

Mœurs

agreable, sur la riviere Vezere, que le bruit dit inexpugnable. On dit en proverbe, *Que celui qui a une maison à Vsarthe, possède une Forteresse en la jurisdiction des Limosins*: les Histoires ne taissent pas la vertu des Citoyens, esquelles on lit qu'ils se sont opposez aux Anglois triomphans par toute l'Aquitaine, & qu'il demeurèrent par une tres-grande confiance fidelles à leur Prince le Roy de France. *Brive* la gaillarde, *Villette* sise en planure gaye & fertile, environnée de bois, non sans Vignobles, c'est le siege du Seneschal. On la dit avoir esté autrefois de la Jurisdiction de Perigort: mais qu'elle fust adjointe aux Limosins, par la volonté de Charles VI. Roy de France. Il y a encore d'autres, *Treignac*, *Donzenac*, *Allasac*, *Bellac*, *Meissac*, *Visset*, *Bel-mont*: le Haut Limosin est arroulé de la riviere de *Vienne*, dicte en langage Limosin *Vignane*, qui sort des Montaignes de Millevaces, & vient à Limoges, passe à Chastelleraud, tombe à *Candes* dans Loire: l'autre Fleuve arroulant le Haut Limosin, est *la Haute Vezere*, qui sortant des Estangs de *Forzac*, pres *Maffere*, se rend à *Segur*, & passe au Perigort: les maisons illustres du Haut Limosin sont *Pierre Bussiere*, *Chasteau-neuf les Caries*, ores Comté, de laquelle issuë celle de *Vauguyon*, *la Roche-chouard*, *le Magnac*, & infinité d'autres, comme ensemble au bas Limosin sont celles de *Vantadour*, *Combort*, *Tureine*, *Pompadour*, *Roffignac*, de laquelle est sorti *Messire Christophle de Roffignac*, Chevalier & President en la Court de Parlement à Bourdeaux: les maisons de *Maumont*, de *S. Ial. Gemel*, & autres qui seroyent trop longues à reciter. De ce Pays sont fortis d'excellens hommes, qui pour leur vertu ont acquis les degrez de Pape & Evêques, & infinité de Chevaliers: les Habitans du Pays de Limosin sont bons mesnagers, tres-chiches en manger & boire, se contentans de peu, & haïssans les delicateffes, mais gourmands de pain, de sorte qu'ils ont donné lieu au proverbe, *le Limosin gourmand de pain*, ils ne boivent gueres de Vin qu'aux Villes, & le vulgaire est trop tenant, & un peu ord au mesnage. Ils sont pour la plus grande part laborieux, ingenieux fins & cauteleux, non temeraires: pourvoyant tres-bien tant à eux qu'à leurs affaires: mais ils ont ce mal qu'ils fondent un procez sur un rien, & qui pis est on les blâme du mestier de tesmoins à gages. On estime principalement de ce naturel les Habitans de *Tulle*: mais quant à ceux d'*Vzerche*, ils ne se soucient gueres de la marchandise, & s'addonnent plus volontiers aux armes. Quant aux Gentil-hommes ils sont presque ordinairement en querelle les uns avec les autres, mais au reste ils sont magnifiques & genereux, & pour le regard des citoyens des Villes, il les imitent en ceste derniere partie. Au reste les Limosins parviennent la pluspart à tres-grand aage: les parens demeurent tousiours bien unis, tellement que vous verrez aux villages des maisons ou un vieillard verra ses enfans jusqu'à la troisieme & quatrieme generation, & mesme quelques-fois il y a des familles ou l'on voit plus de cent personnes de mesme sang qui vivent en commun, ainsi qu'en un college. J'adjousteray icy pour un chef d'œuvre ce que *Iean Punctejus* chante de l'origine des Limosins.

**E**cce Lemo vicula sedes gratissima genti,  
 Quæ gradibus novies quinis semisseque lata  
 Prospectum tollens gelidas assurgit ad Arctos,  
 Longa sub Occidum nascenti ab Sydere tendit,  
 Et ferit Arvernas Eoo ab lumine cautes,  
 Stagnosis quoque Biturigum contermina campis.  
 Sed qua Phœbus Equos mergente sub equore tingit,  
 Angolmum & partem prospectat Pictonis Arvi,  
 Ceu dat Bituriges spectare & Pictonas Vr̄sa,  
 Petragoris media quam sol conjungit ab Arce,  
 Cum quibus est illi morum percrebrior usus.  
 Vicinis quam cum reliquis. Aquitanica tellus  
 Hanc habet, hanc nulli morum bonitate secundam,  
 Irrorat superas sinuosus fluxibus oras  
 Montibus emanans Milevaccis alma Vienna,  
 (Vignagnam Indigenæ patrio sermone profantur)  
 Inde Lemo vicum præceps defertur in Urbem.  
 Partem urbis Vallis, ceu partem clivus adornat  
 Quæ patet insignis, Divorum gloria, Templi  
 Cultus honos, Stephanoque pio concredita sedes.  
 Samothea fama est Gallos de stirpe Gomeri  
 Hoc tenuisse Solum, Nobemi quo tempore proles  
 In varias hominum disperserit agmina plagas,  
 Hinc Aboriginibus Populum constare catervis.

Nulla Lemo vicium quem fors mutare coegit  
 Nomen adhuc, Phrygios nisi vis migrasse colonos  
 Sedibus Alverno & Rectore Lemo vice terras  
 Incoluisse novas, patriæ queis damna levarent.  
 Frugibus at mirum sterilis, sive ubere glebæ  
 Et tumido nullo fluvio penetrabilis alveo,  
 Afluxu quam visa hominum florere frequenti,  
 Quam sit & omne genus promendis mercibus apta.  
 Terra potens armis, Anglis impervia quondam  
 Francorum experti celeres super ardua vires.  
 Vr̄bs tamen hæc bello Visigothum obessa sinistro  
 Quos Scythica quondam Gallos deduxerat ora,  
 Pondera sustollens cladis, tendebat ad altum,  
 Nec pressa oppressa est, Anglium furialibus ausis.  
 Transactis decies sex commemoratur ab annis,  
 Inventas muro sublapso ædisque ruina,  
 Reliquias ævi dantes miracula præsci,  
 Illa Senatorum effigies statuasque ferebant,  
 Mercuriumque Scopæ fufum sive arte Perilli,  
 Argentum ambefos statua decorabat ocellos,  
 Hinc, propter muros, memoranda figura Leena  
 Visitur, unde Austri terris spiramina torquent,  
 Quæ pedibus geminos uncis amplexa catellos  
 Hæc tria metra tenet basi subscripta rotunda.

ALMA LEENA DVCES SÆVOS PARIT, ATQVE CORONAT.  
 OPPRIMIT HANC NATVS VAIFER MALESANVS ALVMNAM,  
 SED PRESSVS GRAVITATE LVIT SVB PONDERE POENAS.

L E P A Y S  
D E  
X A I N T O N G E ,  
L'ESTAT ECCLESIASTIC.

*La Xaintonge a un Evesché, à sçavoir celuy de Xaintes.*



Le Pays de *Xaintonge*, aux Latins *Santonia* des anciens habitans appelez *Santones* (*Xainton- Pays. geois*) a du Nord le Poictou, du Levant l'Angoumois & le Perigort, du Midy la riviere de *Noms. Garonne*, & du Ponent la Mer Oceane, ou sont les Isles d'Oleron, fournies de grãde quan- *Sit. tité* de Connils & Lievres. Il se voit en l'Auther des Ephemerides de la guerre Gauloise, que les limites des *Santones* (*Xaintongeois*) estoient jadis plus larges; lequel escrit qu'ils n'estoient gueres esloignez de celles des *Tololates* (*ceux de Thoulouse*): & qu'en ceste grãde guerre contre Cæsar, l'Assemblée des Princes de Gaule leur commanda 12 mille hommes, là ou aux *Pictones* (*Poictevins*) n'en furent commandez que huit mille, aux *Lemovices* (*Limosins*) dix. Or la *Xaintonge* abonde en Bleds & en Vins, & est un des meilleurs pays *Fertilité* de la France, tellement qu'elle fournit mesme de ses denrées à l'Espagne, à l'Angleterre, & à d'autres Provinces. Ses anciens Habitans furent les *Santones*. Cæsar avec d'autres les cognoit au livre premier de la guerre Gauloise: en aucuns exemplaires duquel on lit *Xantones*: *Santoni* au fufdit au liv. 2; item *Santone* au liv. 3: de la guerre Civile, s'il n'y a pas de faute: *Santoni* à Strabon: *Satones* à Ptolomé, pour *Santones*, cõme Estienne les escrit. Pline les honore du titre de Liberté au chapitre XIX: & Ammian Marcellin les met entre les premiers des Gaules. *Santonie* à Galene, escrivant que l'herbe *Santonique* en prend son nom. *Civitas Santonum*, *Cité des Xaintongeois*, en la Notice des Provinces de Gaule, l'Evesché de *Saintes*. Voyla des anciens Habitans. La principale Ville de ce Pays c'est *Villes. Saintes*, bastie par les anciens Gaulois & laquelle fust jadis appellee *Mediolanium Xantonum*, vel *Santonum: Mediolanum Santonum* à Antonin, au Chemin de Bourdeaux à Autun: *Mediolanum Sancon* vitieusement en la Table Itineraire: *Mediolanium* à Strabon & Ptolomé, *Mediolanum* à Estienne. Depuis ce peuple ayant esté subjugué par Cæsar, & les Capitaines Romains, le nom de ceste ville fust changé. Plusieurs choses donnent tesmoignage de l'antiquité de ceste Ville. Premièrement beaucoup de parcelles des murailles anciennes qui y restent encores çà & là: puis les fondemens & ruines d'un Amphitheatre qui rapporte à celuy qui fust fait à Perigeux, pres l'Eglise S. Eutrope: Tiercement sur le pont de Charente devant la Ville une arcade fort antique & remarquable, à un costé duquel sont escrits ces mots: *Cæsari Nep. divi Iulii Pontifici Auguri*. Et de l'autre costé y a encor plusieurs lettres, à demy effacées, d'où l'on ne peut tirer aucune substance: Finalement quelques ruines d'Aqueducts & conduicts de fontaines qui conduisoient l'Eau en la Ville jadis rompus. La Ville est aussi appellee *Santonus* d'Aufone en l'Epist. XI I I. Item *Santones* du fufdit en l'Epistre XI V & XVI I I. Elle est assise sur la fertile riviere de Charente, laquelle prend sa source en un lieu appellé *Charemac*, entre Limoges & Engoulesme. C'est une Ville Episcopale, les Evesques de laquelle Belleforest nombre LX I I I. S. Eutrope fust le premier envoyé par S. Clement, lequel ayant converti ce peuple à la foy Euangelique, fust martirisé sous Domitian l'Empereur: & le dernier nommé par Belleforest *Tristand de Biset*. Il y a un Monastere de Religieuses de nostre Dame fondé par Geoffroy Comte de Xaintonge & Agnes son espouse en l'an mille quarante sept. Le trentiesme Evesque de Xaintes nommé *Pierre de Confoulant*, fist faire la maison Episcopale, en l'an mille cent deux, & fist aussi reedifier les murailles de l'Eglise Cathedrale. Les autres Villes sont *la Rochelle*, *S. Jean d'Angeli*, *Lorgaire*, *Archaut*, *Pont Loublèsé*, *Blaye*, *Taillebourg*, *Iarnac*, *Barbesieux*, *Iosac*, *Marenes*, *Soubize* & *Brouage*. La Ville de *Rochelle*, *Rupella* en Latin, est assise en un Pays des plus fertiles de la Gaule, sur un bras de Mer, recevant deux fois le jour le flux & reflux de la Mer. Elle a esté bastie depuis six à sept cens ans, par les Roys de France, pour la commodité du port, & pour faire teste aux Pirates, qui escumoyent toute la coste Armorique: car là est un bon port & rade pour les Navires: & est ceste place presque imprenable, & des plus fortes qu'on sçache voir. Son costé Meridional est presque tout fortifié par un beau goulphe de la Mer Oceane: elle a au Septentrion les marests & lieux aquatiques (lesquels pource qu'ils sont propres a faire du Sel, sont appelez vulgairement *Salines*) le reste est garanti de Murailles, Fossez, Tourions & forts Boulevardz, qui ont tous leurs furnoms: de sorte que le Canon n'en peut approcher. Ceste place ayant esté gouvernée anciennement par des Chefs Anglois, fust remise en l'obeissance du Roy de France par les Citoyens, qui chasserent les Anglois. A cause de quoy furent octroyez plusieurs beaux privileges à ceux de la Rochelle par le Roy Charles V, l'an de grace 1500 lxxi, tant pour ce qui concerne les affaires maritimes, que pource aussi que les Citoyens choisissent hors de leur Corps un Maire & Eschevins, qui gouvernent la police de la Ville; & pource aussi qu'ils ne sont contraints de recevoir le gouvernement des Estrangers: ni vexez par aucunes garnisons: ayans aussi le droict qu'on ne peut bastir un Chasteau en leur Ville. La Rochelle estant assiegée par Henry de Valois Duc d'Anjou, depuis Roy de Poloigne & de France, sousteint l'an 1573 lxxi I I l'un des plus memorables sieges qui soit advenu depuis plusieurs siecles. Auquel les assiegeans userent de Foudres & Tonnerres de Canons par Mer & par Terre: d'Assauts furieux, Pluyes d'arquebusades, applications d'Eschelles, ruine de Boulevardz, Sappes & Mines, & de tous les efforts en somme qui se peuvent desployer en un puissant & tres-obstiné siege. Et du costé des assiegez, on voit Hommes, Femmes, Entans, soustenir exempts de peur les rudes atteintes des Assaillants, remparer assurement les breches, renverser les premiers montez, repousser l'ennemy dans ses tranchées: sortir apres luy: en somme se battre à divers succez, mais advantageux le plus souvent, & donner quelque eschec aux Assiegeans, au matin, à midy, au soir: & finalement subsister apres neuf assauts, non moins courageusement soustenus que rudement donnez. En fin les Ambassadeurs de Poloigne venans le XVII de Juin pour emmener Henry Duc d'Anjou, que les Estats de ce Royaume avoyent esleu pour leur Roy; Dieu se servoit de ce moyen pour mettre en liberté la Rochelle espuisée



CARTE DV PAIS DE XAIN TONGE

Amstelodami.  
Excusum apud Indocum  
et Henricum Mondium.

espuisée de vivres, de munitions de guerre, de plusieurs centaines d'hommes, & le Roy par les articles de paix dressés en forme d'Edict accorda à ceux de la Rochelle, Montauban, Nismes, & autres Villes qui s'estoyent maintenues libre exercice de leur Religion. Ainsi prinist fin ce siege plein d'excessive despenfe, & cimetièr de plus de 20000 hommes occis en escarmouches, rencontres, surprises, assauts, & morts de blessure, disette, maladies. A la Rochelle y a siege Presidial avec les Conseillers & autres gens de Justice. *S. Jean d'Angeli* est une Ville assez moderne, quoy qu'elle soit des principales, & plus grandes & mieux basties de Xaintonge. Ceste place porte le nom d'une Abbaye qui y est fondée en l'honneur de S. Jean: dont la fondation est du Regne du Roy Pepin, qui se tenoit au Palais Angerien (où l'on voit qu'il n'y a changement que d'une lettre d'Angeri à Angeli) sur le Fleuve de Boutonne, & au terroir d'Aulnis. Il y eust quelques Religieux venans de la terre Sainte, lesquels apporterent en ce lieu-là (comme ils disent) le chef de S. Jean Baptiste, par la venue desquels le Roy (adjoustant-ils) avoit obtenu une grande victoire sur ses ennemis, qui fust cause que pour recognoissance d'un tel secours, il fonda au mesme lieu où estoit ce sien Palais Angerien une Abbaye au nom de S. Jean: & y establit des Religieux bien rentez, pour y servir Dieu. Par ce moyen le peuple y abondant, & faisant bastir à l'entour de l'Abbaye, peu à peu on y fist une Ville, telle qu'on voit à present, laquelle porte le nom de S. Jean, & retient encor son ancienne appellation. Tout cecy advinst environ l'an de nostre Seigneur sept cents soixante huit, lors que Pepin avoit guerre contre Gaifer Roy d'Aquitaine: contre lequel il remporta la victoire, comme il est porté dans l'histoire de la fondatiõ de ceste Abbaye. Ceste ville fust assiegée l'an 1110 par le Duc d'Anjou, & renduë apres deux mois de siege par capitulation signée du Roy: *Qu'ils sortiroient baguees sauves, avec Armes, Chevaux, Enseignes desployées, &c.* Mais autant que ce siege est signalé, pour avoir esté non moins valeureusement soustenu que pouruiuy: autant est signalée la contravention tumultuairement faicte à la foy solennellement donnée par sa Majesté. L'histoire marque plus de dix mille hommes de guerre perdus devant S. Jean: cinq mille coups de Canon tirez: vingt-cinq ou trente commissaires de l'artillerie tuez en leur devoir, plusieurs desbandez, & le camp sur la fin amoindri de dixhuit à vingt mille hommes. *Pont Lonblese* ou *Ponts* est une Ville à quatre lieues de Xaintes. Elle est divisée en haute & basse Ville, & celle partie qu'on nomme *S. Vivian* est maintenant presque deserte: parce que les Juifs s'y tenans jadis, y ayans pendu un Croisé de l'Hospital, le Seigneur les ruina tous, sans en avoir pitié quelconque. L'autre partie de la Ville vers le Septentrion est dicte *les Haires & Sainct Martin*, & est embellie de plusieurs Eglises, & Convents, tels que les maisons de Jacobins & Cordeliers, (le Convent desquels fust fondé par un Seigneur du lieu nommé Regnaut, du temps de Charles cinquiesme) les Moines de Sainct Benoist & celuy de S. Jean de Hierusalem fondé par Guy d'Angoulesme: trois Paroisses, & trois Hospitaux, dont y en a deux pour les Estrangers, & un pour ceux du Pays, du revenu duquel on avoit de coustume d'entretenir les escolles. L'estenduë de la Jurisdiction de Ponts est de 52 parroisses, & deux cents cinquante fief nobles, & gentil-hommes vassaux. Les Medailles y trouvées au fondement d'un Pillier, demonstrent ce lieu estre fort ancien, en l'inscription desquelles on trouve: *Divus Caius Jul. Caf. Imperator*, des autres, *Ælius Pontius Nepos*, *Pomp. Mag. Tumul.* qui faict aussi croire que ce Chasteau & Ville tiennent le nom de ce *Ælius Pontius*, dont il y auroit apparence que *Antoine du Pont* Seigneur de ce lieu, seroit yssu des Romains, y faisant d'autre costé quelques Chartes anciennes gardées en iceluy, où on a trouvé, *Armadus, Vnerius, Pontius & Anabalda uxor, Diis Volent.* & *Albinus, Cossejus, Pontius, Filius, Anab. Vneri. D. A. Pont. & Helheida Vxor hic jacent.* Puis encor, *Ecmoratus, Comai, D. A. Pont. Egilda Filia Brenni uxor.* Quoy que s'en soit, on pense que ces anciens Romains preindrent le nom de Ponts, pour la multitude des Ponts, sur la riviere de Seugne qui passe par la basse ville, & pour tesmoignage de ce l'on voit es Tours d'icelle, les armoiries des Seigneurs de Ponts, qui sont trois Pons d'or en champ de gueule, & sur un Escusson d'argent. *Blaye* est plus antique que nulle autre de ce Pays; Aufone l'appelle *Blavie militaire*, comme servant pour la garnison Romaine. Elle porta le tiltre de Chasteau, premier que les François fussent habitez en Gaule, de laquelle place fust Seigneur ce fort & vaillant Palatin Roland du temps de Charles le Grãd, lequel Charles y fist bastir une Eglise au nom de S. Romain. Vers le port Xaintongeois est aussi la Ville de *Taillebourg*, ou *Bourg* assez belle & en bonne situation & forte. *Barbesieux* est à neuf lieues de Xaintes & à cinq d'Angoulesme, de Coignac & de Ponts. Et est une ville qui fust autrefois fort belle & bien close de murailles, ainsi que les ruines & restes des murailles le demonstrent, située en Pays fort fertile, quoy qu'elle soit esloignée de rivieres. En ceste Ville y a deux parroisses, l'une au nom de S. Matthieu, jadis dediée à nostre Dame: l'autre à S. Eumachie. Le Chasteau est fort beau lequel fust rebasti par l'Ayeul un des Comtes de Rochefault, il n'y a pas long temps: d'autant que c'est de ceste maison que sont sortis les Seigneurs de Barbesieux. *Brouage* est une petite ville quarée, bastie en un marais, & gagnée sur la Mer. Elle est renommée pour le Sel que l'on y prend. Ceste place ayant esté assiegée par le Duc de Mayenne le 22 de Juin, l'an 1628, fust renduë par capitulation, par laquelle ils sortirent le 22 d'Aoust armes & baguees sauves, & laisserent la place à la devotion des victorieux. Il y a aussi le gros Bourg *Marans* deffendu d'un fort Chasteau. Ce lieu tient le nom de son terroir, d'autant que ce ne sont que marais, où l'on fait du Sel en tres-grande abondance. La riviere de Sevre y passant, fait que l'on mene toutes sortes de marchandises à la Rochelle, joint & aussi que le reflux de la Mer vient jusques au pied du Chasteau. La Xaintonge tire force argent de ses bleds, que les Espagnols viennent enlever presque toutes les années, ou des marchands qui leur vont vendre. Et la Rochelle est fort riche, à cause de la Mer dont elle est proche, & du commerce principalement des Anglois & des Flamans qui y abordent.

Trafic.

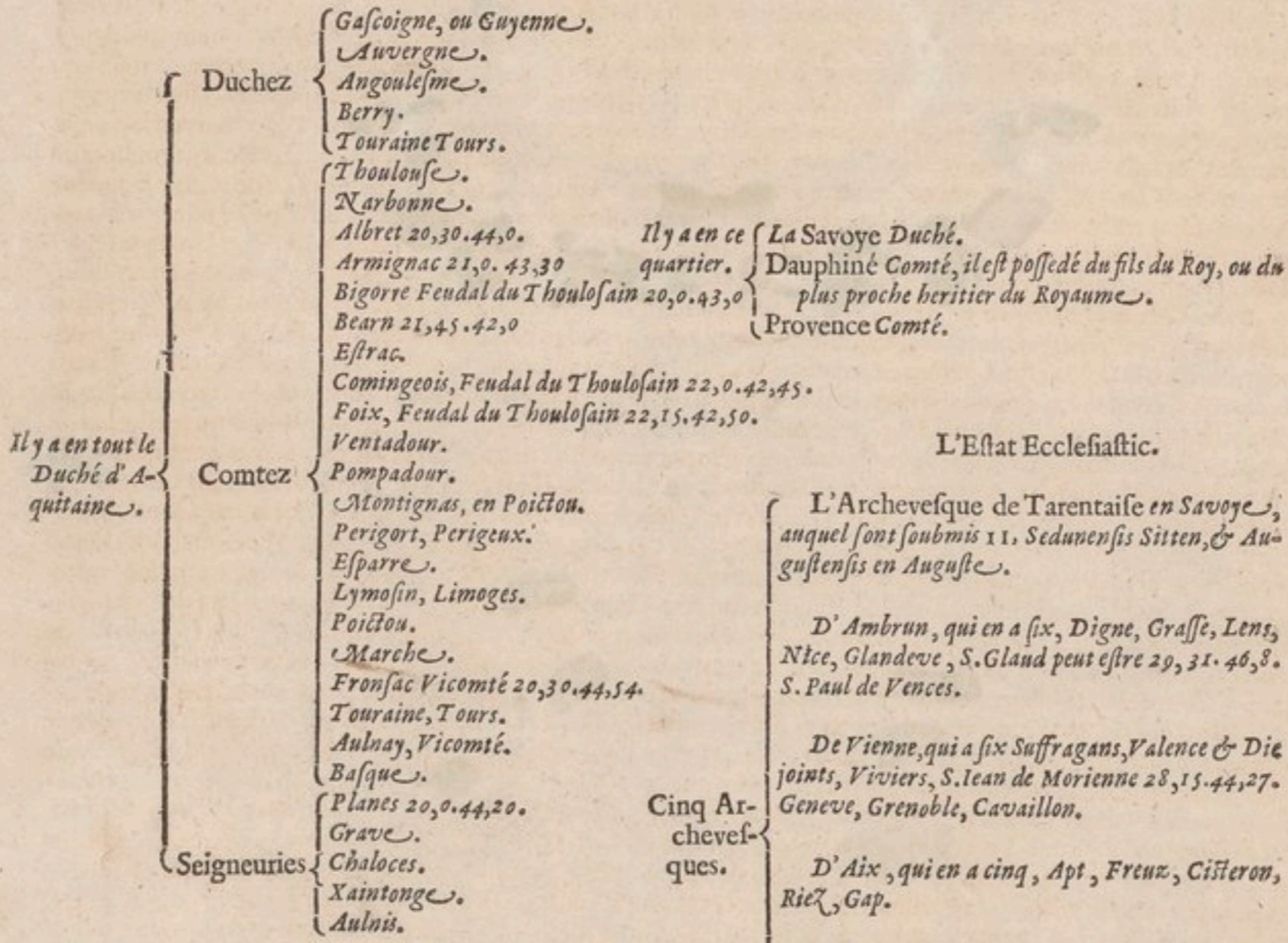


**AQUITAINE**  
PLVS AVSTRALE.

**LE ROYAVME**  
**D'ARLES.**

Les Tables de Poictou & de Berry contiennent le reste de l'Aquitaine, jusques à la riviere de Loire.

Il comprend les Regions d'entre les Alpes & le Rhosne, subiectes autrefois à l'Empire, dont l'Electeur de Treves s'intitule encore Archi-Chancelier par la Gaule & le Royaume d'Arles.



L'Etat Ecclesiastic.

L'Archevesque de Tarentaise en Savoye, auquel sont soubmis 11. Sedunensis Sitten, & Augustensis en Auguste.

D'Ambrun, qui en a six, Digne, Grasse, Lens, Nice, Glandeve, S. Gland peut estre 29,31.46,8. S. Paul de Vences.

De Vienne, qui a six Suffragans, Valence & Die joints, Viviers, S. Jean de Morienne 28,15.44,27. Geneve, Grenoble, Cavaiillon.

D'Aix, qui en a cinq, Apt, Freux, Cisteron, Riez, Gap.

Celuy d'Arles, auquel respondent Marseille, Cavaiillon 25,48.45,1. Carpentras 25,53.43,20. Toulon, S. Paul.

Cinq Archevesques.

L'Etat Ecclesiastic.

L'Archevesque de Narbonne, qui a onze Suffragans, Carcassonne, Agde, S. Pons de Tomieres, Alet, Magalonne, ou Montpellier 24,37.42,44. Ealne, Bessiers 23,50.42,41. Lodeve, Nismes, Vseç, Tonnerre.

Celuy de Bourges qui a dix Evesques, Clermont, Rhodes, Limoges, Mande, Alby, Cabors, Castres, le Puy en Velay exempt, Vapres, Givaudan. Ils sont en l'Indice de la Gaule.

Celuy de Bourdeaux, qui a neuf, Poictiers, Lusson, Maillezais, Saintes, Angoulesme, Agen, Condom, Sarlat 21,47.44,52. Periguenx.

Celuy de Thoulouze en a sept, Pamiers, Mirepoix, Montauban, La Vaur, Rieux 22,6.43,7. Lombes 21,48.43,15. S. Papoul 23.3.43,3.

Celuy d'Aux, qui en a dix. Aqs, Cominges, Tarbe, Basas, Lescure, Laitoure. Conserans, Oleron, Bayonne, Adure, aux autres Aire.

En la Province Lionnoise, l'Archevesque & Primas des Gaules reside à Lion, & a quatre Suffragans, Austun, Mascon, Chalon sur Saone & Langres, Duc & Pair de France.

Le Mitoyen Meridien 23, 50. les autres sont enclinez à cestuy-cy selon les Paralleles 43. & 46.

Ces choses sont tirées la plus-part des Annales d'Aquitaine de Jean Boucher.



Aqui-  
taine.Gascoigne  
Sit.Fertilité.  
Villes.Auver-  
gne.  
Sit.

Villes.

Angou-  
mois.  
Pays.

Sit.

Fertilité.  
Villes.Touraine  
Fertilité.  
Villes.

Ucuns disent, que l'Aquitaine, la partie Australe de laquelle est déchiffrée en ceste Table, fust ainsi nommée de l'abondance des eaux qu'elle porte : autres de la Ville d'Aqs. Ptolomée l'estend des Monts Pyrenées, à la Riviere de Loire. Aujourd'huy ne passe la Garonne. Au Nord-ouëst elle a l'Océan ou sein Aquitanic. Au Couchant l'Espagne. Au Septentrion la Province Lionnoise: Et a Midy la Narbônoise. Mercator y met cinq Duchez, vingt Comtez & six Seigneuries. Les Duchez sont Gascoigne, ou Guyenne, Auvergne, Angoumois, Berry & Touraine. La Gascoigne ou Guyenne est cōtre l'Océan, entre Bayonne & Bourdeaux, fertile en Vin, qui se transporte par toute l'Europe, pour la bonté. Sa principale ville est Bourdeaux. Les autres sont petites, Nerac, Condom, Mirande, Noguerot, Orthes, Basas, Dax, laquelle est recommandée par les fontaines chaudes, Salines & Veines de fer. Burdigala, Bourdeaux est la ville des *Bituriges Vibiscos*, fise es marecages, que le desbordement de Garonne y fait: Illustrée d'un notable Parlement & Academie, en laquelle on instruit la jeunesse es Arts & honnestes disciplines. Suit le Pays & Duché d'Auvergne, fise partie en plaine, partie en lieux montueux: & a pour ses limites du costé d'Orient le Forest & le Lyonnois: du Midy les derniers Dioceses du Languedoc: d'Occident le Quercy, le Perigort & le Limosin: & du Nord le Berri & le Boutbonnois. Ceste Province est divisée en Haute & Basse. La haute ou le haut Pays d'Auvergne, qui se nôme Auvergne par excellence, a pour principale ville S. Flour, eslevé sur une haute Montaigne. Puis Orillac, Charlat, Murat, Buillons, le Puy & autres. Aussi le Territoire & le Balliage de Beaucaire. La Basse est grasse & tres-fertile: fort abondant en tres-excellens Vins, Fruicts, Miel, Fromage, Saffran, Bestail, Laines, Pasturages & belles Forests. Sa capitale est Clermont, qui se veut prevaloir de son Chateau, & Siege de l'Evesque: belle & agreable pour son assiette & ses fontaines. Les autres villes & villetes sont 13, les principales desquelles sont Rion, Montferrat, Yssoire. L'Angoumois vulgairement Angoulesme a pour ses bornes du costé du Nord le Poictou, du Levant la Xaintonge, du Midy le Bourdelois & le Perigort, & du Couchant le Limosin. Il est fertile en bons Vins, Fruicts & Chanvre. La principale de ce Pays c'est Angoulesme d'une insigne ancienneté: eslevée sur un Mont qui pend sur le fleuve de Charente, en un quartier des-voyé & fort elloigné des chemins Royaux. Les autres villes sont Martou, Chateau-Nenf, Blaisiac, Chabannes, Confolant, Ruffec, Aigres, Gourville, la Roche-Foucault, Marveil, Lanfac, Villebois, Momberon & Bouteville. Nous parlerons de Berry à part. La Touraine commence à trois milles au dessus Amboise, tirant vers Blois. Finit au village nommé, la Chapelle Blanche. Reconnoit au Spirituel l'Evesque d'Angers & Choufai: car on met ainsi les cōfins entre les Tourangeaux & Angevins. La douce & bien fleurante halaine de l'Air, rend encor plus agreable la plaisante constitution de la Terre, qui fait qu'on l'appelle le Jardin & Fruictier de la France. Fertile en Vin & Bled. En Forests propres pour toutes Chasses. Sa Capitale est Tours, que les Latins appellent *Casarodunum Turonum*, signalée pour ses richesses, & excellence de bastimens publics & particuliers. La riviere de Loire l'avoisine au Levant. Au Midy & Occident l'Idre la lave. Elle est celebre par le trafic & l'art d'accoustrer laines. Le peuple y est sincere, loyal & obeissant à son Roy. Les autres Villes sont Amboise, Langres, Chinon & autres.

Royaume d'Arle, auquel la Savoye, Dauphiné & Provence, sont comprinses.

Pays.  
Noms.

Sit.

Fertilité

Ani-  
maux.

Villes.

Dauphi-  
ne.  
Sit.

Nom.

Fertilité.  
Villes.

CE Royaume a prins son nom de la Ville d'Arles; & comprend les Provinces d'entre les Alpes & le Rhosne subjctes autrefois à l'Empire: Sçavoir est la Savoye, Dauphiné & Provence. Or plusieurs s'enquierent d'où vient le nom de Sabandia, Savoye. Aucuns le tirent des *Guez Sabatiens*. Les autres le disent quasi *Anwe*, c'est Pré des Sabatiers, qui sont dit *Sabaudiens* par Volateran. y en a qui disent quasi *Saul-voie*: chemin par Saules: ou *Sauve voye*, qu'on dit avoir esté renduë telle par quelqu'un, de subjcté & favorable aux Voleurs, qu'elle estoit. Fables. Confine la Savoye au Nord, le Comté de Bourgoigne par bornes assez confuses, & la Suisse, ayans le Lac Lemman à leur entre-deux: au Levant, le Valez & Piedmont, avec limites aussi peu assurez, fors que les Monts fort haut eslevez s'y rencontrent: au Midy & Couchant se presente le Dauphiné, avec une portion du Rhosne, separant les Savoyards des naturels du Duché de Bourgoigne. L'Air y est pur & assez sain. Le Pays fort montueux. Pour les vallons & lieux planiers ou champêtres, le terroir y est assez plaisant & fertile, principalement vers le Nord, pres du Lac de Lozanne & quartiers prochains, ou se recueille le genereux Vin, appellé de *Ripaille*, de la rive du Lac. Il y a bons pasturages aux Montaignes pour la nourriture de tous animaux: notamment ou le petit Mont S. Bernard commence de se hauffer. Sa Capitale ville est Chambery, qui porte le Parlement du Pays, assise en vallon, & assez biē bastie, toute ceinte de Montaigne. Avec la Savoye on décrit, comme parties d'icelle, les Comtez de Geneve, Maurienne, Tarantaise, Marquisat de Suse & quelques autres Seigneuries, & mesme le Pays de Bresse. Je diray peu de chacun. La ville de Geneve a donné nom au Comté de Geneve, qu'Antonin appelle *Cenava*, elle est fort ancienne, assise sur le Lac Lemman, separée en deux par le Lac, qu'on y passe sur le Pont de bois qui la rejoint, chargé deçà delà par plusieurs edifices, desquels on descouvre l'Isle, qui fait cōme l'entre-deux de la ville. La plus grande part est vers le Midy, & la moindre au Nord. Elle se rendit libre environ l'an cDc lxxxv, tesmoin la Table attachée publiquement à l'hostel de ville. La Comté de Maurienne s'estend jusqu'à la riviere d'Arche où est S. Jean de Maurienne, ville non ignoble. La Tarantaise se voit presqu'enfermée entre les Montaignes des Alpes & les fleuves d'Arche & d'Are, qui se mesle avec l'Arche pres de Chamois. Le nom luy vient de la ville Tarantaise, que les Naturels appellent *Mouster*, & les Germains *Munster in Taratase*. *Munsterium* aux Latins. Le Marquisat de Suse, est nommé de la ville de Suse, non gueres elloignée de la source de Doria, qui se descharge dedans le Po sous Turin. Les autres villetes de Savoye sont Aiguebelle, Mombeliat, Bellay, Nicy, Montmelian, Insilles & autres. Suit le Dauphiné, qui prend nom, à l'advis d'aucuns, du Chateau Dolphin: qui a pour ses bornes du costé du Midy la Provence: du Nord le Pays du Lyonnois & la Bresse, du costé d'Occident le Rhosne qui le separe du Lyonnois & du Vivarez, & du Levant, la Savoye. Le Pays n'est par tout de mesme qualité, fertile pour la plus-part, & abonde en plusieurs choses, en quelques endroits est aussi un peu sterile notamment es Montaignes. Il a pour villes Archiepiscopales, Vienne & Ambrun. Strabon appelle Vienne la Capitale des *Allobroges*. Ptol. Ville Méditerranée des sudiets. Bienus à Estien. Elle est non seulement honorée du tiltre d'Archevesché, mais est aussi aujourd'huy eslevée en dignité de Duché. Ambrun, *Ebrodunum* aux Latins, *Eborodunum* à Ptol. des Caturiges, ou des Alpes Maritimes. Et à Strabon *Epebrodunum* village. C'est la Metropolitaine du haut Dauphiné. Il y a cinq villes Episcopales, Valence, Die, Grenoble, S. Antonin de Tricastin, Gap. Valence, *Valentia* à Antonin, qui a Tiltre de Duché. Die, *Dia Vocontiorum* à Antonin. La Capitale du Pays de Diois. Grenoble *Gratianopolis* s'appelloit autrefois *Cularo*. *Civitas Gratianopolitana* à Isidore. Siege du Parlement du Dauphiné, fise sur l'Isere presque au milieu de la Province. S. Antoni de Tricastin. A Pline, Auguste des *Tricastins*: Et à Sidon, *Ville Tricastine*, à l'advis du docte Ios. Scaliger. Gap est le *Vapincum* d'Antonin, ou comme d'autres lisent *Vapincum*, comme aussi en la Table des chemins. Capitale du Pays Gapençois, couvert de Montaignes. Villette autrefois, & maintenant mesmes, assez celebre. Elle est fise au pied d'une haute Montaigne, que les Naturels appellent le Col S. Digo. le laisse les plus petites. De la Provence, est traité en la Description suyvante.

## L A N G V E D O C E ,

Ou selon le vulgaire

## L A N G V E D O C .



La Gaule Narbonnoise, laquelle (tesmoin Pline) fust aussi appelée Bracée, appartiennent Languedoc, Provence, Dauphiné, & Savoye. Le nom de Languedoc quelques uns ont pensé, qu'il provint de la terre des Goths, car c'est ce que signifie lang-Goth. Mais ceux la disent plus a propos, qui veulent qu'elle soit nommée Languedoc, de la propriété de la langue, car estant que les Francoys disent ouy en leur langue, ceux y disent seulement Oc. Scaliger divise le langage de France, en François, & Tectosageois, ou Provençal. Du François il en fait deux especes, qui vulgairement sont appellées Langue d'Ouy, & Langue d'Oc. Et devant deux cent ans, le Royaume de France estoit divisé en deux souverains gouvernemens. Sçavoir en Langue d'Ouy, chef de laquelle estoit Paris, & en Langue d'Oc, chef aussi de laquelle estoit tantost Tolose, & tantost Montpellier. Les François pareillement appelloient ce gouvernement Le gouvernement de langue torte, appellans du nom de tortué la Langue d'Oc, pour estre la leur droicte.

Les bornes & limites du Languedoc vers l'Occident sont les Gascons, la Garonne coulant entredeux; vers le Northouët les Cadurçois; vers Septentrion les Alvernois, & Forois; vers Orient les Dauphinois, & Provençaulx, en facon telle, que tout le Rhosne est de la dition du Languedoc, & soubz le Parlement de Tolouse. Finalement le costé de Midy est battu de la mer Mediterranée (qui la est appellée Francoise) & partie est enfermé des monts Pyrenées.

La Region est tres noble, & singulierement celebrée par les Escrivains Romains, qui est cause que les habitans sont estimés, estre en plus grand nombre, que le reste des parties de la France. Or mon intention est de parler un peu auparavant de ces peuples, que je ne declare l'estat d'a present de la dicte Region. Je les deduiray donc en peu de mots sans m'attacher curieusement a aucun ordre.

On rapporte donc ces peuples avoir autrefois icy eus leurs sieges; sçavoir Volfes, & Arecomiques, Tectosageois, Septimains, Decumains, Atacins, Tolosates, Gabales, Albigeois, Velauinois, Coferanois, Helves, Nemaufois, Aletois, Bezerois, Agatois, Lutevains, Magalannois, Sontiaties. En premier lieu le nom de Volfes, est icy singulierement grand, lequel je trouve diversément escrit, car ceux que Cesar, Live, Pline, Silius, Mela, & autres appellent Volfes, & Strabon, & Ptolomee οὐλκας, en quelques commentaires de Cesar, sont appellees Volges; Denys Halicarnasse les appellent οὐλοῦσκαις & Aufonius Belfes, en la delineation de la ville de Tolose. Quant a ce qui est de Volgues, nous sçavons qu'il y a une grande affinité entre v & w lettres Grecques. P'estime neantmoins que l'appellation d'οὐλοῦσκαις de Denys est grandement frible; celle des Belfes par Aufone est diversément recherchée: le vers en la dernière edition est en ceste sorte *Vsque ad Tectosagos primevo nomine belcas*

Le tres docte personnage Elias V inetus rapporte estre en aucuns exemplaires.

Et en autres

*Panaque nomine Belgas;*  
*Paganaque nomine Belgas:*

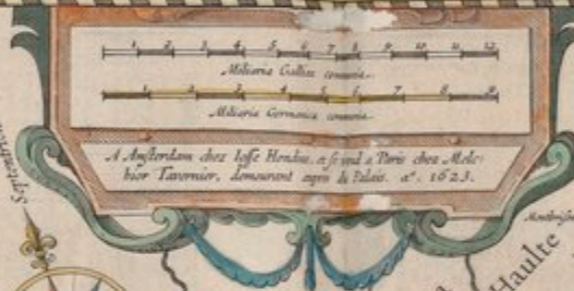
Beatus Rhenanus livre 1. des choses d'Allemagne corrige en ceste sorte. *Germanaque nomina Belgas.* Car il avoit leu au livre second des Ephemerides de la guerre des Gaules, que Cesar avoit appris des Remes, plusieurs Belges, estre sortis des Allemans, lesquels aians estez anciennement transportez de la le Rhin, y auroient fait pour la fertilité du lieu, leur demeure, & enauroient dela chassé les François, qui auparavant habitoient en ces lieux. Ingenieusement a la verité, comme beaucoup d'autres choses: mais que fait ceste conjecture, pour les Tectosageois, & pour les limites de la Gaule Narbonnoise; la establies par Aufonius. Iosephe Scaliger livre 1. des lecons d'Aufone chapitre 23, lit *Paganaque nomina Belgas;* & explicque doctement tant le noms de Paganes, que des Pages. Il faut neantmoins repeter pour bons les Codes, qui portent, *Primevo nomine Belgas:*

Car Belçes selon qu'a escrit Aufone, homme Francois, peut estre que de la natifve prononciation,



La Partie  
Septentrionale du  
LANGUEDOC.

PARTIE  
DU  
LIMOUSIN  
PARTIE DU  
PAIS  
D'AUVERGNE.



A. Anstadius chez les Hebraeus, a fini a Paris chez Me-  
hier Tavernier, le premier jour de l'An 1623.



ciation, est autant que toutes les autres appellations des Volges; le nom desquels n'est reconnu aujourd'hui en aucune part en la bouche du vulgaire, si ce n'est que ce soit en Belcarie (pourveu que Belces soient entendus par Aufone (selon que j'ay dict) ceux qui par les autres sont appellés Volges, qui est a present vulgairement celle partie de la Gaule Narbonnoise, ou du Languedoc (selon que remarque Vinetus) la principale de laquelle est Nismes. Or bien a propos Aufone appelle Teutosages, ceux qui sont appellés par les autres Tectosages

*Primauo nomine Belcas,* chante il, en ses vers, les estimant & reputant Belces ou Volges, cy dessus nommés. Car il y avoit deux sortes de Volges, Arecomiques, & Tectosageois. Ceux que Cesar & Pline appellent Arecomiques; *Ἀρεκομικοὶ* sont marquez par Ptolomee, *Ἀρεκομικοὶ*, & bien souvent *Ἀρεκομικοὶ* par Strabon au livre 4. lesquels il escrit occuper un grand espace, & aufquels *ἡ πίνευστος ἡ Ναρβών.* Ceux cy estoient jadis, en l'endroit ou sont a present selon l'avis qu'en donne par lettres Scaliger homme tres noble, Nismes, les Vzetois, les Magalonois, & Bezzerrois, Cités des Nemaufois, Bezarrois, & Magalonois, aussy le Camp d'Vzets marque l'Indice des Provinces au Viennois II; aujourd'hui les Eveschez de Nismes, Montpeliers, Beziers, & Vzets. Ceux que Pline appelle Tectosages au livre 4. & Pomponius Mela au livre 11. comme aussy, *Θεκτοσάγες* Strabon, sont encore appellés du mesme Pline Tectosages au livre 3, & par Livius au livre 38, & par Justin du livre 32, de Trogue Pompee, les ancestres duquel furent de ce pays, comme luy mesme rapporte au livre 1111, les nommant en la Table Itineraire Volcetectoses; ou il faut restituer Volce Tectosages. Or Tectosages, comme ja nous avons veu en Aufone. Est *Θεκτοσάγες* chez Estienne, comme *Ἀτραζ, Ἀσφαζ,* aufquels il soubcrit & adjouste, *Τεκτοσάγες, Ἐθι. γαλατικόν. ἔρπει τεκτοσάγες ευβία, και τεκτοσάγες,* &c. Mais venant au plus principal, laissant a part le reste qui est de moindre importance, nous retournerons a parler plus amplement de ceste region. Ceste Region donc contient villes tres principales, aucunes desquelles sont Archiepiscopales, aucunes Episcopales, & autres des moindres peuples. Les Archiepiscopales sont Tolose, & Narbonne. Tolose est non seulement le siege de l'Archevesché, mais aussy du tres ample Parlement, & de la Cour souveraine, & entre les trois Seneschauffées du Languedoc, elle tient le premier lieu. Elle est vulgairement nommée Tolouse. D'icelle parle Aufonius en ces termes.

*Non unquam altricem nostri reticebo Tolosam  
Cœtilibus muris, quam circuit ambitus ingens,  
Perque latus pulchro prælabitur amne Garumna  
Innumeris cultam populis, confinia propter  
Ningida Pyrenes, & pinea Cebennarum,*

*Inter Aquitanas gentes, & nomen Iberum.  
Quæ modo quadruplices ex se quum effuderit urbes  
Non ulla exhausta sentit dispendia plebis,  
Quos genuit cunctos gremio complexa colonos.*

Et ce grand environnement du Poete, est grand aussy bien a present, car la France contient peu de villes, qui surpassent Tolouse en grandeur, la quelle ne cede peut estre a autre fors, qu'a un seul Paris. Elle a esté autrefois de beaucoup plus grande estendue, qu'elle n'est a present, & encore plus riche, comm'il appert tant de ces vers d'Aufone, que de l'epistre a Paulin xxxi, ou il l'appelle quintuple, qui est autant a dire, que ville composé de cinq ensemble. Elle a autrefois souffert beaucoup de choses griefves, & fascheuses, & aussy alors que les dogmes des Albigeois commencerent a s'y glisser. Le Temple qui est dedié a la Vierge, surnommé la d'Aurade, & l'autre qu'elle contient en soy dedié a la memoire de S. Quentin selon que rapportent les habitans du lieu estoit jadis dedié a Jupiter, & l'autre a Apollon.

Il a aussy une place appellée la Portairie, a raison du culte du Belier illec rendu a Jupiter, ou bien a raison de la figure, qu'il y avoit du signe Zodiaque du Belier, comme qui diroit la Porte du Belier. La il y a encore plusieurs traces, & vestiges du vieux Amphiteatre: comme aussy du Capitole, au lieu qui est appellé l'Inquisition. Car en cest endroit se veoid une forteresse d'un bastiment rond, laquelle fust jadis le siege des Roys Goths, alors que l'alliance fust faicte entre Constantius Patritius, & Vallia Roy des Goths. Icelle ville a une Academie celebre, qui jadis estoit florissante en toute sorte d'arts, & sciences, & qui l'est encore singulierement a present en la Jurisprudence. Touchant l'or Tolosain a raison du Proverbe, qui en est forty, & dont encore on use a present, a l'endroit de ceux, aufquels les destins ne sont point favorables, & aufquels les choses arrivent au contraire, il en faut lire Agelle lib. 1. Noct. Attic. Strabon lib. 4. & les autres. A Tolose prochaine en dignité est Narbonne, de laquelle toute la Province Narbonnoise a receu le nō, la premiere Colonie Romaine de toutes celles d'Europe, laquelle Ciceron appelle eschauguette, & Propugnacle de l'Italie, Pline l'habitation des Decumains. La mesme a esté autrefois appellée Narbo Martius, ce qui est pourtant incertain. Aucuns veulent qu'elle ait esté ainsi appellée de Marcion Consul, pendant le Consulat duquel, elle

elle avoit esté rendue habitable. Autres luy donnent le nom des vieux soldats de la legion Martienne. Icelle fust aussy appellée Iulia Paterna, Iulia pour le regard du nom de C. Cesar le Dictateur, Paterna pour avoir esté deduiete sous les auspices de Iules le Pere, a sçavoir du Dictateur, non de Iule le fils, a sçavoir Octavian Auguste. Aufonius semblablement la celebre en son Catalogue des Villes.

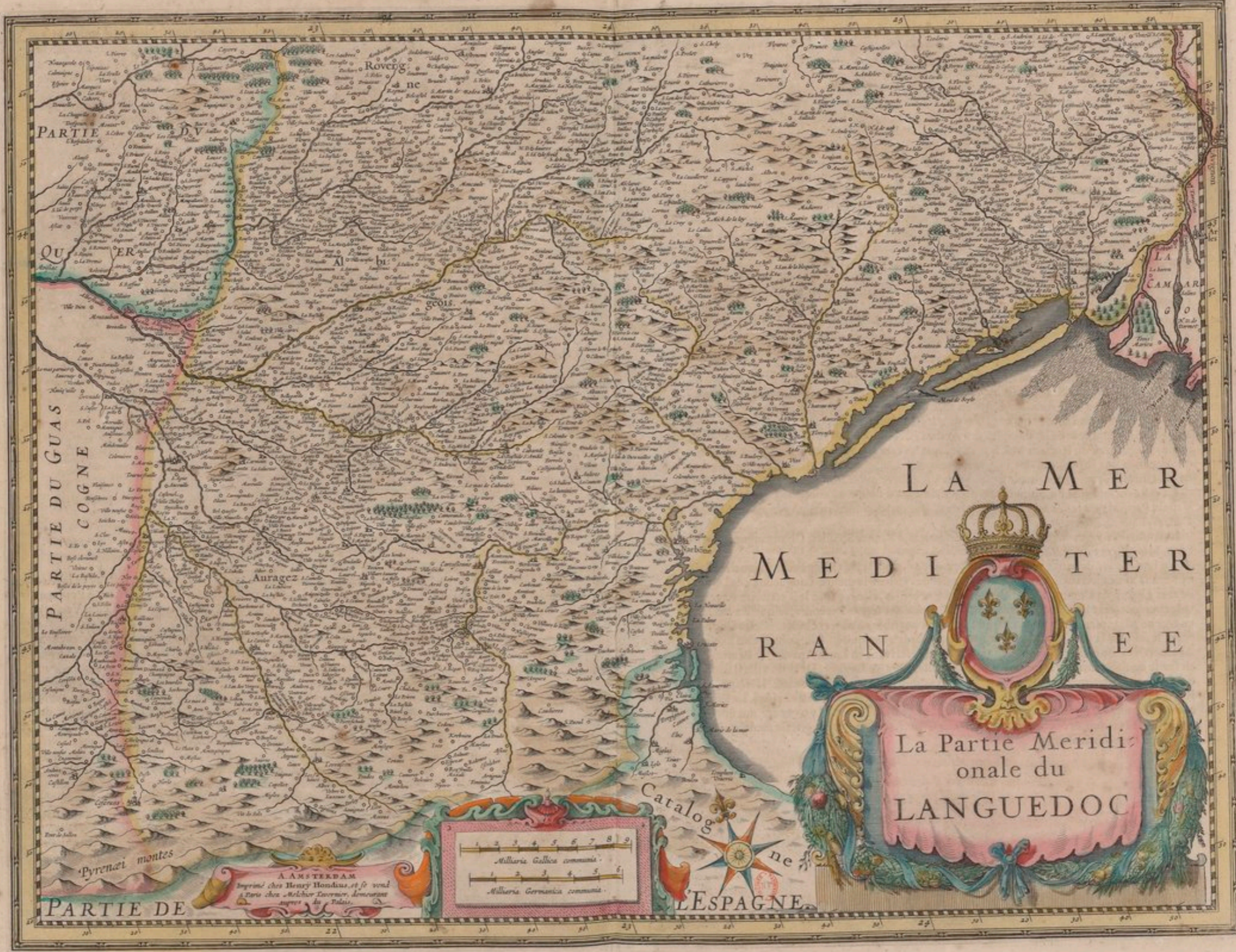
*Quis memoret, Portusque tuos, Montesque Lacusque  
Quis Populos Varios discrimine Vestis, Et Oris?  
Quodque tibi quondam Pario de Marmore Templum  
Tante molis erat, quantum non sperneret olim  
Tarquinius, Catulusque iterum, postremus Et ille,  
Aurea qui statuit Capitolii culmina Caesar?  
Te maris Eoi merces, Et Hiberica ditam  
Æquora, te Classes Libyci, Siculique profundi:  
Et quicquid Vario, per Flumina, per Freta, cursu  
Advehitur: toto tibi navigat orbe κατέπλετο.*

Sidonius Apollinaris l'a aussy celebre a la posterité en beaux vers, dignes sans doute d'estre escrits par le soing, & la vigilance du S. P. Q. Narbonnois, afin qu'iceluy reconnoisse, quelle, & en combien grande estime celle ville auroit jadis esté. Les vers sont tels:

*Salve Narbo potens salubritate,  
Urbe, Et Rure simul bonus videri,  
Maris, Civibus, Ambitu, Tabernis,  
Portis, Porticibus, Foro, Theatro,  
Delubris, Capitolis, Montis,  
Thermis, Arcubus, Horreis, Macellis,  
Præis, Fontibus, Insulis, Salinis,  
Stagnis, Flumine, Merce, Ponte, Ponto,  
Unus qui venerere jure Divos  
Leneum, Cererem, Palem, Minervam;  
Spicis, Palmite, Pascois, Tapetis,  
Solis fise Viris, nec expetito  
Naturæ auxilio, procul relictis  
Promens Montibus altius cacumen.  
Non te Fossa patens, nec hispidarum  
Obiectu Sudium coronat Agger.  
Qui quod Cesaribus ferax tuandis,  
Felix Prole Virum simul dedisti  
Natos cum Genitore Principantes.*

Par le nom de Lac Aufone entent le Rubinois, qui s'appelle aujourd'huy, l'estang de la Ru- <sup>Lacq.</sup>  
bine. Par le nom de Fleuve Sidonius, entent l'Atois, qui coule a ses frontieres. Atax e Pyreneo <sup>Fleuve</sup>  
(inquit Vibius) circa Narbonam decurrit in Tyrrhenum, c'est a dire, l'Atois (selon Vibius)  
du Pyrenees, environ Narbonne, s'espand dans le Tyrrhene.

Entre les villes Episcopales aucunes sont Metropolitaines, comme sont les chefs d'aucuns  
tres nobles villages de ceste Province. C'est ainsi, que j'appelle les champs des fauxbourgs,  
& les plus amples Jurisdicions d'aucuns villages; comme sont les Gabales, Albigeois, Ve-  
launois, Coseranois, & Albiens. La Metropolitaine des Gabales est Mimates, ville vulgaire-  
ment dite Mende de Givauldan, le chef des Albiens, est Albinge, appellée Albi selon le vul- <sup>Mende.</sup>  
gaire, le chef des Velaunois est Velay, celui des Coseranois, Coserans, la ville S. legier de <sup>Albi.</sup>  
Coserans, Cité fort recommandable pour l'Antiquité, & des Albiens la capitale est Vivarias, <sup>Velay.</sup>  
jadis Albe des Helves. Le reste des Villes, qui ne sont pas appellées Metropolitaines, sont: Nif- <sup>Coserans.</sup>  
mes. Or Nismes marque de toutes parts, tant en ses murailles, qu'en beaucoup d'autres cho- <sup>Nismes.</sup>  
ses, une esmerveillable antiquité. On y veoid un Amphiteatre non moins entier par le dehors,  
que celui qu'on veoid encore aujourd'huy a Verone. L'on dit qu'au devant de l'Amphitea-  
tre fust le champ de Mars, lequel ne plus ne moins que celui de Rome est a cest'heure, rempli  
d'edifices, & employé en autres usages. Le bastiment que vulgairement on appelle le capdueil,  
on dit avoir aussy esté Capitole, ou basilique construite par l'Empereur Adrian, en faveur,  
& a l'honneur de sa femme Plotine. La forme est <sup>επιτομήκης,</sup> quarré a la verité, mais qui s'e-  
stend



LA MER  
MEDITERRANEE



La Partie Meridionale du  
LANGUEDOC



PARTIE DE

A AMSTERDAM  
Imprimé chez Henry Hondius et se vend  
à Paris chez Melchior Levesque, Libraire  
aupres du Palais.

PARTIE DU

GUAS  
COGNE

PARTIE DU GUAS  
COGNE

Pyrenaei montes

ROUEN

AURANGES

CAMBRAY

Catalog

L'ESPAGNE

stend quelque peu en longueur. Les costés sont appuyés sur dix colonnes, le front de six, la partie qui respond au front de tout autant. Le Toict est composé de grandes pierres propre pour s'y promener a l'entour. Le Temple qui est proche du front, est encore en son entier, & de forme quarrée. Les rangs des colonnes contiennent les deux costés d'un merveilleux artifice. On void encore la les Aigles, jadis marques, & enseignes de l'Empire Romain, mais celles qui n'ont poinct de teste, furent ainsi coupees par les Goths, pour monstrier, que le corps de l'Empire Romain estoit sans teste. Aux murailles de la vieille Ville, y a un ancien bastiment en une vallee, qui estant proche d'une fontaine est appellé Touremagne, c'est a dire, comme aucuns pensent Tour Romaine, ou bien Tour grande. Elle est composée de petites pierres, & icelles quarrées. La mesme on veoid aussy a la Porte appellée la Couronne, une colonne ou sont plusieurs anciennes statues, & aucuns Epitaphes de divers Anciens de meilleure estime, & reputation, Icelle est aussy embellié, & ornée des nativités des Empereurs Domitien, & Antonin le Pie philosophe, & autres. La fontaine qui vulgairement est ainsi appellée des habitans, on doute, si c'est celle qui est vantée par Aufonius, ou bien une autre, qui des prochaines collines de la ville se rendoit dans la Ville, & qui maintenant ne soit plus.

*Pont du  
gard.*

A trois mille de Nismes est un Pont, qui s'appelle communement le Pont du Gard, ayant trois arcs, ou voutes d'une grandement merveilleuse façon, le premier desquels donne passage a hommes, & bestes, & l'autre soustient le conduit de l'eau. Entre le Temple de S. Privé, & Remolin se voyent les vestiges de l'Aqueduc, par lequel, les Romains amenoient l'eau dans la Ville.

*Vsets.  
Monspe-  
lier.*

Après Nismes s'uyt la ville d'Vsets, autrement Vtica, & Vzets: Lodeut Leva: S. Pont de Tomieres, Alet & Montpellier: Mons-Pessulanus, ville située en une petite colline a dix lieues de la Mer Mediterranee, & qui jouyt d'un air tres bening & salutaire. Rien de plus plaisant que la ville, Rien de plus courtois, que les habitans, Rien de plus fertile, que ce Territoire, ou plus abondant en simples, ou herbes medicinales. Ce qui a principalement incité les Medecins a y establir, leur siege, & domicile, & a y enseigner avec celebrite & louange la Medecine, car la ville a une Academie, qu'on diét avoir eu son commencement, environ l'an C I O C X C V I, ou a tout le moins, alors que les Sarrazins, ayants esté chassés d'Espagne, la Medecine; ensemble avec les disciples des Arabes, d'Avicenne, & autres, fust transportée en icelle. L'autorité du Recteur y est si grande, que les Estudiants, sont obligés, pour quelque occasion qui se presente, de l'accompagner par honneur. Ce que non sans grande perte de ses estudes, & ensemble de plusieurs heures se plainct avoir trop souvent faiét Rebuffus.

*Beziers.  
Pamiers.  
Castres.  
Beaucai-  
re.*

En ceste mesme ville y a plusieurs Colleges, le plus celebre est celuy du Pape, fondé par Urbain Pape. Après icelle s'uyt encore Beziers, Biteræ Septimanorum, Agde, jadis Agatha, Castres, Pamies, Mirepoix, & autres.

*Aigues-  
mortes.  
Foix.*

Les moindres villes sont Beaucaire, Aiguesmortes, Piseaux, S. Gilles, Chasteaugarry, Lufignen, Monteignac, Millant, & autres.

Au Languedoc depuis peu d'années en ça a esté adjoinct la Duché de Foix. Laquelle estoit cy devant annexée a la Guyenne. Elle a du costé de l'Orient le mesme Languedoc, de l'Occident le champ de Commenges, par ou est le Septentrion, elle regarde le Territoire Rivense, vulgairement, de la Riviere, le costé de Midy est fermé des monts Pyrenees, lesquelles rendent ce Duché autant fertile en fer & charbon, qu'il est horrible en autres choses. Ceste Duché a prins le nom de la ville de Foix, grandement celebré en antiquité. Elle contient un Evesché Apamois, la ville est appellée du commun Pamies, s'escrivant en Latin Apamia, & Pamia, qui est sur le coulant des fleuves, ordinairement appellés Lers, & Lagiere. De ceste ville il semble, que le Concile Epaunois ait prins son appellation, qui fust tenu sous Gelase I. Pape, & le Roy Sigismond. Car tous les Evesques, qui s'y trouverent, estoient de cest environ. Le Synode aussy d'Espaune est citée en la premiere distinction des Decreets 16. Il y a encore aucunes autres villes, Saverdun, & Maseres, Domiciles des Contes. Ceux la errent grievement, qui mettent icy le siege des Elufatois.

*Pamier.*

Le Dioceſe de  
**S A R L A T** ,  
 contenu dans la Province de  
**P E R I G O R D .**



**P**ETROCORIUM; *Civitas Petrogoriorum*, eſt ainſi appellé dans les memoires des provinces de France, vulgairement nommé le pays de Perigord. Il a pour limites du coſtè du Septentrion le Limouſin, de l'Occident la Sainctonge, du Midy la Gascogne, & de l'Orient le Quercy & l'Auvergne. Eſt ſitué dans un pays pierreux, montagneux, & plein de bois; fort fertile en Châſtaignes, & pour la nature des lieux heureuſe en diverſes ſortes de vins: Il n'eſt point ſubject aux maladies a cauſe de l'air ſerain & ſain: tres commode aux Eſcoliers, pour arboriſer, & grandement abondante pour la quantité des ſimples, des mines d'argent, des ſources des fontaines, d'eſquels les medecins trouvent pluſieurs paſſer par des veines de ſouffre.

Les habitans (que Cæſar appelle *Petrocorios*, Pline *Petrogores*, & Sidonius liv. 7 Esp. 6, *Petrogories*, & dans ſon 8 liv. Epiſt. 11, *Vefunniques* de la ville Metropolitaine *Vefunna*) ſont gaillards, ſains, de longue vie, contens de peu, affables, & grandement propres a toutes bonnes & honeſtes actions, aux lettres, aux armes, & a toute ſcience mechanicque. De nobleſſe ancienne, douce & humaine, ſe diſans de l'origine des Franks, qui ſont entrez les premiers en France. Les femmes ſont belles par excellence, ſimples, & non addonnees au luxe, les meres de familles bonnes & modeſtes, & ennemies de la pareſſe.

La principale ville eſt vulgairement appellée *Perigoux*, que Ptolomée appelle au liv. 2, chap. 7 *Petrocoriorum*; dans Antonin *Vefuna*; les tables itineraires *Vefonna*: Aimoin *Petrogoricum*: Les auteurs & Eſcrivains Latins l'appellent aujourd'hui *Perigordium*, & *Periguria*. L'Inſcription qui y eſt encore a voir parle ainſi de *Vefuna*:

*Tutele Aug.*

*Vefunna*

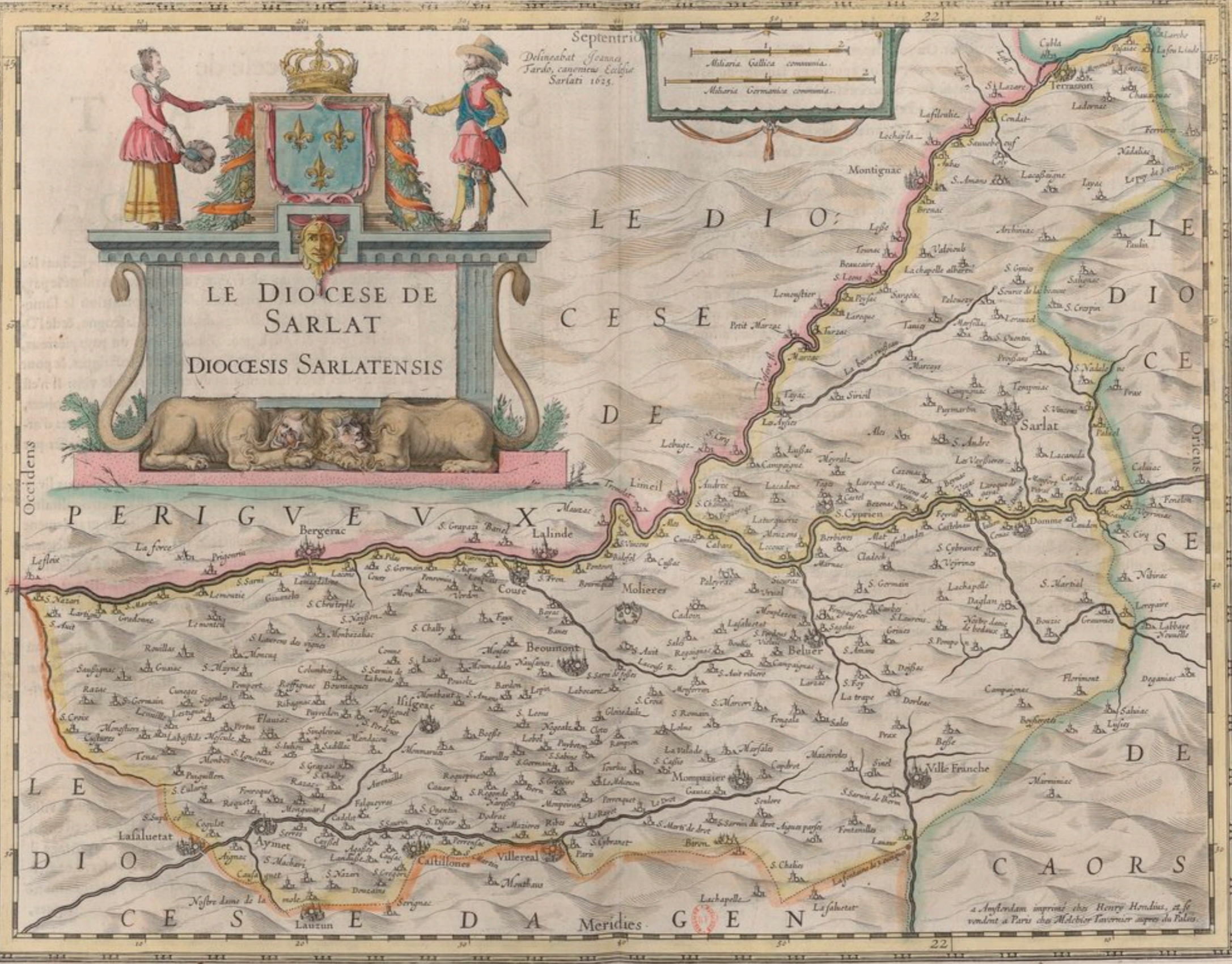
*Secundus*

*Sottid. S. D.*

Il eſt vray ſemblable qu'elle a eſtè autrefois appellée *Vefunna*, d'autant que la ville eſt diviſée aujourd'hui en deux, a ſçavoir la vieille & nouvelle ville; laquelle eſt encore appellée maintenant de l'ancien mot *Vefune*; & des habitans *Viſune*: d'avantage il y a auſſi une fort vieille tour, que l'on voit encore aſſez entiere, qui conſerve ce meſme mot. Or elle eſt ſituée dans une plaine environnée de tous coſtez de petites mon-



Septentrio  
 Delineabat Joanaes  
 Tardo, canonicus Ecolie  
 Sarlati 1625.



a Amstelredam imprebit chez Henry Hondius, et se  
 vendent a Paris chez Melchior Tavernier apres du Palais.

tagnes, qui rapportent du vin tres excellent. On voit encore du coſtè du Septentrion de la ville les ruines exceſſives d'un Amphiteatre ; qu'on appelle en langage du pays *les Rolphies*. Ils les nomment auſſi *la Cacarotà* avec un accent ſur la derniere lettre, qui ſignifie le nombre plurier. Elles ont d'eſtendue xxx toifes en longueur, & xx presque en largeur, elle eſt de meſme travail, ouvrage, & mariere que la Tour *Vesuna*. On montre des caves qui ſont au dedans, ou les beſtes farouches & ſauvages eſtoient enfermées pour le plaſir du peuple. Les montagnes proche de la ville ſont aigres & aſpres, ſentant l'alun. Ceſte ville eſt un Eveſché, & auſſi celle qu'on nomme vulgairément *Sarlat*, la Prelature duquel a eſté oſtè a celui de Perigueux, ainſi que j'ay dict par cy devant. *Bergerac* eſt honoré d'une Cour preſidiale. La ville de *Riberac* porte le tiltre de Vicomté. *Nontron* ſ'eſt annoblie a cauſe de la dignité de Baronie, ayant une fortereſſe imprenable. *Lunel* eſt ſitué ſur une roche proche la Dordone : les Seigneurs duquel ſont deſcendus de l'illuſtre nation de Tours. *Biron* eſt une ville limitée entre les Limofins & Angevins. La petite ville de *Barthome* contient ſoubs ſoy une forte riche Abaye, outre pluſieurs autres qu'il y a. Le village de *Marsac*, a une fontaine qui a ſon flux & reflux comme la mer. Enfin la ville qu'on appelle *La Roche*, a une caverne ſous terre large & ſpacieuſe, de laquelle on tire de la terre rougeaſtre, de la meſme couleur & vertu qu'un Bolus, que les medecins appellent *Armeniac*. On montre une caverne qui n'eſt pas beaucoup eſloignée de la ville de *Miramont*, que les habitans appellent *Le Puzeau*. Ceux qui y ſont entrez ont accouſtumé de raconter des merveilles: diſant qu'elle ſ'eſtend ſous terre 5. ou 6. lieues, y ayant de fort belles ſales & chambres, ornées & tapiffées de pierre marqueteès, des autels, & des Peintures en pluſieurs lieux, montrant auſſi les veſtiges de toute ſorte de beſtail ; des fontaines & des rivieres, l'une deſquelles eſt fort rapide & a plus de 100 pieds de large, & d'une ſi admirable profondeur, que perſonne n'oſe pas le paſſer outre, encore que la terre de l'autre coſtè de la rive paroiffe grandement. On n'y oſe entrer qu'avec pluſieurs de compagnie, grand nombre de flambeaux & lanternes allumées qui eſclairent, & bonne proviſion de viandes cuites. On afferme que ceſte cave ſous terrain n'a point d'autre lumiere que celle de l'entrée.

Les lieues ſont grandes en ceſte contrée, & commencent au bourg de Roffignac.

Autres  
villes.  
Sarlat.

Bergerac.  
Riberac.  
Nontron.

Lunel.

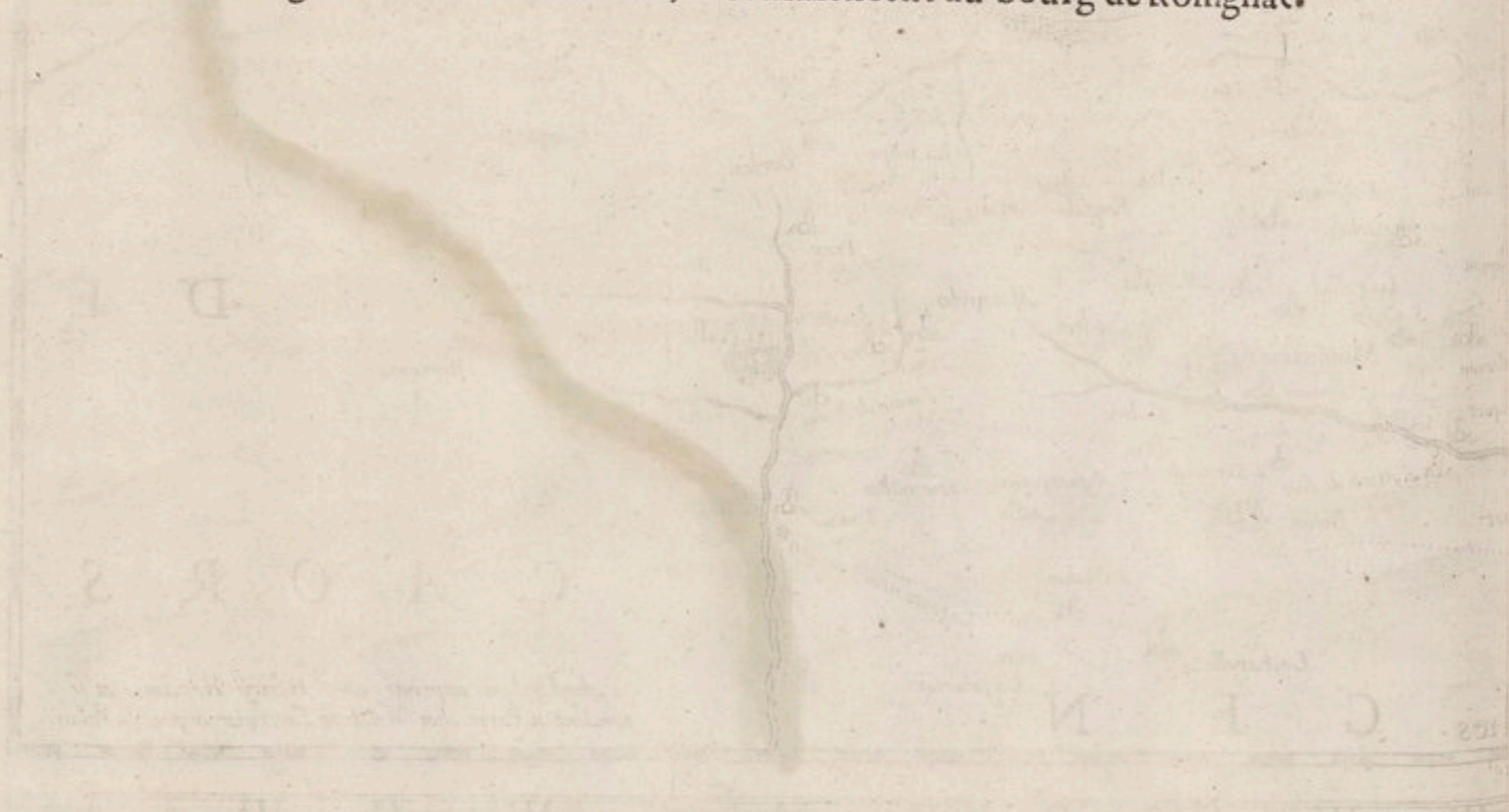
Biron.

Barthome.

Marsac.

La Roche.

Cave ſous  
terrain  
à Miramont.





T E R R I T O I R E  
**B O V R D E L O I S,**  
 Pays de  
**M E D O C,**  
 Et la Prevosté de  
**B O R N.**



**P**TOLOMEE constitue les Vascons en l'Espagne Tarraconnoise, en France il n'en recognoit aucuns: en leur place mettant les *Bourgeois Vibisques*. Mais maintenant, il y a des Gascons en France, & si retiennent ils le nom ancien, ceux qui sont appellés Basques, sont voisins des Cantabres. Adjourdhuy donc toute la Gascogne est située entre Bajonne, & Bordeaux, & en icelle sont les Aullés, Tarusatois, Lectorois, Bigorrois, Nitiobregeois, la cité desquels Agen, Commenges, Garotes, & Elufates. Le champ est en la plus grande partie fertile, singulièrement en vin, la ou la glebe est respondante au Ciel plus favorable: La principale ville en icelle est Burdegala, aujourd'hui Bordeaux. Le Testament de Charle-magne l'a nombre entre les Metropolitaines de l'empire Romain. Elle est située au bord de la Garonne qui est vers les monts Pyrenées, ou qui vise l'Occident, l'autre costé de la rive surgit en collines tresplaisantes, parsemées de diverse sorte d'arbres, principalement de vigne. En icelles est un lieu qui regarde la ville & le Midy; singulièrement célèbre pour une ancienne boscage de Cypriers, qui a grand peine maintenant contient sept arpents de terre. Iadis il fut plus grand, qu'il n'est a present. Et estant la Cypre un arbre assés rare en la France, de la vient, que les Bourdelois s'en glorifient d'autant voire mesme que ja depuis anciennement ceste coustume a duré jusques a nos temps, que tous ceux qui ont a transporter vin de Bordeaux ne peuvent s'en partir qu'ils n'ayent receu au preallable un rameau de Cypre de la main du Magistrat, pour lequel avoir chascun navire paye une drachme, & les deux septiesmes parties d'une autre. Il n'est pas loing du bouche de la Garonne (dict Strabon) que l'Ocean, fait comme un lac, qui souffre le mesme flux & reflux que l'Ocean: Ce que le mesme Aufone Bourdelois assigne clairement, lors que par un docte vers, il loué sa patrie. Du Climat d'icelle, & de la qualité du Terroir le mesme Poëte chante en ceste sorte:

*Burdegala est natale solum, clementia cali  
 Mitis, ubi & rigua larga indulgentia terra,  
 Ver longum, brumaeque breves, juga frondea subsunt.*

La ville a esté aussi quelque fois aggrandi & amplifiée de circuit, notamment environ l'an 1100. Il y a à Bordeaux une rue non ignoble entre les autres, surnommée des Loups, l'incurfion desquels en la ville escheut en l'an 1020. Il y a aujourd'hui deux fameuses Eglises Collegiales, l'une desquelles est Metropolitaine: xii Parroisses: huit Convents des Moines: un des Vierges sacrées, & un college des Iesuites, qui fut institué, l'an 1610. par le soing & liberalité de François Boulonois Conseiller de la dicte ville. Le Palais qui est appellé Galien, semble avoir prins nom de Gaius Auguste. Tristes sont & petits les residus du jadis celebre Amphitheatre. Il estoit environné de six murs, comme remarque Vinetus, tefmoin oculaire, & y avoit d'intervalle de l'exterieur, qui pourtant surmontoit tous les autres en hauteur, a la plus petite interieure, huitante six pieds, selon qu'on a peu mesurer des monuments a demy rompus. La longueur du milieu de la place, qui avoit de toutes parts chascune de ses portes estoit de ccxxiv pieds, la largeur de cxi. Le Palais, qui estoit appellé de la Tutele estoit hors l'enclos de la ville, mais plus pres de la Garonne, & aupres de la fosse, qui munissoit le costé Septentrional de la ville, & estoit selon qu'escriit Aufone distante des murailles de Bordeaux quatre cents pas, pour le moins, enfin la ville ayant esté aggrandy de ce costé la, il a esté enclos dens icelle. Quelques uns pensent que ça esté un Temple ouvert, & selon la marque mesme du nom, le Temple du Dieu Tutelaire, *Podium Paulini*, vel *Puy Paulin* tient son appellation de Ponce Paulin disciple d'Aufone de l'illustre famille des Paulins, & Leontins, auquel Sidonius escrivit un vers touchant le Burgeois. Aufonius chante qu'il y eut jadis une havre au milieu de la ville.

*Per mediumque urbis fontani fluminis alveum,  
 Quem Pater Oceanus refuso cum impleverit aestu,  
 Adlabi totum spectabis clasibus aquor.*

Mais maintenant il n'y reste aucune trace de ceste havre: si ce n'est a la bouche du Peuge petit fleuve, a l'un & l'autre costé duquel sont deux tours fort haultes, par lesquelles jadis la chaine, qui se void encore, estoit portée aupres la porte de la ville, qui s'appelle *du Caillan*. Aujourd'hui n'aucun port entre dans la ville de Bordeaux, veu que toute la Garonne sert a la place d'icelle. Or touchant la fontaine *Divone*, aujourd'hui totalement tarie, & espuisée, le mesme chante:

*Salve fons ignote ortu, sacer, alme perennis,  
 Vitree, glauce, profunde, sonore, inlimis, opace,  
 Salve urbis genius, medico potabilis haustu  
 Divona, Celtarum lingua fons addite Divis,  
 Non Aponus potu, vitrea non luce Nemausus  
 Purior, aquoreo non plenior amne Timaeus.*



PARTIE  
DU PAYS  
DE SAÏN  
JONGE.

LA  
CHALOSSE

LES LANDES  
DES  
BOVRDEAUX

LE PAYS DE  
MEDOC.

Le haure  
d'Arcachon

PREVOSTE  
DE BORN

LA MER AQUITANIQUE

TANIQUE

BOVRDELOIS.  
PAYS DE MEDOC.  
ET LA PREVOSTE  
DE BORN.

Milliaria Germanica communia.

Lieves de Gascongne

Evert Symons  
Hamburgi delat sculp.

Amstelodami excudit  
Jodocus Hondius.

Nul pays en France est si abondant en vins, & si genereux vulgairement dictz *Vins de Grave*. *Grave* signifie du sablon & terre sablonneuse. Orle Terroir qui est au dessous de la ville, auquel ce tres excellent vin croist, est appellé *Grave* pour autant qu'il est tout sablonneux. Il y a encore d'autres vins, le *Lermont*, & de la *Bastide*. La Garonne coule aux murailles de la ville, & ressent le flux de la Mer L. mille pas par dessus icelle. Il laisse a part la Peuge, & la Diuise, fleuves de peu d'importance. Les Magistrats, qui vulgairement sont appellés les Jurats, administrent la Republique, avec le Premier du Senat, qui est appellé le Majeur ou *Maire*. Les dictz Jurats estoient jadis trois cents en nombre, & vingt quatre, de la en apres, selon le nombre des regions dependantes de la ville douze. Il est siege du Parlement royal, qui y commence a l'an M C C C L I, le 12 de novembre, auquel jour il fut juré sur les loix, a la façon du Senat Parilien, & ordonné que d'iceluy Parlement les Provinces de Bordeaux, Vafatois, Agennois, Condois, les Landes, d'Armenois, de Quercy, de Limogeis, du Perigort, d'Engoulesme, du Saintongeois, & de la Rochelle, dependroyent & demanderoient leur droict, & Iustice. Toutesfois en apres les Provinces d'Armenois, de la Rochelle, & la plus grande partie du Quercy en furent separées. Icelle fut jadis siege Episcopal, mais aujourd'hui Archiepiscopal, & reluisante de la dignité Metropolitaine. L'Academie Bourdeloise fut erigée, a la façon de celle de Tolose, par le rescript d'Eugene souverain Pontife, approuvée, & ornée de divers privileges par Louys Roy des François l'an M C C C C L X X I I. Le College de Guyenne est appellé *καλλογον*. Les Bourdelois obtindrent de Charles I x le droict des foires, lesquelles ont accoustumé d'y estre librement tenues a la façon de celles de Lyon, aux mois de Mars, & Octobre durans xv jours. Il n'appartient pas a un Cosmographe, mais bien a un historiographe, de raconter les gestes des Bourdelois. Je diray seulement cecy: sçavoir que *Tetricus* un des xxx Tyrans, sous Galien, de President de la Province, qu'il estoit, y fut fait Empereur, & y print la pourpre, qui estoit crime de leze majesté. Ayant esté souvent gastée & destruite par le fer, & le feu, des Vandales, Goths, Sarrazins, & Normans, elle a perdu ceste beauté, & splendeur, qu'Aufone luy attribue. L'an M C C C C L X X I X fut faite une societé entre *Bordeaux* & le *Bourg*: afin que Bordeaux comme la principale Presidast au Bourg, & au reste des villes de la Province, & de la est venu qu'il a esté inviolablement observé, jusques au dernier jour de l'Empire Anglicain, que pressés de la guerre, le Majeur, & les Jurats Bourdelois, eslieroient quelques uns du nombre des Cytoiens, pour Gouverneurs, & surintendants des villes, & champs de la Province de Bordeaux. Et cecy a esté la cause, que les villes de Blaye, Bourg, Libourne, Temple de Sainct Emilian, Chasteau, Cadillac, & le fane de S. Macaire, ont esté appellées les fillettes de la ville de Bordeaux.

Blavia, vulgairement Blaie, est une tres forte ville a la droicte rive de la Garonne, distante 12 lieues de la bouche d'icelle, & sept de Bordeaux. Ceste ville a des gardes & sentinelles perpetuelles, de jour & de nuit, avec grand soing, regardants par toute la Garonne alentour, que s'il arrivoit que quelques navires de guerre ennemies vouloient passer, ils les empeschassent a coups de canon, autant qu'ils peuvent estendre au large de la Riviere, qui la contient bien deux mille & deux cent pas.

Liburnia, selon le vulgaire Libourne, située au confluence des fleuves Dordogne, & Lilius, on liét l'avoir esté souvent siege du Parlement de Bordeaux, les Metropolitains estans affligés de la peste. Icelle ville est assés nouvelle, veu que devant Froissard aucun n'en fait mention. Il est son structure, environ le temps de Philippe le Beau roy des François, par les auspices, d'Edouard roy d'Angleterre, & duc de Guyenne, qui par son diplome de l'an 1309 (qui se retrouve escrit en François & Italien, chez Vinetus, a l'epistre v i d'Aufone) eslargit & octroya le droict de College, & de ville, aux habitans de Libourne: de façon, qu'il est croyable, que les murailles de Libourne estant faites, Les Condois plus proches, vindrent habiter dans icelle: & par ainsi, le commencement, & l'accroissement de ceste ville, fut le delaissement, & manquement du Port de Condé. Car aujourd'hui un peu par dessus Libourne, du long de la Dordogne, il y a les marets, & pasturages, qui retiennent encore a present le nom des Condés, & jadis en ce lieu y avoit Port & ville: la ou a present il n'y a que les seules reliques des vieux fossés.

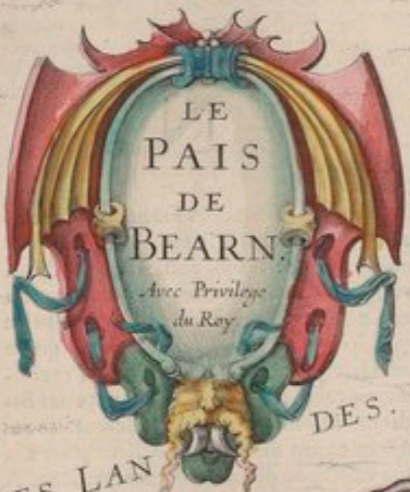
Or il y a encore en la Senechaussée de Bordeaux des Territoires, que vulgairement on appelle *Terre entre deux Mers*, & sont *Medoc*, *Buch*, & *Fronsac*. La terre d'entre deux Mers, autrement dicte *le Pays d'entre deux Mers* est un pays tres abondant entre la Garonne & la Durance grands fleuves, lesquels a cause de leur grandeur sont appellés Mers des habitans du pays. On conte entre les villes d'icelluy pays, le Faune de S. Macaire, & Libourne, avec les autres, qui dependent du Parlement de Bordeaux. *Medocum* l'habitation des Medules, vulgairement *le Pays de Medoc* comprend toute la terre qui est entre Bordeaux l'Ocean, & la Garonne, qui coule dans iceluy. Le champ de Medoc, n'est presque autre chose que sable, fort enfoncé a l'entour des marais, subject outre mesure aux inondations des eaux, de façon qu'il n'est pas merveille, que le rivage du pays se perd tous les jours, & que les Medules foyent petit a petit ensevelis, & accables de la Mer. C'est ainsi que la s'est perdu le Promontoire Curien, duquel ailleurs, il est parle, & la memoire duquel il semble se garde encore en l'escueil, que vulgairement on appelle Cordan, lequel estant proche de la Mer de Medoc, & mesme sur le bord de la Garonne, soultient le *φάρος*, ou une fort haulte tour, distante du coing proche de Medoc, environ cinq mille pas, duquel asseurement il a esté autrefois une partie. En la mesme façon illec s'est perdu *Νεσιπυργος*, ville selon Ptolemee des Bourgeois Vibisques: *Novioregum* peut estre appellée par Antoninus, les ruines de laquelle on dict encores la paroistre entre les sables, les flots se reculans arriere. Medoc est aussy abondant en arbres, qui portent Poix, & Resine. Au pays de Medoc est conjoint *Buscium* aux naturels *le Pays de Buchs*, portant tiltre de Principauté, semblable au pays de Medoc, quant aux sables, & arbres de pois de rafine, &c: *Fronsaca* le pays de *Fronsac* celebre par son tiltre de Marquisat, tire son nom du chasteau & villette de Fronsac, que Charlemagne a balti, en ce temps quand il fist la guerre a Hunolde Duc d'Aquitaine.

L A  
P R I N C I P A U T E  
D E  
B E A R N .

**L**ES Principautés de France, exempts de l'obeissance des François, sont celles de Bearn, & d'Orange. Le Bearn, a esté tousiours séparé de la dition des François, & s'a maintenu en mesme droict, que le Royaume mesme, c'est a scavoir avec tiltre de tres bon & tres grand, mais il a esté comme accru au Royaume de France, alors que le tres Chrestien Henry, Roy de Navarre, print le sceptre du royaume de France, par droict de succession. De l'etymologie d'icelluy, on rapporte plusieurs choses frivoles, lesquelles j'obmets a raconter. Le Bearn est situé aux racines des monts Pyrenées, entre les territoires, & les pays des Bigorrais, Bajonnois, & autres peuples finitimes. Il est divisé en deux parties: l'une desquelles environnée des montagnes contient la ville d'Oleron, l'autre occupée des vallées, & lieux plats a la ville *Lescaur*. Le naturel de ce pays, tant ez monts, qu'aux vallées ou plaines, y est merveilleux. A grand peine trouve on la une ville, ou village, qui n'a quelque chose de singulier: la principale partie est abondante en millet, lin, chaisnon, desquelles choses les habitans font un grand trafic: Il est aussy autant heureux en froment, fort riche en pasturages, & en bestail, d'ou en sort une incroyable abondance de beurre, & de fromage. Il est en outre surabondamment remply de chevres, lesquelles y sont nourries sans aucun travail, es montaignes & jardins, sans aucun dommage ou detrimement des fruiçts, & des plus tendres arbres. Il n'a pas aussy manque de vins. Produisant le vin noble, qu'on appelle vulgairement *Jurancon*. Il y a des bains par tout, & des Estuves les plus belles, qui soient en toute l'Europe. Les habitans sont d'un grand & relevé courage, forts & vaillants: versés es armes: civils, & esloignés de toute simulation: affables, & entierement courtois: rusés toutesfois, & subtils, diserts en leur langage: grands amateurs de la liberté: Ils jouissent de grandes exemptions, & privileges. Tous sont desireux & affectent la noblesse: ceux qui sont vrayement nobles, tendent plustost a se bien & vaillamment porter, que d'estre mollement, & richement vestus. Parmi eux tiennent le premier rang, les Illustres familles, lesquelles ils disent avoir leur origine des Cantabres, *Grammontins* & *Lusses*. *Mirens*, *Iadre*, *Monens*, *S. Colombe*, *Esgnalabagne*, *Coderch*, *Navailles*, *Castelnaud*, *Maseres*, *Luz*, *Suz*, & autres portent tiltre de Baronnie.

La Liste des Princes de Bearn est ainsi rapportée.

- 1 Gaston fils de Guillaume Moncada Espagnol, le premier Prince des Bearnois, ayant espoufé Marthe, fille, & unique heritiere d'Esquibate Comte des Bigorrais, acquit a son gouvernement le Comté des Bigorrais.
- 2 Marguerite fille de Gaston, femme de Roger Bernard, Comte de Foix, succeda heritiere a son Pere, & fust Prince second, joignit ensemble les Seigneuries & maisons de Bearn, Bigorre, & Foix.
- 3 Gaston second, Prince III de Bearn, Comte de Foix & de Bigorre. Sa femme Ieanne fille de Louys François, Comte d'Ebourois.
- 4 Gaston III, quatriesme Prince de Bearn, eut pour femme Eleonore Comingeoine, fille du Comte de Comminges.
- 5 Gaston IV, cinquiesme Prince de Bearn, grandement loué par Froissard, eut pour femme Agnes, sœur de Charles Roy de Navarre.
- 6 Matthieu, Viconte de Castelbon, successeur de Gaston quatriesme, VI Prince de Bearn, sa femme Ieanne d'Arragon, *deuaise*.
- 7 Isabelle, les masles manquans, succeda a son frere Matthieu, VII Prince de Bearn.
- 8 Iean, VIII Prince de Bearn, Conte de Foix, & Bigorre, Seigneur de Moncade, eut deux femmes, Marie de Navarre, sans enfans; [les autres l'appellent Agnes] & Ieanne d'Aubrette.
- 9 Gaston V, Prince de Bearn IX, Conte de Foix, &c. Femme d'iceluy Eleonore, fille de



LES LANDES

BAYONNE

Basques.

LES FRONTIERES

DE NAVARRE.



PAR-TIE DU GUASCOIGNE.



SOVLE.

Everet. Symons z. Mances. veldt sculp.

- Iean Roy de Navarre, laquelle estant vefve, apres le decés de son Pere, jouyt de ses biens.
- 10 Gaston VI, Prince de Bearn X, mourut devant ses parents, & pource il n'obtint pas le royaume de Navarre, sa femme fust Magdaleine, fille de Charles VII Roy de France.
- 11 François Phœbus, Roy de Navarre XXIV, successeur de son ayeule Eleonore, Prince de Bearn XI, mourut l'an c15 cccc xxci, sans enfants. Est ensevely en la ville de Lescar.
- 12 Catherine Roynne de Navarre XXV, Prince de Bearn XII, Conte de Foix, &c. Maria le fils de Iean Alain le grand, Gouverneur d'Aubret, & luy apporta le royaume en douaire. Iceluy ayant prins les armes contre Iules II Pape pour la deffence de Louys XII Roy de France, banny par iceluy, perdit quasi tout le Royaume de Navarre, qui fust occupée par Ferdinand Catholique Roy d'Espagne.
- 13 Henry Albretain, roy de Navarre XVI, Prince de Bearn XIII, Conte de Foix, &c. Deceda c15 l5 LV. Sa femme fust Marguerite Valoise, fille de Charles, Conte d'Engoulesme, sœur de François premier roy de France, vefve de Charles d'Alençon.
- 14 Ieanne Albretaine, roynne de Navarre XXVII, Prince de Bearn XIII, Conte de Foix, &c. Fust promise en mariage a Guillaume Duc de Cleve, mais mariée par la dispensation du Pape a Antoine de Bourbon, Duc de Vendosme, qui succeda au royaume de son beaupere. Elle mourut a Paris c15 l5 LXXII, aagée de XLII ans, quelques jours devant les nopces de son fils.
- 15 Henry de Bourbon, Monarque des Gaules (successeur d'Henry III) XXVIII Roy de Navarre, Prince XV de Bearn, Conte de Foix, &c.
- 16 Louys XIII Roy de France, & le XXIIX de Navarre, Prince XVI de Bearn, aujourd'hui regnant.

En fin la Metropolitaine de Bearn est *Castrum Palum*, qui en vulgaire est *Pau*. Icy est le siege des Princes, & le somptueux edifice, basti par Henry Albretain, Roy de Navarre, ayeul maternel d'Henry IV. La mesme le Tribunal Bearnois a esté institué par le mesme Henry & la Cour souveraine de toute la Principauté, la ou tous les affaires sont decidés, selon les Loix, & coustumes du pays.

Soubs ce Tribunal ou siege y a deux Eveschés; a la Metropolitaine des Offois suffragants, *Lascariensis & Oloriensis*. Le Lascarien est ainsi appellé, de la ville Lescar, jadis le domicile des Princes, qui en apres luy prefererent le *Castrum Pau*. En la ville Lescar est ensevely, François Phœbus, Prince XI de Bearn, qui fust successeur d'Eleonore son ayeule, au royaume de Navarre appellé Oleronois de la ville que vulgairement *Oleron*, posé au hault d'une montaigne. Il est appellé *Iluro* en l'itineraire d'Antonin, du chemin qui meine de Cæsar Auguste en Bearn. Le V Concile d'Orleans faiët mention de l'*Evesque d'Oleron*.

Il y a encore d'autres villes de moindre importance; comme *Orthes*, au fleuve *Gaven*, ancienne habitation des Contes de Foix, & des Princes de Bearn. Iadis il fust appellé *Benearnum*, (d'ont la Principauté a prins le nom) selon que remarque sur Aufone Iosephe Scaliger, au livre 2. chapit. 7. Il est faiët mention de Bearn, chez Gregoire de Tours, au livre 9. *De civitatibus* (diët il) *Burdigala, Lemovica, Cadurco, Benearno, & Begorra, quas Gailefuindam, germanam Domine Brunihildis, tam in dote, quam in Morgonegiba, hoc est, matutinali dono, in Franciam venientem, certum est adquisivisse, &c.* Il y a aussy la *Morlaix*, *Morlesium*, ou on bast de la monnoye: & *Navarrins*, d'ou semble estre forty le nom de Navarre, ville qui est au pied des Pyrenées, bien munie, par le commandement, & ordonnance tant d'autres, que d'Henry premier Roy de Navarre. *Serrance* située en la montaigne, la derniere ville de France vers les Espagnes.

Prochaine de Bearn est la *Bigorre*, siege des Bigorrais, lesquels Aufone appelle Bigritains: elle est située entre les Bearnois, & les Comingeois, pays aspre, venteux, & froid; *Tarbe* est icy la ville capitale, siege Episcopal, asses grande vers le fleuve d'Adurre, amplifiée quelque fois, & aggrandi de circuit. Car elle est composée, de quatre distinctes petites villes. Le reste des villes des Bigorrais sont aujourd'hui *Trie*, *Ravasteins*, laquelle appellation semble prendre son origine d'Allemagne, les autres sont, *Maubourget*, & *Baigneres*, ou sont les Thermes ou Bains de soulfre fort salutaires, les fontaines desquelles sont posées es collines voisines.

# L'ARCHEVESCHE DE LION.



L'ARCHEVESCHE & Senechaussée de Lion est limité de la Bresse vers le Septentrion, & du costé d'Orient de la Savoye, vers le Midy elle a le Daulphiné & le Languedoc, & pour l'Occident le Forest & l'Auvergne.

Les *Segusiains* ont eu autrefois leur domicile en ceste contrée. Ainsi sont ils appellez de Pline, & d'une vieille inscription, que Ptolemée appelle *Σεγυσιανοί*, & Strabon *Σαγυσιανοί*: (& au mesme en un autre lieu ils les appelle vicieusement *Εγυσιανοί*) ou ainsi que d'autres escrivent, *Secusiains*; Cæsar les surnomme *Sebusiains*, & si on doit adjoûter foy a Hermolaus Barbarus lequel dit que ce mot de *Secusiains* est gravé sur une vieille pierre. Le tres docte Scaliger rapporte qu'il se nomme aujourd'hui le pays & senechaussée de Lionnois, comme c'est autre au pays de Commingeois sur la Garonne. Mais tout le pais de Forest, comme l'on le nomme aujourd'hui, est contenu dans la contrée

des *Segusiains*, & se trouve une vieille inscription dans la ville de Furs, en laquelle il est fait mention du Marché des *Segusiains*. Car le pays de Forest est pris du mot *Forus*, la ville mesme s'appelle *Furs*. Villarnous dit que les *Segusiains* sont ceux de Bresse; & P. Saniullian les *Forestiens*; A. Ortelius les *Lionnois*. Philibert Pingon croit que les *Sebusiains* sont ceux de Brixie & de *Baugiac*; Pinet & Viginere, le pays de Bresse & Bressants; qui est ceste partie de Savoye que Scudus appelle aujourd'hui *Bourg en Bresse*: Dalechamp dans son grand herbier les appelle *Sebusiains de Bugey*: enfin Marlian a ceste opinion que les *Secusiains* sont ceux qui s'appellent ordinairement *Bellay*. Or je laisse maintenant a rechercher a d'autres si les *Segusiains*, *Secusiains*, & *Sebusiains* sont diverses nations. Pline appelle les *Segusiains francs & libres*, & Cæsar les nomme *subjects & vassaux des Æduois*, & les premiers de dehors la province.

Le chef de ceste contrée est la ville de *Lion* situé où se vient rendre l'Arar avec le Rhosne (*κατὰ τὴν συμβολὴν τῆς πρὸς ποταμῶν καὶ τῆς Ῥοδανῆς*) dit Strabon en son liv. 4. Tacite, Pline, Antonin, & tous les auteurs Latins luy ont donné le titre de tres grande, gentille, & florissante. Strabon, Ptolemée, & quelques autres escrivains Grecs l'appellent *Λαγυδαίων*: & Estienne *Λαγυδαία*. Dion remarque qu'elle est appellée *Λαγυδαίων*. & en apres *Λαγυδαίων*. A la verité j'ay pris garde plusieurs fois, & trouvé es pierres antiques *Lugdunum*: & quelques autres témoignent l'avoir veu sur des pieces de monnoye. Plutarque rapporte dans son petit livret des montagnes & des fleuves qu'en ce mot d'Arar la ville doit estre appellée *Λαγυδαίων*. Mais la montagne sur laquelle elle est assise *Λαγυδαίων*: Rapportant une histoire fabuleuse & des raisons du tout frivoles & ridicules touchant son nom & son origine. Elle retient son vray nom aujourd'hui mais plus court. Car ceux la se trompent qui cherchent dans le mot que l'on nomme aujourd'hui *Lion*, *Le Lion Francois*. Paradin dans son histoire de Lion, qu'il a mis en lumiere en Francois, rapporte que Live & Plutarque l'ont appellée *l'Isle*, & qu'elle est nommée dans les anciennes inscriptions *la Cité des Sequanois*. Il rapporte aussi que Sidonius escrit en son 1. livre epist. 5, qu'elle est nommée *Rodanuse*. Et dans l'histoire de S. Loup, Evêque de Lion, *Araria*. Elle est grandement louée par Pline en ses epistres, qui dit qu'elle est l'ornement des provinces, a cause des deux fleuves qui passent par icelle: Et fut appellée de Gregoire de Tours *la noble*, pource qu'elle a esté honorée, ainsi que l'on rapporte, du sang de 18000 Martirs qui y furent massacrez du regne de l'Empereur *Antonius Verus*, en laquelle place est maintenant le temple d'Athenes. Voyez l'histoire Ecclesiastique. Quelques uns derivent son nom de *pleurer*, qui luy a tres bien convenu apres son malheureux embrasement duquel nous traiterons cy apres: Quelques uns de *laire* d'autant qu'elle paroissoit au long & au large sur la montagne comme une garrite: & d'autres de *Lugdo* roy des Celtes, laissons aux Macciens & Buconiens leur derivations. Le vieil itineraire depuis Bourdeaux jusqu'en Jerusalem, duquel nous sommes obligez a Pitheus, interprete sans doute sur la fin, en vieux langage Gaulois *la montagne desirée de Lion*: Mais ceux la semblent avoir recherché plus avant qui la derivent du mot de *Luck*, qui est aujourd'hui en usage entre les peuples de la Gaule Belgique, & de la basse Allemagne, pour la fortune, tellement que *Lion* auroit esté comme une montagne dediée a la fortune. Erich moine dans son livre 4 de la vie de S. Germain semble trouver ce mot de *lucht* dans celui de *Lion*, qui vaut autant a dire en la langue Flamende que *lumiere*.

On dit fort bien que du mot de *luyr-ite*,

Tire son nom le *Lion Francois*

Qui luy fut imposé autrefois,

D'autant que c'est une montagne claire.

Et certes ce mot *Dunum* a esté aux anciens Gaulois, une montagne. Pierre d'Auvergne abbe de Cluniv. liv. 11. Epist. 11 fait aussi mention de la ditte montagne: disant: *Car apres que par la providence Divine tu as esté transporté de la colline de Vivar etz a la montagne de Lion*. Ainsi en parle Senecque en la comedie de Claude:

J'ay veu sur deux fleuves une montagne assise.

Candidian rapporte en Suetone livre 1 epist. 8, que ceste montagne cause aux habitans un air grossier. Donques tu me reproches les nuages & brouillas de mes Lionnois, & vous vous plaignez que tout le matin il fait fort obscur, qu'à peine fait il chau: sur le midy & la blasme de cela mal a propos, l'appellant plustost un jour obscur qu'une ville claire & plaisante. Et aussi dans Strabon *Λαγυδαίων ἐκ ποταμῶν καὶ Ῥοδανῆς*. On ne scait pas qui est le fondateur d'icelle. Q. M. Plancus la aggrandie de la montagne, qui estant premierement habitée, a estendu son circuit sur la plaine, du temps de l'Empereur Auguste, l'an de la fondation de Rome 1500 on y mena une Colonie. Ce que témoigne une inscription qu'on dit avoir trouvé a Cajette es champs des Neapolitains.

L. Munatius. L. F. L. N. L. Pron.

Plancus Cos. Imp. Iter. v i i Vir.

Epulon Triumph. Ex Roetis Aedem Saturny.

Fecit. de Manubis. Agros. divisit. In Italia.

Beneventi. In Gallia. Colonias. Deduxit

Lugdunum & Rauricm.

X x x 7

Tacite

LIONNOIS, FOREST,  
et BEAVIOLOIS.



PARTIE DU LIMAIN

Occidens

LE BOUR  
BONNOIS



LION  
NOIS

PRINCIPaute  
DE DOMBES  
Oriens

CHAROLLOIS

MAS

NOIS

Septentrio

Meridies



**Privileges.** Tacite dans le 1 liv. de son hist. & Pline la nomment aussi Colonia. On trouve aussi dans une vieille inscription *Col. Aug. Lugd.* Depuis ce temps la elle a toujours esté mise au rang des premieres villes de la Gaule, & estimée digne de jouir des mesmes privileges que ses voisines. Car Pline au liv. 4. chap. 18 appelle les Segusiains Franks, & Paul I. C. au livre 1 des Digest. Tilt. 13 chap. dernier met les Gaulois de Lion avec ceux de Vienne sous la puissance d'Italie. Elle est pareillement tant honorée qu'Agrippe a commence d'elle de faire la distinction des chemins de toute la Gaule; luy donnant mesme les privileges de pouvoir battre de la monnoye: & ou on y devoit recevoir & recueillir tous les tributs & peages de toute la Gaule. Finalement elle fut si estimée que toutes les villes de la Gaule y bastirent un temple, la ou se viennent rencontrer l'Arar & le Rhosne & un autel que les sots escrivains ont estimé terrible & formidable, en l'honneur d'Auguste. Certes Strabon livre 4 parle ainsi de ce temple: *Τότι ἱερόν τ' ἀνάδειχθ' ἵπ' Ἰουλίου Καίσαρος, τῶν κοινῶν τῶν Γαλατῶν Καίσαρος τῶν Σεβαστῶν παρὰ τῆς ἰδρυθείσης πόλεως ὅτι τῆ συμβολῆ τῶο πταμῶν.*

**Temple d'Auguste.** *των κοινῶν τῶν Γαλατῶν Καίσαρος τῶν Σεβαστῶν παρὰ τῆς ἰδρυθείσης πόλεως ὅτι τῆ συμβολῆ τῶο πταμῶν.*

Paradin dit en son livre de l'ancienne ettat de Bourgogne, *Des ruines de ce temple, Jean Roy des Bourguignons, ainsi qu'on rapporte, fit autrefois bastir cette autre grande Eglise, comme on le peut conjecturer des traces anciennes & inscriptions qui se voyent es marbres & pierres.* La plus part des escrivains cognoissent bien cet autel. Suetone en la vie de Claude Ch. 11 dit qu'il a esté dédié a Auguste sous le consulat de Iules Antoine d'Affrique & Q. Fabius Max. l'an de la fondation de Rome 10 cc XLIV. Ainsi Live parle en cette sorte jusques a ce temps la au liv. 137. *Un autel fut dédié a l'Empereur la ou se rencontre l'Arar avec le Rhosne.* Dion sur la fin du livre 54. raconte, que du temps encore de l'Empereur Auguste on celebrait les jeux en icelle; adjoustans qu'ils y sont encore demeurez de son temps. Caligule mesme y establioit aussi des exercices de la langue Grecque & Latine, comme dit Suetone en sa vie Ch. 20. *Auquel exercice, dit il en poursuivant, on raconte que les vaincus ont donné des pris aux vainqueurs, & qu'ils ont esté contrains de composer & reciter des vers a leur loüanges; Mais que ceux qui n'avoient pleu en aucune sorte, devoient effacer leur escritures avec une esponge ou avec leur langue, s'ils n'aimoyent mieux recevoir des coups de ferules, ou estre plongés dans la riviere.* C'est a ce que regarde Juvenal.

*Qu'il soit passe & honteux comme l'homme mortel  
Foulant de ces pieds nuds le serpent venimeux:  
Ou qu'il ressemble aussi l'orateur studieux  
Qui doit le lendemain haranguer a l'autel.*

Ainsi parle Strabon de ce mesme autel: *Ἐστὶ δὲ βωμὸς ἀξιοέσολος Ἰππιγγοφλῶ ἔχων τῶν ἑθνῶν ἕ τὴν ἀρχὴν, καὶ εἰκόνας τῶν καστῶν μία, καὶ ἀλλοῦ μέρους.* Une inscription qui se trouve a la ville mesme au mur d'un vieux temple de S. Pierre, donne a cognoistre le prestre de cet autel.

*Ioui. O. M.*

*Q. Adginnius. Urbici.*

*Fil. Martinus. Seq.*

*Sacerdos. Roma. & Aug.*

*Ad. aram. ad Confluentes*

*Araris. & Rhodani.*

*Flumen. II. Vir. in. Civitate.*

*Sequanorum.*

**Inscriptions** Que diray-je des autres inscriptions que l'on y peut encore voir. La table d'Airain, surpassée toutes les autres, qui contient la harangue de l'Empereur Claudius, sur la cité que l'on devoit donner aux Gaulois. Elle se lit encore tant en d'autres auteurs que principalement en I. Lipsé fort bien descripte, a x i des annales de Tacite, dans les commentaires, qu'un grand personnage a mis au tresor & recueil des inscriptions de M. Smetius. Il y a encores d'autres vieux monuments qui tesmoignent assez son ancienne grandeur, tant des temples, que des voutes triomphales, & conduits des eaux. On dit qu'en Forviere il y a encore des reliques du marché de Forum Veneris ou Venus. Autrefois la plus noble partie de la Gaule a esté separée de cette ville en cinq Lionnois, comme on le peut voir dans les memoires des provinces de la Gaule. Senecque se plaint en son espistre 92 a Lucilius, qu'elle a esté miserablement brulée de son temps par un feu fatal, la centiesme année d'apres que la colonie y fut amenée comme observe le dit auteur qui deplore cette perte & domage. Neron pourveut & apporta quelque soulagement a cette perte la septiesme année apres cet embrasement. Lisez C. Tacite au liv. 16 de ses annales. Herodian rapporte que lors que l'armée d'Albin demuroit en son enceinte elle fut assiegée de l'Empereur Severe, qui la prit, quelque peu de temps apres, la pilla, & la

**Embrasement.**

**Lion annexé au royaume de France.**

**Loüange de l'Eglise de Lion.**

brûla derechef. Papius Maffonius escrit dans ses annales que Philippe le Bel roy de France adjoula a son domaine la ville de Lion par le commandement du Pape. Je voy (ainsi que dit Merula) avec grand contentement il n'y a pas long temps cette ville située en un lieu fort commode & plaisant, & presque imprenable de sa nature, estant munie a un coste de 2 collines fort fertiles, & de l'autre arrousé des fleuves d'Arar & du Rhosne, magnifique en Eglises & edifices tant publics que particuliers, & tellement florissante pour le traficq, & pour les richesses qu'on la peut appeler la metropolitaine ville de France, & comme le cœur & la clef du royaume, par le moyen de laquelle on a les avenues & passages pour aller en Italie, Allemagne, & autres provinces: ayant 4 foires publiques toutes les années, ou quantité de marchands y affluent de diverses contrées. Du temps de Charles 9. lors que toute la France estoit embrasée de guerres civiles, il prit la forteresse avec assez de peine, pour appaiser les troubles a venir. En icelle est la demeure tant de l'Archevesque qui avoit sous soy 102 Evesques, ainsi que dit Belleforest, lesquels se qualifient les premiers du Clerge de France, comme aussi le presidial & l'ancien Seneschal, auquel respondent & sont subjects les Lionnois, Forests, Mafconnois, & Beaujollois; qui depuis s'est changé quelque peu. Bernard abbe de Clairvaux, loue de la façon l'Eglise de Lion. *A la verité chacun est d'accord, que l'Eglise de Lion excelle toutes les autres Eglises de France tant en la dignité de son siege, comme en l'honesteté des lettres & loüables institutions. Car ou est ce que la reformation, censure, & reglement de la discipline a esté si bien observée que la? les bonnes mœurs? les meurs conseils & sages deliberations? l'autorité? les marques de l'antiquité? principalement es offices ecclesiastiques, elle n'a jamais voulu acquiescer aux nouveautez soudains, & jamais n'a souffert d'estre deshonorée par une legereté de jeunesse.* Irenée auteur Grec a esté autrefois Evesque de Lion: duquel se trouvent 5 livres contre les impies opinions des anciens heretiques. Simphorian Champerius medecin de Lion a amplement escrit de l'antiquité, origine, des hommes illustres, des Evesques, & autres de la ville de Lion (entre lesquels L. Plotinus Gallus qui a le premier enseigné la rethorique a Rome, ainsi que dit Suetone & sous lequel Ciceron rapporte avoir premierement appris avec son frere Quintus les fondements de la langue Latine. Voyez aussi G. Paradin en son livre de l'ettat de son ancienne Bourgogne.

## B R E S S E .



La Bresse & sa situation.

La Bresse à esté, ainsi que croient quelques uns, la demeure des Segusiains elle est enclose d'un costé de la Duché & comté de Bourgoigne, de l'autre des rivieres de Dain & de la Saone, entre le Rhosne & l'Arar; auquel sont compris les contés de *Basgey*, de *Villars*, de *Varas*, du *Pont de vaulx*, & de *Montreveil*, lesquels par droit d'alliance sont eschevez au vassellage des Ducs de Savoye: ou par eux conquises. *Vlric conte de Basgée* & seigneur de *Bresse*, laissa une fille unique & son heritiere nommée *Sibille*, laquelle apres que *Amedee* 4. comte 8. de Savoye l'eust espoufée, transporta & anexa a son domaine la *Conté de Basgée*, & toute la *Bresse*.

Basgée & la Bresse annexez au duché de Savoye Basgée & la Bresse (a situation.

*Basgée* est une petite comté située dans le pays de *Bresse*, pres du *Masconnois*, ou la riviere de *Saone* passe entre deux, qui a esté ainsi nommée, comme je croy, des *Basges* qui y proviennent en grande abondance à cause des marescages.

La Bresse contient en longueur environ 10 lieux, & le quart en largeur, entre la riviere du *Dain*, le pays de *Mantua*, *S. Maurice*, & autres, dont elle est limitée du costé d'Orient, du costé d'Occident, la riviere de la *Saone* & le *Masconnois* au dela, du septentrion de la duché de Bourgoigne, & vers le midi elle est bornée du *Lionnois*. Beaucoup plus remarquable pour son air et fertilité de la terre, que pour autre chose rare. *Bourg* en est la principale ville, qui à une citadelle qui est tenue pour la plus forte & mieux munie place de toute la France.

Bresse. Sa longueur & largeur. Situation. Fertilité. Sa Citadelle.

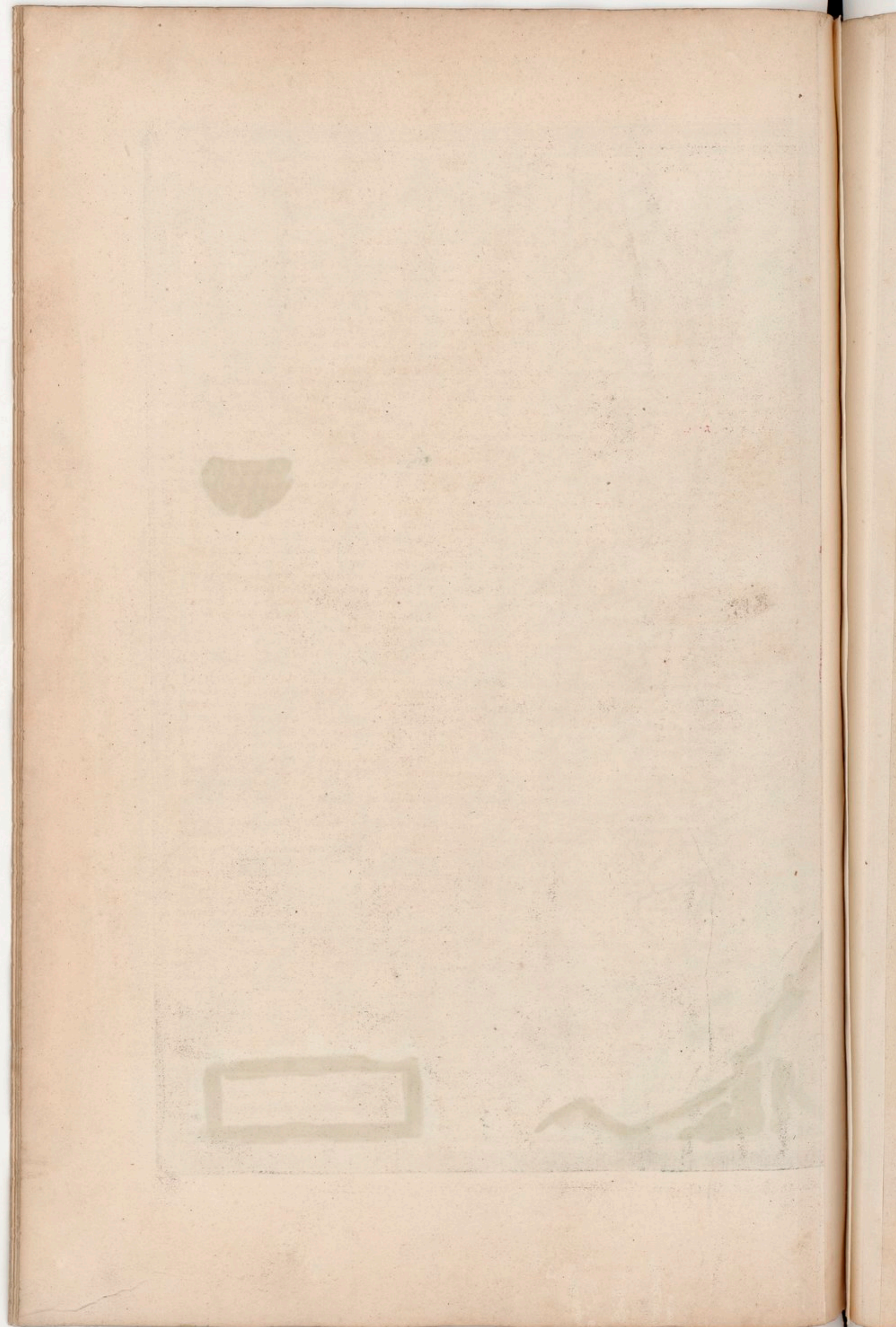
Elle est enrichie & abondante en villes, Chasteaux, Bourgades, & villages, non tant magnifiquement basties, qu'heureusement situées en lieux propres & opportuns, pour le commerce, & trafique de toutes sortes de marchandises, car elle s'estend entre les 2. plus renommez fleuves de la France, le *Rhosne*, & la *Saone*. Entre les plus Celebres villes de *Bresse*, est *Bourg en Bresse*; qui à esté autrefois nommée par les anciens latins, ainsi que l'on dit, *Gavum*, mais i'estime plustost, que c'est celle qu'anciennement on nommoit *Forum Segusianorum*, d'autant que les peuples de la Bresse avoyent accoustumé d'estre appelez *Segusiani*. Il y à un tres excellent convent hors la ville de *Bourg*; nommé de *Brou*.

Bourg en Bresse.

Les autres villes de la Bresse, sont *Pont de Vaux* situé sur la riviere de *Reissouze*, *Pont de velle* l'ancienne conté de *Basgey*, dont les contes estoient seigneurs de Bresse, la comté de *Monstreveil*, *S. Trivier de Courtouz*, *Marbos*, *Chastillon*, *Villards*, *Varaz*, *Loye*, & plusieurs autres grandes seigneuries, comme la *Cueille*, *Sarmoye* ou *Sarmoya*, *Peres*, *Corsan*, *Verion*, *Corgenon*, la *Vernée*, & une infinité d'autres.

Autres villes.





D A V L P H I N E



E. Daulphiné regarde du coste du Midy la Provence, vers le Septentrion, le pays qu'on appelle vulgairement la Bresse, ou le Rhosne coule entre deux : de l'occident la conté de vonaissin, & a pour bornes du coste d'orient le Piedmont & la Savoye. On derive son nom de Castello Delphini, qu'on nomme en Francois, Chasteau Dolphin. Cepais n'est pas par tout de mesme nature : car elle est fertile en plusieurs lieux de diverses choses, mais sterile aux endroits qui sont couvertes de montagnes les quelles sont frequentes, & distinguées par leurs noms. Les habitans estiment grandement leur liberté, disans qu'ils ne la tiennent que de Dieu & de leur espée. Ils sont courageux en guerre, & en temps de paix assés diligens en leurs affaires & en leurs negoces, mais sont surpassez facilement par leurs voisins en finesse. Les villageois & laboureurs sont mornes, lourds, & estourdis, ayans

Daulphiné  
Lemices.  
L'Etymologie.  
Les habitans.

de grosses & espoibes narines: Les nobles habitans dans les villes, sont humains, sans orgueil, esloignez de toute arrogance, de moeurs recreatives, sans endommager toutefois leur gravité, d'esprit prompt, grandement capables en toutes sortes de sciences, mais principalement ez mathematiques, & qui estudiant & recherchent les choses naturelles.

Iadis ont este ici en vogue outre les Allobroges les Viennenses, Caturiges, Ebrodunenses, Segalaunois, Valentinois, Voconces, les Deenses, Gratianopolitains, Tricastins, Wapincenses, Brannouy. La cité de Vienne a este ainsi nommee dans la Notice des provinces de la Gaule; Aujourdhui, l'Archevesché de Vienne; la colonie des Viennois qui est maintenant Vienne a este nommée, dans la harangue de Claude. Les Caturiges sont ceux que Pline, Cæsar, Strabon & Ptolomée appellent *κατεργες*. On tient que le nom est encore aujourd'hui demeuré au bourg Charges qui est sur la Durance non pas loing d'Ambrun. Il est veritablement parlé dans la table des Notices des Provinces de la Gaule de l'Archevesché d'Ambrun. Les Segalaunois *Σεγαλαυνοί* de Ptolomée, qui peut estre comme pense Pline sont appelez *Segallanni* ainsi il me semble qu'il le faut escrire; En Justin livre 43. au lieu de *Segobrigiens* est aujourd'hui le *pays de Valentinois*. Car Valence comme dit Ptolomée est la Metropolitaine des Segalaunois, & non pas Cavarum, comme il est en Pline. La ville des Valentinois dans la 1. table des notices des Provinces de la Gaule, Levesché de Valence. Les Voconces sont ainsi appelees par Cæsar, Tacite & Mela, par Straban *οὐκονοί*, & tresimal de Ptolomée *οὐκονοί*. Les Voconces en Justin livre 43. doivent estre remis au lieu des *Vols*, Comme un manuscrit en fait mention. Pline l'appelle *nation alliée*. Es factes des Romains escrites par Varius Flaccus ils y triomphent avec les Liguriens & les Salluviens. Aujourd'hui le *pays de Die Jusqu'à Vaison*. Car comme remarq; cet excellent Iof. Scalliger, on lit es inscriptions *Augusta dia Vocontiorum. Civitas Deensium* es memoires des Provinces, l'Esvesché de Die Et la mesme *La cite des Gratianopolitains l'Esvesché de Grenoble*. Les Tricastins sont ainsi nommés par Pline & Livé, & leur ville metropolitaine *Augusta*; & par Ptolomée *Τριμασινί*, & leur ville *Ιαλιουαργί*, comme les livres & exemplaires plus exactes rapportent. Car es autres on lit *Νοιομαργί*. Ammian dit au livre 15. que les *Tricastins habitent les Alpes Cottiennes*. Dans la 3. table du Viennois des notices des Provinces la ville des *Tricastins*; Aujourd'hui l'Esvesché *St. Anton de Tricastin*. Au mesme livre des notices des Viennois l'Esvesché de Gap, le país de Gapençois. Je ne scay si on doit aussi ici rapporter les *Brannoviens* les quels Cæsar au livre 9. dit relever avec les autres des Eduyens & ce nom de la ville de *Briancon* ne semble pas en estre esloignée.

Ce qu'elle estoit autrefois.  
Vienne.

L'archevesché d'Ambrun.  
Segalaunni  
Valentinois.  
Voconty.

Le pays de Die.  
Gratianopolitains.  
Tricastins.  
Wapincenses.

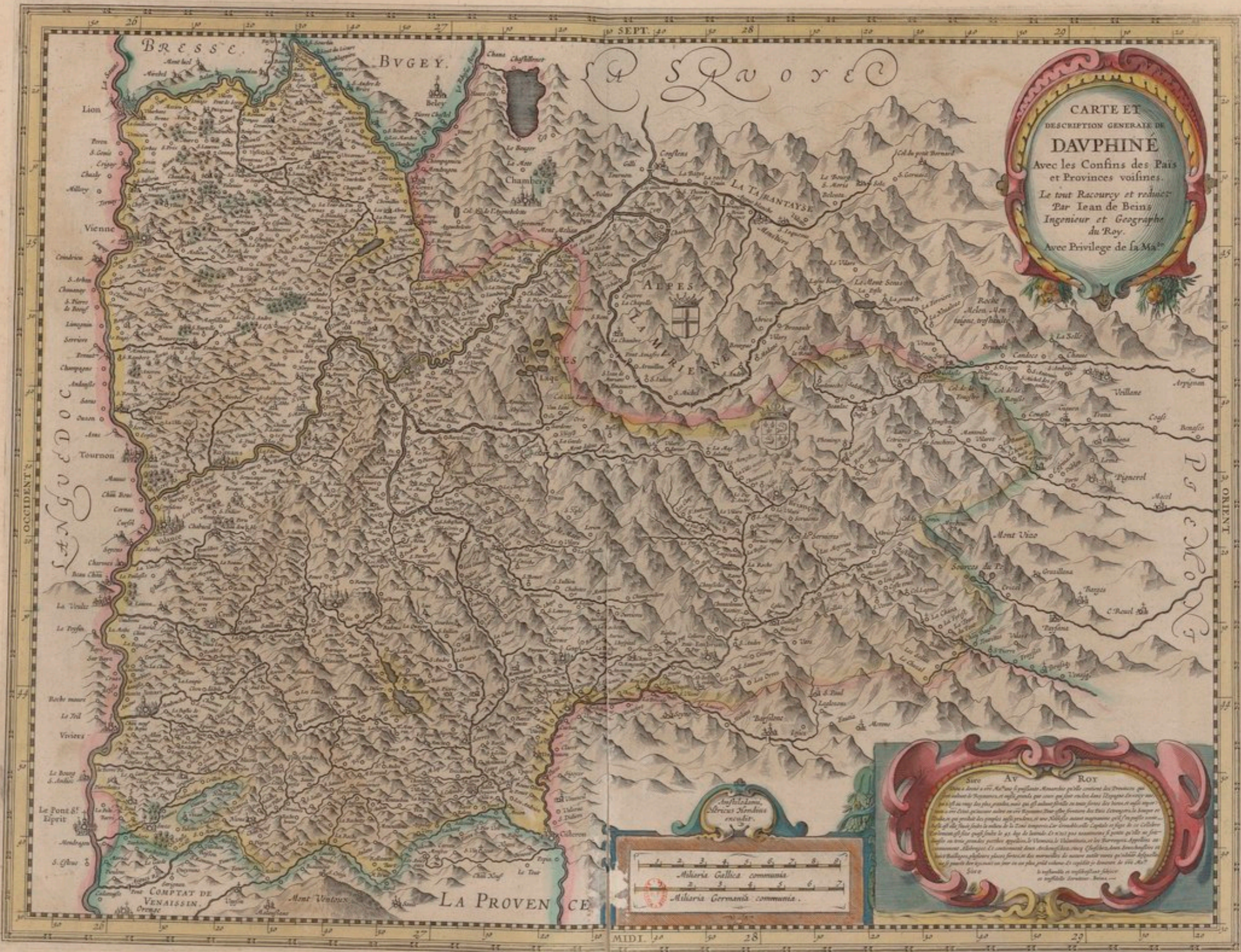
Voila ce qui est des peuples anciens de nostre pais de Daulphine, venons maintenant aux villes, desquelles il y en a 2. Archeviescopales & 5. Eviescopales, les autres sont de moindre qualité. Les Archevieschez sont *Vienne & Ambrun*. *Vienne* (que personne ne se mocque, si on dit qu'elle a tire son nom de *Venerius Affriquin* lequel estant en exil la bastit en 2. ans.) est fort connue de Cæsar en son 6. livre des guerres Gauloises, a Tacite, & aux autres Autheurs & inscriptions anciennes. *οὐκονοί* la principale ville des Allobroges, est ainsi appellée au livre 4. par Strabon, & des mesmes *Ville mediterrannée* par Ptolomée & Estienne *Βίβη*; dans la harangue de Claudius, qui apparoit encore gravée dans une table d'airain a *Lion Celebre Colonie*: Vulgairement *Vienne*, retenant son vieux nom, autrefois sous la jurisdiction d'Italie ainsi que dit *Paule Ic. Tit. D.* des taxes. *Senecque* affirme dans la comedie de la mort de Claude empereur, qu'elle n'est distante de *Lion* que de 16. Lieues, & *Strabon* parlant d'icelle dit quelle est située sur le Rhosne, *Ἰσθμὸς τῆς τῶν ὀδαυῶν*. *Rufonius* la nomme dans son epistre 23. *Alpestre* & voici comme en parle *Parental* dans la 4. chanson. *Vienne s'estend Jusques aux puissans Edues & montagnos Alpines.*

Villes Archeviescopales.

Et-le mesme en son livre des villes vers 7. dit. *Vienne la riche & abondante en habitans des Alpes*. *Paradin* dans son ancien estat de Bourgogne remarque qu'elle a quelquefois esté appellée *Senatoria* mais ie ne trouve rien assure de cet Autheur: & *Papirius Massonius* dans ses annales la nomme aussi ainsi. Elle n'est pas seulement honorée du tiltre Archeviescopal; mais ell'a esté aujourd'hui aussi erigée en duché: *Duché de Viennois*. *Crescens* disciple de *S. Paul* en fut le 1. Eviesque, ainsi que l'on dit. *Mamertus* en a esté aussi prelat qui comme on dit a gardé la ville d'une grande ruine par les prieres qu'il a commandees & les quelles il a laissés a la posterite. Quand a l'ancienne querelle & mutuelle hainé des Lionnois & Viennois pour la superiorite, lisez le 1. liv. des Hist. de *C. Tacite*. *Suetone* raconte que *Vitellius* donnant les loix au siége de justice a *Vienne*, un cocq se vint poser premierement sur ses espauls, en apres sur sa teste, d'ont ceux la ne se trompoient point, qui ont predit que cela signifioit quelque augure ou signe a venir & quelle viendroit en la puissance de quelque Gallican, car il fut vaincu par *Antonius* general de l'armée ennemie, natif de *Toulouse*, qui avoit eu pour surnom en sa jeunesse *Beco*: qui vaut autant a dire que *Le bec d'un cocq*. *Vienne* a souffert beaucoup d'incommodites a cause des violentes inondations du Rhosne l'année, *CIIOXLIII*. Il ne sera pas hors de propos d'adiouster ici, ce que *Pline* a traité autrefois de cet excellent *vin de Tournon*. Disant. *La vigne est maintenant trouuee, dont le vin de sa nature a le goût de poix, qui annoblit les terres des Viennois & qui honore depuis peu de temps par sa race les Auvergnés Bourguignons & Suisses*. Voici la fable qu'on raconte de *Ponce Pilate*: Cette ca verne si celebre qui est toujours si couverte de nuées, & les *Piramides* que les habitans montrent dans les vignes proches de la ville estoit sa maison, ainsi qu'ils disent, lors qu'il estoit banni, que les autres la louent tant qu'ils voudront, car pour moy je n'estime pas que cela merite qu'on y adiouste foi. *Ebrodunum*, est appelle de *Ptolomée* *Ἐβροδῦνον*, des *Caturiges*, ou *Alpes maritimes*, de *Strabon* *Ἐπιβροδῦνον καὶ Ἐβροδῦνον*, d'Antonin, & incongruement dans les tables itineraires *Eburunum*, qui est en langage du pais *Ambrun*. Il y en a une autre aux frontieres de *Suisses* qui se nomme *Iverdun*. On le lit ainsi dans les notices de l'empire l'Admiral de la Flotte des *Barcariens* sous le duc de *Mayence*, d'Ambrun en *Savoye*. D'ou vient le nom d'*Ebrodunum* je ne le chercheray plus avant. *Ambrun* est environné de Montagnes fertiles en vins, fruiçts, & abondance de simples. Je trouve, qu'ils obeissoient a leur prelates qui se disoient leurs Princes; Les rois de France leur ont donné plusieurs & grands Privileges, comme le manimet absolu de la justice, le droit de battre de la monnoye & autres semblables choses royales, c'est la ville metropolitaine du pais *Ambrunois*.

Duché de Viennois  
Premier Eviesque.

Vin de Tournon dans le pais de Vienne.  
Fables de Ponce Pilate.  
Ebrodunum Ambrun.



**CARTE ET  
DESCRIPTION GENERALE DE  
DAUPHINE**  
Avec les Confins des Pais  
et Provinces voisines.  
Le tout Racourcy et reduit  
Par Jean de Beins  
Ingenieur et Geographe  
du Roy.  
Avec Privilege de la Ma<sup>te</sup>

**SIRE AV ROY**  
Monsieur le Roy, Je vous presente Monsieur de Beins, Ingenieur et Geographe du Roy, qui vous presente sa Carte et Description Generale de Dauphiné, avec les Confins des Pais et Provinces voisines. Elle est dressée par un Ingenieur de la Cour, et par un Geographe du Roy, et est la plus exacte et la plus utile qui ait jamais esté faite de ce Pais. Elle est enrichie de plusieurs particularitez, et de plusieurs figures, qui ne se trouvent point dans aucune autre Carte de ce Pais. Elle est aussi enrichie de plusieurs figures, qui ne se trouvent point dans aucune autre Carte de ce Pais. Elle est aussi enrichie de plusieurs figures, qui ne se trouvent point dans aucune autre Carte de ce Pais.



Villes Episcopales.  
Valence re-  
vint enencon-  
re son nom.

Valence  
est la Me-  
tropolitai-  
ne.

Die est au-  
ssi la prin-  
cipale du  
Pays.

Diois.  
Grenoble  
autrefois  
Cularo.

Givaudan  
1. ville du  
Territoire.

Antonin de  
Tricastin.  
Gap.  
Autres  
villes.

Mens la  
Metropoli-  
taine de  
Trieves.

Buys, des  
Baronnies  
Briançon,  
autrefois

Brigantio,  
des Brian-  
çonnais.

Champsant  
& Rossillon  
autre fois

Ursolis,  
Thinsium.

Monmeil-  
lan.

Roman.  
Talart au-  
trefois A-  
lamont.

Charges.  
Chasteau  
Roux

S. Crespin,  
peut estre  
Rama.

Visible, Es-  
silles autre-  
fois Ocare.

Chasteau  
Dolfin.

S. Clement.  
Pont beau-  
voisin.

Len.  
Ten.

Salliens.  
Les Prin-  
ces de  
Daulphiné.

Il y a v. villes Episcopales : Valence, Dié, Grenoble S. Antonin de Tricastin, & Gap. Valence est ainsi appelée d'Antonin; Ουαλεντια, de Ptolomée, ville des Segalauniens, & non pas comme dans Pline Cavare : de Sidonius au liv. 6. Epist. 12. & de Prosper en sa Cronique Cite de Valence, dans l'Itineraire de Bourdeaux, Cite de Valence, & du Pape Boniface escrivant aux Evêques de France, la noble cité de Valence. Et de mesme par Prosper, vulgairement appelée Valence jouissant du titre de duché. Metropolitaine du Territoire, que les habitans & naturels du pays appellent, duché de Valentinois. Lequel a este toujours fidele a l'empire des Romains. On trouve qu'environ l'année 415. elle fust occupee par les Gots; en apres des Bourguignons; & fut aussi en vain assiegee l'an 101 x x v. par les Lombards. On y voit quelques singularitez. Comme le pourtrait du Geant Buard, long de 15. Coudées, dans le convent des Iacobins & ses os dehors la ville, dans les mafures du Temple de S. Pierre, & un antre au long du Rhosne: Je passe sous silence les autres. Quand au corps de Justine avec quelques ornemens que l'on trouve hors la porte de S. Felix dans les vignes, il en faut lire d'autres Auteurs; Car i'en suis fort peu assure. Dans les meilleurs livres, & dans Antonin *Dia Vocontiorum* est ainsi appelée; dans les autres: *Dea Vocontiorum*; dans les vieilles inscriptions, *Augusta dia Vocontiorum*, comme tesmoigne Ioseph Schaliger. C'est peut estre celle que Gregoire de Tours au liv. 3. nomme *Deas Castrum*. Vulgairement *Die*; la metropolitaine du territoire, que ceux du pais appellent, *Pais de Diois*. Grenoble estoit autrefois ditte *Cularo*. Plancus dans l'Epistre a Ciceron, commence de la facon: Jamais certes, n'a esté ainsi mis en lumiere *Civare sur les limites de Savoye*, Ou il faut lire *Cularo*. On lit aujourd'hui au liv. 2. Ep. 10. ou on voit la situation de la Gaule Narbonnoise. *Ακουσιων*, les moins verbes interpretes Latins, changent lourdement ce mot, comme s'il estoit pluriel, mais il faut a mon jugement remettre la cest ancien nom de la ville *Κ.λαρον*, *Cularo*. De *Cularon* en outre dans les anciennes inscriptions on trouve *Les murs de Cularo*: des quelles on en peut voir une a la porte de la ville qui regarde vers le midi, appelée la *Romaine*; l'autre a celle par ou on va a Vienne, qui est vers le Septentrion. En apres, elle a peut estre esté augmentée de l'empereur *Gratianus* & appelée *Gratianopolis*: elle a esté cogue par ce nom de S'Augustin au liv. 21. de la Cite de Dieu Chap. 7. A Sidon. Appollinaire liv. 3. Epist. 14. de Gregoire de Tours liv. 4. Chap. 44. de Paul Diacon liv. 3. des faicts & Gestes des Lombards. Chap. 8. Et *Civitas Gratianopolitana* d'Isidore. Vulgairement *Grainoble*. Le siege du parlement du Daulphiné; situé sur le fleuve *Isar*, au pied de la montagne *Chalemont*. Les anciens murs & les portes, monstrent de quelle forme elle a esté autrefois. Les murs furent commencez par Francois I. Roi de France, les quels estant acheves feroient la ville presque quarrée. Entre la ville & le bourg qui est tres gentil, nomme *S. Laurent* coule le Fleuve *Isar*, embelli d'un pont des plus beaux, vers le Midi passe la riviere *Drach* qui est fort rapide, defigurant souvent par ses inondations fangeuses les champs, & qui ne peut estre restreinte ni bon gré malgré par aucune digue. Le territoire ou plustost le champ qui est proche du Fauxbourg est appelé du commun peuple de Daulphiné *Graisivouldan*, & de quelques uns. *Givaudan*, qui est un mot corrompu de *Gratianopolitanius*. Non pas beaucoup loing de la ville du costé du Septentrion, il y a des mines d'ou l'on tire des pierres pour l'usage de la ville. A une lieue de la ville il y a un village, qui est appelé *Pariset*: ou l'on y voit une tour, que les habitans nomment *La tour S. Venin*. l'en-tens la cause & raison pourquoi elle a esté ainsi appelée, parce que quelque animal venimeux que ce soit y ayant esté mis meurt incontinent. Et n'a esté habitée cependant de personne. *Augusta Tricastinorum* est ainsi appelée de Pline au liv. 4. Ch. 3. la ville *Tricastine* de Sidonius liv. 6. Epist. 12. & peut estre de Ptolomée. *Ιουλιμαγ* duquel on lit dans les vulgaires *Νοιουμαγ*. Aujourd'hui elle est appelée comme croit le tres docte Ios. Scaliger *S. Antonin de Tricastin*. d'Autres baptisient une autre ville a ceste *Auguste*. Jean Polde croit que cest *Aymargues*, ou *Trois Chasseaux*; *Cœnal*, *S. Paul*; *Simlerus*, *Trieves*. Antonin, *Auguste*; mais sa situation ne le peut pas souffrir. La ville ditte aujourd'hui *Gap*, a esté appelée d'Antonin *Vapincum*, ou comme on lit dans quelques autres livres *Vapincum*, & dans les tables itineraires *Vapincum*, d'Aimoinius *Vapincum*: aujourd'hui *Gap*. La contrée est appelée par les habitans *Gapençois*, entouree de montagnes. Cette ville a esté de tout temps fort renommée (car Antonin designe & conduit le chemin de *Gap* a Milan) elle est situé au pied d'une haute montagne qui est appelée par ceux du pais

Le col S. Digo: Et c'est le siege du Bailliage.

Outre ces bourgs & villages, que j'ay desia nommez, *Viennois*, *Ambrunois*, *Valentinois*, *Diois*, *Graisivouldan*, & *Gapençois*: il y en a encores d'autres; qu'on dit en langage du pais, *Les Pais de Trieves*, des *Baronnies*, & *Briançonnais*. Du 1. *Mens* est la principale ville; du 2. *Buys*, du 3. *Briançon*; appelée d'Antonin & des tables Itineraires, *Brigantio*, de Strabon & de Ptolomée *Βεργαντιον*, la ville des Segusiains des quels il faut chercher ailleurs; d'Amman la ville *Virgantia*, duquel voila les mots, parlant du chemin des Alpes Cottienues: D'ou vient que le chemin va en abaisant, mais il est plus facile jusques au Chasteau *Virgantia*. Il y a une roche en facon d'une porte qui est cavée laquelle n'est pas beaucoup loing de *Briançon*, ou on lit cette graveure: *D. Casari. Aurogusto. dedicata. salute. eam.* Les quelles ne ressentent rien moins que l'antiquite. On dit qu'elle a esté faite par C. Jule Cesar lors qu'il entra en Gaule. *Champsant* & *Rossillon* sont honoréz du titre de Conte, qui n'est autre chose que *Ursolis* d'Antonin. Le Daulphiné a plusieurs autres villes de moindre renommée; les quelles avec les susdites, les Geographes Francois la separent en 3. parties. Celles qui sont sur le Rhosne, tant *Vienne* & *Valence*, *Montclermar* & *Thine*, des quelles celles ci relevent des seigneurs de Tournon: Mais sur l'Isar outre *Grenoble* il y a aussi *Mont meillan* & *Roman*, villes fortes en chasteaux; & celle ci est fort riche ayant un beau pont, le nom de la quelle tesmoigne comme plusieurs estiment que les Romains en ont esté les fondateurs, au moins veulent ils qu'elle a esté ainsi dite par les amateurs du nom Romain. Es montagnes, outre *Ambrun*, *Die*, *Gap*, *Briançon* & *Buys*, des quels j'ay parlé. Qui est appelé d'Antonin, en langage Francois *Talart* & *Alamontis*; & dans Anthon mesme *Alapuntis*, & *Alabuntis*; Dans les tables itineraires, *Alarante*. est mise ici deux fois, n'y ayant aucune ville entre deux. *Charges*, est le siege des *Caturiges*, comme j'ay dit ci devant; appelé si je ne me trompe d'Antonin *Caturiges* & *Caturriges*, & dans les tables itineraires *Catorigomagus*. en la quelle suit *Itodurum* inter *Caturiges* & *Vapincum*. A *Chasteau Roux* il y a une mine d'Ardoises. *S. Crespin* si ce n'est qu'Antonin l'appelle *Rama*, & dans les tables Itineraires *Rama*, qui n'a pas esté beaucoup esloignée de la. Il y a aussi des lieux montagneux, comme, *Vayne*, *Sarra*, le *Buys*, *S. Euphemie*, *Vauxerre*, *Corp*, la *Meutre*, *Men Visible*, ou il y a quantité de marbre & d'alabastré; *Ours*; *Essilles*, est la clef du Daulphiné, quelques uns l'appellent *Ocelé* de Cesar, par Strabon *Οκελλον*. *Chasteau Dolfin* est le nom, ainsi que l'on croit, qui a esté donné a la province; *Guillestre*, *Scyne*, *Meulon*, *Chastillon*, *Montbrun*, *Romullianette*, *Vraiz*; *S. Clement*, est un village qui est basti (ce qui est a admirer) bien avant dans la montagne. Davantage dans les plaines & lieux plus unis, outre *S. Antonin de Tricastin* & *Rossillon* il y a: *Quirsien*, *Cremiens*, la *Vorpiliere*, *Bourgoing*, la *tour des pins*, le *Pont Beauvoisin*, duquel la moitie est dans la Savoye, *La coste S. André*, *S. Donat*, *Macelan*, ville neuve, *S. Marcelin*, *Tulins*, *Lamben*, *Moisan*, *Moretel*, *S. Vallier*, *Beauvoisin*, *Beaupais*, *Muraz*, *Neiron*, *Lon*, duquel la terre est fort fertile, *Ten*, ou il y a d'excellens vins. *Chasteau-d'Imble*, *Alessan*, *Montelier*, *Beaumont*, *Lauriel*, *Crest*, *Salliens*, lieu renommé en bergers & devins, *Verane*, *S. Paul Avallon*. On trouve par escrit que Guido a esté un des derniers Princes du Daulphiné, le quel fut tué en faisant la guerre contre le Savoyard. Les modernes escrivains Francois en font ample mention, entre les quels il y en a quelques uns qui en racontent choses admirables. Estant mort sans enfans son frere *Humbert* luy succeda, lequel grandement fâché de la mort de son fils unique & ne voulant point qu'apres sa mort une si noble Province hereditaire, fut dispercée & divisée en plusieurs parties, se rendit Jacobin environ l'an c 13 c c c x l. & bailla a Jean Roy de France son domaine, a Condition, que toujours le 1. fils de France seroit Daulphin. Cela estant fait, le 1. Dauphin fut Charles fils du dit Jean. *Humbert* vescu a Paris dans le convent des Iacobins; ou on voit son sepulcre avec cette inscription: *Cy gist le Pere & tres illustre seigneur Humbert jadis Dauphin de Viennois: puis laissant sa Principauté fut fait frere de nostre ordre, & prieur de ce convent de Paris, & en fin Patriarche d'Alexandrie & perpetuel administrateur de l'Archevesché de Rheims, & principal Bienfaictor de ce nostre convent. Il mourut l'an de Grace. 1355.*

LA PRINCIPALTE  
D'ORANGE,  
ET LA COMTE  
D'AVIGNON  
Ou de  
VENAISIN.



ES Regions & Provinces, qui sont esté descrites en ce present siecle par les Cosmographe en la delineaion de la France, les unes sont au Roy ou subjectes a iceluy, lesquelles on a accoustumé de diviser en huit Parlemens: Les autres sont separées de la Iurisdiction de France, & obeissantes à d'autres Seigneurs. Et celles-cy sont ou Ecclesiastiques ou Politiques. La Comté d'Avignon est sujette au Pontife Romain. Et aux Politiques sont les Duchez de *Savoie & Lorraine*. Les Principautez de *Benearne & Orange*. Les Comtez de *Bourgogne & Charolois*.

La Principauté d'Orange est en la Narbone, partie de France qui est a la Mer Medi-  
terranée jadis nommée Braccate, distinguée de l'Italie par la riviere du Var & les Alpes.  
Prenant son nom de la ville Metropolitaine qui est Orange, ou Aurange, annexe &  
ceinte de tous costez de la Comté d'Avignon, comme il apert en la Carte, ayant le Rhosne a l'Occident: sa fi-  
gure est presque en croissant, dont les cornes sont tournées vers le Septentrion. Le Terroir rapporte divers fruiçts,  
& est arrousé des Rivieres, *Meine, Louvese, Egues*, lesquelles se vont decharger dans le Rhosne. Le Circuit de la  
Region entiere n'est pas grand & ne surpasse 25 lieues Francoises. Iadis les peuples *Cavares & Orangeois*, l'ont  
habité, desquels la ville, affcavoir le Champ ou la Bourgade est nommée *Levesché* estant sous Vienne dans le pre-  
mier Role des Provinces.

La Ville est celebrée de Strabon, Ptolomé & Sidonius, & aussy Pline & Pomponius Mela en font mention. Son An-  
Les Francoisis la nomment Aurange ou Orange, les habitans disent Aurage, les vulgaires Latins l'appellent inepte-  
ment *Aurasio & Auraca*, mais les doctes disent mieux, *Arausio Cavarum*. Et Pomponius Mela la nomme *Colonia Se-  
cundanorum*. Comme aussy on lit encor sur une Pierre antique COL. AVRASIO SECVNDANO-  
RVM COH. XXXII VOLVNT. La Ville est renommée pour l'Evesché & l'Academie, combien quelle  
ne soit pas des premieres; On y remarque encor beaucoup des vestiges & marques de l'Antiquité & entr'autres le  
Theatre & l'Arc Triumphal a la porte, par laquelle on va sur le Chemin de Lion. Les Arcades des Chevaliers con-  
tiennent en sculpture des Combats qui retiennent les spectateurs d'autant plus de ce qu'elles sont fort bien ela-  
bourées. L'Auther d'icelles est C. Marius. En la mesme Principauté y a des Villes de moindre qualité comme  
*Martignan, Cadarouffe, Courtezon, Consans, Ionquieres, S. André de Ramieres, Brabayon*, & autres. *Derboux* enclosé de  
son Territoire Circulaire & estroit, est hors la figure du Croissant susdit. La Ville Metropolitaine Orange a pour le  
jourd'huy un Chasteau fort bien muni & fortifié sur la Montagne, ayant plusieurs bastions, & grandement aug-  
menté & de plus fortifié par le Prince d'Orange Maurice, tellement qu'on la peut tenir pour place imprenable.  
Elle a esté d'autant plus celebre par les Conciles qu'on y a tenu, qu'on a nommé Arausians a cause du lieu. Dont  
le premier a esté tenu du temps du Pape Leon en l'an 441, pour instaurer la discipline Ecclesiastique, ou entr'au-  
tres s'y trouva Eucherius Evesque de Lion. Puis en l'an 462 sous le Pape Hilaire fut tenu un autre Concile Arau-  
sian contre les Reliques des Pelagiens, ou selon la maniere des anciens ils traiterent & determinerent du prescrit  
envoyé de Rome, touchant la grace, & le franc arbitre. Et encor en l'an 526 du temps du Pape Felix y fut cele-  
bré un Concile, par lequel S. Cefarius d'Arles ayant escrit une epistre dogmatique touchant la grace & le franc ar-  
bitre, icelle fut annoiée & amplifiée par le Pape Felix.

Aujourd'huy elle a un Prince de la maison de Nassau, affcavoir Frederic Henry, Gouverneur d'Hollande, Ze-  
lande, Vtrecht, &c. tresrenommé pour les grandes victoires qu'il a obtenues, est fils de Guillaume de Nassau, & de  
Louyse, fille de Caspar de Coligny Admiral de France.

COMTE  
D'AVIGNON.



LA Comté d'Avignon, dite vulgairement le Comtat de Venaisin, est soubmise au Pontife ayant a l'Oc-  
cident (par dela le Rhosne) le Languedoc: a Midy (par dela la Riviere Druente) la Provence, & aussy  
vers l'Orient: & le Dauphiné au Septentrion. Elle a eu divers Seigneurs en divers siecles, aussy les Ro-  
mains luy ont osté la liberté; comme au reste de la Gaule Narbonnoise dont elle est partie. Les Ro-  
mains repoussés les Goths ont succédé: ceux cy chassés, les Bourguignons: Lesquels finalement con-  
traints





traints de retourner dans leurs limites, les François l'ont retenuz. Le Roy de France Charles le Chauve la donna a Boson qui se disoit Roy d'Arles. Mais l'Empereur Othon jouissant de ce Regne d'Arles, occupa quant & quant ceste Comté: qui est cause que presentement en ce lieu ils ne recognoissent pas peu la Jurisdiction de la Chambre Imperiale. Elle parvint puis apres en la puissance des Comtes de Provence. Car Charles frere de Louys neufviesme, ayant prins a femme Beatrix, fille de Raimond Comte de Provence, reçut aussy la Comté. Le mesme subjuga puis apres le Royaume de Naples & de Sicile, ainsi que ceux de sa posterité la retindrent comme aussy la Comte de Provence, voire mesme Ieanne, fille de Charles Duc de Calabre, donna ceste Comté au Pape Clement sixiesme, pour recompense de ce que les Tributs deubs au siege Romain, avoyent esté negligez plusieurs années & ce au nom du Royaume de Naples, duquel le bienfauteur est appellé tresgrand Pontife, & le terroir *la terre du Pape*.

Elle est arroulée du Rhofne, de la Druente & du Fleuve Sorge tant celebré de Petrarque. Jadis les *Caqueres* & *Memines* l'ont habité comme aussy les *Voconces* & *Allobroges*. Ceste Comté a 4 Dioceses, un Archevesché d'Avignon: trois Eveschez, asscavoir de Carpentras, de Caballion, & de Vayzon, subjects a l'Archevesché d'Avignon. La Ville Metropolitaine est Avignon, assise a la rive fenestre du Rhofne, coulant la du Septentrion vers le Midy: elle a un Chateau. Le Terroir est bon, & si l'on y teint le drap & du Crespe, & y a des Moulins pour le papier desquelles choses elle est fort fameuse. Icy le Rhofne a un pont, lequel appartient comme aussy la Riviere au Roy de France & non au Pape, excepté quelque petite particule qui est le plus prochain de la porte. Ceste Ville a rendu le nombre Septenaire louable: Car elle a sept œuvres magnifiques, & chacun repete encor le nombre septenaire. 1. Sept Palais, 2. Sept Paroisses, 3. Sept Hospitaux, 4. Sept Monasteres de femmes, 5. Sept Colleges. 6. Sept Convents. 7. Sept portes. L'Eglise Cathedrale est dedié a la Vierge Marie: il y a un Convent de Chartusiens le plus renommé de la France. Il y a l'Academie qui florissoit du temps que le Pape y faisoit son repaire. Paul de la Chastre, l'a fort illustré de son nom, par ses escrits & Commentaires en la Jurisprudence, qui sont nommez Preleçons Avignonnes. André Alciat y a exercé sa Profession. Entre les Palais l'un est nommé *Brusse* fort renommée pour estre construit par le Pape. Les Papes y ont tenu le Siege 60 ans, Jean 20 y transportant la Cour Romaine. Les autres villes sont Carpentras, Cavaillon de Contat, Vayzon, de laquelle est faicte mention a Rome es maisous de D. Prudentiane: C. ACILIO. C. F. MARTIALI VASIONE. VETER. EX COH. XII. PR. MILITAVIT. ANNIS XVII. VIXIT. ANNIS LV. M. IQ. DOMITIVS. ADIVTOR HERES. CONSORTI. SVO. BENE. MER. FECIT. ET SIBI. Je passe les autres Villes de moindre Consequence. Autrefois a esté la Ville dite Vindelium par Florus, non loing d'Avignon, ou la *Sorge* se vient rendre dans le Rosne, ville puissante jadis, au lieu de laquelle on veut dire que du jourd'huy est *la Traille*. Les Basteliers du Rosne appellent *Tralle* le cordeau qui s'estend d'une rive a l'autre, pour passer le Rosne avec des Pontons, & ce a cause de la Rapidité de la Riviere. Entre Avignon & les eaux sexties, y a *Vallisclusa* dite vulgàirement *Vaucluse*, ou Francois Petrarque se fouloit transporter pour mediter es études de la Philosophie, laquelle est de fort belle veüe, des vallées plaisantes ceintes de Rochers d'ou sortent & fourdent des fontaines tresclaires. Iule Scaliger chante touchant Avignon:

*Vivendi ratio cum libertate recepta  
Efficiunt, ut his altera Roma tibi.  
Templa, forum, celso subducta palatia caelo  
Magna hec te, plus est dicere posse tuum.*



# LE DUCHÉ DE SAVOYE.

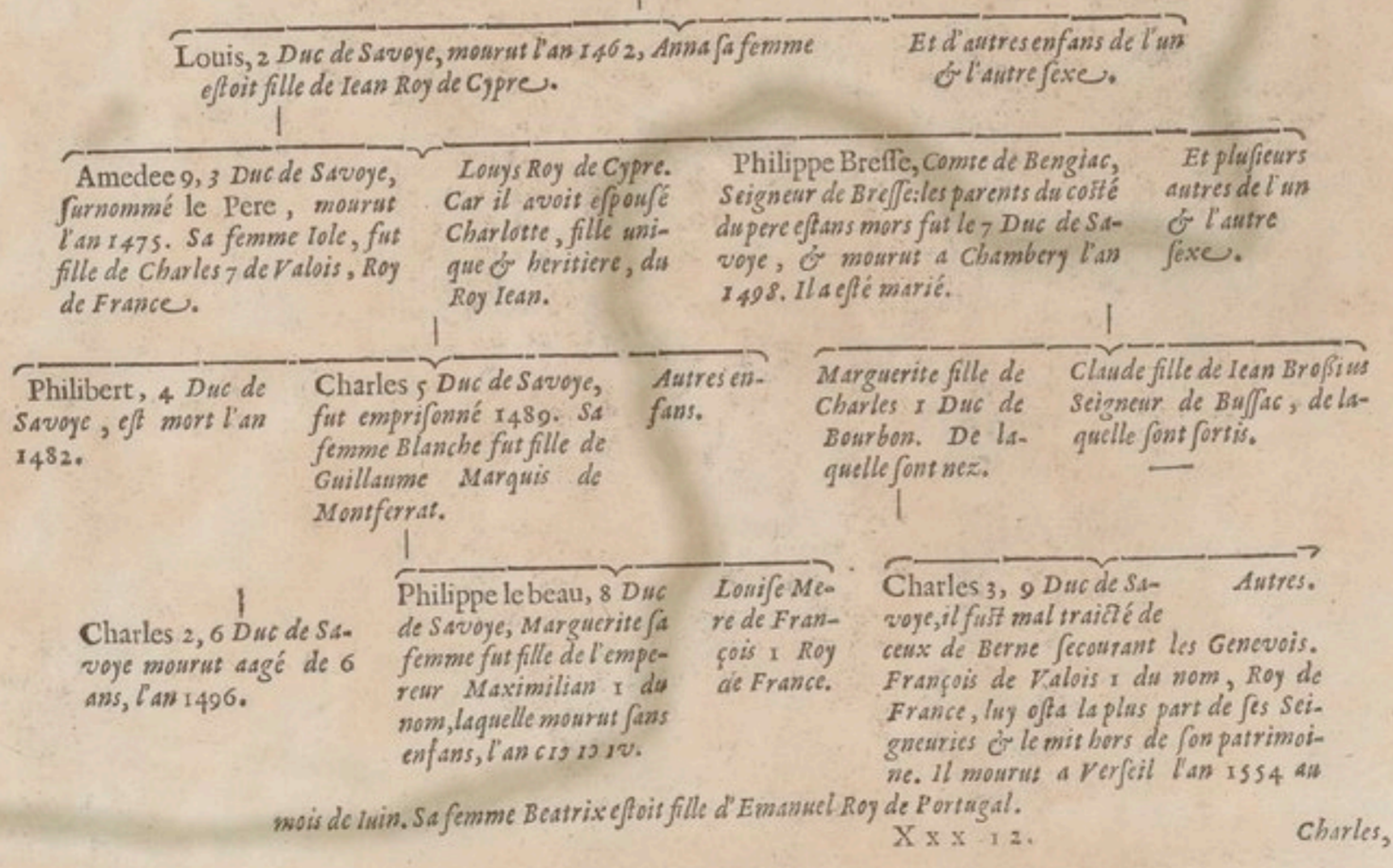


LUSIEURS cherchent diversement, d'ou la Savoye a pris son nom. Quelques uns la derivent de *Sabatium Vadum*. *Sabatium Vadum*, est une ville de Ligurie, ainsi que rapporte Pline, & *Sabbatia* de Pomponius Mela; *Σαβαττα*, de Ptolomee; *Σαββατων οἰαδα* de Strabon. D'autres est appellée *Sabaudia*, comme qui diroit *Sabbatorum*, lesquels appelle Savoyards Vollateran. *Anve*, c'est a dire, un champ, un pré, un lieu de paturage. De quelques uns, comme, *Saul-Voie*, Chemin par les cailloux, & lieux autrefois aspres & plein de buissons. De quelques autres, afin que je n'en laisse point, presque *Sauve Voye*, Chemin hors de danger, lequel estoit environné par des larrons, ainsi que feint je ne sçay qui de ceux, qui ont accoustumé d'occuper les lecteurs de fables. La *Savoye* est certes plus d'une fois nommée au livre des notices entre les provinces de la France Narbonnoise. Les Ecrivains moder-

nes la nomment tantost *Sabaudia*, puis changeant l'orthographie *Sapaudia*. Vers le Septentrion & l'Occident la comté de Bresse (que le Duc de Savoye, qui en estoit auparavant Comte quitta au Roy de France pour le marquisat de Saluces) & la Suisse la clost & la ferme, le lac Lemane les separant: de l'Orient, la Valaisie & le Piedmont la limite confusement, sinon que les monts fort eslevez sont entredeux, puis vers le Midi se presente le Daulphiné. Pour ce qui est des vallées & lieux champêtres, le terroir y est fort plaissant & fertile, principalement vers le Septentrion, pres la contrée du lac Lemane, ou il y croist d'excellent vin, qu'on appelle *Ripaille*, en la rive du lac. Tres bonne en pasturages pour nourrir toutes sortes d'animaux; comme en autre lieu, & aussi ou le petit mont S. Bernard s'élève le plus.

Toute ceste contrée, ou est aujourd'huy la *Savoye*, le *Daulphiné*, & les autres provinces d'alentour, ont autrefois esté honorées du tiltre de *Royaume*, comme il paroist au xx i livre de Livius, ou il se lit qu'Anibal fut esleu arbitre par deux freres: qui combatoyent entre eux pour le *Royaume des Allobroges*. Ceste partie de royaume que nous traittions, est la *Savoye*, d'ou sont sortis plusieurs seigneurs & princes, maintenant la seigneurie reconnoist un Duc: les limites desquels devant 500 ans ont esté plus petits. Car alors ils se disoyent seulement *Comtes de Maurienne*: desquels *Bertholde*, ainsi qu'on dit, fut le premier, qui fut contrainct de changer son pays paternel, & s'en aller, ainsi que l'on escrit, en ceste partie de Bourgogne outre le Mont S. Claude, qui estoit nommée entre les Allobroges *la Comté de Maurienne*: qu'il impetra apres avoir bien & heureusement mis en execution les affaires de l'Empire, lequel *Humbert* i son fils receut plus amplement par droict de Vassal, de Henry i i i Empereur, qui le transporta a *Amedee* i son fils, & a *Humbert* i i son nepveu; qui par succession d'Adelheide, femme de *Humbert* i, les *Marquisats des Segusiains*, & de *Tarantaise* avec leurs Seigneuries y ont esté adjoustés. *Amedee* i i fut fils d'*Humbert* i i, premier Comte de *Savoye*, Marquis de ceux de Turin & Segusiains. *Humbert* 3, *Thomas*, qui conquist par armes la Principauté de Piedmont; *Amedee* 3 qui se saisit des roches de la vallée d'Auguste & de la seigneurie de *Chablais* n'y ayant point d'enfants males; & *Boniface*: lequel estant mort sans hoirs, les oncles luy succederent, *Pierre*, lequel augmenta grandement son domaine, ayant subjugué plusieurs villes sur le Lac Lemane, & *Philippe* auparavant Archevesque de Lion, qui estant privé de l'esperance d'avoir jamais lignée, transmit la plus grande partie de son heritage a *Amedee* 5, qui estoit surnommé *le Grand*, fils de son frere *Thomas* l'ont suivi en droicte ligne. Ces fils luy succederent, *Edouard*, & *Amedee* 5 n'ayant point d'enfants males: apres iceluy, *Amedee* 6 l'instituteur de l'ordre des chevaliers de l'Anonciation, les eut en charge: *Amedee* 7, *Amedee* 8, que l'Empereur Sigismond crea le premier Duc de Savoye, l'an 1416. lequel apres avoir transporté volontairement son domaine a *Louis*, l'un de ses fils, & s'estant rendu Moine, les Peres du Concile de Basle, le consacrerent & l'esleurent Pape de Rome, en la place d'Eugene 4, & fust nommé *Felix* 5. Il quitta toutefois la 9 année d'apres cette dignité a *Nicolas* 5, estant content seulement d'estre Cardinal. Il mourut a *Ripaille* sur le lac Lemane l'an 1452. En fin la Genealogie de *Amedee* 8 se trouve de la façon:

Amedee 8, i Duc de Savoye: Plusieurs ont escript comme il se desmit de son bien & du Pontificat.



XX X 12.

Charles,



FRANCIAE PARS

LACUS LEMANUS Lac de Geneve

HELVETIAE



PARS

VALESIAE

PARS

WALLIS

BRESSE

SABAUDIA  
DUCATUS  
LA SAVOIE

VRANTAYSE

PIEMONTE



MURTENNE

GRENOBLE

PARTIE DU

DAUPHINE

Amstelodami  
Julocus. Honaius  
excudit.

Charles, Emanuel, Emanuel, Jeanne Marie,  
sont mortes jeunes.

Emanuel Philibert, 10 Duc de  
Savoye, jeté hors de son pays,  
fut secouru de Charles 5, & du  
Roy Philippe, par la puissance

Catherine & autres mou-  
rurent jeunes.

desquels estant restably dans la Duchè de ces ancestres, il espousa Marguerite  
fille de Francois 1 Roy de France, qui mourut l'an 1580 le 4 Aoust.

Charles Emanuel, x 1 Duc de Savoye, Prince de Piedmont, &c. espousa Catherine la plus petite fille  
de Philippe Roy d'Espagne.

Chambery.

La ville Metropolitaine de Savoye est appellée vulgairement *Chamberi*, que les anciens ont nommée *Camerine*, ainsi que remarque Paradin dans sa description de Savoye. l'adjousteray foy a l'auctorité du Rapporteur. Pinetus croit que les anciens l'ont appellée *Forum Voconij*, duquel parle Pline en son livre 3, chap. 4. & Antonin en son Itineraire. Il paroist assez de la que cela ne se peut pas estre, de ce que l'autre met *Forum Voconij*, entre ces villes, qui sont aujourd'huy proche la Mer Mediterranée en Provence. Et est posé aussi en ce lieu la mesme, non pas loing de la mer Francoise, dans les Tables Itineraires de Peutinger entre *Forum Iulii*, aujourd'huy nommé *Freial*, & *Mataron*. Regardez dans le chapit. 39. Il est aussi pour neant dans la Chorographie de Portugal de Varrerius, qui de *Foro Voconij*, l'appellé *Forum Vocontium*, comme si *Vocontiorum* eust este la Metropolitaine, veu que la premiere ville de ceste nation est *Augusta Dia Vocontiorum*, aujourd'huy *Dia*. Chamberi est prise aussi par Cœnal & Castilion, pour *Civaro*, duquel parle Cicero en ses epistres: mais j'ay adverti par cy devant que *Cularon* fut la restably, que l'on appelle *Grenoble* aujourd'huy. En outre *Chamberi* est muni d'une forteresse. Est plusieurs fois le Domicile des Ducs de Savoye, qui y ont posé le siege de Justice, & le plus relevé parquet de la province, qu'on appelle *Parlement*. Les parties de la Savoye sont les Comtez qui suivent:

La Comte  
de Mo-  
rienne.

*La Morienne*, s'estend vers le fleuve d'Arch, ou est le Temple de S. Jean, d'ou elle a pris son nom. Car on l'appelle *S. Jean de Morienne*, ville assez belle, enrichie d'une forteresse, ou fut enterré *Humbert I*, autrefois elle estoit *Comté*, mais maintenant elle est erigée en Duché, que le dit *Humbert* receut par droit de vassal de l'Empereur *Henry 1 1 1*, mourut l'an 1548. *Amedeus I* surnommé *la Queüe* son fils, repose aupres de luy. Le Concile 1 de *Macon* parle de l'Evêque de *Morienne*.

La Mo-  
rienne du-  
quel la  
principale  
ville est le  
temple de  
S. Ian.

*Tarantaisus*, nommé en la langue du pays *Tarentaise*, est presque enclos des montagnes des Alpes, des fleuves *Arch*, & *Are*. *Arch* se meslant la a *Chameze*. Elle tire son nom de la ville de *Tarantasia*, ainsi qu'escrit aujourd'huy *Scud*, des habitans *Monstier*, & des Allemans *Munster in Taratase*, comme croit *Iosias Simlerus*: & en Latin, *Musterium*. La est enterré dans la maison royale *Humbert II*, Comte de *Morienne*, Marquis des *Segusains*, qui adjousta a son domaine la *Tarantaise*, qu'il conquit par les armes. Il mourut environ l'an 1101 x. On lit dans *Antonin* qu'on changea les lettres du nom de ceste ville, l'appellant tantost *Tarantaise*, & quelquefois *Darantaise*, mais on l'y trouve de la dernière façon dans les tables itineraires dans la v remarque de la province de *Vienne* en France, il y a une ville des *Centrons* des Alpes *Grayes*, *Peniniennes*, c'est a dire, l'Archevesché de *Tarantaise*.

Tarantais.

Fossigny.

l'adjousteray quelque chose du Domaine. *Fossigni* est proche du *Lac Lemane*. Il y a qui tiennent que *Ripalia* y est (mais j'en suis incertain) *Ripam allos* (il est permis de se moquer, car le *Lac Lemane* est estimé entre ses habitans comme la Mer, & souvent il se tempeste comme la) appellé vulgairement *Ripaille*. Le lieu est assez plaissant, mais fort renommée, d'autant que *Amedée 1 1 1*, premier Duc de *Savoye*, ayant renoncé a tous ses biens s'y rendit Moine & puis fut requis par les peres du Concile de *Basse* pour estre Pape en la place d'*Eugene 1 1 1*, & fut consacré le 1x des Calendes de *Septemb.* l'an 1100 cccc xl, & nommé *Felix v*, & y bastit quelque temps, & s'acquit a luy & aux siens quelques Edifices qui ne sont pas de grand travail ny de grand despens lesquels j'ay veu. Il y est mort l'an 1100 cccc lxxi au mois de *Janvier*, 3 ans apres avoir quitté la dignité de Pape a *Nicolas*, estant seulement content du Cardinalat afin de vivre en repos. On trouve qu'*Eleonora* fille du seigneur de *Fossigny* fut mariée a *Pierre v 1* Comte de *Savoye*, & *Marie* fille d'*Amedée 4*, v 1 1 1 Comte de *Savoye* née d'une *Brabançonne*, fut mariée comme on dit au Seigneur de ceste contrée. Quant aux autres j'en en scay rien. On raconte qu'*Amedée 1 1 1* a acquis & adjouste a ces domaines, la principauté de *Chablais*, qui du costé de *Fossigni* tire vers *Orient*, faute de legitimes heritiers males. Quelques uns mettent en ce nombre *Thonon*, *Evian*, *Gingo* & autres; desquels je parle avec plus de crainte, n'en estant pas bien assuré. Quand au Domaine de *Val d'Osta* il fera plus a propos d'en parler en *Italie* ou il fera question du *Piedmont*.

Repaille.

Chablais.

Thonon.

Evian.

Il y a encore d'autres villes en *Savoye*. *Aignebelle*, tire son nom des belles eaux, sur le fleuve qui pres de la se rend dans l'*Arch*; *Montbelal*, *Bellay*, *Nicy* qui tire son nom du *Lac*, *Montmeillan*, *Infiles*, au dessus des *Seguses*, *Ostia* appellé par *Ptolomee*, qui le met aux Alpes *Cottiennes* des *Lepontiens*, tellement les *Vulgaires* se trompent qui le nomment *Scutiens*, pour ce qui reste je le laisse a chercher aux plus curieux.

Monta-  
gues.

Les Alpes tiennent le premier lieu entre les monts qui separent aujourd'huy par son estendue comme un mur naturel l'*Italie* de la *France* & l'*Alemagne*. *Festus* croit que le nom des Alpes luy a esté donné pour leur blancheur, plusieurs assurent que les Alpes sont les plus hautes montagnes de l'*Europe*. Il se trouve aussi plusieurs noms des Alpes dans les memoires de l'*antiquité*, qui signifient certes qu'il y a eu plusieurs parties des Alpes: mais touchons seulement en passant celles qui sont situes principalement dans la *Savoye* & a l'entour, comme *Sabbatia*, desquelles on croit que la *Savoye* prend son nom, ainsi qu'il a esté dit, qui prennent leur commencement tout proche *Savonne*, pres le lieu qui se nomme *Vay*, & par les anciens *Vada Sabbatia*, auquel lieu elles se courbent comme un arc devers *Monogue*, qui estoit autrefois appellé *Portus Herculis Monaci*, & de la s'estendant vers le fleuve *Var*, ou *Varo*, qui limite la *France* de l'*Italie*. Il s'y trouve aussi des Alpes maritimes, mais nous passons a celles qui se penchent vers la Province, comme les Alpes *Peninnes*. Les *Cotties* suivent qui ont leur commencement proche le sommet d'une montagne appellée *Saulteron*, ou il y a deux chemins, qui se destournent tous deux dans le *Marquizat* de *Saluces*: Dans ces Alpes est le mont *Agnel* & le mont *Viso*, appellé par les anciens *Vesulus*, auquel il y a un trou par lequel on passe de *France* en *Italie*: De ce trou il y a deux chemins qui conduisent, l'un vers *Verguel*, l'autre vers *Ravel* forteresse de la Duchè de *Saluces*. Et au milieu de cette montagne & de ce trou sortent trois fontaines coulans dans un canal, faisans ce celebre fleuve *Po*. En ceste estendue est la montagne qu'on appelle *la Croix*, puis le mont *Genevre*, ces montagnes sont limitez vers *Suze*, ou les Alpes *Graijes* sont separez du fleuve *Doria*. Les Alpes *Graijes* suivent, qui tirent leur nom d'*Hercule Grec* fils d'*Amphitrion*, qui voyageoit par ces montagnes d'*Italie* en *France*. Les *Centrons* qu'on appelle aujourd'huy les *Tarantais*, avoyent leur demeure en ceste partie de montagnes qui sont du costé de la *France*, ou il y a encore un chemin pour aller a *Chamberi*. Il y a encore entre icelles les monts *Veragres*, comprenant la *Valesie inferieure*, & la contrée de *Garot* & *Focigny*: & le chemin de ces montagnes s'appelle, *La Montagne du petit S. Bernard*. Il y a encore plusieurs autres avec celles la, que nous laisserons passer afin de faire court. C'est un miracle de la nature de ces monts: Car ceux qui y passent, en voyent tousiours devant eux quelque chose de nouveau, d'autant que quelque fois ils s'avancent comme s'ils se vouloient joindre l'un avec l'autre, quelquefois vous voyez les monts s'eslever jusques aux nues, puis derechef descêdre, il y a la une plaine, icy une vallée entourée de coupeaux de montagnes effroyables: neantmoins en plusieurs lieux de ces vallées il y croit de bon froment, & aux montagnes mesme il y a quantité de verdure pour le pasturage de bestail: & en quelques lieux aussi du vin. Il y a aussi quelques mines. Et quelques especes d'animaux, qui ne se trouvent point du tout ailleurs, & plusieurs autres choses que nous laisserons, afin de ne me monstrier prolix. Outre la Riviere du *Rhofne* qui arrouse la *Savoye*, il y a *L'Arar*, *Ifare*, *Doria*, *Arva*, *Daisi* & autres. Le *Lac*, *Lieman*, de *Nicy*, de *Bourget*, &c. y sont les plus remarquables.

Fleuves.

# LA PROVENCE.



N nostre Methode fuit la Provence. Les Romains donnerent le nom de *Province*, d'ou est venu celuy de Provence, à tout ce beau quartier de Gaule, qui s'estend depuis le Fleuve Var, & Ville de Nice: voire au delà le Rhofne, jusques à la Gascoigne, pource qu'ils l'avoient assubjecti à leur Empire, & reduit en forme de Province, plusieurs ans devant la venue de Christ. Mesmes encor aujourd'huy, le nom en est retenu par une petite portion de tout ce quartier, à sçavoir, celle en laquelle *Marseille* & *Aix* se font assez recommander. Peut estre, cōme aucuns croyent, afin qu'elle se fist cognoistre premiere, sinon de temps, certes d'honneur & merite, sur toutes les Provinces de l'Empire Romain: car tout ce Pays Narbonnois est le plus recommandable de toute la France: la *Provence* touche vers le Nord au Dauphiné, les Monts de *Felays* y entre-lassez, avec grande partie du cours de la riviere de *Durance*: Son Levant est fermé par les Alpes, & la riviere de *Vare*, au bord de laquelle à main gauche on voit la Ville de *Nice*, où se remarque le commencement d'Italie. Au Midy elle se voit battuë de la Mer Françoise, ou *Mediterranée*. Sa borne Occidentale, luy est en partie la Principauté d'*Orange*: & le Comté d'*Avignon* ou de *Venise* ( qui ont autrefois faict parties du Pays, & sous la Couronne de France: maintenant recognoissent Princes estrangers ) en partie le Rhofne entier, depuis *Lyon* jusques à la ville d'*Arles*: recognoissant le Parlement de *Languedoc*. le Ciel y est doux, gracieux, clair & net. Outre les Grains, elle rend d'excellens fruiçts liberalement sans grande ni soigneuse culture. Elle porte grande abondance de Raisins & de Fignes, Chastaignes, Pommes, Poires, Oranges, Citrons, Olives, Coings, Grenades, Saffran, Ris & semblables Fruiçts y viennent à plaisir: les Rosmarins, Myrthes, Genevriers, Sauges & Palmiers s'y trouvent en quantité. Et aux Môtagnes de l'*Estrel* il y a de grands Arbres qui portēt le Liege. Les vignes n'y font chiches de vins fort excellens. Bref la Terre y est gracieuse, fertile & agreable. Se trouvent peu de choses de ses anciēns Comtes. Nous lisons es vieux Annales, qu'au temps de *Louys VIII.* Roy de France, *Raimond Berégier* estoit Comte de Provence, & que *Charles* Comte d'*Anjou* & de *Maine*, fils de ce *Louys*, espousa *Beatrix*, fille unique & heritiere de ce Comte: lequel par ce moyen herita du Comté. Que *Charles*, sur-nommé *le Boiteux*, Prince de *Salerne*, & Roy de *Naples* luy succeda. Suivy par son fils *Robert*, Duc de *Calabre* & Roy de *Naples*. *Ieanne* ( son pere *Charles*, Duc de *Calabre* mort ) print la succession de *Robert* son Grand pere, faicte par Testament Royne de *Naples*, & Comtesse de Provence: laquelle laissa *Louys d'Anjou*, fils du Roy *Jean*, qu'elle avoit adopté pour fils, pour se venger de ses ennemis, pour successeur tant en ce Comté qu'es autres Seigneuries. Apres *Louys*, fust faict Comte *Louys II.* que *Louys III.* son fils suivit: estant aussi adopté par *Jeanne II.* Royne de *Naples*, pour estre Roy de *Naples*, & Duc de *Calabre*. Mais n'ayant d'Enfans, laissa pour successeur en ses Principautez, par le consentement de la Royne *Ieanne*, son frere *René d'Anjou*: lequel ne voulant ceder ni resigner ses droicts & pretensions sur le Royaume de *Naples*, & Comté de *Provence* à *René* Duc de *Lorraine*, son Neveu par *Iolante* sa fille, les trāsporta à *Charles* son frere Comte du *Mans*: lequel ayant perdu son fils *Charles*, institua le Roy *Louys XI.* son heritier universel en tous ses biens. Aucuns disent que cela se fist par disposition Testamentaire de *René*: non sans grosses & justes plaintes de *René* Duc de *Lorraine*. Ce Pays fust autrefois peuplé par les *Saliens*, *Aquensés*, *Arelatensés*, *Sextians*, *Sentiens*, *Ebroduntiens*, *Dintensés*, *Veldiancs*, *Samiciencs*, *Nerucins*, *Venciensés*, *Vulgientcs*, *Aptensés*, *Retensés*, *Oclaviancs*, *Communes*, *Foro-Juliencs*, *Segeslorins*, *Albicins*, *Oxubins*, *Deciates* & autres. Outre ses autres menuës Villes, elle en a deux Archeveschez, & onze Eveschez. *Aix* & *Arles* sont les Archeveschez. *Aix*, *Aqua*, *Seztia*, *Colonia*, s'appelle de *Ptol.* & des Latins, *Patercule*, *Solin* & autres, *Sextilia* en *Plutar.* sur la vie de *Marius*. La Pierre qui se voit à *S. Benoit* de *Lyon*, l'appelle *Colonia Juliam Aquas*: *Aix* de la peuplade *Julie*: Vne vieille inscriptiō, & une piece de *Vespasien*, dit *Hubert Goltzius*, la nomment *Colonia Julia Aqua Sextia*. *Legio 25. Aqua*, eaux estoit appellée pour les Bains des eaux chaudes, & en retient le nom *Aix*. *Sextia* de *C. Sextius Calvinus* Consul, l'an de *Rome* 620. lequel ayant vaincu les *Salyens*, peupla ce lieu par la troupe d'hommes qu'il y mena, desseignant d'y laisser forte garnison Romaine, pour empescher que les *Barbares* ne courussent toutes ces costes & passages, qui menent de *Marseille* en *Italie*, voyant que les *Marzeillois* n'avoient assez de force pour les arrester. Voyez *Tite Live* li. 61. Elle fust aussi dicte, *Julia Augusta*. de *C. Iule Cesar Auguste*, qui l'augmenta de nouvelle peuplade de vieux Soldats, qu'il tira de la vingt-cinquiesme *Legiō*, lesquels il y envoya. C'est le Siege du Parlement qui a prins son nom. *C. Marius* rompit partie pres d'*Aix*, partie en *Italie* es champs *Raudins*, les *Cimbres* peuples *Germaincs*, & ceux qui leur estoient depuis incorporez, *Ambrons* & *Tigurins*, Nations *Gauloises*. *Arles* s'appelle simplement *Arelas*, par *Orose* & *aus.* au livre des Villes, au Tiltre & au *Carm. 7 Arelatus* au dit *Aufone* au *carme* susdit, & autres. *Arelata* à *Ces. Plin. Sueton* en la vie du Prince *Ti. Mela*, & autres: *Arelata* par *Strabon*. *Arclaton Salyorum Colonia*, peuplade des *Salyes* par *Ptol.* & *Arelata Sextanorū* à *Pline*. Les Pierres en parlent, cōme de peuplade: Et des *Salyes*, comme de fort anciens peuples de *Gaule*. Et des *Sextians* de la *Legion 6.* laquelle y arresta son camp. *Festus Avienus* escrit, qu'elle fust autrefois appellée par les Grecs qui l'habitoyent, *Thelinē*: est furnommée *Mameliana*, ne sçait-on pourquoy, en une belle inscription, laquelle s'y lit en une Colonne, dit le docte *Scaliger*. *Fl. Constantin* Empereur ordonna qu'elle fust nommée *Constantine*, & que les Assēblées generales des sept Provinces s'y feroient, à sçavoir, de *Viennois*, de l'une & l'autre *Narbonne*, de l'une & l'autre *Aquitaine*, *Neufpeuple*, & des *Alpes Maritims*. *Aufone* l'appelle *Gallula Roma*, au *Carme* duquel j'ay fait mention cy dessus, à cause qu'elle fust une Ville marchande tres-celebre & tres-commode, & que la peuplade de *Rome* y menée suivit & tascha exprimer en plusieurs choses *Rome* sa Mere, & d'ou elle sembla estre quelque petite *Rome*. Elle est située sur le *Rhofne*, aujourd'huy sur la rive gauche. La Table Itineraire la met sur la droicte en *Languedoc*. *Aufone* dit que le *Rhofne* la tranche en deux parties, occasion qu'il l'appelle *double*. Aujourd'huy la face du lieu estant changée, elle s'y voit simple & entiere sur la rive qui regarde l'*Italie*, toute entourée de *Marescages*, esquels se nourrissent nombre de *Bœufs* fort courageux. On la croit avoir esté plus grande, & que les *Goths* ruinerent l'autre partie. *Aufone* tesmoigne assez, qu'elle fust marchande & de bon trafic. C'estoit la plaisante demeure des Roys de *Bourgoigne*. Puis la retraicte & séjour ordinaire des Comtes de *Provence*. Son premier Evesque fust *S. Trophime*, Disciple de *S. Paul* qui l'envoya en *Gaule*, l'an second de l'Empereur *Neron*, de la source duquel, comme dit le Pape *Sofime*, toute la *Gaule* fust arroufée des ruisseaux de la *Foy*. S'assēure en la force de son Chasteau, notable au reste pour la demeure d'*Honorat* & *Hilaire*, ses fameux Prelats. Le premier lieu des onze Eveschez, peut estre donné sans prejudice des droicts d'autrui, à celuy de *Marseille*. Tous les Latins & quelques Grecs l'ont appellé *Masilia*. *Strabon* & *Eltienne Masalia*, comme les monnoyes anciēnes: *Ptol. Masalia*, vulgairement *Marseille*, elle est furnommée des Grecs en la Table Itineraire: mesme leur territoire sous la Ville est appellé *Grece*: car elle est peuplade des Grecs *Phocēses* de l'*Asie Mineur*. Bastie dit *Solin* en la 45. Olympiade, au temps du Roy *Tarquin*, comme croit *Iustin* au 43. li. *Plutar.* en *Solin* la dit bastie par *Prote*, qu'autres appellent *Protis*. *Strab.*

Pays.  
Noms.

Situation

Ciel & sa  
qualitéFertilité.  
Pouvoir  
& Gouvernēte

Villes.

PROVINCIA  
La Provence.

DAUPHINE

LAN  
GUE  
DOC



PARIS

MEDITER

Les Tignes



RANEI

LES ISLES DOR SECADES  
L'isle du Titan  
PARS.

Amstelodami  
Excusum apud Iudicum  
et Henricum Hondium.  
Anno Domini. 1621.

en fait le fit pierreux, pres l'embouchure du Rhofne, en un fein elloigné, & comme un coing de la Mer, à ce que dit Iuftin, qui le prend de Troge. Cæfar parle ainfi de fon livre 11. de la guerre civile. *Marseille est presque arroufée de la Mer par les trois parties de la Ville: reſte la quatriefme, laquelle a accez par terre, meſme la partie de ceſte eſpace, laquelle appartient au Châteaunée par la nature du lieu, & d'une tres-proſonde vallée ſeroit difficile à conquiſter.* Ciceron loué ſi fort le Gouvernement de ſa Republique, qu'il oza dire, ſur la defence de Fonteius, en pleine audience du peuple: *Que la Police & Conitance de ceſte Ville, n'eſtoit preferable ſeulement à la Grece, mais preſque à celles de tous les autres Peuples.* Elle tire ſes Eveſques des le S. Lazare que Ieſus reſuscita de mort à vie. Ceux de Marseille racontent qu'iceluy deſpouillé de ſes biens & de ſa demeure, durant la perſecution laquelle avoit emporté Eſtienne, eſt venu en ces quartiers avec Marie & Marthe ſes Sœurs, & y annonça la foy de Chriſt. Ils y montrent meſme la teſte d'iceluy au Temple principal, diſt des Habitans *la Majeur*, pres les murs de la Ville vers la Mer. Que cecy ſuffiſe de Marseille. Les autres Villes Episcopales ſont *Dine*, *Dinia* à Pline des Ebroduntins: & *Dinia* à Ptol. des Sentins. *Grasse*, *Glandeve*, *Glannate*, *Glannatena* Civitas à la Notice des Provinces de Gaule au Viennois 4. és autres livres y a *Glanatica*, & en aucuns *Glannatena*. Se trompent qui confondent le *Glanum* de Pline, Mela & Antonin avec le *Glannate*: car Antonin met *Glanum* entre Cavaillon & Arles: & combien en eſt elloigné *Glannate*? On ne ſçait aujourd'huy que c'eſt *Glanum*. *Senas*, que Ptol. appelle *Santium*, villette des Vedantins aux Alpes Maritims. S. Paul de Vences, *Vincium*, villette des Nerufins és Alpes Maritims à Pt. *Ventia* à Dion. *Apt*, *Apta Julia* *Vulgientium* à Pline. *Avia Julia*, & *Apte Julia*, mal dans Antonin: car és meilleurs exemplaires y a *Apta Julia*: comme en la Table cheminaire. *Ries*, *Rejus*, en la Notice des Provinces de Gaule, en laquelle ſous Vienne 3 ſe lit, la Cité *Rejenſium*, id eſt, *Rejus*. En la Table des chemins ſe lit *Reis Apollinaris*: ce que je n'entens. *Ferius*, *Forum Julij* à Plancius en Ciceron, *Forum Iulium*. Ville des Communes à Ptol. *Col. Jul. Oclav.* ſur la monnoye d'Auguſte en Goltzius: *Forum Iulium Oclavorum Colonia qua Pacenſis appellatur & Claſſica*, à Pline. Aujourd'huy *Port Marin*. *Ciſteron*, *Seguſtero*, dans Ant. & Table des chemins. *Ceſtero* à Pline, comme eſcrit Scaliger, qui eſt *Ceſtero* à Ptol. mentionné avec Thoulouze & Carcaſſonne, qui eſt aujourd'huy en Languedoc *Caſtres*. *Tolon* *Telonum* aux bons Latins: *Telo Martius* à Antonin, villette en l'interieur reculement de Mer, elloigné 9 lieux de Marseille. Voila quant aux Episcopales. Les autres Villetes *Antibe*, *Antipolis*, villette des Deciates à Pt. & Pline, à Tacite *Antipolis Narbonenſis Gallie Municipium*: Ville franche de la Gaule Narbonnoïſe. La monnoye de l'Empereur Tite, l'appelle *Colonia*, peuplade. *Olbia*, cogneue par Ptol. & Mela, eſt diſte aujourd'huy *Ieres*, ou *Hieres*, ſur la Mer, pres de 3 lieux de Toulon. Pres la Ville ſont les fort renommées Iſles, que Ptol. appelle *Stacades*, *Leguſides*, à Eſtienne. Aujourd'huy du nom de la Ville, ſe nomment les Iſles d'*Ieres*, où le bon Coral ſe peſche, plus excellent qu'en toute la Mer Mediterranée. S. *Maximin*, *Tecolata*, d'Antonin ce ſemble en l'Itineraire, à ſix bonnes lieux de Marseille, vers le Nord. *Tarraſcon* à Strabon, *Tarraſcon*, à Ptol. ſur la gauche du Rhofne, à la droicte duquel eſt, le ſeul Fleuve eſtant entre-deux, *Beaucarre*, *Belloquadra*, d'ou eſt venu ce proverbe uſité aux François: *Entre Beaucarre & Tarraſcon, Ne repaiſt Brebis ne Oyſon, non plus qu'entre Tain & Tournon*: car auſſi celle-cy ſont chez les Valentins ſur le Rhofne d'un & d'autre coſté. *Sault* & *S. Gilles* ſe recommandent du Tiltre de Comté, y en a d'autres. Or il n'eſt pas certain quels noms ayent aujourd'huy les villetes qui ſ'eſcrivent en Antonin & en la Table Itineraire, *Alaunium*, & *Catoluca*, laquelle eſt *Catuiatia* à la Table cheminaire. L'une & l'autre certes eſt poſée entre Seguſteron & Apta Julia. Et n'avons choſes plus certaines de *Glanum* & *Ernaginum*, qui autrefois eſtoyent entre Cabbellion & Arles. *Glanum*, à Pline Pt. aux *Salyes*, *Clanum* à la Table Itineraire. Et *Ernaginum*, à Ptol. *Ernagina* à la Table Cheminaire, ſemble eſtre *Vrgenum* de Strabon: auquel on lit es exemplaires à la main *Vgernum*, comme remarque Caſaubon, comme auſſi Gregoire de Tours la nomme. Outre *Marseilles*, *Telonum*, *Olbiun*, *Forum Iulium* & *Antipolis*, auſſi d'autres Villes ſont nommées de la Provence, par les anciens ſiſes à la Mer, lesquelles laiſſons pour éviter prolixité. La Provence a la Mer Gauloiſe au Midy: & un Port tres-celebre & tres-ſeur, à ſçavoir celui de *Marseilles*, fermé avec chaines de Fer. Le nom de ce Port fuſt, comme Eufſtatiſ remarque, *Lacydon*. Dont on doit lire en Mela hors des anciens livres: *Et Lacydon le Port des Marſeillois, & en iceluy Marseille.*

**Port** Or en ceſte Ville, (comme Strabon remarque) y euſt *Six cents Senateurs*, qui jouiſſoyent toute leur vie de ceſt honneur: hors de ce nombre furent choiſis *Quinze hommes*, pour compoſer les procez journaux, & ſont ceux lesquelſ Cæſar appelle les *Six cents* des Marſeillois, & les *Quinze-Premiers*. Valere le Grand liv. 11. ch. vi. mentionne auſſi les *Six cents*. Or d'entre les *Quinze-hommes* ils choiſiſſoyent les *Trois-hommes*, lesquelſ avoyent autorité ſouveraine. La Republique donques des *Mafſiliens* eſtoit gouvernée ariſtocratiquement, comme parle Strab. Ariſt. liv. 5. & 8. des Politiq. teſmoigne qu'ils ont uſé d'*Oligarchie*. Certes c'eſtoit vraye *Oligarchie*, de devenir Princes de la Republique par le ſang & non par vertu. Leurs Loix Ioniques furent propoſées publiquement dit Strab. Iuſtin liv. 43. raconte briefvement leurs couſtumes, à ſçavoir qu'ils ſouloyent quaſi des la fondation de la Ville, *Fermer les portes les jours de feſtes, tenir veilles, faire ſentinelles ſur les murailles, & eſtoyent ſoigneux à faire recherche des eſtrangers, & garder leur Ville en temps de paix, comme ſ'il eſtoit temps de guerre. Ce qu'ils firent non tant par la neceſſité des temps, que par une couſtume de bien faire.* On lit en Valere au chapitre ja mentionné, les autres, à ſçavoir, des Manumiſſions, Spectacles, Forts, Mendians, Supplices, Funerailles, Sepulchres & droict des Hoſteleries. Icy fuſt jadis comme eſcrit Strab. liv. iv. un Marché des bons Arts & Diſciplines tres-celebres. Les Romains, Gaulois, Eſpagnols, & tous qui pourvoyent, ſ'y retirèrent pour la Philoſophie & la langue Grecque. Tacite teſmoigne en la vie d'Agriſcola ſon Beau-pere, que luy eſtant enfant, euſt *Marseille* pour demeure & maĩſtreſſe des eſtudes. Ceſte-cy fuſt la Patrie d'Eumenide, qui a recherché le Nil ſoigneuſemēt que *Favorin d'Arles* apprint la Philoſophie. Ceſte-cy rendoit tous les Gaulois ſi grands amateurs de la langue Grecque, qu'ils faiſoyent tous les contractes en ceſte langue, & qu'en toutes affaires tant publiques que privées uſoyent des lettres Grecques. Les bonnes & ſainctes mœurs ſ'accordoyent avec les bonnes couſtumes, tant en public qu'en privé. Tacite dit *Marseilles* eſtre une place meſlée, & bien compoſée de Grecque courtoisie, & d'eſpargne Provinciale: mais un ſeul vice par lequel ont accouſtumé de fouiller les Marſeillois, leur a beaucoup diminué leur renom de ceſte integrité des mœurs. Le proverbe eſt cogneu, *Navigez à Marseilles*: car on les jugeoit admettre le vice contre nature. Au reſte les Provençaux ont une merveilleuſe diſpoſition, & ſont extremement ſobres lors qu'ils vivent à leurs deſpens, & aſſez vaillans, mais inconfians, avares, doubles & de foy mal-aſſeurée. Ils ſont tous grands parleurs, ſe plaiſent à faire des comptes, d'eux-mesmes, & ſ'eſtiment au poſſible. Ils ſont arrogans & fiers, & ne portēt nul reſpect à leurs Seigneurs, ou à ceux qui ſont eſlevez en dignité ſur eux. Les Femmes y ſont fort pompeuſes à l'Italienne. Le payſan y eſt plus ſpirituel qu'en aucun pays de France, & y dit ſi bien ſa raiſon, que l'on diroit que quelque habile nourri parmy les affaires, l'a inſtruit en ceſte ſorte. Ceux qui ſont aux lieux maritimes ſ'addonnent fort au trafic, & manient dextrement leurs affaires. Et notamment les Marſeillois, qui trafiquent maintenant au long & au large par Aſie, Afrique & autres Regions loingtaines.

Port

Senateurs

Loix &amp; facons de faire.

Academies Hommes celebres

Mœurs



# L A F R A N C E ,

## L A V R A Y E P I C A R D I E ,

### E T C H A M P A I G N E .

La France, en icelle y a } *Le Paris, la Capitale duquel est Paris.*  
 La Prevofté & Vicomté de Paris. Elle est divisée en 4 Jurisdiccions, aſçavoir. } *La Goelle, en laquelle le Comté de Dan-Martin 23, 45. 48, 49.*  
 } *L'Isle de France, ſiſe entre S. Denis 23, 21. 48, 43. & Montmorenci 23, 21. 49, 0.*  
 } *& la Seine.*  
 } *Vulxin le François, ſis entre Clermont en Beauvois & la Seine.*  
 Valois Duché, la Metropolitaine duquel est Senlis Prevofté & Balliage. Sous luy est le Comté de Beauvois.  
 Hurepois comprend le Vicomté & Balliage de Melun.  
 Gaſtinois comprend deux Duchez, d'Estampes & de Nemours.

La vraye P I C A R D I E, sous laquelle y a: } *Tiraſche Duché, de laquelle Guise est Capitale.*  
 (elle est deſcrite plus am- } *Com. & Vidamie d'Amiens.*  
 plement avec Artois.) } *Com. Vermandois, sous laquelle sont 4 autres Comtez, Soiffon, Noyon, S. Quintin & Laon.*  
 } *Com. Retelois, où la Capitale Retel.*

CHAMPAIGNE en laquelle } *Bar sur Seine.*  
 } *Auxerre Vicomté.*  
 } *Tonnerre 25, 19. 47, 36.*  
 } *Poursurvent.*  
 } *Braine 25, 51. 49, 13.*  
 } *Grandpré 26, 18. 49, 0.*  
 Comtez ſubjectes } *Mailly 25, 34. 48, 27.*  
 } *Vertus 25, 18. 48, 46.*  
 } *Rouſſy.*  
 } *Retel.*  
 } *Ivigny.*  
 } *Brie 23, 37. 48, 28.*  
 Duchez non ſubjectes } *Reims.*  
 } *Langres.*  
 Comtez non ſubjectes } *Ligny.*  
 } *La Motte.*  
 } *Chalon.*  
 Baronnies } *Lanville.*

*L'Etat Ecclesiastic en ceste partie de Gaule.*

*L'Archevesque de Reims, Duc & premier Pair de France, qui a sous soy en ce quartier les Evêques de Soiffons, Chalons, Comte & Pair de France, Amiens, Noyon, Comte & Pair, Senlis, Beauvais, Comte & Pair, Laon Duc & Pair. Puis es autres endroits de la Belgique, Cambray, Tournay, Terouenne, & Arras.*

*L'Archevesque de Sens, auquel se sous-mettent les Evêques de Paris, Meaux, Troyes, Chartres, (qui est en Haute Beausſe) Nevers, Orleans, Aussoire ou Auxerre.*

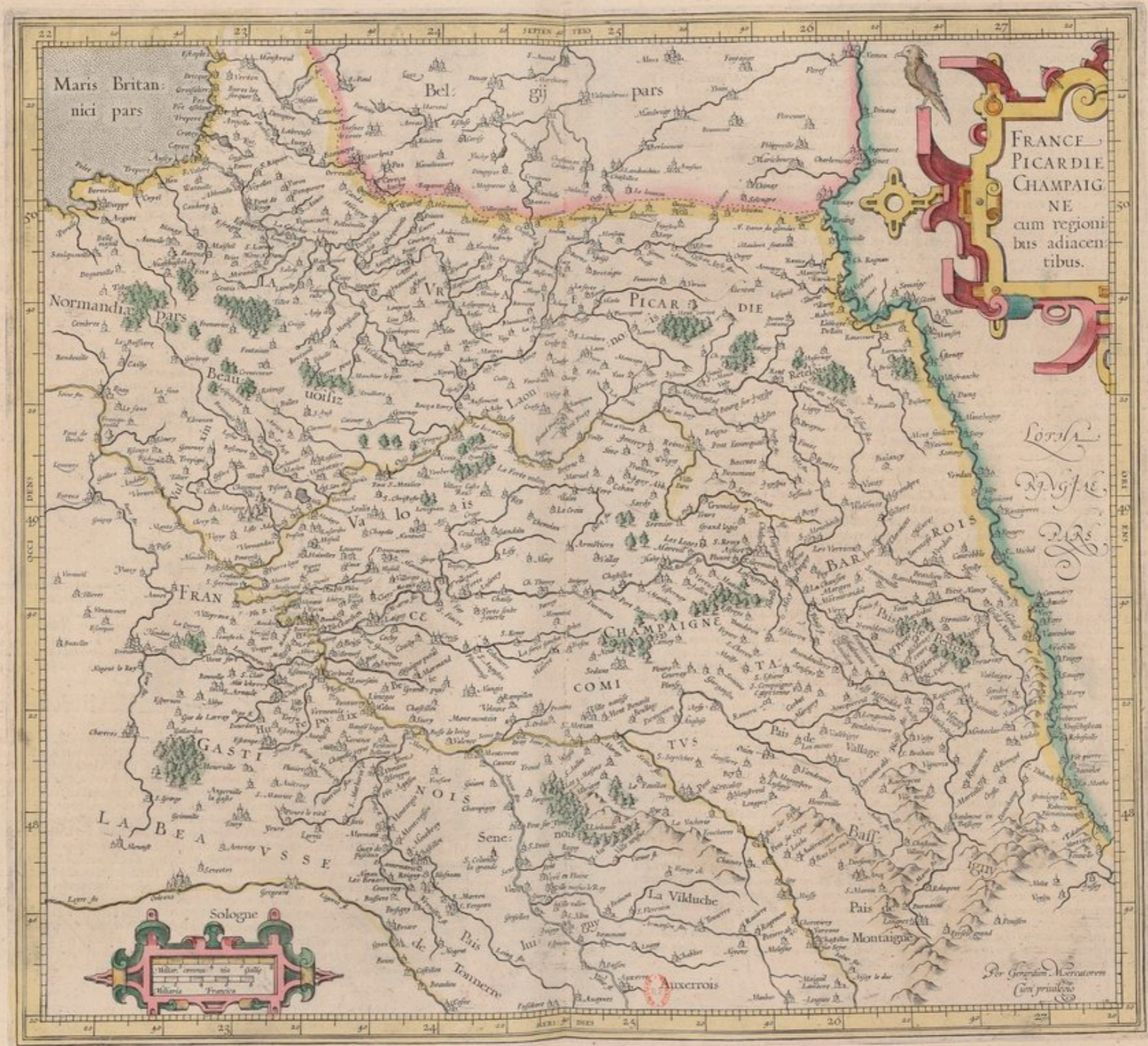
*Ces choses sont tirées partie hors le Guide des Chemins de France, partie hors du livre intitulé, La Division du Monde.*

*Le Meridien Mitoyen 24, 40. auquel les autres s'enclinent selon les Paralleles 48, 0. & 49, 30.*

## La France prise plus particulièrement.



**L**a France prise plus particulièrement, laquelle ſuit en noſtre diſtribution, aura icy ſes frontières Pays.  
 plus ferrées, qu'ailleurs: car ce qui est ordinairement attribué à tout le Royaume, ne ſera icy qu'une Nom.  
 partie d'iceluy. Or la France de laquelle nous parlons icy, contient maintenant la Prevoſté & Villes.  
 Comté, ou ſelon d'autres la Vicomté de Paris, la Duché de Valois, & le Hurepois & Gaſtinois. Elle a été  
 jadis habitée par les Beauvoisins & Pariſiens, & maintenant Paris en est la principale Ville, qui est  
 auſſi la Capitale & comme le Theatre & abrégé du Grand Royaume de France, le domicile des  
 Roys, & le rendez-vous de tous les plus beaux Esprits du Monde. Cest une Ville fort fameuſe &  
 tres-ancienne. Ptolomée parlant de la Gaule Celtique, dict ainſi: au Levant pres la riviere de Seine ſont les Pariſiens,  
 & leur Cité est Paris Leucotece. Quant au nom de Paris, aucuns ont preſumé qu'il estoit provenu d'un Roy ainſi  
 nommé, qui regnoit auſſi ſur les Celtes, & que de cestuy-ci le Pays d'entour ceste ville fut appelé Pariſis, & les Ha-  
 bitans Pariſiens, & qu'apres quelques revolutions d'années, ces Pariſiens estâs vexez & travaillez des courſes de quel-  
 ques cohortes licentiées & vivant de brigandages, furent contraints, pour les grandes pertes qu'ils faiſoyent journal-  
 lemēt de leurs biens, de se retirer dedans la cité de Leucotece, qui chāgea ſon nom premier en celuy de Paris, que luy  
 impoſerent ces Pariſiens refugiez, qui ſurpaſſans les premiers Habitans de ceste ville en multitude, eurent le pouvoit  
 & autorité de luy donner une nouvelle nomination, & fut dicté du consentement des uns & des autres Leucotece  
 ou Leutece des Pariſiens. Julian l'Apoſtat en une epiſtre qu'il eſcrit aux Antiochiens deſigne & montre veritablement  
 & en bons termes le plan de la ville de Paris; où il dit: *T'esſoy cy devant paſſant l'hyver en ma bien aymée Luſece, laquelle*  
*est une petite Isle voisine du fleuve qui l'environne de toutes parts; il y a des ponts de bois qui facilitent le paſſage vers la ville de*



Maris Britan-  
nici pars

Bel-  
gij pars

FRANCE  
PICARDIE  
CHAMPAIGNE  
cum regionibus  
adiacentibus.

Normandia  
pars

PICAR-  
DIE

Beau-  
voisiz

LAON

LOTHA-  
RINGIA

FRAN-  
CE

CHAMPAIGNE

BAR-  
ROIS

GASTI-  
GONIA

COMI-  
TUS

LABEA-  
VSSE

NOIS

Bass-

Sologne

La Vixluche

Montaigne

Per Gerardum Mercatorem  
Cuius privilegio

Pays.  
Noms.  
Pouvoir  
& Gouverne-  
ment.

vous coitez, & la Riviere ne croissant ou décroissant gueres souvent, &c. Mais de la Ville de Paris, & de la premiere partie de la France prise plus particulièrement, en la Table suivante. Parlerons des autres en ceste-cy. La seconde partie de la France prise plus spécialement, c'est le *Pays de Valois*, portant ce nom pour les agreables & fructiers Vallons, dont il est plein. Autres le tirent d'ailleurs; il s'estend jusques en Picardie. Il fust autrefois Comté, & est maintenant Duché. Le premier Comte, comme aussi d'Alençon, fust *Charles*, fils de Philippe troisieme, Roy de France, Frere de Philippe le Bel. Duquel vint par Philippe sixiesme, la Race Royale des Valois en France. La premiere ville outre *Crespi*, c'est *Senlis*, *Silvanectum* aux Latins: parce qu'elle estoit jadis située entre les Bois & Forests, qui se disent en Latin *Silva*. Ceste ville est de grande antiquité, & recommandable pour son Bailliage, sous lequel ressortissent *Compiègne*, *Clermont en Beauvoisy*, *Creil*, la *Prevoité d'Angy*, *Chaumont en Vulxin*, *Pontoise*, *Beaumont sur Oise*, *Crespy*, la *Ferté milon* & *Pierre-fons*. Elle est aussi honorée du tiltre d'Evesché, & fust convertie à la foy par *S. Denis*. Le premier Evesque en fust *Regule*, depuis lequel jusques à *René le Roullier*, ont succédé soixante & quatorze Evesques. L'Abbaye de nostre Dame de la Victoire, pres *Senlis*, fust fait bastir par le Roy *Philippe Auguste* & celle de *Challis*, qui est aussi pres de *Senlis*, fust fondée par le Roy *Louys le Gros*. La *Prevoité de Senlis* a enrichi le Duché de *Valois*, des Seigneuries de *Pierre-fons*, *Bethisi* & *Verberie*, comprenant *Angy*, le *Pont S. Maxence*, (il est entouré de marez, & borne la France & Picardie) *Pongoing*, *Brenonville*, & autres. Ceste *Prevoité* contient aussi *Compiègne*, autrefois la demeure des Princes. Les voisins de la ville de *Senlis*, sont les anciens & illustres Seigneurs de *Monmorency*, desquels la ville de *Motmorency* porte le nom, & ceste Maison est telle, qu'elle se vante avoir esté la premiere qui a fait profession du Christianisme, lors que *Regule* prescha à *Senlis*. Or apres avoir passé *Compiègne*, se presentent les *Picards de Soissons* & de *Laon*. Sous *Compiègne* sont *Magny*, *Thorette*, *Creil*. *Senlis* contient aussi le Bailliage, *Prevoité* & *Vicomté de Pontoise*, *Pons Aësa* aux Latins (*Ivo* epiltre 10; la nomme *Pontesium*) auquel obeissent *Ville-neuve le Roy* & *l'Isle Adam*. Apres *Pontoise* s'offre la *Normandie*. Le *Comté de Beaumont sur Oyse*, ancienne *Prevoité*, auquel obeissent *Perfang* & *Metu*, reconnoit la superiorité de *Senlis*, & y releve ses appels. Or le *Comté de Beaumont* advoué pour Seigneurs les *Ducs de Vendosme*, *Princes du sang*. A ceste ville, par delà l'*Oyse*, commence le *Beauvoisin*, ou *Comté de Beauvais*, qui est aussi sous la *Prevoité de Senlis*, & ensemble sous le Duché de *Valois*. Mais la description de ce Comté donnerons nous en la Table d'iceluy. Voyla ce que nous dirons du *Valois*; fuit la troisieme partie de la France prise plus spécialement, à sçavoir le *Pays de Hurepois*, qui commence à la *Seine* sous le petit pont de *Paris*, & va du long de la riviere jusques à *Corbeil*, *Melun* & *Moret*, où il est separé du *Gastinois* par la *Verine*, qui se descharge dans le *Loing*. Il touche la *Brie* à l'endroit où elle regarde *S. Colombe la Grande*, de ceux de *Sens*; or il comprend le *Vicomté* & *Bailliage de Melun*. Sa Capitale est *Melun*. *Melodunum* aux Latins. Ce nom est mal posé par deux fois es *Commentaires de Cesar de la Guerre Gauloise*: car tous les plus vieux exemplaires ont *Metiosedum*. Il est bien vray que *Melodunum* & *Metiosedum* sont une & mesme ville: mais *Melodunum* est plus recent & dernier: aujourd'huy *Melun*. Ceste ville a esté bastie premierement par les anciens *Gaulois*, & est en belle situation, sur le coupeau d'une *Montaigne*, en la *Gaule Celtique*, sur les bords de la *Riviere de Seine*: ayant la *Brie* à l'*Orient*, le *Parisis*, ou *Corbeil au Septentrion*, & à l'*Occident* la *Beausse*. Elle eust jadis des *Comtes* & *Vicomtes*: mais depuis elle a esté reunie à la *Couronne de France*. Elle est à present *Siege Royal* & *Baillage*. Il y a bon nombre de *Conseillers*, & autres *Magistrats*, & y ressortissent les *sieges de Nemours*, *Chateau Landon*, la *Chapelle la Royné*, & *Milly en Gastinois*. Il y a aussi une *Cour d'Esleus*, qui s'estend jusques en *Brie*. *Melun* a un fort *Chateau*. La ville renommée pour ses bons *Poissons* & *Chancres*, de goust fort agreable, s'appelle *Corbeuil*, *Corbolium* en la vie de *S. Pierre de Tarentaise*: elle a aussi son *Chateau*. C'estoit jadis une *Comté*, & est place fort ancienne, que l'on tient avoir esté bastie par les *Romains*, en belle situation. Elle est arrosée de la *Riviere de Seine* & d'*Estampes*. *Aymon Comte de Corbeuil*, fust fondateur de l'*Eglise S. Spire*, & y établit des *Chanoines*, où il est enterré. En ce *Pays* on voit aussi *Fontainebleau* la plus belle, plus agreable & plus superbe demeure, que les *Rois de France* puissent jamais avoir, l'ancienne demeure de *S. Louys*, puis de *Philippe*, & apres de *François de Valois*. Ce *Chateau* fust fait rebastir par le Roy *François 1.* du nom, & a esté mis en l'estat auquel il est maintenant par le Roy qui regne à present. Il est ainsi appellé, à cause des fontaines d'eaux vives, qui abondent en ce lieu, & qui remplissent les fosses du *Chateau*. La *Bibliotheque de Fontainebleau* ne cede en rien à celle qui fust jadis dressée en *Alexandrie* par les *Rois Egyptiens*: le Roy *François* ayant fait rechercher par plusieurs hommes doctes toutes sortes de livres, jusques en *Grece* & en *Asie*. Plusieurs autres singularitez annoblissent ce *Chateau*. On met en quatrieme lieu le *Gastinois*, separé de l'*Hurepois* par la *Vernie*. Il est de grande estendue, ayant la *Brie* & riviere de *Seine* au Levant, la *Beausse* à l'*Occident*, la forest d'*Orleans* au Midy, & au *Septentrion* le *Pays Chartrain*. Le *Pays de Gastinois* est peu fertile, sablonneux en beaucoup d'endroits & de peu d'apport, neantmoins assez agreable pour ses Forests & ses Rivieres. Il comprend les *Duchez d'Estampes* & de *Nemours*, la *Comté de Rochefort*, de *Moret* & autres, & les villes de *Milli* & de *Montargis*. *Estampes*, *Stampa* aux Latins est assis en lieu fort plaissant entre les rivieres de *Seine* & de *Loire*, à demy chemin de *Paris* & d'*Orleans* sur la riviere *Iune*, qui se descharge dans la *Seine* à *Corbeuil*. C'est un des *sieges du Bailliage Chartrain* jadis *Comté*, depuis erigé en Duché par le Roy *François 1.* L'*Eglise d'Estampes* fust dediée à nostre Dame, à cause de l'acte abominable d'un meschant joueur, lequel ayant en ce lieu blasphemé le nom de la bien-heureuse *Vierge*, fust miraculeusement puni sur l'heure. Et en memoire de ce Miracle, l'*Eglise* fondée en l'honneur de Nostre Dame, qui est un *College de Chanoines*. La ville *Nemours*, en Latin *Nemursium*, ainsi dicté, à l'advise de quelques uns, du mot Latin *Nemus*, estant fort boscageuse. Elle est assise sur le *Loing*, qui se red en la *Seine*, peu au dessous de *Moret*. Elle n'est des derniers entre les *Duchez du Royaume*. *Rochefort*, en Latin *Rupes fortis* aussi a le tiltre de *Comté*. La *Gastinois* a aussi ces places remarquables, *Milly* ville principale. *Chateau-Landon*, *Moret* située sur le fleuve de *Loire* en lieu fort fertile, combien que la ville soit petite; c'est la borne du *Gastinois* & *Hurepois*. Il est pourveu, comme aussi *Milly* d'un bon *Chateau*: *S. Mathurin de Larchamp* (que plusieurs estimét avoir ceste appellation, comme qui diroit *Aride-champ* estant en un *Pays* spacieux, sablonneux & presque infertile, d'autres l'interpretent *large-champ*, à cause de la largeur & espace de la *Campagne*. Il a aussi finalement *Montargis*, *Montargium* aux Latins, quasi *Mont d'Argus*, comme aucuns pensent, pource que son grand circuit preste assez de moyens à la veüe de s'y estendre fort loing. Ceste ville est dependante du *Bailliage d'Orleans*: laquelle ayant esté brulée environ l'an 1571, fust depuis réparée. Elle a aussi son *Chateau* lequel fust fait rebastir par *Charles 5.* Sur un manteau de cheminée d'iceluy *Chateau*, est gravée l'*Histoire* admirable d'un *Chien*, lequel vengea la mort de son maistre, qui avoit esté proditoirement tué par un *Courtisau*, ayant ledict *Chien*, en la presence du Roy, recogneu le meurtrier dedans l'armée, & iceluy estranglé, quoy que ledict meurtrier fust tout armé au blanc, & qu'il se fust deffendu à son possible.

L E P A I S  
D E  
V A L O I S.



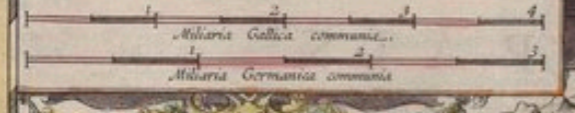
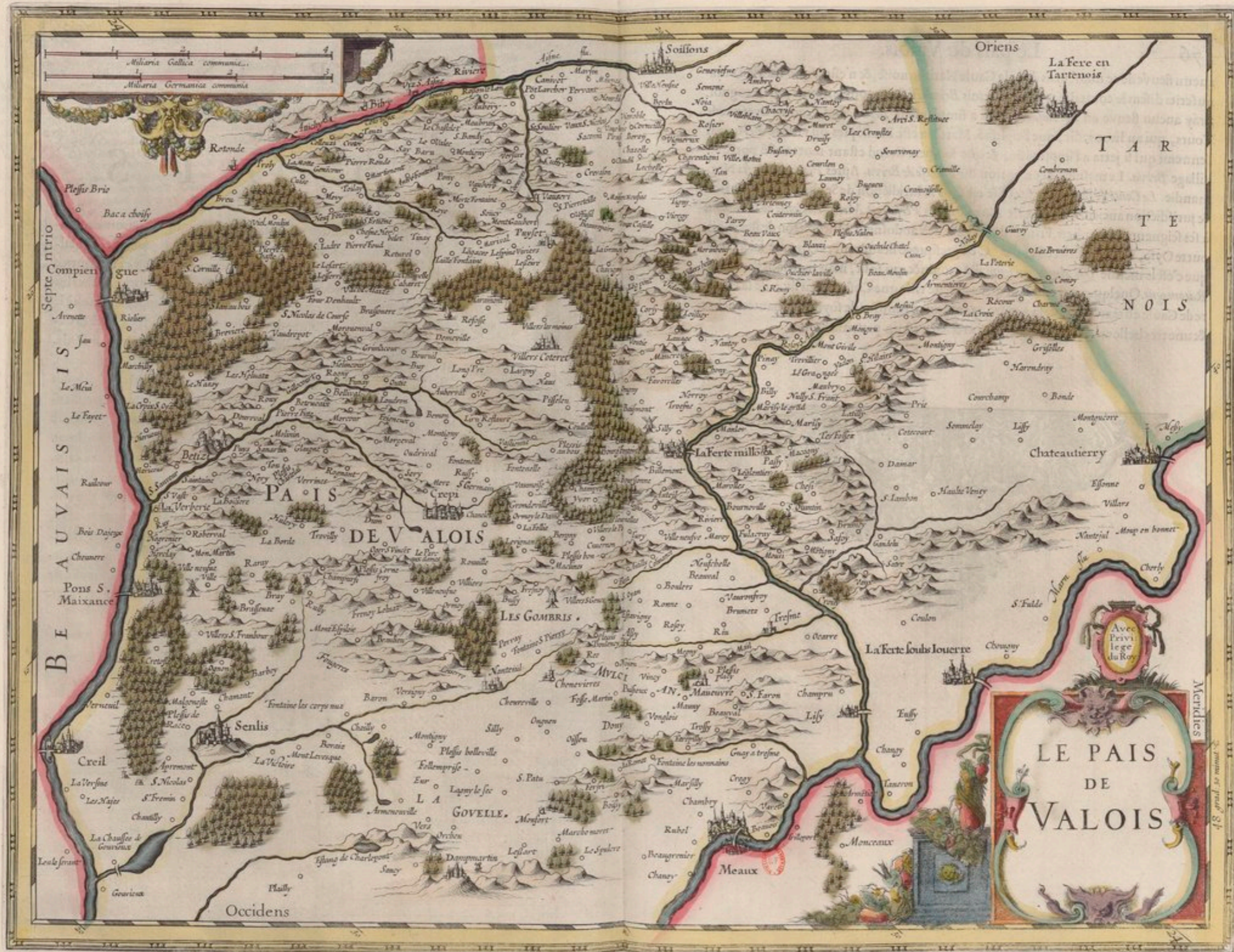
Quelques uns tiennent que le pais de Valois tire son nom des belles & plaisantes vallees, dont ceste province est pleine & orgueilleuse, autres la derivent d'autre part. Autrefois ceste contrée estoit une Comté, qui est aujourd'huiy erigé en duché. Charles fils de Philippe 3. Roy de France & frere de Philippe le Bel à esté le premier nommé Comte de Valois, & d'Alençon: duquel la Genealogie Royale des Vallois a esté amplifiée par Philippe 6. le fils.

*Le pais de Valois est la 2. partie de la France.*

*Ce qu'elle Comprend.*

La Duché de Valois s'estend jusques en Picardie. *Silvanectum* est (outre *Crespiacum*, qu'on appelle *Crespy*) la principale Ville, & est nommée en Francois *Senlis*. Quelques uns conjecturent qu'elle à esté ditte des Latins, *Silvanectum*, quod *Silvæ nectatur*, d'autant qu'elle est située sur une forest. Dans les notices des provinces de France au traité 2. de la Belgique est fait mention de *Civitas Silvanectum*, aujourd'hui l'Evêché de *Senlis*. La Ville est ancienne, fors l'Evêché, & est annoblie d'une Jurisdiction & d'un Bailliage. Fr. Belle-forest conte 74. Evêques, desquels il dit que *Renaut Roulier* a esté le dernier. La Jurisdiction de *Senlis* à enrichi la Duché de Valois de seigneuries qu'on appelle vulgairement *Pierrefons*, *Bethisi*, & *Verberie*, y contenant ces villes qui sont nommez *Angi*, *le Pont S. Maxence* (qui est environné de marescages, & limite la France d'avec la Picardie) *Pongoing*, *Brenonville* &c. Elle comprend aussi *Compendium*, vulgairement *Compiègne*; Autrefois la demeure des Princes, qui fut nommée par quelques uns *Karolopolis*, de Charles le Chauve, lequel, ainsi que l'on dit, l'augmenta, la munit & fortifia. Ce mesme Charles assemblea en ceste ville, ainsi que les historiens racontent, les Estats du Royaume de France, & un Concile national des Ecclesiastiques & prelates de l'Eglise Gallicane. Apres avoir passé *Compiègne* on est incontinent dans la Picardie, ascavoir dans le pays de *Soissons* & de *Laon*. *Compiègne* à sous soy *Magni*, *Thorette*, *Creil*. Il y à non pas loing de *Creil* un lac d'une demie lieüe; & un Rempart sur la montagne, qu'on dit avoir esté basty par I. Cæsar. *Senlis* contient aussi le Bailliage, la Jurisdiction, & le Vicomté de *Aesia* (vulgairement *Pontoise*, & dans l'epistre cv. de *Ives Pontesum*, duquel sont subjects *Ville neuve le Roy* & *l'isle Adam*. Je ne sçay si *Potesum* n'est point ceste ville qu'Antonin appelle *Brivaisara*, & plus incongruement dans les tables itineraires *Brivisura*; qui à esté vrayement és environs du fauxbourg de *Pontoise*. Hierosme Suri-ta escrivant sur l'Itineraire d'Antonin, dit, qu'en tous les exemplaires on trouve unanimement *Brivanisare*; & qu'en un livre de la Bibliotecque de *Blandin* il a esté ainsi distingué, que *Briva* semble estre une ville furnommé du fleuve *Isara*. Toutefois il n'y a ici

*La Jurisdiction de Senlis.*



Septemtrio  
B E A U V A I S

Occidens

Oriens

T A R T E N O I S

Avec Privilège du Roy  
LE PAIS DE VALOIS

Meridies

Map labels including: Soissons, Orlens, La Fere en Tardenois, Compiègne, Paris, Meaux, Senlis, and various smaller towns and rivers.

aucun fleuve de ce nom, mais dans la Gaule Narbonnoise; & n'estoit que les vieux manuscrits disent le contraire je vous mettrois *Briva Æse* ou pour le moins je ne recognoistray aucun fleuve en *Brivaisare*. Il y a simplement *Briva* en Gregoire Evesque de Tours, qui au livre 7. dit, que l'esglise S. Martin a esté Bruslé pres du village *Briva* par l'ennemi qui si jetta a l'improviste, & que son pere Grand estant mort a esté porté au village *Briva*. Le mesme faiét mention du *Diocese de Briva*. Apres *Pontoise* suit la Normandie. *Le Conté de Beaumont* sur Oise est sous la Juridiction de Senlis. Domination & juridiction ancienne a laquelle sont subjects, *Perfan* & *Metu*. *Le Conté de Beaumont* à ses seigneurs particuliers, Princes de la lignée de Vandosme. La juridiction de Beauvais, outre Oyse, commence à ceste ville. C'est presque ce Beaumont, ce qui me faiét croire que c'est le mesme *Qu'Augustomagum* d'Antonin & qui se lit, mais mal dans Ptolomée *Ratomagus*. Quelques uns estiment que cest ceste ville que Cæsar dit au liv. 2. de sa Guerre de Gaule estre tres forte de sa nature, ayant tout a l'entour de foy de tres hautes roches & une tres belle veüe & que d'un costé son entrée est un peu panchante.



L E  
G A S T I N O I S  
E T  
S E N O N O I S .



LE Gastinois est séparé du Heurepois par le fleuve Verins. Il contient sous soy la Duché d'Estampes, de Nemours, la Comté de Rochefort & autres. La ville d'Estampes est au milieu du chemin entre la ville de Paris & Orleans sur le fleuve Yonne.

*Le Gastinois est la quatrième partie de la France, en laquelle est la Duché d'Estampes.*

Aimon & Gregoire de Tours parlent de ceux d'Estampes. Nithard au 1 liv. des dissensions des fils de S. Louis, discours du village d'Estampes. Dans Ivon est aussi parlé du Concile d'Estampes.

Ceste Duché (qui n'a esté autrefois qu'une Conté) est fort celebre. Nemours est une ville située sur le fleuve Loing, qui se joint a la Seine un peu au dessous de Moret, qui ne tient pas le dernier lieu entre les Duchez de France. Il n'y a pas long temps que Philippe Sabane, Duc de Nemours, vivoit encore, duquel la fille Jeanne espousa en deux nopces Nicolas de Lorraine Duc de Mercure, Marquis de Nomenic & Comte de Vaudemont. Rochefort a esté ainsi appellée des François Romains, & jouit du tiltre de Comté, le nom donne assez a cognoistre qu'elle n'est pas beaucoup renommée & qu'il n'y a aucune antiquité. Dans le territoire de Gastinois est la ville de Montargis, comme si vous disiez le mont d'Argus, ainsi que quelques uns rapportent, d'autant que sa veüe s'estend fort loing, avec Milli & Moret qui ont toutes deux des forteresses, & quelques autres villes, qui bornent le Gastinois d'avec le Heurepois. Elle fut bruslée environ l'année 1150. Mais depuis elle a esté rebastie. Elle a aussi une forteresse dans laquelle est despeinte l'histoire du levrier qui vengea la mort de son maistre en tuant l'homicide.

*La Comté de Rochefort.*

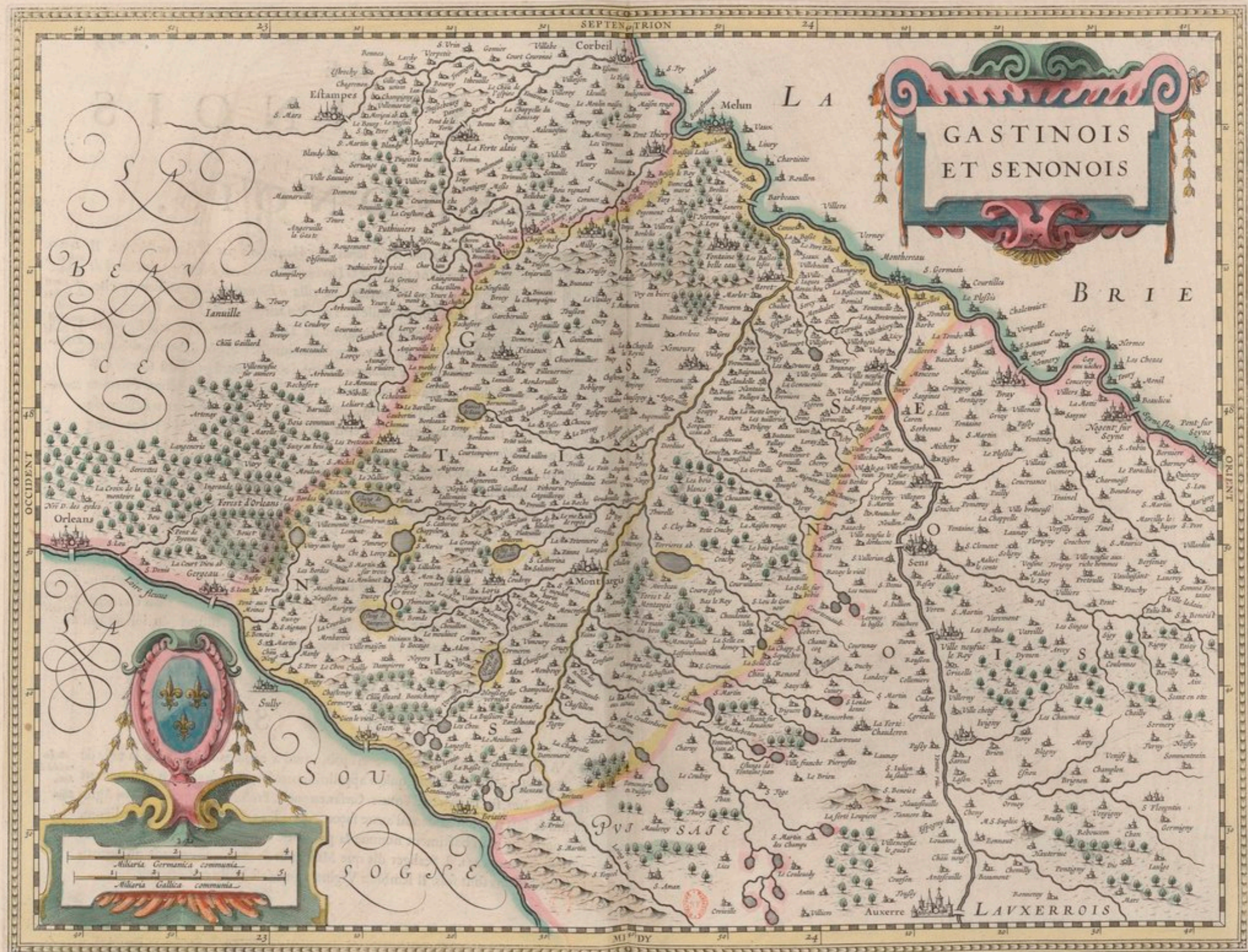
*Milly. Moret. Montargis, & autres villes.*

L'ARCHEVESCHE DE  
S E N S .

L'ARCHEVESCHE de SENS, est joint aussi a ceste contrée, avec la ville de Pont. La ville des Senons qu'on appelloit autrefois Agendicum, est maintenant nommée Sens, sur la riviere d'Yonne. Cæsar en parle. Ptolomee l'appelle Agredicum & fort incongruement d'autre façon, dans les tables Itinéraires Agredicum. A la porte il y a un bastiment nommé la prison de Cæsar. Et hors la ville quelques anciens monuments. I. Scaliger dit que Marlianus & ceux qui croient qu'Agenticum est Provins font fols. Il semble a Viginere que c'est Milly en Gastinois.

*Archevesché de Sens.*

*Sens.*



**GASTINOIS  
ET SENONAIS**

**BRIE**

OCCIDENT

OCCIDENT

Milles Germanica communia  
Milles Gallica communia

SEPTENTRION

MIDY

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

46

47

48

49

46

47

48

49

BEAUVILLE  
Ianneville  
Château Gaillard  
Villeneuve de Senlis  
Artois  
Langonville  
Serris  
Nivernais  
Orléans  
Livre de Senlis  
Sully

Estampes  
Corbeil  
Meun  
L'A  
S  
A  
G  
T  
I  
N  
O  
S  
O  
G  
G  
E

Montargis  
S  
A  
S  
E  
P  
V  
I  
S  
A  
S  
E

Auxerre  
LAVXERROIS  
S  
A  
S  
E  
P  
V  
I  
S  
A  
S  
E

BRIE  
S  
A  
S  
E  
P  
V  
I  
S  
A  
S  
E

OCCIDENT  
OCCIDENT

Forêt d'Orléans  
Sully

Montargis  
S  
A  
S  
E  
P  
V  
I  
S  
A  
S  
E

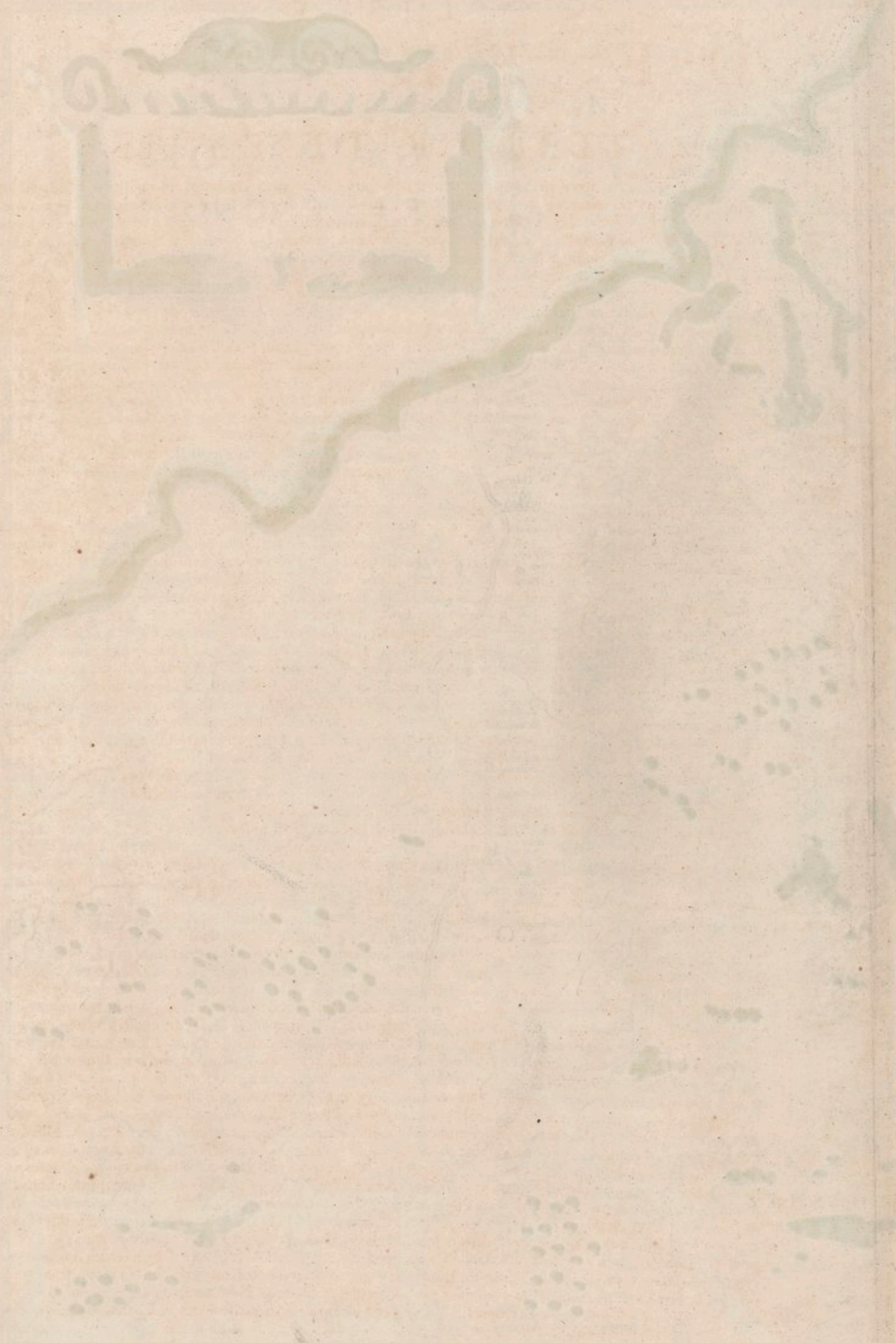
Auxerre  
LAVXERROIS  
S  
A  
S  
E  
P  
V  
I  
S  
A  
S  
E

BRIE  
S  
A  
S  
E  
P  
V  
I  
S  
A  
S  
E

OCCIDENT  
OCCIDENT

OCCIDENT  
OCCIDENT





L'ISLE  
DE FRANCE,  
O V L E  
TERROIR DE PARIS.

**N**ous avons perlustré avec autant de fidelité, diligence, & briefveté qu'il nous a esté possible *Pays*. la France prise plus particulièrement, fors la premiere partie, à sçavoir la *Prevoité & Comté*, ou selon d'autres, la *Vicomté de Paris*, laquelle nous est representée en ceste Table. La *Prevoité & Comté de Paris* est divisée en quatre parties: le *Parisis*, la *Goelle*, l'*Isle de France*, & *Vexin le François*. Le *Parisis* embrassoit jadis tout ce qui s'estendoit de la Porte de Paris (de laquelle cy apres) jusques à *Pontoise* & delà jusques à *Claye*, vers la *Brie*. Ce nom de *Parisis* est presque esteint, & n'est demeuré qu'à quelques Bourgs & Villages, comme à *Lowvre*, *Cormeille*, *Escouan*, *Ruel* & autres, qu'on nomme en *Parisis*: puis en quelques pieces de monnoye, qu'on appelle communement, *Sots & Deniers Parisis*, & en quelques taxes du Parlement de Paris. Aucuns mesmes croyent, que la porte, qu'on nomme aujourd'huy de Paris, ne tire ce nom que de ce qu'on alloit par elle au *Parisis*. De ce *Parisis*, la Metropolitaine est *Paris*, *Lutece*. Cæsar la nomme *Lutece des Parisiens*: *Leucotece* de Ptol. *Leucetie* de Iulien, & Marcellin, *Lutetia*, *Castellum Parisiorum*, *Lutece*, *Chateau des Parisiens*. *Parisium* à Zosime. Aux derniers *Lutece Parisius*, non si barbarement qu'aucuns jugent. Aujourd'huy s'appelle *Paris*, des Naturels du Pays. Y en a qui deduifent le nom de *Lutece*, de *Lutum*, bouë ou fange, à cause des Mairs prochains, desquels est faite mention en Cæsar liv. vii. La memoire desquels, comme ils disent, est encore retenue par le marché principal, qui s'appelle *Marche-palus*. Les autres des quartiers de Plastre prochaines, dont elle est presque toute bastie. Elle fust autrefois beaucoup moindre qu'elle n'est, & ne passoit l'Isle, tant a esté petit le commencement de chose si grande: mais ceste Illette ne peut en fin tenir la multitude de ceux qui s'y venoyent habiter, de sorte, que forcée d'envoyer peuplades dehors es deux costez des rives de la Seine, puis ayant dressé, & avec le temps peu à peu augmenté les Fauxbourgs, elle s'est si fort aggrandie, qu'elle debat aujourd'huy d'estendüe, & de nombre d'hommes, avec les plus grandes Villes de l'Europe. Elle est divisée en trois parties, dont la plus grande, qui est sur la droicte rive du Fleuve, & plus basse que les autres, regarde vers le Levant & Septentrion, est vulgairement appellée la *Ville*. La plus petite qui est en lieu plus eslevé par ses collines, & regarde le Midy & l'Occident s'appelle l'*Université*. La mitoyenne est celle de l'*Isle*, la plus ancienne qu'on appelle la *Cité*, environnée par la Seine de toutes parts: ne preste d'advenuees que par quatre Ponts, y comprenant le Neuf, ouvrage veritablement Royal. La partie qui s'appelle la *Ville* represente la forme d'une demy-Lune, environnée d'un costé de la Seine, & de l'autre de murs, Boulevardz & fossez en façon d'un demy cercle, lequel a sept Portes, c'est à sçavoir, celles de *S. Antoine*, du *Temple*, de *S. Martin*, de *S. Denis*, de *Mont-martre*, de *S. Honoré* & la porte *neufve*, qui est pres du Louvre. Elle a 5. Fauxbourgs, c'est à sçavoir de *S. Martin*, du *Temple*, de *S. Denis*, de *Mont-martre*, & de *S. Honoré*. Et ce qui rend ceste partie remarquable par dessus les autres, c'est qu'elle contient le Louvre demeure ordinaire des Roys de France. La *Cité* est deffendüe contre la violence du Fleuve par quatre petites Isles plus hautes, sises en ordre & ligne, comme par barrieres, premierement habitée, comme j'ay dict, à cause de la commodité du sit, à laquelle on fouloit aller par des ponts de bois, comme le coeur de toute la Ville, à cause du Palais, tant de l'Evesque que du Roy. Elle semble autrefois avoir eu quatre Portes. La *Cité* a pour son ornement outre le Palais ou Siege de la Justice, duquel parlerons cy dessous, Le *Pont neuf* commencé par le Roy Henry III. mais achevé & accompli par Henry le Grand, qui a rendu ce Pont agreable & commode en toute sorte. Ce quartier comprend aussi le *Pont nostre Dame*, (faict de pierre de mesme que le *Pont neuf*) ou l'on ne voit que boutiques pleines de toutes sortes de marchandise, & si bien garnies, qu'on ne peut rien voir de mieux assorti. Et l'on passe delà au *Pont au change*, on y trouve tant de richesses chez les Orfevres, & tant d'esclat de pierrerie, qu'il est impossible que les plus curieux de toutes choses n'y contentent leur veü: mais apres tout, si l'on vient au *Pont Marchand*, qui estoit autrefois le *Pont aux Musniers*, on advouëra tout aussi tost que c'est un des embeliffemens de Paris, & que la ruë qui est sur ce Pont surpasse en beauté toutes les autres. L'*Université* semble représenter une certaine similitude d'un petit *Chapeau* duquel la Teste d'une si grande Ville soit comme couverte & ornée. Elle a sept portes, *S. Victor*, *S. Marceau*, *S. Jaques*, *S. Michel*, & *S. Germain*, & celles de *Buffi* & de *Nelle*, & les Fauxbourgs de *S. Germain*, *S. Michel*, *S. Jaques*, *S. Marceau* & *S. Victor*. Ceste partie de Paris est aussi ceintée de murailles, comme la *Ville*, mais des fosses seiches à cause de la situation du lieu. Il seroit long de nombrer les choses singulieres qui se rencontrent en ces trois parties, & qui en peuvent estre mises en avant. Architreme Poëte Anglois, la celebre assez bien par ses vers. Vous trouvez assez pres de la Ville le *pont Charenton*, où la Marne se mesle avec la Seine, Il y a là un Echo, qui rend treize fois la voix humaine, & si vous dites aupres un mot de quatre syllabes, il redit tout entier par quatre ou cinq fois. La seconde partie est celle, que l'on nomme vulgairement la *Goelle*, qui a aussi perdu ses bornes anciennes, & dont le nom est resté seulement en quelques endroits surnommez de *Goelle*. En ce Pays est contenu le *Comté de Dan-Martin*, ainsi nommé d'une autrefois noble villette, dicte *Dan-Martin*, aujourd'huy reduite en forme de Bourgade, estendüe sur le pendant d'une colline. L'*Isle de France* (qui est en troisieme lieu) comprend tout ce qui est depuis *S. Denis*, jusques à *Poissy* & *Montmorency*, & generalement tout ce qui est entre les tours & serpentemens de la Seine, en tirant vers la Picardie & la Normandie. Quelques uns luy donnent d'autres bornes. *Sainct Denis* est une belle & plaisante villette, que les ignorans des choses anciennes, seulement credules aux songes des Moines, disent avoir esté nommé de Denis Areopagite. *Poissy* l'agreable villette, porte aussi sa recommandation. Son Chateau estoit autrefois le plaisir des Roys, & s'y retiroient les Roynes pour faire leurs couches, devant que *S. Germain* fust. Mesme les enfans des Roys y estoient nourris & eslevez, comme depuis à Blois & Amboise. Entre Paris & *Poissy* se voit *S. Germain en Laye*, villette de quelque antiquité: puis *Montmorency*. S'ensuit *Vexin*, ou *Vulxin le François*, qui tient tout ce qui est depuis le cours d'Oyse, jusques à Clermont vers la Picardie: mais la memoire en est presque entierement perduë, & ne se conserve qu'en quelques vieux registres. Voila quant à la *Prevoité de Paris*, & à ses 4. parties. Jusques icy avons plustost passé par dessus que perlustré les parties de la France: maintenant il nous convient adjouster icy quelques choses lesquelles quoy que dignes d'observation avions obmises. Oü se presentent en premier lieu les Oeuvres tant publics que privez, tant sacres que prophanes. Nous avons dit cy dessus en la Description generale, que le nombre des Temples de Paris est en tout lxx. En laquelle avons aussi parlé du Temple Cathedral. Oeuvres  
publics.

# GOUVERNEMENT de L'ISLE de FRANCE

PARTI  
DE L  
NORMAN  
D



LA  
BEAUCHE

PICAR  
DJE

Paris

LAVAL

NOYON

thedral. Or outre les Temples y a à Paris beaucoup de *Chapelles*, environ treize, entre lesquelles doit estre mise au premier lieu, celle du Palais Royal, qui est appellée *Saincte*, & qui a esté bastie par S. Louys, oeuvre tres-hardi entre tous les Cismontains, car l'une Chapelle s'appuye sur l'autre voultée, nulles Colomnes estant au milieu, mais seulement aux costez. La porte inferieure se dit représenter la vraye image de la Vierge Marie, la superieure de Iesus Christ. On garde en ceste Chapelle (cōme disent les Curez) la Couronne d'espines, la Saye de Pourpre, le Seau, l'éponge, le Mouchoir & la Nappe de la dernière Cene, lesquelles toutes estans données en gage aux Venetiens par Baudouin Empereur de Constantinople, le François les ayant racheté, les y posa. Y a aussi des *Monasteres* en grand nombre en ceste Ville, & amples, environ 24. Entre lesquels celui du Temple osté aux Tèpliers l'an 1109, & donné aux Chevaliers de Rhodes est de fort grande estendue. Y a aussi le *Convent des Filles de Dieu* pres la porte de S. Denis, lesquelles ont de coustume de donner aux cōdamnez qui doivent estre menez au supplice, trois morceaux de Pain avec du Vin. Le *Convent de S. Victor* des Chanoines Reguliers de S. Augustin. Le *Temple de S. Pierre & S. Paul*, auparavant des Chanoines Seculiers, puis a esté fait des Reguliers par Louys le Gras. L'Abbaye des Benedictins de *S. Germain* des prez, qui est hors de la Ville au fauxbourg de S. Germain. Il ne cede en opulence à nul Convent, pourtant a son Maistre 30 mille livres de rente: tres-libre tant par Privilege que par Jurisdiction, il est clos de murailles, & a une foire annuelle. Or les *maisons de Paris, tant publiques que privées* furent nombrées en tout l'an 1109 dix mille, excepté les Colleges, Temples, Monasteres, & celles qui sont aux Fauxbourgs. Il y a entre icelles grand nombre de places, & dextremement beaux logis, dont les plus remarquables sont l'Hostel de *Soissons*, l'Hostel de *Longueville*, l'Hostel *Montmorency*, l'Hostel de *Guise*, l'Hostel d'*Ost*, l'Hostel de *Langres*, qui est maintenāt l'Hostel de *Mayenne*, l'Hostel de *Sens*, l'Hostel de *la Marck*, appartenant maintenāt à M. le Chancelier, l'Hostel de *Nemours*, l'Hostel d'*Espernon*, l'Hostel de *Sau*, l'Hostel de *Lussan*, & un grand nombre d'autres encores fort beaux qui sont dans la Ville, & au dehors vous avez au Fauxbourg S. Honoré l'Hostel de *Mercaur*, & au Fauxbourg de S. Germain le superbe Hostel de *Gondi*, & l'Hostel de *Luxembourg*. Quant au Palais, ce bastimēt Royal a esté presque tousiours le domicile des Roys de France, & principalement lors que la France estoit regie par le Roy S. Louys, il accreut le logement, la chambre qui porte encore son nom le tesmoigne. Philippe le Bel y fist travailler à son aggrandissement, pour y establir son liēt de Iustice ou Parlement, qui auparavant estoit ambulatoire. Il l'arresta donc là, & luy donna la souveraineté de donner Arrests pour toutes choses, tant civiles que criminelles, qui viendroyent à la cognoissance des Senateurs, dont il cōposa son Parlement. En iceluy aujourd'huy sont plusieurs chambres, cōme avōs dict en la Table generale. Dedans l'enceinte de ce Palais est aussi la Court des Aydes, la Chambre du Thresor, la Chambre des Maistres des Requestes de l'Hostel du Roy, la Iustice des Eaux & Forests: le Clergé de la Table de marbre: l'Admirauté de France: la petite Chancelerie, & la Chambre des Comtes. Quant à la Salle du Palais, son Architecture est tres-exquise, & son contour est decoré de figures en bossé, qui representent au naturel les Roys de France, depuis Pharamond jusques à Charles IX. Les inscriptions qui dessous manifestent leurs noms, leurs aages, & le temps de leur decez. Le pavement d'icelle est mi-parti de marbre noir & de blanc. A l'une des extremités d'icelle est une Chapelle que fist eriger Louys XI. & à costé droict de l'autre extremité qui est vis à vis, se voit l'entrée de la grand Châbre dorée, ou des Audiences. Tout le lambris tant par le haut, que par les costez d'icelle, est de tres-excellente menuiserie, bien travaillée & entaillée, enrichy d'or fin & d'Azur. Au fonds est le Siege des Presidens & Conseillers. La place du Roy y est reservée, qui est entre-deux plus eminente que les autres. Plus bas à costé sont assis, les Advocats & Procureurs Generaux du Roy. Aux pieds du premier President est le Greffier, & premier Huissier. Les Advocats sont au Barreau, les Procureurs au milieu à genoux, les Huissiers à l'entrée, qui imposent silence aux escoutans. Les Presidens sont vestus de robes rouges, ayant le mortier sur la teste, qui est leur haut ornement des ouvertures du Parlement, ou à la prononciation des Arrests solempnels, les Conseillers assistēt en robes rouges. Quant au Palais des Thermes pres le Temple de S. Maturin, quelques uns le croyēt avoir esté basty par Iule Cæsar. Il y a là une chambre voultée, pres laquelle y a un jardin avec d'Arbres fructifiers. Il y en a beaucoup d'autres, mais ce ne seroit jamais fait d'en vouloir faire le denombrement, il fuffit de dire, que les maisons d'un quart, voire mesme d'un tiers de Paris, semblēt des Palais. Je diray encores cecy, que si l'on jecte les yeux sur l'Arcenal, on en trouvera la demeure du tout belle & spacieuse, & le bastiment fort agreable, & outre ce, qu'il n'y manque aucune chose de toutes celles qui doivent estre en une maison où les foudres & munitions du Prince se gardent: mais si l'on desire voir un bastiment admirable, & vrayement Royal, il faut considerer la place Royale, où l'on verra outre les belles galeries qui ravissent tous les regardans, autant qu'elles les contentent, un grand nombre de logis tellemēt accomplis & assortis de tout ce qui peut servir aux necessitez, ou aux delices, que les plus curieux n'y sçauroyent desirer aucune chose. La *Maison de Ville* de Paris, les fondemens de laquelle furent jectez sous François I. n'est pas aussi un des moindres ornemens de cest abregé du Monde. Pour le grand & le petit *Chastelet* & la Bastille, ce sont des bastimens que leur antiquité rend plus recommandables que leur beauté. Je laisse les autres cherchant briefveté. Que diray-je des *Hospitaux, Maladeries, Mendianeries & Orphelineries*? S. Louys fonda en la Ville la maison des 300 *Aveugles*, aveuglez par les Sarrazins. Je passe les autres. Mais combien de *Sepulchres*, notamment de Roys, Princes, Ducs, Comtes & Nobles de l'un & l'autre sexe se voyent en ceste Ville? Aussi des *Statues* merveilleuses en divers lieux, de tous les Roys au Palais Royal: de *Charles Maigne* au Temple de S. Marceau, de *Philippe de Valois* au Principal, ou y est aussi celle de S. Christophle, comme d'un Geant, eslevée l'an 1413 par Anthoine d'Essars Chevalier. Y a aussi l'effigie de *Pierre Cugnerre* pres le Chœur en un anget à l'autel de la Vierge Marie. Ils la croyent estre posée par moquerie, lors qu'il tacha tirer au Fisc les biens Ecclesiastics au nom du Roy, sous *Philippe de Valois*, mais en vain. Cecy fuffit d'une Ville touchant les structures. *S. Denis* est annobli d'un Temple tres-superbe, auquel tous les Roys de France se montrent taillez de tres-grand artifice. Mais assez de ces choses, je vien à l'Academie de Paris. Ceste cy fust instituée par Charles-Maigne, Empereur des Romains, par l'instinct de quatre Disciples du Venerable Beda, à ce provoquans ce Prince magnanime. Elle est appuyée sur quatre tres-fermes Colomnes, *Facultez* dy-je de *Theologie, du Droit Canonique, de la Medecine, des Arts*. A chacune des trois que j'ay nommées preside un *Doyen*, auquel servent deux *Courriers*, que nous appellons vulgairement *Pedellos*. Il y a un *Recteur*, qui preside sur tout le corps, accoustumé d'estre choisi chascun trois mois, par la faculté des Arts. Les Colleges sont, de la *Sorbonne*, de *Navarre*, de *S. Bernard*, *Premonstré*, de *Cambray*, *Royal*, de *Reims* & autres. Le peuple de Paris est d'une assez douce humeur, & fort maniable, & passe en civilité tout autre peuple qui se voit au reste de la France. Tout ce qui est autour de Paris est peu different: fors que les Paysans sont aussi fiers qu'en lieu du monde, à cause du voisinage du Parlement, & qu'on ne leur sçauroit dire un mot qui leur desplaie, qu'ils ne repartent aussi tost jusques à vous convier de mettre les mains dessus, ce que faisant vous les faites assembler pour s'essayer de vous mettre en peine. Ils ont encores ceste coustume en tous les environs de Paris, qu'ils espuient les passans tant qu'il peuvent, & tireroient d'eux jusqu'au dernier denier s'il leur estoit possible. De sorte que de quelque costé qu'on aborde pres de Paris, on trouve par tout une cherté incroyable.

Academies.

Mœurs.

# LA PICARDIE.

## L'ESTAT ECCLESIASTIC.

*La Picardie en ce qui est de l'obeissance du Roy de France, & sous l'Archevesque de Reims, contient sept Evêchez, à sçavoir, Soissons, Senlys, Beauvais (qu'on met en France) Noyon, Laon, Amiens & Bouloigne, qui fust jadis à Teroane, laquelle ruinée, le siege fust transporté (par concordat) à Bouloigne sur Mer, l'an 1559.*

## P I C A R D I E.

**B**ien que le nom de *Picardie* ne soit ancien, l'on n'en sçait pourtant l'origine, & y sont les avis fort divers. Robert Cenalis dit, que les Picards sont vrayement Gaulois: qu'il ne sçait neantmoins s'il ont prins leur nom des *Begards* heretiques: mais ils sont beaucoup plus anciens que les *Begards*. Autres les disent ainsi appellez, pource qu'ils ont premiers amené l'usage des *Piques*; ce qu'il faudroit verifier. D'autres tiennent que la *Picardie* prend son nom ou de la ville de *Pequigny*, ou d'un illustre Chevalier nommé *Pignon* fondateur de *Pequigny* & d'*Amiens*: lequel apres la mort d'*Alexandre le Grand*, fust esleu pour Chef par les soldats, & disent qu'ayant conqueſté plusieurs Pays, il vint surgir aux ports de *Neustrie*, à present *Normandie*: & qu'il passa aux lieux susdicts, auxquels il donna nom & appellation. Elle a aujourd'huy pour sa borne du costé d'Occident, avec une partie de la *Normandie*, la *Mer Angloise*: du Nord l'*Artois*, & le Pays de *Haynault*, contrées de l'ancienne *Gaule Belgique*; du Levant le Pays de *Luxembourg* & de *Lorraine*, & du Midy la *Champagne* & l'*Isle de France*. C'est un Pays tres-fertile, & le grenier des *Parisiens*: voire de presque toute la France: & est telle qu'il n'y a rien qui luy manque que le vin, ce qui vient plustost de ce que les Habitans ne se soucient de remplir ce Pays de vignes, & le cultiver, que du defaut de la terre, qui pourroit bien rapporter des raisins, de mesme que les raisins y pourroyent bien meurir, aussi bien qu'en beaucoup d'autres endroits qui ne sont pas plus propres pour ceste plante. Ceste Province est divisée en *Vraye*, *Haute* & *Basse Picardie*, dont la *Haute* est presque aujourd'huy toute dans les Pays bas, de laquelle je ne parleray pas en ce lieu. La *Vraye Picardie* commence à *Creve-cœur*, & comprend les *Vidamies d'Amiens*, de *Corbie* & de *Pequigny*: La *Comté de Vermandois*, & la *Duché de Tirasche* & de *Rhetelois*. *Amiens*, *Ambianum*, a donné le nom à la *Vidamie d'Amiens*. Jadis comme plusieurs hommes doctes estiment appelée *Samarobriga*. *Briga* en vieil Espagnol, & *Bria* en Thracien, signifie ville. Aucuns escrivent *Somonobriga*: du *Pont* (*Brug* en terme *Belgic*) sur lequel on passoit la *Somme*. Et de vray *Amiens* est ainsi appelle par l'Empereur *Gratien*, pource qu'il estoit entourné d'eaux, meritant d'estre mise au rang des plus fortes, tant de fit que de main d'homme, & des mieux pourveües places du Royaume. Ceincte de beaux & profonds fossés. Aussi est elle la *Clef* du Royaume de ce costé. Elle a un Temple entr'autres fort remarquable, aussi beau, riche & somptueux, que nul autre, lequel outre sa structure est embelli d'autant beaux & riches Tableaux que l'Europe en sçauroit monſtrer. Il y a aussi dans ce Temple (comme ils disent) la teste de *S. Jean Baptiste* toute entiere. La ville d'*Amiens* est *Bailliage*, ou y a *Siege Presidial*, la *Police* demeurant au *Majeur*, & *Hôtel* de la ville, comme aussi de la garde d'icelle, & du *Beffroy*, avec le droit de poser les corps de garde, & les sentinelles choisies des *Citoyens* de la ville. Et pour le regard du *Spirituel*, elle a eu pour premier *Evêque* *Saint Firmin* *Martir*, natif de *Pampelune*, auquel ont succédé luy compris jusques au *Cardinal de Creguy*, de la maison de *Canaples*, le nôbre de *lxxix* *Evêques*. Les Habitans sont recommandez pour leur bonté, & fidelité à la *Couronne*, occasion qu'ils sont exempts de garnisons & subſides. *Silvius* & *Fernel* grands *Medecins* estoient d'*Amiens*, & l'*Orateur* *Silvius* qui a commenté plusieurs livres de *Ciceron*. Le premier fondateur de ceste ville (suivant l'opinion de plusieurs *Autheurs*) fust un certain Chevalier, comme nous avons dict cy dessus, d'*Alexandre le Grand*, nommé *Pignon*. L'an 1597 ceste ville vint en la puissance des *Espagnols* par surprinſe, laquelle *Henry IV* *Roy de France* contraignit par armes de se rendre. Celle de *Corbie* est nommée de *Corbie* villette, située sur la *Somme*, au lieu auquel le *Fleuve* qu'elle avoifine, se jecte dans la *Somme*. C'est aussi une des *Clefs* du Royaume vers ce quartier. *Curmiliaca* peut estre d'*Antonin*, entre *Samarobriga*, *Amiens* & *Casaromagum*, *Roye*, si je ne suis deceu. *Pequigny* villette, nommée comme ils disent de *Pignon* susdit; Rendü notable aux *Histoires* de ce que *Guillaume*, *Duc de Normandie*, sur-nommé à *Longue-espée*, y fust massacré, par les *Partisans* de *Baudouin*, *Comte de Cambray*, qui l'avoit fait venir sous couleur de leur accord qu'il vouloit arrester avec luy, à ce que disent les *Chroniques* de *Normandie*. Les *Ecrivains* des choses de France observent aussi que les *Anglois*, apres avoir esté surmontez en bataille, les restez y furent tous massacrez, qui ne pourvoyent prononcer proprement le mot *Pequigny*, proferans *Pequenii*, au lieu de *Pequigni*. Le *Comté de Vermandois*, des *Veromandues* aux *Latins*, retient encor le vieil nom, si aucun autre peuple de *Gaule*. Les *Geographes* disent, qu'il comprend Le *Soissonnois*, *Laonnois* & *Tarrenoïis*. Mesme les villes de *Noyon* & *S. Quintin*. Au *Soissonnois* est *Soisson* qui a un bon *Chasteau*, aux Anciens *Ville de Soissons*: & à *Ptol.* *Auguste des Suelſons*. C'est la premiere des *Citez* de la *Gaule Belgique*, dépendant de *Rheims*, à laquelle *Cæsar* donne le tiltre de *Royauté*. Elle fust en la puissance des *Romains*, mais *Clouys* les en deposſeda, & toutes-fois fust faite chef du Royaume au temps des enfans dudit *Clouys*. Les *Soissonnois* sont toujours louez pour estre gens vaillans & remplis de hardiesſe. A *Soissons* fust celebré un *Concile* des *Eglises Gallicanes* & *Angloises*, sous le *Roy* *Philippe* *Auguste*, à cause que le *Roy* *Anglois* avoit chassé les *Evêques* de leurs *Sieges*, ayant jouy des biens de l'*Eglise* l'espace de six ans. Ce qui contraignit les pauvres *Prelats* *Anglois* de se retirer en France. Le susdict *Roy* *Anglois* denoncé pour excommunié, & à luy guerre signifiée, comme persecuteur des *Eglises*: en fin fust vaincu & les *Flamens* qui l'avoient secouru. En ceste guerre se monſtrèrent fort valeureux les *Soissonnois*. L'*Eglise* & *Abbaye* des *Religieuses* de nostre *Dame* de *Soissons* fust fondée par *Ebroin* le *Tyran*, *Maire* du *Palais* de France. Le nombre des *Evêques* de *Soissons* est jusques au nombre de *lxxix* depuis *S. Sixte*, jusques à *Mathieu Parisien*. Le *Laonnois*, dict de *Laon*, *Laudunum* aux Anciens, est contenu entre les *Fleuves* d'*Ayne* & d'*Oyse*. La *Capitale* ville *Laon* est sise sur un *Mont*. Elle fust erigée & faite, côme dit *Sigebert*, en *Duché* & *Evêché* par *Clouys*



BELGII PARS

Baillage de Hedin

ARTESIAE PARS

Maris  
Britan  
nici  
pars

VIMEVX  
COM.

NORMAN  
DIAE PARS



BEA  
S  
P  
O  
S

SANT  
ERRE

TERRACHE

TARTENOIS

LAON  
NOIS

Miliaria Germanica communia quorum 15 gradum unum Latitud. consistunt

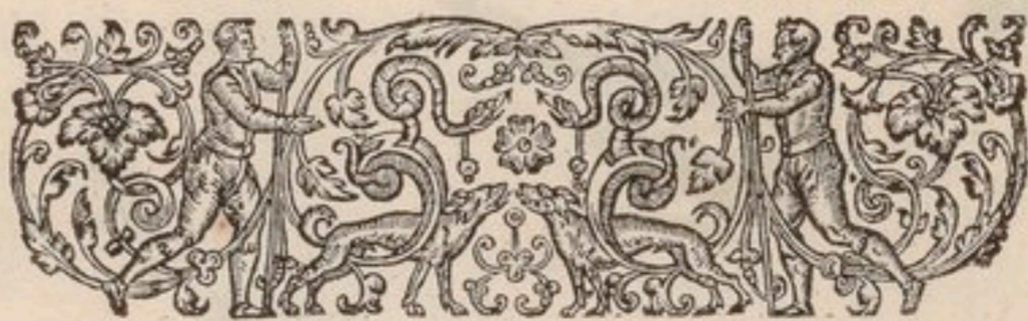
Miliaria Gallica communia quorum 20 gradum unum Latitud. consistunt

SEPTENT

MERIDIES

l'an de nostre Seigneur 10. Ordonant *Genchaux* premier Evesque de Laon. Depuis lequel, jusques à *Jean Boursier* ont esté successivement lesdicts Evesques en nombre de 1 x x 1 1. *Laon* est Bailliage, qui a sous soy les villes de Soissons, Noyon, S. Quentin, Rybemont, Coucy, Chauny, Guise, Peronne, Montdidier & Roye. *Compiègne* luy est voisine, dictée en Latin *Compendium*, & par d'autres *Caropolis*, du nom de Charles le Chauve, lequel aggrandit & fortifia ceste place à la semblance de Constantinople en l'an 10 cccxcvi, & y fonda l'Abbaye Sainct Cornille; l'an 10 ccccxxix la pucelle *Jeanne* fust prise à Compiègne par les Anglois, faisant sortie sur iceux, & estant repoussée jusqu'aux portes les trouva closes, se vist trahie & vendue par les siens mesmes, en recompense des grands biens que la France avoit reçu par son moyen. Elle fust brulée à Rouën au lieu où est de present le Temple de S. Michel, sur la fin du mois de May, l'an 10 ccc xxxi, ayant esté prisonniere l'espace d'un an en grand misere. Elle fust injustement condamnée d'heresie & fortilege par Pierre Cauchon Evesque de Beauvais, Anglois de nation & vray ennemi des François, lequel la mist entre les mains du bras seculier pour estre punie. Pour ceste cause, iceluy Cauchon fust excommunié par le Pape Calixte, apres la mort de ladicte pucelle, laquelle avoit esté trahie par Guillaume de Flavy Capitaine de Compiègne, pour lequel forfaiet Dieu permit qu'il fust estranglé par sa femme nommée Blanche, par l'aide de son Barbier: dont elle eult remission du Roy par apres, ayant descouvert & prouvé que ledit de Flavy son mary avoit delibéré de la faire noyer. Le Roy S. Louys fist bastir les Eglises & Convents des Jacobins, & des Cordeliers à Compiègne. *Le Ternois*, a pour Capitale *la Fere*, Ville bien munie & placée en une tres-commode affiette, sur la rencontre d'Oyse & de Serve; avec un bon Chateau. *Noyon*, est appellé par Antonin *Noviomagus*, & la met entre Soissons & Amiens, luy attribuant la 18 Legion, à Prol. *Noviomagus des Vadicasses*; le vulgaire du Clergé l'appelle *Noviomus*. Elle est assise sur la riviere d'Oyse, & est une des plus anciennes Citez de Gaule. Il y a quelques antiquailles, & Siege Episcopal; les Prelats duquel s'appellent, Comtes de Noyon, & Pairs de France. Le premier Evesque de Noyon fust S. *Medard*, depuis lequel jusques à *Jean de Hangest* ont succédé 70 Evesques. S. *Quintin*, autrefois la demeure des Comtes de Vermandois, & Chef du quartier, a pris le nom de *Quintin*, lequel y fust martirisé pour la foy Chrestienne. Autrefois *Augusta Veromanduorum*, *Auguste des Vermandois*, comme qui diroit la capitale de ce Pays, ou bien pource que les Romains desirant gratifier leur Empereur Octavian Auguste, luy attribuerent ceste appellation. Ceste ville est assise en plat Pays sur la riviere de Somme, estant entourée de marests & prairies, servant de Clef de ce costé là à la France, & est en temps de guerre des premieres assaillies. Elle souffrit beaucoup l'an 10 10 lvii apres la journée S. Laurens, qu'elle fust assiegée par l'Espagnol & emportée de force & d'assault, puis l'année d'apres, suivant l'accord qui fust fait, fust remise entre les mains du Roy Henry II. Voila ce que nous dirons du Vermandois. *Le Retelois*, qui est assis entre le Pays de Hainaut, de Lorraine, & de Barrois, a pour Maistresse ville *Retel*. De *la Tirafche*, *Guise* est capitale, fiere de son beau & fort Chateau, comme Boulevard & defence contre ceux de Luxembourg, ancien patrimoine des puisnez de la maison de Lorraine. Voila quant à la *Vraye Picardie*: *La Basse* a diverses parties, comprenant *Santerre*, les *Comtez de Ponthieu*, de *Bouloigne*, de *Guynes*, & d'Oye. *Santerre* est enclose entre *Montdidier*, *Peronne*, *Roye* & *Nesle*. *Montdidier* est assez forte place: comme *Peronne*, ville sise sur la riviere de Somme: en laquelle Hebert Comte de Vermandois, constitua prisonnier le Roy Charles le Simple, là où il mourut, laissant son Royaume plein de troubles. *Roye* est ville qui n'est à mespriser, a un fort Chateau: *Casromagus*, peut estre à Antonin & à la Table Itineraire. *Nesle* est un Boulevard en cest endroit du Royaume, muni d'un Chateau. De ceste ville sont fortis plusieurs & illustres Seigneurs, jadis alliez à la maison de Courtenay sortis d'un puisné de France. Le Pays de *Ponthieu* est Comté, ainsi nommé, pour l'abondance des ponts qu'on y voit, pour la diversité des paluds & marests, se deschargeant en la Mer pres la place de S. Valery. La principale ville de ceste Comté est *Abbeville*, située sur la riviere d'Oise: & y a Bailliage & siege Presidial, ressortissant à Paris. Les autres places sont le *Crottoy*, *Ruë*, *Treport*, *Cressi* remarquable, pour une malheureuse bataille, où presque toute la Noblesse Françoisse fust desconfite, sous Philippes de Valois l'an 10 ccc xlvi. Il y eust jusques au nombre de 36000 hommes tuez. On tient aussi que ceste Comté comprend celles de S. Paul & de *Monstreul*. *Monstreul* est dicté comme *Mont-Royal* (selon aucuns) d'autres le tirent d'un *Monstre* qu'on dit avoir esté en ce lieu. La Basse Picardie embrasse aussi la Comté de Bouloigne, la Comté de Guynes, desquelles parlerons en la

*Fleuves.* Description de Bouloigne. Les principales rivieres de Picardie sont celle de Somme, sur laquelle on trouve Amiens & Abbeville, la riviere d'Oyse, pres de laquelle est la Fere, *Marne*, *Ayne*, l'*Escant* & *Scarpe*. Venons aux mœurs. Les *Picards* sont d'aussi bon naturel que gens de France, francs au possible, courtois, affectionnez à faire plaisir, vaillans & courageux tout ce qui se peut, mais ils sont extremement prompts, à raison dequoy on leur a donné le nom de teste caude, ayment à faire bonne chere, mesmes jusques à l'excez, & n'estiment & n'ayment presque que ceux qui leur font teste à bien boire, de telle sorte que si quelqu'un veut emporter quelque chose d'eux, il faut qu'il face carroux à toute reste. Ils sont bien unis & de bon accord ensemble, de sorte que si vous touchiez un Habitant de quelque ville, vous auriez aussi tost sur vous tous les autres. Bref c'est une nation qui n'est pas double, & de qui l'on se peut asseurer en toute sorte. La Noblesse y est autant vaillante, qu'autre qui se puisse trouver. Voila ce que nous dirons de la Picardie.



Le Gouvernement  
DE LA  
C A P P E L L E .



A vraye Picardie outre les Vicedamies d'Amiens, de Corbie & de Pequigny, & les Comtés de Vermandois & Retelois, comprend au surplus la Duchè de Tirasche.

Ce Duché a la celebre ville de Guise, & entre autres *la Chapelle*, d'ou vient le nom a la contrée. Ils la nomment communement *Chapelle en Tirasse*, au different de *Chapelle en Haynault*. Elle est située au costé du Midy de Haynault, entre la ville de Guise en Picardie, & la ville de *Chimay*, en Haynault. Son Gouvernement n'est pas de fort grande estendue, a du costé du Couchant la Picardie, du Septentrion le Haynault, du Levant la Meuse, du Midy le Laonnois. Sa plus grande longueur est de vingt lieues de France, entre *Boncourt* & *Roquigny*. La plus grande largeur est de treize lieues. Sa ville principale est *Chapelle*, de tresbelle situation, & est bien fortifiée. *Vervins* est distante d'icelle six lieues, aussi est *Marle* autant distante de ceste ville, située au destour de la riviere. La belle & grande ville d'*Aubanton* est au Levant aux confins. Le fleuve d'Oyse arrouse le pays de Chapelle, lequel ayant son origine seize lieues au dessus de Guise, & traversant ceste contrée va coulant a Guise, de la a la Fere, puis a Compiègne, Pont S. Maxence, & autres villes, jusques a ce qu'il se mesle a Poissy en la Seine, au dessoubs le Pont, dit de son nom, *Pont-Oyse*, ayant tiré avec soy entre autres, au dessus de Compiègne, l'*Aisne* ou *Ayne*. Ce pays nombre plusieurs villages, chasteaux, & Abayes. Au costé Septentrional est le *Forest de Noyon*, & n'est pas moins du costé de Levant remplie de bois & forests, desquels plusieurs il montre entre ses limites. Et est aussi ceste region pleine d'eues & de pastures arroufées, & recrée a merveilles ses habitans, un Riviere s'escoulant de l'Oyse & tombant de tous costes avec divers bras par icelle. La ville de *Guise* annoblie d'un chasteau se voit a ses limites, ainfy qu'est maintenant dit, un boulevard contre Luxembourg, un ancien patrimoine des freres aînés du Duc de Lorraine. Il plaist d'icy descrire leur succession:

Claude de Lorraine, Duc de Guise, & Aumale.

François Duc de Guise, est trespasé le 18 de Febvrier, en l'an 1563, au siege d'Orleans. Il avoit pour frere Claude Duc d'Aumale. Pour seur Marie, laquelle apres le trespas de son premier mary Duc de Longueville, a espoufé Jacques V. Roy d'Escoffe, de laquelle est engendrée Marie Stuard Royne d'Escoffe, decapitée le 18 de Febvrier l'an 1567.

Henry Duc de Guise occis le 15 de Decembre, en l'an 1588 a l'assemblée de Blois. Louis Cardinal frere de Henry, Cardinal de Lorraine, tué avec son frere au mesme temps, a la mesme assemblée, en la presence du Roy. L'autre frere de Henry fut Charles Duc de Mayenne. François Duc de Iainville, estoit fiiz de Henry.



Description  
du  
GOUVERNEMENT  
de la  
CAPPELLE.  
par P. Petit Bourbon.

-  Villes
-  Bourgs
-  Villages
-  Hameaux
-  Chasteaux
-  Abbayes





DESCRIPTION  
D V  
VERMANDOIS.



ES VERMANDOIS, les Effuiens les Oromanfaces & ceux de Terouane, & par aventure d'autres encore ont jadis habité la Picardie. Elle se divise en trois parties, *la Vraye, Basse, & Haute*. Toute la Haute Picardie est presque occupée des Regions, tenantes le premier rang au Pais bas, & entre les Dixsept Provinces. Les parties de la Basse Picardie sont, *Santerre, Ponthieu, le Boulonnois, Guynes, & la terre de Oye*. Le commencement de *la Vraye Picardie*, commençant sur le chemin de Paris, & ayant surmonté les terres de Beauvois, est au lieu dit Crepy. Elle comprend *les Vidamies d'Amiens, de Corbie, & de Pequigny, les Comtés de Vermandois & Retel, la Duché de Tirasche*.

Ceux de *Vermandois*, un peuple de la Gaule Belgique, cognus de Cæsar & Pline par le nom de *Veromandui*, de Ptolomé par le nom de *Romandii*, retenans leur ancien nom, sont une partie de Picardie : autrefois celebres du tiltre de Comté. Entre les Comtes je trouve le premier *Hughe*, filz de Henry 1. Roy de France, frere du Roy Philippe : lequel on lit avoir este present avec autres grands Seigneurs à la saincte expedition, laquelle à esté faicte en la Palestine, sous la conduite de Godefroy de Buillon, en l'an 1099. A iceluy ont succedé deux Rudolphes, le filz & nepveu, desquels cestuy cy estant trespaslé sans enfans, la Comté est de volüe au Royaume. Les Vandales ont miserablement affligé ceste Province, s'estans jette dessus la France avec les Bourguignons. Ceste Comté comprend sous soy les Domaines *de Soissons, de Laon, & le Tartenois*, Aussi les villes *de Noyon, & de S. Quintin*.

Ceux de *Soissons ou Sueffones*, sont souvent mentionnes par Cæsar, lequel les appelle *Eleuheri*, cest à dire, libres. Strabo les nomme *Συεθωνες*, ou Isaac Casaubon lit *Συεθωνες* : & Ptolomé *οὐεθωνες*. Aujourd'hui *Soissons*. Au temps & de la memoire de Cæsar, le Roy Divitiacus à esté à *Soisson* le plus puissant de toute la France, lequel comme il à obtenu une grande partie de ces pais, aussi à il possédé l'empire de Bretagne. Galba à apres succedé. Et quel royaume cecy à esté, se peut entendre par cecy, que ceux de *Soissons* freres & de mesme parenté que ceux de *Rheims* ont usé de mesmes droicts & de mesmes loix, ont aussi eu entre eux un mesme commandement, & un mesme magistrat. Les champs de *Soissons* ont esté de treslarge estendue, & treffertiles, & ont obtenu douze villes, desquelles l'une est nommée par Cæsar *Noviodunum*, à scavoir *Noyon* laquelle ayant efforcé de gagner par force d'armes, apres la retraicte des Belges hors du chemin, ne la sceut vaincre pour la largeur des fossés, & hauteur des murailles, encore que peu de gensdarmes la defendoient. La ville de *Soisson* est ce jourdhuy munie d'un chasteau. Clouis à pris ceste ville à main forte de Siagre filz de Gilo preteur de Rome: lequel estant defunct, ses filz ont rendu à ce lieu la gloire de cité roiale, laquelle elle avoit obtenüe des le temps de Cæsar. Elle à apres esté illustrée du tiltre de Comté. Charles filz de Louis Prince de Condé à esté Comte de *Soisson*. Cest un Evesché auquel Belleforest nombre & nomme 1 x x i x. Evesques, & le dernier d'iceux Mathias Parisien.

Le pais *Laonnois*, est dict de la ville de *Laon*, dont est parlé en la vie de Charlemagne, ou Charles le Grand. Papirius Massonius veult que ceste ville ait esté edifiée par Macrobius Preteur. Elle est située sur une colline. Charles Ducq de Lorraine, oncle paternel de Louis Roy de France, le dernier de la race Caroline, ou de Charles, l'a surpris, lors qu'il s'aperceut estre

*Vermandois, jadis Comté.*

*Quels domaines il comprend. Soissons.*

*Laonnois.*



privé du droit de succession par Hughe Capet. Les Evesques s'intitulent Ducs & pairs de France. Belleforest les denombre LXXIII. le dernier desquels il nomme Jean Burserius.

*Tartenois.* La Fere est la ville metropolitaine du *Tartenois*, ville bien munie, & de situation fort commode, ou les rivieres Oyse & Serve s'assemblent, ayant un chasteau assés fort.

*Noyon.* La ville qui est maintenant dite *Noyon*, est appelée par Antonin *Noviomagus*, lequel la met entre Soisson & Amiens, & leur attribue la dixhuitiesme Legion. Elle est vulgairement appelée des Ecclesiastiques *Noviomus*, par abbreviation, comme les *Tresses* au lieu de *Tricasses*. Ceux la s'abusent, qui la font estre la mesme avec la ville dictée *Noviodunum*. Divers escrivains font mention de quatre lieux dictés *Noviodunum*, mais nuls diceux ont quelque communication avec *Noyon*, de laquelle nous parlons. Cest une ville, laquelle montre plusieurs signes de son antiquité, elle est siege Episcopal, duquel les Evesques s'escrivent Comtes de *Noyon* & Pairs de France. Leur Registre est fait par Belleforest, qui recite pour le dernier d'iceux Jean Hangeft, filz du Seigneur de Senlis.

*S. Quentin.* La ville de *S. Quentin*, laquelle fut autrefois la demeure des Comtes de Vermandois & chef de la contrée : à son nom de *Quintin*, qui en ce lieu à souffert martire. Elle à jadis esté appelée en Latin *Augusta Veromanduorum*. Elle est aussi ainsi nommée en la vie de *S. Quentin*. Toutefois Robert Coenalis escrit que ceste *Augusta* est entierement demolie, & quil n'est rien demeurée d'icelle pour ce jour, que le Cloistre, dict communement *Vermand-Abbaye*. Quoy qu'il en soit, la ville de *S. Quentin*, estant maintenant forte à raison de son chasteau, à soustenu grand dommages, & calamités par la guerre entre les Roys Philippe d'Espagne & Henry de France. La riviere de Somme passe devant la ville, & trouve ses fontaines environ trois lieues au dessus d'icelle. Il y à aussi au Vermandois du costé de Septentrion : *Chatelet*, & *Beaurevoir* villes voisines & une autre ville *Han* vers le midi située sur la Somme. *Perone* un tresfort boulevard de la France est aux confins au Couchant.

*Autres villes.*

P. Bertius parle de Vermandois en ses Tables Geographiques en telle sorte : Les François appellent ceste region, laquelle les *Veromandui* ont anciennement habités, retenans le nom antique encore maintenant *Vermandois*. Cest un pais bien cultivé de chasteaux, villages, & de villes, & est la forteresse de toute la Picardie. La ville capitale est *S. Quentin*, à laquelle *Quintin* Patrice Romain à donné le nom, lequel à converti à la foy de Iesus Christ les habitans de Vermandois, sous l'Empire de Diocletian. *Augusta Veromanduorum*, maintenant entierement demolie, à esté jadis située en ce lieu, aux reliques & lieux demolis de laquelle à esté edifié le Cloistre, que les habitans appellent *Vermand-Abbaye*. Icy à esté autrefois le siege Episcopal, lequel à esté transporté à *Noyon* par Medard Evesque : comme Charle Boville le tesmoigne. *Augusta Veromanduorum* n'est pas doncq la ville de *S. Quentin*. Deux nobles rivieres ont leur sources & fontaines en ceste province : la Somme & l'Escault. La Somme en Latin *Soma*, selon aucuns *Somona*, & selon aultres elle se dit *Sabus* & *Samara*, & l'on croit qu'elle à donné le nom à la ville de *Samacq*. Son origine est sur une colline aupres de la ville de *Beauvois*. L'Escault, laquelle Ptolomé appelle *mesda*, ayant aussi son origine en ce lieu, passe par plusieurs villes celebres & renommées, à scavoir, *Cambray*, *Valenciennes*, *S. Amand*, *Tournay*, *Audenaerde*, *Gand*, *Denremonde*, *Rupelmonde*, & *Anvers*. Ce fleuve reçoit aussi quelques autres rivieres, comme, le *Scarpe*, à *S. Amand* : le *Liz*, & le *Lieye*, à *Gand* : *Denre*, à *Denremonde* ; *Rupel* à *Rupelmonde* : par lesquels fleuves estant diversement agrandie, ceste riviere se desgorge par deux entrées en la mer d'Allemagne aupres de *Zelande*. Cesté Comté comprend soubz soy les *Soissons* dont la ville est *Soissons* : le pais *Laonnois* : & le *Tartenois*, auquel est située la ville dictée *La Fere*, avec *Noyon*, & la ville de *S. Quentin*, laquelle aucuns estiment estre *Augusta Veromanduorum*.

DESCRIPTION  
des Principautés de  
S E D A N,  
ET DE  
R A U C O U R T,  
& de la Prevoftè de  
D O N C H E R I.



SEDAN, auquel est adjoinct & annexé *Raucourt*, qui depend entierement de sa Iurisdiction, celebre du tiltre & marques de Principauté. Elle est separée de la France par le fleuve Meuse, de l'autre costé elle a pour voisin la Duché de Bouillion, & du reste de ses autres parties est enfermée du pays de Luxemburg. Outre la ville qu'il y a de mesme nom y a encore aucuns villages qui se rapportent a ceste Iurisdiction, comme sont *Ievonne*, village situé en une tresplaisante vallée, au travers de laquelle le fleuve court avec une telle rapidité & force, que non seulement il faiet tourner les moules des froments, mais aussy ces machines, ou forges qui servent pour disposer, dompter, & façonner le fer, lequel on fouit de terre es lieux voisins. Le mesme fleuve produit des Truites, poissons d'une faveur tresdelectable, esgaux quasi en grandeur des Saulmons, lesquels sont prins icy aisement en un gué, qui n'est pas hault, & ou ils paroissent a demy hors des eaux. *Francheval*, *Semange*, (ce lieu est subject au Duc de Nevers) & de *Doure*, aupres duquel le petit fleuve *Cher*, a une lieue de la ville, s'escoule dans la Meuse.

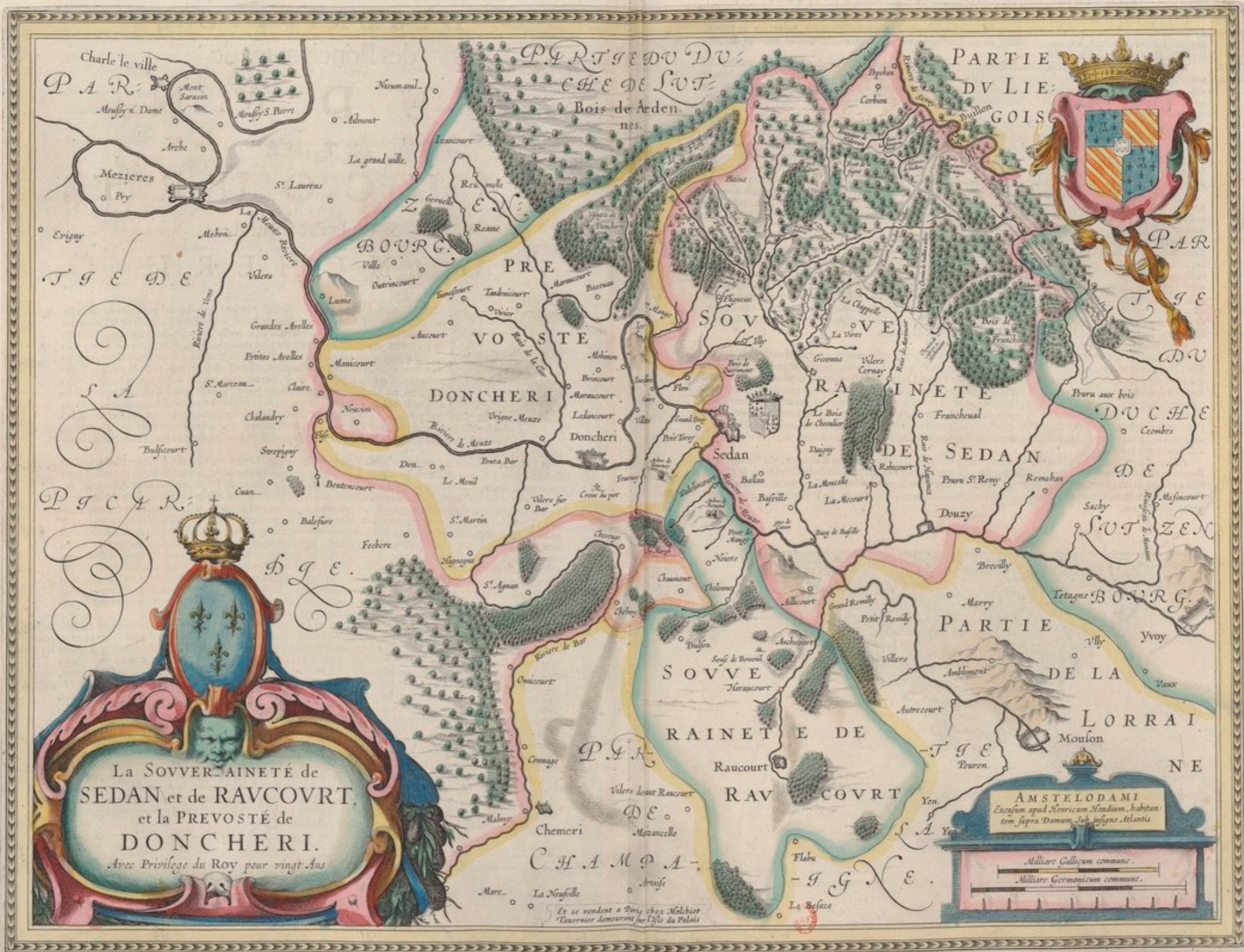
*Sit.**Ville.**Villages.*

La Region est toute montueuse, espaisse d'arbres & forests, qui servent tresbien aux habitans, soit pour faire de bastiments, soit pour abbatre le froid en hyver, ou soit pour faire des charbons, desquels es forges des mareschaux on attiedist le fer. Car on trouve icy tout a l'environ des riches fodines de fer, duquel on faiet d'ordinaire des armes pour la guerre, sçavoir heaulmes, boucliers, carquois, & espees. De la part ou sont les Bois d'Ardenne se voyent de coupeaux rompus des montagnes, entremelés de vallees tresplaisantes, & agreables, quasi comme Temple en Thessalie. La plus renommée des vallées est celle qu'ils appellent *Querimont*, parfemée d'arbres au long & au large, disposés en cinq rangs, qui est le lieu ou on se va ordinairement promener. Elle nourrit des Cerfs & Biches en abondance, & une quantité incroyable des Conils. Icelle est arroufée d'une fontaine tresclaire & abondante, laquelle coulant par la forteresse mesme, entre dans la ville, & s'espandant par divers tuyaux & canals soubsterrains, ne verse pas seulement ses eaux es lieux publics, places, ou carrieres, voire mesme estant admis & introduict dans des maisons particulieres, recrée les Citoyens par une plaisante & arroufante humeur. Devant la mesme ville est la Meuse, qui coule au dessous d'un beau Pont, lequel surgissant des mesmes eaux, la conjoint a la France, ou bien l'entredistingue d'icelle, lequel estant passé, on void les plains champs, qui comme s'ils descendoient des montagnes de France, s'estendent vers la Meuse. Ce sont pasturages tres agreables au bestail.

*Le naturel du Pays.*

Devant les troubles de la guerre civile de France, ce lieu fust moins celebre, mais les Seigneurs de ce territoire, estans tres addonnés a la Religion des Protestans, il arriva, que tous ceux qui en la mesme France estoient grievement traités pour la mesme Religion, se retirerent en ce lieu, comme en un lieu d'Asyle, & de refuge, experimentans envers soy la souveraine courtoisie, & bienvueillance des Seigneurs Sedanois. C'est pourquoy y abordants tous les jours compagnons de mesme religion & doctrine, mesmes y estans sur le lieu de Predicateurs Orthodoxes, fust premierement erigé un certain College, ou Escole Triviale, pour l'instruction de la Jeunesse, & de la apres l'Academie, reputant un chascun que ce lieu la estoit une trespropre & commode habitation des Muses. En icelle on commença d'enseigner non seulement les langues, Latine, Grecque, Hebraique, mais aussy les Arts & sciences les plus graves, sçavoir Theologie, Iurisdiction, Philosophie, y aiant esté convoqués de toutes parts pour la profession d'icelles, Personnages tresdoctes, & tres graves. Entre iceux n'ont pas esté du dernier rang Daniel Tilenus, Professeur en Theologie, Silesien renommé par ses livres & escrits. Desidere Herauld, Iurifconsulte tres fameux & celebre pour la dignité des lettres, a esté icy Professeur de la langue Grecque, & par apres Advocat en la Cour de Paris. Samuel Nerain, personnage d'un insigne, & diverse erudition, qui enseigna la mesme avec louange les lettres Grecques: Albert Hutten homme trespieux & tres docte, Professeur de la langue Hebraique & Promoteur zelé, en apres tres fidele Predicateur de la parole divine, en l'Isle des Bataves. Si ne faut il point passer sous silence, André Meluin, lequel, detenu captif le Duc de Bouillion obtint par prieres du Roy de la Bretagne, esmeu de la renommée d'icelluy: & Jacques Chapet, qui y a exercé la charge de Pasteur, & apres avoir encore pour un temps enseigné la langue Hebraique y fist aussy profession de la Theologie.

*Description de la Ville.**College.*



*Bibliote-  
que.*

L'an 1591 la Biblioteque commença a y estre erigée par la liberalité, & munificence du mesme Duc de Bouillon, laquelle par la persuasion, & par la diligence de Monsieur Justelle Jurisconsulte, Secretaire du Prince, & grand fauteur des lettres, & des gents doctes, en tres brief temps fust augmentée outre mesure de livres de toute façon, & de toute sorte des facultés.

*Les Ci-  
toyens.*

Les Cytoiens sont courtois, diligents, industrieux, partie artisans, partie marchands. Parmy eux excellent les armuriers, qui travaillent du fer, de toutes sortes d'armes, carquois, corfalets, heaulmes, arquibuses, pistolets, & iceux tres bons, & grandement desirés par toute la France. Il n'y a pas aussy icy manque des traitteurs de laine, & qui la tissent en diverses manieres, ils ne sont pas moins apprins a manier les armes, que s'ils estoient vieux soldats, & accoustumés a la guerre.

La Meuse arrouse la ville, a la rive de laquelle elle est si attachée, que par le moyen de ses eaux, elle tourne de moules basties en la cavité d'un certain propugnacle eslevé sur la Meuse. Il y a deux Temples en la ville, un ancien, auquel alternativement les Catholicques, & les Reformés avoient de coustume d'y prescher. Un autre nouveau d'une forme longue, & ronde, qu'ils appellent Ovale, auquel les seuls Reformés preschent a maintenant, aiant cedé le temple vieil a ceux de l'Eglise Romaine. Iceluy nouveau Temple a ses divisions, & galleries, qui comprennent une grande multitude d'Auditeurs, pouvants neant moins de tous costes regarder le Ministre preschant en face.

Quasi toutes les maisons sont composées de pierre vivante, & icelle tres dure, qu'on coupe des montaignes voisines. Les Toits sont eslevés pour recevoir la pluye, les places asses larges, & patentes, de façon telle, que ceste ville tant par la modestie des Cytoiens, que par la probité des mœurs, tant pour la beauté des bastiments, que pour le traficq devance toutes les autres prochaines.

Et afin que rien ne manque elle est tres munie contre les assauts de la guerre: tres forte en ses remparts & bastions respondants l'un a l'autre, lesquels mesme la muraille environne de pres, de pierre coupée pour tels usages, laquelle les montaignes voisines fournissent en grande abondance, environnants principalement le chasteau de la fossé, ou la forteresse, lesquels demonstrent une telle profondeur, pour l'occasion des pierres que journellement on enleve, qu'il ressemblent un abyssme, a quiconque est regardant au dessus. De la part ou les monts sont joignants la ville, y a un chasteau ou forteresse, laquelle petit a petit, du lieu plus bas, se monte aux sommets des montaignes. Elle est puissante, grande, patente, terrible pour ses fortifications, & invincible, bastie de tel artifice, que la prochaineté des monts ne luy peut nuire estant assiegée. Les fossés semblablement sont profonds, & d'une hauteur formidable. Elle est tres pourvue d'armes, de canons, & de tout apparat de guerre.

Icy le Prince Sedanois choisit son domicile & sa résidence.

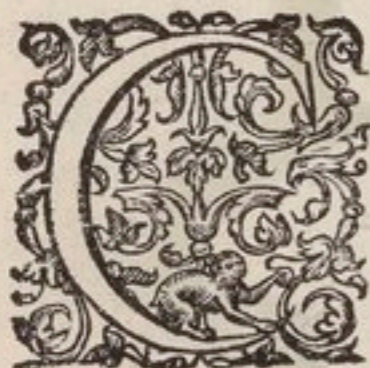
Ce Domaine fust hereditaire des Seigneurs de la Marche, lequel enfin, manquant enfant malle, escheut a la fille Charlotte de la Marche, & ainsi advint a Henry Tourainois, Viconte de Tureyne, premier Mareschal de France, qui avoit prins en mariage la dicte Charlotte. Et ce mesme Prince, Duc aussy de Bouillon, a augmenté merveilleusement les commodités de ceste ville, tres aymé qu'il est des Citoyens, & habitans, lequel s'est monstré non tant gouverneur & Seigneur, que Pere envers eux, Heroüé venerable pour son affabilité, & gravité, en tres grande autorité envers Henry IV Roy de France, celebre pour le soing de la paix, & de la guerre, & pareillement Protecteur, & Patron des gents doctes. Il n'est subject au droict, ou puissance d'aucun, mais est luy mesme *avropdrus*, & Monarque en ce sien territoire. Luy seul ordonne les Magistrats Politiques & Ecclesiastiques, bat monnoye, par la charge qu'il a de souveraine puissance.

Aujourdhuy Elizabeth de Nassau, luy commande, vefve de Guillaume Prince d'Orange, de Charlotte de Bourbon, fille du Duc de Montpensier, fille, mariée a Henry de Tureyne, apres le decés de Charlotte de la Marche. Elle a encore un fils vivant, le Prince de Sedan, & Duc de Bouillon, lequel combattant sous les tres illustres Estats Confederez, & sous le Prince d'Orange, estant Prefect des troupes des chevaliers, ne se montre pas inferieur aux vertus de son Pere.





DESCRIPTION  
De l'Archevesché de  
CAMBRAY.



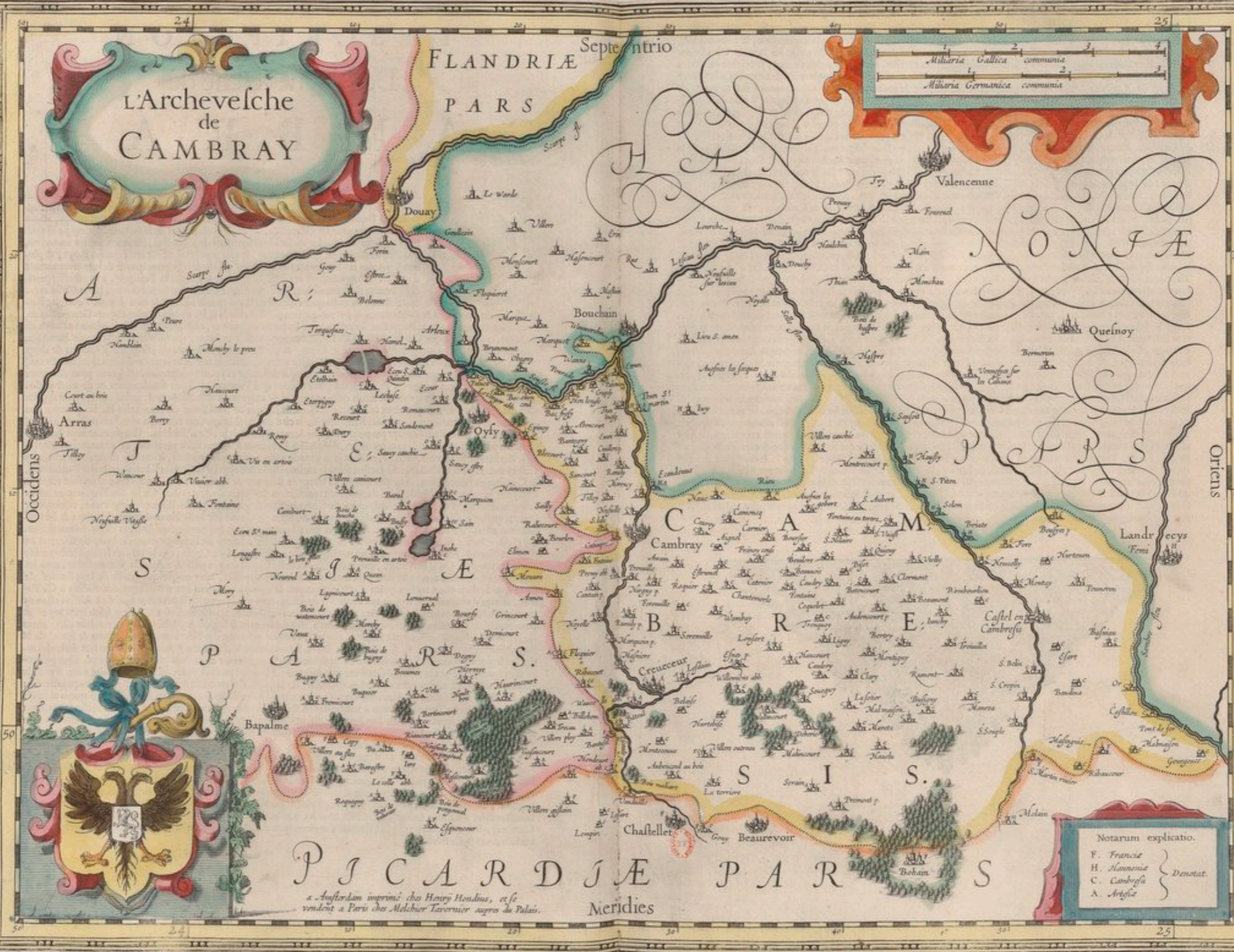
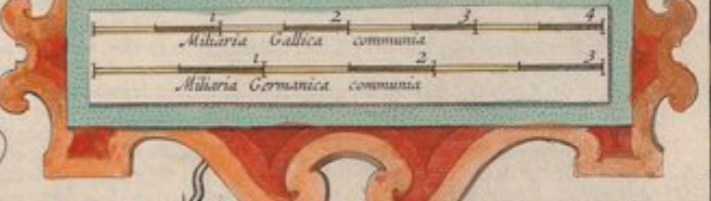
AMBRAY ville de la Gaule Flamende entre la Seine & le Rhin, si munie de Chasteau & de circuit de murailles, qu'elle est jugée une des principales villes de ceste Province. A laquelle magnificence auparavant qu'elle fust parvenue en nos temps, elle a souffert de tres grandes difficultés, & divers evenemens de la fortune. Et cecy a la verité pour occasion que les tresnobles Provinces de Pays Bas, plusieurs siecles en arriere, ont esté tousiours en grande estime, & que pour cest effect les Princes, Roys, & plusieurs peuples se sont grandement efforcés, d'obtenir la principauté & le gouvernement d'icelles. L'opportunité aussy de sa situation a alleché le François, a luy dresser particulièrement des embusches. Elle est estimée l'ancienne Samarobrine, la ou Cesar avoit accoustumé de colloquer comme en lieu ferme & asseuré, le nerf de tout l'exercite Romain, les ammonitions & instruments de guerre, papiers publics, bleds & les choses les plus cheres. Gerope Becan, es conjectures artificielles, lesquelles il explicque en ses livres d'Origines, contredit selon sa coustume a l'advise de plusieurs, qui pensent que Cambray est de Cesar, & des anciens Samarobrine, veu qu'elle est distante de Beauvaix, plus que trois fois d'avantage, que de vingt mille pas. A present certes Beauvaix est esloignée d'Amiens de vingt cinq, c'est à sçavoir tout autant de mille pas, que Cesar a annoté, de façon telle, que je ne doute en rien (dict Becan) qu'Amiens est la Samarobrine des Ambianois. Ceux qui defendent l'opinion contraire, alleguent pour defendeur non impropre Hubert Liegeois. Pour autant (dict iceluy) que j'entend plusieurs sousçonner & doubter de Samarobrine, a sçavoir mon qu'elle ne seroit ceste imperiale, & vrayement delectable cité, qu'aujourd'hui on appelle Cambray, il faut asseurer que ceux la errent grandement, & que ce n'est autre ville que celle la. En premier lieu Ptolemee ne m'esbranle pas, qui fait Samarobrine la cité des Ambianois: car combien que Samarobrine ait esté cité des Ambianois, il ne s'ensuyt pas pourtant, que Samarobrine soit la ville d'Amiens. Car pareillement les Ambiennois peuvent avoir eu des autres villes, desquelles Ptolemee n'ait pas fait mention; ce neantmoins toutesfois, Ambianum a sçavoir Amiens, n'estoit ja si grande ville, qu'elle est a present, selon que marquent mesmes les vieilles murailles d'icelle. De ceste mesme sorte le mesme Ptolemee appelle la Cité de Rheims, celle des Durocotois, & Ceromages Beauvoisins. Attendu que en ce temps la Rheims & Beauvaix, estoient comme a present villes & chefs des peuples. Semblablement Sueffons est appellation & de peuple & de ville. Or les Sueffons ont eu sous leur gouvernement douze villes ainsy qu'escrit Cesar au livre second, desquelles Bibrax en estoit une, aujourd'hui Braine, quatre milles francoises de Soissons, ornée du tiltre de Conté; & aussy Noviodunum, Noyon: & Bratupantium estoit ville des Beauvoisins. Et partant ceux la ne font rien, qui pensent qu'Amiens estoit Samarobrine. Or Cesar estant a Samarobrine, a present Cambray, & estant adverty de l'oppugnation du camp de Ciceron au pays des Nerves, envoya incontinent un messager es Beauvoisins a Marc Crasse, qui hyvernoit loing d'iceluy mille & vingt cinq pas. Ou il faut noter, que la ville des Beauvoisins est un peu plus esloignée de Samarobrine, mais les Hyvernees de Crassus avoir esté non en la mesme ville des Beauvoisins, mais en quelque partie de leur limites, de sorte que la dimension ny sert point d'empeschement. Il envoya aussy un autre messager aux Aissois a C. Fabius, afin qu'il amenast une legion aux confins d'Atrebay, par ou il sçavoit qu'il devoit passer. Les Aissois estoient ceux qui habitent environ la ville d'Aet, laquelle les hauts Allemans appellent Aes. Or Fabius selon qu'il luy estoit commandé, ne s'arrestant pas beaucoup en chemin, rencontre avec sa legion des Aissois Cesar, voulant aller contre les Atrabois. Il avoit aussy escrit a Labien, afin qu'il s'en vint es limites des Nervains, si pour le bien & feurté de la Republicque, faire se pouvoit. Constitua Prefect de Samarobrine M. Crassum. Apres que Ciceron fust delivré, il retint les legions environ la Samarobrine. Et certainement il ne pouvoit avoir lieu plus avantageux. Que personne doncques pense que la ville de Cambray soit nouvelle, ou qu'en peu d'années elle soit parvenue a une si grande amplitude. Elle est certes ceste noble Samarobrine, de laquelle Ciceron escrit a Trebase: une de nos parolles fera plus en estime, que toutes les Samarobrines. Et en un autre epistre: O les beaux camps (s'escrive il) qu'aurois tu fait, si je t'avois envoyé a Tarente, & non a Samarobrine. Et quel doute restera il d'avantage, le nom mesme marquant assez la chose que nous cherchons. Les Francois disent Cambray, & les Italiens Sambercy, voy donc combien aisement de la ils l'on fait Samarobrine. Si d'Amiens ils font les Ambiennois, de Beauvais Beauvoisins, qu'empesche il que de Sambercy on ne fasse Samarobrine.

Or Cambray est situé sous 21 degrez & 16 minutes de longueur, & de largeur 50 degrez & 18 minutes sur le fleuve d'Escault, lequel entrelave quasi le mitan de la ville. Elle est distante de Valenciennes l'espace de sept lieues. Elle a des beaux edifices publics, & particuliers, Eglises & Convents admirablement beaux. Mais entre tous surpassé la tres ancienne & tres sumptueuse Eglise de la Vierge Marie, excellente pour le siege Episcopal, la Diocese de laquelle s'estend au long & au large. La ville est riche, puissante, & tres frequente en marchands, & ouvriers de marchandises de toute sorte. Icy on fait tous les ans soixante mille pieces (pour le moins) tres fines toiles de Cambray, desquels chascun piece est estimée environ quarante florins, montant la somme pour un an vingt & quatre fois cents mille florins.

*Cambray  
le Samarobrine  
de Cesar.*

*Si se sur  
l'Escault*

L'Archevesche  
de  
CAMBRAY



P I C A R D I Æ P A R S  
Meridies

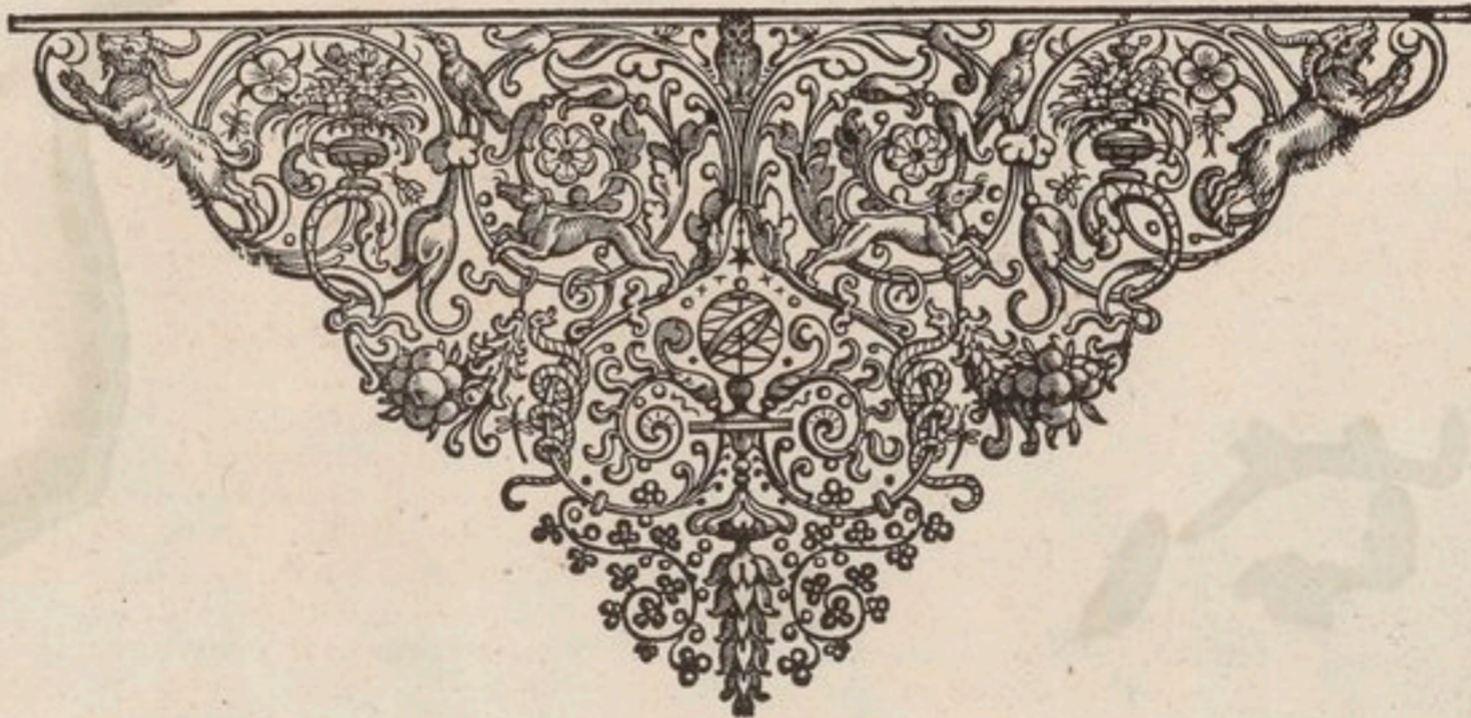
a Amstelredam imprimi chez Henry Hondius, et se  
vendent a Paris chez Melchior Tavernier au pres du Palais.

Notarum explicatio.  
F. Francie } Denotat.  
H. Hannonie }  
C. Cambresia }  
A. Artesia }

*Exten-  
due du  
Diocèse.*

*Arche-  
vesché.*

A Cambray est subiette la Chastellenie avec tres ample territoire, que vulgairement s'appelle Cambresis & en escrivant Latin on dict Cameracum, la ou il y a plusieurs villages, & lieux de grande importance, & nommement a six lieues de la ville, ce tres celebre Castel Cambresis, auquel la Paix fust faicte entre les Princes Chrestiens. De ceste forteresse est forty Michael Esnaeus, Cominus Betencurtius, personage noble de race, & celebre en lettres singulierement Poetiques. Or Cambray jouyt d'un fort ancien Evesché, comme que nous le trouvons administré du temps des Vandales, par Diogenes martyr, Prelat tres doué de toute sorte de vertus. En apres il fust tenu en l'an 595 par Beat Gaugeric ce grand & venerable Prelat, cinquiesme en ordre, lequel (en une dignite si grande) ont fui-vy encore quelques autres tres excellents personages, principalement Pierre d'Aliac Prelat tres docte, qui pour ses rares vertus, fust faict premierement Chancelier de l'Eglise de Paris, de la eslevé a l'Evesché de ceste ville, & enfin a la dignité de Cardinal. A la petition de Philippe II Roy d'Espagne le Pape la fist Archevesché, en faveur de Louys Barlamont premier Archevesque. Or les Archevesques sont Seigneurs Temporels & Ecclesiastics de la ville & territoire de Cambray, de façon qu'en leur tiltres ils se nomment Archevesques & Ducs de Cambray, Princes du Sacré Romain Empire, Contes de Cambray. Ce fust la premiere ville de toutes celles de la Gaule Flamende, de laquelle se faisit (y aiant conduicte une armée) Clode Capille Prince François, long temps apres que les Danois l'eurent bruslée avec le temple, & monastere des Gaugeric. Instauree, elle fust conjointe avec le Conté d'Haynoul, mais du despuis derechef separée ensemble avec son estat & territoire de Cambray, elle fust adjointe par les Empereurs Allemans aux villes libres de l'empire. Par apres prise derechef par le tresfort Balduin le Pieux, Conte de Flandre, en la guerre, que luy & Godefroy Duc de Lorraine firent avec l'Empereur Henry troiesieme: mais rendue a Cesar, la paix ayant esté faicte. Finalement elle a esté attribuée par Henry V. Empereur en tutele hereditaire a Robert Hierosolomitain, Conte de Flandre, & Prince d'Alost, premier protecteur de ce domaine, laquelle dignité l'Empereur Frederic, premier de ce nom, a approprié cy apres aux Contes de Flandre, au temps de Theodore d'Elface, c'est a sçavoir environ l'an 1164. Nonobstant toutes ces choses, les François se sont perpetuellement usurpés je ne sçay quel droit & empire sur ce mesme estat, duquel ils se sont plusieurs fois emparés, & l'ont souvent tres vaillamment defendus, principalement du regne de Philippe sixiesme, au temps duquel Cambray estoit affligé de deux tres puissantes armées, l'une de Louys de Baviere Empereur, & l'autre d'Edouard troiesieme, Roy des Anglois: lesquels combien qu'ils se fussent confederés a l'encontre des François, si est ce pourtant qu'ils ne la peurent subjurer. Ces guerres durerent entre les Empereurs, & les François, par aucuns aages continuels, les succès d'icelles étant divers de part & d'autre. Or dernièrement que Maximilian Roy des Romains, & Louys onzième, Roy des François estoient en dissension par ensemble, & faisoient grandes guerres, les Citoyens de Cambray estants mal traités par les François, chasserent leur garnison, recevans en leur place les soldats de l'Empereur, lequel exemple ceux de Bouchain ont suivy, voire mesme Cesar en ce temps la osta aux François Quenooy, & autres finitimes places, faisant par tout des admirables preuves de sa valeur & force. Or ceux de Cambray, combien qu'ils fussent sous la tutele, & protection des Flamends, vivoient selon leurs vieilles loix & privileges, ny pour cela souffroient aucune incommodité des guerres ni des Bourguignons, ni des François, mais plustost estoient amiablement visités & paisiblement traités tant d'un costé que de l'autre: en façon telle que le plus souvent en ceste ville ont esté faict des traités, & accords de la paix entre deux, nommement celle qui fust arrestée au dommage des Vene-tiens l'an 1508, & de l'autre establie au dommage des Florentins en l'an 1526. Mais Charles V. se craignant mal des entreprises des François estans a Landrechis, en l'an 1543, s'empara de la ville aussy tost qu'iceux furent sortis, avec partie de son armée, & pour afin de la contregarder avec assurance de l'assault ennemy, & pour fortifier les ditons de Flandres, il fist la bastir une tres puissante forteresse, sans toucher quand au reste a la ville, ny changer en aucune façon rien de son premier estat. Survenant en Flandres les guerres civiles, le Duc d'Alençon la print. Mais en brief revint a son seigneur le Roy d'Espagne.



# CHAMPAIGNE.

## L'ESTAT ECCLESIASTIC.

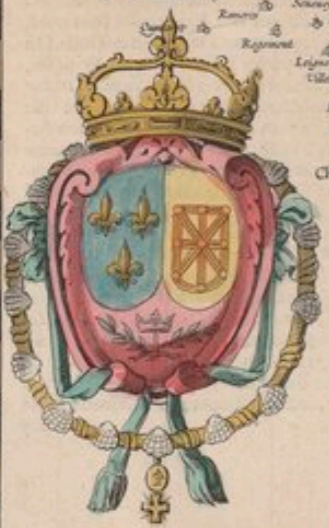
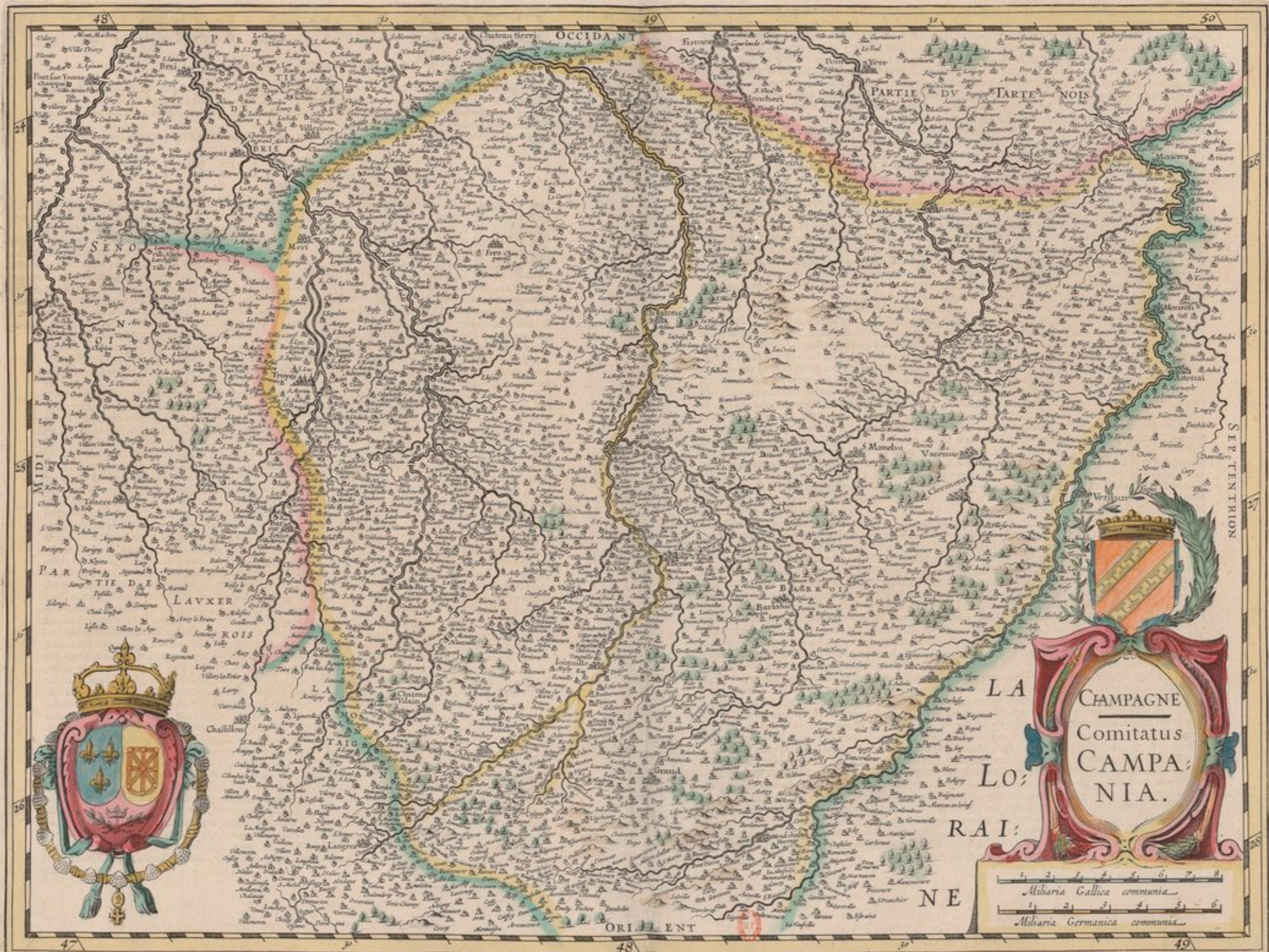
Rheims est Archevesché. Les Eveschez qui en dependent sont Soissons (l'Evesque de laquelle est Doyen de la Province) Chalons sur Marne, Cambrai, Tournay & Terouëne, le siege de laquelle est maintenant à Bouloigne: Puis sont encor Arras, Amiens, Noyon, Senlis, Laon & Beauvais: & cinq Pairies Ecclesiastiques comprises sous l'Archevesché de Rheims, sçavoir Rheims mesmes, Chalons, Beauvais, Laon & Noyon.

Sens est Archevesché, ayant sous soy les Eveschez de Chartres, Orleans, Paris, Meaux, Troye en Champaigne, & Auxerre.

# CHAMPAIGNE.



U A Champaigne a prins le nom de l'estenduë des champs: car elle est fort champestre, plaine, unie & propre à recevoir semence. Le Pays de Brie, Bourgoigne, Charrolois & Lorraine l'environnent de tous costez. Le Ciel y est temperé & serain. Les terres y abondent en Grains, Vins, Fruicts & toute sorte de Bestail: & n'y manquent les Forests, où s'y voyent plaisantes Chasses, tant au poil qu'à la plume. La Comté de Champaigne a esté unie à la couronne de France en ceste sorte: *Thibaud* Comte de Champaigne, eult un fils nommé *Thibaud* de ce nom, qui deceda sans enfans, & eust pour successeur *Henri le Large*, fils d'*Estienne* Roy d'Angleterre, qui estoit frere de *Thibaud*. *Henry* eult un fils, qui estant mort sans enfans, son frere *Thibaud* qui se nommoit Comte Palatin de Champaigne, s'en empara; & estant devenu Roy de Navarre par la mort de son Ayeul maternel, il eust pour successeur tant au Royaume de Navarre qu'en la Comté de Champaigne, *Henry*, de qui la fille *Jeanne* mariée à *Philippe le Bel*, unit la Champaigne & les autres Provinces à la Couronne. On la peut descrire par soy, & par les Pays y adjacens, qui l'avoisinent. Par soy & proprement considerée: elle est Haute & Basse. On donne à la Basse Troye, & les quartiers qu'on appelle *Ivigni*, *Bassigni*, *Vallage*. *Tricastium* des Anciens, est aux nouveaux Troye sur la Seine. *Tricastis* d'Antonin, lequel y met la 22 Legion, *Tricastis* d'Amman: *Trecasse* de Beda. *Tricastinum* de Nichard. *Augustobana Tricastium* aux Anciens, estenduë sur la Seine, laquelle y est fort propre aux Papetiers; est sise en plaine, & fertile & bien marchande: fortifiée d'un bon Chateau & Siege d'Evesché. La jurisdiction de ceste Ville est de grande estenduë. Il y a siege Prefidial avec les Cōseillers, Juges & autres gens du Roy, auquel siege des Prefidiaux ressortissent le Siege dudit Troye, la conservation des foires de Brie & Champaigne, les sieges de Bar sur Seine, Mussy l'Evesque, la Ferté sur Auge, Nogent, Pont sur Seine, Fruille Chastel, & S. Florentin, villes sises en la Champaigne. Un Concile a esté tenu à Troye par le Pape Jean huitiesme, & y fust Louys le Begue couronné par le susdict Pape. Ceste ville fust jadis ruinée par les Huns, & depuis par les Normands. L'Eglise Cathedrale de ce lieu, est des plus anciennes de Gaule dediée à Sainct Estienne. *Ivigni* est une Comté qui separe la Champaigne de la Bourgoigne & est proche de Sens. Sa principale ville est *Ivigni*, sous la jurisdiction du Bailly de Troye. *Bassigni* porte ce nom, pource qu'il fait la plus grande part de la Basse Champaigne. Ceincte des Fleuves Marne & Meuse, & de quelque peu de Moselle. Sa principale ville est *Chaumont* qu'on nomme en *Bassigni*: située sur un rocher, laquelle anciennement n'estoit qu'un bourg, jusques en l'an mille cinq cens, que l'on commença de la fortifier sous le regne de Louys XI, & l'armer de murailles, avec quelques tours & Boulevards, que le Roy François I continua, & puis Henry II les reduict à quelque perfection. Il y a un Donjon ou chateau enclos & fermé de murailles, hautes tours & fossez, lequel est aussi fort ancien, & se nomme de Haute feuille, dans iceluy y a une belle & grande salle qui sert de parquet aux gens du Roy, & à tenir les assemblées de la Noblesse du Pays au ban & arriere-ban. Il y a Bailliage & siege Prefidial, & d'autant que ceste ville est de grand rapport, il y a aussi un grenier à sel, les Officiers du Roy pour le Magazin & Gabelle, un bureau pour la justice des passagers & Forains: des Lieutenans particuliers es sieges des Eaux & Forests, avec les Officiers Royaux pour icelle. En outre est le Consulat pour le fait de la marchandise, qui est principalement de draps & toiles: aussi les drappiers & tisserans y tiennent le premier rang entre les marchands. L'Eglise principale est dediée à S. Jean Baptiste, dont les Chanoines sont choisis des seuls enfans de la ville. On donne au Pays de *Bassigni* (outre *Langres*, des Anciens *Andomatunum Lingonum*) *Montigni*, *Goeffi*, *Nogent le Roy*, *Montclar*, *Andelot*, *Bisnay*, *Choisent*, *Vignorri*, *Clesmont*, toutes villettes & plusieurs d'elles assurees de bons Chateaux. Le *Vallage*, prend le nom des Vallons, qu'il a fort plaisans & bien fertiles, confine avec le Partois & le Barrois. Ses principales Villes sont *Vassi*, *S. Didier*, *Iainville*, *Montmirandel*, *Dontlerant*, le Chateau aux forges, *Esclaron* & *Arsi*. Sa plus notable place est *Vassi*, sur Bloyse, appartenant à la maison de Guise. Où estant allé François Duc de Guise, l'an 1562 executa le meurtre de *Vassi*, celebré par les Historiographes François, sur ceux qui faisoient profession de la Religion Reformée, le 1 jour de Mars, auquel plusieurs furent tuez. *S. Didier* ou *Dister* portant le nom du Sainct, à l'honneur duquel on l'a bastie, est une belle, forte & fameuse place. Ceste ville fust saccagée par l'Empereur Charles le Quint l'an 1510, les pauvres Citoyens n'ayans peu resister à son Armée: depuis elle a esté redifiée; elle a un bon Chateau. *Iainville* ou *Iainville* est Ville tres-ancienne, & est l'appanage des puisnez de la maison de Lorraine, située sur la riviere de Marne (comme aussi *Montmirandel*) les dernieres limites de la Champaigne. Le Roy Louys le Gros fist faire les murailles de ceste Ville. L'Eglise principale est dediée à S. Landeric, dans laquelle est enterré cest illustre & tant renommé personnage Godefroy de Bouillon, Chef de la race Lorraine. Y a aussi le tombeau de Claude de Lorraine, Duc de Guise, l'un des plus magnifiques de France. Les Seigneurs de *Iainville* sont Seneschaux hereditaires de Champaigne. *Iainville* fust erigée en principauté sous Henry II, de laquelle dependent les Baronnies de *Hailly*, *Doulevant*, *Roches*, *Esclatron*, & plusieurs autres Chateaux & Bourgs & Villes. Du temps de Charles le V ceste ville fust toute brulée, excepté le chateau. *Arsi* est assis sur la riviere d'Aube, *Artiac* à Antonin, où il met la XI Legion. Voila quant à la Basse Champaigne; Suit la Haute, laquelle comprend le *Pertois*, qui prend son nom d'un petit bourg qui est sur Marne, nommé *Perte*: quartier fort fertile, abondant en tous fruicts, Bois, Chanvre. Sa ville principale est *Vitri* (*Vitriacum*) sur la rencontre de la riviere de Saux & de la Marne: & tient-on que c'estoit un siege des Legions Romains, pour empescher que les Germains ne fissent des courses sur les Gaules, & que de la Legion victorieuse en Latin *Legio Vindex*, ce lieu fust nommé *Vitriacum*. Il y a



1 2 3 4 5 6 7 8  
 Miliaria Gallica communia  
 1 2 3 4 5 6  
 Miliaria Germanica communia

icy siege de Bailliage, sous lequel il y a VIII Prevoitez & Chastellenies, sçavoir *Chasteau-Thierry, Menehon, Chastillon, Fismes, Espernay, Roveray, Passavant, Vertus & Lasaincourt*. L'an 1141 le Roy Louys le Jeune irrité contre Thibault Comte de Champagne pour quelque subject, & sçachant la loyauté des Victriciens envers leur Comte, mist le feu en la ville, les surprénant à l'improviste, & les habitans se cuidans sauver dans l'Eglise y furent bruslez, au nombre de 150 personnes: tant hommes que femmes & enfans. Ce qui incita S. Bernard à reprendre aigrement le Roy, d'avoir commis une telle cruauté. Elle fust ruinée par Charles le V, & rebastie de neuf sur un costau, en la place d'un petit village nommé *Montcourt*, par le Roy François I, lequel donna de beaux privileges, & en outre l'orna de trois belles foires. Puis il y a au Partois *Argilliers, Lasaincourt, Louvement*, & autres villes. On adjouste à ces deux parties ce qui leur est joignat, c'est à sçavoir, les Duchez de *Reims & de Langres*, & les Comtez de *Chalons, Ligny, & la Motte*, qui sont de leurs droicts non subjects à la Champagne. La Duché de *Reims*, qui s'appelle aussi *Pairie & Archevesché*, prend le nom de la Ville, que les Anciens appelloient *Durocortorum*: Strabon *Durocortora, Durocortora* à Estien. *Durocortum Remorum* à César. Aujourd'huy *Reims*, incorporée à la Champagne: mais de ses droicts neantmoins. *Reims* est une des plus anciennes villes de France & plus renommée. Elle a son Archevesque, Duc & premier Pair de France. La coutume de France est d'y mener les Roys, pour s'y faire oindre & sacrer par le Prelat. L'Eglise Cathedrale de *Reims* est dediée à nostre Dame. S. Remy XVI Evesque de ce lieu, baptisa le Roy Clouys & luy enseigna la foy. Il mourut l'an 1041, son corps repose en l'Eglise de S. Pierre, à present consacree au nom dudit S. Remy, laquelle Eglise fust fondée par la Royne Clotilde en souvenance du bon heur advenu en ce lieu au susdict Clouys son espoux, lequel y avoit reçu le baptisme, estant envoyée (comme ils escrivent) du Ciel la sainte Ampoule par un Ange, pour oindre le Roy. A *Reims* y a Université pour les Arts & Theologie, laquelle y fust erigée par le Roy Henry II, à la requeste de Charles de Lorraine Cardinal & Archevesque de *Reims*. En ceste ville y a Bailliage, Lieutenant general, criminel & particulier, avec les Conseillers, & autres Officiers du Roy. Deux Conciles ont esté tenus à *Reims*, le premier en l'an 1000, l'autre du temps du Roy Capet. Le Duché, *Pairie, & l'Evesché de Langres*, a sa principale ville, autrefois dicté *Andomatunum Lingonum*, vulg. *Langres Andomatunum* à Ptol. *Antematunum* vitieusement en Antonin, un peu mieux *Andematunum* en la Table itineraire de Peutinger: à Tacite *Ville des Lingons*; à Greg. de Tours *Ville Lingonique*. C'est une ancienne & belle ville, bastie sur le Mont de Vogese, d'où prend sa source la riviere de Marne, & est aussi sur les frontieres de la France-Comté, qui luy est au Levant. En ceste ville on voit des arcs triomphaux, statués de Chevaux, Lions & Hommes, qui sont des marques de grande antiquité. Elle est Episcopale, & ses Prelats sont Ducs & Pairs de France. L'Eglise Cathedrale est des plus belles & plus magnifiques du Royaume, fondée en l'honneur du Martyr S. Mammé, auparavant dediée au nom de S. Jean Evangeliste. A *Langres* y a Bailliage, Juges & Conseillers, dont les appeaux vont au siege Presidial de Sens. Le Comté de *Ligni* à sa ville *Ligni* assise sur le Fleuve Saux, fort ancienne, ainsi qu'on peut recueillir par l'antiquité des bastimens, & principalement d'une Abbaye qui est au haut de la ville tirant vers Meaux: au devant de laquelle est une des plus belles fontaines qu'on sçache voir. Le Comté de *Chalons*, qui tient aussi Evesché & Pairie, prend le nom de la ville *Catalaunum*, ou *Cathelaunum* des nouveaux: aujourd'huy *Chalon*, surnommé en Champagne, sur la Marne en plaine affiette, enrichie de fort hautes Tours, eslevées en forme de Pyramides. Le Pays de *Chalons* est fort fertile & abondant en toutes sortes de commoditez. Le Comté de *Ligni* a sa ville *Ligni* de notable ancienneté, sur le fleuve Saux. Nous n'avons rien du Comté de la *Motte*, que le nom. Avec la Champagne on descrit ordinairement la *Brie*, qui joint le Hurepois. La *Brie* un ancien Comté, commence au Bourg de *Cretel*, non loing du Pont Charanton, où la riviere de Marne se mesle à celle de Seine. La riviere de Marne separe presque la *Brie* de la Champagne, de mesme que la Seine du Gastinois. Et presque tout ce qui est entre ces deux rivieres, jusques au Duché de Bourgoigne, est coutumierement appellé *Brie*. Le nom est demeuré à la ville appellée *Brye*, ou *Bray Comte Robert*, ainsi nommée du Comte *Robert*, autrefois Seigneur du Pays; qui faisoit là sa demeure. La *Brie* est boscegeuse, neantmoins fort fertile, ayant le Ciel serain, l'Air doux & temperé. La *Brie* est une Colonie des Normands, qui se vindrent habiter en ceste Region, laquelle estoit fort despeulée par les longues guerres: d'où ils sont encor appellez en quelques lieux de France, Normands *Barrois*. Les autres villes en *Brie*, sont *Chasteau-Thierry, Meaux, Provins* & autres. *Meaux latinum* ville des Meldes ou Medes cogueuë par Ptolomée, est assise sur un Mont, en une fort belle perspective, en la fertilité de *Brie*: ayant le fleuve de Marne au pied à l'Occident: & est ceste ville separee par un ruisseau coulant & passant sur le Roc: en l'un des costez est la ville, & en l'autre le marché ou fort d'icelle. La Jurisdiction de ceste ville est la seconde du Pays de *Brie*, contenant sous soy les sieges de *Meaux, Crecy, Colomiers* en *Brie* (qui est une assez belle ville) le *Ferté Caucher, Brie Comte Robert, & Thorcy* sont de la Jurisdiction du Chastelet de Paris. *Meaux* porte le nom d'Evesché dès le temps de l'Eglise primitive, dont S. Denis fust le premier Evesque, lequel ayant converti les citoyens Meldois à la foy Catholique, laissa S. *Sanctin* pour son successeur. A l'Evesché de *Meaux* est affectée la conservation de l'Université de Paris. Aupres de *Meaux* est la Royale maison de *Monceaux* embellie par la Royne Catherine de Medicis. La ville de *Provins* est assez ancienne, située sur la pointe d'un costau, ayant au pied la riviere de Moran, qui arrouse le Pays voisin. Son terroir est renommé par toute la France pour les roses rouges, qui y sont tres-odorantes, dont l'on fait grande estime à Paris, à cause de la grande quantité de Conserves qu'on fait d'icelles en la susdicte ville. Il abonde en bleds, en pasturages & en Eaux. *Provins* est le plus ancien siege de *Brie*, ayant Baillif, Lieutenant general & particulier, deux Advocats & le Procureur du Roy, & un Greffier d'Appeaux: comme aussi ce siege a la conservation des foires de *Brie* & de Champagne. Ceste ville fust en danger d'estre toute perduë l'an 1011 par un grand orage & ravine d'eaux, qui emporterent & abastirent plusieurs maisons en la pente de la Montaigne. On met aussi en ce quartier l'Archevesché de Sens, avec la villette, *Pont*. La Ville des Gaulois *Senonois*, autrefois appellée *Agendicum*, vulgairement *Sens*, est une ville belle & fort grande, assise sur un costau, en pendant vers la riviere de Yonne, qui passe au pied d'icelle du costé Gastinois. Non loing de ceste ville est un Lac, aupres lequel est une source, dont l'Eau se convertit naturellement en pierres, lesquelles sont poreuses & legeres, & se rapportent à de l'escume. Entre plusieurs beaux edifices qui sont à Sens, est l'Eglise Cathedrale dediée à S. Estienne, des le commencement que l'Euangile fust planté en Gaule. Sens est Evesché, liege Royal & Bailliage, ayant des Presidens, Conseillers, & un Bailly avec des Lieutenans. Pres de ceste ville est *Pont sur Yonne*, place moderne, & dont les habitans sont braves & vaillans guerriers. En outre est la *Ville-neuve le Roy*, siege Royal dependant de Sens, & est dicté *Velaunodun* par César. Les Champenois & Briois, bien que leurs voisins les blasment d'estre trop arrestez à leur opinion, & qu'on les appelle testus; toutes-fois ceste imperfection est couverte par un nombre de vertus qui les rendent louables, pource que la raison leur fait dompter ceste chaleur naturelle, d'où procede ce vice qu'on leur impose. Ils sont accostables, prompts à faire plaisir, craignans Dieu, & ne sont subjects à se coiffer aisément de nouvelles opinions: mais assez de cecy, je passe au Beauvais.

C O M T E  
D E L A  
B R I E .



N a accoustumé d'expliquer la Champagne avec la Brie (Nithard La Brie. au liv. 1 des dissentions des fils de S. Louis les appelle Brionnois, joignant les Hurepois. La *Brie* est une ancienne Comté. On dispute diversement de son nom. Entre autres on remarque qu'*abri*, signifie en François *ombre*, & signifie un *lieu obscur & ombrageux* ou le vent ne souffle point. Or encore que la plus part des lieux soyent bien ombrageux, & remplis d'arbres fructiers: On trouve tousiours des lieux & places obscures sur tout lors qu'il pleut subitement, ou bien s'il y a une trop grande chaleur, par le moyen desquelles les habitans & passagers, ont accoustumé de *se mettre a l'abri*. D'autres la derivent des *Sicambres*, κατ' ἀφαιρέσιν, qui disent y avoir habité, ce qui est de recherche trop longue, & contre la verité de l'histoire. Je passe sous silence les etymologies ridicules de quelques uns. Elle prend son commencement au village de Creteil proche du pont de Charenton, ou la Marne se mesle avec la Seine, le premier separe presque les Champenois, & le second le Gastinois de ceux de Brie. Car presque tout ce qu'il y a entre ces deux fleuves jusques au Duché de Bourgogne appartient a la *Brie*. Le nom est demeuré a la ville, que le vulgaire nomme *Brie* ou *Brai Comte Robert*, ainsi dit du Conte Robert, autrefois Prince de Brie, qui y faisoit sa demeure. Les villes de Brie sont *Chasteau Thierry*, Chasteau Thierry. *Meaulx*, *Provins* & autres. La ville de Meaulx est située sur la Marne, laquelle est assez connue de Ptolomée, qui l'appelle ἡ πόλις. *Meldarum civitas* dans les notices des Provins. Provinces de France. Aujourd'huy Meaulx est une Jurisdiction, Viceconté, & le Siege du Bailliage de Nogent. Le marché est proche du chasteau qui est environné d'un canal de Marne; une partie est en Brie, & l'autre en Valois. C'est aussi un Evêché de laquelle, ainsi que rapporte Belleforest, il y a eu 101 Prelats dont Louis Bresse a esté le dernier. Provins tire son nom des roses de bonne & suave odeur, celebre & fameuse en patisseries & confitures. Il y a encore quelques marques d'antiquité,

# LE COMTÉ DE LA BRIE



NOIS  
ET SENONOIS

Meridies





LE PAYS  
DE  
BEAUVVAIS,  
OV  
BEAUVVOISIN.  
L'ESTAT ECCLESIASTIC.

*L'Evesque de Beauvais est Seigneur Spirituel & Temporel, & l'un des Pairs Ecclesiastiques de France.*

LE PAYS DE BEAUVVAIS.



**L**E Comté de Beauvais (*Comitatus Belovacensis*) ou Beauvoisin, a prins son nom de la Capitale qui s'appelle Beauvais. Son terroir est beau environné de Costaux & Collines fournies de belles Vignobles, de modérée hauteur, d'un costé des prairies, & de l'autre des pasturages & terres labourables qui ne luy manquent. Il est fort abondant en Lins les plus fins qui se puissent trouver. S'y trouve aussi une terre fort fine & deliée laquelle mise en ouvrage en toutes fortes de vases & vaisseaux, sont apres transportez de tous costez. Les Bellovaces, Beauvoisins, habiterent jadis ce Pays, lesquels Cæsar & Pline nomment souvent. A Strabon *Belloaci*, à Ptol. *Bellovaci*: aux Chronographes de l'aage moyen, Gregoire de Tours, Adon de Vienne, Regimon, Aimoine, & autres: *Belgiuaci*, à la Notice des Provinces, *Civitas Bellovacorum*, Cité des Beauvoisins: Aujourd'huy Beauvoisin, l'Evesché de Beauvais. Cæsar tesmoigne, que les Beauvoisins pouvoient beaucoup parmy les Belges, & de prouesse, & d'autorité, & de nombre d'hommes, ayant le moyen d'en armer jusqu'à cent mille. L'Autheur du VII livre de la Guerre Gauloise escrit aussi, que les Beauvoisins avoyent le bruit d'estre les meilleurs hommes de guerre de tous les François & les Belges. Et Strabon dit du mesme peuple au livre IV *ils disent que les Beauvoisins sont les meilleurs d'entre les Belges mesmes, & apres eux les Soissonnois*. Cæsar depeint aucunement la Republique des Beauvoisins, quand il dit, qu'ils avoyent accoustumé de choisir leurs Princes du milieu d'eux, comme entre les autres, ce Corbeus, lequel quoy que l'armée de ses Citoyens estoit taillée en pieces, neantmoins pour tous ses malheurs & desastres, ne se daigna jamais retirer de la meslée, ne gagner les Forests, ne aussi peu rendre aux Romains, quelque semonce qu'on luy en fist, mais combattant tres-vaillamment, apres qu'il en eust blessé plusieurs, contraignist à la parfin les vainqueurs transportez de courroux de se ruër sur luy, & l'achever là sur la place. Cæsar mentionne aussi l'autorité du Senat des Beauvoisins, & de la Commune: dont provint ceste excuse du Senat des Beauvoisins envers Cæsar. *Que le Senat du vivant de Corbeus jamais n'eust en telle autorité que le populace ignorant*. Ce furent les Payfans de Beauvoisin du temps du Roy Jean, qui firent une esmotion contre les nobles, qu'on appelle la *lacquerie*, lesquels les deffirent en fin. Elle fust appaisée finalement par Charles Daulphin de France. Sa Capitale est Beauvais, & s'appelle *Ba-Villes*. *vais Picarde*, pour la discerner de Bavais Vallonne: *Belovacum* en Latin. Le docte Scaliger escrivant à Merula dit, que c'est *Bratuspantium* en Cæsar, adjoustant que sous les Cæsars, il fust nommé *Cæsaromagus*. Toutesfois Charles de Boville pense, que *Bratuspantium* soit, ce qu'on appelle *Granviller*, ou *Grattepance*. D'autres disent que c'est *Clermont en Beauvoisin*. Vigenere, *Beaumont sur Oyse*. Louys Guicciardin tafche de prouver par plusieurs raisons, que ce *Bavais*, ou Beauvais est le *Belgium* Belgie de Cæsar, duquel il fait mention en ses Commentaires, lors qu'il dit quelquefois avoir fait hiverner partie de son Armée à Belgie, & adjouste que c'est la demeure des tres-puissans Bellovaces, ou Beauvoisins. Et premierement que Cæsar prend ce mot *Belgium*, non pour toute la Province, ains pour une Ville, ou autre lieu particulier. D'avantage que Bavais Vallonne assise entre Monts & Valenciennes, ne peut estre en sorte aucune le *Belgium* de Cæsar. Dont il conclud que cest Bavais Picarde. D'autres croyent ceste Ville estre fondée par le XIV Roy de Gaule, dit *Belgius*, fils de Lugdus fondateur de Lyon, long temps devant que Troye fust en estre, & qu'il luy donna le nom de *Belgium*, de laquelle la Gaule Belgique print son appellatiõ. Quoy qu'il en soit, elle est tres-ancienne & illustre, ornée de dignité Episcopale, de Comté, & de l'une des douze Paires de France, & on y trouve encores diverses marques, qui la monstrent avoir esté Cité grande & riche, & populeuse. Elle est en aussi belle assiette que Ville se puisse voir, ayant les Monts non trop hauts & les Collines fertiles, puis la campagne propre à toutes semences. Les Vins ne luy manquent. Au reste elle a pour sa deffense les murailles bien flanquées, de Bastions & Boulevardz, & réparées de fossez profonds & larges, & bien fournie de Canon. Et outre ce garnie d'autant belles Eglises qu'on en scauroit desirer. L'Eglise Cathedrale dediée à l'honneur de S. Pierre, est l'une des plus magnifiques de France, dans laquelle ils disent estre les ossemens de S. Iust. martir, de S. Eurot, & S. Germer. Il y a aussi l'Abbaye de S. Lucian & plusieurs autres belles Eglises en grand nombre. *S. Lucian* fust premier Evesque dudit lieu, auquel ont succedé le nombre de quatre vingts & quatre Evesques, jusques à Charles Cardinal de Bourbon. La police de Beauvais c'est qu'il y a un Maire, qui est comme un Prevost des Marchands à Paris, & douze Pairs qui sont comme les Eschevins, lesquels sont annuels, & esleus par les voix du Peuple: ainsi qu'on elisoit jadis les Magistrats à Rome. Ceste Ville est riche en drapperie, & a sur tout l'honneur de faire d'aussi fines, belles, & bonnes Sarges qui se puissent voir en France. Il y a eu un Concile National tenu icy en l'an MDLXIV. Ce grand Historien Vincent, frere Prescheur & Docteur Regent au Convent des Jacobins de Beauvais estoit de ceste Ville. Iceluy composa ce grand & admirable volumé des Miroirs, à la requeste de S. Louys, & une infinité d'autres livres. Iceluy volumé des Miroirs comprend

BEAUVAISIS  
Comitatus  
BELOVA-  
CIUM.



NORMAN DIE



PARTIE DE LA PICA R D I E

SANX TERRE

PARTIE DE LA

PICARDIE

BEAUVAIS

PARTIE DU

VALLOIS

PARTIE DE LA FRANCE

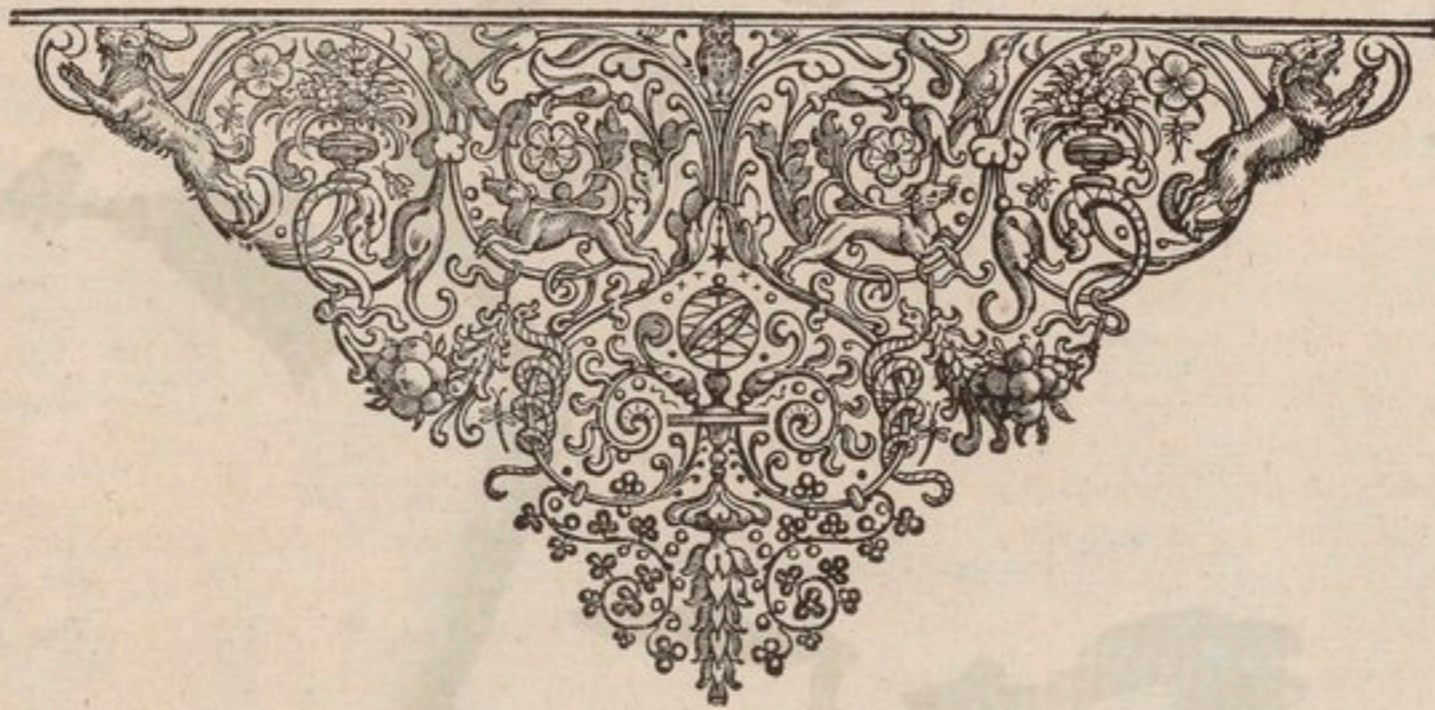
Amstelodami  
Jodocus Hondius sculpit

23 Septentrio

23 Meridies



tout sçavoir qui peut tomber en cognoissance. Il vivoit en l'an c10 cc xl. Guillaume Durand, dit le Speculateur, estoit aussi natif de Beauvais, d'ou il fust aussi Chanoine, puis Doyen de Chartres, & en fin Evesque de Mande. Il vivoit en l'an de nostre salut c10 cc lxxxvi. Jean Cholet estoit natif du Diocese de Beauvais, lequel forma le College des Cholets à Paris, & fust Cardinal né de fort bas lieu: comme Jean Michel Evesque d'Angers, que les Angevins tiennent en reputation de Sainct, estoit aussi de Beauvais. Ceste Ville a esté des plus belliqueuses du Royaume de France, & des plus grandes & remarquables. A raison dequoy à ceux de Beauvais furent concedez plusieurs beaux privileges & immunitéz, entr'autres, de tenir fief, sans payer au Roy aucunes finances, & ce par le Roy Louys XI. pour avoir resisté contre Charles de Charolois Duc de Bourgoigne l'an c10 cccc lxxxi. Et aussi permist aux femmes pour avoir aydé à repousser l'Ennemi, que tous les ans, les femmes & filles precederoyent les hommes à la procession generale & à l'Eglise, le jour de Sainct Agadresme, avec permission de se parer comme grandes Dames, le jour de leurs nopces & ainsi qu'il leur sembleroit. Le Pays est fort peuplé de Bourgades, tellement que le nombre en est si grand, qu'à trois lieues autour de la Ville, les gros Bourgs ne sont point distans d'un quart de lieue l'un de l'autre. Au terroir de Beauvais est une petite Ville nommée *Bule*, où l'on faiçt des plus beaux lins qu'on sçache voir, & desquels les habitans tissent grand nombre de belles & fines toiles, dont il se faiçt trafic presque par tout le môde. Sous le Pays Beauvoisin est comprise la Ville de *Clermont*, *Claromontium* erigée en Comté, appartenant à la Royale Maison de Bourbon. Ceste Ville fust donnée en appanage par le Roy Louys XI. surnommé Sainct, à Robert son fils, lequel du depuis fust Seigneur & Comte de la Marche & du Bourbonnois. Son fils Louys surnommé le Grand II. Comte de *Clermont* fust faiçt premier Duc de Bourbon par Philippes VI. de Valois Roy de France, l'an c10 ccc xxxix. duquel Louys la noble race des Bourbons est issuë. Car Louys susdit, & Marie fille de Jean XVIII. Comte de Hainaut, engendrerent *Pierre* Duc de Bourbon, & *Iaques* Comte de Ponthieu. *Pierre* eust d'Ysabeau fille de Charles Comte de Valois, *Louys* & *Iaques*. *Louys* surnommé le Bon, Duc de Bourbonnois, esleva d'Anne Comtesse d'Auvergne, *Louys* Comte de Clermont, qui mourut sans enfans: *Jean* & *Iaques*. *Jean* Duc de Bourbon engendra de Bonne Duchesse d'Auvergne & Comtesse de Montpensier, *Charles*, & *Louys* Comte de Montpensier pere de Gilbert, duquel sortit Charles dernier Duc de Bourbon. *Charles* Duc de Bourbon eust d'Agnes fille du Duc Jean de Bourgoigne, *Jean* & *Pierre*. *Jean* II. du nom espousa *Ieanne* de France fille de Charles VII. & mourant sans hoirs procréés de son corps, transmit & le nom & les armes de Duc à *Pierre* son frere puisné. *Pierre* II. du nom Duc de Bourbon eust d'Anne de France fille de Louys XI. une fille unique *Sufanne* heritiere universelle de Bourbon, qui fust femme de Charles susdit fils puisné de Gilbert, qui fust fils aussi puisné de Louys susdit Comte de Montpensier & frere de Charles Duc de Bourbon. Mais ce mariage n'ayant produit aucuns enfans, la branche du fils aîné de Louys créé premier Duc de Bourbon print fin. *Iaques* de Ponthieu fils puisné dudit Louys I. Duc de Bourbon, engendra de *Ieanne* fille du Comte de S. Paul, *Jean* Comte de la Marche. Cestuy-cy a eu pour successeur *Louys*, *Jean* Comte de Vendosme II. du nom, *François*, *Charles* par le Roy François I. créé Duc de Vendosme: *Antoine* qui fust depuis Roy de Navarre. Cestuy-cy eust de *Jeanne* d'Albret Royne de Navarre (fille de Henry II du nom Roy de Navarre, & de Marguerite d'Orleans soeur de François I. du nom Roy de France) *Henry* IV. du nom Roy de France, à cause du droict de son Pere, & III. dudit nom Roy de Navarre de par sa Mere, Pere de Louys XIII. aujourd'huy regnant, & puisse-il regner longuement, heureusement, sainctement, aymé, obey & reveré. Retournons à Clermont. Ceste Ville est pourveüe d'un Chasteau, & est le lieu de la naissance du Sieur de la Rocque, excellent Poëte François. La Ville de *Beaumont* est encor du Pays Beauvoisin, située sur la riviere d'Oyse: & appartient aux Princes de Vendosme, lesquels en sont Ducs & Seigneurs. Voila ce que nous avons à dire de Beauvais, passons outre à Bouloigne.



Le Comté de  
**B O V L O I G N E,**  
 Avec le Comté de  
**G V Y N E S,**  
 & les Baronniez  
 d'ARDRES, & FIENNES.

Ensemble l'Evesché de Terouëne, ou des Morins,  
 que recognoissent ez choses Spirituelles, les Seigneuries susdites.

*Les Meridiens sont mis a raison du Parallele 50 45.*



**L**E Comté de *Bouloigne, Bolonia & Bononia* aux Latins, est assez grand; tout <sup>Pays.</sup> sablonnier: mais d'arene & sablon, qu'on appelle bruslant: d'où aucuns <sup>Noms.</sup> le disent appellé, *Boulogne de Bouillir*, ce qui est ridicule. Le Comté <sup>Sir.</sup> prend le nom de la ville de *Bologne*, divisée en Haute & Basse. Le commencement du Comté de Bouloigne est aux Monts S. Inglevert, estendu jusques au fleuve Canche en sa longueur. Sa largeur porte jusques au Lac de Tournohen. Elle eut Titre de Comté, au temps de Charles le Chauve, Roy de France: Et au mesme temps, *S. Paul, Oye, Guines & Artois* furent honorez de mesme Titre. Elle a plusieurs villes & <sup>Villes.</sup> bourgades; Entre autres *Bologne Haute*, & la Basse. La premiere eslevée en haut lieu, n'estoit qu'un Bourg, devant que les Anglois l'assiegeassent. La Basse fise en plaine, est baignee du cours de la Mer, esloignée l'une de l'autre d'environ cent pas. Divers nomment aussi *Bononia* en cette partie des Gaules. *Bononiense oppidum*, le Panegyric d'un incertain autheur dit a Constantin Empereur. La Cité *Bononiensum*, est en la Notice des Provinces & Citez de la seconde Belgique. Aujourd'huy au vulgaire des François *Boulogne*. Ceux des Pays bas s'approchent plus du vieil terme, la nommans *Beunen*. Aux plus vieux temps, à l'adviz du docte Scaliger escrivant à Merula, (car en Aufone il montre qu'en ce cartier la ville *Gessoire* retient ce nom) de Papire, Mafson, Leland, Ortel & autres, *Gessoriacum*. Comme aussi confirme le mesme la Table de Peutinger, en laquelle on lit *Gessoriacum*, qui est aujourd'huy *Bononia*. Et dans Antonin, qui luy assigne la quinziesme Legion, & ailleurs le Port *Gessoriac* & le Port *Gessoriagensis* ez costes de la Mer. Dans Ptolomée *Gissoriacum Havre des Morins*. Le Panegyric a Maximian l'appelle *Gesorigia*: & quasi en cette maniere en certains exemplaires d'Antonin est appellé *Cesoricia*. D'iceluy escrit Pomponne Mela. *Ils s'estendent aux derniers Morins peuples des Gaules, & n'ont rien plus cogneu, que le port qu'ils appellent Gessoriacum.* Ainsi Suetone en Claude, chap. xvii, ou il parle de l'expedition du Prince en Bretagne. *Parquoy ayant fait le chemin par terre de Marseille jusques a Gessoriacum, est de la passé outre.* Les autres croyent que *Gessoriacum* ne soit ce Port. Mais Calais dit Jean Talbot: autres S. Omer. Turnebe *Vicus Soaci*: Escluse Boëce: *Bruges Hermolaë* Barbare. *Gandavum*, *Gand Bilibalde*. Robert Cenal fait *Gessoriacum* le Port, different au *Gessoriacum Navale*, disant que le premier est *Bouloigne*: & cettuy-cy *Cassel*. Au reste, Godefroy premier des Chrestiens, Roy de Hierusalem, fut Bolonois, fils d'Eutace, Comte de Bouloigne, & Duc de Lorraine. Pres de Bouloigne estoit le Port & *Havre Itium*: & sont assez convaincez ceux qui croyent que ce soit Calais par Ptolomée; lequel apres avoir posé l'emboucheure de la Seine en Mer, met premierement *Itium Promontorium*, ou *Cap. Itium*: puis *Gissoriacum le Port des Morins*, d'où la ville de Calais est esloignée plus de xx mille pas.



MARI BRITANNICI

PARS

COM. DE BOVLON

COM. DE GVINES

MARI GERMANICI

NICI

MARI

Septentrio

PARS

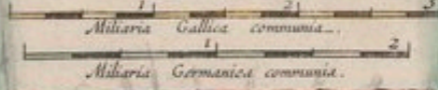
ARTESIAE



PARS

Com. S. Pauli

BOLONIA & GVINES  
Comitatus



Amstelredami  
Jualcus Hondius  
excudit.

296 Le Comté de Bouloigne, & de Guynes, &c.

Velfere croit que *Gessoriacum* soit le Port *Itium*, qu'aucuns jugent estre *Sainct Omer*, tant pour le vieil nom, duquel il s'appelloit *Sitieu*, quasi *Sinus (Sein) Itii*, comme ils disent; que pour le sit de la place: lequel estant bas, les hautes costes neantmoins renfermant la ville aucunement, montrent avoir esté jadis un tres-ample Sein, ou Golphe de Mer. Le docte *Camdene* homme bien versé en la cognoissance de ces histoires, montre en sa Bretagne, que le Port *Itius* fut long temps au lieu qu'on appelle *VVichsan*, prez *Blavet*. D'autres en jugeront. Au Comté de Bouloigne succede le Comté de *Guynes*, qui est divisé du Comté d'Oye par un Grand Canal, qui passe au milieu de la ville de *Guynes*, & rend le Pays presque imprenable. *Guynes* est sa principale place, divisée en deux, l'une sise en marécages, l'autre en plaine seiche: Forte & bien munie par le naturel du lieu, que le Roy *Henry second* print sur l'Anglois, y ayant envoyé armée sous *François de Lorraine*, Duc de *Guise*, l'an 1558. Meier s'estend fort en ses *Annales de Flandres*, sur les droits & pretensions des Danois en la terre de *Guines*. Y a d'autres Villes, *Hartincourt*, *Peuplinge*, *Conquelles*, *Port Neuilly*. Et cette Comté comprend sous soy deus Baronnies, sçavoir celle d'*Ardres* & celle de *Courtembrone*, ainsi apellées de leur Villes. Puis la Baronnie de *Fiennes*. A deux lieues d'*Ardres* en tirant vers la mer, l'on voit *Calais*, Ville forte par Art & de Nature, toujours tenuë l'une des Clefs & Portes de la France. Ceinte premierement de Murs, a ce qu'on dit, par *Philippe de Bouloigne*, Oncle de *S. Loys*. Elle a un bon Chasteau, avec une grosse & forte Tour, qui defend le Havre & autres endroits. Elle fust prinse par *Edoard cinquième*, Roy d'Angleterre, le quatrième d'Aoust, onze mois aprez la memorable bataille, que *Paul Æmil*. au 9 livre descriit contre *Philippe sixième*, Roy de France, à *Cressi en Ponthieu* l'an 1347. Fut possédée par les Anglois deux cens onze ans: (elle avoit esté en vain assiégée l'an 1431, par *Philippe le Bon*, Duc de *Bourgogne*, que les Flamans y abandonnerent) & comme Clef de France, que les Anglois disoient porter a leur ceinture, soigneusement gardée, jusques a ce que les François la reprinsent, du temps du Roy *Henri 11* sous *François Duc de Guise*, l'an 1558, en Fevrier. Presque en mesme distance, vers le continent & Pays ferme, *Terroane* s'esloigne de *Calais* & *Boulogne*, retenant son vieil nom: Bien que razée rez pié rez terre, par *Charles cinquième* Empereur. Elle fust jadis la *Metropolitaine*, & Capitale des *Morins*, desquels *Cesar* fait mention en ses *Commentaires*: & est assise pres la source du fleuve *Lis*, qui passe joignant les murs d'icelle. Ceste ville apres un long siege, & merueilleux assauts donnez par les Imperialistes, fust prise par force sur les François l'an mil cinq cens cinquante trois. Les Flamens l'appellent *Terrennerberg*: *Antonin Terouanna*, ou *Tarvenna*. *Teruanna* la Table des chemins. *Taruana* Ptolomee. *Boville* dit, qu'aucuns la nomment *Tarubanum*. *Tritem*. en son *Hist. Franc.* fait mention des *Terrubans*. Aucuns l'appellent *Teruanna*, comme *Terre-vaine*, pour l'infertilité de son Terroir. En la Notice des Provinces, au rolle des Villes de la seconde Belgique, on mentionne aussi *Civitas Morinorum*, id est, *Ponticum*, l'Evêché de *Teroane*. C'est peut estre la Colonie & Peuplade des *Morins*, en la vieille Pierre trouvée les ans passez en *Gueldres*, sous l'ancienne Seigneurie des *Sugambres*, demy mile de la Ville de *Nimegue*. La *Terre d'Oye* s'estend jusques a *Dunkercke*, Ville de *Flandres*. Il y a quelques autres Villes: mais recommandees de peu de choses. Le Pays de *Bouloigne* est arrousé de plusieurs Fleuves & Ruisseaux. Entre autres *Arque*, passant par la Ville d'*Arque*, & *S. Omer* se va rendre a *Gravelinge*, & de la en Mer. Non loing de la est le bras de Mer *Scalense*, qui continuë bouillonnant jusques au Chasteau d'*Ardres*. On y voit aussi deux Canaux ou Ruisselets d'eau Marine, nommé le *Marquisan* & le *Bolonois*. Avec ce *Hautia* ou *Hesdin*, fleuve qui communique son nom a la Ville de *Hesdin*. Suyvent les *Pontives*, ruisseaux marécageux, a la Riviere de *Canche*. Aucuns de ces fleuves & Ruisseaux, font des Estancqs & Viviers fort poissonneux, qui portent les noms des Villes qu'ils approchent. Comme sont le *Vivier d'Hames*, d'*Andre*, d'*Ardres*. Tout ce trait est couvert de Collines sablonneuses, comme il s'avoisine de la Mer. Au dedans la terre sont les Monts *S. Ingelvert*, & les Monts de *Neuf-castel* & *Dannes*. Tout le Pays est chargé de Forests, & sombres buissons, comme les Bois de *Surene*, *Celles*, & autres. Les naturels sont reputez estre facheux, & mal aisez a contenter, & se promettent beaucoup de leurs personnes.

Guynes.

Fleuves.

Monts.

Forests.

# A N I O U .

## A N D E G A V E N S I S D U C A T V S .

Le Duché d'ANIOU a sous soy des Comtez, Baronnies & Seigneuries, comme Craon 18, 56. 47, 34. & c. que je n'ay encore trouvé ou peu distinguer. Les quatre Comtez suyvans, luy doivent hommage & fidelité, Maine, Vendosme, Beaufort, la Val.

Jurisdiction.

Le SIEGE PRESIDIAL de tout le Duché est Angers, sous lequel sont les ressorts & Juridictions Sub-Alternes Angers, Saumur, Bauge 19, 45. 47, 25. & Beaufort en Vallée 19, 40. 47, 16.

L'Etat Ecclesiastic.

Ily a un EVESQUE seant en Angers, sujet à l' Archevesque de Tours.

Les Meridiens sont mis a raison du Parallele 47, 15. au plus grand Circle.

## L E D U C H E D' A N I O U .

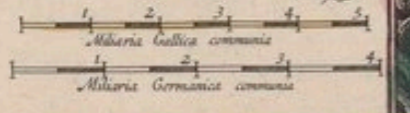


Nostre Methode suit le Duché d'Anjou. Iule César appelle les peuples de ceste Province *Pays* Andes, Plin Andegavos, d'où l'on a tiré Angevins. Il commence des le Bourg de Choussay, & *Sit.* finit entre Montcontour & Herrant, où est le commencement de Poitou, qu'il regarde au Midy: du Levant il a pour ses bornes Touraine & le Vendosmois: du Nord les Comtez du Mayne & La Val: & du Couchant il touche la Bretagne. Le Pays est inegal en beaucoup *Fertilité* d'endroits; & a des terres qui sont couvertes de Vignobles pour la plus grande part: & quant au Pays il est embelli de Forests, & de Bois de haute fustay, & de vallons, où l'on voit grande quantité de bonnes prairies, & des landes, où l'on nourrit force bestail. Somme que toutes les choses necessaires à la vie, & mesme qui peuvent servir aux delices s'y trouvent, & sur tout on estime les vins blancs qui viennent de ce Pays, estans les meilleurs du Royaume. C'est de là que vient la plus grande partie de l'Ardoise qu'on voit en France. Aussi les maisons en sont basties en partie dans Angers, & ailleurs, & presque toutes en sont couvertes. Il y a aussi en Anjou grande quantité de lin & de chanvre. Les Andes eurent jadis leurs Roys & Ducs, desquels Hirtius escrit que *Dumnac* fut vaincu par César. Puis avec les autres peuples des Gaules veindrent sous la puissance des Francs. Le Roy Chilperic ayant fait mourir le Comte Paul le saint de la Ville d'Angers & la laissa à ses successeurs Roys de Frâce. Desquels Charles le Chauve donna la plus haute partie à *Torquat* (aucuns l'appellent autrement) se reservant le droit de Souveraineté: Et la Basse à *Eudo*, Comte de Paris, le Nepveu duquel par *Robert* son frere Comté d'Anjou, & Duc de la Celtique *Hivè* le *Grand* la donna à *Fouques*, Nepveu de *Torquat*, par son fils *Ingelger*. A *Fouques* succederent par ordre *Fouques* second, *Godefroy* surnommé *Grizgonelle*, *Fouques* 3, *Godefroy* second, *Fouques* 4, *Fouques* cinquiesme, qui fut Roy de Hierusalem apres *Baudouin*, la fille duquel estant veuf, il avoit espousé. Puis *Godefroy* sixiesme le *Barbu*, auquel fut mariée *Machtilde*, fille d'*Henry* premier, Roy d'Angleterre. Des enfans d'iceluy, *Henry* fut Roy d'Angleterre, second du nom. Mais *Godefroy* sixiesme, & *Guillaume* furent Comtes d'Anjou, lesquels il chassa de leurs terres: Eust neantmoins ses enfans aînez pour ses Successeurs à la couronne d'Angleterre: Et *Godefroy* huitiesme au Comté d'Anjou. Le fils duquel *Artur*, Comte d'Anjou & Duc de Bretagne, par sa Mere fut travaillé par Guerre de son Oncle *Iean*, Roy d'Angleterre. *Artur* avoit ja promis hommage & serment de fidelité à *Philippe* Auguste, Roy de France. Par lequel il fut induit à s'acheminer contre son Oncle, pour luy soustraire le Poitou de son obeissance. Mais ayant passé Loire avec armée, il fut surpris, fait prisonnier, & mené à Rouën, & y fut bien tost mis à mort. Ce que ne voulant souffrir *Constance*, Mere d'*Artur*, fille & heritiere de *Conan*, Duc de Bretagne, accusa le Roy *Iean* de parricide, en la Court des Pairs de France, y seant le Roy. Mais l'adjourné ni comparoissant, fut condamné des Pairs: Et tous les biens qu'il avoit en France, confisquez au Roy. Lequel executant à main ce jugement, s'assubjectit l'Anjou, & le donna à *Louys* son fils, depuis huitiesme du nom, Roy de France. Auquel succeda le Roy *S. Louys*, qui le donna en Apanage à son frere *Charles*. Lequel fut suivy par *Charles* second, qui le donna à *Charles de Valois*, en dot de sa fille *Clemence*, qu'il luy fist espouser. Auquel succederent les Roys *Philippe de Valois*, & par luy *Iean* son Nepveu, lequel le donna à son fils *Louys* en droit d'Apanage, sous Tiltre de Duché, l'an 1350. *Papirus* *Maffon* livre IV des Annales de France, met le Diplome de ceste donation, en ces parolles: *Nous donnons & permettons par ces presentes, par donation pure & simple, laquelle vaudra tousiours entre les vivans, à Louys nostre second Fils, en heritage perpetuel, pour soy & ses heritiers males, engendrez hors de sa chair & mariage legitime, & aussi à ceux qui naistront, le Comté d'Anjou & de Cenoman, estant saufs & à nous reservez les droits de nostre Royauté, les exceptions de l'Eglise, Foy & Hommage. Lesquelles parolles il m'a semblé bon de descrire hors de l'Original, donné à Calais l'an cccc lx, lequel se voit encore au Cabinet Royal; & Iean fut le premier qui a induit ceste loy en sa famille, & la posterité cognoit, qu'elle a du tout esté utile au Regne, & est fait par icelle, que les dominations opulentes ne passassent aux estrangers, les femmes estans forcloses de la succession. C'est ce qu'il en dit. Ce Louys fut suivy par ligne descendante par *Louys* second, & *Louys* troiesme. Apres lequel mort sans hoirs de son corps, *René* son frere en fut pourveu. Lequel n'ayant enfans, fist son heritier *Charles* son Nepveu, fils de son frere, (autres disent avoir esté son frere) qui fist son heritier le Roy *Louys* onziemesme. Ainsi fut uny à la couronne, & y demeura annexé jusques à ce que *François* premier, le donna pour en jouyr par Usu-fruict seulement à sa Mere *Louyse de Savoye*. Puis retourné à la couronne, le Roy *Charles* neufiesme le donna par Apanage à son frere *Henry*, depuis Roy de Poiligne, & de France. La capitale Ville est *Angers*, *Andegarum*, & *Andegavensis Civitas* aus Latins, à *Ptolomée* *Iuliana* *Villet*, *Andicavarum*, comme veut *Merula*. Sise sur les deux rives de *Mayenne*, *Meduana* des Latins, & la passe l'on sur un Pont de Pierre. La Police y est notable, & a Siege d'Evêché, son Bailliage & Seneschaulée, avec le siege Presidial*





Partie de la  
**LE DUCHÉ  
D'ANIOU**  
Amstelodami  
1630.



Occidens

Septentrio

Meridies

Occidens

sur toute la Province, & l'Academie celebre, institué par *Louys* second, Duc d'Anjou, l'an 1589. Y ayant fait venir François Balduin pour y lire en droit. Les autres Villes sont, *Saumur* sur Loire, avec son Chateau: qui a aussi une Academie nouvelle; *Montreuil*, *Bauge*, *Beaufort*, *Briſſac*, *Monstreul-Belay*, *Maulevrier*, *Chantorceau*, *Vihers*, *Durettil*, la *Fleſche*, *Chateau-Gontier*, *Segre*: ce Pays est arrouſé de force rivières, qu'on met jusqu'au nombre de quarante, sans y comprendre les Fontaines, Viviers, Etangs en grand nombre, les Mareils, Ruiffeaux, & reservoirs à poisson. Entre les fleuves les principaux sont *Loire*, *Ligeris*, tres-ample, fameuse par la clarté de son eau, qu'ils appellent le Pere des rivières de la Gaule. Duquel avons parlé plus amplement en la Generale. *Vigenna*, de laquelle est faite mention en Fortunate, Gregoire de Tours & Hugues Floriacen, la *Vienne*, *Viane* & *Vignane*: Le *Mayne*, *Meduana*; Lucan hors l'emendation de Turnebe liv. 1. de la Pharsa. la mentionne, disant, *In ripis Meduana tuis marcere perofus*. D'autres lisent *Medualla*; Theodore Cantere liv. 1. 1. des Leçons Nouvelles. *Meditana*. Regino & Turonense nomment aussi *Meduana* & *Medana* fleuve de France: aujourd'hui *Mayne*. Elle arrouſe la ville d'Angers. *Sarte Sartra*, & le *Loir* ou *Loiret*. Le quartier d'Anjou a aussi d'autres rivières non petites & portatives, lesquelles accroissent aussi la Loire par leurs Canaux, les noms desquelles sont, *Aultion*, *Vreſca*, *Laion*, *Oudon*, item *Touſe*, *Iroſne* & *Daubence*. On ne ſcauroit expliquer aſſemēt l'abondance des Poissons de ceſte-cy, eu eſgard ſoit aux fortes des poissons esquels elle abonde, ſoit à la frequence de la peſche des poissons qui s'y rencontrent par troupes. Il y a en la foſſe de la Loire un Chateau ſurnommé *Villaines*, auquel ſouvent les rets eſtant diſpoſés à la peſche, on tire d'une tirée juſques au nombre de deux mille poissons. Et cecy ſuffiſe des Fleuves du quartier d'Anjou: qui en demandera d'avantage, il le trouvera largement tant en André Thevet, que notamment en Robert Cenal. Le Pays est montaigneux & s'élève par *Coffaux*: & est orné de boſcages & foreſts. Y a les *Foreſts* qu'ils appellent de *Chambieres*, *Baugé*, *Belle-eſpaule*, de la *Fleſche*, *Boyerre*, & autres. Hors la ville d'Angers on voit de vieilles ruines, qu'on appelle *Grohan*. L'on dit qu'il y a eu autrefois un Theatre Romain. On y voit plusieurs reſtes de vieilles murailles. Meſmes on y tire infinies pieces de bonne monnoye Romaine. Outre les autres Comtez, Baronnies & Seigneuries, ces quatre Comtez ſont hommage à ce Duché; *Mayne*, *Vendosme*, *Beaufort*, & la *Val*. Nous commencerons par le *Mayne*, *Comitatus Cenomanensis* des Latins; car au temps de Ptolomée, les *Cenomans* l'habitoyent. Or le Pays des *Cenomans* commença d'estre habité entre les premiers de Gaule. Et s'en eſtendoyent les liſieres bien plus avant qu'aujourd'hui: comme on peut juger par Tite Live, Polybe & Juſtin, parlans de l'animeuse entrée que ces gens firent en Italie. Le Pays du *Mayne* est fort propre pour le paſturage & nourriture du beſtail, plus que pour le labourage. De ſorte, que les Manceaux peuvent plus fournir de beſtail, que de grains, ou de vins; non que le Pays en ſoit du tout deſpourveu: veu qu'il y a des endroits qui en portent, tellement que l'Anjou & la Touraine ne le ſur paſſent ni en bonté de vins, ni en abondance de grains; mais cela n'est commun qu'à certaines contrées. Ceſte Province comprise ſous l'Aquitaine, autrefois obeï à les Ducs juſqu'à ce qu'il fut accordé entre Louys neuſieme Roy de France & Henry troiſieme Roy d'Angleterre, que l'Anglois ſe contenteroit de la Guyenne, qui ſeroit bornée du coſté du Nord de la riviere de Charante, & du Midy des Môts Pyrenées: & quitteroit pour jamais tous ſes droits & pretensions ſur la Normandie, le *Mayne* & Anjou, & en conſideration de ce on luy donneroit quinze cens mille eſcus. Jean Roy de France donna les Comtez d'Anjou & du *Mayne* à Louys ſon fils, ſecond né. La Chartre s'en voit de l'an 1360, au Threſor des Chartres miſe par nous cy deſſus. A ce Louys ſuccederent par ordre Louys ſecond ſon fils, & Louys troiſieme Neveu. Ces trois porterent le Tiltre de Roys de Naples. Louys troiſieme eſtant mort ſans enfans, ſon frere René luy ſucceda, que Jeanne ſeconde Roynne de Naples, inſtitua ſon heritier, tant au Royaume que Comté de Provence. René eut d'iſabelle, fille de Charles le Hardy, Jean qui fut Duc de Calabre, auquel ſurſequit René ſon Pere. Ce Jean eut de Marie, fille de Charles de Bourbon, Nicolas Duc de Calabre, & Marquis du Pont, qui deceda ſans enfans, luy ſurvivant encor René. Lequel on dit avoir refusé de ceder ſes droits, qu'il avoit ſur le dit Royaume & Comté, à René ſon Neveu par Iolant ſa fille, & Frederic de Vaudemont: Mais les avoir transporté à ſon frere Charles, Comte du *Mayne*. Lequel peu de temps apres decedant, en fiſt ſon heritier univerſel le Roy Louys XI. Au reſte, tout ce Pays fut ces jours paſſez reparti en deux. La Cité du *Mans* ceda au Roy. La Ville *Maine* avec le Marquisat, maintenant erigé en Duché, a pour Seigneurs de la maiſon de Guiſe. La principale Ville, ſituée ſur le *Sarte*, est le *Mans*. Au commencement Siege du Bailliage, puis fut faite Preſidiale par Henry ſecond & y vont les Appels de divers Reſſorts & Juridiſtions ordinaires. Ceſte-cy ſe vante d'avoir eſté la premiere des villes de Gaule qui reçut la foy Chreſtienne, y eſtant envoyé S. Julien par Clement, qui gouverna ceſte Eglise xlv. ans entiers, & divulga le myſtere de la Religion es lieux voiſins. Ceſte Province a trois principales rivières, c'est à ſçavoir, le *Mayne*, le *Loir*, & le *Sarte*, & plusieurs autres petites rivières & ruiffeaux, qui rendent la terre herbeuſe, & commode aux paſturages du beſtail: mais icelles defaillent par l'ardeur d'Eſté, toutesfois le territoire arrouſé d'elles, ne ceſſe pourtāt de produire beaucoup d'herbes. Grand ornement luy est adjoit des Boſcages & Foreſts, esquelles y a grand revenu de beſtes ſauvages. La ſterilité de certains endroits de ceſte Province accouſtume les *Cenomans* à labour: ils ſont induſtrieux, de ſubtil Eſprit, malaiſez à decevoir, bons meſnagers, & quelque peu plus ruſez que leurs voiſins; au reſte propres à tout ce qu'ils entreprennent: dont a prins origine le facetieux proverbe, qu'un *Cenoman* vaut un *Norman* & demy. Le Duché, autrefois Comté de *Vendosme*, commence à *Bauge*, borne entre les deux *Beauſſes*, qu'on appelle de *Soloigne*, & de *Vendosme*, s'eſtendant juſques à la *Xaintonge*, comme aucuns diſent. Nommé de la Ville *Vendosme*, *Vindocinum*. A Ptolomée peut eſtre *Vindicum* (car ainſi faut il lire) des *Aulerces Cenomans*, ville de la Gaule Lyonnoise. Je n'y aſſeure rien. Peut eſtre que ce *Vindicum* est la ville dite aujourd'hui *Le Mans*, comme veut le docte Scaliger. Les Comtes de *Vendosme* tirent ſource de la Race des Bourbons. Le premier Comte ſe lit avoir eſté Louys de Bourbon, fils de Jean, Comte de la Marche & de Clermont: Auquel ſuccederent en droite ligne ſon fils Jean, François Neveu, & Charles Riere-neveu, que François premier crea le premier Duc de *Vendosme*. Ce Charles eut Antoine Duc de *Vendosme*, Pair de France, & par ſa femme Jeanne d'Albret, Roy de Navarre, desquels est venu Henry de Bourbon, quatrieme du nom, Roy de France, tres-puiſſant Monarque, Prince de Bearn, Duc de *Vendosme*, &c. Les *Vendosmois* ont l'Eſprit doux, gentil, & addonné à tout ce qu'on voit de plus poli, & meſmes nez pour ſe rendre excellent en quelque choſe, comme a fait Pierre de Ronſard, Gentilhomme de ce Pays, cogneu par toute l'Europe par ſes œuvres, qui l'ont rendu non ſeulement l'honneur de ſa patrie, mais encor l'ornement de toute la France. Il y a outre ce *Beaufort*, & la *Val*.

# LE DUCHE DE BERRY.

**Bourges Capitale du Duché, Ville Royale & Academie, le Prevost de laquelle a sous soy.**

Sancerre Comté 23. 56. 47. 15. qui a sous soy Chastellenies ou Maistrises Municipales.

Sancergues 23. 56. 47. 4.  
Beaufeu.  
Chapelle d'Anguillon 23. 27. 47. 19.  
Boncard.

S. Aignan Comté

Montfaulcon 23. 12. 46. 56. c'est Baronnie, sous laquelle y a Seigneuries.

Baugy 23. 45. 46. 56.  
Gron 23. 46. 47. 1.

*Et ces Chastellenies. Ays d'Anguillon 23. 31. 47. 10.*

Sury en Vaux 23. 54. 47. 17.      Beaulieu 23. 76. 47. 26.  
S. Soulange 23. 31. 47. 7.      Brecy 23. 40. 47. 15.  
S. Palais 23. 24. 47. 14.      Bengy 23. 44. 46. 56.  
La Salle du Roy.      S. Fleurant 23. 15. 46. 57.  
Bueil.      Neufvi sur Baronion 23. 13. 47. 14.  
Quantilly 23. 25. 47. 12.      Morthonnier 23. 42. 47. 1.  
Fomorigny.      Mormaignes 23. 16. 47. 3.  
Francheville 22. 38. 47. 14.      Manbranches 23. 33. 47. 4.  
La Chapelle 23. 40. 47. 16.      S. Vrsin.  
Nançay 23. 10. 46. 16.      Tillay 22. 59. 47. 14.  
Doye.      Brilliers.  
Levreux 22. 36. 46. 53.      Vatan 22. 46. 46. 59.

S. Satur 23. 59. 47. 13.  
Lury 23. 0. 47. 4.  
Estrechies bois 23. 46. 47. 5.  
Maulpas.  
Ville neuve 23. 11. 47. 0.  
S. Crapaix 23. 12. 46. 57.  
Ascilly.  
Jussy le Chauldrier 23. 36. 46. 56.  
La Corne.  
Les Chairzes.  
Fauvilles.  
Les Cloyes.  
Bouge 22. 35. 46. 58.

Ora ceste Metropolitaine sous soy cinq autres Dioceses.

- Les Baronnies, Chateauroux, Gracay, S. Severe 23. 4. 46. 27. Lynieres 23. 40. 46. 40. auquel on joint la Chastellenie de Rizay: Argenton, en laquelle on met la Seneschauſſee de Rivareennes 22. 20. 46. 35, & la Prevosté de Servignet.
- I.** Est Yffoudun 23. 46. 54. Ville Royale & Bailliage, c'est un Diocese, qui tient sous soy.
- Chastellenies, Bourssac 23. 4. 46. 19. Perouse.  
Chateau Maillant 23. 10. 46. 31. Chastellet.  
Mareuil 23. 7. 46. 49.      Massewre.  
Neuffy S. Sepulchre 22. 46. 46. 51. Augurande.  
Rully 23. 1. 47. 2.      S. Chartier. 23. 1. 46. 39.  
Paulsy 22. 55. 46. 59.      Le Palleteau.  
Massay 23. 23. 46. 27.      Bommiennes 23. 0. 46. 43.  
Cabors 22. 14. 46. 38.      Chastre.  
Moche Fully 23. 3. 46. 29.  
Voullon 32. 57. 46. 44.  
Charroux, 23. 7. 46. 55.  
La Ferte.  
Nohant.  
Ville Dieu 22. 34. 46. 44.
- II** Dun le Roy Ville Royale, auquel sont subjectes ces Chastellenies: Predict, Callout Baronnie 23. 21. 46. 30. Chateau neuf, sur Cher 23. 18. 46. 47. S. Iulian.
- III.** Vierzon Ville Royale & Diocese, ayant sous elle ces Seigneuries, Champre, Motte d'Aisy, Sarragosse, Brivay 23. 5. 47. 5. Mery 22. 57. 47. 10.
- IV** Mehun 23. 10. 47. 6. Diocese & Ville Royale, elle a sous soy ces Chastellenies, Loue, Foicy 23. 6. 47. 6
- V** Concreffault ou Concourfault, lieu Royal & Diocese, a sous soy les Chastellenies, Vailly 23. 4. 47. 23. Argeni 23. 29. 47. 28. Clemon 23. 26. 47. 32. Beaujeu.

## L'ESTAT ECCLESIASTIC.

L'Archevesque de Bourges a ses dix Evsques pour suffragans.

Clermont en Auvergne.	Mende.	Castres.
Rodez.	Alby.	Vabres.      Le Puy est exempt.
Limoges.	Cahors.	Gevaudan.

Tous ces Evsques se trouvent en la Table d'Aquitaine.

Ces choses sont descrites hors l'Histoire de Berry, de Jean Chameau advocat de Bourges. Je ne peux declarer les lieux qui ne sont pas en sa Table, car je ne cognoy aucune description plus ample de ce Duché.

La distance des Meridiens est à raison du Parallele 46, 50.

## LE DUCHE DE BERRY.



Le Duché a pour ses bornes du Nord la Soloigne, qui fait partie de la basse Beausse, de laquelle il est separé par la Cher: du Levant le Hurepois, le Nivernois & Bourbonnois, & en cest endroit il est borné par le ruisseau, nommé la Faye: du Midy il a le Limosin, où est la Riviere de Cronre, & du Couchant le Poictou & la Touraine, dont il est separé par un petit Fleuve nommé Clery. Le Pays de Berry est fertile pour la plus grande partie, & abonde en tout ce qui est requis pour la vie humaine, ayant Bois, Vignes, Terres labourables, Fruicts, Grains, Vin & autres choses necessaires non seulement à la vie, mais aussi à la commodité des Hommes: Sur tout abonde en menu bestail, qu'on distribue par toute la France: ce fust autrefois la demeure des Bituriges (Berruiers,) qu'on nommoit Cubes, dit Ptol. Strabon & autres: car les Bituriges (Berruiers) peuples de Gaule estoient de deux fortes diversement surnommez, Bituriges, Cubi, desquels la principale Ville estoit Avaricum, Bourges, de la premiere Aquitaine. Bituriges, Vibisci vel Vivisci, desquels la Capitale estoit Bourdeaux, de la seconde Aquitaine, deux libres Villes sous les Romains, dit Pline. La Notice des Provinces, en la premiere Aquitaine, ou fixieme Viennoise, appelle Bourges Cité des Biturices, ou Berruiges. Du nom de ce peuple voyez Jean Chameau, qui a fait six livres de l'Histoire des Berruiers. Regnant Huë Capet, Godefroy estoit Gouverneur du Pays de Berry pour le Roy. Duquel on fait descendre Herpin, qui achepta ce Comté d'Henry I. Lequel le vendit peu de temps apres au Roy Philippe I. pour subvenir aux fraiz du voyage, qu'il

Pays.  
Situation  
Fertilité.  
Pouvoir & Gouvernement  
entre.

Gggg



entreprenoit avec les autres Princes pour la conquête de la Palestine. Quelques années apres il fust erigé en Duché, & donné par Apanage à *Jean de Valois*, par son Pere de mesme nom, apres la mort duquel sans hoirs mâles, il retourna & fust reüny à la Couronne: puis fust donné à *Jean* fils de *Charles VI.* qui se trouva chargé de nombre d'enfans: mais decedé sans heritiers, laissa pour Successeur son frere *Charles*, lequel venu à la Couronne, mesprisant les fiançailles faites entre *Henry Roy d'Angleterre*, & *Catherine* sa Sœur germaine, apres que la pluspart du Royaume luy fust ostée par les Anglois, fust appellé par moquerie Roy de Bourges. Au Pere *Charles*, fust subrogé *Charles*, frere de *Louys XI.* Apres lequel *Marguerite*, Sœur du Roy *François I.* premierement mariée à *Charles Duc d'Alençon*, puis avec *Henry d'Albret Roy de Navarre*, eust ce Duché de son frere, pour en jouir par forme d'usufruit. Apres elle *Marguerite*, fille du mesme Roy *François*, eust ce Duché de son frere *Henry* second, lors qu'elle fust mariée avec *Emanuel Philibert Duc de Savoye*. La principale Ville de ce Pays est appellée par *Cæsar*, *Antonin*, & autres, *Avaticum*, aujourd'huy *Bourges*. A *Ammian* & autres *Bituriga*: ailleurs *Biturica Civitas*, Cité Biturique: aucuns la disent appellée *Avaticum* du fleuve *Eura* qui l'arrouse. Son sit est en un plaisant endroit, qui n'est seulement tres-fertile en Bleds & Legumages, ains aussi en Vins excellens, Bestail, Oyselages & toutes autres commoditez pour la vie humaine. On la recommande pour les quatre petits Fleuves, qui luy portent leurs eaux & commoditez, *Aufron* & *Aurette* d'un costé, *Ture* & *Molon* de l'autre. On ignore l'auteur de son origine, comme de plusieurs autres. Son assiette n'a esté si recommandée autrefois qu'aujourd'huy, car elle s'advançoit sur le Marais, & en voit-on encores les restes de murailles presque entieres, estoffées d'une tres-solide matiere, comme estoient tous ouvrages Romains. Ils commencent à la Tour qu'ils appellent Grande, passant au milieu du Temple de *S. Estienne*, la place de *S. Jean des Champs*, & la Porte Gordienne, jusques à la Neuve, autrefois dictée de *S. André*, & delà par la place de l'Amphitheatre, vulgairement *des Arenes*, s'estendent jusques à la Porte de *Tours*. Delà croissant d'estenduë vers la Porte de *S. Paul*, cherchent & trouvent en fin la mesme Tour que dessus: depuis on en a si souvent accru l'enceinte & dehors des murailles, sous *Charles-Maigne* mesme, qu'elle debat aujourd'huy, comme de pair avec les plus grandes & assésées Villes du Royaume. Elle tient forme plus longue qu'autre, tres-ample & fort spacieuse. Fortifiée de quatre-vingt hautes grosses tours, entre lesquelles la Grande susdicte, vulgairement appellée *la Grosse Tour*, pour son extra-ordinaire espaisseur, ceinte & entourée de bonnes murailles, armées de leurs Tourions, & assésée d'un fossé profond, sous le Roy *Philippe* second *Auguste*, environ l'an 1190. Sa forme est ronde & fort haute, l'on tient qu'il y en avoit une autre pareille; mais depuis ruinée, & que de ces deux le nom fust donné aux Bituriges, chose incroyable. Or que *Chameau* prise fort ce vers d'un vieil Grammairien: *Turribus à binis, inde vocor Bituris*: c'est à dire,

*Le tire des deux Tours, le nom de Bituris.*

J'ayme mieux qu'un autre que moy se persuade cela. La Ville a sept Fauxbourgs, autant de Portes, outre quelques petites, qui sont basties çà & là selon que la necessité le requeroit: en temps de crainte de l'ennemi quatre seulement s'ouvrent, qui se nomment l'une *Bourbonne*, l'autre de *S. Privat*, l'autre *S. Sulpice*, & l'autre *Argone*. Il y a 17 Eglises Collegiales & 17 Paroisses, les quatre Ordres des Mendians, deux Abbayes d'hommes, l'une hors de la Ville nommée de *S. Sulpice*, l'autre dans la Ville nommée de *S. Ambroise*, toutes deux fort riches. Il y en a trois de femmes, la premiere de *l'Annonciade*, l'autre de *S. Laurens*, l'autre des Sœurs mendiantes de *S. Cleve*. On y travaille sur tout en drapperie. Elle a les foires de *S. Laurens*, *S. Lazare*, *S. Martin* & *S. Ourfin*, où il y a grand abord de Marchands: ceste Ville porte Siege d'Archevesché. Son Academie la fait fleurir par tout: la Gaule n'en porte une pareille, vraye Mere des tres-doctes personnages qui la recommandent pour le trafic des bonnes lettres, & sur tout de la Jurisprudence qu'y enseignent les Professeurs, choisis par l'Europe, & richement appointez pour leur rare sçavoir: ceste Ville a esté diverses fois affligée par tres-grandes calamitez, ayant esté cinq fois ou plus gaignée d'assaut par les ennemis, d'ou elle a esté quassée toute destruite & cōsumée par le feu: mais tousiours restaurée de bien en mieux. On trouve que *Charles VII.* pressé des ennemis en la guerre Angloise s'y retira. *Bourges* est le Siege Presidial du Pays. Sous lequel est le Bailly de *Berry*, auquel pour la Jurisdiction ordinaire se relevēt tous les Appels, tant du Prevost de la Ville que des autres Magistrats & Officiers de la Province: ce Gouvernement a sous soy *Bourges* pour capitale Ville, & 5 Dioceses, lesquelles nombre *Mercator*, & pres de 40 Chastellenies, lesquelles *Mercator* met cy dessus. Aucuns croyent que *Sancerre* soit dictée de *Ceres*, qu'on pense y avoir esté religieusement servie, comme le Sacraire, ou Chapelle de *Ceres*. Les plus doctes rejets cecy, l'appellent *Xandotorum*: c'est un Comté qui fust eschangé avec *Beauvais*, l'an 1015. Elle sousteint un fort fascheux Siege l'an 1573 auquel elle souffrit une si grande faim, qu'apres avoir gloutemēt devoré les Chiens, Rats, Glicrons, Belettes, Chevaux, Chats, Taupes: fait bouillir & manger les cornes, cuirs, parchemins, & telles autres choses, portans quelque humeur, jusques à faire une forme de pain d'ardoise: n'eurent honte de se servir d'excremēs, voire ne pardonnerent à leur propre chair humaine, estant le Pere & Mere convaincus d'avoir fait bouillir & mangé partie de leur enfant ja decedé. Outre les Chastellenies que *Mercator* nombre luy obeissent *Jalonges*, *Tarenay*, *Verdigny*, *Menesme*, *Charentonnay*, *Brie* & autres. *S. Aignan* tire le nom de *S. Aignan* Evêque. La Baronie de *Montfaucon*, aux Latins *Mons Falconis*, outre les 11 Seigneuries de *Mercator*, comprend *la Fane*, *Lyvron*, *Cony*, *Villabon*, *Seury*, *Marçilly*, *Marnay*, *Farges*, *Avor*, *Saligny*, *Percigny*, *Cru*, *Lassax*, *Bois-Boson*, *Nuisement*, *Villiers*, *Compoy*. Ses Chastellenies à *Mercator*, voila pour la capitale & ses ressorts. Les autres Dioceses sont *Issoudun*, Ville Royale & Balliage, qui tient sous soy quelques Baronnie & plus de 20 Chastellenies: Baronnie, *Château-Roux*, *Villette* ornée d'une Forteresse excellente, eslevée en l'honneur de Comté par *Charles IX* Roy de France. Suivent *Ceracay* ayant un Chateau *S. Severe*, *Lanieres*, *Argenton* & *Servignat*. Les noms des Chastellenies avec en *Mercator* & autres Dioceses. Ceste Province est que mouillée & arroufée, que baignée & accommodée par une infinité de rivieres, comme par le *Loire*, *la Soudre*, *l'Auron*, *le Cher*, *l'Indre*, *la Creuse*, & autres, dont plus grande part s'unissant & se rendant dans *Loire*, fait qu'on peut porter les denrées du *Berry* ailleurs: n'y a de Monts notables: Forests en plusieurs quartiers, dont les plus notables, *La Forest Robert* & *Lacenne*. Pour les œuvres publics & particuliers, *Bourges* tient outre les Eglises & Monasteres dont j'ay parlé cy dessus, une Pauvverie & Retraicte des Pauvres affligés, qu'on y entretient: que la charité des Magistrats y a fait dresser. Et entre les plus beaux edifices, dont il y a tousiours eu nombre, le premier lieu se doit à la Maison de *Jacques Cœur*, vivant sous le Roy *Charles VII* pour la superbité & magnificence de l'edifice. On y voit aussi la Maison des *Allemands*, autrefois Thresoriers & Sur-intendants aux Finances, & ce devant que les Foires qui s'y tenoyent par un grand accours des Marchands estrangers, fussent transportées à *Lyon*. L'on y voit dedans & hors la Ville plusieurs restes de vieux bastimens, dont les materiaux ne tesmoignent moins l'excellence de l'artifice, que la beauté & bonté de la structure: Mesmement de la fosse qu'ils appellent *des Arenes*, ou l'on dit avoir esté un Amphitheatre.

Villes.

Fleuves.

Forests.

Oeuvres  
publics.

# L E D U C H E D E B O U R B O N N O I S .



*Le Pays & Duché de Bourbonnois* a pour ses bornes d'Occident Berri & le Limosin, du Nord Pays le Nivernois : du Levant il a presque pour borne la Bourgoigne, & du Midy le pays de Li-Sit. onnois. Le Terroir est presque tout sablonneux, & on n'y cueille du Froment qu'en bien peu d'endroits. Il s'y trouve en beaucoup de lieux d'assez bons Vins, & du Seigle en grande quantité. On tient que les Peuples fort renommez, que Cæsar nomme *Boies* habiterent jadis ce Pays, lesquels avec les Cenomans ou Manceaux dompterent jadis les Toscans, s'emparans de leurs Seigneuries, & établissant une demeure perpetuelle en Italie, qui est maintenant nommée *Romane*, par les anciens *Gallia Togata*, (*Gaule Robbée*), pource que les Gaulois ja faicts Romains s'y estoient domiciliés: ils donnerent aussi le nom au pays de Baviere & de Boëfme, & mesme celuy de Bouloigne. Ce pays a esté autrefois sous les Roys d'Aquitaine; puis sous ses Seigneurs qui s'appelloyent d'une ville de mesme nom, Seigneurs de Bourbon, dont le dernier fust *Archimbaud*, qui n'eust qu'une fille nommée *Agnes* pour heritiere, qui fust mariée à Jean Duc de Bourgoigne: & en ayant eu une fille nommée *Beatrix*, la maria à Robert fils de Louys IX Roy de France, & luy donna la Seigneurie de Bourbonnois, à condition, qu'il porteroit le nom de Bourbon; ce qui fust faict. *Robert* fils de *S. Louys* engendra *Louys* surnommé *le Grand*, qui fust faict premier Duc de Bourbon par le Roy *Philippe de Valois*, environ l'an 1300. Cestuy-cy a eu pour successeurs en droicte ligne *Pierre I.*, (qui eust un frere nommé *Jacques* Comte de Ponthieu Connestable de France, de qui veindrent les Comtes de la Marche & de Vendosme) puis *Louys II Bon: Jean I.*, *Charles* & *Jean II*. A cestuy-ci mourant sans enfans succeda *Pierre II*, de qui la fille & heritiere *Susanne* estant mariée à *Charles de Bourbon* Comte de Montpensier, (fils de *Gilbert de Bourbon*) rendit son mary Duc de Bourbon. C'est ce *Charles* qui estant Connestable de France, & s'estant rangé du parti de l'Empereur *Charles V* contre le Roy *François I.*, mist le siege devant Rome: & comme il y faisoit donner un furieux assaut, marchant le premier à la teste de ses troupes l'eschelle au poing, une arquebusade le renversa mort par terre, l'an 1527. Apres la mort de *Susanne* sa femme le Roy s'empara de la Duché de Bourbonnois, & lors les Ducs de Vendosme en prindrent par droict de parantage le seul tiltre & les armes. Les Comtes de Flandres sont issus du sang de Bourbon de la premiere lignée: & plusieurs grands Roys & Princes, ont desiré l'alliance de ceste Royale & illustre maison. Or le pays de Bourbonnois est divisé aujourd'huy par les Geographes de France en deux, *Haut & Bas*. Le *Bas* comprend les Villes & deux Comtez. Quant aux Villes, la capitale Ville de tout le Duché c'est *Molins*, place assez considerable, aux Latins *Molinum*, jadis nommée *Gergoline* par Cæsar, à l'advis de quelques uns. Elle est assise sur la riviere d'*Allier*, *Elaver*, au mesme Cæsar abondante en poissons, & principalement en Saumons. Elle a esté l'ancien siege des Seigneurs & Ducs du Pays, & depuis le plaisir des Rois de France. Il a siege Prefidial, pour la Senechaussée de Bourbonnois, erigé par le Roy *François premier* du nom. Il y a un beau chasteau à *Molins*, & un jardin aussi agreable que l'on en puisse presque voir ailleurs, où il y a force arbres portans de Citrons & des Oranges. On y voit en une galerie du chasteau les effigies des Ducs Bourbonnois, au vif, & leur Genealogie. Il y a aussi une fort belle fontaine. Les autres villes sont *Bourbon* (*Bourbonium*) Ville fort ancienne, de laquelle le Pays prend son nom: *Boia*, à l'advis d'aucuns, de Cæsar au livre VII. Elle est située entre les fleuves d'*Allier* & du *Cher*, & bien cogneue & renommée dès le temps de *Charlemagne*. Elle a un fort chasteau & des Thermes: *L'Archimont*; *Montmerant*, *Cosue*, surnommé en Bourbonnois sur Loire, ayant un chasteau, & le terroir fort propre pour nourrir le Bestail: *Montluffon*; *S. Porcin* (que quelques uns mettent entre les Villes d'Auvergne) son terroir produit de bons Vins: *Cusset*, *Chancelle*, *Charroux*, *Vernueil*, celebre par ses Vins; *Varenes* ville fameuse sur l'*Allier*; *Ganat* limitrophe d'Auvergne; *Le Mont aux Moines*. *Souvigni le Comté*, ou aux *Moines*: *la Palisse*, ayant un beau chasteau; *Eriçon*, *Sancoings*, *S. Pierre le Monstier* place moderne, neantmoins belle & remarquable, où il y a Siege Prefidial, comprenant le Bailliage de ladicte ville & les Sieges de *Douziols*, *Xainçois*, *Cusset* & autres pieces qui sont partie en Auvergne, partie en Nivernois; *Ainay le Chasteau*, surnommé de son Chasteau, *S. Gerand*, *S. Amand*, & autres. Voila des Villes: les Comtez sont deux, qui s'appellent *Beaujolois* & *Forest*. Le *Beaujolois* embrasse tout ce qui est entre la riviere de Loire & la Saone, & est assis vers le Levant entre les Forests & la Bourgoigne: & est l'ancien patrimoine des *Bourbons*. La principale Ville s'appelle *Beaujeu*. L'autre Comté a prins son nom, non des Bois où Forests, comme le mot semble sonner, mais du nom d'une ville de ce Comté qui s'appelle en Latin *Forum*. Il a pour ses bornes du costé de Septentrion le Bourbonnois, d'Occident le pays d'Auvergne, du Midi de Lionnois: & du Levant le Beaujolois. Il a esté autrefois sous des Comtes, de la race desquels sont aussi issus les Seigneurs de Beaujolois. Les Historiens de France celebrent un certain Comte de Lion, de Forest & Beaujolois, qui eust trois fils *Arthauld Comte de Lion*, *Estienne de Forest*, *Enfrid de Beaujolois*. Or les Comtez de Forests & de Beaujolois ayant esté ainsi desmembrez l'un de l'autre, furent reunis par la mort de *Gnicard*, Comte de Beaujolois, qui avoit esté Connestable de France du temps de *Philippe II Roy des François*: car sa Sœur *Isabelle Comtesse de Beaujolois* fust mariée à *Reginald Comte de Forest*, qui estoit descendu de la race de *Arthauld*: comme elle de la lignée d'*Estienne* frere de *Arthauld*. Or de ce mariage furent procreez *Guy*, qui succeda au Comté de Forest; & *Louys* qui obtint la Seigneurie de Beaujolois. Apres ceux-cy on ne trouve rien de certain. Le Roy de France *Henry III*, avant qu'il fust Roy posseda avec le Duché d'Anjou par droict d'Apannage les Duchez de Bourbon & d'Auvergne, & le Comté de Forest. Lequel contient quarante villes closes & environ autant de gros bourgs: & a pour sa principale Roanne sur la riviere de Loire sur laquelle y a un Pont. Elle est proche du grand chemin de Lion, & a un chasteau. Le second lieu tient celle qui s'appelle vulgairement *Feurs*, située sur Loire, *Forum Segusianorum* (le Marché des *Segusiens*) à Ptolomée: *Forum Segustavarum* corrompement à la Table Itineraire. On trouve en ceste Ville une inscription ancienne, qui fait mention de la vielle appellation.



PARTIE  
DU

BERRY

SEPTENTRIO

PARTIE DU NIVERNOIS

PARTIE  
DU AUSSAJS



OCCIDENS

ORINS

**BOURBONNOIS**  
**BORBONIUM**  
Ducatus

Miliaria Gallica  
Miliaria Germanica composita.

L I  
M A  
N I Æ

PARS  
MERIDIES

NUMINI. AUG.  
DEO. SILVANO  
FABRI. TIGNVAR.  
QUI. FORO. SECUS  
CONSISTUNT  
D. S. P. P.

De ce mot Latin *Forum* donques le terroir *Forense*, est appellé corruptement, le *Pays de Forest*, là ou l'on devoit plus tost dire, de *Fores*. Ceste Ville est encores aujourd' huy un lieu de trafic de toute ceste Province. Les autres Villes sont *Montbrison*, où il y a Bailliage ressortissant à Lion : *S. Estienne de Furan* une Boutique des Armes & d'ouvrages de Fer & d'Acier : à la forge desquelles les Habitans sont beaucoup soulagez tant par la commodité de l'eau, laquelle trempe fort bien le Fer, que par les charbons qu'on y foud en quantité : *S. Galmier*, ou *Guermier*, aux Fauxbourgs de laquelle place y a une fontaine Allumineuse, diète par ceux du Pays *Font. Foule* : *S. Germain Laval*, Ville fertile & recommandée pour les bons Vins : *S. Bonet le Chasteau*, où l'on fait des forces à drap, le trafic desquelles est fort grand par tout le Royaume : *S. Rembert* fameux par le premier pont de la riviere de Loire. Il passe sous silence quelques autres moins fameuses. Les principales Maisons de la Noblesse de Forest son celles d'*Vrse* (où il y a un tres-ancien chasteau, assis en un haut lieu, d'ou l'on voit tout le Pays) puis *Cosam*, appartenant à la tres-ancienne Maison de Levi.

*Fleuves.* Voyla pour le *Bas Bourbonnois* : Le *Haut* comprend le seul pays de *Combraille*, ou est la Ville de *Montaigu* capable d'assez de deffence. Le pays Bourbonnois est arroufé de deux grands fleuves, à sçavoir de *Loire* & d'*Allier*, riviere naturelle d'Auvergne. Le fleuve de *Loire* a sa source en Auvergne en lieu nommé *la Font de Loire* : & ayant couru beaucoup de pays, & passant par Roanne, Marcigni, Desise, Nevers, Sevilli, Gyen, Gergeau, Orleans, Blois, Amboise, Tours & Saumur, le Pont de *Cé*, se va rendre dans la Mer pres de Nantes. L'*Allier* naist & prend origine au dessus de Clermont, quatre lieues au dessous de Brionde, & passe pres d'*Uson*, ou l'on trouve une belle Mine d'Or & d'Azur. Il est plus poissonneux que Loire, combien qu'il soit moindre. Icelu y passé par *Molinet*, se descharge dans Loire en un lieu, qu'on nomme *le Bec d'Allier*. Les pays de Bourbonnois & Forest sont raboteux en plusieurs endroits & pleins de bois, mais le Forest est beaucoup plus aspre que le Bourbonnois, & le haut Bourbonnois est plus montueux que le bas. Quant aux mœurs des Bourbonnois, ceux qui aboutissent à l'Auvergne sont presque de mesme naturel, à sçavoir extremement accorts & rusez, fort laborieux, ardents & aspres au gain, sont doubles pour la plus-part, querelleux & pleins de violence, & gens avec qui il fait mauvais avoir affaire : mais ceux qui en sont plus esloignez, ils sont doux & gracieux ordinairement, & ont l'esprit subtil & accort, sont bons mesnagers & addonnez à leur profit, mais au reste courtois aux estrangers. Le peuple de Forest est aussi subtil, accort & de bon esprit, sçait sagement pourvoir à ses affaires, aime le gain, & pour c'est effect trafique par tout le Monde : mais il est charitable à l'endroit de ceux de son Pays, lors qu'ils sont reduits à quelque necessité en Pays estrange. Il est besoin de prendre soigneusement garde à soy lors que l'on doit demesler avec un Forezien quelque affaire. Le Forests envoie ses ouvrages de Fer & d'Acier, presque par tout le Monde, principalement la ville de *Sainct Estienne*, ou il y a des ouvriers en grand nombre, qui travaillent aussi delicatement qu'aucuns autres qui soyent en France. Et il y a beaucoup de Marchands de ce Pays fort riches, & bien logez hors de France.





D E S C R I P T I O N  
de la Duché de  
N E V E R S .



N fouloit jadis adjoindre a la Duché de Bourgogne, trois villes Episcopales, lesquelles toutefois recognoissent la Jurisdiction du Parlement de Paris: Et sont nommées *Nevers, Auxerre, Mascon*. La premiere est honorée du titre de Duché, assçavoir du Duché de Nivernois, arroufée de quatre Rivieres navigables, *Yonne, Allier, Loire, & Nievre*. Les habitans font trafic de bestail: le terroir donne peu de froment, & quasi point de vin: il y a vaines de fer, voire d'Argent pres la chapelle S. Leonard: On y fouist du Charbon en pierre non loing de la ville Dezise; qui est la en grand usage: On y compte 27 villes closes, entre lesquelles Nevers est la Metropolitaine exerçant sa Jurisdiction sur 30 Chastellenies. Evesché tresancienne & de plus de quatorse cent ans, dans l'Eglise de laquelle sont de tres riches & magnifiques sepultures des Princes du Pays, comme aussy y a plusieurs Monasteres & abbayes fondees par iceux; ladiète ville est peuplée de 25 a 30 mille ames. *Noyon* connue de Cesar, comme il en parle au v 11 livre, en ces mots, *Noyon* est une ville des Eduins, assise a la rive du Loire en lieu fort commode, &c. Laquelle est sans doute Nevers, dite *Noviodunum* de Cesar: & est appellée fort elegamment par *Jacques Cujas* I. C. comme on lit *Noviodunum Nivernensium*, en quelle Role des provinces de France. En l'Itineraire d'Antonin est dite *Nivernium*. C'est une ville bien munie en sa Circonvallation de tours tresamples, & des fossez tresprofonds. Du costé de Midy est le Loire, ayant un pont construit de grosses pierres de taille, contenant xx arcades. Du Septentrion & Occident y a des fontaines lesquelles on peut conduire dans la ville. Il y a le Chasteau & le Palais des Princes de Nevers, pres l'Eglise principale S. Cyre, & ny a pas ou fort peu de fauxbourgs, assez communs es villes de la France, dont elle en est estimée plus forte.

Au 111 Tome des villes de G. Braun, dit d'icelle Nevers, en la Duché de Nevers est une ville si antique, & assise en tel lieu que c'est d'icelle sans doute dont fait mention Cesar, en ces mots. Il degasta la ville (parlant de Gien) & la brusla; la donnant en butin a ses soldats, & fit passer le Loire a son armée, & arriva aux fins de *Biturigum* c'est *Berri*. *Vercingentorix* cognoissant la venue de Cesar, desista de guerroyer & s'en vint au devant de Cesar. Ceste ville en *Berri*, estant en son chemin il voulut assaillir *Noviodunum*, &c. Voyez que pour secourir la ville de *Gergobin*, assiegee des Gaulois, il print son chemin vers *Noviodunum*, laquelle ne peut estre autre que Nevers, assise pres le Loire, qui est le chemin que Cesar devoit prendre: On voit encor aujourdhuÿ en ses murailles un bastion antique de grande estendue, aussy haut que les murs. De mesme *Aimon* le moine au commencement de son histoire affirme que le *Noviodunum* de Cesar est Nevers, la ou il recite les villes Celtiques. Et aussy dict que du commencement elle avoit des Contes qui gouvernoyent la Republique pour le Roy. Et du depuis ayans iceux Contes pris la domination elle est venue en la dignité Ducale en apres. Et François, fils de Charles de Nevers, & de Marie d'Arras, fust le premier Duc, sa femme s'appelloit *Margarite de Bourbon*, fille de Charles premier Duc de Vendosme.

PARTIE DE LA  
SOVLOGNE.

PARTIE DE L'AVXERROIS.

CARTE DV PAÏS  
et Duchè de  
NIVERNOIS

PARTIE DE  
LA BOVR  
GOGNE

PARTIE  
DV

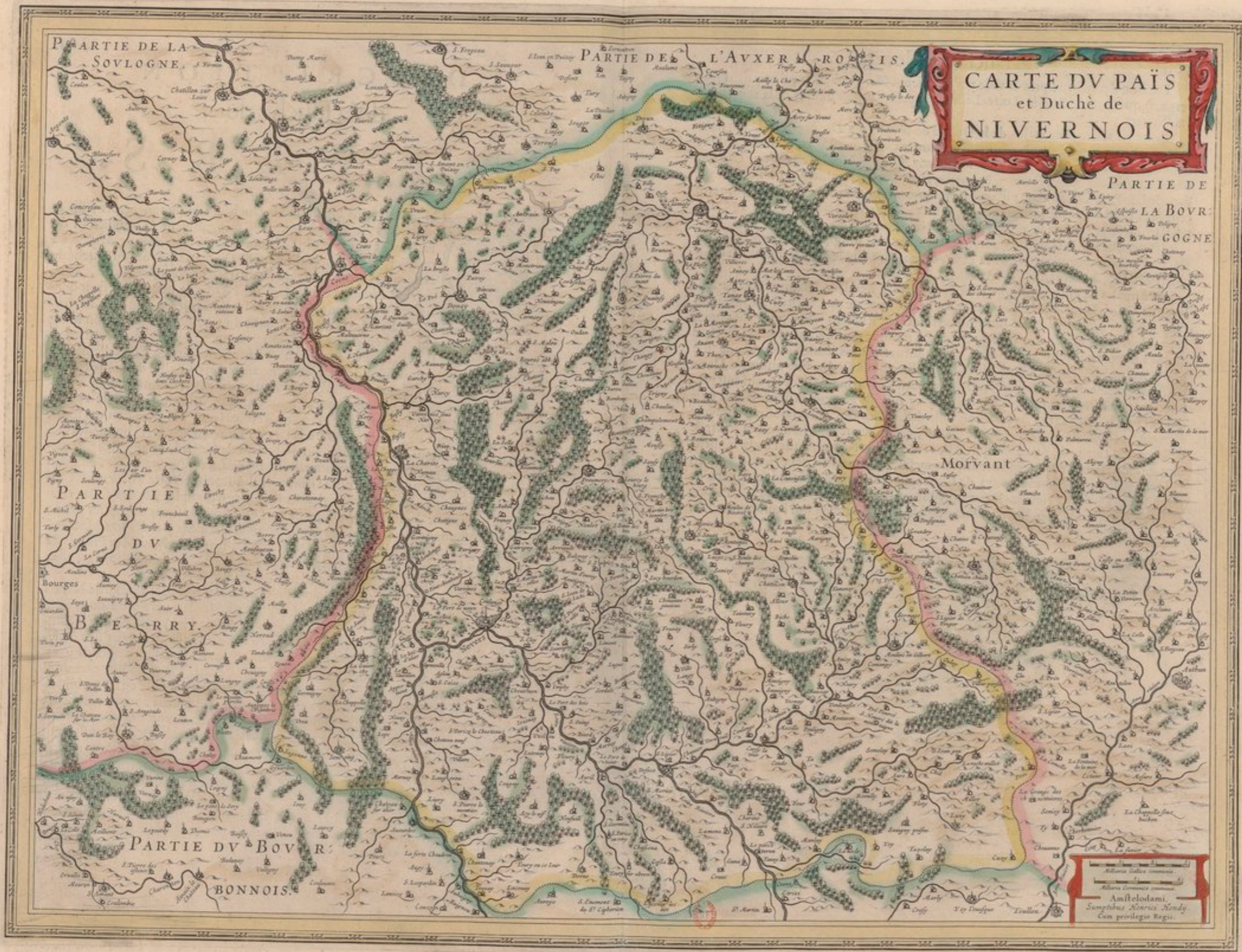
BERRY.

Morvant

PARTIE DV BOVR

BONNOIS.

Amstelodami  
Sumptibus Henrici Hondij  
Cum privilegio Regis.



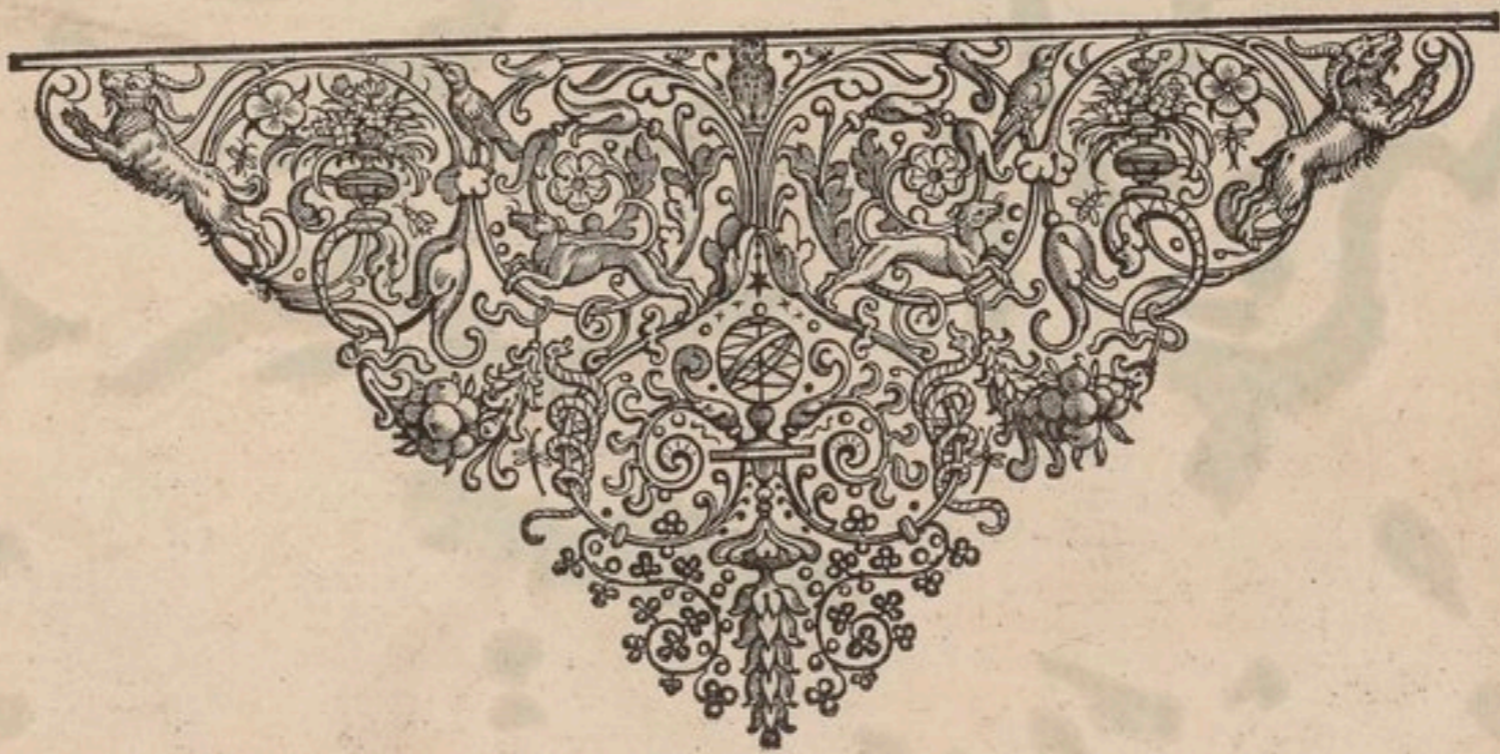
## La Duchè de Nevers.

Environ demy lieue pres la ville y a la riviere *Allier* (qui est la principale d'Auvergne,) qui se mesle avec le Loire. Le lieu s'appelle *Conflans* a cause de la rencontre des Rivieres.

Entre les villes principales de la Duchè de Nevers y a *Dezise*, diète *Decisa* dans Antonin, situee sur le Loire, dans une Isle, dont le chasteau est fort, & ou ledict Duc tient son Arsenac & magazin d'armes. *Clamezy*, *Douzy*, *Moulins en Gilbert*, *Corbigny* *Chapelle S. Lienard*. *Luyz*, *Premecy*, & autres. Iadis Comté, maintenant Duchè. Il y a dans ledict Pays douze cent villages & jusques au nombre de deux mille quatre cent fiefs nobles, tenues par gentils hommes, entre lesquels y a Marquis, Comtes, Barons, erigez autrefois par les Ducs de Nivernois.

L'Estendue du Pays est de quarante deux lieux de long, & de trente de large, ses confins sont du costé d'Orient la Bourgoigne, du Midy le Bourbonnois, du Couchant le Berry, du Septentrion, l'Auxerrois, & Vrpois.

Es Annales de France, Philippe Comte de Nevers, Retel, & Estampes, fils de Philippe de Valois Duc de Bourgogne, mourut en la guerre Azincurtiane contre son frere, laissant pour heritiers *Charles*, au Nivernois & Rhetelois; *lean* pour Estampes, lequel herita la part de son frere pource qu'il mourut sans enfans. Iceluy en trois diverses nopces eut plusieurs enfans, qui moururent tous jeunes, excepté une fille *Charlotte*, (qui fust mariée a *lean Albret*) laquelle eust aussy une fille nommée *Marie d'Albret*, femme de *Charles de Cleves*, fils de *lean* deuxiesme de Cleves: qui fust premier Duc de Nevers comme on lit. A cestuy-cy fust fils *Francois* <sup>II</sup> Duc, lequel eust des enfans de *Margarite de Bourbon* (fille de *Charles Duc de Vendosme*) assçavoir *François* <sup>III</sup> Duc de Nevers, Comte d'Eufy, qui mourut sans hoirs en la journée de Dreux en l'an 1563. *Jacob*, Marquis d'Il, <sup>IIII</sup> Duc de Nevers, lequel aussy mourut sans enfans. *Henry* <sup>V</sup> Duc, qui mourut de mesme, auxquels succeda *Henriette* <sup>VI</sup> en la Duchè, laquelle espousa *Louys de Gonzague* Marquis de Mantoue, ayant eu pour dot la Duchè de Nevers. D'eux sont partis *Charles Gonzague de Cleves*, <sup>VII</sup> Duc de Nevers, &c. Voila touchant la Duchè de Nevers, & de ceux qui l'ont gouvernée.



# P O I C T O V,

## COMITATVS PICTAVIENSIS.

309

Le Comté de Poictou  
à sous foy.

- Ces Vicomtez {
  - Touars.
  - Brosse.
  - Bridieres.
  - Roche-chouard.
  - Châtel-herault, maintenant Duché.
- Principautez {
  - Talmont.
  - Roche sur-Ion.
- Baronnies.
  - Beaucoup de Seigneuries, Mirebeau, Chavigny, Montmorillon, Chasteaumur, &c. mais que ne puis distinguer en Comtez, Baronnies, &c.

### L A I V R I S D I C T I O N.

La Capitale & Royale Ville de ce Comté Poictiers est siege Presidial de toute la Province, ayant sous elle ces Sieges particuliers de Royale Jurisdiction, Poictiers, Niort, Fontenay le Comte 19. 29. 46. 11. Montmorillon 21. 36. 40. 34. Lusignan 20. 40. 46. 32. Chastelleraud. La Basse Marche environ 21. 40. 46. 25. Dorat, Sivray 21. 11. 46. 11. S. Maixent.

L'Etat Ecclesiastic a trois Evêchez, qui sont {
 

- Poictiers, où y a vingt & sept Abbayes.
- Luçon ou Luffon, où y a dix Abbayes.
- Maillelay, où y a quatre Abbayes.

 subiects à l'Archevesque de Bourdeaux.

Ces choses sont recueillies des Annales d'Aquitaine de Jean Bouchet.

La distance des Meridiens est à raison du Parallele 46. 30. au plus grand Circle.

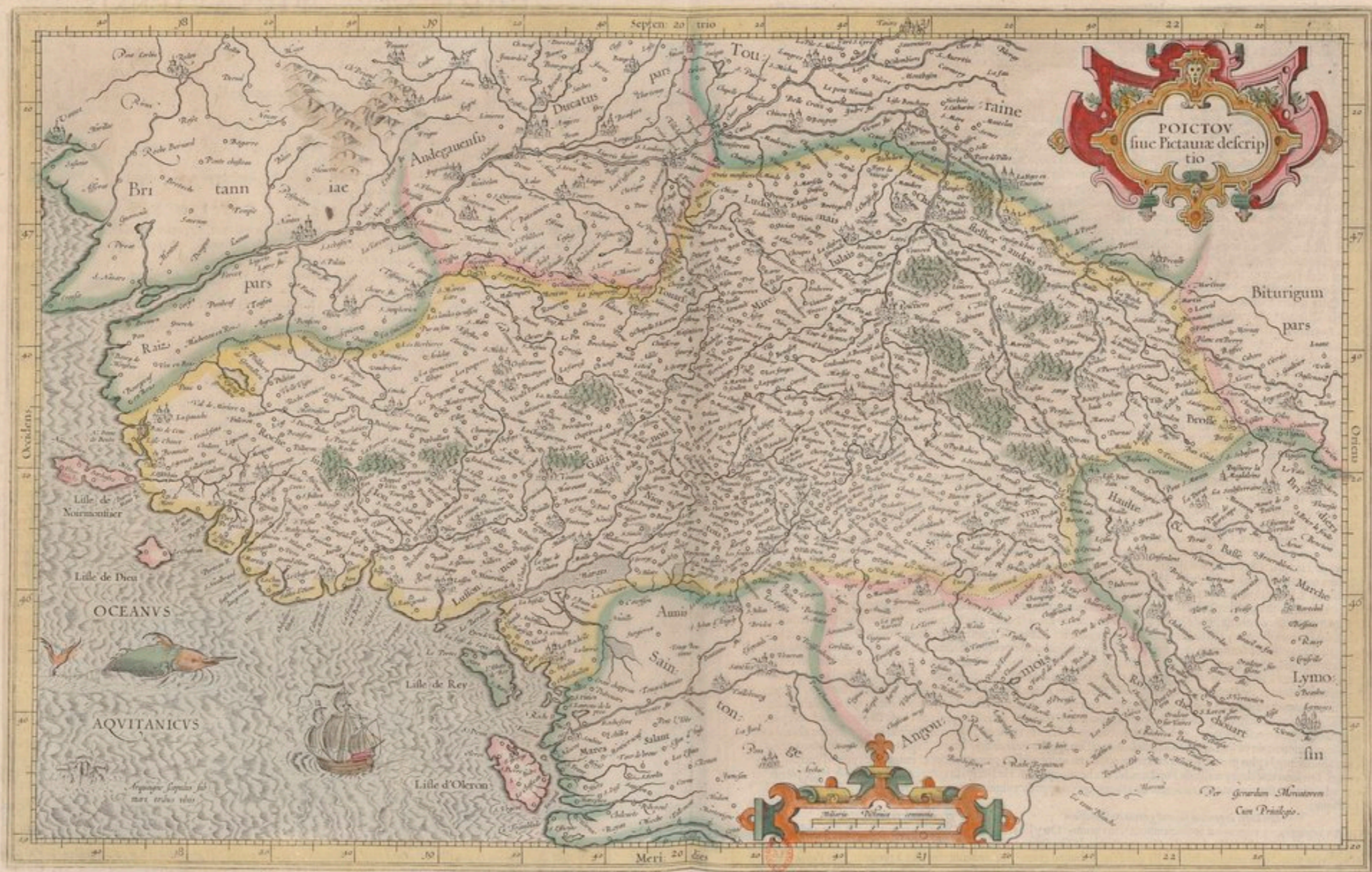
### L E P O I C T O V.



Poictou, que les Latins appellent *Pictonium* & *Pictavia*, vers le Midy est borné par l'Angoumois & la Xaintonge: vers le Couchant il a la Mer Oceane; au Nord l'Anjou & la Bretagne, & le reste est borné du Berry, de la Touraine & du Limosin. Il est tres-fertile en fruiçts, toutes sortes de Bestail, Laines, Lin, Vin, & tout Grain, comme de Volatilles & grosses bestes, qui la rend propre & abondante en toute sorte de Chaffes, tant à poil qu'à la plume, ce Pays a reçu autrefois le tiltre de Royaume des Goths, qui en furent chaffez par Clouys, de mesme que de toute l'Aquitaine.

L'Empereur Louys le Debonnaire, donna à son fils *Pepin*, le Royaume d'Aquitaine. Et Charles le Chauve, ayant Chaffé d'Aquitaine *Charles* & *Pepin*, les enfans de *Pepin*, & les ayant mis dans des Monasteres, se fait de ceste Principauté, & la donna à *Arnoul* son parent, mais ce fust à condition que tous ces Pays ne porteroient deormais que le tiltre de Duché. *Arnoul* eust pour Successeurs *Guillaume* sur-nommé le Bon, *Eblon* I. *Eblon* II. *Guillaume* II. & III. *Guy*, *Guillaume* IV. & V. & la fille de ce V. nommée *Eleonor* estant seule heritiere, fust mariée à *Louys* VII. Roy de France, qui se doutant de quelque trahison, & la soupçonant d'Adultere, la repudia, & soudain elle espousa *Henry*, Duc de Normandie, qui par la mort du Roy *Estienne*, succeda à la Couronne d'Angleterre. Dont vint la plus longue & fascheuse trainée de malheurs, que reçut jamais ce Royaume. Les Successeurs d'*Henry*, tant au Royaume d'Angleterre, qu'autres biens dotaux & Patrimoniaux qu'il avoit en France, furent *Richard* & *Jean* ses enfans. Mais estat arrivé qu'*Artus*, fils de *Godefroy*, qui avoit esté le plus aîné du Roy *Jean*, disoit qu'il devoit estre preferé à *Jean*, ce Prince estant persuadé & sollicité par *Philippes Auguste* Roy de France d'oster le Poictou à *Jean* son Oncle, entreprint de s'en rendre maistre par force, de sorte qu'il y mena grosses troupes. Mais *Jean* le surprint, rompit ses forces & le mena prisonnier à Rouën, où il le mit à mort. Pour ceste cause le Roy *Jean* fust par *Constance* Mere d'*Artus*, accusé de parricide, & pour s'en justifier, appellé devant le Roy *Philippes*, seant en la Court des Pairs de France: où il fust condamné par default, & tous ses biens adjugez au Roy par droict de confiscation, comme à Seigneur de fief, & entr'autres choses le Poictou luy fust acquis. Mais *Louys* VIII. son successeur le donna à son fils *Alfonse*, qui estant mort sans enfans, causa qu'il vint au pouvoir du Roy *Philippes*, & demeura entre les mains de ses heritiers, jusques à ce que sous le regne de *Philippes* de Valois, *Edouard* III. Roy d'Angleterre le recouvra & le retint plus pleinement avec toute l'Aquitaine, par le Traicté qui fust fait entre luy & *Jean* Roy de France, de Duché il fust tost erigé en Principauté, & le donna le Roy *Edouard* à son fils. Lequel ayant sur-chargé les Aquitains d'intolerables impositions: il en perdit la plus grande part, qui se retira de son obeissance, quittant la Rose pour charger la Fleur de Lys, sous *Charles* VI. Roy de France. Le fils dudit *Charles* VII. chassa les Anglois de toute la Guyenne, l'an 1453. A *Charles* VII. succeda son fils *Louys* XI. qui donna ce Pays à son frere *Charles*, lequel mort sans enfans, le laissa retourner à *Louys*, qui le transporta à son fils *Charles* VIII. Depuis lequel temps la Guyenne, dont le Poictou est une partie fort remarquable est demeurée entre les mains des Roys de France. Les Naturels du Pays furent appelez par les Latins *Pictones*, à Cæsar, Strabon, Pline, par Ptolomé *Pictones*, en Marcellin *Pictavi*, à Aufone *Pictonica regio*. Et par la Notice des Provinces, en l'Aquitaine 2 ou 7 de Vienne, *Pictavorum* ou *Peclavonum Civitas*, aujourd huy le Pays de Poictou. Y en a qui croient les *Pictones*, Poictevins estre issus & nommez des *Pictes*, peuples de Bretagne. Qu'on lise les Annales d'Aquitaine de Jean Bouchet, Belle-forest, Thevet & autres. *Jean de la Haye* a écrit un livret peculier de ce Pays en langue Françoisé. Je joindray aux Poictevins les peuples *Agelmates* avec Pline, desquels une vraye semblable memoire reste au Bourg *Aigonnois*, non loing de Sainct Maixant sur la Seure, & s'abusent fort ceux qui confondent les *Aginnates* avec les *Agelmates*: veu qu'il n'y a moins de cinq journées distance entr'eux. Je parleray des Principautez & Seigneuries qu'on joint au Poictou, apres avoir dict quelque chose de la capitale & Royale Ville de ceste Province. Les Latins appellent aujourd huy *Pictaviam*, que Ptol. & Ant. *Augustoritum*. Gregoire de Tours *Pictaviam urbem*. Aujourd huy Poictiers, situé en un fort plaisant lieu, bien qu'une partie d'iceluy s'estend sur

Pays.  
Noms.  
Situation  
Fertilité.  
Pouvoir  
& Gouvernemēt



V O T O I O 9

Septen 20

Meri 20

POICTOV  
siue Pictavae  
descriptio

OCEANVS

AQVITANICVS

Lile d'Oleron

Amn

Sam

Angou

Biturigum  
pars

Denic

Marche

Lymo

fin

Per Gerardum Mercatorem  
Cart. Pezizy

le pendant d'une Colline, le reste est Pays plat & uny, qu'on nomme la *Tranchée*, de la plus grande estendue, apres Paris de toutes les Villes de Gaule, mais une grande partie d'icelle est vuide d'Habitans: occupée des Prés, Vignobles & autres ouvrages rustiques: le reste venerable par les structures excellentes des edifices. Le fleuve *Clain* l'embrasse la pluspart, coulant avec bonne quantité d'eau, & se destournât de son Canal, cause des Isles, & quelques lieus delà vers le Septentrion, se mesle avec la Vingenne. Ses Antiquitez se monstrent par le *Theatre*, *Palais de Galien* & *Arceades*, destinez à la cōduite des Eaux fontenieres, qu'on faisoit de loing venir en Ville, & les appelle-on encor *Arceaux de Parigne*, tres-certains tesmoignages de l'Empire Romain sur ce Peuple, le Temple principal est dedié à S. Pierre. Son Academie, où les bonnes lettres de Juris-prudence notamment s'enseignent, la recommande fort, comme la seconde apres celle de Paris, instituée par le Roy Charles VII. l'an c15 cccc xx1. De laquelle Scaliger parle fort honorablement en ses Villes.

*L'Estude vient d'Esprit, & du corps nostre force,  
La Gaule a merité l'une & l'autre faveur,*

*L'estude est en Poictiers, de Guerre ailleurs l'honneur,  
Poictiers a donc l'Esprit, & les autres l'escorce.*

Rebuffus es Authentic. Habita. C. *Ne filius pro Patre*, condamne fort, que là est permis aux hommes de basse condition d'injurier les Estudians, contre la tres-bonne Ordonnance du tres-pieux Empereur. *Ammonius Anastasius* natif de Bourdeaux, a enseigné autrefois à Poictiers la Grammaire, comme Aufone remarque au vers xi. des Professeurs. Aucuns sont auteurs de ceste Ville, les Agathirses & Gelons, successeurs des enfans d'Hercule, que les Poëtes appellent *Pistes*. Lesquels disent-ils, chassés par seditions de leur Pays, se retirerent en Bretagne, nommée Angleterre, où accrus de nombre & de moyens, pour trouver nouvelles & meilleures demeures, passerent en Gaule, où ils donnerent leur nom à ce peuple, parmy lequel ils bastirent ceste Ville, ce qui est pure fable: car Mela, Pline, Cæsar & autres, tesmoignent assez, que long-temps avant la venue de ceux-cy hors d'Angleterre, le nom & memoire des *Pictons* a esté. Le siege Episcopal recommande ceste Ville, pour l'honorable memoire qu'on doit au nom & merite de S. Hilaire, Prelat d'une pieté, constance & Doctrine singuliere, qui s'est tousiours maintenu invincible contre-guerrier & Antagoniste à la si dangereuse faction d'Arrius, pour la trop puissante heresie duquel, il a d'un rare jugement & eloquence escrit les 12 beaux & immortels livres de la S. Trinité. La Court Iudiciale de Poictiers, est gouvernée par la main d'un President & deux Lieutenans, l'un desquels prend la cognoissance des choses Civiles, l'autre des Criminelles, à laquelle ressortissent les Tribunaux de plusieurs Villes de ceste Province, cōme de *Niort*, qui tient un bon Chasteau, & y a des Foires annuelles des Poictevins de grand abord & renommée, qui se tiennent trois fois l'an. *Fontenay le Comte*, pourveu aussi de sa forteresse, ou passe la petite riviere *Vendée*: & y croist par fois si extraordinairement, qu'elle inonde & couvre presque tout le tenement de Fontenay & des plus prochains endroicts. *Lusignan* où se voyent les grosses restes d'un tres-fort Chasteau, vulgairement dit *Melusine*. Puis *Mont-morillon*, la *Basse Marche*, le *Dorat*, *S. Maixant* & autres: avec *Sivray*, erigé en Tiltre de Seneschauzé, notable pour son Fort. Or y a sous Poictiers, ornée de tiltre de Principauté, outre *Talmont*, le vulgaire l'appelle quasi *Talon du mode*, fables, *Roche sur Ton*. Aux Latins *Rupes super Ionnam*, appartenant à ceux de la Royale famille de Bourbon, nos Ancestres ont cogneu *Louys de Bourbon*, fils de Jean, Comte de Vendosme, Prince de la *Roche sur Ton*, Comte de Montpensier, & son fils *Charles Chastelleraut*, est erigé en Tiltre de Duché, situé sur la Vienne. Les Vicomtes sont *Touars*, sur le *Tou*, c'est Duché, *Brosse*, *Bridieres*, *Roche-Chouard*. Il y a plusieurs Villes & notables Seigneuries, annoblies du Tiltre de Baronnie, desquelles je parleray comme il m'en souviendra. *Mainlers*, où se peschent les Saumons & Alofes, Baleines & Merluz notamment, qui sechez au Soleil, puis endurecis au vent & froids sont portez pour vendre en divers Pays. *Partenay*, *S. Maixant*, *Melle*, *Chizay*, *Chauvigny*, *Lussac*, *Bressuyre*, *Charron*, *Chastaigneray*, *S. Mesmin*, *S. Gilles*, *Chasteau-mur*, *Sables d'Olonne*, *S. Hermine*, *Montagu*, bonne Ville avec son Chasteau, celebre pour les Salines: *Mirebeau*, *la Motte*, *S. Benoist*, *Vouvant*, *S. Hilaire*, *Mortemer*, *Luzay*, *S. Savin*, l'Isle *Jourdain*, *S. Benoist du Saut*, *Bourg-neuf*, *Meroil*, *Mervant*, *Brige*, *Vouvert*, *Ville Faigaux* & autres. Il y a eu autrefois un *Limorum* en Poictou, comme on tire du chemin d'Antonin, qui mene de Bourdeaux à Augustodunum. Ptol. l'appelle *Limonon*. La Table des chemins *Lemounum*. Beaucoup d'habiles le pensent estre le mesme, par quelque trans-nomination, que *Augustoritum Poictiers*. En est aussi fait mention trois fois aux Commentaires de Hirtius. Ou toutesfois aucuns livres portent *Lemovicum*, contre la foy & autorité des Manuscrits, les fleuves qui arrousent ce Pays sont, le *Clain*, la *Vienne*, les deux *Seures*, & la *Vandée*, qui luy fournissent grande quantité de Poissons. L'on ne doit oublier l'Amphitheatre de Poictou, pres le Bourg de *Dowe*, fait d'art & de main d'hommes, mais tellement qu'on le diroit formé par la nature seule: car il est entierement creusé dans la Montaigne, sans aucune extérieure estoffe de chaux, ny de pierre, ny de bois. L'on raconte que l'an c15 lxxxiv. le Roy François permit à certains joueurs de farces estrangiers, qui representoyent les Actes des Apostres, de jouer en cest Amphitheatre, lequel ils nettoyerent & ornerent, & y attirerent grande multitude de peuple, de sorte que par ceste assemblée qui dura bien 30. jours, revint grand profit aux Paysans, dequoy estans esmeus ils impetrent du Roy que de là en avant il ne seroit permis à aucun de tirer une pierre, à trente perches de loing de cest Amphitheatre. On voit l'entiere description du Mont & l'Amphitheatre, selon la foy & recit de *Levin Kersmakerus*, autrefois Consul de *Ziericzee*, & aux premiers mouvemens de ces guerres Civiles, Gouverneur de Zelande, au livre des Amphitheatres qui sont dehors de Rome, ch. 6. de Iust. Lipsius, qui adjouste, que ce Bourg de *Dowe*, fust autrefois quelque chose de plus grand, soit par le tesmoignage de cest ouvrage, qui ne sent rien de son Village ni rusticité, que pour les restes d'un ancien chemin public, qui menoit de ce lieu ad *Pontem Casarianum*, qu'on appelle *Pont du Sey*. Partie duquel chemin se descouvre encor aujourd'huy, la plus grande partie est corrompue, en ayant esté les pierres tirées & emmenées pour d'autres ouvrages. Environ une demy mille de Poictiers, sur le chemin qui va sur le Berry, se voit une fort grande & large pierre quarrée, eslevée sur cinq autres, en forme de Piliers, qu'on appelle vulgairement, la Pierre levée. D'icelle se lit ce Distique:

*Hic Lapis ingentem superat gravitate Colossum*

*Ponderis, & grandis Sidera mole petit.*

Les voyageurs y engravent ordinairement leurs noms. On y lit avec autres Obert Gifanius Buran, Gerard Mercator, Abraham Ortel, Philippe Galle, George Braun de Couloigne, Gerard Hovenagel. Je vien aux Mœurs. Les Poictevins sont d'un esprit fort subtil. Ils gaussent de bonne grace, & rencontrent fort à propos. Les Paysans & Rustiques ont une forme de parler, & de langue particuliere: ausquels se fier peu, est estre sage, disent-ils, sorte d'hommes rioteuse, qui ayme & cherche les Procez, duite & experte à faire trouver cinq pour quatre. Ceux des Villes en tout differens de naturel & d'entendement sont bons, acostables, francs, ouverts, liberaux, ennemis de feintises, tromperies & meschancetez: qui ayment & honnorent les lettres, & ceux qui en font exercice, desquels plusieurs se font recommander parmi eux. La Noblesse est advisée, soigneuse, hardie & genereuse.

Fleuves.

Oeuvres  
publics.

Mœurs.

L E P A Y S  
D E  
Q U E R C I .

L'ESTAT ECCLESIASTIC.

*Le Querci contient deux Eveschez, sçavoir Cahors & Montauban,  
subject à l'Archevesque de Thoulouse.*

**L**E Pays de *Quercy*, ou comme d'autres prononcent, *Crècy*, *Cadurcium* aux Latins, a pour ses bornes à l'Occident & Septentrion le Pays de Perigort, à l'Orient celuy d'Auvergne, & au Midi le vray Languedoc, & Pays de Thoulouse. C'est un Pays renommé en l'Aquitaine pour un des plus beaux, riche & fertile, & où l'on ne manque d'aucune nourriture. Iadis les *Cadurques* habiterent ce Pays, lesquels (outre Pline liv. iv. cha. xix.) Cæsar au liv. vii. mentionne, avec plusieurs peuples de Gaule, qui les surnomme *Eleutheres*, c'est à dire *Francs*; tout ainsi que les *Suessones* (ceux de Soisson) sont appelez par le susdict *Eleutheres*. Et ainsi plusieurs Peuples en Pline sont nommez *Liberi*, ou *Francs*. On y compte deux Dioceses, c'est à sçavoir *Cahors* & *Montauban*. *Cahors* est la Ville capitale du Querci, à Ptolomée *Doveona des Cadurques*; où les Interpretes ont posé vitieusement *Ducona*. Elle est assise sur la riviere de Loth, & posée sur un costau ainsi que la perspective d'un Theatre. Quelques hommes doctes l'appellent *Divoona*. Certes, en quelle maniere qu'on la doive escrire, Ioseph Scaliger en ses lettres escrites à Merula, Vinet sur Aufone, & autres la jugent estre la Metropolitaine des *Cadurques*, Iustus Lipsius, pour ne vous rien celer, en son livret doré des Amphitheatres, pense que *Doveona* est le village, qui s'appelle vulgairement *Dove*, distant environ le chemin d'un demy jour de la riviere de Loire, à l'endroit où l'on va d'Anjou vers le Poictou. Le nom du village s'accorde bien: mais ainsi *Doveona* ne pourroit estre, selon l'avis de Ptolomée, la Metropolitaine des *Cadurques*, laquelle est esloignée de ce lieu de plus de lx. lieues. l'adjouste encores ceci. Avec le *Doveona* de Ptolomée, s'il est vulgairement *Cahors*, ne peut estre le mesme, que grands personages pensent estre l'*Annedonacū* d'Antonin, ou l'*Annedonacum* de la Table de Peutinger, au Chemin, qui meine de Bordeaux à Austun: car entre l'*Annedonacum* qui est là, & *Mediolanum des Santons*, (*Santes*) on trouve xvi mille pas: & entre *Doveona* & *Mediolanum*, c'est à dire entre les Villes, qui s'appellent vulgairement *Cahors* & *Santes*, il y a environ xl lieues, qui font plus de cent mille pas. Il y a encores ceci, que la Metropolitaine des *Cadurques* est si loing vers le Levant, qu'elle ne peut tomber en ce chemin de Bourdeaux à Austun. Nous tenons donc avec Merula, que l'*Annedonacum* est la ville, qui s'appelle vulgairement *Aulnay*, esloignée de Santes vers le Septentrion, un peu plus de fix lieues. Or Aufone designe la Metropolitaine des *Cadurques*, au livre des Professeurs, au vers xvi 11, parlant de Exsuperius de Thoulouse qui enseignoit la Rhetorique.

*Decedens placidos mores, tranquillaque vita  
Tempora pradisves finisti, sede Cadurca.*

Il y a en ceste Ville, siege d'Universitè & Seneschauflée. L'Eglise Cathedrale est dediée à *S. Estienne*. Les Evesques de ce lieu sont Comtes, tellement que l'Evesque est Seigneur spirituel & temporel, si bien que celebrant la Messe solemnellement, il a l'estoc, les gantelets, bourguignote sur l'Autel, & les botines en jambe à la Pontificale, par un privilege particulier. Iean Pape vingt-deuxiesme du nom, homme tres-sçavant estoit natif de Cahors, lequel tint le siege à Rome dix-neuf ans quatre mois. Clement Marot un des Premiers Poètes François du dernier siecle, estoit aussi de Cahors. L'autre Diocese est *Montauban*, *S. Theodard de Montauban*, en Latin *Montalbanum*, ville située sur une haute colline & faicte en un pendant, vers le pont qui est sur le Tarn, flanquée de la riviere, & d'un ancien Chateau du costé de Thoulouse. Pres le pont de ceste ville, sont des caves sous-terraines. Les Temples de ceste Ville ont esté ruinez par les guerres. La Ville de Montauban a enduré beaucoup durant les troubles de France, & soustint l'an 1562 trois sieges pour la Religion: car le massacre de Thoulouse, celuy de Gaillac, & l'approche de Burie & Monluc estonna tellement les Citadins de Montauban, qu'ils abandonnerent la ville, mais la prinle d'Agen & l'Etat fort troublé dans Bourdeaux, les rappella pour ce coup. Cependant environ deux mille hommes entrez à Montauban, leur avoyent relevé le menton, comme voicy nouvelles que Monluc & Terrides les venoyent assieger avec mille chevaux & cinq mille hommes de pied, nouvelles qui firent prendre nouvelle deliberation aux Capitaines de s'acheminer à Orleans. L'espouvante faicte le peuple: l'effroy pouffe plusieurs hors en confusion, le tambour sonne, ils sortent en foule, laissent la ville deserte, & les portes à l'abandon. La plus-part surprins emmy les champs furent contrains de sous-mettre la gorge aux espées des poursuivans, les autres emmenez à Thoulouse, finirent leurs vies en divers gibets, les Capitaines & peu d'autres regagnerent la ville. Le xxii de May, le camp arrive pour la premiere fois, mais s'estant contenté de quelques escarmouches, & d'avoir faicte le degast des bleds, il recula pour mieux fauter. Le voicy revenir en Septembre, suivy de neuf Compagnies d'hommes d'armes, grand nombre de Gentil-hommes volontaires, vingt-cinq Enseignes de gens de pied, quatre Compagnies d'argoulets, & trois d'Espagnols, avec treize pieces d'artillerie. La partie estoit plus forte de part & d'autre qu'à la premiere fois: car Duras & Marchastel y estoient entrez sous esperance d'emmener à Orleans & les Compagnies & le Canon; de maniere que Monluc ayant perdu quelques six cents hommes en diverses escarmouches, & refusé de combattre Duras, qui luy fist presenter la bataille, se retira pour la seconde fois. Alors Duras & Marchastel emmenans les troupes, degarnirent la ville de deux gros Canons & deux pieces de Campagne; dequoy Monluc adverty par l'un des Capitaines de la ville, y accourt, presente l'escalade, & donne l'alarme en trois endroits. Deux cens hommes montent sur la premiere courtine, sui-



Quercy  
CADURCIVM

PARTIE DU PAIS  
D'AUVERGNE

PARTIE DU PAIS  
DE ROUENS

PARTIE DU  
PAIS D'ALBI  
GEOIS

PARTIE DU  
PAIS  
DE LANGUEDOC

PARTIE  
DU PAIS  
DE GUAS

PARTIE  
DU PAIS  
DE COGNE



1 2 3 4 5 6  
Miliaria Gallica communia  
1 2 3 4  
Miliaria Germanica communia



vis de deux Enseignes de Bazourdan. Laboria enfant & Capitaine de la ville les repouffe, & par la mort de deux cens hommes les contrainst quitter l'entreprinse pour y proceder à vive force. Le XXI d'Octobre neuf pieces d'artillerie foudroyent, & continuans jusques au XXI du mois, portent finalement un pan de muraille par terre. Le lendemain se donne un furieux assault: & plus le courage croist aux assaillans, plus la vigueur des assiegez se renouvelle, hommes, femmes, enfans, chacun defend son pain. On obtient aucunes fois sous la peau d'un renard ce que celle du Lion ne peut effectuer. Terrides donc promet à Laboria (qui pouvoit beaucoup pour induire les habitans à composition) le gouvernement de la ville, sous l'autorité du Roy, & trois Compagnies entretenues. Il accepte le parti: mais ses nouvelles procedures le rendent incontinent suspect, si que n'ayant plus le voix en chapitre, & les citadins resolu de ne prester l'oreille à capitulation aucune: Laboria suivi de son Sergeant se retira au camp. Depuis ce temps jusques au xv d'Auril, jour de la publication de la paix, le siege passa en assauts, courses, escarmouches, lesquelles les assiegeans perdirent inutilement plus de deux mille hommes, avec grand nombre de Capitaines & Gentil-hommes: mais assez de ceci. Les autres Villes de Querci, sont *Castel-Sarrazin*, *Moissac*, situées sur la riviere de Tarn, laquelle riviere est de couleur rougeastre, parce que l'eau passe par terre argilleuse: puis est *Monbec*, d'ou estoit natif M. Arnault Sorbin, grand personnage & Predicateur du Roy: *Moissac* située en belle assiette, plaifante & delectable, proche des Montaignes, fertile en Vignobles. Ceste ville est fort marchande, & principalement de bleds, vins, huiles, safran, laines, sel, poisson & autres denrées. Le Roy Clouys y fonda l'Eglise de Sainct Pierre & de Sainct Paul. En ceste ville y a aussi un beau Monastere de Sainct Benoit, dans lequel gist le corps de Sainct Cyprian Evesque de Carthage. Non loing de Moissac, est *Lausette* assise sur un roc, où il y a des plus belles & meilleures caves de Guyenne. Y a aussi *Burelle*, *Nazaret*, *Soüillac*, *Gourdon*, *Martel*. Assés pres de la ville de Martel, aux fins de Cadurques a esté, comme aussi A. Hirtius remarque au liv. VI de la Guerre Gauloise, celle d'*Vxellodunum*, laquelle Caninius, & Fabius Lieutenans de Cæsar ayans assiegée, & n'en pouvans venir à bout, à cause de la difficulté du lieu, il fust contrainst d'y aller en personne: & l'a prit par le moyen d'une mine qui mit à sec la fontaine, dont ceux de dedans s'aydoient, n'ayans autre eau que celle-là. Il retient encor son nom, & est ce lieu à l'advis de l'Evesque de Dacqs, & l'Abbé de l'Isle, qui est sur la riviere de Dordonne, & s'appelle encore pour le jourd'huy en langage du pays *Vsseldun*, & *Lo Puech d'Vsseldun*, comme qui diroit *le Puy ou Tertre d'Vxellodun*, pource qu'il est situé en un lieu fort haut & inaccessible presque de toutes parts. C'est un precipice terrible à regarder; on y trouve plusieurs reliques de venerable antiquité. Il s'y fouit journellement par les Laboureurs de Monnoyes Romaines. A peine trouverez-vous un Paysan, qui estant demandé de ce lieu, ne responde incontinent que c'est le Chateau *Vxellodun*, qui fust combatu par Cæsar avec grand apparat. Mais ceste ville d'*Vxellodunum* selon Marlian, & la plus commune opinion, est prise pour ce qu'on appelle Cadenac en Querci. Quoy qu'il en soit A. Hirtius susdict en escrit ainsi entre autres choses: *Par le milieu de la vallée qui environnoit presque toute la Montaigne, au haut de laquelle estoit assis Vxellodunum (Cadenac) sur de grands precipices de baricaves & rochers à l'entour, passoit une riviere, que la situation du lieu ne permettoit pas de pouvoir desfourner: car il n'estoit possible, quelques fossez qu'on eust secu creuser, de l'attirer & distraire en nul endroit. La Riviere, dont l'Auteur fait le nom, est celle qu'on appelle vulgairement la Dordonne. Le mesme dit un peu apres: Vne grande Fontaine sourdoit au dessous des murailles de la ville, en cest endroit qui n'estoit point environné de la riviere, à la largeur presque de trois cens pieds. Et comme toute l'Armée eust un singulier desir de leur oster la commodité de ceste Fontaine, & que Cæsar seul apperceust que cela ne se pouvoit faire sans beaucoup de danger, il fait rouler force gabions au devant, & haulser une platte forme, non sans un grand labour toutes-fois, & resistance continuelle.* Les Naturels montrent encore ceste Fontaine, que les Romains couperent aux assiegez. Si les Escrivains modernes ont quelque part conjecturé à la remarque des anciens lieux, c'est certes ceste place seule: de laquelle il auroit mieux valu qu'ils se fussent teus. Voyla ce que nous avions à dire du Pays de Querci, passons outre à la Lorraine.



## Partie Septentrionale

D V D V C H E  
D E L O R R A I N E .

Ces Comtez sont nommez es histoires de Lorraine: Vaudemont 27,31. 48,19. Chaligny 27,33. 48,35. Salm 28,56. 48,24. Amence 27,49. 48,44. Toul 27,11. 48,39. Mets 27,40. 49,9. Mais cestuy cy est changé en Advocat perpetuel. Richecourt 28,30. 48,38. Remiremont 28,10. 47,47. Blamont 28,27. 48,31. Kirchingen 28,1. 46,6. La Motte 27,9. 48,3. Mommeny 27,44. 48,45. C'est Marquisat.

Les Seigneuries, Marsal 28,11. 48,46.  
Remereville 27,57. 48,42.  
S. Bellemont 27,27. 48,3.

Ramberville 28,16. 48,13.  
Rosieres 27,53. 48,32.  
Homburg 28,31. 49,12.

Mariemont 28,22. 48,22.  
Sandacourt 27,17. 48,10.

La distance des Meridiens est à raison du Parallele 48,40. au plus grand Circle.

L E D V C H E D E L O R R A I N E .



**L**E Duché de Lorraine suit en nostre Methode le Poictou. Lorraine prend son nom corrompu, de *Pays*. Lotaringia, qui tire le sien de Lotharius, Lothaire, Fils ou Nepveu, n'importe, de Louys Empereur, & Roy de France. Louys le Debonnaire eust quatre fils, lesquels ayans meü guerre parricidiale *Noms* contre leur Pere, & en fin confiné en un Moualtere de Soissons: partagerent entr'eux toutes ses principautez, & ayans estably une Tetrarchie, les Principaux de l'Empire y entrevenans, la chose fust amenée jusques là, que Lotaire son fils aisné auroit pour sa part l'Empire, l'Italie, la Gaule Narbonnoise, & tous les Pays, qui furent apres compris sous le seul nom de Lorraine: Louys l'Allemaigne: Charles la France, depuis la Meuse jusques à l'Ocean: & Pepin, ou son fils de mesme nom, l'Aquitaine. Lothaire eust outre Louys successeur à l'Empire, un autre Lothaire, qui demeura Roy de Lorraine. Ce Pays donc dict par les Allemans Lotar-rijck, ou Lot-reych, & par les Latins Lotarii Regnum, fust transformé en ce mot de Lotaringia par corruption du mot, & ceux du Pays le nommerent Lorraine, & les François aussi, comme Lot-regne, pour le faire plus court. Les Escrivains de France disent, que les bornes de la Lorraine estoient autrefois plus grandes, & qu'elle estoit appelée Austrasie ou Austrie, Ost-reych, (luy estant à l'opposite la Westrasie ou Westrie, West-reych, & par corruption Neufstrie, le Royaume occidental) & divisée en haute & basse, & contenuë entre les rivieres du Rhin, de l'Escaut, & la Meuse: & par ce moyen aujourd'huy la Basse a divers noms, & est subjecte à beaucoup de Princes. La haute qui s'appelloit aussi la Mosellane & la Tullingie, fors quelques portions, est maintenant sous un Prince, & ceste seule part retient le nom de Lorraine. Elle a maintenant pour ses limites du costé du Levant l'Alsace, & ce Pays qui plus spécialement s'appelle Westrasie: du Midy la Bourgoigne, & du Couchant la Champagne: & du costé du Nord la Forest d'Ardenne, & rencontre aussi tost apres ceux de Luxembourg, de Treves & des Pays voisins, qui ont esté jadis des plus nobles & celebres parties de Lorraine; ce Pays bien que joint & entrelassé à des hautes Montaignes & des sombres Forests, toutes-fois il n'a besoin des autres provinces, & porte assez de froment & de vin pour sa provisiõ. Il produit divers Metaux, de l'Argent, du Cuivre, du Fer, & del'Estain & du Plomb, & il ne manque pas mesme de Perles & pierres precieuses qu'on peüche au pied du Mont Vogese, dict autrement Mont des Faucilles. On y trouve aussi des Pierres que les Habitans nomment d'Azur, ou d'Azul, dont ils font un riche trafic. Il y vient aussi de la matiere dont on fait les miroirs & les ouvrages de verre, & telle qu'il ne s'en trouve point de semblable aux autres provinces de l'Europe. Il y naist aussi des Cassidoines d'admirable grandeur, tellement qu'on en fait des pieces de fort belles coupes. Il a diversité d'Animaux. Sur tous des Chevaux genereux, dont il y en a beaucoup qui valent les Chevaux Turcs, & ceux du Royaume de Naples. Lorraine fust autrefois annoblie du Tiltre de Royauté, comme portent les escrits des François. Mais y eust peu de Roys, & à peine deux, ou trois au plus: car Charles le Chauve, apres le decez de Lothaire, s'en saisit aussi tost, & incorpora le tout à sa Couronne. Peu apres elle fust remise sous Tiltre de Duché. Quant à la succession des Ducs, elle a esté souvent interrompue. Sous Henry quatriesme Empereur, Godefroy de Bouillon teint la Lorraine, celui qui fist avec ses freres Baudouin & Eustache, la memorable & tres-heureuse expedition en la Terre Sainte: & fust creë Roy de Hierusalem. Auquel succeda Baudouin, & à luy Eustache. Apres cela l'Empereur Henry cinquiesme bailla ceste Duché à Guillaume Comte de Louvain, qui eust pour successeurs Theodoric, Theobaud, Frideric, & les autres, jusques à Charles dernier, duquel le Duché vint à Frideric, Comte de Vaudemont, autheur de la Race des Ducs qui commandent ores à la Lorraine. Mercator la presente à plein en deux Tables, l'une pour la partie Septentrionale: l'autre pour la Meridionale. Autrefois habiterent ce Pays les Mediomatrices & Leuci. Mediomatrices à Cesar liv. 4. Tacite, Pline, Strabon & Ptol. La Capitale des Mediomatrices, estoit Divodurum, aujourd'huy Mets. En la Notice des Provinces sous la Belgique 1. est mentionné l'Evesché de Mets & Pays Meüsin. Leuci sont ceux de Toul, à Cesar 1. & Lucain 1. Pline les nomme libres & francs. Ptol. fait Toul leur Capitale. Et la Notice des Provinces sous la Belgique 1. Civitas Leucorum, hoc est Tullum, l'Evesché de Toul: & Tullum Leucorum en l'Itineraire d'Antonin. Y en a qui rapportent les Tullinges de Cesar à la Lorraine. La Capitale de Lorraine c'est Nancy, demeure presque ordinaire des Ducs. Elle n'est pas grande: mais bien assise en lieu plain, de bel aspect, quarrée de figure, & annoblie par le magnifique palais des Ducs. La Meurte passe du long des murailles de Nancy: puis a trois milles de là, se perd en la Moselle, au dessus le Chateau de Cande. P. Diveus & autres croyent que Nancy soit le Nassion de Ptol. & Nassum d'Antonin, au chemin qui de Divocortorum menoit à Divodurum. Mais à bien considerer ce chemin, on verra que le Nassum d'Antonin, ne scauroit donner au lieu où est Nancy. Si que ce Nassum soit plustost un Bourg de douze mille de là, non loing de la Meuse, au quartier de Bar le Duc, vulgairement appellé Nas, d'ou se voit ce terme Nassensis en une pierre



Pierre, qui en a esté tirée; FABRICIUS NASIENSIS CURATORIBUS ET MINISTRIS IUVENTIDIO FIRMO ET ATEULA SOLLI F. HUIUS FANI FACIENDI. Certes que ce *Nasium* aye esté une grande Ville, il appert assez par les restes de ses antiquitez, & ce que rapporte Ortelius de Clement Trelæus Mofellan; gueres loin de Nancy est le lieu où fust tué Charles de Bourgoigne, pres d'un certain ruisseau, lequel son armée estant deffaitte, s'enfuyant s'efforça de franchir le saut & tombé de son cheval, fust massacré par les pourfuyvans. Pour tesmoignage de cecy il y a une Croix de pierre avec une inscription en François sur une lame d'Airain, la copie de laquelle est en Divée en l'Itineraire Belgique. Un peu plus haut ou l'on dit que ceste bataille fust donnée, se voit une Chapelle qu'on nomme des *Bourgoignons*, avec un Cimetiere y adjoint & une Table d'Airain, en laquelle les vers François gardent la memoire de ceste tres-cruelle bataille. Pres de Nancy aux racines des Montaignes est le village *Marche-ville*, les Habitans duquel ils disent estre notez de desloyauté envers leur Prince (les Histoires l'appellent *Frederic II*) & pour ceste cause, toutes & quantes fois qu'il advient qu'ils prennent le repas avec les autres Princes domestiques, on a de coustume de mettre devant eux le pain tourné à rebours. Y a au mesme lieu le bris d'une Tour ronde, en laquelle le Duc, ja mentionné, mené hors de la chasse, est dict, avoir esté detenu en prison l'espace de trois ans. Apres Nancy on met le lieu de *S. Nicolas*, à deux milles de là vers Levant sur la Meurte en lieu plain & fertile. Qui s'est peuplé pour la reputation qu'il a d'avoir les reliques de *S. Nicolas*: & ce lieu est tellement grand aujourd'huy qu'il ne semble pas un Bourg, mais pourroit estre nommé l'une des meilleures villes de Lorraine, s'il estoit renfermé de murailles. Telle est la beauté des maisons, l'ordre & disposition des ruës, & multitude des Habitans, qu'il n'y semble rien manquer: Mais on l'estime principalement à cause de la marchandise, & des artisans, & ouvriers de toutes sortes. Il a force riches Marchands, plus opulens que ses voisins. Je laisse les autres petites Villes. A une petite lieuë de Nancy on voit *Fruart*, à trois lieuës loin *Ormes*, à un peu d'avantage *Bayon & Luneville*: & à quatre lieuës le *Pont à Mouson* celebre pour son Université, & *Gerbevillier*: à cinq *Charmes*: Six *Chastenois*, *Morhanges & Vauconleur*, d'ou estoit Jeanne la Pucelle qu'on a nommée d'Orleans: Peu plus *Maxen* sous Bresse: Sept *Dompierre, Deneuvre, Hodon Chasteau*; Huit *Ramberville, Raon, Bellemont, Neuf-Chasteau, Augstat, Marchainville*; à neuf *Espinal, Bruyeres, Darney*: à dix *Ormont, Walderfing, Beureins*: & à treize *Vaigny*: & à quatorze *l'Estraye*. Portent Tiltres de Comtez, *Vaudemont* qui est à cinq petites lieuës de Nancy, *Chaligny* à la droicte de Mofelle, à demie lieuë de Nancy, *Amence* à sept lieuës loin de Mets, vers le Midy, *Almentia* des Latins, qui estoit autrefois la Chancelerie de Lorraine, les Archives produits par du Rosier l'attestant: *Richecourt* non loing du Lac, qui vulgairement s'appelle *La Garde Lac*, duquel fort un Fleuve qui se va rendre en la Meurte, entre *S. Nicolas* & la Ville de Rosieres: *Remiremont* à main gauche de la Mofelle, laquelle y fait une Isle aux parties plus Meridionales de Lorraine. Le Moine Aimoins parle du *Chasteau Rumaric*, mal en *Regino Adramarici*, pour *Ad Romarici*. *Rimelsberg* en Germain, est appelé par Spigel sur l'Auftriade de Bartolin. De là l'on voit assez pres les Vaux, que le vulgaire appelle *l'Estraye & Vagny*. La *Motte* est sise sur une riviere, qui se descharge aussi tost dans la Mofelle. On voit la le Territoire, dict *Le Sanctoy*. Il y a aussi des Comtez qui sont de l'Empire, celuy de *Salm, Kirchingen* & de *Blanckenburg*. *Blanckenburg* en François *Bläcmont*, est petite, mais belle & plaisante ville. On y voit un vieil Chasteau spacieux & magnifique; auquel est joint le Palais neuf du Duc, recommandé pour l'excellence de sa structure. Les naturels travaillent au labour de la terre. La Baronnie de *Nomeny* est à la droicte du fleuve *Selle*, trois milles de Mets, vers le Midy. Les Seigneurs de Lorraine font *Marsal* à gauche de *Selle*, non loing du Lac *Lindere*, auquel se voit une Isle avec la Ville de *Techemful*: *Remereville* à trois milles de loin de Nancy: *S. Belle-mont*, autant de Mota: *Ramberville* à droicte de Mortane, non loing de la Fontaine, où est la Forest de Mortane. *Rosieres* est sur la Meurte, pres *S. Nicolas*, à deux milles de Nancy. *Homburg* esloigné d'une grande lieuë de la Ville *Sar-bruk*, sur le fleuve qui se rencontre soudain dedans Sare. *Mariemont*, nommée du Mont, sur lequel la ville est eslevée, esloignée d'une mille vers le Midy du Lac *Lindere*. *Sandacourt*, presque à demy chemin, entre *Vaudemont* & la Motte, au quartier appellé *Sanctoy*. Le Roy Henry second mit en son obeissance la ville de *Mets*, laquelle comme *Toul*, estoient autrefois villes Imperiales. Les nouveaux Latins l'appellent *Metes*. *Gregoire de Tours* & autres, *Vrbs Metensis*: Et les Anciens *Divodurum Mediomatricum*: à Ptolomé simplement *Divodurum*: & à Tacite liv. 4. & Antonin. Je passe les baveries des nouveaux, sur l'ethimologie du nom recent. Elle fust autrefois la demeure & Capitale du Royaume de Lorraine. De laquelle parle gentiment Pierre Diveus en son Itineraire disant: *La ville de Mets est grande, & située en plaine, la Mofelle la separa en divers bras, l'arrouse commodement, dont partie va lesscher à gauche le bas de ses murailles: Les autres y entrent, pour y porter leurs commoditez aux Habitans. Ainsi court demembrée, jusques au circuit du bas de la ville, où recevant les Eaux de la Selle, qui a baigné la droicte partie de la ville, remet toutes ces Eaux en son lit ancien. Mais sur tout nous plaisoit le sit de la ville. Car bien qu'il aye son contour uny & planier, sa place toutes-fois s'esleve un peu. De sorte, qu'on y peut remarquer la forme que les anciens tenoyent à bastir des villes; car vous montez tousiours par plusieurs degrez, jusques à ce que vous soyez au grand Temple. Contre lequel le Marché occupe la plus haute partie de toute la place: & d'iceluy on descend peu à peu de tous costez, jusques aux murailles, fors que la pointe est un peu malaisée à l'endroit où l'on voit deux ruës pavées, tellement disposées, que l'une vous mene par le haut & sommet des maisons de l'autre. Les Habitans sont appelez *Cives Mediomatrices* en l'Inscription, qui est à *S. Alban* de Mayence.*

D. M.  
 PRIMULÆ. COMITILLÆ  
 QUÆ VIXIT. ANNIS. XX  
 CIVES. MEDIOMATRIC  
 A. MATERNIUS. NEMAUSUS  
 STRATOR. COS. ET.  
 LUCIUS. LUCINUS. MENSOR  
 FRUMENTI. NUMER.

*Toul* estoit autrefois *Tullum*: à Ptolomé *Tullum Leucorum*, & *Tullium* en la Table Cheminiere. *Verdun* estoit aux Latins *Virdunum* & *Verdunum*: *Verodunum* à Antonin. A la Notice des Provinces, *Civitas Verdunensium*: l'Evêsché de *Verdun*. Les trois villes dont j'ay parlé, sont recommandées du Tiltre & Dignité de Comté. Or on a de coustume d'expliquer avec la Lorraine le *Barrois*, qui s'estend jusques à *Neuf Chastel*. Sa Metropolitaine est *Bar le Duc*, surnommée ainsi pour la differenter des autres, qui se disent *Bar-sur-Seine* & *Bar-sur-Aulbe*. Les moindres villes sont la *Motte*, *Ligni* & *Arg*, & plusieurs autres; sur la Meuse se presentent *Commercy* & *Vauconleur*, lesquelles sont partie de la France, partie du Barrois.

L E P A Y S  
M E S S I N .



PREs avoir traité particulièrement de toutes les provinces de France, il ne fera point mal a propos de parler de la ville de Metz, Toul, & Verdun, villes Imperiales: que Henry 11 mit sous la puissance de la Monarchie Françoise. Il y a un Magistrat envoyé du Roy qui preside en cette ville de Metz. Or la juridiction de cette ville contient en soy 111 Evechez, sous la metropolitaine de Treves; Metz, Toul, & Verdun, ainsi nommez des lieux desquels ils tiennent leur residence.

La ville que l'on appelle aujourd'hui Metz a esté nommée des modernes *Metz*, par Gregoire de Tours & autres *La ville de Metz*. *Divodurum*, *Mediomatricum* par les anciens. Dans les tables itineraires: *Divo*, *Durimedio*, *Matricorum*; Lisez comme je vous ay cy devant adverty, *Divoduro Mediomatricorum*; Ptolomée l'a appellée simplement *Διὸδουρον*. Tacite en son livre 1v *Divodurum*, & Antonin, qui y a fait rendre plusieurs chemins. Je ne desciray point les fables de plusieurs touchant l'etimologie de son nouveau nom. Autrefois ç'a esté la demeure des Rois de *Lorraine*. Luitprande dit que la ville de Metz est la plus puissante de toute la *Lorraine*. Pierre Diveus en parle fort elegamment en son itineraire. *La ville de Metz est située au milieu d'une grande plaine, que la Moselle arrouse de plusieurs canaux, une partie d'icelle passe au pied de ses murs, & une autre partie par le milieu de la ville, ce qui rapporte une grande commodité aux habitans, estant ainsi divisée coule jusque au bas de la ville, ou recevant la Selle un autre fleuve, qui mouille la costé droit de la ville, sont un mesme canal, mais nous prenions principalement un grand contentement en la situation de la ville; car encore qu'elle soit environnée d'une plaine, la place de la ville est un peu eslevée, tellement qu'en cela vous pouvez reconnoistre la façon qu'avoient les anciens a bastir des villes. Car on monte par plusieurs degrez dans la grande Eglise, pres duquel le marché est au plus haut lieu de toute la place, & d'iceluy on descend vers les murailles de la ville, excepté que d'un costé elle a seulement une petite montagne difficile a monter, ou vous voyez deux chemins bastis de pierre, & disposez en sorte que l'un passe par le sommet des maisons de l'autre. Le temple retient le nom de S. Estienne qui est patron de la ville, œuvre vraiment autant ou plus beau que nous en ayons veu de tout nostre voyage, digne d'estre regardé a cause de sa grandeur & ce qui arrive rarement c'est qu'il est entierement achevé. On disoit qu'il y a eu une image de bois du crucifix toute couverte de lames d'or. Nous y avons veu une cuve de porphir rouge de grandeur excessive longue de x pieds, ou on mettoit l'eau benite. Il y a encore d'autres somptueuses Eglises, & plusieurs autres dans les fauxbourgs entre lesquels il y a celle de S. Arnoul, celebre & renommée a cause des sepultures de l'Empereur S. Louis, de Charles son fils, & de quelques filles du Roy Pepin. La rage de la guerre a consom-*



## Le pays Meffin.

mé toutes ces choses qu'à peine maintenant y est il demeuré quelque vestige du faulxbourg, & on y voit rien par dela la muraille que les champs. Si vous voulez sçavoir quelque chose de la dernière guerre il faut regarder au livres de l'histoire des Pays bas, descrite par Merula.

Les Citoyens de Metz sont nommez en l'inscription qui apparoist encore dans le temple de S. Aubin a Mayence.

D. M.

*Primula Comitille.*

*Quæ vixit annis xx.*

*Cives. Mediomatric.*

*A Maternius. Nemausus.*

*Strator. Cos. &*

*Lucius. Lucinus. Mensor.*

*Fruventi, Numer.*

Il y a des vestiges d'un ancien conduict d'eau qui n'est pas beaucoup esloigné de la ville de Metz proche du village *Iovi*. Voicy comme en parle Divæus en son itineraire. Sur ce chemin il y a un village appelé vulgairement *Iovi* entre les pieds des monts & de la Moselle. La ou il y a des reliques qui tesmoignent qu'il y a eu un conduict d'eau qui passoit entre la distance de ces dittes montaignes, il y a encore quelques arcades de pierre blanche taillées en forme de brique, & l'on en voit encore quelques unes de mesme ouvrage de l'autre costé de la rive. Les habitans racontoyent qu'il y a encore aujourd'hui une fontaine en la mesme place, pensants, par une ignorance accoustumée, que les arcades ayent servy a un pont, & disoyent qu'il y avoit d'autres petites arches au sommet des montaignes de ce village, qui n'est esloignée de la ville de Metz que d'une lieüe, & sembloient tirer du costé de la ville de Metz. Il y a presque LX pieds de hauteur proche de la rive, d'ou l'on doit conjecturer de quelle grandeur a esté cet ouvrage & la hauteur des arches qui estoyent au milieu de ce fleuve, duquel on ne voit rien aujourd'hui. Ces mesmes habitans rapportoyent que la plus haute des voutes n'estoit qu'une plaine couverte de ciment ou mortier rouge, & qu'il y a eu au milieu il n'y a pas long temps une petite maison, ouverte de costé & d'autre, qui nous sembloit avoir esté une partie du toit qui couvroit ce canal.

*Toul.*

La ville qu'on appelle en langage du pays *Toul*, estoit nommée anciennement *Tullum*, *Τούλον*, le Bourg des Leuces de Ptolomée; & d'Antonin *Tullum*. *Durocortorum* dans l'itineraire & ailleurs *Divodurum*: & dans les tables itineraires *Tullium*.

*Verdun.*

La ville que l'on appelle finalement *Verdun* est appelée aujourd'hui en Latin *Virdunum*, *Verdunum*, d'Antonin *Verodunum*. La cité des Verdunois, est appelée l'Evesché de Verdun dans les memoires des provinces du Pays bas. On lit aussi ces trois Cités susdites avoir esté renommées par la dignité & tiltre de Comté.

D E

L O R R A I N E .

*Le Duc de Lorraine est Prince de l'Empire appartenant au cinquiesme Circle, Semblablement les Evesques de Mets & de Toul, lesquels avec celuy de Verdun recognoissent es choses spirituelles l'Archevesque de Treves. Et les Comtez de Salm, Blammont ou Blanckemberg, Krehanges ou Kirckingen, Item les Villes Imperiales Mets, Toul, Kauffmans, Sar-bruck.*

La distance de Meridiens est à raison du Parallele 48, 40 au plus grand Circle.



Aintenant requiert l'ordre & nostre Methode, que nous donnions à la Lorraine ses Rivieres les Lacs plus celebres, faisant marcher devant quelque peu des Lacs. La Lorraine a ses Lacs & Estans fort poissonneux. Entre lesquels est celuy qui a quatorze lieues de circuit, auquel se peschent des Carpes de trois pieds de long: & de si bon goust, qu'ils y devancent tous autres. Le revenu annuel de la Pesche vaut au Duc environ vingt mille livres; ce Pays est arrousé des rivieres de Meuse, Moselle, Sare, Voloy, Mortane, Meurte, Selle, Hilde & quelques autres. Nous parlerons de la Meuse au Pays bas. Fleuves.

Les autres sont propres à ce Duché. La Moselle & la Sare y coulent pour la plus grande partie: & les autres l'arrousent toutes entieres. La Moselle prend sa source en la montaigne de Vogese, ou des Faucilles, assez pres de la source de la Saone, un peu au dessus du bourg qu'on nome Busan; puis de tourné du Sudést au Nordouést, & ayant passé par les Villes de l'Estrait, Remiremont, Espinal, Charmes & Bayon, retourné d'Orient au Couchant, court droict à Toul, Ville Episcopale: d'où recourbé au Levât s'avance à Frnard vers le Nord. Puis apres avoir visité ceux de Mets, de Treves, & autres peuples, se va rendre à Confluence, d'où vient ce nom, dedans le Rhin. Les Germaines l'appellent Mosel: les François Moselle. Rhenanus avec d'autres la croit estre l'Obringe de Ptol. liv. 2. cha. 9. Mais Iean Herold dit, que l'Obringe de Ptol. n'est un Fleuve, mais qu'il signifie ce quartier de Pays, qu'on appelle maintenant Ober-Ringaw. Et Clement Treleus Mosellan assure, comme dit Ortelius, qu'un certain Trait de Pays sur la Moselle. retient encor le nom d'Obrinci, Aufon Eydyl. 3, la presente gentiment, & la loué de la netteté de son Eau, de la facilité du navigage, Villages & Metairies, qui embellissent ses deux rives: Poissons Capiton, Salar, Redon, Vmbre, Barbot, Saumon, Lamproye, Perche, Tanche, Alburne, Mose, Govion, Silur, desquels elle abonde. Pour les Fleuves aussi qui se rendent en elle, Pronée, Nemesé, Sure, Gelbi, Erubro, Lesure, Drabon, Salmon, Sarave, Alison. L. Vetus fist dessein du temps de l'Empereur Domitius Neron, de joindre la Moselle & la Saone par le moyen d'un canal: Afin que les Armées vinsent d'Italie, par Mer: puis estans portées par le Rhosne & par la Saone, s'allassent rendre par ce canal dans la Moselle, puis dans le Rhin, & de là dans la mer Oceane: & les difficultez des chemins, estans ostées, on peut aisément voyager du Ponent au Nord, comme dit Corneille Tacite liv. 13: Aufone parle ainsi de la Moselle:

*Les Fontaines & Lacs saillans avec les Fleuves azurez,  
Les anciens boscages qui sont de villages l'ornement,  
Druna, aussi Druentia, avec leur rives escartez,  
Et tous les Fleuves Alpenins s'honorent bien reverement,*

*Le Rhosne aussi qui en un coup deux Villes semble saluer,  
Donne nom au rivage droict: c'est toy que bien joyeusement  
Avec tes estangs Christalins, je veux sans fin recommander,  
A Garone qui comme mer, te recoit amiablement.*

Le Sare ou Sarave forty d'assez pres de Salm, portatif & navigable, se fait le plus grand de tous les fleuves qui se rendent en la Moselle. Si que riche d'Eaux, & apres s'estre fait recommander en plusieurs Villes & contrées qu'il a passé: notamment Sar-burg, Fenestrange, Sar-Vberden, Sar-Alben, Guemund, Sar-Bruck, Waldersing, Sar-Brug, & autres, en fin s'arreste à Treves, à la Moselle, assez pres de Kontherbruck. Aufon le mentionne en sa Moselle. Il retient encor son nom; car il est nommé par les Habitans Sar: Sarra aussi aux anciens, comme veut l'inscription transportée à Treves de la Ville sise sur ce Fleuve, qui s'appelle maintenant Sar-Bruck, c'est Pont de Sar.

CÆS. RO. EXER. IMP. P. P.  
S. C. AU. TREVE. INGR.  
ESSUM. H. CASTRA. SARRÆ  
FLU. PRO. MIL. CUSTODIA  
BIENN. POTITUS. EST

Voloy est une Riviere Porte-Perle, qui entre dedans la Moselle, au Bourg de Charmeni. Mortane se mesle avec la Meurte, au Bourg qui Porte son nom. Murte ou Meurte, ayant receu beaucoup de rivieres, s'approche peu à peu de la Moselle, en lieu plain, parmi des belles prairies, & luy fait compagnie par un assez long espace, n'y ayant que bien peu de terre entre les deux canaux, jusques à ce qu'aupres de Condé, Chateau qui est à main droicte sur un roc & village de mesme nom, ayant fait avec la Moselle un coing de terre fort pointu, elle se mesle avec les Eaux d'icelle: qui reçoit aussi la riviere de Selle pres de Mets, sortie du Lac Lindere, riche de Sel & Pescherie de Poissons. Le double Nide finalement (car l'Oriental, s'appelle le Germanic: & l'Occidental, le François) ayant donné au Bourg de Nordhen, deux mille sous Bosson-ville (c'est le nom d'une Abbaie) se descharge en Sarave. Au Val de Deodaten y a la Fontaine de Godlebert fort propre à guarir plusieurs maladies. Il y a mesme des Salines, le Sel desquelles est fort subtil, doux à gouter, & plus blanc que Neige de Scythie: desquelles le Duc reçoit annuellement deux cens mille escus. La Lorraine est ceinte de tres-hautes montaignes, qui devancent en toutes fortes de Metaux, les Minieres des Pyrenées, mesmement les minieres d'Argent sont pleines, plus qu'on ne scauroit croire, dont le Duc reçoit un grand revenu annuel. Le mont Vogese, ou des Faucilles, produit aux Vallées de Lebery argent pur, mais non beaucoup. Elle a aussi ses Forests, en nombre & fort espesses, qui s'appellent Warnedwaldt, de S. Benoist, le Bois de Mortaigne, Bosseyne, Bois de Mondon, le Bambois, le Bois de la Voyge, de Heyde, & autres. Entre ses œuvres publiques, au Bourg S. Nicolas, y a un Temple non fort ancien, mais de grand edifice & haute structure, ouvert & clair de toutes parts. Les Colonnes qui le portent sont si gressles, & si hautes, qu'on les jugeroit impuissantes à soustenir si grand poix. Il a deux tours, en l'une desquelles est la Devise de Charles de Lorraine, Cardinal, qui estoit aussi Evesque de Mets, & auquel ceste Eglise appartient.

M m m m

tient,





LORRAINE  
VERS LE MIDY

Miliaia Gallia communia  
Miliaia Germanica communia

tient, sous Tiltre de Priorat, gravée au haut, à sçavoir, un Obelisque ou Aiguille, montant de son quarré en forme de Pyramide, avec un branchage de lierre qui l'entortille, portât cest escriteau *TE STANTE VIREBO*, on dict qu'il se garde en ce Temple une jointure de la main de S. Nicolas, Evêque de Myra, Ville de Lycie, natif de Patara Ville de la mesme Lycie, enclose en or, bigarrée de plusieurs gemmes: dont est premierement issué la religion de ce lieu, lequel s'est accru en telle amplitude qu'avons dit cy dessus, par la fréquence des estrangers. Au Bourg *Wasserbillich*, ou le Fleuve Sure se rend en Moselle, se voit un autre dict vulgairement *Igel*, où en lieu eslevé se descouvre ce tres-noble monument d'antiquité venerable, qu'on dit n'y en avoir de pareil deçà les Monts Alpes; c'est une Masse de Pierres, s'eslevant peu à peu de son quarré piedestal de 22 pieds, jusques à 74 pieds de hauteur, ou environ, toute gravée & en toutes parts de diverses Figures & Images demy plattes, portant sur le sommet, le reste d'une Aigle, posée sur un Globe, qu'on juge avoir eu les ailes ouvertes, & un voile devant la poitrine. A Nancy est le Temple de S. George, où est le Tombeau de *Charles le Hardy*, Duc de Bourgoigne, tué par les Suisses & Lorrains en une bataille l'an 1477. L'Histoire est telle. L'an cccc lxxi v s'esleva une guerre entre Charles le Hardy Duc de Bourgoigne & les Suisses, en partie pour ce qu'iceux avoyent consenti à la mort de Pierre Hagembach, & en partie pour ce que l'Empereur Sigismond s'estoit servy d'eux au recouvrement des Provinces d'Alsace & Sungow, lesquelles Charles tafchoit de retenir; comme donc ayant entrepris l'expédition, il passoit par Lorraine vers les Suisses, il combattit contre Nancy & le print: de là il vint en Savoye par la Haute Bourgoigne: où il print pres de Granfen deux Fortesses, & fist pendre aux arbres tous les Allemans presidiaries jusques au nombre de 500. Les Suisses se voulant vanger, sur monterēt par combat les Bourgoignons, & chasserent Charles hors de son Camp: le butin fust trente fois cent mille escus. Charles ayant restauré son armée, proposa d'assiéger Murse, ville de la juridiction des Bernois. Les Suisses s'ayant adjoint René Duc de Lorraine, auquel Nancy avoit esté ravy par le Bourgoignon, sur monterēt Charles & le chasserent. Furent deffaits en ceste bataille de l'armée de Charles xviii mille homes. Voulant donques pour la troiesime fois essayer l'hazard de la guerre assiégea Nancy au milieu de l'Hyver, lequel cependant René Duc de Lorraine avoit gagné. Mais René voulant lever le siege, ayant chargé Charles avec des Suisses, François & Allemans, chassa les Bourgoignons: les fuyans furent partie tuez, partie prins prisonniers, partie engloutis de l'Eau. La nuit separa la bataille. Charles mesme cerchant se sauver par la fuite, tombé de son cheval, fust tué ayant receu trois coups, non sans grand soupçon de trahison, brassée d'un certain Comte Italien, nommé Campobasse, qui abandonna l'aile droicte, qui luy avoit esté commise, se rendit à René avec quatre cens Italiens, & s'adjoignit aux Allemans. Le corps de Charles estant couvert de neige fust perdu, jusques à ce que finalement les neiges estant fonduës il fust trouvé, tellement changé par la mort, playes, & le froid qu'à peine le pouvoit on reconnoistre, & lors fust porté à Nancy.

*C'est cy la fin des destins de ce Charles,*

*Vn tel sortir a remporté pour los.*

Les reliques duquel, furent par le commandement qu'en fist Charles cinquiesime Empereur, son Riere-nepveu, l'an 1550, en Octobre solemnellement transportées à Luxembourg, par Boisot, Heraut de la Toison d'Or: pour estre de là aussi tost portées à Bruges, par le commandement de Marie, Royne d'Hongrie. Il y a dans le mesme Temple de S. George, quelques Tombeaux des Ducs de Lorraine, sans Inscriptions, cōme es autres Temples: car ils n'ont point de lieu particulierement destiné pour cest effect. La meilleure partie des derniers Ducs, est à S. François, qui est de l'autre costé du Palais. On y peut voir le superbe Tombeau de René, qui vainquit Charles Duc de Bourgoigne: & c'est la mesme que sont enterrez le Duc Antoine & François son fils, & Claude de Valois, femme de Charles, & fille d'Henry second, Roy de France. Nancy a un Arcenal, tresbien fourni de toute sorte d'apparat de guerre. Il y a dedans Mets un Temple voué à S. Estienne & autres, desquels Divée dit: *Le Temple de S. Estienne, qui est le Patron de la Ville, œuvre recommandable, si nous en avons veu aucun en tout nostre voyage, & fort notable pour sa grandeur, mesme ce qui advient rarement, de ce qu'il est accompli & du tout achevé. On disoit qu'il y avoit une Croix, ou l'image d'un Crucifix, relevé en bois, toute couverte de lames & bandes d'Or. Nous vismes un grand Vaisseau de Porphyre rouge, surpassant dix pieds en longueur, auquel ils gardent les Eaux lustrales. Il y a d'autres magnifiques Temples, & y en avoit mesme aux Fauxbourgs, entre lesquels celuy de S. Arnold, celebre par les sepulchres de l'Empereur Louys le Pieux Auguste, fils de Charles, & de quelques filles du Roy Pepin. Mais la furieuse rage des Guerres Civiles a tout ruiné, que mesme ne reste aucune trace de Fauxbourg, & ne voyez au de là les murs que rases campagnes. Asez pres de Mets, contre le Bourg de Iovy, en Moselle, se voyent les restes d'un ancien Duc d'Eau. Dont parle ainsi Divée. Sur le chemin y a un Bourg, nommé Iovy, entre les pieds des Monts & la Moselle, là où tout l'entre-deux des monts, qui s'approchent des rives, a esté un Conduit d'Eau, comme tesmoignent les restes qu'on y voit. Et se trouvent encor plusieurs arcades de pierre blanche, taillée en forme de brique: & s'en trouve mesme de cest ouvrage en la rive opposite, les naturels assureoyent, qu'il y avoit eu en ce lieu comme aujourd'huy une Fontaine, & que ces arceaux (d'une sortie accoustumée) servoyent au Pont: & que de ce Bourg y avoit sur le sommet du Mont d'autres arceaux, qui sembloient courir vers Mets, qui ne s'en esloigne que d'un millier. La hauteur en est contre la rive de soixante pieds ou environ: d'où l'on peut presumer, combien estoit grand & notable cest ouvrage, & les arceaux eslevez, depuis le fonds du fleuve: dont n'y a maintenant apparence aucune. Les Naturels rapportoyent aussi, que le plus haut de ces arcades, estoit enduit d'un ciment de rouge couleur, & qu'à son milieu y avoit une maisonnette, mesmes encor venue n'a pas long temps, ouverte des deux costez, que nous estimons estre la partie du Toict, qui couvroit le Duc d'Eau. Au village Scarpaigne, qui s'appelle es Itinéraires Scarpone, se voyent plusieurs Bris d'antiquitez, d'icelles ne puis obmettre d'adjouster les parolles de Pierre Divée en son Itinéraire: *Icy, dit-il, un peu plus outre à la mesme rive de la Moselle y a un petit village Scarpaigne, de l'antiquité duquel les habitans racontoyent beaucoup. Comme qu'il fust autrefois une ample ville surnommée de Sarptignie Royne, (semblent des fables) laquelle y eust aussi sa Court. Ils monstrent en tesmoignage de ceste chose quelques restes de murs, où ils vouloyent jadis avoir esté des Thermes: nous ne pouvions conjecturer qu'elle avoit esté leur figure: sans seulement sous-doutions, s'ils avoyent servy à la munition d'un Camp, veu que leur espeueur est grande, & qu'on y voit encore en iceux des tours ronds & estroits, comme pour darder des dards. On tire icy hors des Medailles antiques: & l'hoste, chez lequel nous fumes logez, nous donna une piece d'Airain de C. Casar Caligula, laquelle il affermoit y avoir trouvée. Il y reste à la Paroy d'une certaine maison rustique un ancien Marbre, auquel ils veulent estre l'image de ceste Royne. C'est une image muliebree gravée d'une main artificieuse, vestue de longs accoustremens, assise sur une Inument, laquelle le Poulain semble succer, & elle porte un panier ou chose semblable, dans lequel il nous sembla apparostre une figure des Pommes, gueres dissemblables aux Figues. On peut certes soupçonner hors de ceste sculpture que ce lieu fust jadis de quelque nom: mais d'iceluy, comme de beaucoup d'autres les histoires nous manquent. Or nous estimons qu'il est bien cogneu à tous, que le vulgaire ne tient aucune mesure à inventer fables. Henry second prit Mets, comme avons dit. Y preside au Senat un Magistrat, que le Roy y envoie. Or le Tribunal de Mets a trois Evêchez, sous la Metropolitaine de Treves, Mets, Toul & Verdun, ainsi appelez des noms de leurs Sieges.**

# L E D V C H E D E B O V R G O I G N E.

Ceste Bourgoigne &  
ses confins tiennent.

Comtez,

Dijon Metropolitaine & Parlement Royal, & plus haut Senat: Autun, Tonnerre, 24. 51. 47. 25. Chalon sur Saone, aux Anciens Arar. Mascon, S. Martin, Nevers, Langres, Auxerre, S. Langou, Charolois, quant à ce Comté il y a eu grande controverse entre les Roys Philippe d'Espagne & Henry II. de France, à qui en appartenoit le droict: lors qu'ils constituerent entr'eux une paix solide & perpetuelle, estant contracté mariage entre Philippe & Isabelle l'aînée fille de Henry. Mais les raisons des Espaignols surmonterent. Celly donques qui fust detenu par Henry, fust lors entierement restitué au Roy des Espaignes, des lequel temps comme devant, les provocations juridiques furent devolues à Dol au Senat du Parlement Royal, comme de son souverain Seigneur, & là sont décidées. Du tiltre duquel Comté, l'aîné du Duc de Bourgoigne, fust orné du vivant de son pere, comme Charles le Hardy durant la vie de son pere, & Charles V. aussi du vivant de son pere. De ces choses ay pour tesmoin Iean Metelle Sequanois homme tres-sçavant, & tres-grand observateur des choses Politiques. Les choses remarquées de ce Comté en l'universelle de la Gaule, suivent les temps & escrits plus anciens.

Seigneuries,

Chagni peut estre Chagni 26. 2. 46. 15. Monliçt peut estre Montit 25. 13. 47. 9. Auxone, Rogemont 25. 18. 47. 26. Mussy 25. 45. 47. 43. Brestemont, Sées, Mombys, Senegnon, Gilly 25. 23. 47. 32. Valenion, Tirecourt, Chevigni, Aineville, Espirey peut estre Epiryen 25. 42. 46. 11. Tarvant, Brassey peut estre Brasse 25. 45. 45. 50. Rochesfort 25. 58. 47. 23. Aincourt ou Agincourt 26. 5. 46. 37. Viteau. Ausquels sont aussi adjouitez, Arlay, 26. 30. 46. 15. Ragny 24. 56. 47. 71. Chaligny, Mommartin, Longey, Beau-champ, Couches 26. 9. 46. 47. Lesquelles Seigneuries nommées ay trouvé adjouitées en ceste Bourgoigne, combien qu'elles ne se trouvent notées es Tables.

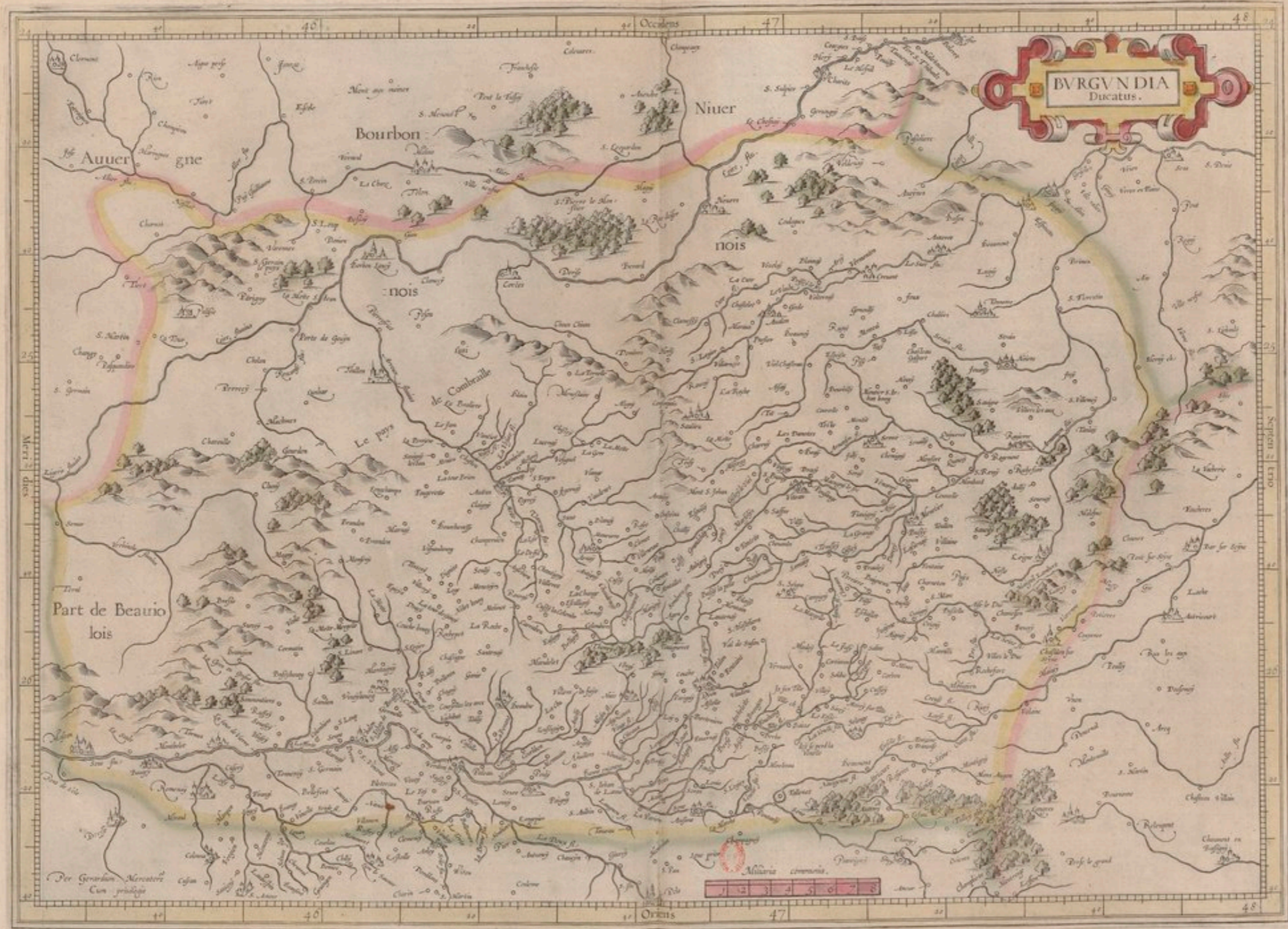
Les Eveschez, Autun, Mascon, Chalon & Langres Duc & Pair de France, sont sous l'Archevesque de Lyon.

Les Meridiens sont mis à raison du Parallele 46. 40. au plus grand Circle.

## L E D V C H E D E B O V R G O I G N E.



Vit le Duché de Bourgoigne ou Bourgoigne la Basse. La Bourgoigne tire nom des Burgundions peuple Pays de Germanie, de la race des Vandels, ainsi nommez des Bourgs, c'est à dire, Forts dressez pour gar- Noms. nison & defence, lesquels chassiez par les Allemans, le terroir desquels ils avoyent occupé par force, au Capellatium, Pays du Palatinat sur le Rhin, sous Theodose, fils d'Arcade le jeune, passerent le Rhin, & se faïrent de ceste partie de Gaule, dont ils chasserēt, avec les Nuithons desquels parle Tacite, les Sequanois & Heduois. Pierre de S. Julien en tire l'etymon d'un lieu qui s'appelle vulgairement Bourgoigne, au pays de Langres: c'estoit autrefois Royaume, & fust divisé en Duché & Comté, environ l'an 1034. cestuy-là qui tire à l'Occident, eït nommé Basse Bourgoigne & Royale, cestuy-cy vers l'Orient, Haute & Emperiere. Situation. Le parle du Duché en ceste descriptiō, les limites duquel sont au Levat la riviere du Rhosne qui le separe de la Savoye, de la Bresse, & de la Franche Comté, au Midy le Beaujolois & Lyonnois, au Couchant le Nivernois & Bourbonnois, & au Nord les Pays de Champagne & d'Auxerrois, dont une partie est de ceste Province, l'Air y est fort temperé, le Pays plain, uny, & ne cede à autre en fertilité, car le bled & le vin & autres fruiçts y abondent. Fertilité Richard Comte d'Autun, vaillant & grand Capitaine, fust estably Duc de toute la Bourgoigne, de deçà la Saone, par Pouvoir Odo Roy des François, qui gouverna ce Pays par 32. ans, & le laiffa à son fils Raoul, qui fust esleu Roy de France, & eust pour successeur au Duché, Hué le Noir son frere. Par le decez duquel sans hoirs, Robert Roy de France eust le Duché, & à luy Hué son Nepveu, par son fils Henry. Otho le fuit, puis Hué III. apres vint Odo son fils, suivy d'ordre par Odo III. Hué III. Robert III. Hué V. Ende & Philippe, qui mourut sans enfans, & fust succedé par Jean Roy de France, puis vint son fils Philippe surnommé le Hardy, auquel son pere donna le Duché. Jean le suivit, surnommé Sans Peur, & puis Philippe le Bon, ou le Doux son fils, & à luy Charles, surnommé le Guerrier, pour les diverses guerres qu'il avoit eu. Apres le decez duquel, la Duché de Bourgoigne est demeurée entre les mains des Roys de France: veu qu'aussi tost apres sa mort le Roy Loys XI. s'en faïfit. La principale Ville de Villes ce Duché c'est Dijon, Divio, & Divionum aux Latins. On en fait autheur, & non plustost restaurateur, ou qui l'a plus aggrandi Aurelien Empereur. Le nom est des Dieux, qu'on y a servy en nombre. Il n'y a rien plus beau en la Bourgoigne: sise en campagne raze, arroufée de deux Fleuves, Suson & l'Onsche, qui lavent ses murailles d'une part & d'autre. Suson coustumier de l'endommager par ses cruës & desbordemes, autant que cestuy-cy poissonneux a son cours plus doux & agreable, qui leur fournit ordinairement l'usage de plusieurs choses, les murs sont esleveez à la juste proportion d'une bonne defence: fortifiez nagueres de diverses Tours & bons Rampars. Et quoy que la Ville de Dijon ait esté bruslée en l'an 1227. si est-elle plus belle & magnifique que jamais: sous le Monastere de S. Bening, qui fust fondé par Gregoire Evesque de Langres, se monstre une grande caverne, ayant des Cryptes & Cisternes, en laquelle on dit que Bening homme devotieux & Sainct a esté detenu prisonnier, du temps qu'il convertit le peuple à Christ, qui lors adoroit encor le Diable. Il y a un Siege de Justice ordinaire, & un Parlement, où les parties vont chercher les arrefts de leurs differens. Qui est esleu Maire, n'y a tant d'honneur, que de charge, joint qu'il y est forcé de la prendre, & fait serment au Temple de Nostre Dame, repetant les propres mots, que le Procureur du Roy luy dit, d'estre fidele au Roy, defendre ses droicts, ceux de la Ville, avec sa liberté & privileges, contre qui que ce soit, & le Roy mesme quand la necessité le requerra. Gregoire de Tours escrit qu'un certain Hilaire, Senateur de Dijon ayma tant



tant sa femme que lors qu'elle fust tres-passée, comme on la portoit en son sepulchre, iceluy ayant esté mort depuis plusieurs années, il embrassa d'une dextre averse tres-estroitement le corps mort. Les Vins croissent excellens es prochaines Montaignes, les Villes Episcopales sont *Autun & Chalon*, notables pour leur ancienneté. *Autun* fust nommée *Augustodunum*, du nom d'Auguste Octavien, ou autre. N'en faut combatre, (car qui le tirent d'*Auges*, femme d'Apollon, fabled) lequel la remist de ruinée qu'elle estoit par les Guerres de César contre les Gaulois. *Bibraçte* de César à Pierre Saint Julien. *Edua* à Aimoine. Semble aussi estre appelée *Aurelianum*. Aujourd'huy *Autun*. Autrefois grâde & renommée Ville, quia de belles marques d'antiquité, & qui debitoit la Primauté à toutes les autres de France, mais a depuis perdu beaucoup de sa gloire & grandeur. S'y voyent les ruines d'un grand Theatre, de conduits d'eau, Colonnes & Pyramides, & se tirent tous les jours de terre diverses monnoyes anciennes, avec plusieurs autres meubles d'antiquailles. Notable pour ses Temples & Structures publiques. Le plus grand des Temples est de *Nazarinus* siege des Evêques lesquels Belle forest nombre estre 84. nommant le dernier *Charles Ailleboust*: mais pour n'estre trop proluxe, je passe sous silence les autres Temples, Hospitaux, Monasteres & Colleges. Elle est posée sur les racines des Montaignes, qu'on appelle *les Monts de Cinis*, sur le Fleuve *Arroz*. Voila quant à *Autun*, sicut *Cabellinum* ou *Caballionum Eduorum*, vulgairement *Chalon sur Saone*, non *Chaalon*. *Cabillo* à Beda, *Vfuard* & *Adon*, *Cabellio* à l'Itineraire d'Antonin, & à Mela, *Cabillio* à la Table cheminaire, *Cabylinum* à Strab. *Cabelliorum Colonia* à Ptol. *Cabilonum* à César. On ne sçait qui le bastit. Elle est assise sur la droicte rive de la Saone. Son terroir est gras, & le Ciel sain, fort riche & propre à recevoir toutes marchandises, pour la commodité de la Riviere navigable. Occasion que César la choisit pour Retraite & Magazin des vivres de son armée, laquelle il estoit par fois contrainct de separer en plusieurs endroits, ce que luy mesme tesmoigne sur la fin du vii livre. *Estant*, dit-il, l'Armée de toute la Gaule à *Alexia*, César commanda à *T. Labiene*, d'aller avec deux Legions & la cavallerie vers les *Seguanois*. Auquel il adjoignit *M. Sempron Rutile*: Il colloque *Q. Tullius Ciceron* & *P. Sulpice* à *Cabilon*, & *Matiscon* es *Edues* sur la Saone, à cause des vivres: Luy mesme proposa d'y verner à *Bibraçte*. Les anciens Bris montrent qu'elle a esté jadis plus grande, ce fust autrefois la demeure de *Guntchran*. *Lothaire*, fils de *Louys le Pieux*, la fist toute brisler, & n'y restoit aucune marque de Ville: mais la commodité du lieu luy fist depuis relever la teste, & est aujourd'huy l'une des plus riches. Pour les villette, entre *Chalon & Mascon*, presque à demy chemin est *Tournus*, *Tinartium*, à *Spartian* & *Antonin*, d'un terroir tres-fertile, tout environné de la Saone. Les Collines de son Fauxbourg sont renommées pour la bonté du Vin: à presque demy chemin de ces deux Villes se voit *Crysel* de diction Royale, Villette à l'advis de *Paradin*, des *Secusiens*, dicté par *Ammien Secusum*, sur la racine du Mont *Iura* sentant son antiquité, bien qu'elle soit fort ruinée. Au Levant elle a des Montaignes fort hautes, & Fleuves contenus, qui portent eaux fort claires & de bon gooust, desquelles se tire une Fontaine du Tuf & grosse Roche, qu'on amene de si loing en Ville par des tuyaux de bois. Au Couchant une planure s'eslargit sur un sein de grande estenduë, apres de trois lieuës de *Chalon* vers le Nord, sur le Fleuve appelé *Boursorze*, est *Beaune*, *Belne*, ceste Villette est fise en lieu fangeux, & qui à l'advis de *Paradin*, pourroit sans peine, crainte, ny empeschement d'ennemy, former un Lac pres d'un mille de la Ville, pour la rendre inaccessible aux ennemis, n'ayant l'enceinte de murailles assez forte, on la defendit par bons ramparts contre l'Artillerie & autres efforts, dont on la voudroit tourmenter. Son terroir est gras & de bonne marque: ses Vignobles sont les meilleurs de tout le Monde, & plus renommez. Pres delà est *Cestertium*, qu'on dit nommé des Cisternes, oeuvre admirable du Duc *Ode*, dressé dedans une grande Forest. Plus de mille ostante Communauté de Moines, & presque autant de Religieuses voilées, reconnoissent l'Abbé de ce Monastere, tous lesquels se disent de l'ordre de Cisteau. *Semur* est situé au milieu du quartier qu'on appelle *Auxois*, villette passablement belle. A demy chemin de *Beaune* & *Dijon* se voit *Nuys*, *Nuthonium*, de tout temps fameuse pour la manufacture des cousteaux. La Ville d'*Avalon* est dans *Antonin* *Aballon*, où se dit la Legion 16. *Saulieu* est par *Antonin* *Sidolucum*, luy attribuant la 18. Legion. *Flavigni*, esloignée une lieuë & demye de *Semur* vers l'Orient est creu estre la *Flavie des Heduois* Y en a d'autres, comme *Aufone*, & son Chasteau, Clef du Duché Oriental, dont la Saone lesche les murs, *Noiers*, *Ravieres*, *Leigne*, *Mombard*, *Chastillon*, *S. Seigne*, *Seloigne*, *Crevaux*, *Viteau*, *Verdun*, *Arnay*, *Scure*, *Tonnerre* *Tronoderum* à *Antonin*. On attribue à ce Duché trois autres Villes Episcopales, qui sont du ressort de Paris, c'est à sçavoir, *Nevers*, *Auxerre*, *Mascon*. La premiere est Duché, la diction duquel (*Duché de Nivernois*) Pays spacieux, & arrousé de trois Rivieres, *Icauna*, *Elaver*, & *Loire*. On y compte treize Villes murées, dont *Nevers* est capitale, portant sa Jurisdiction sur trente Chastellenies. *Noyon*, *Noviodunum* à César, Ville ceinte de bonnes murailles, belles Tours & fosses profonds. Entre les principales Villes du *Nivernois* sont *Desize*, *Desise* par *Antonin* & *Decetia*, *Clamecy*, *Douzy*, *Milony*, *Angilbert*, *Corbigny*, *S. Leonard*, *Luyfi*, *Promely* & autres. *Auxerre*, *Autisiodorum* d'*Antonin*, lequel y met la 22. Legion, & *Autosiodorum* d'*Ammian*, l'Evêché d'*Auxerre*, ou Pays de l'*Auxerrois*. Notable pour le bon Vin. La Ville de *Mascon*, est à César *Matiscona*, *Matisco* à la Table cheminaire, *Matisconense Castrum*, Chasteau *Matisconnois*, à la Notice des Provinces de Gaule, & d'*Antonin*, y mettant la dixiesme Legion. *Mastico* en un vieux Registre, à l'advis de *Philippe Bugnon*, qui a descrit l'Histoire de ceste Ville. Semble que *Paul Diacre* l'appelle en ses *Lombardiques* *Machaon Ville*: c'est à *Gregoire* de Tours *Matisana*, & à d'autres. Semblable à *Chalon*, si l'on remarque le fit, la façon de vivre & les vacations. S'estend sur le Fleuve de Saone lequel couvert d'un beau Pont, par un long & droict cours vers l'Orient: des autres costez prend forme d'arceau: ce Duché a pour Fleuves *Susion*, *Oscare*, *Arar*, *Icaune*, *Loire*, *Elaver* & autres. Quant aux Mœurs des Bourguignons, ceux de *Dijon* sont le plus souvent arrestez en l'opinion qu'ils ont prise. Ils s'entr'aiment & frequentent, sont jaloux de leur honneur, convoitent les grandeurs & estats, au reste sont fort accostables. Les femmes y vont parées & braves, & toutesfois elles y sont chastes & loyales à leurs maris. Le menu peuple est addonné au travail, & sur tout à cultiver les vignes. Quant à ceux de *Beaune* les principaux citoyens sont gens de Justice, & le reste s'addonne à cultiver les vignes, ou à faire des draps, tant de laine que de lin, & de chanvre, dont tout ce pays abonde. Ceux de *Semur* sont paisibles, debonnaire & charitables, s'entr'aiment & vivent en bon accord, & se plaisent fort en l'accointe & cognoissance des estrangers. Ceux de *Chalon* sont spirituels, & s'addonnent à bien parler, & tiennent des sus-nommez presque en tout le reste. On peut dire le mesme de tous les autres Habitans du Pays de Bourgogne, qui sont la plupart pleins de franchise & de bon naturel: mais en quelques endroits on abuse du Vin aussi bien qu'en Allemagne.

Fleuves.  
Mœurs

LE COMTE  
DE  
CHAROLOIS.



A Comté de Charollois est située entre les fleuves Loire & l'Arar. Elle a pour voisins du costé de Septentrion la Duché de Bourgogne, de l'Occident les Bourbonnois & Foresiens, du Midy ceux de Beaujollois & Lionnois, & de l'Orient ceux de Bresse. Elle tire son nom de la ville appellée vulgairement Charroles. Il semble que les peuples que Cæsar & Livius appellent Ambarres y ayent habitè.

*La Comté de Charollois, d'ou elle tire son nom, sa situation & ses limites.*

L'aîné du Duc de Bourgoigne fust honorè du titre de ce Comté, pendant le vivant de son pere, ce que nous voyons estre observé en Charles le hardy, aussi long temps que le pere Philippe le Bon a vescu, & duquel il est souvent faict mention es histoires des pays bas, & de France de ce nom de contè de Charolois. Le mesme s'est practiqué en Charles qui du depuis a esté empereur des Romains, son pere Philippe estant encore en vie. Touchant c'este contè, a qui elle appartient de droit, il y a eu de grandes querelles, contentions & debats entre Philippe Roy d'Espagne & Henry II. Roy de France, lorsque lon travailloit fort par ambassadeurs a faire vne bonne paix & assuree, par le mariage de Philippe & Isabelle fille du Roy Henri, au chasteau de Cambray apres les tristes & cruelles guerres des Pays bas & de France. Ou les raisons & arguments des Partisans d'Espaigne l'emporterent par dessus les autres, tellement que ce Contè que le Roy Henry avoit, a esté remis entierement entre les mains du Roy Philippe, & depuis ce temps la comme auparavant il y a eu appel des causes civiles au parlement de Dole ou premier conseil & dernier appel du Roy, & cependant le Roy de France en est seigneur feudataire.

*Les anciens habitans.*

*Preteniõs sur iceluy entre des grands Princes.*

N n n n 2





**CARTE GEOMETRIQUE**  
 Des environs de l'estang de Long-  
 pendu, D'ont leau tombe dans  
 l'Ocean et dans la Mediterranee  
 comprenant grand part du COMTE  
 du CHAROLOIS.  
 Par Ian van Damme S.d'Amendale

Eschelle des lieux Francoises  
 1 2





329

L A H A V T E  
B O V R G O I G N E.  
Vulgairement la Franche Comté.

La Comté de Bourgoigne est divisée, pour faciliter la Justice, en trois Dioceses & Prefectures, ou Prevostez, a sçavoir: la Haute, le siege de laquelle est à Vezoul: la Basse, le siege de laquelle est à Poligny: & la Dolane, qui a son siege à Dol. Laquelle Comté est pourtant appellée Franche: partie que le Comte & Prince d'iceluy, au regard de ceite Province ne recognoit personne pour supérieur: partie que la Province est du tout libre sous son Comte, de toutes charges & impositions.

Quand il faut assembler les Estats Generaux, on y appelle les trois Estats, au nom du Prince d'Orange, Seigneur de Nozeret & Arley, Marechal; composez de la Noblesse, Ecclesiastiques & Villes.

- Les Comtes:** Montbelliard, Roche & Varax, Montrivel, Thalamey & Vaulgrenans, Vergey, Rey Listenois.
- Les Abbez:** Croissant, Charité, Bitaine, Cornul, Tulley, Clarfont, Luxeuil, Bellevaulx, Grace-Dieu, Charleu, des trois Roys.
- Les Prieurs:** Vaulcluse, Lantenans, Cusance, Marteret, Iussy, Port sus Saone, Montreuil sur Saone, S. Marceau.
- Les Chanoines:** Calemossier, & autres ailleurs.
- Les Villes:** Gray, Vesoul, Montboisson, Iussy, Palme, Port sus Saone, Cromary, Mont-Instin, Faulcoigny.
- Du Haut Diocese**
- Les Seigneurs:** Montmorot & S. Loup, S. Martin, Taulens, Ville-neufve, Rupt, Montgevelle, Chastillon & Belvoje, Constandey, Montbaillon, Vellefont, Dicey, Tigny & Chemilly, d'Oiselet, Gicon, Trasves, Rainconnieres, Costebrune, Sombornom, Valle-fault, Bermont, d'Avilley, Mugnay, Vereur, Touraise, Citey, Provanchieres, Grand-mont, Velle Cheureloux, Voysey, Dampierre, Frozey, Beutal, Matay, Noironde, Tromarey, Millesey, Mailleroncourt, Myon, Bennenge, Vellerot le boz, Clerc, Betoucourt, Montailotte, d'Amondans, & de Fraissne, Chavirey, Montot, Mons S. Le-gier, Cuvry, Montereul, Sorans, Lambry & autres.
- Les Comtes:** Ruffey & S. Aubin: le Baron de Chevreaux.
- Les Abbez:** S. Eugende, Baume, Balerne, Mont S. Marie, Mont-Benoist, Beylen, Baufieres.
- Les Prieurs:** Mainnail, Vaulcluse, Bon lieu, Mente, Lonstefaulnier, Arbois, Mote, Syrodé, Val sus Poligni, Mortau.
- Les Chanoines:** S. Maurice, & S. Anatol, & S. Michel, tous à Salines: Arboisiens, Polichniens, Nozeretens, & autres des autres villes & lieux.
- Les Villes:** Salines, Arbois, Poligny, Pontarlien, Nozeret, Chasteau de Charles, Montmorot, Orgelot.
- Du Bas Diocese**
- Les Seigneurs:** Couloigni, & Andelest, Courlaou & le Pin, S. Amour, Argento, Laubespain, Pourpet, S. Sorlin, Darnam & Tyamelay, Borsia, Cressia, Fitigny, Chamberia, Montena, Vecles, Rosait, Marigna, Beaufort, Nafey, l'Aigle, Courbofon, Vertamboz, l'Argilla Moiron, l'Estuille, Chasnée, Aresche, Coges, Bar, & Jousseaul, d'Augra, Mure, Charrin, Charlin, Chaumes, Breterieres, Fontenay, Cognay, Chaulx, Montnet, Vadaus, Villette, les Arbôis, Aigle pierre, Chastelvillain, S. Julian, Desrilles, Verges, Chay, Champaigne, Beau-chemin, Ville-neuve, lez Orgelet, Chastes, Prevost du Chasteau de Ioux, ou de Iura Mont, Vincelle, Vismieux & plusieurs autres.
- Le Seigneur de Givrey, Longepierre & Rahon, Clervaux.**
- Les Abbez:** Billon, S. Vincent, S. Paul de Bisance, d'Acay.
- Les Prieurs:** Loye, Larval, Damparis, Ioube, Monterot, Mote sur haute pierre, Faye, Mostier en Segus.
- Les Chanoines:** De Dol, Besançon, & autres ailleurs.
- Les Villes:** Dole, Quingei, Ornans, Loye, Rochefort, Vercel.
- Les Seigneurs:** Vauldrey, Rainnes, Rye, Montfort, Mont-Richard, Fertans, Maillot, Bermont, Cleron, Verchamps, Dossans, Port, Chasteau, Roillault, d'Abbaus & Marchault, Reculet, Chantreaux, Mont-Grosrain, Mutigny, Chaffey, Barressy, Cheisey, S. Ilye, Faye, Parrel, Chemin, Rabus, Champdivers, & Ranslonieres, Rainhecourt, Paintre, Montrambart, Salans, Goussans, Chaverey, Ancier & autres.

Or on montre 4 Principales races de la Noblesse de Bourgoigne: comme, celles qu'on dit issus des Roys Princes de Bourgoigne, ou avoir prins alliance avec eux; a sçavoir de Vienne, à laquelle on attribue le nom & tiltre de Noblesse: de Vergey, à laquelle on donne le tiltre de Vaillante: de Chalon, laquelle obtient le nom de riche & opulente, & tiltre de Principauté d'Orange: de Neuf-chastel, signalée pour ses Fiefs. Nous avons tiré tout cecy presque de mot en mot hors de Gilbert Cousin Nozeret; & pource qu'il distribue & poursuit toutes les Seigneuries en 3 Prevostez, & que l'Inquisition des lieux n'est pas vague, avons omis les nombres, principalement pource que les choses lesquelles on cherche se peuvent remarquer aisement par les signes y adjoustez, comme Tours & Croix. Or Cousin en nomme beaucoup plus qu'il n'y en a en la table: ne l'avons pourtant voulu obmettre, pour cōprendre toute la Noblesse laquelle il recite.

**Jurisdiction.** Toutes les appellations de ces 3 Dioceses se relevent a Dole, où se tient le Parlement du Comté.

**L'Etat Ecclesiastic.** L'Archevesque de Besançon qui a sous soy 3 Evsques de Basse en Allemaigne, & de Laufan-ne en Suisse, & de Bellic en Savoye, est le chef Ecclesiastic & Prince de l'Empire. Icy sont les membres de l'Empire & du 5 Circle: l'Archevesque & ville de Besançon, ville Imperiale Franche, jadis la plus grande Province des Sequanois, & demeure arrestée du President.

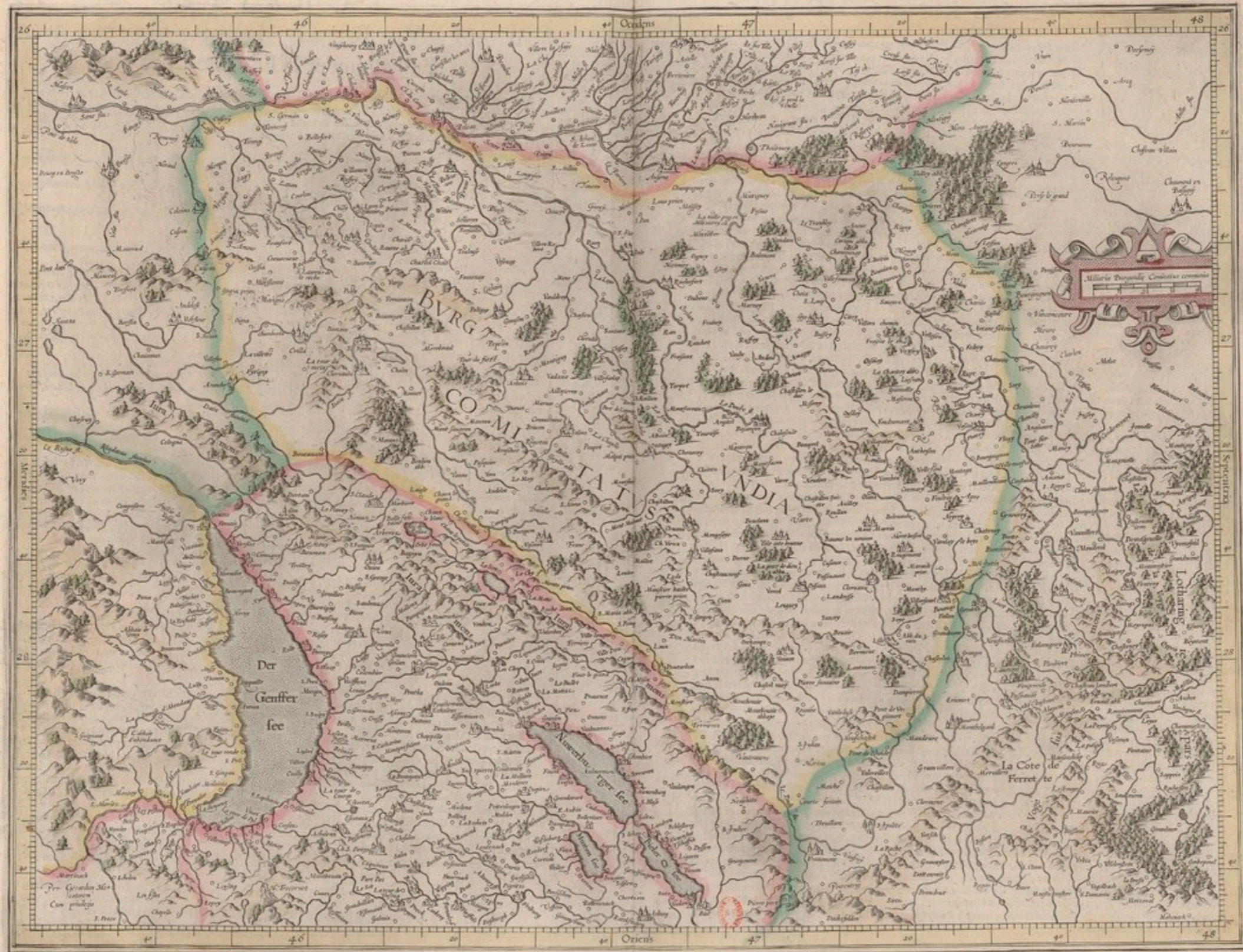
Le 10 Circle de l'Empire est appelé Bourgoignon, pource qu'il fust institué par la maison de Bourgoigne: comprend les principaux Seigneurs du Pays Bas, qui sont:

Le Duc de Bourgoigne.	Comte d'Edmond & Heltstein:	Comte de Nassau en Breda:
S. de Bergen & Waelhem.	Comte de Horn:	Comte de Bergen.

La distance des Meridiens est a raison du Parallele 46.40. au plus grand Circle.

○○○○

Suit





Uit le Comté de Bourgoigne, ou la Haute Bourgoigne: aux François Franche Comté. Il est Fief de l'Empire, sous la protection des Suiffes Bernois: & a pour voisins au Nord la Lorraine & Haute Germanie: au Couchant le Duché de Bourgoigne: au Levant les Suiffes: au Midy la Savoye & le Lyonois. Sa longueur est de 90, sa largeur de 60 milles. Pays fort fertile, fourny de toutes choses necessaires à la vie. La terre propre à la semence, planter & affer Arbres, provigner Vignes, pour Vins excellens, & tres-propre à la nourriture du Bestail. Il y a par tout abondance de Grains, Seigle, Orge, Avoine, Febves, Mil & autres Legumes. Non moindre quantité d'Arbres fruictiers. Son terroir, mesmement au nombril & mitan d'iceluy, a des Costaux fertiles en Vins, qui surpassent tous autres en bonté. En Arbois & Vadan se voyent des Tonneaux de Vin si grands, qu'ils semblent esgaler les maisons. Pres la Royale demeure des anciens Roys de Bourgoigne, que les naturels appellent *Chambrette au Roy*, ils tiennent de Terre du Plastre, qui ressemble Chaux. La mesme, & au quartier de Dole se tire pour les Sepultures des Grands, du Marbre blanc, ou Alebastre, & d'un autre tres-noir, marqueté de pourpre. On y peut aussi voir diverses fortes d'Animaux, mesmement de charge, & Bestail. Les Chevaux de Granvelle qui vont l'amble, & les Chiens courageux de ce quartier, sont fort prizez de tous. Plusieurs ont escrit de ses Comtes, tant François que Germains. Il y a eu ses Comtes & Palatins. *Endo* porta un titre de Duc, auquel succeda *Philippe*, fils de son fils. Lequel estant mort sans enfans, Jean Roy de France, donna la Duché de Bourgoigne, à *Philippe* son fils, surnommé *le Hardy*: mais *Marguerite* succedant à *Philippe* son Nepveu, par sa soeur *Ieanne*, eust le Comté de Bourgoigne. A laquelle succeda *Louys de Male* son fils. A luy *Marguerite de Male* la fille, que *Philippe*, surnommé *le Hardy*, espousa. Lequel eust pour successeur *Iean* son fils, surnommé *le Determiné*, *Philippe le Bon*, *Charles le Guerrier*, *Marie* femme de Maximilian d'Autriche, *Philippe d'Autriche*, *Charles V* Empereur: *Philippe* Roy des *Espaignes*, & *Philippe* son fils. Mercator nôbre les Villes qui sont en chacune Diocese de ce Comté. Or *Dole* fortifiée d'un bon chasteau, est Capitale du Comté, & la plus renommée de toutes, sur le fleuve *Doux* (*Dubis*) qui la partist en deux. Aucuns croyent que ce soit le *Didation* de Pto. liv. 2, cha. 9, Ville des *Sequanois*. On n'y desire chose qui soit necessaire pour embellir une ville. Le Marché y est fort ample de forme quarrée, mais un peu plus long que large neantmoins. Vers le Couchant est la Court de Justice, avec ses prisons. Le principal Temple tres-beau & d'ouvrage merueilleux est voué à la Vierge *Marie*. Y a plusieurs autres Villes, desquelles est *Besançon*, *Vesontio* à Cæs. & à la Table Itineraire, *Visonio* à Anton. *Vesuntium* à Ammian; & *Visonium* à Ptol. Ville Imperiale, autrefois *Chrysolopolis*, située en un commode & gras territoire. C. Cæsar au premier livre de ses Commentaires descrit l'ancienne situation de ceste ville en ces mots. *La plus grande Cité des Sequanois*, dit-il, estoit en telle sorte fortifiée, qu'elle fournissoit grande ayde à faire la guerre, pource que le Fleuve *Alduabis*, (*Doux*) environne quasi toute la ville en façon de cercle: au reste d'espace, qui ne contient pas plus de 600 pieds, de la part où le Fleuve la laisse, il y a un mont de grande hauteur, de sorte que le pied de ceste montaigne des deux costez joint les deux rives de ce Fleuve. La muraille qui l'environne le fait estre une forteresse, & le conjoint à la ville. Elle retient encor aujourd'huy presque la mesme assiette, sinon que le Fleuve maintenant la coupe pour la plus grande part en deux, ayant un pont: d'où il semble que la partie plus Occidentale doibt avoir esté bastie apres le temps de lule Cæsar. Elle est maintenant Archiepiscopale: elle garde encor quelques monumens d'ancienneté. Il y a de grands jardins dedans ses murailles, des vignobles & vergers, avec des lieux escartez propres aux Muses. *Nozereth*, aux autres *Nozereth*, qu'on dit avoir esté nommé des noix *Nucillum*: mais *Louys* de Chalons retourné du Voyage de Hierusalem, le fist enfermer de murailles, & appeller *Nazereth*. En la partie Meridionale de ceste Ville est le Chasteau du Prince, qu'on appelle de *Plomb*, pource qu'il en est couvert. Les *Salines*, grande Ville, & fameuse par toute l'Europe, nommée de ses sources salées. Le Sel s'endurcist au feu, puis devenu blanc, est transporté par tout: c'est le plus grand trafic du Comté. Il laisse les autres villes. Il a des Lacs fort grands & merueilleux: l'un desquels est celuy qu'on appelle le *Gouffre*; ouvrage merueilleux de nature: car sur l'Eau se fait une fange qui durcit, en sorte qu'on la diroit terre ferme, sur laquelle neantmoins les chariers ni hommes montez, n'osent aller, ains les pietons seulement. Au temps de pluye & nubileux il ne se monstre, si le sec & beau temps n'est prochain. Lors sorti en peu de temps par petits trous, il remplit toute la plaine de Colombier. Y a aussi entre *Nozereth* & *Ripare* un autre Lac à *Bonval*, riche en Poissons, Loups, Perches & autres. Lequel chascun 7 année se retirant & cachant par quelques sepmaines, se monstre derechef. Chose tenuë pour miracle, & qui excède la foy des hommes. Le quartier du Comté qui regarde le Midy, abonde en Lacs. On y voit celuy qu'on appelle *Malletoux*, Grand & Petit. *Narley*, d'une profondeur presque incroyable. *Vernoy*, les 2 *Chamblics*, *Frogeay*, *Ronchault*, & autres. Plusieurs Fl. coupent & rendent heureuse la Bourgoigne, le *Doux*, *Lougnon*, *Dain*, *Louë* & autres. Tout le *Doux* est du Comté. Prol. appelle *Dubis*: & autres *Alduadubis*, qui sort du Mont *Iura*, peu au dessus la Motte, tres-plaisant Bourg, & qui ne rapporte mal à une Ville. Le *Doux* au reste, ayant pris son cours du Midy au Nord, & traversé le Lac *Poncy*, apres quelques revirades passé *Pontarlier*, *Mortua*, *Vafre*, va à *S. Hippolite*, d'où courbé vers le Couchant, atteint le Bourg *Chastelot*, & tourné au Sudouëst, accommode *Besançon*. Puis ayant formé une Isle à *Dole*, se jecte en la Saone à *Verdun*. *Lougnon* est aussi tout à la Haute Bourgoigne, lequel ayant prins son origine aux fins de Lorraine, ayant visité plusieurs Villetes & Villages se descharge en la Saone: une haute Montaigne s'appuyant sur le grand & tres-celebre village *Syrode* vomit le *Dain*, hors d'un recourbement sinueux, en ceste sorte: apres que vous estes descendu, il y a une caverne d'un precipice profond, environ la largeur de dix pas. Elle a pour voisines des Roches terribles; lesquelles font horreur à qui les regardent: & jecte de son profond si grande abondance d'eaux, que le Fleuve des son origine (qui semble incroyable) pourroit porter navires, si les Rochers & pierres par lesquelles il est devolu, ne l'empeschoyent. Il recoit en foy divers autres Fleuves: comme pres de la Fontaine, *Sena*, Riviere fort grande de renom & nature, sourdant du village *Fons-Sena*, lequel comme il est tres-grand & contient plusieurs metairies, prend son nom d'icelle, & coule dans un vallon pierreux par les villages des *Planques* & *Siens* pres la villette Bourg. Et ainsi accreu de 60 autres Fleuves, courant, & passant par la partie Meridionale de la haute Bourgoigne, est porté dans le *Rhosne* 3 lieues de Lyon vers Levant: d'où quelques uns estiment que le nom de *Danus* est contenu aux dernieres lettres de *Rhodanus*. Le *Dain* a des Poissons de bon goust, *Troctes* & *Brames* de Mer. *Louë* Fl. de Bourgoigne poissonneux en *Barbeau*, *Anguille* & *Brame* de Mer. Il prend origine un peu au dessus de *Villephau* au village *Ovin*, & non loing de *Dole* se descharge dans la Saone. Il y a aussi la *Saone*, & autres. A aussi des Bains d'eaux chaudes pres de la Ville de *Luxoul*. Le Pays en outre se voit diversifié par des Bois, Monts & Vallons. Or les principales Montaignes sont *Iura* & *Vogese*: ce Comté a une Academie ancienne à *Dole*, qui environ l'an 1400, les guerres estans assopies, commença à fleurir a bon escient.

Lacs.

Montaignes.  
Academies.

# S V I S S E,

## AVEC LES REGIONS VOISINES CONFEDEREES.

La premiere partie sont les 13 Bourgs, que les Italiens appellent Cantons, les Allemans Ori. A eux seuls appartient devant les autres Confederes le droit de deliberer es assemblees publiques, de toutes choses qui concernent la Communauté des Suisses, y donnent leur avis, & participent à toutes les commoditez & incommoditez de la Ligue. Gouvernement de pareil droit les Terres & Seigneuries acquises ensemble, & participent esgalement aux autres acquets publics.

5. Zurich 30, 20. 46, 58. qui s'associa à la ligue des 3 bourgs, l'an du Seigneur 1351.  
 8. Berne 29, 2. 46, 38. s'adjoignit à l'alliance des Suisses l'an 1355.  
 4. Lucerne 29, 53. 46, 42. fust adjoincte par alliance perpetuelle aux trois premiers bourgs, l'an 1332.  
 1. Vrie, Vren 30, 25. 46, 22.  
 2. Switz 30, 25. 46, 34.  
 3. Vnderwalden 30, 3. 46, 30.  
 6. Zug 30, 10. 46, 45. l'an 1352 s'associa aux six Cantons.  
 7. Glarone ou Glaris 30, 47. 46, 32. avec Zug fist la mesme ligue.  
 11. Basle 29, 15. 47. 29. l'an 1501. se liguera avec les dix Cantons.  
 9. Fribourg 28, 44. 46, 28. l'an 1481 furent receus au nombre des Catos par l'advis de tous: ainsi la Com. des Suisses consistoit en 10 Cant.  
 10. Soleurre 29, 5. 46, 57.  
 12. Schaffhusen 30, 24. 47, 26. l'an 1501 receu au nombre des bourgs, pactisa avec les 11 Cantons.  
 13. Abbatiscelle 31, 19. 46, 52 fust receue en la confederation l'an 1502. Les terres de ce bourg & Communauté sont divisées en 12. portions ou ordres, qu'ils appellent Roden, les six desquelles qui touchent le bourg, s'appellent interieures, les autres exterieures. De chacune de ces parties s'elissent Conseillers, en pareil nombre de 12. pour adviser aux affaires publiques, & font le nombre de 144 Conseillers.

La Republique de Suisse, est composée de trois parties.

L'Abbé & la ville de S. Gal 31, 18. 47, 1. fist alliance avec les 4 bourgs des Suisses l'an 1455. Et puis l'an 1456. avec les six Communautés, Zurich, Berne, Lucerne, Switz, Zug & Glarone, à tousjours.  
 Le peuple des Grisons Grandpouster arresta ligue eternelle avec les sept vieilles bourgades, l'an 1496.  
 Ceux de Chur 31, 26. 46, 15. la société desquels est nommée maison de Dieu, l'an 1498. La troisieme société, qui est appelée des dix Lugemans, n'a pactisé avec les Suisses: mais pour ce qu'elle est associée par ligue eternelle avec les 11 premiers, elle rend tout devoir d'amitié & confederation loyale aux Suisses.  
 Syon avec tout le Pays de Valois 29, 1. 45, 34 fist ligue pour jamais avec ceux de Berne, l'an 1475. Depuis à la survenue du differant de Religion, Adrian Eveque de Syon, & les sept Dixaines des Valesiens se liguèrent, l'an 4533, à Fribourg avec les sept Communautés des Suisses, de Lucerne, d'Vrie, Switz, Vnderwalt, Zug, Fribourg, Soleurre, du tout affectionnées à l'Eglise Romaine.  
 Rotweil (il est en l'Indice de Germanie) fist premierement ligue avec les Suisses, l'an 1463, pour 15 ans, laquelle renouvellée quelquefois, finalement fust confirmée perpetuellement l'an 1519.  
 Mulhusen (il est en l'Indice de Germanie) fist alliance avec les Suisses l'an 1468.  
 Biel 28, 46. 46, 52. fist ligue avec ceux de Berne, l'an 1303. 1306. 1352. & 1367 tres-estroitement.  
 Geneve accorda un droit de Cité & bourgeoisie avec les Bernois, & le confirma plus estroitement l'an 1536. n'est encor pourtant receue en la Communauté, elle est sise en la longitude 27, 32. lat. 45, 48.

Turgow 29, 50. 47, 0. qui fust reduict au pouvoir des Suisses, l'an 1460. auquel les sept vieux Cantons commandent.  
 Bade 30, 2. 47, 9. subjugué l'an 1413, & luy commandent les 8 premiers Cantons.  
 Rhegust 31, 30. 46, 55. conquis l'an 1491. par les sept premiers, est gouverné par les treize.  
 Sarungats 31, 15. 46, 24. l'an 1483 vendu par George Comte de Werdemberg aux sept premiers Cantons qui le gouvernent.  
 Les Provinces Libres 29, 55. 47, 0. prinsez l'an 1415. obeissent aux sept Cantons.  
 Lugan 30, 51. 45, 10.  
 Locarne 30, 27. 45, 15.  
 Mendrese 30, 50. 45, 6.  
 Le Val Madia 30, 17. 45, 20.  
 Bilitone, Bellzone 30, 36. 45, 24. est manie par les 3 premiers Bourgs, ausquels le pouvoir en fust confirmé l'an 1513.

Le Valais comprend trois peuples, & trois alliances  
 Les deux premiers Viberes & Syon, qui d'un seul nom son dictés, les hauts Valesiens Libres, & sont divisés en sept Conseils, qu'ils appellent Dixaines.  
 Veragres & bas Valesiens, obeissent aux hauts Valesiens. Le Prince neantmoins & principale de tous, est l'Evesque de Syon, qui a souveraine autorité sur le fait Ecclesiastic & seculier: il s'appelle Comte & Gouverneur de Valais.  
 Le troisieme est le Comté de Werdemberg 31, 23. 46, 38. & la Baronnie Sax. 31, 23. 46, 40.

Ces choses sont tirées hors de Iosie Simlere Tigurin, qui a descrit la Republique des Suisses avec tres-bonne methode & doctement.

Or quelques unes de celles qui sont icy significées par nombres, se doivent chercher aux tables particulieres de la Suisse.

Les Meridiens sont mis à raison du Parallele 46, 40. au plus grand Circle.

Pppp

La



HELVETIA  
cum finitimis regionibus confederatis.

Burgundia  
pars.

WILLIS

Der Genever see

Sabaudie pars

Per Gerardum Mercatorum  
cum privilegio.

Italiae

extrema

Miliaria Helvetica communia

Septem 30 dies

Meri 30 dies

Pays.  
Nom.

Sit.

Fertilité

Pouvoir  
& Gouver-  
nement.

Lacs.

Fleuves.  
Montai-  
gnes.

Forests.

Mœurs.

A SVISSE, ou SVITIE fuit la Bourgoigne en Mercator, ainsi appellée des *Pistes*, peuples Saxons, chassés plusieurs fois de leur Pays, que Charle-Maigne en fin força de se retirer es Alpes, pour luy avoir souvent faulxé la Foy promise. Comme il transporta aussi plusieurs milliers des Nordalbinges, dedans la Flandre & Pays de Brabant: ou bien des Sueves, qui au temps du Roy Sigebert se transporterent en Suisse, chassés de leurs terres par les inondations des Eaux, ou que le Pays n'y pouvoit nourrir tant de peuples: ou finalement du Bourg *Suitz*: vulgairement appellé *Swissherlandt*. On l'appelle aussi *Terre des Confederez* vulgairement *Eydnohschaft*, de la confederation qu'ont fait les Suisses ensemble. Eutrope dit, qu'ils ont autrefois esté appellez *Quades*. Or la Suisse est assise entre le Mont Iura, ou Mont S. Glaude, le Lac Lemman, l'Italie & le Rhin.

Elle a au Nord le Comté de Tirol: au Midy les Alpes Cotties, ou Mont Geneve ou Cenis, la Lombardie, le Duché de Milan, & le Piedmont: Au Couchant la Savoye & la Bourgoigne: & le Rhin au Nord. S'estend en longueur 240. mille pas, dit Cæf. li. i de la Guerr. Gaul. ce qui est vray. En large n'en a que 80. Cæfar luy en donne plus. Tout le Pays est d'un Air bon & sain: & bien qu'entrecouppé de plusieurs hautes & facheuses Montaignes: il s'est tellement adoucy par le soigneux travail des naturels, que rien ne s'y voit de steril, ni en friche. De sorte, qu'il produit choses non seulement necessaires à la vie, mais encores celles qui sont pour les delices. Il produit du froment en abondance, combien qu'en plusieurs endroits on semeroit en vain, si on ne brusloit premièrement la terre: mais le travail & l'industrie des Habitans, remédie à ceste incommodité. Il y a beaucoup d'endroits qui produisent de si bon vin qu'il surpasse grandement celuy du Rhin, soit en goust & saveur, soit en force & vertu. Il faut adjouster à cecy les belles prairies, ou l'on voit paître des troupeaux en grand nombre, tant du gros que menu Bestail, desquels on tire un grand profit: car cela fait qu'en tout le Pays on trouve force laitages, & grande quantité de beurre & de fromage. Ce Pays de Suisse nourrit aussi grand nombre de bestes sauvages, Ours, Cerfs, Biches, Chevreux, Onces, Porcs Sangliers & autres, pour le plaisir de la Chasse. Et n'y manquent les Oyseaux, qu'on y prend tres-heureusement. Les Chemins ont esté toujours tres-seurs par la Suisse, de sorte, que les marchands y cheminent librement, & transportent leurs denrées deça de là, sans aucune compagnie des gardes, ou passeport peculier: d'ou est venu le proverbe, *Chemine par la Suisse avec l'or pendant au baston*. La Suisse est sans Prince, & franche, ne recognoissant aucun sur elle, depuis le temps que les Suisses animez, partie des dissensions Civiles, partie des intolerables commandemens des Gouverneurs & autres officiers, que l'Empereur y envoyoit pour gouverner, avec la rigueur de plusieurs Nobles, s'unirent & arresterent de ne plus endurer ces violences, & secouant le joug d'obeissance, se mirent en la liberté qu'ils ont maintenu jusques icy. Ceux d'Vri, Vnderwald & Switz firent le commencement de la confederation, en la Ville de ceux cy. Les autres Villes se voyans pressées des mesmes incommoditez, que ces 3 estoient, & mesme travaillées par les Seigneurs voisins, suivirent presque aussi tost leur exemple. Si qu'ayant fait une estroicte Ligue avec elles, dresserent une forme de Gouvernement esgal en puissance, à celuy des Provinces circonvoisines. Laquelle mesme accreüe par diverses victoires, & augmentation d'autres associez, fust tost rendüe formidable à tous, que voisins, que Princes estrangers; cest une gent comme dit Volaterran, prodigue de sa vie, & tresbelliqueuse: ils usent d'armures courtes, ayant seulement couvert la poëtrine, le test, & la partie interieure des bras. Or si grande est leur Vertu, force & puissance, que quelques Princes & Empereurs, s'estant efforcez de les subjurer, y ont perdu leur peine, consumé leur richesses: ce qui est advenu par leurs alliances inviolables, le Pays des Suisses est divisé en 4 parties, qu'ils appellent *Gow*, d'un terme Allemand, qui signifie Pays ou Bourgade; ces quatre parties sont *Zurichgow*, *Wislispurgergow*, *Argow*, & *Turgow*; aucun Pays ne porte de plus grands Lacs, entre lesquels le *Lucerin*, de *Lucernerzee*, le *Tigurin*, *Zuricherzee*, le *Rivarin*, *Wallenzee*, de *Neubourg*, *Nuwemburgerzee*, & le plus grand de tous l'*Acronin*, de *Badenzee*, que pline & Solin appellent *Brigantium*, Ammian Marcellin *Brigantium*, de *Brigantium* vieille Ville: long de 24 milles, l'arge au moins de 12 milles. J'ay icy adjouste les parolles d'Ammian, pource qu'elles contiennent une ample description du Lac & des cataractes ou precipices du Rhin. *Le Rhin s'estend parmy les destours des hautes Montaignes, d'un cours violent, lequel s'espand entre les Alepontins en des descentes precipitées par un cours leger, comme le Nil, & comme torrent des sa premiere naissance se rue avec ses propres Eaux, d'un cours non composé: & accreu par les neiges fondües, & rasant les haut eslevées divorces de ses rives, se rue dedans le rond & spatieux Lac, que les Retois appellent Brigantin: l'horreur des sales forests le rend inaccessible, fors à l'endroit ou la vraye vertu Allemande & sobriété de vie a dressé un lieu aux Barbaires, malgré le naturel du lieu, & la rigueur du Ciel y contredisant; ce Fleuve donc se ruant impetueusement dedans cest estang en couvrant de tourmens d'Eaux escumeuses, & passant au travers de ses coyges ondes, le tranche par moitié aussi droit, que s'il l'eust compassé ou nivelé par une droite esquierre, ou fil de mesure, & comme un Element separé par une perpetuelle discorde, sans creüe ni amoindrissement de ses Eaux acheve son cours, retenant son nom & forces en son entier: & qui est plus admirable, l'estang ne se meut aucunement par la violence du cours de ce Fleuve, qui n'est non plus retardé par la limoneuse saleté de l'estang: de sorte que le corps n'y peut estre meslé pour confus, qu'on luy puisse voir: ce qu'on jugeroit impossible, si la venue ne nous assureoit de la verité.* Ses Fleuves sont, le Rhin, le Rhosne, la Saone, *Adua*, *Tucin*, *Limague*, *Byse*, *Langar*, *Sare*, *Taur*, vulgairement *Dur*, *Ænus*, *Arola*, *die Arr* & autres. N'est besoing de nombrer les Montaignes: veu que les Monts Rhetiens sont assez cogneus par tout. Les plus hautes Alpes sont appellées le *Mont S. Godard*: suyvent les Monts Penins; pres le *Val de Osta* sont les Alpes Cotties ou le *Mont Silvius*. Puis le *Mont S. Bernard* grand & petit, sous lequel sont les Alpes Lepontines. *Adules*, *der-Vogel*. Alpes Julies & le *Mont Permurne* en la coste des Engadins: puis *Valar* & *Brantius*, chez les Vennons. Le *Mont Rhetic* est entre les Rhucantins. Le *Mont Inrassus* est contre le Lac de Geneve. Les *Monts abnobes* sont es lizieres de Toul. Les Forests y sont sans nombre, portions de la Hercynie, comme Forests *Brigantin*, *Rhynwaldt*, *Bonwaldt* & autres. La Republique de Suisses, est meslée du gouvernement des meilleurs, & de celuy du peuple, car entre ces peuples qui font toute la Communauté, aucuns usent du Gouvernement pur populaire, comme en ces Bourgs, & Communautez, où n'y a aucunes Villes, comme ceux d'Vri, Suitz, Vnderwald, Glarone & les Abbatiscellins. Y a mesme raison de ceux de Zug, bien qu'ils ayent Ville. Les autres sont gouvernez par l'avis des meilleurs, ou plus apparens, comme toutes les Villes de Suisse, Zurich, Berne, Lucerne, &c. Mais puis que la puissance & autorité souveraine est vers le peuple, qui eslit les Magistrats, ces Republics sont meslées: aucunes desquelles peuvent estre dictes plus Aristocratiques, & les autres plus populaires. Au reste les Suisses sont de moyenne taille, mais robustes. Ils dependent peu en habits, & ne consomment guaire d'argent pour leur nourriture, excepté en pain & en vin, veu que pour le reste ils se contentent de ce qu'ils ont, & ne font point d'Etat de ce qui leur manque, & mangent assez de chair & laitage. Il leur suffit d'avoir une estuve, où ils se puissent defendre du froid.

# Z V R I C H G O V V ,

## ET

### PROVINCE DE BASLE

Les Abbayes de l'Empire en ceste Table, qui ne sont montrées ni au Circle Suevic, ni en l'universelle de la Germanie.

{ Reichenow.  
 { Scaffbusen.  
 { Kreutzlingen.  
 { Pseffers, Psefficonje croy.

Zurich a hors de la Ville.

Neuf grandes Prevostez, à sçavoir,

- { Kybourg Comté 30.42.47.30.
- { Groeningen Gouvernement 30.35.46.48.
- { Andelfingen 30.27.47.18.
- { Grisenée 30.33.46.56.
- { Egisow 30.18.47.14.
- { La France Province.
- { Regensberg 30.15.47.10.
- { Vadisvillane, Wadischwyl 30.23.46.46.
- { Louffen aux Cataractes & precipitées descentes du Rhin, Lauffa 30.26.47.23.

Winterthur Vitodorum 30.38.47.8. & Steine 30.40.47.25. Ces Villes obeissent à ceux de Zurich, ont toutes-fois leurs Magistrats naturels, mais sont obligez aux Ordonnances des Zurichois, qu'ils suyvent en guerre, encor que ce soit sous leurs propres & anciens drapeaux.

Zug, Tugium Bourgade, a deux parties & en icelle quatre assemblées, de chacune desquelles on tire neuf Conseillers, pour manier les affaires.

{ La Ville mesme va pour deux Assemblées.  
 { De Mont.  
 { Val Egerie, ou eaux Royales 30.20.46.  
 { 40. Bara paroisse 30.10.46.48.

Ceux de Zug commandent par Officiers de Ville à ces lieux; à la Ville de Cham 30.5.46.46, au Village de S. André, Hunelberg, Wacheville, Steynhuse Bourg 30.6.46.49. S. Wolfgang.

Basse a Prevostez qui sont

- { Farnsberg Chasteau 29.34.47.22.
- { Rinsfeld située sur un haut mont 29.28.47.27.
- { Wallenbourg Ville 29.23.47.14.
- { Hombourg 29.27.47.13.
- { Munchenslein 29.6.47.28.
- { Ramstein 29.15.47.15.

Toggi Comté, ou à mon advis est Togwyl, 30.28.46.52. subject à l'Abbé de S. Gal; or que les Habitans soyent Bourgeois de Switz & de Glaris.

Rapperswyl Comté 30.34.46.45.

Straesberg Comté à mon advis 30.16.47.14. on je croy qu'on escrit mal Straesbeeg.

Kilchberg Barannie 30.17.46.55.

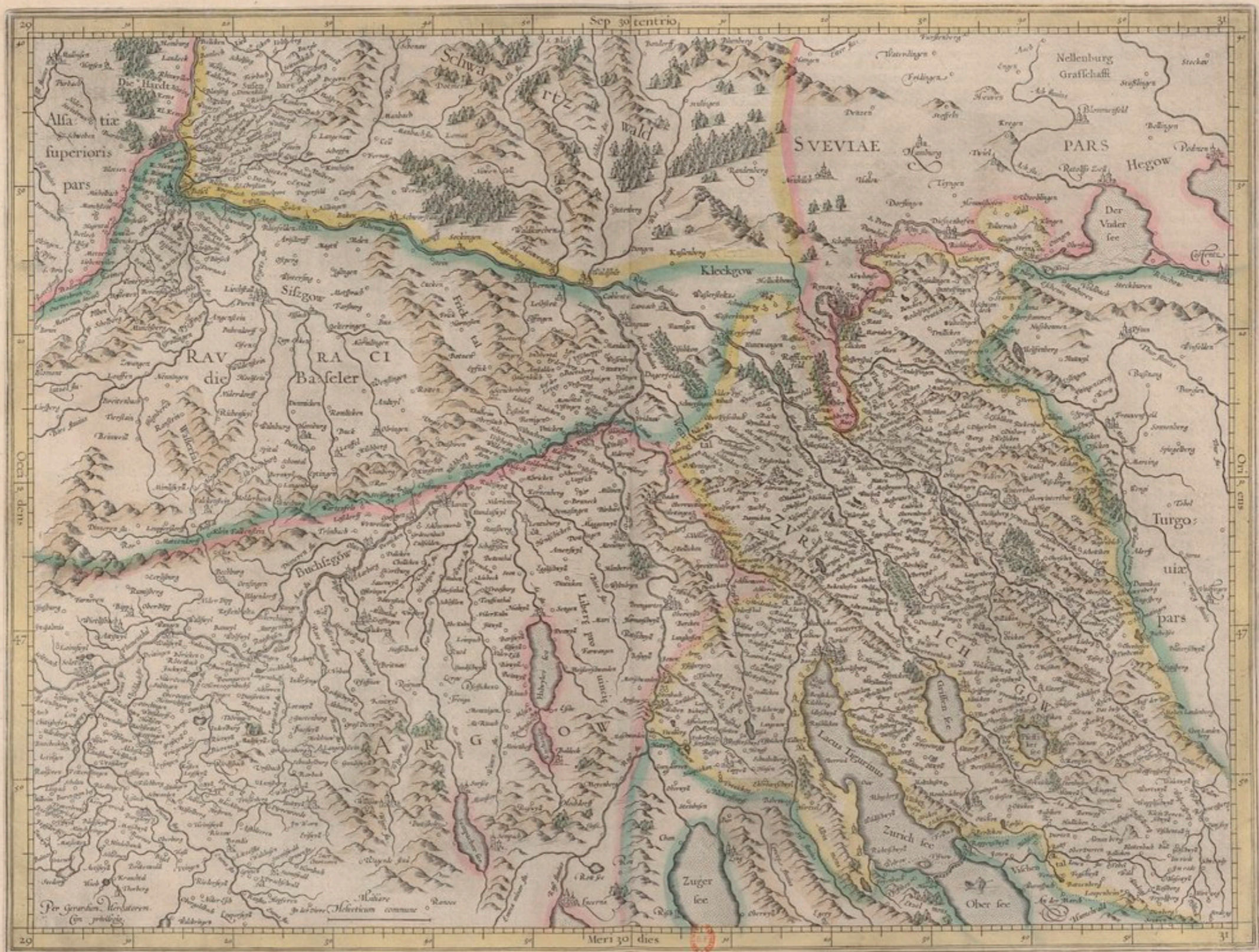
Vous avez le reste du Bourg Zug & de Zurich en la Table d'Argow.  
Hors de Iofias Simlere.

La distance des Meridiens est à raison du Parallele 47.10. au plus grand Cercle.

### Z V R I C H G O W , & P R O V I N C E D E B A S L E .



Oyla pour le general de la Suisse. Mercator met les parties en trois Tables suyvantes. En la premiere, deux Provinces, Zurichgow & Basse, en la seconde Wisstisburgergow, en la troisieme Argow. La premiere s'appelle par eux Zurichgow, ou Zurich, Tigurinus Pagus de Casar. Ils s'appellent Tigurini par Strabon & Eutrope. Il y en a un Moniment entre les Suisses: GENIO PAG. TIGOR. Fabrice lit Genio Pagi Tigurini, sur le Volume des Poëtes Chrestiens. Le Pays notamment des environs de Zurich, est de grand rapport, & produit grande quantité de Vin & de Froment. Toutes-fois le Vin est le plus souvent aspre & ne peut meurir parfaitement, à cause du voisinage des Alpes: mais ce Vin meurit, ou pour mieux dire devient moins aspre estant gardé quelques années. La Ville principale de ceste Province est Zurich, Tigurum aux Latins, nommée depuis quelques années Thuregum, c'est une Ville tres-ancienne, & des plus vieilles de la Suisse: mais il est incertain quand & par qui les premiers fondemens d'icelle ont esté posez. Les Annales domestiques la disent avoir esté bastie 16 ans apres la Ville de Treves. Et Marian Scotus a laissé par escrit en ses Chroniques, que Trebet a fils de Nin, bastiffa la Ville de Treves, du temps du Patriarche Abraham. Se fait aussi mention celebre des Tigurins es Histories Romaines, pource qu'ils combattirent contre les Romains, & deffirent le Consul Cassius, & puis furent surmontez & deffaiçts par Iule Casar. Elle est assise en un beau & plaisant lieu, à l'issüe du grand Lac, qui finist en cest endroit, & repouffe le fleuve de Limmat, Lindmagus, qu'il reçoit non loing de Glaris. Ce Lac separe la Ville en deux parties, dont l'une est nommée la grande Ville, & l'autre la petite: lesquelles toutes-fois se reunissent & entretiennent par trois beaux Ponts, sur lesquels se font les belles pourmenades des Habitans. Elle a un fort spacieux Marché, auquel se vend grande quantité de Bled par chacune sepmaine. Le Lac fournit à Zurich grande abondance de Poissons. l'apport & vente de Froment y est grand, & le Lac luy preste les commoditez tres-grandes de la voiture. Or bien que Zurich fust la cinquiesme qui se ligua avec les autres, toutes-fois pour la consideration de la renommée & grand pouvoir de la Ville, l'on luy a donné le premier lieu, par l'advis de tous, qu'elle retient encor depuis la confirmation de la Societé, es Assemblées, Ambassades, & autres affaires publics. Elle a produit plusieurs doctes & notables hommes: Conrad Pellican, tres-docte es langues Hebraïques,





Hebraïque, Chaldée & Thalmudique, *Theodore Bibliander*, *Conrad Gesnere*, Historien tres-admirable, & plusieurs autres. Elle a encore plusieurs hommes excellents, entre iceux *Louys Lavatere*, qui a escrit un livre des Fantosmes & Loups-garoux, &c. On joint à ceste Province Zug Bourgade, *Tugium* aux Latins, une Ville & un petit Pays de mesme nom, qui confine du costé du Nord, les frontieres de Suits au pied d'un Mont pasturageux & couvert de Vignobles, qui s'estend jusques au Lac Poissonneux, portant le nom de Lac Tugin de la Cité, lequel tend au Midy vers la Ville d'Art. Son Terroir est commun & de pascage commun, fertile en Vin & bon Grain. Les Habitans de Zug sont appelez *Tugini*, par Strabon liv. 7. *Toggeni*, lesquels associez avec les Cimbres & Tigurins, ceux de Zurich, s'opposèrent aux Romains. Putar. en Mar. Eutrop. liv. 5. Zug obeïst autrefois à la Noblesse, puis tomba au pouvoir de ceux d'Autriche. En la Guerre des Suisses, ils entreteindrent la garnison perpetuelle, qui travailloit fort ceux de Suits & de Zurich: mais la garnison entendu l'acheminement des Suisses, pour les assieger, se voyans manquer de provisions, quitterent la place, devant que les Suisses fussent arrivez. Les Habitans neantmoins, pour le devoir de subjection & obeïssance, sousteindrent le siege par quinze jours, puis se rendirent & presterent serment aux Suisses, sous condition, que si le Duc d'Autriche les secouroit dans tel temps, qu'il leur seroit libre de retourner en leur premiere obeïssance: mais le temps passé sans secours, s'associerent à la confederation des Suisses. C'est pour la premiere Province de ceste Table, suit la seconde de *Basse*, nommée de la fameuse Ville de *Basse*. On la dit aussi *Sungov*, des Sequans, par vray-semblable conjecture, que B. Rhenan approuve au livre 3. des choses Germaniques. Son Terroir est bon, & porte de fort bon Vin, & du Froment en abondance, tellement que les Habitans secourent mesmes leurs voisins de leurs denrées, lors que quelque cherté & necessité leur arrive. Les pasquis y sont beaux pour y engraisser le Bestail. Scudus dit, que ce Pays fut habité par ceux que César appellé *Rauraci*, & Ptol. *Raurici*, & qu'à l'exemple des Suisses ils avoyent bruslé toutes leurs Villes, Bourgs & Villages. *Basse* en est Capitale, qu'aucuns disent nommée d'un Basilié, lequel y fut trouvé, ce qui est absurde. Autres de *Basile*, Mere de l'Empereur Iulien. Rhenan le tire du traject ou passage, que la langue Romaine, c'est à dire Gauloise, appellé Pas, ou Passage, dicte *Basilea*, comme *Pasilea*. Adjoûtant qu'il y a apparence de ce passage, voire du temps de la Ville d'Auguste, pource que la rive est basse à cause du Vallon, auquel passe le torrent qui sort de Byrse, & pour plusieurs causes tres-propre au passage: mais fascheux & fort incommode à la Ville Auguste. Munster rejette ceste conjecture, par l'autorité de Marcellin, qui la nomme *Basileian*, c'est à dire, Royaume, quasi *Ville de Royaume*, ou *Royale*. Et certes si quelqu'un la contemple aujourd'huy il la nommera Royale. Si grande est la netteté des ruës, & l'ordre esgal des maisons communement, la magnificence aussi de quelques unes, comme escrit Rhenan, & la plaïssance, notamment de celles au derriere desquelles est le Verger de S. Pierre, & le Convent des Dominicains, ayant des places amples & jardins tres-plaisans, & celles qui regardent le Rhin, de forte qu'elle puisse plaïre mesmes à ceux qui ont veu l'Italie. La temperie du Ciel y est rare & agreable, les Citoyens humains. Asez grand nombre de Temples. Le Rhin lave ceste Ville, & la separe presque par moitié, fors que le Pont la rejoint. Elle tire grandes commoditez du Rhin: car on y vient de plusieurs endroïts, & apporte de grandes charges. Par avant deux cens ans, elle a souffert de fascheux & prejudiciables trëblemens de Terre: mais elle fut réparée. Et l'an 1460 enrichie par le Pape Pie d'une Academie qu'il advantagea de toutes sortes de Privileges, droïts & immunitéz, desquelles jouyssent celles de Bouloigne la Grasse, Coloigne, Heydelberg, Erford, Lipie & Vienne. *Basse* a tousiours produit des hommes tres-grands par leur Doctrine, Sageste & Eloquence. Entre autres elle a aussi nourry quelque temps *Simon Grince*, hôme tres-grand en pieté, diverse doctrine & d'entendement. Ce Pays s'arrouse de plusieurs Fleuves & Ruisseaux, que le Rhin reçoit, & mesle avec ses eaux. Entre lesquels sont le *Rhin*, *Byrse* & *Wiese*. *Byrse* sorti du Mont Iura, se traîne par plusieurs Vallons, jusques à *Basse*, chargé de plusieurs pieces de bois & radeaux, liez pour porter bois & autres choses. Mais *Wiese* venant de l'opposite, est separée de la Foret noire, par laquelle on amene des Poutres, & grosses Traves pour bastir, puis en sert-on à plusieurs ouvrages en la petite Ville: car avec le tour d'une Meule, on scie & fend-on ces grosses pieces en planches, tables & mèbrures à divers ouvrages. On y pile & moult-on le Bled, on y aiguise les outils des artisans, les masses de fer y son batues & duites en feuilles, & sert à plusieurs autres usages, outre ce qu'elle porte de nobles Poissons, Truites notamment, & bien que ce Fleuve soit plus petit que *Byrse*, qui luy est vis à vis, il est plus poissonneux, & sert à plus d'ouvriers, encor que *Byrse* serve à plusieurs ouvriers & Papetiers, qui tiennent grosses boutiques sur ce Fleuve, ou plustost sur le Ruisseau qui en est separé, & tiré de luy, jusques aux murailles de la grande Ville, par le canal qu'on luy a fait expres. Y sont aussi *Tolder*, *Large* & autres Fleuves. Reste à dire quelque mot du Gouvernement de ces deux Provinces. On eslit de chascque compagnie un nombre esgal de personnes tant à Zurich qu'à *Basse*, lors qu'il est question d'aller en quelque Conseil public. Or il y a deux Conseils publics en ces Villes, qui sont de plus grande autorité, c'est à sçavoir le grand Conseil, lors que plusieurs s'assemblent au nom de tout le Peuple, & cestuy-cy n'est assemblé qu'aux plus importantes, & pressantes affaires qui concernent tout le corps de la Communauté, & le petit qui gouverne tous les jours la Republique & cognoit les differens des Citoyens. A Zurich le Grand Conseil est de deux cens hommes, à *Basse* de deux cens quarante quatre. Le petit Conseil de Zurich est de cinquante hommes, & celui de *Basse* de soixante & quatre: car on en met douze de chascque compagnie au grand Conseil: fors qu'à Zurich on en choisit dix-huict de la Societé des Nobles. Ceux de Zurich donnent trois hommes pour bande, ou tribu pour le petit Conseil, & ceux de *Basse* quatre. Ils adjoustant à cela deux Consuls, qui sont chefs du Conseil public en chascque Ville. Et à *Basse* y a outre cela 2 Tribuns, qu'ils nomment Chefs avec les Consuls. D'avantage à Zurich la compagnie des Nobles envoie 6 hommes au petit Conseil, au lieu que les autres compagnies n'en envoient que 3 & encor les autres 6 sont esleus de telle compagnie ou tribu que le Magistrat advisera. Le petit Conseil est reparti en vieil & nouveau. On nôme vieil Senat ceux qui ont vaqué à leur office l'espace de demy année. Lesquels ores qu'ils soyent appelez quand on assemble le Conseil n'y sont pourtant tousiours semonds, & y a des choses qui se font seulement par le nouveau Senat. A *Basse* le grand Conseil est divisé de mesme, & des douze esleus des cōpagnies six sont adjoints, tant au vieil que nouveau Conseil. Or le petit Conseil s'assemble ordinairement trois fois, & par fois quatre chascque sepmaine. A l'un & l'autre Conseil, preside un Consul, nommé *Bourgmaitre*, *Burgermeister*, c'est à dire, maistre des Citoyens, qui est esleu par le grand Conseil. Ceux qui ont plus de pouvoir apres les Consuls sont les Tribuns, que ceux de Zurich appellent *Oberistemeister*, & ceux de *Basse* *Zunffmeister*. Il y en a trois à Zurich & deux à *Basse*, qui sont appelez avec les deux Consuls, les quatre Chefs de la Ville. Si quelqu'un desire sçavoir d'avantage pour ce regard, qu'il lise *Iosias Simlerus*, duquel nous avons tiré cecy.

Zug.  
Situation  
Fertilité.

Pouvoir  
& Gouverneme.

Basse.  
Noms.  
Fertilité.

Ville.

Gouvernement.

## W I F L I S P V R G E R G O W .

Ceste Table contient presque tout le Pays des Bernois & de Fribourg.

Quatre proches de la Ville, ausquelles sont mis autant de Port-enseignes, & ils vont à la guerre chascun Prevoستé, sous leurs drapeaux.

La vallée de Hasli 29, 15. 46, 45.  
 La ville d'Vnderseuwen 29, 30. 46, 23.  
 La haute vallée de Simme 29, 10. 45, 55.  
 La basse vallée de Simme 29, 10. 46, 20.  
 Frutigen 29, 23. 46, 14.  
 Sane 29, 0. 45, 58.

Aelen.  
 Thun 29, 15. 46, 27.  
 Louppen 28, 49. 46, 35.  
 Signaw 29, 21. 45, 37.  
 Drachselwald 29, 23. 46, 43.  
 Val du Fleuve Emme 29, 34. 46, 32.  
 Prandis 29, 20. 46, 45.

xxxii Germa-  
 niques

Suomiswald 29, 24. 46, 44.  
 Burgdorff 29, 11. 46, 48.  
 Bierneck 29, 17. 46, 52.  
 Landschout 29, 6. 46, 52.

Arberg 28, 47. 46, 44.  
 Nidow 28, 45. 46, 51.

Erlach 28, 35. 46, 44.

Bippium 29, 10. 47, 1.

Wangen 29, 14. 47, 0.

Arwangen 29, 22. 46, 58.

Arburg 29, 32. 47, 4.

Biberstein 29, 44. 47, 11.

Schenckenberg 29, 47. 47, 16.

Lentzburg 29, 50. 47, 7.

Item, les trois villes libres au Bourg Verbigene (Ergow) obeissent aux Bernois : Zof-  
 fingen 29, 33. 47, 1. Araw 29, 41. 47, 9. & Bruck 29, 55. 47, 14.

Item, neuf Prevoستez de Monasteres, six desquels ont aussi jurisdiction Civile.

Wisflispurg, Aventicum 28, 33. 46, 34.

Moulden, Minnidunum 28, 21. 46, 19.

Yverdon 28, 10. 46, 30.

Lausanne 28, 14. 46, 5.

iiix Gauloises  
 qui sont

Morges 28, 4. 46, 2.

Nyon, Novidunum 27, 47. 45, 56.

Oron 28, 28. 46, 12.

Zilia avec Vibisc ou Virey 28, 31. 45, 59.

Item, trois Prevoستez de Convents.

Les Prevoستez de Fribourg  
 aussi communes avec le Bernois

Morten 28, 39. 46, 37.

Schwartzembourg 28, 56. 46, 24.

Granson 28, 11. 46, 33.

Chalans ou Scherlin.

Les Bernois & Fribourgeois y constituent alternativemēt  
 des Prevoستs, pour y presider par cinq ans: de sorte qu'un  
 Prevoست estant constitué d'une ville, les appellations se re-  
 levent à l'autre, qui examine les raisons de cest officier.

Les Comtes de ceste partie:

Nuembourg 28, 23. 46, 44.

Nudow 28, 45. 46, 51.

Arberg 28, 47. 46, 44.

Balm Baronnice 28, 46. 46, 38.

De Iofias Simlere.

La distance des Meridiens est selon le Parallele 46, 20 au. plus grand Circle.

## W I F L I S P V R G E R G O W .



Uit Wisflispurgergow, Pagus Aventicus, Bourg Aventic, qui tire le nom de la Ville, nommée Wisflis-  
 purg, Capitale des Suisses au temps de Iule Cesar, qui l'appelle Aventicum, comme aussi Tacite: *Noms.*  
 Aventiculum à Antonin, Avanticum à Pt. Avenche en François à Marlian. Marcellin escrit avoir esté  
 ville deserte de son temps. Civitas Elvicorum, c'est Aventico au liv. des Provinces. Marc Velfere aux  
 Inscriptions antiques des Vindelicis met ceste Inscription: COLONIA PIA FLAVIA  
 CONSTANS EMERITA AVENTICUM HELVETIORUM FOE-  
 DERATA. Le Pays s'estend entre les frontieres de Savoye, bien qu'il obeisse aux Bernois &

Fribourgeois, comme la terre opposite, & au de la le Lac Bielens ou de Nuembourg: & est borné au Couchant & Sit.  
 au Septentrion par le mont Iura & par le Lac Lemman: & au Zud par les montaignes de Vales. Il est assez Fertilité,  
 Fertil en Vin & Bled. Or ceste Table contient presque tout le Pays des Bernois, & de Fribourg. La Capitale du

R r r r

premier



Das  
WIFLISPVV  
R G E R G O V

Mihare  
Mebetum commune

Burgundia: pars

Occi  
dies

Occi  
dies

40

40

Lacus  
der Lofanner oder Geniffer see

Pais  
de Gault

Meri  
dies

Meri  
dies



premier est *Berne*, nouvelle si vous regardez le temps : mais si l'affiette & culture, si les mœurs & civilité, si les loix & façons de faire, si le pouvoir & valeur, elle ne cede à nulle autre. On lit cecy du bastiment. *Berthold* Duc de *Zeringen* 4 du nom, Comte de *Vetlande*, bastist deux *Fribourgs*, c'est à dire, Chasteaux libres; l'un en *Brisgoie*, l'autre en *Nuchtlandie*. Et afin que les subjects eussent la demeure plus assurée en *Nuchtlandie*, delibera dresser une autre Cité pres son Chasteau, lequel s'appelloit *Nideck*, en la presqu'Isle qu'on appelloit *Saccus*, que lors occupoit une Forêt de chesnes. Quelque temps apres *Bertold* chassant, disoit à ses gens : la ville que j'ay delibéré de bastir en ce lieu, fera nommée du nom de la premiere beste, que nous rencontrerons & pourrons prendre. Or ils prindrent un Ours, que les Allemans appellent *Bern*. Et comme là ainsi que j'ay dit, creusent force chesnes, à l'endroit ou elle devoit estre bastie, presque tous ces arbres furent employez aux bastimens des maisons d'icelle; ce qui fist dire aux ouvriers, qui coupoient ces materiaux. *Holz laß dich hauwen gern, die Stat muß heissen Bern*. C'est à dire, *Arbres laissez vous librement couper : car ceste Ville s'appellera Bern*. Or ceste ville est sise comme en une pres-qu'Isle, qu'y fait l'Ar Fleuve portatif, qui la lave de trois costez, & au bout elle a un pont de pierre. Du costé que la ville regarde le Midy, ceste riviere passe en un lieu bas d'Occident en Orient, puis retourne & tire vers l'Occident de la portée d'un Canon, autant qu'est la ville longue. Ainsi le Fleuve sert à ceste ville, de fossé plein d'Eau: fors qu'à l'Occident, le fond & terroir d'icelle touche la terre ferme, à la portée d'une arbalestre. De sorte, que si le destroict ou l'Isthme de ceste terre ferme estoit fossoyé, *Berne* seroit une Isle. Or du costé du Midy & du Septentrion, il y a une fort grande hauteur jusques à la riviere qui coule en bas, & du costé d'Orient il y a une montée aisee pour venir au plus haut de la ville. Le Terroir prochain est fertile en tout, fors de Vin, que les *Bernois* tirent fort bon de leurs terres. Le Vin mesme croist d'un costé de la Ville: mais c'est peu de cas en bonté & quantité mesme. Au reste, ce *Barthold* auteur de la ville, qui s'appelloit aussi Duc Alleman, premier que l'avoir achevée, deceda, en laissant l'accomplissement de l'œuvre à son fils *Bertold* cinquieme, & dernier Duc de *Zeringen*. Lequel eust de la fille du Comte de *Kiburg* sa femme, deux enfans, que les Nobles du Pays firent mourir de poison, principalement pour ce qu'ils se persuadoient, que *Bertold* eust par envie contr'eux, entrepris de dresser ceste ville, pour les mettre sous le joug de servitude. Or le Duc *Bertold* fust fort marry pour la mort de ses enfans, & on dit qu'il proféra ces parolles en sa grâde tristesse: *voicy ils m'ont empoisonné mes enfans, mais je les empoisonneray par ceste ville jusques à destruction entiere*, comme aussi l'effect s'en est ensuiivy; car le Duc *Bertold* donna à l'Empire la ville de *Berne* avec tous les villages & appartenances, & avec la petite *Bourgoigne*. Or pour ce que ceste ville a prins son nom d'un Ours, le Senat a toujours accoustumé de nourrir quelque nombre d'Ours, auxquels ils ont deputé un certain lieu, qui s'appelle *Berengrub*, c'est à dire, la Fosse des Ours; ces bestes ont la une Fosse quarrée, pavée de pierres plattes, en laquelle on garde toujours un mâle & une femelle. *Mercator* nombre les *Prevostez* & *Gouvernemens*, tant de *Germanie*, que de *Gaule*, entre lesquelles *Lausanne*, ville Episcopale, qui a une merveilleuse affiette: car elle occupe deux collines opposées, & la Vallée qui est au milieu. Le Temple Cathedral, & les maisons des Chanoines, tiennent le Mont vers le Nord: & de l'opposite vers le Midy la descente est basse & fort ouverte, jusques au Lac. Le Marché est un Vallon. Depuis la mort de *Charles* Duc de *Bourgoigne*, *Lausanne* fust rachetée par les Princes de *Savoie*; les Habitans neantmoins, s'entre-teindrent amiablement avec les *Bernois*, jusques à l'an 1536, que *Lausanne* avec tout le Pays prochain, vint sous la Seigneurie de *Berne*, à condition que les Habitans jouyroient de tous leurs droicts & privileges accoustumez. Le passe outre à l'autre partie de ceste Table, en laquelle sont racontées par *Mercator* les *Prevostez* de *Fribourg* communes avec les *Bernois*. La ville de *Fribourg* es *Nicitons*, située en *Uchtlande*, sur le Fleuve *Sana*, fust bastie par ce *Bertold* quatrieme Duc de *Zeringen*, peu d'années devant *Berne*; Car l'an 1127, *Guillaume* Comte d'*Uchtland* mourut, sous le Royaume de *Lothaire*, à ce que dit *Naclerus*: auquel temps l'Empereur *Lothaire* donna la charge & Gouvernement d'*Uchtlande* à *Conrad* Prince de *Zeringen*. Auquel deceda l'an 1152, succeda son fils, le Duc *Bertold* de *Zeringen*, quatrieme du nom, qui jecta les fondemens de l'une & l'autre *Fribourg*, en *Brisgoie* & *Uchtlande*, comme nous avons dit, l'an 1152, avec octroy des grands privileges: comme les savyans Emperours ne favoriserent de moindres graces l'une & l'autre, que si elles fussent membres de l'Empire. Puis l'an 1218, estant *Bertold* deceda, *Fribourg* d'*Uchtlande* vint au pouvoir des Comtes de *Kiburg*, sans en rien prejudicier à ses privileges. Mais l'an 1260, *Eberard* Comte d'*Hasbourg* fust fait Seigneur de ceste Cité. Iceluy vendit l'an 1270 au Roy *Rudolph* d'*Hasbourg*, pour une grosse somme d'argent tous les droicts qu'il y avoit. D'où *Ænée* Sylvie appelle *Fribourg* noble maison d'*Austrie*. Les habitans finalement sur ce ennuyez de ces changements, racheterent leur liberté avec grande quantité d'argent, de la maison d'*Austrie*. Ainsi maintenant, elle est de l'alliance des *Suisses*. Il se trouve au mur de *Fribourg* un tel Epitaphe.

*fribourg.*

*Dum bis sexcentis ter senis jungitur annus, In Fribourg moritur, Berchtoldus Dux Alemannus.*

*Fribourg* a une merveilleuse affiette; partie sur une Montaigne qui est apuyée sur des Rochers droicts, partie en une vallée close de Montaignes, qui ne sont pas trop roides, & autour d'une Montaigne au plus bas de la ville passe le Fleuve *Sana* de moyenne grandeur. Le lieu ou est le Siege de la Justice, est assis sur un roc qui autrefois soustenoit une forteresse, de laquelle est accreue la ville, haut & bas des deux costez. Les Montaignes Prochaines soustiennent les murailles, combien qu'en celle qui est du costé d'Orient, il n'y a presque nuls bastimens, excepté les tours & forteresses. De quelque costé qu'on vueille aller par la ville, il faut monter ou descendre. Le terroir produit toutes choses necessaires, fors le Vin qu'on y meine d'ailleurs. Il y a icy des Lacs remarquables, le *Neocomense*, *Neuburgersee*, & apres luy *Bielersee* duquel puis apres le Fleuve *Arr* par *Solotur* ville fort ancienne, *Arwangen*, *Arbourg*, *Biberstein*, se discharge au *Rhin* au Confluence, en lieu qu'ils appellent *Coblentz*. Les Habitans croyent que l'Ar porte de l'Or. Disons quelque mot du Gouvernement. La sorte de Republique est telle qu'en celles des *Suisses*, qui ne sont distribuées en certaines compagnies, desquelles on eslit les Magistrats en nombre esgal. Or en ces villes ils appellent le Souverain Magistrat, & Chef du Conseil public *ein Schultheissen*, terme Alleman, usité es Loix & Coustumes des *Lombards*, où il est escrit *Schuldabis*. Il semble que le terme soit tiré de debte: car cela est *Schuld*, & de commander, pour ce que *Schuldabis* commande aux Debitors, de payer leurs Creanciers. Il a souveraine autorité en ces villes. Il y a aussi deux Conseils publics, grand & petit. Le Grand, à *Berne* comme aussi à *Zurich*, a le nom de deux cens, bien qu'il y en aye plus. Le Petit, à *Berne* est de vingt six. On procede à *Berne* en l'election du Senat ainsi. Quatre Port-Enseignes de la ville eslisent d'entre tous les Habitans seize hommes, de *Foy* & *Vertu* cogneue. Et ces vingt personages eslisent avec le Consul, le Grand Conseil, & puis aussi le Petit. Les Consuls, l'autorité desquels est la plus grande, sont esleus par communs suffrages, & à la pluralité des voix, de l'un & l'autre Conseil. A *Fribourg* le grand Conseil est aussi de deux cens hommes, le petit de vingt-quatre. Le petit manie les affaires Civiles, entend les appellations des Juges inferieurs; fors des Jurisdiccions du Pays de *Savoie*, pris à la derniere guerre; ce qui concerne toute la Communauté, & est de grande importance, se renvoye aux deux cens, ou grand Conseil. Le Consul qui preside à l'un & l'autre, est esleu par tout le peuple.

Pouvoir  
& Gouverne-  
ment.

## Chorographie ou Description

D V

## L A C L E M A N ,

E T

## LIEUX CIRCONVOISINS.



Cette Table represente le Lac Lemman, es frontieres du Duché de Savoye, Comté de *Lac Le-*  
 Bourgoigne, Seigneuries des Suisses, & Evesché de Valez. Puis autour le Lac les noms *man-*  
 des Contrées, Bailliages, Baronnies, Jurisdicions, Chemins, Fleuves, Montaignes, Villes, *Pays.*  
 Bourgs, Chastellenies, & Chasteaux. *Savoye* est habitée par peuples Cisalpins, ou de deçà *Noms.*  
 les Alpes, qui entendent la langue Françoisse, lesquels furent autrefois appelez *Allobro-*  
*ges*, comme dit Cæsar au commencement des Commentaires d'*Allobrox*, Roy des Gau-  
 les, qui fleurissoit environ l'an du Monde 2433. En outre, un ancien Interprete escrit  
 ainsi de leur Ethimologie sur la huitiesme Satyre de Juvenal: *Les Allobroges sont Gau-*  
*lois. Or ils sont diés Allobroges, pource que les Gaulois appellent le Champ Broge, & Alla autre-*  
*ils sont donques appelez, pource qu'ils furent transportez hors d'un autre lieu. Puis Baganda, tef-*  
 moin le President Fauchet, & en fin *Sabaudi*, en François *Savoisins*, en vulgaire diét *Pays Savoyarde*, ou *Savoye*. Ce  
 Pays fust gouverné depuis l'an 1126 par Comtes, & depuis l'an 1420 par Ducs jusques icy. On dit qu'il fust premie-  
 rement & long temps peuplé par Legion de Larrons & Guetteurs de chemins. Aujourd' huy tout y est en paix & af-  
 feuré. Les Naturels se plaignent de la grande ardeur de l'Esté, & de la rigueur de l'Hyver, disant ordinairement, ô *Temperie*  
 le grand froid, ô le grand chaud qu'il fait! Et toutesfois le Rhosne ni le Lac n'y gelent presque jamais, & l'Esté n'y *du Ciel.*  
 est si grand qu'en Dauphiné, ni le froid si rude qu'en la basse Germanie, où les Fleuves se gelent & glacent ordinaire-  
 ment. La terre est propre & facile a estre cultivée, & est de fort grand rapport: car on y recueille fort grande abon- *Fertilité*  
 dance de Vin, Froment, Pois, Raves, Choux, Faveoles, Pois chiches, Melons, Porreaux, Oignons, Febves, Lentilles,  
 Orge, Foin, Avoine. Ses fruiets ordinaires sont des Noix, des Pommes, des Poires de plusieurs sortes, des Guines,  
 des Cerises douces & aigres, des Meures blanches & noires, des Chastaignes, & des Amandes. Il y vient fort rare-  
 ment des Figues. La varieté y est plaisante es Animaux, tant terrestres, qu'airiens & aquatics. Ceux de Dievat *Animaux*  
 (autrefois Suisses *Vandales*) qui habitent Laufanne & quartiers prochains, sont subjects de la Seigneurie de Berne, au  
 nom desquels les Gouverneurs & Officiers y envoyez pour y demeurer cinq ans, manient tout à leur devotion.  
 Selon les vieilles Chroniques l'an du Monde 2790 Arpentin l'un des Centeniers de Hercule, jecta les fonde- *Villes*  
 mens de *Laufanne*, du nom duquel on tire celuy de Carpentras, qui changea quand on transporta la Ville sur la Mon-  
 taigne, environ le temps de Martin Evesque de Laufanne, l'an 593. de nostre salut. La Ville de *Nevidun*, autrefois  
 vulgairement appelée *Benevis*, ruinée par avant la venue de Cæsar, fust réparée & remise sous l'Empereur Vespasien,  
 par un sien Centenier nommé *Nyon. Cossonez* fust basty l'an 442. *Aubonne* l'an 456. & achevées es années suyvantes.  
*Geneve*, Ville Chevaliere, libre & Imperiale, en laquelle se bat & forme Monnoye blanche & noire, d'assez bon *La Ville*  
 aloy & approuvée: fust premierement appelée *Genevre*, à ce que disent aucuns, pource qu'au lieu d'un Genevre, *de Geneve*  
 elle est eslevée sur une colline. Affiette que luy donna *Lemannus* (Pere des Allemans ou Germains) fils de Paris, rie-  
 re-fils de Priam, l'an du Monde 2994. Puis fust appelée *Aurelia*, de l'Empereur Aurelian, pource qu'il la fist repa-  
 rer & remettre en meilleur poinct, qu'Heliogabal ne l'avoit laissée, qui l'avoit fait brusler & reduire en cendres. Cæ-  
 sar & autres Latins la nomment *Geneva*, & les Poëtes par licence *Gebenna*, & les Notaires aussi. Les Allemans *Genf*,  
 les François *Geneve*, l'anagramme fort propre de laquelle est *Vengée*. Car souvent tentée par ses ennemis, & fort tra-  
 vaillée par conspiration secrette, elle s'est jusques icy peu maintenir. Mesmement le 12. de Decembre l'an 1602. elle  
 faillist a estre surprise par Charles Emanuel Duc de Savoye, dont il fust valeureusement repoussé & mis en fuite.  
 La situation de ceste Ville est plaisante, & du costé ou le Rhosne fort du Lac Lemman elle est basse: mais depuis cela  
 elle est eslevée sur une petite Montaigne. Il y a Geneve encor comme deux Villes, au milieu desquelles on voit pas-  
 ser le Rhosne, sur lequel y a un Pont qui les cõjoinct. La grande Ville est du costé du Midy, & la petite du Septentrion.  
 La Ville de Geneve est bien fortifiée & fournie d'Artillerie, & de toute sorte de munitions de guerre. On y fait or-  
 dinairement bonne garde. C'est une Ville de grand passage pour la France, l'Allemaigne & l'Italie. *Le Chasteau de*  
*Morge* fust basty sous le Roy Clotaire, l'an 1135. *Evian*, autrefois *Aquianum*, par Pierre de Savoye, frere d'Amedée,  
 & son Vicaire, l'an 1237. Le Lac de Geneve du costé des Suisses est long seize, & de Savoye douze, & a quatre mille  
 de largeur. A des Ports & descentes, & belles advenués en nombre du moins seize. Du Port de Morge & de Rolle,  
 on apporte de bon Vin à Geneve. Du Port de Pormentou & Nerny (ou *Neronis*) quantité de bois & charbon. *Le*  
*Rhosne* le traverse, qui ne peut souffrir batteaux, depuis sa source, jusques à son entrée dedans ce Lac, ni mesme de-  
 puis le Pont des Suisses, qui est aux Fauxbourgs de Geneve, jusques à Sessel, prochaine Villette, distante sept milles  
 de la Ville. Ce Fleuve se fourre à cinq milles de la Ville, dans un abyfme souterrain.  
*Jurassus* la montaigne est si longue, que les Naturels en furent autrefois appelez par les Germains *Longimani*: car *Monts.*  
 du plus haut de ses sommets, on descouvre les Temples des Villes de Geneve & de Basle, esloignez l'un de l'autre  
 le chemin de quatre ou cinq jours. On y voit avec admiration Pierre percée, que descrit Munster en sa Cosmogra-  
 phie. *Le Chasteau de la Pucelle*, ou *de la Vierge*, qu'on dit basti par Iule Cæsar, & *la Ville de S. Claude*, où les boiteux  
 vont en devotion croyans y guarir. Puis la Fontaine de Neige en temps d'Esté, & le Puy naturel, de largeur d'un  
 Temple moyen, non trop haut, & obscur comme une caverne, perpetuellement plein de Neiges & de Glace, voire  
 peut estre de Cristal. Non loing du Lac Lemman, se descouvrent du costé de Savoye, les Monts couverts de Neige, au  
 milieu del'Esté. Et a un millier de Geneve y a un Mont, qu'aucuns montent avec peine & horreur, par degrez & es-  
 chellons estroicts, presque innumerables, taillez par artifice plus que de nature & y en a qui prest à mettre le pied sur  
 le dernier, s'en sont retirez par l'aspect & consideration du grand precipice. Y a un autre Mont, non esloigné de la  
 s f f f Ville



Forests.  
Oeuvres  
publics.

La Court  
& Con-  
seillers.

Loix.  
Aca-  
demie.  
Bibliothe-  
ques.  
Mœurs

Mar-  
chandises

Ville d'Aigle, vers le Valez, de l'accident espouventable duquel, on peut lire es histoires memorables de nostre temps, au chapitre des Tremble-terres, nagueres imprimées à Paris. Entre tous les Monts de Chablays, celuy de S. Sergue est tres-fertil, & un autre aussi. Le reste ne fournit que bois & arbrisseaux, avec des pasturages pour les Vaches qui s'engraissent en Esté es plaines des Montaignes, & y rendent force Lait. Au reste, qui pourroit reciter les choses memorables advenues de ce temps ? combien grand & fort espouventable est le precipice du Mont Mustruac, duquel tombent & se perdent chacun an plusieurs bestes chargées, & les hommes mesmes ? Il se faut taire ou escrire d'un style plus subtil, des rochers qui sont aussi aigus, que les dents, & trenchans comme fil d'espées. On sçait que les racines des Monts d'Aig, sont incognuës à cause de la profondeur du Lac, du fond duquel ils prennent leur source & commencement. La plupart des Forests, fournissent à pauvres & à riches les Chastaignes: les Glands aux Porceaux; au feu de bois à vil prix; aux rustiques les charrois; & aux laboureurs de focs & de charruës. Il ne s'y voit aucun, ou fort peu de Temples ni Chapelles, vouées aux reliques des Saints, depuis que la Religion Romaine en fust bannie. Y a quelques Temples somptueux & magnifiques: notamment celuy de Laufanne, estoffé de Marbre noir par le dedans. Et celuy de Geneve fort ancien, reluisant de fer blanc, sur lequel la foudre est tombé une ou deux fois: si que la Croix de Plomb fust bruslée, & la haute Tour renversée. On le voyoit entier avant Charle-Maigne. Y est aussi le Temple d'Evian (*Vivianense*), sis entre les Vignes, hors les murs de la Ville: & celuy de Morge, qu'on a fait reparer n'a pas long temps. Les Images & Simulacres en sont ostez. Les Sepulchres en sont bien demeurez aux Temples, mais depuis l'an du Seigneur 1530 on n'y enterre personne. Geneve a son Orphelinage, lieu de charité pour la nourriture des pupils sans parens, & son Hospital de Maladerie. L'un & l'autre enclos en l'Hospital des Estrangers, auquel demeure l'Instrueteur qui les catechise, & Precepteur veillant pour la consolation & prieres des Malades. Ils ont aussi leur Medecin & Apothicaire. On y voit aussi la Court, ou Maison de Ville, en laquelle s'assemblent chaque jour vingt-cinq Senateurs pour les affaires de la Republique, & pour la decision des procez tant civils que criminels: là se gardent des Parchemins escrits, & livres qu'on garde la nuit. D'un costé de la Porte est le Siege magnifique, qu'on appelle vulgairement *le Tribunal*: & de l'autre costé se voit le Memorial du temps, de l'occasion & moyens qu'on a tenu à reformer l'Etat. Y est aussi pres la Maison de Ville l'Arsenal, garni de toutes sortes d'armes, & pourveu de tout ce qui peut estre necessaire pour soustenir un long Siege. Ceste Ville a plusieurs lieux de defence, pourvus d'Artilerie. Il y a & y a eu plusieurs Forts en ce Pays, & entre les autres celuy de S. Catherine, ou se gardoyent les pieces & munitions de guerre y amenées l'an 1590. Il fust pris par le Roy Henry IV. & razé par son expres commandement, l'an 1601. L'autre qui avoit aussi esté dressé fort commodement à l'opposite d'iceluy, par ceux de Geneve comme pour le contre-batte: advenant la paix, & pour espargner les frais de son entretien, fust aussi abbatu. Le troisieme appellé *Ripaile*, vint au pouvoir de ceux de Geneve par le moyen des troupes Françoises, l'an 1589. & fust ruiné de mesme que le quatrieme qui estoit à Verfoy, lors qu'il fust pris par les mesmes Genevois. Il y a aussi quelques Tours artiffement eslevées; entre lesquelles on en nomme une la *Tour Maistrresse* enclose à present dans un grand Boulevard neuf, qui defend Geneve du costé du Lac & de Savoye. L'autre se nomme *la Tour de l'Isle* ou de *Casar*, qui est assise en la haute Isle, pour y defendre le Pont, autrefois des appartenances des Suisses; & comme on dit, elle fust dressée par ce mesme Empereur. Geneve est une Ville bien pourveuë, comme l'experience l'a montré: car ils n'ont peu estre pressez d'extreme famine par leurs ennemis: à cause que le Lac la lavant, & le Rhosne la traversant, leur ont fourni de tres-bons Poissons & en grand nombre, comme ils font encores journellement. La munition de poudre à Canon ne leur peut aussi manquer, d'autant qu'elle se fait journellement dans la Ville. Les Loix & Statuts tant de la Republique que du College, se voyent au livre imprimé expres. Il y a grand nombre de nobles familles. Et pour les Doctes, celebres en diversité d'arts & sciences, y en a beaucoup de recommandez par leurs escrits. Y a aussi une fameuse Academie. Au reste, la Bibliotheque & Librairie publique y est pourveuë de plusieurs bons Manuscrits. Et celle de Laufanne de divers escrits de plusieurs doctes Theologiens. Les Habitans de Geneve sont esloignez de barbaries & incivilité, & ont l'esprit bon, & se sçavent assez bien conduire en leurs affaires. Et quoy qu'ils prennent soigneusement garde sur les actions des estrangers passans par leur Ville, neantmoins ils y sont les bien-venus. Des long temps ils ont humainement receu toutes sortes de personnes refugies en leur Ville, nommément à cause de la Religion, & en ont admis plusieurs pour Bourgeois, les fils desquels entrent es charges publiques, selon qu'ils s'en trouvent capables. Les François y ont esté toujours bien veus, les Anglois & Allemans aussi. Il y a encores maintenat plusieurs honorables familles Italiennes, qui y ont exercice public de Religion en leur langue. Ils vont tous vestus fort modestement, & la coustume est qu'il n'y a d'excez aux habits comme ailleurs. C'est chose assuree que les Genevois ne sont gueres riches, & c'est tout ce qu'ils peuvent faire que de s'entretenir avec travail & vigilance en honnesté liberte. Et n'estoit leur vacation à imprimer des livres de toutes sortes, à manufacturer, à inventer & faire force draps de soye & de laines, ceste Republique seroit aussi tost pauvre. Ils envoyent, aussi dehors entr'autres marchandises de bons fromages amassez des Montaignes voisines, des Chapons gras, de grosses & pesantes Truittes saumonées, du fil d'or, & de la Soye de Pourceau.



Ceste Table porte les  
BOVRGS LVCERNE, VREN;  
S V V I T S, V N D E R V V A L D,  
G L A R O N E, pour la pluspart.

Lucerne a Gouvernemens.

Deux, esquels les Gouverneurs demeurent,

Les autres sont gouvernées par les Conseillers qui demeurent en Ville qui sont.

Wwikense, Wicken je croy 29. 34. 46. 36.  
Sempach 29. 46. 46. 46. mais le Prefect de ceste-cy n'a aucun droit en la Ville: il preside seulement au Lac, & à la pesche d'iceluy.  
Willisow 29. 35. 46. 48.  
La Vallée d'Entlibouch 29. 40. 46. 29.  
Rotembourg, peut estre Rot 29. 59. 46. 44. ou autre lieu prochain de luy.  
Habsburg 29. 53. 47. 12.  
Berone avec le terroir voisin dict Chelampt, c'est à dire, la Prevoisté de Michel.  
Merischwanden 30. 1. 46. 56.  
Waggis 30. 11. 46. 33.  
Ebicone.  
Horbe.  
Krientz 29. 53. 46. 34.  
Et deux Villes, Sursei 29. 43. 46. 49. & Sempach 29. 46. 46. 46. sont en la protection des Lucernois, elles ont toutesfois leur propre Conseil pour le jugement des causes Civiles & Criminelles: mais le Prince du Conseil de Sursei, dit Scuthes, preste le Serment aux Lucernois: mais celuy de Sempach est esleu par le Conseil de Lucerne, du nombre neantmoins des Habitans de Sempach.

Le Village d'Vry est divisé en dix Parties, ou Communautez, qu'ils appellent Gnosaminen, comme si on disoit participations, pource que les seuls Conseillers esleus d'icelles, sont participans de toutes charges & estats, & sont appellez aux assemblées annuelles.  
Le Pays de Sultz est divisé en six parties, appellées par eux Quartes, nom de la vieille division, qu'ils retiennent en la nouvelle & senaive division.

Le Bourg Vnderwald est distribué en deux Convents, par la Forest Kernwald, à sçavoir haut & bas, & toutesfois tout le Pays senomme Vnderwald.

Glarone est divisée en quinze parts, qu'ils appellent Tagwan. Elle commande à la Comté de Werdenberg 31. 22. 46. 38. qu'ils acheptèrent l'an MDXVII. Ils envoient alternativement avec les Suisses leurs Prefects à Visnach 30. 41. 46. 41. & au Champ Rhetien Wefom 30. 43. 46. 39.

La Comté de Hamburg pres les Sultz, en la region dicte Marka.  
La Baronnie de Humburg 29. 17. 46. 30.  
Ringenberg, Rinckenberg je croy 30. 50. 46. 12.

Hors de Iofias Simlere.

La distance des Meridiens selon la raison du Parallele 46. 20. au plus grand Circle.

A R G O W.



Argow, aux Latins *Argovia*, fust partie du Royaume *Trans-Iuran*, ou au delà le Iura, lequel com-Pays prenoit tout ce qui est depuis le Mont Iura (*Mont S. Claude*) jusques aux Alpes, ce qu'ont anciennement tenu les *Helvetiens*, les *Rauragues*, & une partie des *Allobroges*: & aujourd'huy le Duché de Savoye, l'*Vchtlande*, *Brifgow*, *Suntgow*, *Cremerland*, & le tenement de Zurich, ou les Cantons de Suisse. Ceste Table porte *Lucerne*, *Vren*, *Switz*, *Vnderwaldt* & *Glarone*, pour la pluspart. *Lucerne* Ville des Suisses, que Mejer appelle *Lacocerna*, est assise sur le Fleuve Ruffe, qui sort du grand Lac de ceste Ville, comme le Rhin fort à Constance du Lac de la Ville, & comme la riviere de Lim-Villes. mar fort à Zurich du Lac de Zurich. De ce Lac on va aux trois Bourgs d'*Vri*, *Sultz* & *Vnderwald*, au pied d'un tres-haut Mont, qu'on appelle *Rompu*, & *Mont de Pilate*. Munster escrit, que le Monastere de *Lucerne* joignant le Lac des *Helvetiens*, qui est aujourd'huy appellé le Lac de *Lucerne*, fust jadis edifié par un Prestre nommé *Wigard*, qui estoit frere de *Rupert* Duc d'*Allemanne* & de *Suabe*, du temps du Roy *Louys* environ l'an 816. ou du temps de *Louys* II. l'an 840. Et que la Ville a esté bastie pres du Monastere, & en partie à cause d'iceluy: ce qu'on peut voir aussi en plusieurs autres Villes, lesquelles ont esté aggrandies par succession de temps joignant les Monasteres. Le lieu de ceste Ville est fort commode: car on passe là pour aller en *Italie* par le Mont *S. Godard*, delà on porte les marchandises aux Alpes, puis en *Italie* par bestes de charge, & reciproquement les commoditez d'*Italie*, par le Lac & Fleuve Ruffe dans le Rhin, qui les porte en l'*Ocean*. Les *Lucernois* tirent presque plus de commodité du Lac qui leur est proche, que de leur terroir: combien qu'ils ayent de fort belles prairies & pasturages, propres à la nourriture du bestail. La Ville est assez belle, plaisante, honorable, & de bons moyens: c'est le Marché commun des *Sultz*, *Vranois* & *Tranfilvains*. Son origine est incertaine: on dit qu'il y avoit un Chasteau sur chascun costé du Fleuve (aujourd'huy sont maisons des Habitans) qu'on tient avoir esté basties par les *Allemans*. Semble avoir esté nommée *Lucerne* du lieu ou elle est assise, qui se nommoit anciennement *Lucerne*, à cause d'une Tour, où l'on mettoit de la lumiere la nuit, qu'on pouvoit eslever là pour la guide & feureté des navigans, & est croyable que ceste vieille Tour, qu'on voit sur la haute partie du Pont, nommée des *Eaux*, y a servi, comme celle de *Zurich*, qu'on appelle à cause des flots *Willemburg*. Les anciens appelloient telles Tours *Phars*. Les *Annales* domestiques disent, que les *Lucernois* estoient à la Guerre, Pouvoir & Gouvernemens que *Charle-Maigne* fist contre les *Sarrazins*, & qu'ils receurent de luy, outre leurs privileges, l'usage des cornets, desquels ils sonnent l'alarme, & se servent en Guerre contre leurs ennemis. Le College des Chanoines y avoit autrefois grande





grande authorité : laquelle fust transportée à l'Abbé de Morbac, par don du Roy Pepin. Puis *Albert d'Autriche* Empereur, acheta Lucerne de l'Abbé de Morbac : mais aussi tost apres, les Lucernois travaillez d'impositions insupportables sous l'Empire d'Autriche, poussez d'un desir de paix & liberté, l'an 1333. souscrivirent à la confederation des Suisses. Leurs gouvernemens sont recitez par Mercator: suivent les Bourgs d'*Vri*, qui n'a aucune Ville, mais son principal lieu, & qui est chef des autres, c'est *Altorf*, lieu ouvert, & esloigné de Lucerne environ un mille d'Italie, & ce Pays passé avec sa jurisdiction au delà du Mont S. Godard. Au temps de Cæsar, les Romains en appelloient les Habitans *Taurisces*, & dit-on que le nom d'*Vri*, vient d'*Vrani*, que les anciens appelloient *Taurisces*, comme jusques aujourd'huy ceux de *Siebensal*, appellent à la façon des vieux Germains les Taureaux *Vri*: & ce Pays a encor pour armoiries, une teste noire de Taureau en champ jaune. Les Habitans disent qu'ils sont descendus d'une race de Payens nommez Goths & Vres, qui furent apres faiçts Chrestiens. De *Suitz*, qui est une Ville assise sur le bord du Lac de Lucerne, à la main droicte venant d'Altorf à Lucerne, & ce village cõmunie son nom à tout le Pays des Suisses : ceste Ville fust bastie par ceux qui chassiez du Royaume de Suece, que nous nomons Suede, & cerchans nouvelles demeures, y veyndrent habiter: c'est un des trois Bourgs alliez contre l'insolence des Nobles, qui produit hommes membrus, forts & bons guerriers, qui ont souvent intimidé leurs ennemis : presque tous, vivent de ce que la terre laissée en cõmun aux de pacage, produit de foy. Or on a donné le nom de ce Village à tout le Pays, ou pource qu'on combattit premiere-ment pour la liberté en leur territoire; ou pource que ceux de Suitz ont eu long temps contetion avec les Eremitans, & furent les premiers de tous les Bourgs exposez aux ravages de ceux d'Autriche, & furent les plus puissans des trois lieux qui se liguerent, de sorte que ce nom coula à tous les autres alliez : ou finalement pource que le commencement de la confederation fust faiçte en leur Bourg, par ceux d'*Vri*, *Vnderwald* & *Suitz*. Suit celuy d'*Vnderwald*, ce Bourg de libre cõdition, joint par une reciproque alliance avec *Suitz* & *Vr*, l'an 1315. renfermé d'un val & rempart naturel des Monts Alps, à des pasturages fort plaisans, tres-propres à la nourriture du Bestail, d'où les naturels tirent grands profits. Au reste, ceux d'*Vri*, *Suitz* & *Vnderwald*, ores qu'ils fussent subjects aux Abbez des familles Monachales, par certaines conditions, jouyssans neantmoins de quelque liberté particuliere, recevoient Gouverneurs de l'Empire, qu'ils appelloient *Voitos*, peut estre d'un nom Grec, en tout comme les Prefectures des Romains. Leur charge estoit pareille, que des *Burg-graves* en Germanie : car ils avoyent pouvoir souverain es jugemens publics; voire de la vie & de la mort sur les delinquans. Je conjecture que ceste forme de gouvernement, est restée de l'ancienne Monarchie des Romains, sous laquelle ces gouvernemens ne vivoyent selon leurs Loix, ni creoyent Officiers de leurs Habitans, ains les recevoient du Senat, ou de l'Empereur. Reste le Pays *Glarone* ou *Glaris*, qui est une vallée pres de la riviere de Limague ou *Limmar*. Elle n'est guere grande, & n'a de long que 3 lieux d'Allemagne, & prend son nom du principal lieu du Pays, qui s'appelle *Glaris*. Elle est ceinte de trois costez de tres-hautes Montaignes, & confine du Midy & du Levant avec les Grisons, & du Ponant a les Pays d'*Vri* & de *Suits*: au Nord les Grisons susdicts, du costé que le *Limmar* fort de la Vallée. Il y a en ce Pays grãde quantité de laiçtage & de Bestail. Là parmi les destroicets des Montaignes on ne seme guere de champs, ni l'on ne plante gueres de Vignes. On y voit de beaux vergers pleins de pomiers, & de fort belles prairies. On y porte d'ailleurs du Vin & du Froment. Les Lacs fournissent le Pays de poisson, & les Montaignes de Venaison, & là mesme on trouve force gibier. La Jurisdiction de ce Pays avec quelques revenus, fust au temps de S. Fredolin, donnée par un certain Comte au Monastere de *Seking*, sous le Royaume de Clouys, premier Roy Chrestien des François, l'an 500. de Christ : commandant en Retie, Allemannie & Helvetie. Il gagna puis apres sa liberté & jurisdiction, & se joignit à l'alliance des Suisses, l'an 1252. *Henry Glarean* & *Gilles Tschude* hom- mes fort doctes ont anobli ce Village, par le bon heur de leur nativité. Voyons maintenant les particularitez de la Suisse, entre lesquelles, s'offrent les Lacs premiere-ment, & sur tous le sur-nommé de *Pilate*: lequel est eslevé presque au sommet du Mont, appelé *Rompu*, non loing de Lucerne, en lieu marescageux & solitaire, tout environné de Forests, afin qu'il ne soit irrité par aucun : car on dit, que tout ce qui est jecté dedans, à propos deliberé, y fait venir grands bruits & tintamarres, que tout se remplit d'eaux, comme on a souvent veu advenir : mais ce qui tombe par mesgard & sans y penser, n'y occasionne rien de nouveau : c'est un lieu horrible à voir, l'eau renfermée dans son liçt, n'en sort, ni reçoit aucun ruisseau, & ne croit, ny diminué par neiges ni pluyes, lesquelles y puissent tomber. Il n'est non plus agité de vent, ains tousiours semblable entretient ses ondes noires; & n'est loisible aux estrangers ou voyageurs d'y aller, de crainte qu'ils n'y jectent quelque chose, dont quelque mal puisse advenir au quartier. Entre les Fleuves de ceste portion de Suisse, sont le *Limague* ou *Limmar*, lequel forti de terres de *Glarone*, au milieu de ce Pays, il reçoit les eaux de *Serniphie*, l'autre Fleuve qui descend de l'autre Vallon. Puis sous *Vrnes*, c'est le nom de deux vil- lages, par delà le *Pont de Brique*, (ainsi l'appellent-ils) apres avoir grossi de l'eau du Lac *Veseny*, separe la Marche, (autrefois la fin de la Suisse vers les Rhetiens, & appellent ainsi les Suisses, la borne & frontiere des terres) d'avec le Camp des Rhetiens, & s'appelle mesme encor aujourd'huy ce lieu *Gastra*. Delà entré au Lac de Zurich, il divise sur la bouche d'iceluy, la Ville de Zurich. Puis tombe aux *Eaux*, lieu memorable entre les Suisses, pour les Eaux qu'on y voit chaudes, que les Grecs appellent *Thermes*: ce faiçt, assez pres de là il se mesle avec *Ruf* & *Arole*. Le *Ruf*, aux Latins *Vrfa*, appelé *Rus* par la transposition des deux premieres lettres, prend source es hautes Alpes, du Mont S. Godard, & court droict au Nord; & le *Ticin* au contraire du mesme Mont, fluë au Midy sur les Lepontins: il atteint premiere-ment l'*Vrfele* ou *Vrfulle*, Valon Retic: puis *Vrie* des Tauriques, les restes d'une Nation Gauloise : ou il se mesle dans le Lac, qui baigne ceux d'*Vri*, *Suitz*, *Vnderwald* & *Lucerne*, quatre Citez forestieres, ainsi les appellent-ils. Puis ayant receu les Fleuves de *Tug*, passe à *Bremgart* & *Mellingen*, Villes de Suisse, il se joint sous *Brugue* aux eaux d'*Arole*. Sur la rencontre de ces trois Fleuves, *Limague*, *Rus* & l'*Arole*, ils se deschargent tous dedans le *Rhin*. Y a encor d'autres, lesquels je passe pour éviter prolixité. La haute puissance de gouverner en ces Bourgs est es mains du Conseil de toute la Commune : tous les Citoyens qui ont passé l'aage de 14 ou 16 ans, s'assemblent de tous les quartiers du Pays. Les Assemblées publiques desquelles se tiennent ou au principal Bourg, ou en quelque place située au milieu du Pays. De chascun quartier (lesquels mentionne Mercator) sont choisis par nombre esgal des Senateurs, qui ayent soing de tout le Pays : & en la pluspart des Bourgs des Suisses y a au Conseil 60. hommes, outre ceux qui auparavant ont eu le gouvernement de l'administration, lesquels demeurent tousiours Senateurs publics. Or personne n'est choisi au Senat, ni ne peut estre du Conseil du peuple, finon qu'il soit Citoyen de ce Pays, *ein Landtman*, & est plus aisé d'obtenir le droict de Bourgeoisie es Villes, qu'en ces Bourgs, non par aucune inhumanité, car ils ont plusieurs estrangers, qu'ils reçoivent en grande humanité, mais que par un certain Conseil & coustume des ancestres, ils ne veulent les nouveaux Habitans du Pays estre meslez avec les anciens, pour faire que l'Etat de la Republique demeure tousiours un, & que les changemens foyent evitez. Or que ce qu'avons dict de la Suisse & de ses parties fuisse. Venons au Pays Bas.

Lacs.

Fleuves.

DESCRIPTION DE LA  
RHETIE CONFEDEREE

Avec les terres qui luy sont subjectes.

**L**A Rhetie a prins son nom de Rhetus, Duc des Thuscien, lesquels estans jetté hors de leur terre située entre les Alpes & le Pau par les Gaulois assaillans l'Italie, se sont transportés sous la conduite de Rhetus entre les plus-hauts monts, & les peuples Taurisques habitans aux Alpes. Avec lesquels estans conioincts ils ont edifiés en la vallée Tumiliaque (laquelle est ainsi nommée du village Tumilie & du haut terre pres du chasteau Ottensteyn) vne ville, laquelle ils ont nommés Tussane du nom de Tuscie leur pais natal qu'ils avoient delaisé, comme aussi trois chasteaux, a l'honneur de Rhetus leur Capitaine, haulte Rhetie, basse Rhetie, & Rhetie, aussi plusieurs autres chasteaux. Mais leurs successeurs estans faits plus aspres & belliqueux par l'aspreté & dureté peut estre de l'air & des montaignes, ils n'ont negligé nulle occasion d'estendre leurs limites, ains aiant occupé les fontaines des rivieres d'Athese & d'Abdue, prenans incontinent courage par succès de leur bonne fortune ils ont passés plus oultre jusques aux deux lacs, à sçavoir celuy d'Acron, dit au jourd'huy Bodanique, & celuy de Ripan, ou VValenstad, & de l'autre costé jusques à Come, Verone, & Trente. Et par ainsi est arrivé, que Trente à esté faite chef de la nation Rhetique, comme par apres Ausborg, tellement que les Rhetiens ont habités tres grande estendue de Pais. La longueur desquels comprenoit environ deux cens lieues entre les sources des fleuves du Rheyn & Plave: mais la largeur entre la ville Schuaze & Verone, cent & vingt milles d'Italie. Ils ont esté par apres domptés & vaincus par l'Empereur Auguste, Druse & Tibere beau fils d'Auguste conduisans les armées contre iceux; Or les Rhetiens Alpiens, aiant leurs demeures aux sources du Rhin & de l'Inn, nont pas esté entierement surmontés, mais ont esté seulement reprimés allans par ci par la parmy les champs sans ordre. Mais l'Empire de Rome defaillant, & les Gothes, Lombards & Huns destruisans miserablement l'Italie, ils ont experimentés la fortune de guerre semblable a celle des Italiens. Car en l'an 100 LXXX du regne de Childeric Roy des François, les Huns entre autres pais ont aussi cruellement depeuplé par l'espée & le feu toute la Rhetie jusques au Monastere Disertin.

*Les Rhetiens, d'ou ils sont issus.*  
*Ont au tresfois gouverné plus loing.*

Or puis que les alliances se sont accoustumés de faire entre les estats & Republicues, pour garder la liberté de vivre selon leur propres loix & droicts, & pour repousser la force des ennemis: la nation Rhetique à pareillement fait diverses ligues avec plusieurs, ainsi que les occasions se sont presentées.

*Commentens & progrès des alliances.*

En l'an 1100 LXXXII Frederic, de la famille des Comtes de Montfort, Evêque de Chur, s'est allié avec Pierre Evêque de Sion. En l'an 1100 cccc Iean Abbé de Disertin avec le Chapitre & les Communautés de l'Abbaye: Videric Brun, Baron de Rhetie, avec ses filz Iean, Henry, & Hulderic, & autres avec autres ont établis plusieurs ligues. En l'an 1100 cccc II à esté établie vne pais entre l'Evêque de Chur & ceux de son Eglise Cathedrale, & Glaron, Suitie, Entlibuoch & Agrie. Et quand l'estat de Rhetie estoit miserablement tourmenté à l'occasion des violents gouvèrnemens de plusieurs grands Seigneurs, aucuns des plus anciens & plus puissants des Rhetiens ont fait entre eux vne perpetuelle alliance au village de Tron, lequel depuis ce temps là à esté dit *Gryson*, & cecy s'est fait en l'an 1100 cccc XXIV. Pareillement aucunes Communautés Cathedrales, se sont obligées par ensemble premierement avec certains contractés, & se sont par apres adioincts à l'Alliance des Grysons. Et iceux se sont ligués avec la cité de Chur & ceux des quatre villages, *Die vier dorfer*. Mais les habitans des dix Jurisdiccions, à celle fin qu'ils seroient plus asseurés, leur force estant vnie, ont pareillement consentis en vne commune alliance & mutuelle defense. Et guere long temps apres ils se sont vnis en l'an 1100 cccc LXXI avec les Cathedraux, & peu apres avec les Grysons.

En la mesme année toutes les trois Ligues se sont alliées à perpetuité d'une liaison indissoluble à celle fin de contregarder leur tres-franche liberté de vivre selon leur loix & coustumes, en vn lieu de la jurisdiction de Beaufort, *Vazerolo*. La Vallée Telline, la Comté de Clavenne, & la Seigneurie de Bormino, ont esté associés quelques années apres, subjugués par les armes des Rhetiens, veu qu'ils pretendoient que ces terres estoient de leur domaine & droict.

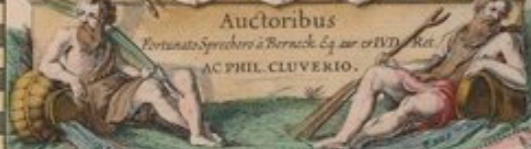
Or les Rhetiens Grisons des Trois Ligues, estans maintenant faits paisibles possesseurs de ces regions, ils ont comprins en plus ample forme leur perpetuelle Confederation en l'an M D XXX à la feste de S. Matthieu, aiant adjoûté vn statut, qu'elle seroit renouvelée par serment tous les douze ans.

Voicy doncq les limites de ceste Rhetie des Alpes Confederée, & des Cantons subjectés à icelle. Au costé d'Orient habitent les *Vennones*, en la Vallée Venosta, auquel lieu entre le village *Munster*, & *Taufers*, il y a vne croix, laquelle termine les limites, toutefois la Jurisdicción civile de Rhetie passe plus oultre, habitans hors desdits limites beaucoup de Rhetiens Confederés. En oultre, ils ont au mesme costé les *Inthalers* pour voisins; auquel lieu la Rhetie, s'estend au costé gauche jusques au Pont Martin; & au costé droict jusques au ruisseau, dit *Scherzenbach*, lequel est le termin ordinaire. A la parfin au Soleil levant elle recognoit aussi pour voisins la Vallée Stilvie, & la Vallée du Soleil, ou les plus hauts sommets des montaignes sont pour limites. Or au Couchant le Comté Beltion est situé à la Rhetie Confederée: ou le ruisseau Lumino, & les sommets de Graine & de Lucumon, (lequel est maintenant cognu par les noms de S. Marie & S. Barnabé) & en fin de Crispalt, Vepche, & de Merche posent les limites. Au midy les lizieres des Alliés Rhetiens, sont en premier lieu les habitans du lac de Como. En la planure, depuis la partie de la Val Telline, au bas du village Plantedin, il y a vn lieu, dit *Il Sanchietto*, lequel coupe par droicte ligne le lieu desrompu du mont jusques au coupet: par apres Abdua: vers le Comté de Clavenno, en la terre ferme, il y a vne place au lac Mezole, *La Porta*: mais dans le lac Mezole mesme, ou Clavenne, il y a vne roche au dessus, de Datio, dit *Il Saffo d'Olciasco*: Davantage les coupets des montaignes de la Vallée dit *Saxea*, ou des Rochers, le Duché de Milan, & le sommet des montaignes, & les coupets de la Vallée Brembane, Seriane, & Scalvie, des Bergamois, & de la Vallée Camonicq, des Bresciens; peuples du pais des Venetiens. Le costé Septentrional d'une partie clostent les sommets de la montaigne Rheticon; au dos de laquelle demeurent les Montefunians, estans sous le district d'Autriche: mais dans le plat pais la Fontaine S. Catherine au dessous de la petite montaigne S. Lucius, separe entre deux la Rhetie Confederée des Estions Valledulcians, obeissans au Comté de haut Amisic. Mais de l'autre partie la Rhetie se termine avec vn petit rocher quelque peu penchant vers le chemin royal au dessous du pont du Rhin, & tirant au dessus au coupet du mont S. Marguerite; puis apres au Bas, elle est separée par le fleuve du Rhin du prochain Comté des Sanineriens. Et y a par tout des certaines marques mises aux limites.

*Limites de la Rhetie.*

La figure de la Rhetie est semblable à la forme du poisson nommé sole, ou d'une plaie, poisson plat & estendu, *Figure les*

Alpinæ seu Federatæ  
RHÆTIÆ  
SUBDITARUMQUE  
ei Terrarum nova  
descriptio.



Auctoribus  
Fortunato Spruchero à Bernack & ac. et  
AC. PHIL. CLUVERIO.

Millaria Rhetica, quorum singula duarum conficiuntur  
horum spatio ab aspectu polari, 12. vort. congl. I. gradui.  
Millaria Italica quorum 60. conficiunt unum gradum.



Amstelodami  
Ex officina  
Ioanni Jacobson

Expofitio notarum  
• Urbes : State  
• Fora : Haupt flecken  
• Arces : Schloffer  
• Cœnobia : Chlofter  
• Vici : Dorfer

les Allemans l'appellent *Platteislin*. Il y a vn mont situé entre Amise, Scheidie, & Vmbilic, au sommet duquel les Trois Ligues visent, & tirent comme au blancq. desquels a present faudra parler plus distinctement.

*Alliance  
des Gryfons.*

L'*Alliance des Gryfons*, laquelle ils nomment aussy iuperieure pour raison de sa situation, à huit grands convents. Il y avoit jadis XXI moindres juridictions. Mais on en conte maintenant XXIII. à scavoir depuis que Haut-Trin est separé de Taminie. Et il y a aussy autant de Ministrales. Ils gardent cest ordre aux assemblées generales des Trois Confederés, quant à la preeminence & preséance: le Disertin, la Vallée Longonezza, Fovea, (à Haut & Davois, aux Assemblées publicques, les Foveans precedent les Longonezzes : mais à Trone & Chur, les Leguntins (Longonezzes) precedent les foveans, le flemium, Vurtium, Rhetium, le Superfaxum de l'alliance des Gryfons, le Laaxium, la Vallée du Rhin, Sexamnum, Thuscie, Montane, Sclevenium, Haut-Trin, ou Trimontin, le Taminium, la Vallée S. Pierre, Stuffavie, Cepine, Tenne, Misaucum, Rogoret & Calauche.

*Alliance  
Cathedrale.*

Il y a onze grandes Assemblées de l'*Alliance Cathedrale*, ou comme ils la nomment, de la Maison de Dieu: Mais vingt & vne juridictions. l'ordre aux Comices generales est tel: la Cité de Chur, laquelle à le President de la Ligue, la Vallée de Pregallie, de Furstenouuv, la Jurisdiction en Tomiliafca, sur la Roche avec le Chateau situé au bas, la supérieure Engadina, Ortenstein, la Jurisdiction en Tomiliafca, Engadina inferieure, le Bergunium, le haut Vatum, les Quatres villages, ou de la Vicinie, le Pesclavium, Eremusium, Bivium, Aversa, & la Vallée de Munster.

*Alliance  
des dix Ju-  
ridictions.*

L'*Alliance des dix Juridictions* est ainsy dite, laquelle encore qu'il ny ait seulement que sept grandes Assemblées, & que toutefois chacune des trois dernieres se divise en deux moindres Juridictions, desquels l'une, Alvoneuve, est aussy aujourd'huy subdivisée en deux autres, tellement qu'il y a XI Juridictions. L'ordre aux Comices est tel. Davosé, laquelle à le President de la Ligue: la Rhetigoie, ou il y a trois grands Convents, celuy du Monastere, de Castel, & d'Acer, avec celuy de Lacuprat: La Seigneurie de *Majensfeld*, sous laquelle est Malansie & Maieville; Alvanove, laquelle est separée en la Jurisdiction Lantiane & Alvonovanc: *Chaur-Vvalden*: la Vallée Scanavicane à l'Eglise S. Pierre & long pré. Il y a aux Comices publicques generales des Trois Ligues des Gryfons vingt huit orateurs: des Cathedraux vingt & quatre: & des dix Juridictions quinze. Mais tout ce qui concerne les Seigneuries acquises, ou au futur à acquerir, avec tous leurs droicts, accessoirs & prouffits, les Trois Cantons alliés (en vigeur des lettres de la Ligue) en jouissent & y entreviennent par esgale portion.

*Val Telline.*

A ces trois Cantons Alliés sont subjects la Volturene ou Val Telline, Clavenné, Bormie: La Volturene est de telle plaisance, & fertilité, qu'elle à passé long temps obtenüe la palme entre toutes les Vallées de l'Europe, par le contentement des Ecrivains. Entre les anciens Enodius, Evêque de Pavie, la décrit avec vne briefveté tres-elegante, en la vie du Bienheureux Antoine Moyne de Lirines, en ces mots: *Les serviteurs menent, avec la guide du Seigneur, nostre Antoine aux parties d'Italie. Il entre la Vallée-Telline en principal lieu, laquelle vne plaisance faitte des deux costés avec les bras des montagnes enrichit: & fait riche le coeur du peuple par les fertils couplets: mais la terre est seconde, laquelle respond aux avares laboureurs selon leurs desirs immodérés, toutefois elle n'est pas tant fort pleine de bled & froment, ou douée de pasturages, ou composée d'arbrisseaux, ou plaisante en rivieres: que la grace de la survenante personne ne donneroit pas plus, que la distincte & diverse beauté du pais mesme.* Sa situation est en longueur au pied des plus-hautes montagnes de la Rhetie: d'ou sourdent les rivieres decoulantes en Italie, desquelles Abdua coule par la Seigneurie de Bormie, & toute la Vallée Telline, & la separe au milieu. A l'Orient sont les Rhetiens de la Vallée de Munster, de la Vallée Styvie, le Comté de Tyrol, & les habitans de la Vallée du Soleil: au Midy, les Camuni & Bergamates, de la Seigneurie de Venetiens: devers le Couchant les habitans du Lac de Como: au Septentrion, les Pesclaviens, Engadins, & les Rhetiens Pregalles. Sa longueur au long d'Abdua est de soixante milles Italiennes: lesquels sont dix d'Allemagne. Sa largueur est diverse: car elle se restraint en des entrées assés estroites aupres de S. Brit en la Jurisdiction de Bormie; à S. Jaques en celle de Tilie, à S. Marie à Saxelle, en Sandrie, & à S. Gregoire en la Jurisdiction de Morbenie, & de Trahon.

*Seigneurie  
de Bormio.*

La Seigneurie de Bormio, située au plus haut aupres de la fontaine d'Abdua, se divise en cinq voisinages ou petites communautés. La premiere est, Bormie, la Ville mesme, d'ou la region prend son nom: la seconde, la Vallée Forba: la troisieme, la Vallée interieure, ou est Primadie, & la Vallée Pedenucis, ou Pied de noix: la quatrieme, la Vallée inferieure, ou est Cepine, la cinquiesme, est la Vallée de Luvinium. En la Vallée Telline il y a trois tiers, & la communauté de *Tilium*, d'ou la Vallée prend son nom, laquelle n'est enfermée en nul tiers. Le Tiers superieur à onze Communautés, I est Tirunum, II Sondalum, III Grossium, IV Grossubtum, V Vervium, VI Matium, VII Tovum, VIII Luverum, IX Servium, X Villa & Stazona, XI Blanzonum.

Senfuit la Communauté de Tilie, laquelle est accoustumée d'estre divisée en trente six Contratules, comme ils appellent.

Le Tertiaire ou Tiers du milieu à XVII Communautés. I est Sondrium, II Pontum, III Clurium, IV Trixivium, V Mont d'eau, VI Montanca, VII Castionum, VIII Postalesium, IX Berbennum, X Buffertum, XI Plateda, XII Fædum, XIII Albofagia, XIV Cajolum, XV Cidrasium, XVI Fusines, XVII Colorina. Au Tertiaire inferieur les deux Squadres, le fleuve Abdua les terminant, sont Morben, & Trahone. Celle de Morben est derechef divisée en XII Communautés, I est Morbennium, II la Communauté de Furcule, III Talamone, IV Beme, V Albaredum, VI Gerole, VII Pedefine, VIII Rafure, IX Cosium, X Rogolum, XI Alebium, XII. Plantedium.

A la Squadre de Trahon, il y a pareillement onze distinctes Communautés, I est Trahone, II Bulium, III Ardennum, IV Datium, V Clivium, VI Mellum, VII Cercunum, VIII Civum, IX le Village de Camp, X Mantellu, XI Dubin.

*Comté de  
Clavenne.*

Le Comté de Clavenne, lequel est coupé par la riviere Meire, contient la longueur de quinze milles d'Italie, à scavoir trois d'Allemagne. Sa largueur est diverse, car elle s'estend loing aupres du fleuve Lire, dans la Vallée de Iacques. La Vallée est assés estroite. Celle qui est au Levant à le Pregalles pour voisins, & celle qui est au Couchant à les Misauci, & les habitans pres du lac de Como, dit *Larius*: au Midy, Bocca, & Costium, aboutissans à Abdua: au Septentrion de la Vallée, il y a les Rhenani & les Aversensés, Rhetiens.

Tout le Comté se separe en quatre parties, I est la ville Clavenna, II la ville Plurium, laquelle est perie en l'an MDCXVIII, mais les voisinages appartenans icy sont Villa & autres, III est la Vallée S. Jaques, laquelle se divise derechef en douze quatrains ou quart. Et la IV partie sont cinq Communautés exterieures, I est Novatum, II Prade, III Mese, IV Gordoné, & la V Samolicum.

Ces dernieres années la Rhetie a esté esbranlée & en partie consumée par des tres-grandes esmotions & guerres civiles, lesquelles en fin ont esté composées par les conduites d'Urbain VIII Pape de Rome, de Louys XIII Tres-Christien Roy de France, de la Serenissime republique de Venize, & de Charles Emanuel Duc de Savoye. Fortunatus Spreckherus de Berneck, Docteur es Loix, Chevalier, a mis en lumiere avec grande diligence leur histoire, imprimée à Cologne des Allobroges en l'an 1629.



BELGII IN  
FERIORIS  
Geographicae  
tabule.

Per Gerardum Mercatorem  
Illustriss. Ducis Julie  
Civis &c. Cosmographum.

Cum Privilegio.



**V**oulant représenter ceste partie des Gaules, que tient le Roy d'Espagne, me faut tenir le mesme ordre que j'ay suivy parlant de France. Recevez donc premierement ce que m'a communiqué en vostre faveur ce renommé personnage Dominic à Burmania, sur l'Estat Politic du Pays bas: puis vous aurez les Provinces & Seigneuries du Pays.

L A P O L I C E D V  
P A Y S B A S  
Sous les Bourgoignons.



Oute la Gaule est divisée par Cæsar en Belgique, Celtique & Aquitanique. Le Roy d'Espagne tient depuis quelques siecles, pres la moitié de la Belgique. L'autre, asçavoir Picardie, Champaigne, Normandie (bien que ces deux dernieres ne sont entierement sous la Belgique) & le reste de la Belgique, est Possédé par les Ducs de Lorraine, Juliers, Cleves, Archevesque de Treves, Mayence, Coloigne, Esvesque du Liege, & autres. Ceste Belgique produit tousjours, à l'advis de Cæsar; les plus braves & vaillans soldats, que tout le reste de la Gaule. De sorte, qu'elle a soustenu tout le faix de la Guerre, non seulement de ce temps là; mais aussi du present.

Elle porte environ trois cens & vingt villes munies, & environ deux cens & trente villetes privilégiées, & que plus que moins de douze mille Bourgades.

Et bien que toute ceste Belgique fleurisse, & soit tres-renommée pour diverses dignitez Imperiales & Royales, Electorats, Archeveschez, Esveschez, & les Sacrez Couronnemens, des Empereurs dedans Aix, & des Roys de France dedans Reims: La partie toutes-fois qui a tousjours obey à l'Espagnol, est de beaucoup plus noble: tant pour l'origine de plusieurs Monarques, Roys princes & Ducs, que pour l'abondance & richesse des villes, infinité de Villetes, & grands Bourgs, tous fort peuplez, richesse, civilité, & valeur des peuples d'icelle: considerations qui meurent l'Empereur Charles cinquième de mettre plusieurs fois en deliberation, d'eslever ces Provinces en Tiltre de Royaume. Mais veuë la diversité des privileges, moeurs, loix & façons de faire de chacune d'elles: joint la continuë des Guerres qui l'occupoyent, il en fust en fin destourné. Ceste partie a de circuit pres de trois cens quarante milles Flamandes, & mille d'Italie: a deux cens & huit villes closes, es environ cent cinquante villetes, qui ne doyvent rien aux villes en recommandations & privileges: & plus moins de six mille trois cens grandes Bourgades: & infiny nombre de petites: comme aussi diverses Seigneuries & principautez, avec leur pure ou mixte jurisdiction sur leurs subjects.

*Du President ou Gouverneur de tout le Pays Bas.*

Le Gouvernement de l'Estat, & administration de la Justice sont tels en ce Pays, comme en France. Les Magistrats & Officiers y ont mesmes noms, & pareille autorité en toutes les Provinces. Le Roy y envoie ou eslit tousjours un Gouverneur, qui a tout pouvoir & autorité: a mesme le gouvernement du Comté de Bourgoigne: car il ne la peut gouverner comme faisoient les Ducs de Bourgoigne, à cause de la multitude des Royaumes, & autres Provinces qu'il tient. Occasion, qu'au temps de l'Empereur Maximilian, & de Philippe son fils, George Duc de Saxe en eust le gouvernement. Sous Charles cinquième Empereur, premierement sa Tante Marguerite d'Austrie en eust la charge: Et apres le decez d'elle, la sœur du mesme Charles, Marie Roine d'Hongrie, depuis l'an 1531, jusques à l'an 1555: Lors que sa Majesté renonga & ceda la possession de ces Pays au Roy Philippe son fils lequel aussi tost donna le gouvernement d'iceux à Emanuel Philibert, Duc de Savoye, son Cousin Germain, comme estans eux deux nez des deux sœurs & icelles filles du Roy de Portugal. Lequel estant puis apres remis par le Roy en son Duché de Savoye, renonga ceste charge, qui fust donnée à Marguerite, sœur du Roy Philippe, femme du Duc de Parme & de Plaisance: A laquelle, outre autres graces, & mercedes accoustumées on ordonna pension annuelle de 36 mille escus. Or bien que ce Gouverneur aye tout pouvoir & autorité sur tout le Pays pas: tous les grands offices neantmoins, comme de Presidens, Chanceliers sont distribuez: voire toutes les Loix, Edicts & despatches se font sous le nom du Roy. Et faut noter, devant que nous traitions de chacun Conseil en particulier, que jadis les deux formes de Conseils, d'Estat & Privé, furent tant seulement un aupres du Prince portant le nom de Conseil Privé. Mais croissant les affaires avec le temps, il a esté necessaire le departir en deux.

*Du Conseil d'Estat.*

Le Conseil qu'ils appellent d'Estat, qui reside pres le Gouverneur, comprend en soy un incertain nombre de Conseillers: d'autant qu'on en appelle plus ou moins selon la necessité des affaires, & ainsi qu'il semble bon au Prince. Il est composé des particuliers Gouverneurs des Provinces du Pays bas, & d'aucuns Docteurs lesquels pour leur sçavoir vertu & bonne vie sont esleus à ceste dignité. En ce conseil y a un President de tres-grand sçavoir & prudence: c'est avec ceste assemblée de l'Estat, que le Gouverneur de libere des affaires du Prince & des publiques: come de la Paix: de la Guerre, & du gouvernement general du Pays: c'est là qu'on consulte de tout ce qu'on y apporte de divers endroiets, pour y donner ordre: des alliances & confederations avec les autres Princes & voisins: s'il faut retenir ou congédier & casser les Chefs de Guerre. Des fortresses, munitions, provisions d'armes: & ce qui est requis, ou pour envoyer ailleurs des Ambassadeurs, ou pour recevoir ceux qui viennent; & c'est à cestui-ci que tous les affaires d'importance, des autres Conseils sont rapportez. En somme, tout ce qui touche la garde & protection de tout le Pays, hors & dedans iceluy. Par fois aux extraordinaires & importans affaires, on y appelle les Chevaliers de la Toison, & aucuns des Gouverneurs des Provinces, & des Officiers Royaux.

*Du Conseil Privé.*

Le Conseil Privé ou Secret, reside aussi pres le Gouverneur. Il est ordinairement composé de dix ou douze Conseillers, & iceux Docteurs ou Licentiez, esleus par le Roy, ou son Lieutenant. Comme il est divisé de celuy d'Estat, à cause de la multitude des affaires: il s'est reservé tout ce qui appartient à la Justice, à la Police, & a aussi la sur-intendance & cognoissance sur tout le reste des Conseils establis sur les Provinces: c'est à luy de donner les privileges, consentemens



sentemens ou adveux, graces, pardons & remissions : de faire Loix, Ordonnances, Edicts & Statuts : & pour ce sont-ils aussi appelez Maistres de Requestes. A ceux-cy est donnée la cognoissance & jugement des controverses, des bornes, limites & frontieres ou enclaves des Pays, & des parties principales de la Seigneurie, autorité & souveraineté du Prince, des Seigneurs & autres estans à la suite de la Court, & escrits aux Registres ordinaires. En somme ce Conseil est la force & conservation de la Justice, & le survoyant à toutes choses, ores qu'il communique les plus importants affaires au Conseil d'Etat : comme au reciproque, cestuy-cy renvoye tout ce qui est, ou concerne aucunement le fait de Police & de Justice. Il a aussi son President.

*Du Conseil des Finances.*

En mesme Court se tient le Conseil des Finances. Trois Chefs y ont ordinairement assisté. Un Thresorier, un Receveur general, & trois Commissaires doctes & advisez, avec deux Greffiers, & autres Officiers : ce Conseil a charge des biens patrimoniaux, & des revenus du Prince, des subides ordinaires & extra-ordinaires, de la Chambre des Comptes, des Receveurs & autres, qui manient les Finances. On y fait les taxes, les despeschés pour les payemens ordonnez à toute chose concernant le fait public, tant de la Paix que de la guerre : les fortifications, munitions & provisions des places, voire tous les frais & despenses ordinaires & extra-ordinaires, pour le bien du Pays : c'est à ce Conseil à donner les biens du Prince à ferme : & à faire les moderations & restrictions, contenuës en leurs ordonnances. En somme ce Conseil a le maniemment, disposition & gouvernement de tout le Thresor du Roy.

*Du Conseil de la Chambre des Comptes.*

Y a un autre Magistrat à Bruxelles, qui est comme membre du Conseil des Finances, appellé Chambre des Comptes : auquel preside un Officier & sept Maistres, dont quatre sont ordinaires, les trois extra-ordinaires, avec quelques autres Officiers. Là rendent compte des Finances du Roy, tous les Receveurs & Thresoriers de Brabant & quartiers prochains : mesme du tenement de Lutzebourg, & tous y reçoivent leurs quittances & acquits. Outre ceste Chambre des Comptes, y en a trois autres, en Flandre, Hollande & Gueldres, lesquelles doyvent rendre un compte sommaire au Conseil des Finances, comme ayant charge sur tout : ce sont les Conseils, Magistrats & Officiers, qui accompagnent tousiours le Gouverneur general du Pays.

*Des Conseils Provinciaux.*

Il y a un autre Conseil en presque chacune Province, que communement on appelle le Parlement, comme à Malines : & en Brabant on l'appelle Chancellerie : où preside ordinairement, selon la diversité des lieux, douze, seize ou dix-huict Conseillers, Docteurs & Licentiez, & un President ou Chancelier comme Juge. Y assistent un Advocat & Procureur Fiscal, Greffiers, Secretaires & autres Officiers : tous esleus & nommez d'ordinaire par le Lieutenant general du Roy, & appointez par le Roy mesme : ce Magistrat, a fort grande autorité, en la cognoissance & jugement des causes Civiles & Criminelles, & differens qui naissent en ces Provinces & tenemens Royaux. Il a pareillement l'active & passive cognoissance sur les fonds, limites & differens qui procedent des Prelature, & de leurs Jurisdiccions, fors des biens amortizez, qu'on appelle proprement Amortissement, dont la cognoissance appartient à la Court d'Eglise : c'est au Parlement à faire garder les privileges, exemptions, offices, benefices & provisions, octroyées par le Prince, sans prejudice neantmoins des Jurisdiccions & privileges particuliers à chacun lieu. Là sont appelez en Justice, non seulement tous les Officiers Royaux & Ministres des Provinces, ains le Roy mesme, au nom duquel respondent son Procureur & Advocat, si bien qu'on ne fait point d'autorité, ni autrement tort à personne. Ains est advenu en Gueldres, y a quelques temps, regnant le Roy d'Espagne Philippe second, que succombant sa Majesté en quelque cause d'importance, contre le Seigneur d'Anholt : & qu'aucun Officier n'en voulut ou ozaist executer le jugement : le Roy mesme le mist realement en effect, & l'executa au profit de sa partie adverse. Là se relevent tous les apeaux de toutes Jurisdiccions inferieures des Provinces : & n'y a appel de l'Arrest qu'on y donne : ains un Syndicat seulement, qu'ils appellent Revision. Mais il advient rarement que l'impetrant Revision ne tombe outre la perte du principal, en condamnation de gros despens ; & n'est outre ce pour la Revision, retardée l'execution du jugement premier. On y juge en toutes ces Cours souveraines, selon le droict commun, sans defroger neantmoins aux Coustumes & Loix Municipales de chacune Province : lesquelles sont en grand nombre, & aux Edicts des Princes, qu'ils appellent Mandemens ; lesquels pourveu qu'ils ne soyent contraires aux privileges, sont preferez à toutes autres loix. Voire & ces Edicts Royaux devant qu'estre publiez sont mis en deliberation par le susdict Conseil, & sont estimez estre fondez en droict & justice : entant qu'ils s'accordent avec les Loix escrites.

Outre cela, le Gouverneur depute au nom du Roy, tous les ans, des Commissaires par les Provinces, qui font le devoir de Revoyeurs ou Visiteurs, afin de revisiter les comptes des revenus, & autres choses concernant le bien du Pays : notamment en Brabant, où le Roy a une particuliere autorité sur les choses Ecclesiastiques. Occasion qu'il les en charge aussi de visiter les comptes, portemens & affaires des Eglises, Monasteres & Hospitaux : afin que s'il y a chose mal mesnagée, qu'ils la rapportent au Conseil, pour la corriger & amender. De sorte, qu'ores que chacune Province aye ses Loix, & vive selon ses mœurs, & jouisse de ses privileges, la Justice toutefois y est par tout administrée au nom du Roy, depend de luy, & tous les Officiers luy prestant le serment d'y faire leur devoir.

*La Milisie du Pays bas.*

En paix le Roy n'entre-tient gens de Guerre que peu es frontieres, en forme de garnisons, establies en vingt & six forteresses d'importance. L'ordre des gens de cheval introduit des long temps, fust remis & reparé par bon advis de Charles cinquieme Empereur, l'an 1547, qu'on appelle Bandes ou Legions, de trois mille Cavaliers esleus, lesquels mis en quatorze Bandes, sont donnez à conduire & gouverner aux plus signalez des Provinces ; lesquels y ont leurs Lieutenans & autres Officiers, pour les y assister. Il y a un general Thresorier, qui paye les Gens-d'armes au nom du Roy ; tel que fust *Art Molikeman*.

Le Roy n'a aussi en temps de paix aucune armée Navale : mais pour ce que tous les Ports & Havres abondent en diversité de Navires : il en fait arrester de telles & tant qu'il luy plaist, qu'il arme, & munit à ses despens, pour les employer sur Mer, apres en avoir payé honnestement au Patron ce qui luy est deu pour son salaire du voyage. Et à ceste fin il a constitué un Gouverneur sur tout ce qui concerne la Mer, & Chef premier & Capitaine general des armées qu'on appelle vulgairement Admiral. Iceluy fust le Comte de Horne. Il a sa part en tous les butins qui se font en Guerre sur Mer, en toutes les confiscations, & en general en toutes les marchandises, qu'on amene du Pays ennemi par le congé du Roy au Pays bas. Congé toutes-fois, qui doit estre approuvé & signé de la main de l'Amiral, devant que les marchands s'y puissent assurer. Le Commissaire de l'Artillerie est aussi en grande autorité, qui a toute charge de

ge de ce qui concerne la garde & entre-tien des armes : lesquelles d'ordinaire se gardent à Malines, & en fust pourveu le Seigneur de Glayon, Chevalier de la Toison d'Or.

*Des Domaines, ou biens patrimoniaux du Prince.*

Les Chasses, Oyseleries, & les Pesches aux Poissons, appartiennent, selon la diversité des juridictions, au Prince, aux Villes, & autres Seigneurs propriétaires : fors en Brabant, où cinq seules Forests sont franches au Prince, de toute sorte de Chasse & d'Oyselerie. Toutes pesches, chasses, oyseleries avec Chiens & Oyseaux, non avec Rets, sont permises à tous, par tout le reste de la Province. Le Prince a presqu'en chacune contrée ses Veneurs, Maîtres ou Intendants à la Chasse, & nommement en Brabant: c'est un grand estat qui est ordinairement donné au Marquis de Berge : à cause de quoy on l'appelle communement le grand Veneur de Brabant.

Es principales Forests de ces Pays, le Roy a son droit usage, non pour chasser seulement; ains aussi d'y couper & abattre bois : en quoy ne gist la moindre portion de ses revenus : lesquels au reste consistent es Citez, Villages, Châteaux, Territoires, Moulins, & autres choses assignées de toute ancienneté aux Princes du Pays : ce qu'on appelle Domaines, du mot Latin *Dominia*, ou plus proprement biens patrimoniaux. Entre & parmi ces biens sont aussi comprises certaines daces & impositions faictes sur la marchandise allant & venant, & par mer & par terre : comme il a aussi quelques rentes ou revenus es principales villes; ainsi comme en Anvers, où outre sa part des confiscations, a son droit de la monnoye, des prisons & pescheries, qu'il baille à ferme, & autres choses, qui accroissent fort le Domaine Royal.

*Forme d'Assembler les Estats.*

Le Prince voulant demander quelque chose, ou imposer nouvelles daces, ou publier nouvelles Loix: assemble tous les Estats du Pays, assignant jour & lieu certain; c'est ordinairement à Bruxelles, tant pource que la Court y reside, que d'autant que les Brabançons ne delibèrent rien hors leur Pays. Au jour estably tous les Estats y appelez, ne faillent aussi de foy trouver, ou du moins femons sous peine d'amendes pecuniaires, pour la seconde fois, y comparoissent plus ou moins, selon qu'ils sont appelez, selon que la chose le requiert : ceux qui s'y trouvent ordinairement, sont ceux de Brabant, de Flandres, d'Artois, de Hainaut, de Valenciennes, de l'Isle, Douay & Orchies; ceux de Hollande, d'Utrecht, de Zelande, de Namur, de Tournay, & Tournes, & celuy de Malines. Les Estats des autres Provinces, comme de Gueldres, d'Over-yssel, de Frise, & de Lutzembourg, pour ce qu'ils en sont fort esloignez, sont assemblez par leurs Gouverneurs (fors en grandes & importantes affaires) & composent avec eux. Et ces Estats sont constituez de 3 rangs & ordres, l'Ecclesiastic, la Noblesse & les Villes. A ceste assemblée se trouvent les membres & personnages deputez, lesquels de tout temps ont esté esleus, & establis à cest effect, ou bien y envoient leurs Commis, quoy qu'il y en ait lesquels sont obligez (s'ils n'alleguent empeschement valable, & juste) de s'y trouver en personne. Mais toutes les Provinces, n'y tiennent une mesme forme ni façon de faire. Pour exemple : les Brabançons, Hannuiers, Artesiens, Namurois & Zelandois, traittent leurs affaires par divers Commissaires, à sçavoir, les Ecclesiastiques par un Abbé : la Noblesse par un Duc, Marquis, Prince, Baron & Nobles. Les Villes par Consuls, vulgairement appelez *Burgmeesters*, avec deux ou trois Eschevins & un Pensionnaire de la Ville, plus ou moins, selon l'exigence du fait. Les Flamans comparent par un seul Deputé, qu'on appelle Envoyé, ou Commissaire, pour les quatre membres qui representent les trois Estats: combien qu'ils puissent separement y envoyer leurs Deputez, pour adviser & contre-roller les actions & portemens du Commis des quatre Membres : afin que rien ne s'y face à leur prejudice. Mais communement on approuve & ratifie l'on tout ce que ces quatre Membres ont arresté. Les Hollandois n'envoient Procureurs que pour deux Estats, de Noblesse & des Villes, lesquels representent toute la Province. Ainsi le Conseil assemble en presence du Gouverneur, le Prédit, ou autre des Conseillers des Estats, fait humblement entendre la demande & Requeste du Roy, à ce grand ordre. Lors les Deputez delibèrent, & ayans delibéré chacun membre à part donne sa responce par escrit. Que si le Prince, ou le Gouverneur ne s'en cõtente, il tasche par plusieurs raisons & remonstrances les induire à faire selon son intention : car en ce quartier n'a point lieu ceste voix tyrannique des anciens : *Te le veux ainsi : ainsi je le commande* : de sorte que quand bien tous les Deputez auroyent octroyé quelque cas au Prince : & qu'une seule ville, cõme seroit Anvers, s'y opposast: elle casseroit tout cest accord & octroy: car tous les ordres sont estimez de consentir aux demandes, sous ceste condition, si tous unanimement, tant en Chef qu'en Membre, l'approuvent pour leur particulier. Il est donc necessaire, non seulement que tous les Ordres & Estats y consentent generalement : ains aussi les particuliers Membres de chacun Estat unanimement l'approuvent : & advient telle fois qu'on n'accorde rien au Roy de ses demandes, pour raisonnables qu'elles soyent, à cause de la diversité des avis. Lors le Roy patiente & attend une occasion plus opportune. Toutes-fois il advient rarement que le Prince estant modeste & courtois, & les subjects bien advisez qu'en fin on ne luy accorde sa demande. Que s'ils luy ont promis quelque somme d'argent, qu'ils n'ayent comptant, ils en cherchent le moyen de la trouver, par le consentement du Prince: de sorte que, ou en levant le dixiesme du revenu des biens de chacun, ou augmentant les Daces pour quelque temps, ou faisant nouvelles impositions, ou par quelque autre moyen, selon le temps, le lieu & l'occasion : on satisfait & leve l'on esgalement, suyvant les taux ordinaires & accoustumées, ce qui a esté accordé au Prince. Le Clergé en paye sa cõte en particulier. La Noblesse & les Villes pour leur interest commun, & estans conformes & unis, payent aussi ensemble ce à quoy ils sont cottizez. Les Brabançons comme premiers, pour l'antiquité & dignité Ducale, payent leur taxe en florins de vingt sols. Les Flamans, à cause de leurs richesses, en florins de vingt & quatre sols. Ainsi des autres Provinces, selon leurs cottisations, qui ne se changent aisement.

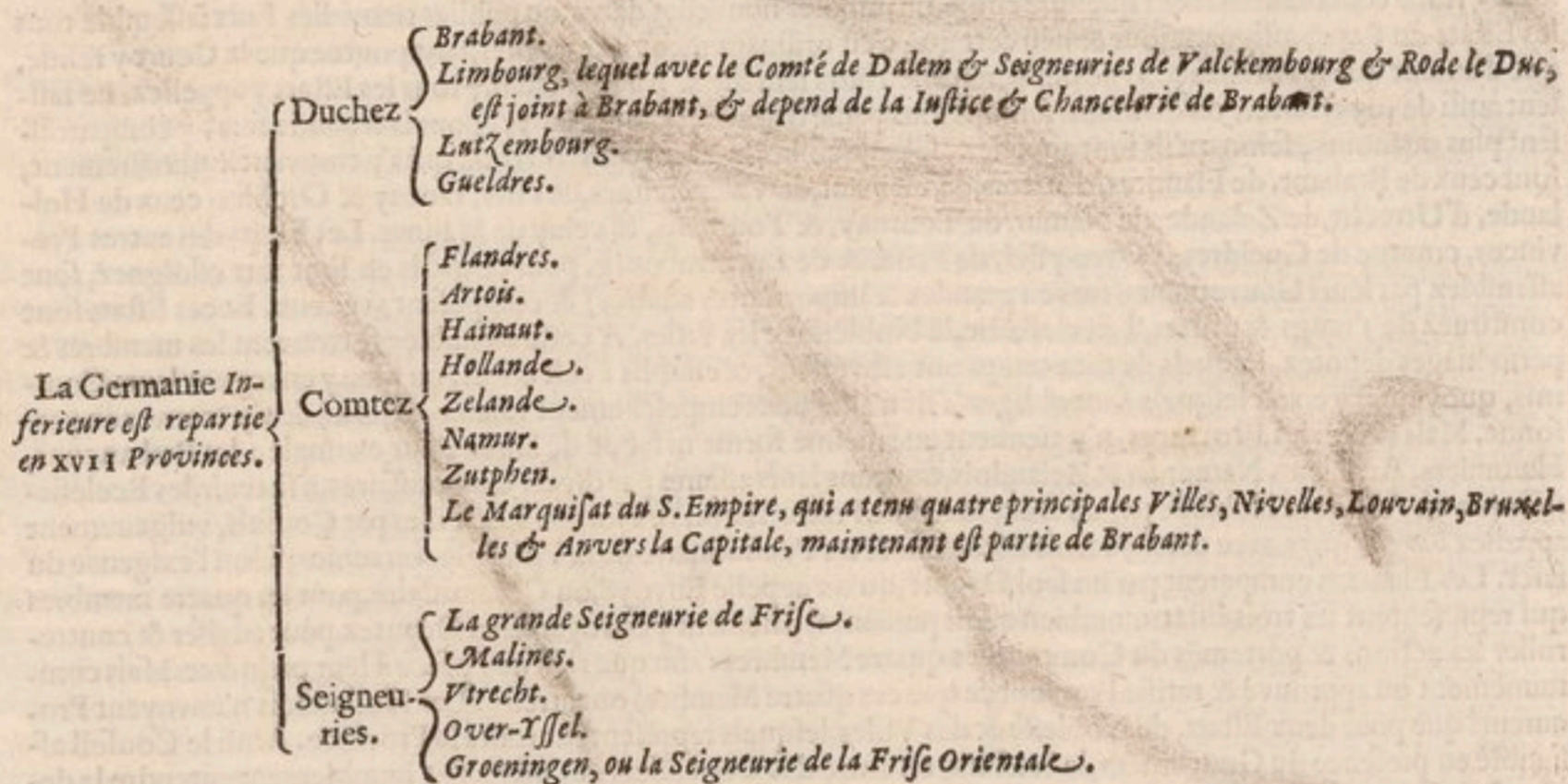
Pour le droit & pouvoir du Pape sur ces Provinces, il n'y est plus grand qu'en France: car toutes les nominations & collations des Prelatures, Evechez, &c. sont au Prince. Le Pape n'y a que la confirmation & l'expedition. Voire ne peut tirer hors son Pays aucun Lay ni seculier, de quelque estat ou condition qu'il soit, pour crime qu'on luy vueille imposer: Par ce, s'il pretend quelque chose, faut qu'il y envoie un Legat ou Commissaire expres, pour cognoistre du droit, ou du fait dont il sera question: & ne peut conférer aucun benefice, ni expedier grace, ni Bulle qui reussisse aucun effect, s'il n'a premierement demandé & receu pouvoir de l'executer par le bon plaisir du Roy. Quant aux dimes, elles se payent par tout presque, mais diversement : là seulement au Clergé, icy à luy & au Seigneur du lieu en partie: ailleurs l'onzieme partie seulement; autres moins, selon les privileges des diverses Provinces, & coustumes des lieux. Or l'Empereur Charles Quint fist une ordonnance fort advisee, prudente, & necessaire: ordonnant par Edict, que les gens d'Eglise, ou lieux Sacrez, n'auroyent desormais congé ni puissance d'achepter aucuns biens immeubles sans la licence & permission expresse du Prince.

## Liste des Tables des Pays bas.

- |     |                            |      |                           |
|-----|----------------------------|------|---------------------------|
| I   | L'Universelle du Pays Bas. | VII  | Gueldres avec Over-Yssel. |
| II  | Flandres.                  | VIII | Artois.                   |
| III | Flandres Orientale.        | IX   | Hainaut & Namur,          |
| IV  | Brabant.                   | X    | Luxembourg & Trier.       |
| V   | Hollande.                  | XI   | Limbourg.                 |
| VI  | Zelande.                   |      |                           |

La Frise appartient aussi au Gouvernement du Pays Bas : Laquelle est la premiere des Tables de la Germanie.

La Table de la  
G E R M A N I E  
I N F E R I E U R E



Quelques unes de ces Provinces, comme Zutphen, Over-Yssel, la grande Seigneurie de Frise, & la Frise Orientale, quoy qu'elles soyent sises en la Germanie, toutes-fois d'autant qu'elles sont subjectes à la Seigneurie de la Belgique Inferieure, sont icy mises, & seront descrites au premier lieu aux Tables de Germanie.

L'Etat Politic de ces Seigneuries, soit en general, soit en particulier, est quasi triple.

Le premier est Ecclesiastic, auquel les Abbez sont plus signalez.

Le second est des Nobles, comme Ducs, Comtes, Marquis, Princes, Barons, & grands Seigneurs.

Le tiers est des Villes, que representent les Capitales & principales Villes de chacune Province.

Ces Estats sont convoquez par le Prince, quand il faut pourvoir aux affaires d'iceluy, ou de l'Etat, ou à la conservation & profit des Seigneuries.

L'Etat Ecclesiastic.

L'Etat Ecclesiastic de tous les Pays Bas en general a esté composé de nostre temps de trois Archeveschez & xv Eveschez. A sçavoir l'Archevesque de Cambrai du paravant Evesque subject à l'Archevesque de Rheims, qui a sous luy les Eveschez d'Arras, Tournai, S. Omer & Namur. L'Archevesque de Malines ayant sous luy les Evesques d'Anvers, Gand, Bruges, Bolle-Duc, Ipre, Ruremonde. L'Archevesque d'Vtrecht, qui avoit sous luy les Eveschez de Harlem, de Deventer, de Middelbourg, de Leenwaerden & de Groeningen.

Les Provinces du Liege & des Morins ou Teroane s'estendent en quelque partie de ceste Belgique.

Il y a deux Academies Louvain & Douay, jadis instituées, ausquelles en ont esté adjoustées trois autres, Leyden, Francker & Groeningen.

Ces choses sont recueillies de Louys Guicciardin, qui descrit amplement  
& proprement les Provinces de la Belgique.

Le Meridien Mitoyen de ceste Table 260, le reste s'encline à cestuy-cy, à raison du Parallele de  
Latitude 50 & 52 au plus grand Cercle.

Basse Allemagne, ou Germanie Inferieure.



Yant descrit la France le plus fidelement que j'ay peu, faut voir la Basse Allemagne: ce que je feray tres-volontiers, d'autant que c'est ma tres-aggreable Patrie. Pour commencer au nom: aucuns croyent que Cæsar aye appellé *Belgium*, ceste partie d'Europe, qu'on appelle aujourd'huy *Basse Germanie*: Auquel il escrit avoir laissé 3 Legions en garnison: Hircius en met 4. Marlian toutes-fois & Glarean le prennent pour une ville, non pour une Province: mais Vegece croiroit mal volontiers qu'une ville fust capable de quatre legions. Et Cæsar mesme au liv. 5, comprend plusieurs Citez sous ce *Belgium*, disant que la coste ou partie maritime de Bretagne, estoit habitée par ceux qui estoient sortis de *Belgium*, pour y faire guerre & s'enrichir de butin: tous lesquels presque portent le nom des villes & Citez, desquelles ils sont sortis. Il n'entend ce neantmoins, toute la Belgique sous ce nom *Belgium*: car en ce mesme livre, il en separe les Nerviens, Morins, & Esliens, peuples de la Belgique. Il semble donc à l'advise d'Ortelius, qu'il appelle *Belgium*, ceste partie de la Belge qui tire au Nord, comprenant Hollande, Zelande, Flandres, Gueldres, & Cleves. Les autres appellent le Pays Bas, *Belgique*, laquelle Cæsar appelle la troisieme partie de la Gaule. Terme qu'aucuns tirent de la ville plus renommée de tout le Pays; autres d'un *Belgius*, Chef des Belges; y en a qui le prennent d'ailleurs. Hadrian Junius le rapporte à la fierté & farouche courage de la Nation, comme appelez *Belges*, quasi *Velges*, c'est à dire, cruels & violens. Si vous n'aymez mieux, dit-il, les Belges, estre ainsi nommez par changement de la seconde en la premiere voyelle, comme *Belges*, d'un ardeur & courage de combattre: car *Balgen* est venir aux mains & se battre: ce Pays toutes-fois que nous voulons descrire, n'est presque qu'environ le demy de ceste Belgique: s'appelle aujourd'huy *Germanie Basse*, ou *Inferieure Germanie*, pource qu'elle differe peu en langue, mœurs, loix & façons de vivre des Allemans & autres Germains. Et *Inferieure*, pource qu'elle s'approche plus de la Mer, que le reste de la Germanie: & qu'au respect de la Haute Germanie, elle a ses terres, prez, & campagnes plus basses. Le vulgaire à ceste occasion l'appelle *Nederlands*, & les François *Pays Bas*. On la nomme encor presque par toute l'Europe *Flandres* Synecdochiquement, par figure qui prend partie pour le tout; ou pour la puissance & splendeur de ce Pays au regard des autres; ou à cause des premiers & plus renommez trafics & tres-anciennes Foires de Bruges, & notables places de commerce; ou finalement pource que ce Pays estant plus proche de France, Angleterre, Espagne & Italie, il s'est plustost fait cognoistre & recommander par ces & autres Nations. Suit l'assiette ou quantité. Les bornes de la *Basse Germanie*, *Belge* ou *Belgique* (j'useray de ces termes indifferemment) sont au Nord l'Ocean; au Midy la Lorraine, Champagne & Picardie; au Levant les revieres du Rhin & de la Meuse; & la Mer au Couchant. Il a ces Princes pour voisins, le Comte de Frise Orientale; l'Evesque de Munster, le Duc de Cleves; les Archevesques de Coloigne & de Treves: puis le Roy de France. Voicy la qualité: la cause de la quelle est pour la plus part le Climat. Le Pays bas est mis entre le milieu du septiesme climat, & le commencement du neufvieme: entre les degrez de longueur le 22 & demy, & le 30: de largeur entre le 48 & demy, & 53 & demy. Son plus grand jour d'Esté, au milieu du septiesme Climat est de seize heures, & au commencement du neufvieme il est de seize heures, & trois quarts. Et ce Pays contient tous les Paralleles, qui sont enfermez entre le 16 & 21. L'Air de la Belgique est humide: & toutes-fois il est fort sain aux Habitans du Pays. Les Estez y sont beaux, plaisans & tolerables, pour la temperie de leur chaleur. Les chaleurs n'y sont trop violentes & excessives; & les Mouches & Mouscherons n'y tourmentent pas les personnes par leur bourdonnement & piqueure. Au reste, il n'y tonne ni esclaire guere souvent, & moins y foudroye il: & y a peu de tremblemens de terre. Les Hyvers y sont longs & venteux. Aussi tost que le vent du Nord ou d'Est souffle il y cause gelée aspre: mais quand le Sud ou l'Ouest, l'Air se tiedist, & le froid se tourne en pluyes. Le terroir est en plusieurs endroits sablonneux, notamment la plus part de la Flandre Teutonique, & presque tout le Brabant: toutes-fois moyennement fertile en grains & autres fruiets: voire en aucuns lieux tres-abondant, comme en Zelande, Flandre Gauloise, Haynaut, Artois, Gueldres. Il abonde en Froment, Orge, Seigle, Lin, Chanvre. Il produit aussi Fruiets de toutes fortes en grande abondance, comme des Pommes, Poires, Prunes, Cerises, Meures, Peches, Abricots, Nois, Noisettes, Nefles, & en aucuns lieux des Chastaignes. La Garance des Teincturiers s'y voit en quantité, d'où elle se transporte par toute l'Europe, avec grand profit. Quant aux Figues & Amandes, & fruiets semblables, à grande peine & difficilement croissent ils en ce Pays: car la chaleur ne les conserve point, non plus qu'ils garde les Oliviers, Oregiers, Grenadiers & Citronniers, & autres fruiets rares & nobles, lesquels leur sont abondamment fournis par la voye de la Mer de Portugal, & d'Espagne. On trouve par les villes & villages des Vignes, de diverses sortes, desquelles ils ne font pas du Vin, fors es environs de Louvain & de Namur, desquelles on presse du Vin, bien que rude & verdelet: les autres lieux ont des grappes plus propres au dessert de tables qu'à faire du Vin. Ils reçoivent neantmoins les Vins si abondamment & de si liberale main tant de la France, Allemagne, Espagne, Italie, comme d'autres lieux, qu'il n'y en a en autre lieu plus grande abondance: ce Pays ne produit point de Safran qui soit à estimer. Tres-fertile cependant des Herbes tant semées, que Volontaires. Mais les Herbes medecinales, ou les racines, n'ont communement celle vertu & force de celles des contrées plus temperées. Quant aux Herbes pour les salades, & pour les potages & cuisine, avec leurs racines & chevelures, il en a en ce Pays d'aussi belles & bonnes, & (peut estre) meilleures qu'en Italie, comme escrit Guicciardin. Il n'y a aucunes mines Metalliques dignes de remarque. Quant aux arbres ils contentent extremement la veue: estans espais, bien ordonnez, & chargez de fruiets, & il y en a un grand nombre qui sert pour les bastimens, & pour brusler. Il y en a de toutes sortes qui sont merveilleusement gros & hauts. Les Cyprez & Lauriers y sont rares. Il y a force Teils qu'on y nomme *Linden*, qui ont presque la forme & la feuille des Ormes, mais sont plus hauts, & croissent plus soudain: car en seize ou dix-huict ans, atteindront la grosseur d'un homme commun. On en fait aussi Charbon, plus propre à faire poudre à Canon, que celui de faulx. Entre le bois & l'escorce l'on trouve certaine sorte de laine semblable au Chanvre, propre à faire cordes & liens: mais la feuille tant soit elle tendre & molle ne plaist à beste quelle que ce soit pour sa nourriture. Il y a aussi force Ifs, arbre venimeux, qui est matiere propre à faire de bons arcs. L'on fait de son suc du poison, duquel (ainsi que tesmoigne Cæsar) Cattivulus, Roy des Eburons se fist mourir. Y a un autre arbre, lequel peut estre on ne voit ailleurs (les naturels l'appellent au nombre pluriel *Abeelen*) qui semble une espece de Peuplier Blanc, sur-nommé *Tramble*. Y en a grande quantité en Brabant, & l'on en use principalement à Bruxelles en diverses choses. D'avantage ceux des Pays-bas peuvent louer leur terroir pour estre propre au bestail. Les Bœufs, Chevaux, Brebis, grand & menu Bestail, ne naissent, croissent, ni se nourrissent en aucun autre Pays plus heureusement. Premierement

OCEANVS GERMANICVS.

De Noord See.



- Circa Huzum loca aliquot numeris signata.
- |  |   |
|--|---|
| 1. 3. March  | 2. 4. Scher   |
| 3. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. | 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. |

- Circa Sangharen loca aliquot numeris signata.
- |   |   |
|---|---|
| 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. | 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. |
|---|---|



Cartouche with a list of cities and their distances from a central point.

Amsterdam	— 22 — 310
Brabant	— 23 — 123
Limburg	— 24 — 123
Utrecht	— 25 — 123
Overijssel	— 26 — 123
Gueldria	— 27 — 123
Friesland	— 28 — 123
Westphalia	— 29 — 123
North Brabant	— 30 — 123
South Brabant	— 31 — 123
Limburg	— 32 — 123
Utrecht	— 33 — 123
Overijssel	— 34 — 123
Gueldria	— 35 — 123
Friesland	— 36 — 123
Westphalia	— 37 — 123
North Brabant	— 38 — 123
South Brabant	— 39 — 123
Limburg	— 40 — 123
Utrecht	— 41 — 123
Overijssel	— 42 — 123
Gueldria	— 43 — 123
Friesland	— 44 — 123
Westphalia	— 45 — 123
North Brabant	— 46 — 123
South Brabant	— 47 — 123
Limburg	— 48 — 123
Utrecht	— 49 — 123
Overijssel	— 50 — 123
Gueldria	— 51 — 123
Friesland	— 52 — 123
Westphalia	— 53 — 123
North Brabant	— 54 — 123
South Brabant	— 55 — 123
Limburg	— 56 — 123
Utrecht	— 57 — 123
Overijssel	— 58 — 123
Gueldria	— 59 — 123
Friesland	— 60 — 123
Westphalia	— 61 — 123
North Brabant	— 62 — 123
South Brabant	— 63 — 123
Limburg	— 64 — 123
Utrecht	— 65 — 123
Overijssel	— 66 — 123
Gueldria	— 67 — 123
Friesland	— 68 — 123
Westphalia	— 69 — 123
North Brabant	— 70 — 123
South Brabant	— 71 — 123
Limburg	— 72 — 123
Utrecht	— 73 — 123
Overijssel	— 74 — 123
Gueldria	— 75 — 123
Friesland	— 76 — 123
Westphalia	— 77 — 123
North Brabant	— 78 — 123
South Brabant	— 79 — 123
Limburg	— 80 — 123
Utrecht	— 81 — 123
Overijssel	— 82 — 123
Gueldria	— 83 — 123
Friesland	— 84 — 123
Westphalia	— 85 — 123
North Brabant	— 86 — 123
South Brabant	— 87 — 123
Limburg	— 88 — 123
Utrecht	— 89 — 123
Overijssel	— 90 — 123
Gueldria	— 91 — 123
Friesland	— 92 — 123
Westphalia	— 93 — 123
North Brabant	— 94 — 123
South Brabant	— 95 — 123
Limburg	— 96 — 123
Utrecht	— 97 — 123
Overijssel	— 98 — 123
Gueldria	— 99 — 123
Friesland	— 100 — 123

AMSTELODAMI. Sumpribus Henrici Hondii.

rement y a de grands Chevaux, forts & propres à la guerre: puis des Bœufs gras, sur tout en Hollande & en Faise, où souvent il se trouve tel Bœuf qui pese plus de mille deux cets livres. Louys Guicciardin Italien, auquel nostre Belgique est tres-redevable, pour la soigneuse & veritable description qu'il en a laissé par escrit, assure qu'un Bœuf fust donné à Malines au Comte de Hoochstrate, pesant deux mille cinq cens vingt-huict livres, & que pour ceste cause il fist peindre ce grand animal en son Palais. Les gros remeuils & larges tettes des Vaches, & l'abondance du lait qu'elles rendent, y feront elles oubliées? car il est certain, qu'en quelques endroicts de Hollande, es jours d'Esté, on tirera d'une Vache huict ou dix lots de lait. Je laisseray plusieurs choses, pour n'estre ennuyeux. On y trouve force Cerfs, Dains, Chevreux, Sangliers, Lievres, Connils, dont il abonde: Tailsons de toute espece, & jusqu'aux Lirons & Herissons, n'y manquant point. Il n'y a pas aussi faute de Loups, de Renards, ni de Faines. Et d'ailleurs y a grand quantité de Herons, de Perdris, de Faifans, de Tourterelles, de Cailles, de Grièves, de Cicognes, d'Oyes, de Canards, & Beccasses, que Plin appelle *Rusticules*, & Martial. *Perâris rustiques*: le vulgaire *Sneppen*, que Nemesian décrit en ses vers assez gentiment:

*La Becasse est proye facile & belle  
D'un corps esgal aux oyseaux Paphiens.  
Dans les ruisseaux humeztez toujours elle  
Fait son repas, de vermiseaux rampans:*

*Ce n'est des yeux, quoy qu'ils soyent assez grands,  
Mais peu aiguz, qu'elle poursuit la chasse,  
Ains des naseaux, du bout des becs picquans  
Tirant les vers, qu'ainsi elle pourchasse.*

Pouvoir  
& gou-  
verne-  
ment.

Ni manquent les Poules d'Afrique, qu'on dit d'Inde, & des communes en quantité; Paons, Cignes: c'est assez. Or il est necessaire de cognoistre comment toutes ces Provinces sont conjointes, & comment elles sont couplées en un corps, & comment derechef elles sont devoluës à Charles cinquieme Empereur, & à Philippe son fils. *Louys Malan* Comte & Seigneur de Flandres, de Niverne, de Raftel, de Salines, d'Anvers & de Malines, & par le decez de sa Mere Comte de Bourgoigne & Artoys, print à femme Marguerite, fille de Jean Duc de Brabant, & par ce mariage fust Duc de Brabant, Limbourg & Lorraine. Il en eust une seule fille *Marguerite*, heritiere de toutes ses terres & Seigneuries. Laquelle l'an 1369 espoula à Gand *Philippe de Valois* Duc de Bourgoigne, qui pour sa valeur singuliere, porta le sur-nom d'*Hardy*: il vesquit 70 ans: & mourut à Halle pres de Bruxelles, l'an 1404: laissant Jean, Antoine, & Philippe de Valois: Catherine, Marie & Marguerite. Qui tous accreurent leurs biens par mariages. Catherine fust mariée à Lupold, Duc d'Autrie: Marie à Amedée, Duc de Savoye: & Marguerite au Comte de Hollande & de Haynaut. *Antoine de Valois* fait par son Pere Duc de Bretagne, Lorraine & Limbourg, print pour femme Elizabeth Duchesse de Luttenbourg, de laquelle il eust Jean, mary de Jaqueline, Comtesse de Hollande, & Philippe, tous deux Ducs de Bretagne. Antoine avec son frere puiné, Philippe de Valois, fust tué en la guerre de Gaule pres Terouenne, l'an 1415. Les enfans d'Antoine morts depuis sans hoirs, laisserent leur Oncle *Jean de Valois* pour heriter. Ainsi *Jean de Valois*, sur-nommé *sans peur*, est l'ainé des freres, l'an 1404, succeda a son Pere, & accreut par le decez de ses freres & nepveux, de plusieurs grandes successions, fust meurtri à Montreau en France l'an 1419, par Charles Duc d'Orleans, contre lequel il avoit ouvertement eu mortelles haines toute sa vie. Il laissa pour enfans Philippe, Marguerite, Isabeau & Catherine. Son fils unique *Philippe* sur-nommé le *Bon* ou *Pieux*, succeda en sa place, aagé de vingt trois ans, estant Duc de Bourgoigne, Comte de Flandres, de Bourgoigne, d'Artoys, Marquis, du S. Empire, & Seigneur de Salines & Malines. Il fist paix avec le Duc d'Orleans, fils de Charles, en Arras, & le delivra de prison, en laquelle il avoit demeuré par 25 ans, sous l'Anglois: paya la rançon d'iceluy, & outre ce luy donna sa sœur Marie en mariage. Par le decez de Dideric Comte de Namur, il fust fait Comte de ce Pays: & par la mort de Philippe, s'accreut des Duchez de Brabant, Lorraine & Limbourg: & par le decez de Jaqueline, des Comtez de Haynaut, Hollande, Zelande & Frise. Puis le Duché de Luttenbourg luy vint par la mort d'Elizabeth, Vefve d'Antoine son Oncle. Ainsi sous le pouvoir d'un seul Philippe de Bon, veindrent les grandes & riches Provinces des deux Bourgoignes, Brabant, Limbourg, Luttenbourg, Flandres, Artoys, Haynaut, Hollande, Zelande, Namur, Frise, Malines, & le Marquisat de l'Empire. Il eust pour femme Isabeau, fille du Roy de Portugal. Il vesquit 72 ans, & mourut l'an 1490, ne laissant qu'un fils heritier de tât de Pays, *Charles le Hardy*, lequel ne conserva seulement l'heritage, paternel, ains aussi l'accreut de Gueldres, Zutphen, & Duché de Juliers: ce Charles est Pere du Bisayeul de Charles cinquieme Empereur, né l'an 1500, de Jeanne fille de Ferdinand Roy d'Arragon, femme de Philippe d'Autrie, fils de Maximilian d'Autrie, par sa Mere Marie, fille de Charles le Hardy. Sous ceux-cy ces Provinces autrefois subjectes à plusieurs Princes, furent unies & rassemblées comme en un corps: & sont aujourd'huy recogneuës sous un nom commun de Belgique, ou Inferieure Germanie. Les Belges ont esté autrefois renommez Guerriers. Cæsar le tesmoigne au li. 1, les appellant les plus vaillans de tous les Gaulois, en ces mots: *Les plus vaillans de tous les Gaulois sont Belges, pour ce qu'ils sont les plus esloignez des gentilleses & humanité de la Province: & que les Marchands trafiquent peu souvent avec eux; qui leur puissent porter ce qui est plus propre à énerver & effeminer, qu'à renforcer & encourager le naturel des hommes. Joint qu'ils sont voisins des Germains, d'au de là le Rhin, contre lesquels ils ont guerre continuë. Pour quelle raison aüse les Helvetiens (Suisses) devancent les autres Gaulois en valeur, d'autant qu'ils s'exercent par ordinaires Guerres contre les Germains, les repoussans de leurs frontieres, y voulans entrer, ou quand ils taschent d'entrer aux leurs.* On peut au reste cognoistre quel fust leur valeur, & combien grand leur animeux desir à defendre leur liberté, en ce qu'ils s'effayerent de se retirer de l'obeissance & de la domination des Romains mesmes du temps de Cæsar: car ils firent les plus grosses levées de gens de guerre qu'ils peurent, à cest effect, & chascun peuple selon sa puissance: ceux de Beauvois y fournirent 60 mille hommes de combat. Ceux de Soissons 50 mille. Les Nerviens qui sont ceux de Tournay (desquels on dit, que la grosse & austere rudesse ne souffroit aucunement, que les Marchands leur apportassent du Vin ou d'autres choses à vendre) autres 50 mille. Les Atrebates (ceux d'Artoys) & Ambians (ceux d'Amiens) dix mille. Les Morins (ceux de Teroanc) 25 mille. Les Menapiens (ceux de Gueldres, Cleve & Juliers) neuf mille. Les Caletes dix mille. Les Vermandois & Vecolasses dix milles. Les Advatiens 18 mille. Les Condruses, Eburons & Cæmans qui sont appelez d'un mesme nom Germains, 40 mille. En tout 242 mille d'eslite & bien armez guerriers, à l'adviz d'Orose: ou comme Cæsar dit 300068. Puis au 2 dit-il, que les seuls Belges furent ceux qui de la memoire des Peres (toute la Gaule estant affligée & ravagée par les Cimbres & Teutons) empescherent ces coureurs d'entrer en leurs terres, & finages. A raison & pour le souvenir de quoy ils s'estoyent moyenné une grande reputation envers tous, & s'estoyent rendus encor plus courageux & plus eslevez qu'auparavant. Ce qu'aussi tant d'armées estrangeres ont experimenté de nostre temps: lesquelles s'attachuës à nos gens, cōme disciples à leurs Maîtres, ont trouvé tât es Habitans des Villes, que Rustiques & Mariniers, la hardiesse & valeur de vieux Soldats. La Belge a plusieurs villes belles, fortes & bien pourveuës, le nôbre desquelles Mercator recite, comme celuy des villetes & Bourgades. Les plus renommées Villes sont *Louvain*, *Bruxelles*, *Anvers*, *Bou le Duc*, *Gand*, *Bruges*, *Hypre*, *Malines*, *Câbray*, *Arras*, *Tournay*, *Mont*, *Valenciennes*, *l'Isle*, *Dordrecht*, *Haerlem*, *Leyden*, *Amstredam*, *Namur*, *Nimegue*, *Vtrecht* & autres. Y a grand nôbre de Lacs, Estangs, Paluz & Marais, qui outre les Poissons qu'ils rendent en grand nombre, assurent fort les places contre l'ennemi. Peu de Fleuves y naissans, mais qui fortis d'ailleurs,

Villes.

Lacs.

Fleuves.

d'ailleurs, la viennent accommoder pour se rendre en Mer, il y a en assez bon nombre. Les principaux sont, le *Rhin*, la *Meuse*, l'*Escaut* & l'*Ems*: les moindres sont, la *Moselle*, le *Liz*, l'*Aa*, la *Sambre*, *Dele* & plusieurs autres. Nous parlerons du *Rhin* & de l'*Ems* en la Germanie. La *Moselle* est expédiée en Lorraine. Voicy le reste. La *Meuse* *Mosa*, à Ptolomée, Plin, Tacite & César, Fleuve celebre de la Belgique: Il est nommé *Batavus* en la Table Peutingeriane, *Maese* aux Allemans. Elle a sa source au Mont de Vauge ou Vogese, sur les frontieres des Langeois, non gueres loing des sources de la Seine & de Marne, & coulant vers le Septentrion elle rase S. Thibaud, où accru d'Eaux, commence à porter bateaux. Delà elle passe à Verdun: d'ou tournant au Ponant parvient à Moson & Masieres: & delà tournant vers le Nord, elle visite Charlemont, Bovines, Dinant & Namur: où ayant reçu en son canal le Fleuve de Sambre, devenu plus grosse & gaillarde, tourne vers le Nord-est, & arroufant la terre de Hoei, passe par les villes de Liege & de Maltricht, rasant la coste de Stochem, de Maseick, Ruremonde & Venlo: où se tournant vers l'Ouest elle borde les villes de Cuyck, Ravestein, & Meghen, puis recevant au village de Herverde une partie du Rhin, & luy donnant aussi de ses Eaux, elle se mesle avec le Vahal, & soudain ces deux rivieres gardantes leurs noms, se separent & coulent chacune à part à Lovestein, où elles ferment l'Isle de Bommel, & derechefelles s'assemblent & perdent leur nom ancien, prennent celuy de Merove: & passant en ceste sorte à Worcom & Gorcom, & s'estendans en un ample & large goulphe arrivent à Dordrecht, où ayant l'Isle d'Iselmonde la Meuse reçoit son propre nom, & le retenant apres avoir passé à Rotterdam & Vlaeringe, elle se va rendre dans la Mer pres de la Briele, avec tant de violence, que courant encor par une longue espace elle garde la douceur de ses eaux, & ce avec grand profit au Pays: car outre les autres Poissons, ceste eau douce donne occasion & moyen aux Estourgeons qui l'aymēt fort, d'ensuivre si avant au Pays, qu'en fin conduits dedans la Riviere, ils sont aisement pris. Ce qui n'advient es autres Rivieres, pource qu'entrans doucement & lentement en Mer, sans rompre leurs cours, elles laissent aussi tost corrompre leurs Eaux par la salure de la Mer, comme sont la Seine, l'Ebre, la Tamise & autres, pour grands & larges qu'ils soyent. Au contraire le Po, le Tibre, le Rhosne, la Garonne & autres, y entrans avec plus grandes forces & rapidité, font le mesme que la Meuse: à sçavoir, conduisent les Estourgeons, mais non en si grande quantité. D'avantage ces Estourgeons de la Meuse, lesquels à cause de la conjonction de ces deux Fleuves, aucuns appellēt du Rhin, sont meilleurs, plus agreables au goust, & plus grands que ceux de la Mer Mediterranée: de couleur argentée & plus claire, & de merveilleuse grandeur: car il s'en trouve qui excedēt le poids de 400. livres. Guicciardin escrit en avoir veu un au Marché d'Anvers de 420. livres, & 12 pieds d'Anvers en largeur. Et là mesme un autre matin en avoir veu 70. le moindre desquels passoit cinq pieds de long. Ce Poisson commence se monstrer en Hollande, Zelande & Frise, au mois d'Avril, & dure plus de trois mois; auquel temps, on en prend une grande quantité; & tant qu'on en depart à plusieurs autres Provinces, à l'Angleterre notamment. On le sale aussi, & en quantité: car il s'en garde beaucoup mieux: & outre ceste saison, on prend des petits, quasi tout le long de l'année, qui sont delicats & savoureux. De ceste Mer entrent encor en la bouche de la Meuse sous la friandise de ceste eau douce, qui engraisse merveilleusement les Saumons & les Truittes qui s'y trouvent presque toute l'année: les Lamproyes, Aloses, Muges, Congres, & autres bons Poissons. Or cecy n'est sans admiration, que ces Poissons sont presque vils & peu prisés, pris en Mer: mais fort bons & gras, où ils ont atteint la douceur de la Riviere. D'avantage, ce Fleuve porte particulièrement sur tous les autres, outre les Poissons ja nommez, les vrayes Truittes & Lamproyes, tant grandes & excellentes, que petites & delicates. L'*Escaut*, à Ptolomée *Tabuda*, aux Belges *Schelt*, & Latins *Scaldis*, sourt au Vermandois, pres de l'Abbaye de S. Martin, puis coulant doucement entre le Chastelet & Beau-revoir, deux Fortereses Françoises, s'en va à Cambray Ville Imperiale. Delà passant par le Pays de Haynaut, il enrichit de ses eaux la noble Ville de Valenciennes; où il commence estre navigable, & apres avoir reçu la Hayne il passe à Condé. Puis accru des Eaux de la Scarpe, il coule à S. Amand; & delà tournant au Nord, arrouse Tournay, Oudenarde, & la fameuse Ville de Gand, où il reçoit le Lis, Lieve & quelques autres Eaux. Delà il va en serpentant à Denremonde, ou ayant reçu le Dendre il s'achemine à Rupelmonde, & y reçoit le Fleuve Rupel, & un peu apres la Dele: ainsi engrossi & enflé il s'en va laver les murailles d'Anvers: Y faisant un bon & assésé Port pour toutes sortes de navires. Puis coulant un peu plus avant, & se fendant en deux branches il divise le Brabant & la Flandre de la Zelande: car se tournant à gauche vers le Midy, poursuit les costes & lizieres de Flandres, & signalé d'un autre nom, s'appelle de *Hont*, pour le bruit qu'il fait, & delà il s'achemine à la Mer du Ponant par la Zuytbevelande & la Walacrie: mais à la main droite ayant quitté les bornes de Brabant, continuant son cours, & gardant son liēt & Canal ancien, court sur les costes de l'Isle Scaldie, puis descharge par une ample & profonde bouche, violemment toutes ses eaux en l'Ocean. Au reste ce Fleuve reçoit le flus & reflux de la Mer, jusques à Gand, qui est en contant les destours & serpentemens, par l'espace de plus de trente mille. En ceste riviere on voit entrer des Estourgeons, des Saumons, & des Truittes saumonées, de grandes Lamproyes, des Rhoms, des Congres, des Aloses, Cuculs, Capitons, Escrevisses, Soles, Langoustes, & plusieurs autres Poissons tres-delicats, qui viennent de la Mer, contre le montant du Fleuve, auquel ils se nourrissent & y jectent leurs œufs, pour ce que l'Eau leur y est fort propre. Delà vient, que par deux ou trois mois, entre le Printemps & l'Esté, on y prend outre les gros Poissons, si grand nombre de menus & tres-petits, qu'une incroyable quantité d'hommes s'en peut nourrir. Plusieurs Chiens de Mer y entrent aussi, Marfovis & les Turfions approchans à la forme de Dauphins: deux sortes de Poissons qui ne font pas d'œufs comme les autres, ains rendent leurs petits formez de leurs propres membres, & tous accomplis. Les Chiens de Mer engendrent les leurs en terre, & les allaitent de leurs tettes, jusques à moyenne grandeur. Outre ce, l'*Escaut* produit de soy, sans ayde de la Mer, par tout le cours de l'an, diversité de Poissons, mesmemēt Brochets, Barbeaux, Tenches & Carpes de grand prix, & d'un poids extraordinaire, de sorte qu'il s'en trouve de vingt livres, Govions & autres que grands que menus poissons. Diverses sortes d'Anguilles & d'Escrevisses: voire quelques Huiltres à son embouchure: mais elles y montent de la Mer. De sorte que le tout considéré ce Fleuve de l'*Escaut* favorisé & secouru de la Mer, ne cede à aucun Fleuve de l'Europe, soit en quantité, soit en diversité de poisson. Nous le pouvons appeller avec meilleure raison un Marchand tres-paisible des choses naissantes en tout le Monde, que Plin son Tibre. Le Panegyric dit à l'Empereur Maximian fait aussi mention de l'*Escaut*, en ces parolles: *Quaquam illa Regio divinis expeditionibus Cesar vindicata atque purgata, quam obliquis meatibus Scaldis interfluit, &c.* *Aa* sourd pres Terouenne, passe par S. Omer, d'ou coulé à Gravelinghe, Ville renommée pour la notable rencontre d'entre les François & Imperiaux, se va descharger en la grand Mer. La Riviere de *Lis*, aux Flamans *Leye*, aux Latins *Lisa*, sourd en Artois, au Village de Lisbourg, qui en porte le nom, pres Terouenne, puis passant par Aire vient puis apres à Armentiers, Wervic & Menin, & delà traverse par le milieu de la Ville de Courtray, apres ce ayant arroufé Deinse, s'en va à Gand se jecter en l'*Escaut*. La *Sambre*, que César appelle *Sabis*, sourd en Haynaut, pres Noyon, d'ou se tournant à l'Est, des-

couvre Landrecy, Saffene, Barlaymont, Maubouge, Merne & Chassele, en fin arrivé à Namur & passant par icelle, à l'issuë de la Ville elle se descharge en la Meuse, & est fertile en bon & delicat poisson. Dele prend source en Brabant, pres le village Tile, d'ou montant au Nord, va trouver Waver: & à 3 milles delà Louvain, d'ou gardant mefine cours par l'espace de trois milles, se tourne au Couchant pour passer, divisé en plusieurs bras, dedans Malines, & en fin à quatre milles de Rupelmonde, enflé d'Eaux les rend toutes à l'Escaut. La Sine tient le nom ce semble des Senons, peuple de Bretagne, descendu en ces quartiers pour y picorer & travailler le Pays. Il nait pres le Bourg de Soigni en Haynaut, d'ou tirant vers l'Est, coule pour trouver Halle & Bruxelles, puis Vilvorde, d'ou retourné au Nord-ouest, laisse Malines à droite, & un peu plus outre se perd en Dele. Dese prend naissance en une petite place nommée Per, au Pays de Liege, & court vers Septentrion passant par Eindove, & delà continuant son cours passe par Bois-le Duc, sous laquelle Ville il se rend en la Meuse. Demere, sort d'un lieu pres de Tongres, au mefine Pays de Liege, & tourné au Couchant, cherche Bilsen, puis Hasselt & Dieft, d'ou passé Sichenen & Arshot, s'enfonce dedans le Dele. Nethe, a sa fontaine pres le village de Rheti, & tourné au Sud-ouest, passe par Herentals, d'ou entretenant sa course, se coule sur la Seigneurie de Grobbendonck, & ayant receu le ruisseau Aade, passe Liere, Duffele & Walem, puis se rend en Dele. Rueur, que peut estre Tacite nomme Adrana, comme escrit Ritheimerus, sourd pres le village de Bulinghen au Pays de Juliers: si que courant entre le Ponent & Septentrion passe par Dure, & par la mefine ville de Juliers, & en fin tenant Ruremonde, à qui il donne le nom, il se jecte en la Meuse. Je laisse les autres petits Fleuves & Ruisseaux, lesquels outre le Poisson qu'ils eslargissent au Pays en grande quantité, la beauté qu'ils luy donnent, & la force & asseurance qu'ils causent aux Habitans, sont commodes encor pour conduire les denrées & marchandises d'un lieu à autre, & à fournir des vivres. D'avantage, les Paysans, r'assemblans plusieurs eaux de ces ruisselets ensemble, tranchent avec grands artifices de gros canaux, longs de quelques milliers, presque tous portatifs & navigables. Si qu'à peine trouveroit-on Ville ni village, qui ne s'aide de navires ou batteaux, pour leurs diverses commoditez. Le Pays toutes-fois manque de vives sources & fontaines, fors es lieux eslevez. Reste à parler de la Mer, pource qu'à l'occasion du voisinage & affinité, & autres occasions, elle n'est seulement membre, mais aussi chef de ceste Province. Je dy donc, que la face de l'Ocean est grande, infinie & hautaine; voire effroyable, horrible & fort perilleuse, lors qu'il se courrouce, s'enfle & s'enorgueillit: car il s'esmeut avec telle & si grande furie, & tempeste, que souvent il noye, engloutit, abisime & couvre de ses ondes les Pays & campagnes voisines. Sur tout la Mer se desborde souvent & fort estrangement sur les costes de Zelande. Contre les violences de laquelle les naturels opposent leurs Diques & Levées industrieuses, qui les semblent plus asseurer. Pourveu que le vent Nord-ouest ne se rencontre avec les grandes Marées & reflux des vives eaux. Les Vents qui troublent plus ceste Mer, & qui par consequent sont les plus nuisibles à la terre, sont le Nord-ouest, l'Ouest, & le Sud-ouest. Infailliblement encor la Mer est travaillée & esmeuë aux nouvelles & pleines Lunes, outre les Equinoxes, esquels comme Tacite mefine remarque, l'Ocean s'enfle extremement: car quand la Lune se joint au Soleil, & commence à se renouveler, ou se voit à son plein; lors se font les grosses Marées dangereuses. Mais quant aux effects du flux de la Mer nous en experimentons les uns commodes & profitables, & les autres fascheux. Ceux-là pource qu'il purge les eaux, lesquelles autrement se corromproyent de chaleur & putrefaction, qui empuantiroit tout, si elles restoyent oyfives & sans mouvement, comme l'experience journaliere nous le montre assez: puis il avance le voyage des Mariniers: car comme dit Vegece, liv. 4. de l'art Militaire, chap. 42. *Sur l'ambiguité du flux reciproque, celuy qui se trouve propre, ayde fort, & avance autant la route du Matelot, que le contraire luy retarde son voyage.* Ceux-cy sont incommodes, à cause des inondations & violences: car ce grand corps Marin se rue de si estrange furie sur les terres, qu'il force les plus gros Fleuves mefine, de rebrouffer & tourner contre mont, d'ou ils viennent, renversant outre ce tout ce qu'il rencontre, comme j'ay dict. Pomp. Mela ne l'a pas ignoré, & le publient tant de calamitez passées. Or comme nous avons exprimé les incommoditez de la Mer, esmeuë sur ces Pays, il est raisonnable de mettre quelque chose des commoditez qu'elle y apporte, en son calme & bonasse, sans lesquelles (telles & en si grand nombre elles sont) à peine la moitié du peuple s'y pourroit nourrir: car bien que le terroir soit la Mer assez fertile (comme desia nous avons dict) si ne suffiroit-il pourtant pour le maintenir. Là ou pour la commodité de la Marine on conduit par deçà de tout Pays & contrée toute sorte de biens, non seulement servans au vivre, ains à toute necessité de l'homme, & non tant pour le support de ce Pays, ains encor pour en départir aux autres. Delà vient, que ces Pays sont comme un Port & Marché public de toute l'Europe, de sorte qu'il s'y rencontre infinité de Marchands y traffiquans qui y surviennent tant du Pays que des regions estranges. L'un des beaux profits que l'Ocean y apporte, digne de sa grandeur, est en la Pesche des Harencs, & autres Poissons de toutes sortes, excédant toute foy & creance d'homme, non seulement propre aux delicatesses & commoditez des plus aisez: ains aussi pour l'entretien & nourriture des moindres & des plus petits, qui mefine ne s'en aydent seulement pour le viure ordinaire, ains aussi en tirent de grands profits qui les enrichissent avec le temps: car ce qui leur reste de l'ordinaire, est livré, ou porté aux François, Espaignols, Portugais, Anglois, & autres Peuples: voire, en porte-on jusques en Italie des salez, notamment Harencs & Saumons. Et d'autant que la matiere des Poissons salez est de grande consequence, je me suis resolu d'en dire quelque mot en particulier de trois sortes principales qu'on sale par deçà, à sçavoir Harencs, Moluës & Saumôs, & dirons premierement des Harencs qui est l'espece plus importante. Je dy donc que le Harenc ne se trouve point es rivieres d'eau douce, ni en la Mer Mediterranée, ni en celle d'Espaigne, voire (si je ne me trompe) ni es autres Mers, sauf qu'en cest Ocean Septentrional: la grandeur, forme & bonté est notoire à chacun. Ce Poisson sortant des cachots de la Mer du Nord, commence à se montrer en la Mer Germanique, d'Escoffe & d'Angleterre, environ le temps de l'Automne: par fois en si grande quantité, que la force des rets ne les peut tous arrester, qu'infinis n'offusquent & ne couvrent presque toute la face de la Mer prochaine, en restant dans les rets presque plus qu'on n'en peut ellever. Or il y a diverses flottes de petits & moyens vaisseaux de Hollande, Zelande, France, Frise, Angleterre, Bretagne & Escoffe, lesquelles y ont un rendez-vous: & pour obvier aux differens qui pourroyent survenir entre tant de sortes de pescheurs, ont d'un reciproque & general advis limité & marqué les endroits, esquels chacun se doit rendre, pour y faire sa pesche, qui sont d'ordinaire pres des costes d'Angleterre, d'Escoffe, & des Orcades, ayans tous leurs batteaux ronds, ventre courbé, & mouffe de prouë, qu'ils appellent *Buses*: des Poissons vifs tant qu'on peut (car ils meurent presque aussi tost qu'ils ont perdu l'Air & saleur de Mer) sont aussi tost esgorgez, ouverts & desentraillez par un mefine Matelot, qui en est mieux appointé que tous, puis on les sale hastivement, & les arrange-on es vaisseaux poudrez de Sel, qu'ils appellent *Orcas* en Latin: puis sont vendus, & derechef entassez par les Harengiers & Tonne-liers, apres avoir mis à part tous ceux qui n'ont d'œufs ni laictence, qui les saulpoudrent de nouveau, & en fin on justifie & s'assure-on de la bôté de ceste Marchandise, par lerapport de certains preud'hommes, esleus & jurez à cest effect,

Mer  
Océan.

Commo-  
ditez de  
la Mer  
Océane  
au Pays  
Bas.



effect, & seelle-on les vaisseaux à seing ouvert, non presque moins religieusement que la Prestresse de Diane marquoit, avec un seau pour seing expres la *Terre rouge de Lemnos*, qu'on appelloit *Lemnia Rubrica*, comme assure Galen le Medecin. Telle est la premiere sorte de poisson salé, qu'on peut appeller confit ou saumuré. L'autre sorte de Harenc est celui qui legierement salé, est endurci à la fumée, où il prend la couleur d'or, ou plustost d'Airain. Pource les François l'appellent *Sore* d'un nom Gothique, d'autant que la couleur rougeastre tirant sur le noir, en ceste langue s'appelle *Sore*. Je ne sçay comment je pourray représenter la grandeur du profit & commoditez que ceste pesche de Harenc apporte à tout le Pays: notamment à ceux de Hollande & de Zelande: pour ce que tout le bien & la vie mesme presque ensemble despendre, non seulement d'une Ville, mais de plusieurs, voire des Pays entiers. Les Rustics & Villageois s'en nourrissent, en payent leurs debtes, entretiennent leurs maisons & familles, en acquierent toutes sortes de biens, ou en gardent & maintiennent ceux qu'ils ont acquis. L'autre sorte principale de poisson salé est celui que l'on appelle *Cabeliau*, & en François Moluë, qui est en Latin nommé *Asellus major*, à cause du Merlus dit *Asellus minor*. Certes il ne doit estre mis au rang des moindres: car il s'en trouve de soixante livres, & il est fort bon frais & salé. En plusieurs saisons de l'an, notamment en Carefme es lieux proches de la Mer il se prend, sur tout en la Mer de Frise, & le sale-on en grande quantité, avec grandissime profit & revenu annuel, à tout le Pays. La troisieme sorte de poisson que principalement on sale est le *Saumon*: c'est un grand poisson, qui frais a la chair rouge comme de couleur de rose. Parquoy Aufone dit fort gentiment en la Moselle:

*Nec te puniceo rutilantem viscere Salmo,  
Transferem, lata cujus vaga verbera cauda,*

*Gurgite de medio summas referuntur in undas.  
Ocultus placido cum proditur equore pulsus.*

Il est tres-bon tant frais que salé. La Hollande & Zelande le fournissent en tous les mois de l'an, notamment en Apvril, May & Juin, duquel il se sale si grande abondance, que le profit annuel est creu excéder deux cens mille escus. Voyons le reste. Le terroir de Belgique est plain & uny, & il s'y trouve peu de Collines, & moins de Montaignes, fors en Lutzembourg, Namur, & en quelques endroits de Haynaut, où elles sont plus frequētes: mais en Liege s'y voyent en nombre. Il est semé & embelly de Forests & Boscages, autant que le plaisir ou exercice de la Chasse, ou l'ornement du Pays le semble requerir. Au temps de Iule Cæsar, la *Forest d'Ardenne* estoit, comme il est escrit, la plus grande de toute la Gaule, laquelle traversant une grande estenduë de Pays, par le milieu du Pays des Trevoys, s'estendoit depuis le Rhin, jusqu'au Pays de Tournay & de Rheims, ayant de long plus de cinq cens mille pas. Mesme encor aujourd'huy, aucune ne se peut esgaler à elle: mais le Pays estant cultivé, & habité largement, elle est aussi tres-fort diminuée, de sorte que ce qui reste est souvent interrompu, & cultivé par les habitans, qui donnent d'autres noms à tous ces lieux. Sa plus grand partie, & moins interrompue, est depuis Thion-Ville jusques aupres de Liege, qui tient l'espace de 30 mille en longueur. Au milieu se voit la Ville S. Hubert, laquelle à l'advis de Gemma Frison, est posée à 26. degrez & 40. minuttes de longitude, & à 50. degrez 4. minuttes de latitude. Et ceste forest est remplie de toute sorte de tres-hauts arbres & tres-gros, qui la rendent non moins belle & plaisante que commode & profitable. Strabon l'appelle *Arduenna*, les naturels *Ardenne*, B. Rhenan, *Luittichenwald*, qui signifie la Forest de Liege. Le bois de *Mormault*, est tres-beau & tres-large, posé au Pays de Haynaut: il commence pres du Quesnoy, & s'estend loing vers le Vermandois, au Midy, comprenant plusieurs Villes, Bourgades, & autres fort plaisans endroits, pour les fontaines & vives sources qu'on y trouve. S'y fait grande quantité de Charbon, qui fait qu'aucuns la croyent estre partie de la Forest Charbonniere. Autres toutesfois afferment que la Charbonniere fust plus au Levant, entre les rivières de la Meuse & Sambre, & que la plaisante Forest d'Archy est l'un des restes d'icelle, en laquelle est contenuë la Bourgade qui est surnommée & assuree d'une bonne Forteresse, où demeurent ordinairement les Seigneurs de Barlaymont. La tres-belle *Forest de S. Amand* est aussi en Haynaut, qui s'appelle aussi *Forest de Rayme*, pour leur voisinage & affinité. Elle commence sur les frontieres de Flandres-Françoise, pres le Bourg S. Amand, d'où elle prend le nom, & tournée à l'Orient, court jusques à Valenciennes, & est fort sombre, touffue, espessë, & de grande estenduë. La Forest de Raime appartient au Seigneur d'Emery, qui pource est grand Veneur de Haynaut: car ceste dignité est propre & affectée à ceste Forest. Le Bois de *Taigne*, sis aussi en Haynaut, a son commencement pres Avennes, continuant presque jusques à Masieres, par 16 milles, elle estoit anciennement plus ample. Semble qu'elle aye retenu son ancien nom, bien que corrompu, des Faunes & Satyres, que les Poëtes faignēt avoir eu cornes & pieds de chevreux, pource que les premiers Habitans de ces quartiers estoient si brutaux & sauvages ne differant gueres aux brutes. La *Forest de Sonien*, est en Brabant voisine de Bruxelles, & à la volée du canon d'icelle: d'où tirant au Midy va jusques à Braine Aleud, & à Breine le Chasteau par l'espace de trois milles. Elle est grande & non à mespriser: car elle tient de tour plus de sept mille pas, & tant de Villes, Bourgades, Abbayes & Monasteres, que c'est merveilles: de sorte qu'au temps d'Esté il y a plusieurs gentil-hommes, & citoyens qui s'y vont resjouir avec toute leur familles, & y passent par fois 3 & 4 semaines. *Meerdal* forest voisine de Louvain est grande & belle, & assez renommée, tant pour son amenité & plaisance, que pour les bestes servans au deduict de la chasse, qui y sont en grand nombre. *Saventerloo* est un Bois posé entre Louvain, Bruxelles & Vilvorden. Il est fort plaisant, & prend nom de Saventer, Bourgade qui l'avoisine. *Grootenhout* est un autre Bois de Brabant, assis un peu au dessus de Turnhout, d'où prend source le fleuve d'Aade, qui se rend dedans le Nethe, & est ce bois grand, auquel la Royne Marie, chassoit souvent. *Marlaigne* Forest de Namur, a son commencement pres la Ville de Namur, & prenant son estenduë vers le Sudwest en grande largeur tirant à Philippe-Ville, s'estend jusques aupres de la Meuse. *Niepe*, est le principal Bois de Flandres, non loing des limites d'Artoys: avoisinant la riviere du Lys, d'esgale distance, quoy que par divers lieux, à sçavoir de deux lieux, les places de Cassel & de Bailleul, estant ce bois, tres-beau, tres-grand, & tres-ancien, ayant un Chasteau fort d'affiette. *Nonnen* est aussi Forest de Flandres pres d'Hypre, & s'estend vers le Nord en grāde largeur & longueur, embrassant & contenant en soy bon nombre de Villages & d'Abbayes. *Poodsberg*, Forest entre la Flandre & Haynaut, pres de Grammont & Lessine, est grande & agreable pour sa rondeur. La Forest *Guillaume* est en Artoys, pres Rēti, où se fist une journée entre l'Empereur Charles V. & le Roy de France, l'an 1554. Au Duché de Gueldres pres d'Arnhem regardāt au Nordwest est le plaisant & beau bois qu'on appelle *Echsterwald*. Les 7. Forests en Frise, sont 7 grands bois voisins l'un de l'autre, sur les bornes d'Overissel, lesquels ont donné le nom à l'une des 4. parties de la Frise, laquelle on appelle aujourd'huy *Seven-wolden*. Chacune de ces Forests contient bonne espace de Pays & plusieurs Bourgades qui contentent fort la veuë à ceux qui les regardent. Venōs aux œuvres publiques. Ces Pays portēt innumerables Temples magnifiques, plusieurs Abbayes, & autres Cōvents, Monasteres, Hospitiaux, Maladeries, Povrieres, Orphelineries: certes Anvers seul tient 42. Places de telles retraites. Entre toutes le Temple voüé à la V. Marie, est tres-grand & somptueux, orné & embelly magnifiquement par tout: la Tour duquel est de merveilleuse structure, & de belles pierres

Montaignes.  
Forests & Buissons.

Oeuvres publiques.

pierres subtilement maçonnées & elaborées, ayant de hauteur 420 pieds, de laquelle se fait un plaifant aspect fur toute ceste riche Ville, sur le Fleuve couvert de vaisseaux, & sur tout le Pays prochain fourni de tant de Villes & Bourgades. A quoy descriray-je les autres Temples & ouvrages, qui sont comme femez en si grand nombre par tout le Pays? A quoy les somptueux & superbes Palais des Ducs, Comtes & autres notables Seigneurs? Le temps & le lieu me manqueroient plustost, que le subject & la matiere. Il vaut mieux s'en taire, qu'en dire peu. Je passe outre aux

*Escoles & Academies.* Academies qui y sont cinq: celles de *Louvain, Douay, Leyden, Francker & Groeninge*: celle de Louvain est la plus celebre pour le nombre des Colleges, des Estudians, Docteurs & Officiers. Les principaux Colleges sont celuy de *Lys, le Chasteau, le Parc, & le Faulcon*, esquels on enseigne la Philosophie. Y en a un pour les trois langues le *Bussidan*, auquel on lit & interprete le Latin, le Grec & l'Hebreu. Ceste Vniversité fust premierement ordonnée, ornée de privileges, & dotée de revenus, à la requeste de la Noblesse de Brabant, par Jean IV. Duc de Brabant, l'an 1426. sous le Papat de Martin V. Les autres ont esté dressées de nostre temps. D'icelles, comme de Chevaux de Troye, sont sortis & sortent de jour à autre innumerables gens de sçavoir, & literature exquisite: car la Belgique a eu autrefois & produit encor personnages renommez en toutes sciences & facultez, lesquels il seroit trop ennuyeux de particulariser. Il y a

*Bibliothèques.* Bibliothèques & Librairies diverses en divers lieux, fournies de toutes sortes de bons livres, entre lesquelles celle de *Leyden*, n'est des dernieres: les Habitans sont beaux, paisibles, peu choleres, peu ambitieux, peu superbes, peu addonnez aux plaifirs lascifs & veneréens, civils, accostables, doux, ouverts, prompts à tout, gais, & quelquefois moqueurs, laborieux, industrieux, loyaux, memoratifs du plaifir receu, capables de tous arts & sciences, affectionnez & opiniastres jusques à la mort pour la deffence de leur liberté & anciens privileges. On peut aussi dire d'eux en general & avec louange, qu'ils sont sobres & bons mesnagers, qui suivans l'exemple du Fourmi, ramassent pour l'Hyver ce qu'ils voyent que la nature leur y doit refuser, se pourvoyant de chair & poisson qu'ils salent ou fument pour tout le reste de l'année: car à peine y a-il maison, laquelle selon le nombre & qualité de la famille, ne tuë en l'Automne un Bœuf entier, ou demi pour le moins, outre le Pourceau, la chair desquels bien salée leur fera passer tout l'Hyver, & quasi la fin du Printemps. Plusieurs toutesfois sont avars outre mesure, & qui aiment trop le denier. Les femmes y sont belles, d'un port convenable, affables & gracieuses. Car elles commencent dès leur enfance à converser: (selon la coutume du Pays) librement avec chascun, à ceste occasion elles sont duiçtes & façonnées à promptement parler, ou expedier quelque chose, & sans que l'honnesteté toutesfois y soit taxée, ni reçoive aucun prejudice pour telle licence & liberté. Voire, ne vont seulement seules par la Ville, mais aussi es champs & autres endroits, avec fort petit train, sans pour cela encourir blasme, ni en donner occasion de soupçon. Elles sont sobres & fort actives & soigneuses, se messans non tant seulement des affaires domestiques (lesquels les Marys sont peu soucieux) ains aussi exercent & font la marchandise, & si mettent la main & la langue es autres affaires qui concernent le Mary, & avec telle dextérité, esprit, & diligence qu'en plusieurs endroits (si comme en Hollande & Zelande) les Marys leur laissent en main la charge de toute chose: Et cecy, y joint le desir & convoitise que les femmes ont de commander; les rend sans doute par trop imperieuses, & maistrisantes, & souventesfois fieres & desdaigneuses. Tant les Princes qu'autre sorte d'hommes, ont ceste coutume, comme aussi les autres Provinces deçà les Alpes, de donner aux Aïnez les noms de leurs Peres encor vivans & en la fleur de leur aage. Et les Nobles de quelque condition qu'ils soyent, preferent tousiours à la façon des Grands, leur fille aïnée aux autres, bien que toutes ayent un pareil douaire en mariage, de forte, qu'ils fiancent souvent les autres à tel, auquel ils la refuseroyent, la gardant à un meilleur parti. Et sont grandement à louer, de ce que comme je voy qu'ils faisoient devant, & au temps de Cæsar: ils prennent aisement alliance par mariage avec les estrangers, si l'occasion s'y presente, & ne se lient ni obligent aux seules alliances du Pays, ce qui leur est commode & avantageux: car ces affinitez profitent, tant à eux qu'à l'Estat: mais c'est chose indecente, voire absurde, de voir que les filles vieilles, & au rebours, les vieillards espousent jeunes pucelles, que le Roturier prend à espouse la Gentil-femme, & le maistre sa chambriere, ou la maistresse prend pour mary son serviteur. Les Belges sont principalement addonnez aux arts mechaniques, non toutesfois sales & serviles, ains aux plus honnestes & recommandables, ils font grande quantité de draps de soye, de laine & de lin de diverses sortes, & sur tout de la tapifferie dont on fait fort grande estime, & qu'on envoie non seulement par toute l'Europe, mais encor aux Indes, & en l'Afrique. Ils precellent en peinture les autres peuples, comme en Musique & en cognoissance des langues diverses. Jean d'Eick Belge, monstra le premier, à meller les couleurs avec l'huile. Peu se trouveront en Flandres, Brabant & Zelande, qui ne parlent la naturelle & ordinaire langue Flamande & la Françoisse. Les marchands, les gens de lettres, les Mariniers mesmes, sçavent parler Italien, Espagnol, Latin, plusieurs mesme le Grec. Y en a qui parlent l'Hebreu, le Chaldaic & l'Arabic. Ils sont aussi fort experts sur Mer. Ils ont l'usage de Froment, Seigle, Avoine, Orge & de l'Espeaute. Peu de Febves & de Poix, ni d'autre legume, aussi peu de Vesse. Point de Panis, non plus que de Mil: car la violence des vents les abbattent & corrompent. Le commun nourrit sa famille sobrement & escarcemër. Leur boisson ordinaire est la biere, faicte & cuicte avec de l'Espeaute & Orge meslez avec un peu de Bled & du Houbelon. Espece de breuvage bonne & saine à qui s'y peut accoustumer. Ils boivent force laiçt. Les plus riches usent de Vin. Communement ils mangent pain de Seigle. Ils sont coustumiers de s'entre-festiver par banquets, aux jours de grosses festes, notamment de celles de leur naissance, & aux Bacchanales, ou ils convient leurs parens, alliez, voisins & amis, avec lesquels ils font grand chere: car ils aiment naturellement le plaifir, la joye, & les festes & passe-temps. Les plus riches se traittent somptueusement, & s'y veulent monstrier magnifiques. Ils entretiennent leurs logis nets & propres, garnis de toute sorte de meubles cōmodes, qu'on n'en sçauroit souhaiter d'avantage. Et certes il faict beau voir un tel ordre, gentillesse & abondance de mesnage, enquoy ils surpassent toutes autres Nations du Monde. La pluspart du peuple de ce Pays bas est souillé de ceste faute, que presque tous sont addonnez à trop boire, en quoy ils prennent un singulier plaifir: ce qui est cause que souvent ils boivent tant & nuit & jour, qu'outre le desordre que cela engendre, plusieurs d'entr'eux en sentent de grifves maladies, & du corps & de l'esprit. Voire ce drinquer leur accourcit la vie, suivant le dire de Properce: *Le Vin perd la beauté, l'aage & la vie ensemble*. Ce qu'ils recognoissent & s'en reprennent: mais ils ne peuvent commander à la mauvaise coutume qui les y surmonte, en quoy ils sont aucunement excusables: car vivans sous un Air presque tousiours humide & melancholique: ne pourroyent peut-estre autrement remedier à ceste fascheuse melancholie, & mal sain chagrin; ce qu'Horace semble signifier disant: *Chassez par le bon Vin, le soing & la tristesse*. Neantmoins devroyent-ils suivre l'avertissement du proverbe Terentien qui dict: *Que rien trop, ni excessif*: comme à dire vray, depuis quelque temps en çà presque tous les honnestes hommes, & des plus honorables conditions commencent à s'abstenir de trop boire. Ils s'habillent proprement, commodement & de belle façon. Font un grand & riche trafic auquel tel qu'il soit, ils se monstrent fort habilles. Aussi tout ce Pays Bas est presque tout fondé & arresté en la Marchandise & Arts Mechaniques.

*Arts.*

*Vivre.*

*Vestemets Marchandises.*

- L'Etat Politic de Flandres consiste en III mem-bres.**
- Le premier membre, les Prelats Ecclesiastiques.**
    - VII Abbez de l'Ordre de S. Benoit, S. Pierre & S. Baron à Gand, S. Winock en Bergen, S. André 24, 23. 51, 15. S. Adrian en Geersberge, Eename 24, 52. 50, 51. Marchienne.
    - V Abbez de l'Ordre de S. Bernard, Ten Dunen, Boudeloo 25, 15. 51, 13. Doest 24, 25. 51, 20. Clermaretz 23, 25. 50, 49. Marchienne, & le Prieuré en Waerschoot 24, 50. 51, 12.
    - III Abbez de l'Ordre de Premonstré, S. Nicolas en Vuerne, Drongene 24, 53. 51, 5. S. Cornelis en Nienove.
    - VI Abbez de Chanoines Reguliers, Eechoute, Soetendale 24, 37. 51, 17. Warneston, Sunnebeke 24, 10. 50, 54. Cysoing, Falenpyn 24, 11. 50, 52.
    - VI Prevostez du mesme Ordre, S. Martin en Yperen, Formesele 24, 4. 50, 52. Watene, Loo 23, 53. 52. Everfam 23, 52. 51, 0. Petendale.
    - V Vicomtez, Gand, Ypere, Vuerne, Bergen, Harlebeke 24, 30. 51, 53.
    - III Principautez, Steenhuse 25, 7. 50, 52. Gavere, Espinoy 24, 8. 50, 29.
    - Marquifats, Robais, Rene.
    - Comtez, Iségem, Anappe, Moerbeke.
  - Le secōd membre, sont les Nobles.**
    - IV Barōs
      - Deux au Comté, Cysoing & Heyne 24, 51. 50, 24.
      - Deux en la Seigneurie, Pamele en Oudenaerde & Boelare 25, 7. 50, 49.
      - Au Comté Teutonic, le Seigneur de Nevele 24, 46. 51, 4. S. de Dixmude, S. de Beveren, de Praet pres Bruges, Haeskercke, Watene, Hevergem 24, 56. 51, 9. Waestine 23, 27. 50, 48. Caecken 24, 22. 50, 59. Ingelmunster, Pōucke, Gruithuise 24, 27. 51, 10. Male 24, 29. 41, 15. Maeldegem 24, 40. 51, 16. Oostcamp 24, 26. 51, 12. Winendale, Colscamp 24, 24. 51, 3. Ghi-stele 24, 9. 51, 13. Sevecote 24, 6. 51, 12. Rouffelare, Waestene 24, 8. 50, 47. Hondscote, Cas-sel, Nordvrie 24, 22. 51, 20. Haeskercke, Haelwijn 24, 19. 50, 49.
      - Au Comté Gallican, le Chastelain de Lille, le S. de Waurin 24, 6. 50, 36. S. de Comene, En la Seigneurie de Flandres, le Seigneur de Rode, S. de Gavere, Sotteghem, Gontero 25, 2. 51, 0. Scorise 24, 51. 50, 48. Poitz 24, 35. 50, 46. Liekerke 25, 20. 50, 54. Lumbeke 25, 22. 50, 50. Rosfelar en Meerbeke 25, 18. 50, 50. Wedergraet en Neygen 25, 21. 50, 49. Steenhuse 25, 7. 50, 52.
    - Tribuns militai-res, Ban-derbeeren
      - Au Comté le Burgraviat de Gand, & les Chastelenies de Courtray, Gand, la con-dition de la- quelle suivēt
        - Oudenaerde & Biervliet 24, 55. 51, 23.
        - En la Seigneurie y a quelques Fiefs de l'Empire, comme les XV Offi- ces, le Pays de Waes, le Comté d'Alst, & autres Franches Seigneuries, comme Bornhem 25, 29. 51, 8. Dendermonde, Geerdsberge.
      - Bruges, de laquelle suivent la condition en biens & armes, celles qui sont apres les XV Offices, jusques à Nienpoort, à sçavoir tout le Franconat (het Vrye) ses Villetes closes & non closes.
      - Yperen, à laquelle se rapportent pour les biens & les armes, Yperen-Ambacht, Bellen-Ambacht & Cassel-Ambacht.
      - Le Franconat champestre (het platte Vrye) la condition duquel suivent en biens & armes, Vuern-Ambacht, Bergen-Ambacht & Brouckborg-Ambacht.
    - En la Gallicane III Citez principales
      - Lille, Ryssel.
      - Doüy. } Et au terroir plusieurs villages dict la gouvornance & au ter- roir les Baillifs de Cisoing, Salippin, Comines, Robais.
      - Orchies. }
  - Le tiers membre, sont les principa-les villes.**
    - En Flan-dre Alle-mande 1 V principales Citez repre-sentent ce Membre.
      - Et les Abbayes Cisoing, Falenpin, Loo, Marquette.

La Seigneurie de Tournay, & l'Etat de Flandres annexé, consiste par soy en trois membres, Ecclesiastic, Noblesse & quatre Souveraines Justices. L'Ecclesiastic font l'Evêque, & Abbé de S. Amand, de S. Martin, Chasteau, l'Abbaye de S. Nicolas. Les vil-les Tournay, S. Amand, Mortaigne.

L'Etat Ecclesiastic. La Flandre eust un Evêque celuy de Tournay, lors subjeēt à l'Archevesque de Rheims: mais elle estoit divisée en cinq Dioceses Episcopales. A celuy d'Vtrecht obeissoient les quatre Offices, Hulst, Axele, Assenede, Bochoute. A celuy de Tournay, Gand, Courtray, Oudenaerde, avec leurs Chastelenies, le Territoire de Waes, Bruges, le Franconat, & Lille avec sa Cha-stelenie: celuy d'Arras comprend Doüy & Orchies. A l'Evêque de Cambrai obeissoit la Seigneurie de Flandres outre l'Escant tirant au Midy. Celuy de Terroane tenoit les Chastelenies d'Ypre, Cassel, Vuerne, Bergen, Broucbourg, Belle, avant l'erection des nouveaux Evêchez: par laquelle furent instituez Evêques à Gand, Bruges & Ypre subjeēt à l'Archevesque de Malines.

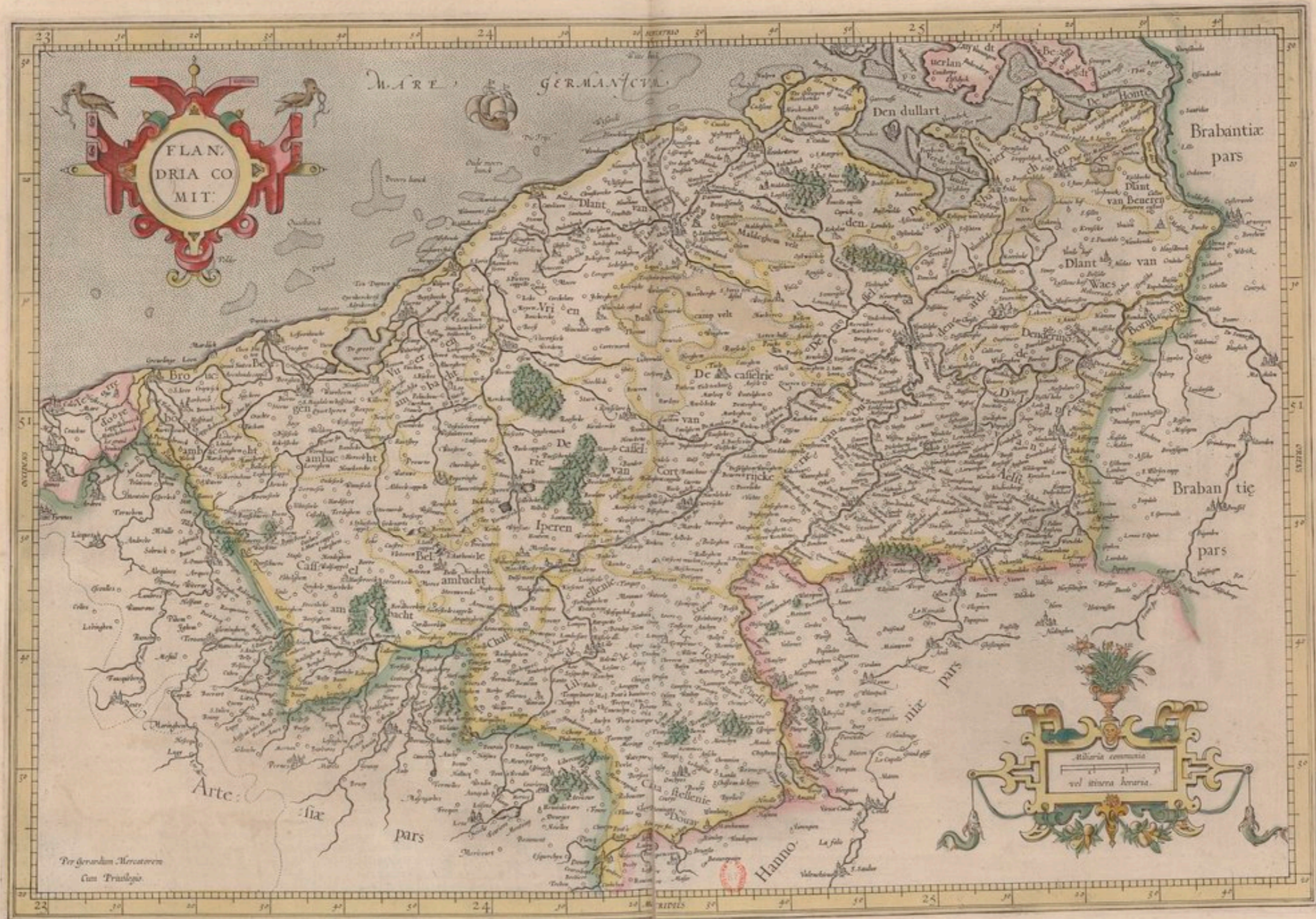
La Jurisdiction. En la Flandre Flamingante sont XIV principales Courts Feodales au Comte, Vies bourg à Gand, le Bourg à Bruges, la Sale à Ypre, le Chastel à Courtray, la Court en Harlebeke, en Tielt, la Maison en Deinse, la Court en Peteghem, nom-mée Beau-lien, & subjeēt à la Maison de Deinse, le Tribunal à Oudenaerde, le Bourg en Vuerne, la Court en Bergen, en Brouc-bourg, en Cassel & Belle.

En la Flandre Gallicane, sont trois Courts Feodales au Comte, la Sale en Lille, le Castel en Doüy, & la Court en Orchies. En la Seigneurie de Flandres, sont quatre Courts Feodales au Comte, le Tribunal en Aelst, la Maison en Dendermonde, le Pretoire de Waes à S. Nicolas, & le Chasteau Beveren.

De toutes ces Courts & Jurisdiccions on appelle au Conseil Provincial du Prince, estably à Gand, & de là on relève au Parle-ment de Malines.

Ces choses sont tirées de Pierre Oudegherft, qui a escrit exactement les choses de Flandres. La distance des Meridiens est selon la raison du Parellele 51.

**B**ien que le nom de Flandres ne soit fort ancien, on n'en sçait pourtant l'origine. Aucuns le tirent de la ville, au- Pays, trefois sise où est Ardembourg; y en a qui le prennent de Flambert, fils de Blefinde, sœur de Clodion, Roy de Noms. France. Ce Flambert vivoit l'an 445 de Christ. D'autres le divisent de Flandrine, fiancée de Lyderic premier Comte. Quelques uns de la force des vents, & des flots qui travaillent ceste terre, pour le voisinage de la Mer Occa-ne. Mesme que jusques à l'an 1340, quand on donnoit terres à cens & rentes en ces quartiers là, on exprimoit tous-jours és contractz ces conditions, que si dedans le terme de dix ans la Mer venoit inonder, couvrir & noyer ces ter-res, le



*Sit.* res, le contract en seroit cassé & irresolu. Le laisse cela à disputer. Ses bornes sont au Midy l'Artois avec le Haynaut, & partie de la Picardie: au Levant le Haynaut & le Brabant. Au Nord l'Océan avec le Hont, ou l'emboucheure de l'Escaut, qui separe la Flandre de la Zelande, & au Couchant la Mer Angloise ou Germanique. Sa longueur est de trois journées de chemin, c'est à sçavoir, depuis l'Escaut contre Anvers, jusques à Fosse-neuf de trente mille pas: & sa largeur de vingt mille pas. L'Air du Pays y est fort temperé: le terroir fertile: principalement du costé qu'il est proche de la Mer & de la France. Les pasturages sont gaillards, la preuve dequoy s'en peut voir aux Poulains y amenez tous les ans par les Maquignons, des Pays voisins en Flandres, qui par le bon pasturage & douceur de l'Air de maigres & laids, deviennent beaux & gras. D'avantage il nourrit beaucoup d'Animaux domestiques, qui sont d'un goust exquis & delicat, & un nombre incroyable de bestes fauves & noires. Les oyseaux n'y manquent, entr'autres les Phaisans, Perdrix, Paons, Cicognes, Herons & autres. Les Habitans de ce Pays ont autrefois esté si addonnez aux armes, & si remuans, qu'ils ne pouvoient vivre oysifs, ni en paix. Lors notamment qu'ils voyageoyent en Syrie, terre Sainte & Hierusalem, ou ils firent cliqueter leurs harnois. Il porte 30 villes murées & fossoyées, *Gand, Bruges, Tpre, l'Isle, Douay, Tournay, Courtray, Oudenarde, Alost, Hulst, Tenremonde, Biervliet, Nieuport, l'Ecluse, Duynkercke, Gravelinghe, Bourbourg, Damme, Dixmude, Vuerne, Ardembourg, Ninove, Berge de S. Winoc, Montgerard, Cassel, Deinze, Orchies, Lannoy, Axsel & Ostende.* Outres ces villes il y a plusieurs bougs ouverts, qui ne cedent en renom, & faveur de privileges, magnificence de bastimens, ni en nombre des Habitans aux autres Villes: *Belle, Poperinge, Hondiscote, Ecloo, Gistelle, Middelbourg & 20 autres.* Il y a en tout 1154 villages; de sorte, qu'on ne dit sans raison en proverbe, que la Flandre sur-monte tous les Comtez de la Chrestienté: & lors que les Espagnols allerent en ce Pays avec le feu Roy d'Espagne Philippe II, ils jugerent que toute la Flandre n'estoit qu'une Ville, continuée de plusieurs jointes en une. On la divisa aujourd'huy en trois parties. La Flamande ou Flamigante, la Gallicane, & l'Imperiale. *Gand* est la principale des Villes, bastie à l'advis du commun, & mesme des Historiens nouveaux, & de Petrarque (car les vieux s'en taissent) par C. Iulie Cæsar, lors qu'il sejournoit entre les Morins. Meyer en son Histoire recite ces vers:

*Les anciens Habitans Gorduns      Y habita le cruel Sicambrin,      Mais Amandus à Christ l'a dediée.  
Ont appellé ceste-cy Clarinée,      Cæsar au Dieu Mercure l'a sacrée,*

Et Cæsar mesmes au liv. 5. de ses Commentaires de la guerre Gallique, fait mention des Gorduns. Elle fust apres nommée par les Wandales *Wandt*, d'ou est advenu que les Flamans la noment *Gent*, & les Italiens *Guanto*, & les François *Gand*, & les Latins *Gandavum*: ceste magnifique Cité est posée à quatre lieues, ou environ de la Mer, plaisamment arroulée de 4 Rivieres: de l'Escaut, du Lis, de la Lieve, & de la Moere. Elle a outre ce un Canal fait à la main, qui est mesme capable des grands vaisseaux: & à peine sçauroit-on croire la quantité de biens que ceste ville reçoit par ce canal & ces rivieres: car cest Aqueduc ou Retranchement se rend à *bet Sas*, ou il se descharge en l'Océan, par hautes Escluses. Elle est à dix milles d'Anvers, & à autant de Bruxelles, de Malines & de Middelbourg. Son circuit entre ses murs est de 45640 pieds Romains, qui sont sept milles d'Italie. On y voit 26 Isles: 98 grands Ponts: 4 Meules à Eau: infinies à bras: & cent que le vent tourne: 55 Temples: 5 Abbayes. Les citoyens de ceste ville excellent en nombre, noblesse, richesses & industrie. Charles V. Empereur y vint au Monde. Pour gens de lettres elle a produit Iosse Bade, Jean Cornarius, Levin, Brecht, Levin Torrentin, Baudouin Ronsée, Utéhove, Daniel Heynsius, & autres. Pour Mestiers, on y en conte 52. Et de Tisserans 27, premierement establis par le Côte Baudouin, fils d'Arnould le Grand, l'an 865. *Bruges, Brugge*, prend nom du nombre des Ponts, ou d'un Pont appellé *Brug-slock*, pres Oldembourg, & Ardembourg, de la ruine desquelles villes, le premier Chasteau de Bruges fust basti l'an 800. Elle est située en lieu plain, à 3 milles de la Mer: & en est le circuit du dedans ses murs, 26600 pieds Romains: ou 4 milles & demy d'Italie: c'est la plus plaifante ville, non de la Flandre seulement, ains de tout le Pays bas. Elle a 60 Temples. Le principal & plus renommé desquels est celui de S. Donatian, autrefois dedié à la S. Vierge, basti par Lyderic premier Comte de Flandres, l'an 621. Elle s'est tellement accreue en richesses, que Jeanne femme de Philippe le Bel y estant venue l'an 1301, & considerant les riches parures & ornemens des filles & femmes de la ville, s'en estonna premierement, puis fâchée, & côme poussée d'envie se plaignit, de ce qu'elle n'estoit seule Royne. Il y a 68 sortes d'artisans. Et parmi ceste abondance de toutes choses, n'a ni Fleuve, ni Port, ni Fontaine. Il y a un Canal de main d'homme, appellé *Reye*, qui estant divisé par toute la ville, se va rendre à l'Escluse dedans la Mer. Et pour ce qu'il n'estoit pas capable de plus grâds vaisseaux, ils en ont fait un autre beaucoup plus grand & profond, qu'ils separerent de la Mer par fortes escluses. Ils sont aussi recommandez pour la guerre, le gouvernement civil, & les lettres. En icelle nasquit le bon Roy Philippe fils de Maximilian, & Pere de l'Empereur Charles V. Elle a aussi produit Jacques & Pierre Curtij, Iosse Damhouder, Jacques Reuard, Dominique Lamplon, Jean Casembrot, Marc Laurin, Fr. Nansius, Jacques Lernutius, & autres en grand nombre. Elle a eu si grand pouvoir à l'occasion du trafic qui s'y faisoit, qu'on la pouvoit comparer à toute autre ville d'Europe: ceux de Bruges ont les premiers descouvert les *Açores* en l'Océan, lesquelles à ceste occasion on nomme encor *Isles Flamandes*. Ils ont les premiers eu la Bourse consacrée à Mercure: de laquelle puis apres les places destinées au trafic des Marchands, ont pris le nom de Bourse, comme à Anvers, Rouën, Londres & ailleurs. *Tpre*, nommée du petit ruisseau y passant, *Tperen* au vulgaire, fust bastie l'an 960. L'on dit que le fond en est de plomb, pour la grande quantité de tuyaux de plomb, par lesquels l'Eau se distribue en divers endroits d'icelle. Pour les Ports, l'Escluse tire nom des Escluses, que les Flamans appellent *Sluys*. Elle est ville maritime: & a un beau & grand port, capable de 500 navires. Vis à vis est l'Isle de *Cadfant*, patrie de George Cassander. *Ostende* assise pres de la Mer est renommée pour avoir soustenu le siege qui avoit esté mis devant par l'Archeduc l'espace de 3 ans & quelques mois, avec grande perte d'hommes d'une part & d'autre. *Nieuport*, autre ville maritime, patrie de Iosse Clichtovée, proche de laquelle est l'Abbaye de S. Bernard, en laquelle estoit autrefois la plus belle & mieux fournie Librairie de tout le Pays Bas. *Duynkercke* bastie l'an 966, par Baudouin fils d'Arnould Comte de Flandres: a son Havre court & incommode par le voisinage de la Mer. La jurisdiction de la ville appartient au Roy de Navarre. En la Gallicane est l'Isle, ainsi nommée pour son ancienne affiette: car elle estoit ceinte d'Estangs & Marefcages. Aujourd'huy pour le nombre d'Habitans, richesses, Loix & Statuts, fort anoblie, & qui tierce Anvers & Amsterdam en pouvoir. *Douay*, sur le Scarpe, ou estoient autrefois les *Casucers*, c'est la patrie de Robert Gaguin. Elle a Academie, depuis quelque temps dressée par Philippe 2 Roy d'Espagne. *Orchies* est aussi en ce quartier, & *Lannoy*, celebre par ses Seigneurs, & son citoyen François Rappeling, en outre *Espinoy*, *Armentiers* & *Tournay*. La Flandre Imperiale a *Alost*, grande cité & bien munie sur le Fleuve Denre; notable par son tiltre de Comté. *Rupelmonde* sur le Fleuve Rupel, est une Forteresse qui ne se doit oublier, quand ne seroit que pour la memoire de nostre Gerard Mercator, tres-fameux Mathématicien & Cosmographe, & le Ptolomée de nostre siecle. Ses Fleuves sont l'Escaut, le Lis, le Denre, la Lieve, l'Ypre, l'AA, le Scarpe, le Rupel & autres. Y a peu de Montaignes, mais plusieurs Boys & fort profitables, les principaux desquels sont *Niepe* & *Nonnen*.

*Fleuves.*  
*Monts.*  
*Forests.*

DESCRIPTION DE LA  
FLANDRE PLUS OCCIDENTALE.

369



Le quartier de Flandre, ou on parle Teuton ou flameng, se divise ordinairement en *Flandre Orientale*, & *Occidentale*. Vne partie de la Flandre *Orientale* est nommée *Imperiale*, & *Propriétaire*. Le Lecteur peut voir icy vne Carte de la Flandre *Orientale*, & encore vne autre de la Flandre *Imperiale*, pour plus particulièrement satisfaire à son desir. En la Flandre *Orientale* est parlé succinctement des villes de *Hulst*, *Axle*, *Tendycke*, *Bieroliet*, *l'Ecluse*, *Ardenbourg*, *Mittelbourg*, *Damme*, *Ostende*, *Oudenbourg*, avec le pais de *Cadfant*, & *le franc*. En la Carte du Comté de Flandre, ou est décrit le pais en General, sont pareillement descriptes les villes Capitales, comme *Gand*, *Bruges* & *Ypre*, avec les autres de moindre importance, *Nieuport*, & *Duynkercke*. Reste doncq maintenant (pour ne repeter derechef ce quy est dit en autre lieu) que faisons la description des autres villes murées, & des Burgades, lesquels sont nombrés entre les villes non murées, pour leur privilege de villes, lesquels ils ont iadis acquis. Nous suivrons icy l'ordre que Guicciardin à tenu, es villes murées.

La ville de *Berghe S. VVinoek*, s'appelle ainſy, à cause d'une belle Abbaye de Moines de l'ordre de S. Benoist, bâtie à l'honneur de S. VVinoec, qui fut Anglois, mort à VVormhout, duquel lieu l'Abbé est Comte, & tient le second lieu entre les Abbés flamands. A l'honneur duquel, le Comte Baudouin surnommé le Barbu, (d'autres disent que se fut Baudouin dit de Lille) fit bastir sur vn costeau ou montagne ceste ville, qui avec le temps devint belle & assez riche: est distante vne lieue de Dunkercke, & sept de la ville d'Ypre, aiant Visconté & Chastellenie de trente & trois villages, & le pays d'alentour est fort fertile en bestail, tres-bon beure, fruits, & d'arbres portant pommes, & aussy à bastir. Ceste ville à esté iadis appelée *Groenberghe*. Il y à en outre vne Abbaye de femmes, dit Nouveau Cloistre, de l'ordre de S. Augustin. Des Dominicains, Capucins, Jesuites, & quatre autres de Nonnains, vne Ladrerie. Elle est ornee d'une riviere, laquelle elle peut ou retenir ou renvoyer. à aussy vn Aqueduc ou Conduicte d'eau sourdant sur le grad marché. L'an 1558. le Pretoire y fut bruslé par les François, lequel y est appelé *Gyselhuys*: là se tenoit la Court feodale du Comté nommée la *Pierre*, ou on faisoit execution de Justice, & en laquelle on constituoit pleiges qui s'obligent pour autrui. Presque toute la ville fust en ceste année par les mesmes François miserablement affligée, car ilz la saccoerent, ruinerent & destruisirent: mais à present elle est restablie & réparée avec extreme gaillardise. L'an 1346. se fit icy l'assemblée d'Eduard troisieme, Roy d'Angleterre, avec sa femme & fille Isabelle; avec Louis de Male, Comte de Flandres. De ceste ville sont issuz & y ont conversé plusieurs hommes doctes & celebres. Elle à plusieurs foires, mais les principales sont en Octobre le lendemain S. Luc, & le Lundy devant Pasques. Desous ceste ville resortent plusieurs places dignes de remarque, comme la grande & puissante place non fermée de toute la Belgie, apres la Haye en Hollande, nommée *Hondschoote*, ou tous les ans se font cent mille pieces de sayes, & y à eu iadis tant de maisons, qu'elles contenoient vingt mille hommes, lesquels s'occupoient pour la plus part à la sayetterie, & dependances d'icelle. Il y à deux Monasteres d'hommes, le Cloistre des Trinitois, vn lieu tresplaisant, & assez riche, & les Recollets, & vn Convent de Nonnains de S. Francois, fondé pascé plus de quatre cens ans par la noble famille des *Bardeloos*, comme *Grammaye* tesmoigne, & vn Hospital, ou y à des Nonnains. *Houtkercke*, Comté appartenante comme *Hondschoote* à l'illustre famille de *Hornes*. *VVormhout*, vn des plus grand villages de la Flandre. *Herzele*, quy à vne foire celebre, comme *VVormhout*. *Ekelsbeke*, lieu de renom pour son tresbeau chasteau, & marché toutes les sepmaines.

*Dixmude*, est par esgale espace loing de trois lieues d'Oudemburg, & de Rouffelaer: & est bonne & gentile petite ville: en laquelle on tient en Juillet vne belle foire, tant de chevaux, que de toutes autres choses, mais tons les Lundy y à vn tresbeau marché, ou ce fait trafic de toute espeece de marchandise, mais specialement de Beure & fromages, lesquels y viennent à foison du pais d'alentour, de tresbon goust; car le beure fait en ce quartier est le plus excellent de tous les Pays-bas. Tellement que ceste ville est comparée pour sa situation, à vn rognion, lequel est au milieu de la graisse. Elle à son propre Seigneur.

*Feurnes* est à trois lieues de Dixmude, & à quatre de Dunkercke & Berghe, deux de Honschoote: & est bonne & belle ville, & honorée du tiltre de Visconté: & de ceste fut natif Paul Leopard, homme docte, quy à beaucoup écrit. La Chastellenie de Feurnus à soubz soy 42. villages, & soubz iceux l'Abbaye des Dunes, de Moines de l'ordre de Cisteaux, maintenant destruite par la mer, & transportée passé quelques années en la ville de Bruges, laquelle fut fondée l'an 1107. Loo est vne antique ville de Flandre sans murailles, ou y à vne Abbaye de Chanoines Reguliers de S. Augustin, s'escrivant Comte d'une partie de la ville, fondé l'an 1050. par Philippe Viscomte d'Ypre, filz du Comte de Flandre. En outre vne prevoſté de Chanoines de l'ordre S. Augustin, située sur la riviere Isara, au village de *Stavele*, dit Eversham, lequel lieu à produit plusieurs Prelats, estant bons meſnagers, & plusieurs doctes Religieux, entre lesquels est Gerard de Maister grand Historien, & rechercher d'antiquité. Il y à eu iadis vne Abbaye de Nonnains, située sur la mesme riviere, du mesme Ordre, transporté pour les troubles dans la ville d'Ypre, nommée *Roesbrugge*, fondée l'an 1271. On voit vn petit Convent de Brigitins, vivans au bois dict *S. Sixte*, soubz le village de *VVest-vleter*, gens hypocrites, courans par toute la Flandre de place en place, sur pretexte de quetter & recueillir aumosnes, prenant leur origine d'un Hermite, environ l'an 1612. Or la ville de Feurnes fut premierement murée par le commandement de Philippe le Hardy l'an 1390. & les fossez eslargis, & 11. ans apres fut forcée, pillée, & bruslée par les François. Mais elle à esté depuis tresbien rebastie: elle à trois paroisses, la plus magnifique d'esquelles est le temple de S. VValburge, couvert de plomb, fondé par Baudouin le Chauve & le Bel. Cest Eglise à vn college de Chanoines, la Prevoſté desquels est annexée à l'Evesque d'Ypre, & dix Chanceries ont esté annexées à l'Eglise de S. Martin audit Ypre, à l'erection de l'Evesché. Il y à aussy vne magnifique Abbaye de Chanoines de l'ordre de Premonstré lesquels sont de grand estime pour leur bonne vie & scavoir. Ils ont esté fondés en l'an 1119. proche de la ville. Il se voit aussy en ceste ville des Capucins, des Freres de l'ordre S. Alexis, hommes deputés pour ensevelir les tres-passez, & garder les pestiferés, gens adonnez à la desbauche, ou yvrongnerie. On y voit des Nonnains de l'ordre de Premonstré, dictes de *VVulpen*, lesquelles ont esté passé quelques années retirées en ceste ville du village de *Wulpen*, pour les guerres civiles du pais. En outre y à deux autres Cloistres de Nonnains de l'ordre S. Francois, vne belle Ladrerie, & Convent de la Magdelaine. Ce lieu fut la retraite de Louis II. Roy de France, lors qu'estant Dauphin, & fuyant pour eviter la cholere de son pere, fut entretenu par le Duc Philippe. Au mois de Juillet est la foire de ceste ville. Icy vindrent l'an 1411. les habitans de la chastellenie armez, à cause que le Chancelier leur avoit demandé vne grande somme de deniers. La bourgeoisie occupa vne partie du marché. Mais la fureur s'appaisa par la presence du Prince, y venant de S. Omer, quy obtint par douceur ce qu'il demanda.

Aaaaa.

Bour-



- Bourbourg.** Bourbourg est loing environ vne lieue de Gravelinghe; & de Dunkercke, & Berghe S. Winoc d'esgale distance, à trois lieues & demy de chacune. La ville est petite, mais tresbelle & forte; & appartient au Duc de Vendosme, ou bien au Roy de France, avec Dunkercke & Gravelingues. Ce lieu est appellé Broubourg à cause des fertiles terres marecageuses de ce lieu, & est Visconté, & à vne Abbaye de femmes nobles de l'ordre de S. Benoist, fondée hors la ville l'an 1099. Les foires de ce lieu sont en Juin & Septembre. Ceste ville à vn bon Hospital & Laderie, & des terres appellées Hoymilianes, dans les limites de la ville, lesquelles hors de la coustume ordinaire escheent au survivant des mariez, lequel estant mort, au plus ieune des enfans. L'an 1383. ceste ville fut rasée & bruslée des François, ayant esté rendue aux Anglois, venuz à l'assistance des Gantois contre le Comte Louis. La Chastellenie à soubz soy 14. villages. En ceste ville ont esté tenues plusieurs iournées entre le Royaume d'Angleterre & ces Pais-bas, sur les Contrats de marchandise & entre courtes. Mesme l'an 1588. y fut tenue la communication entre les Deputez de la Roynie d'Angleterre & du Roy d'Espagne.
- Gravelingues.** Pres de la mer & sur le fleuve Aa, est assise la ville de Gravelingue, entre Calais & Dunkercke; à trois lieues de l'une & de l'autre: elle fut iadis place de grande importance & renommée, à cause de la beauté & commodité de son port: mais depuis les Nordmans l'ont ruinée plusieurs fois. Enfin, comme elle fut remise sus, & en son premier estat, est rendue presque comme la Butte & le Blanc, ou par leurs guerres visoyent les François, les Anglois, & les Bourguignons, & à couru vne fort mauvaise fortune. A present neantmoins dez le temps que Calais à esté reconquise par les François, craignant quelque malheur de ce voisinage, on l'a fortifiée: de sorte qu'elle est, soit d'assiette, ou par artifice, vne des plus fortes places de tout le Paisbas, ayant 5 boulevards; les quatre desquels ont esté faits aux despens des quatre membres de Flandre; & le cinquiesme à esté payé par la Flandre Gallicane; mais c'est en partie, & quant à l'autre partie, cest & l'an 1528 munie d'un fort Chasteau par Charles V. aux despens de Flandres, comme estant le premier boulevard du pais. Ceste ville est encore des appartenances du Roy de France. A la veüe de Gravelingue, pres de la mer, vers l'escluse & Calais, fut donnée celle sanglante & memorable bataille l'an 1558. entre les François & Bourguignons, de ceux-cy estant chef le feu Amoral Comte d'Egmont, & des François le Marechal de Termes, qui fut rompu & pris avec presque tous les chefs de l'armée, & iceux encore bleçés, & malmenez, & ayans perdu la plus part de leurs troupes.
- Cassel ou assise.** Cassel le nommoit iadis *Castellum* (Chasteau) & est posé sur vn haut costau, distant quatre lieues de Berghe S. Winoc, & autant de Terouenne. Ceste ville souloit aussy anciennement estre puissante & fameuse: mais es revolutions & altercations des affaires de ce pays, elle courut vne pareille infortune & ruine que les autres: de sorte qu'elle fut reduite en piteux estat. Ce neantmoins est elle maintenant assez bonne, quoy que fort petite ville, & laquelle porte marque de grande antiquité, en laquelle on tient foire de Chevaux tous les ans es mois de Janvier & d'Aoust. L'antiquité de ce lieu appert par l'itineraire d'Antonin, ou sont môstrez les chemins ordinaires de Terouenne (de-molie par l'Empereur Charles le V.) par *Castellum* iusques à Bay (Badacum): aussy de là à Tournay, & à Cologne, & on croit que les grâds chemins ont esté payez, par les Romains, comme on voit encore à l'oeil depuis Cassel à plusieurs lieux, & spécialement allant à Esterre. On voit icy vn fort ancien chasteau ruiné, au plus haut de la montaigne; elle à sur le marché vne fontaine d'eau vive. Il y à deux Colleges de Chanoines, l'un desquels dit S. Pierre, fondé & doté richement par Robert le Frison l'an 1071, en memoire de la victoire par luy obtenüe, au pied du mont, au iour S. Pierre aux Liens, le premier iour d'Aoust, par laquelle il reduit l'estat de la Flandre en pais. Il y est envevely. L'autre est dit de la Bienheureuse Vierge Marie. Il y à aussy des Jesuites. Et pres de la ville sur vne haute montagne, dite den *Vvvenberg*, y à vn tresplaisant monastere de l'ordre de S. Francois, ou se descouvre vne admirable estuedüe de pais. La Chastellenie de ceste ville est renommée & fameuse, à cause de ses grands reuenuz, & à soubz soy 111. villages. L'Office de grand Bailly est hereditaire, & demeure par succession en la race de Stavele. *Vvatene* iadis villette, est sous ceste ville, ou y à eu vn Prevosté de Chanoines de l'ordre de S. Augustin fondé au sommet d'une montagne, en vn lieu delieueux par le Comte de Flandre, Robert le Frison. Ceste prevosté à esté annexée à la table Episcopale de l'Evesque de S. Omer, lequel à dōné le lieu à des Jesuites pour y habiter. La biere brassée en ce lieu est de requeste au pais circumvoisin. *Steenvoorde* est vn beau bourg, avec vn beau Hospital. *Bollizede* à vne foire celebre au commencement de Juillet, ou plus tost vn Pelerinage; ou s'est trouvé passé quelques années dans la terre par vn laboureur vne cruche blanche avec vne gueule estroite, dans laquelle y avoit c. deniers, ayant l'effigie & superscription, *Posthumi in Gallia Cesaris, à Lolliano diviti, at que cesi. Peene*, est orné entre les François du tiltre de Marquisat, & d'un Monastere de l'ordre S. Guillaume. On peut voir en ce quartier deux Abbayes de Nonnains, de l'ordre de Cisteaux, l'une dite *Ravesbergh*, & l'autre *Vvostyne. Esterre* est vn bourg orné de privilege de ville, situé sur la Lis, orné du tiltre de Comté. Comme aussy est *Merville*, sur ladite Riviere, seigneurie appartenante aux Chanoines de S. Anne en la ville de Douay. *Hazebrouck*, est pareillement vn lieu renommé ayant avec les deux autres privilege de ville, avec toutes les sepmaines vn Marché, & plusieurs foires annuelles, vous diries que ce seroient plustost des bonnes villes, tant en multitude de peuple, rues, qu'en richesses d'habitans. Icy se trouvent aussy des forests & boscages, entre autres celuy de *Niepe*, au milieu duquel y à vn chasteau & forteresse Royale appellée *La Motte au bois*, ou y à vn Gouverneur, Bailly, & autres officiers Royaux, & tient continue garnison comme vne clef de Flandre. Ce bois est de tresgrande estendue, appartenant au Roy, proche duquel chasteau y à vn Monastere de l'ordre de la S. Trinité, dit communement *Prevaïn*, en Latin *Pratum vanum*. Se voit encore vne Prieuré de mesme Ordre prez d'Eterre, dependant du Convent de Douay *Mourbeke*, est vn village fort renommé tant pour la craime, laquelle est desirée de tous Nobles & riches du pais, pour leur table, que pour le tiltre de Comté, & le chasteau.
- Deinse.** *Deinse* est assise sur le Lis qui passe entre ceste villette, & le beau village de *Peteghem*, à trois lieues de Gand, & cinq de Courtray, cest vn lieu ancien, Il y à vn Cloistre de Nonnains de l'ordre S. Augustin.
- Courtray.** *Courtray*, est vne ville ancienne assise sur le mesme fleuve *Liz*, qui passe par le milieu d'icelle, & est posée au mitan des villes de Lille, Tournay, Ipre, & d'Oudenarde egalement distant de cinq lieues de chacune d'elles. Ceste cy est tenue estre des plus anciennes de Flandre: & pour ce assure l'on quelle estoit du temps de Iule Cesar sous la jurisdiction & Seigneurie des Nerviens ou Tournaisiens: aussy est elle en core bonne, belle & grande ville, avec vn fort Chasteau, & les edifices bien dressez; on la rend a present presque imprenable. En ceste ville fait on bonne quantité de drapperie, & des toiles en abondance, lesquelles sont tres-fines, & propres a faire nappes, serviettes, & choses semblables pour le mesnage. Il y à aussy vn College de Chanoines dedié à la V. Marie, lequel y fut fondé du temps de Boudouin de Constantinople, & vne Abbaye dite *Groninge* de Nonnains de l'ordre de Cisteaux, fondée hors de la ville l'an 1285. memorable pour la victoire des Flamengs sur les François. Il y à ici des Recollects, Jesuites, & autres monasteres. Elle a soubz sa jurisdiction soixante sept villages, entre lesquels *Wewelghen* à vne Abbaye de Nonnains de l'ordre de Cisteaux, & autres monasteres. Elle a soubz sa jurisdiction soixante sept villages, entre lesquels comme est *Menin*, située sur la *Liz*, ville munie, renommée pour sa bonne biere. Il y à vn Cloistre de Capucins. Aussy est *Wervic*, *Deinze*, & *Harlebeke*, toutes places privilegées de villes. Ce dernier à vn tres-ancien college de Chanoines, dedié au S. Sauveur, ou les premiers forestiers de Flandre sont enterréz, & s'intituloient iadis Comtes de Harlebeke. Ces 4 villes sans murailles sont situées au long de la tresclairie riviere de *Lis*. *Oudenarde* estant posé sur l'Escaut, est à cinq lieues de Gand, & à sept de Tournay, est bonne ville, marchande & forte: & ou, entre autres choses, on fait tresgrande quantité de plusieurs sortes & prix de Tapisseries; & principalement y besogne l'on & tisse des toiles sans nomsté en ces Pais-Bas. Deça le fleuve est vnie à Oudenarde par le moyen d'un beau pont, *Pamele*, petite ville assez passable, & vne des 4. Baronies des Ours de Flandres, ayant vn particulier Seigneur. En ceste ville fut basty vn Chasteau par Philippe le Hardy, environ l'an 1385. La Chastellenie d'Oudenarde conte 33. villages, en iceux l'Abbaye d'*Eename* de Moines de l'ordre S. Benoist, fondée l'an 1063. par Baudouin de Lille, Comte de Flandre, avec vn Chasteau audit lieu. Il y à aussy l'Abbaye de Nonnains de l'ordre S. Bernard, nommée *Magdenale*, ce que signifie Vallée des Vierges: vn College de Chanoines à *Heyne. Peteghem*, est vn beau village aiant vn Cloistre de l'ordre S. Claire, & vn tresbeau palais, basty par le Conte Guy & sa femme, Pres de Oudenarde à *Spier* l'an 1563. fut trouvée vne bague d'or longue de deux pieds, large de trois doigts, & espaisse d'un doit. A Oudenarde y à des Recollects.
- Renay.** A deux lieues d'Oudenarde est *Renay ou Ronse*, ou y à vn College de Chanoine de S. Hermes, & se voyent icy trois eglises.
- Bourgades.** Ces places ensuivantes sont encore tresbelles & fort bien batties & peuplées comme villes closes, & sont encore privilegées, comme est *Reusselare*, Visconté, 4. lieues de Courtray & Dixmude. *Thorout*, à 4 lieues de Bruge, aiant vne Chanefie en l'honneur de S. Pierre. *Warneston*, avec vne Chastellenie de 15. villages, à deux lieues d'Ipre, sur la *Liz*, aiant vne Abbaye de l'ordre de S. Augustin, de Chanoines Reguliers. *Messene*, Comté appartenante à l'Abbesse de ce lieu, de l'ordre S. Benoist. Ceste Abbaye est la premiere & la plus noble de toute la Flandre de Nonnains, & elles doivent toutes estre nobles. Elle est distante deux lieues d'Ipre, *Gisbelle*, vne illustre famille, a vn tresbeau Chasteau, située de deux lieues d'Ostendo. *Poperinghe*, deux lieues d'Ipre, est tresbelle & grande place, aiant trois eglises paroissiales, vn convent de Recollects, & deux de Nonnains, appartenant à l'Abbé de S. Bertin. à S. Omer. *Baillieu*, 3 lieues d'Ipre, à des Jesuites, & deux Cloistres de Nonnains, appartient au Comte d'Egmont.



L A P A R T I E  
D E  
F L A N D R E S,  
P L U S O R I E N T A L E



Vant que passer en Brabant, il nous faut expliquer brièvement les choses représentées par cette Table, laquelle il a pleu au Libraire d'insérer, pour le plaisir du Lecteur. Or en icelle est descrite celle partie de Flandres, en laquelle beaucoup de choses fort memorables se sont passées de nostre temps: comme il apparoit cy dessous.

Or pour descrire ce quartier par ordre, en iceluy se presente au premier lieu le *Pays de Waes*, ter-  
ritoire fertile & riche, avec les quatre Offices. On appelle ainsi (tesmoing Guicciardin) quatre *La Pays De Waes*  
villes, deux desquelles closes, *Hulst & Axele*: & deux sans murs *Bouchaute & Assenede*. *Hulst* la avec les  
principale d'icelles, est ville belle & assez munie. Cette Ville endura un fort siege pour quelques mois, l'an 1596: quatre  
mais finalement apres plusieurs assauts non sans grande perte de plusieurs gens, tant d'un costé que d'autre: apres Offices.  
avoir esté battué avec grande furie de tous costez, & minée, de sorte que la garnison n'estoit sans crainte d'estre fac- *Villettes*  
cagée, elle se rendist à l'Archi-Duc Albert. *Axele* est une autre petite Ville assez bonne, à une lieué & demie de  
Hulst, & à quatre de Gand. *Bouchoute* est le troisieme des quatre Offices à deux lieues d'*Axele*. Le quatriesme Of-  
fice est *Assenede*, à deux lieues d'*Axele*: toutes lesquelles quatre places ont divers villages sous leur Jurisdiction &  
Seigneurie: Entre lesquels *Waterliet*, auquel l'Armée des Estats fust campée sous la conduite de son Excellence le  
Comte Marice: comme à *Bouchoute* l'Armée du Roy d'Espagne sous la conduite du M. Ambroise Spinola. Y a  
en outre en ce quartier beaucoup de Fortereffes & Boulevers, qui se voyent en ceste Table: entre lesquels ceux  
qu'on appelle vulgairement *Philippinen*, *Patientie*, *Ysendijcke*, *S. Philippe*, *S. Cateline*, *Coxie* & autres, entre lesquels  
*Ysendijcke* est le principal & le plus fort. Lequel toutes-fois avec les trois autres suivans, le Prince Maurice l'an 1604  
occupa facilement par rendition. Vis à vis d'*Ysendijcke* est assise toute Insulaire *Bierliet*, qui est à cinq lieuës de *Bierliet*  
l'*Escluse*: ce fust là que mourust l'an 1379, celui qui le premier inventa le moyen de saler les Harencs en des caques  
& tonneaux, ainsi qu'on le pratique à present, s'appelloit cest homme *Guillaume Beuckelens*: ce qui est cause (pour  
le profit tiré de ceste denrée) que ceux du Pays reverent encor le nom & memoire de cest homme. Il fust jadis une  
Villette non ignoble, jouïssante d'un Havre oportun: mais comme la condition des choses humaines est transitoire  
& caduque, & subiecte à ruïne, ainsi nous voyons aussi villettes autres-fois fleurissantes se perdre, & plusieurs estre  
converties en fosses: & n'est maintenant autre chose qu'un Boulevard. Suit l'*Escluse*, ville maritime & belle, autres- *Escluse*  
fois *Lammersliet*, comme il appert par les lettres publiques, jadis bonne & riche, à 5 lieuës de Middelbourg de Ze-  
lande: & à trois des Brugeois, qui par un Aque-duët fait par art humain, ou par un Canal treslarge & tres-copieux,  
rassemblent aisement toutes les Eaux, par singuliere industrie en un lieu, & les menent par plusieurs fosses navigables,  
parmy la ville, au sortir de laquelle tous ces rameaux reunis ensemble s'en vont à Damme, & de là à Sluys ou *Esclu-*  
*se*, ou ils s'engoulpent en l'Océan, ils l'appellent (comme nous avons dit cy dessus) *Reye*. A la sortie duquel, le Ha-  
vre par lequel *Escluse* fleurissoit jadis (lors qu'elle estoit un domicile pour les Oosterlins aussi bien que la Ville de  
Bruges) est encor recommandé par toute la Flandre Flamingante. C'est un des beaux & assurez Ports qui foyent en  
l'Europe, & auquel peuvent estre reduicts à l'abry, & commodement plus de cinq cens navires: comme aussi les  
Annales de Flandres disent, que l'an 1468, un peu devant Noel, arriverent en ce Port 150 Navires, qui furent veus  
des habitans avec grande joye & lieffé. La Ville a un Chasteau separé d'icelle, quoy que jadis plusieurs edifices posez  
entre le fort & la ville les joignissent ensemble: mais estans mis par terre, le Chasteau est demeuré seul, servant de  
Fort: & ce fust là qu'on deteint prisonnier le *Duc de Bouillon*, pris au siege de Hesdin: & depuis le *Seigneur de Chastil-*  
*lon Admiral de France*, pris lors que S. Quentin fust forcée par l'Armée du Roy d'Espagne. Ceste ville a eu beau-  
coup de discordes avec Bruges lesquelles l'ont despoillée de ses richesses & de sa force: de sorte qu'en fin elle a esté  
assubjectie aux Brugeois qui l'ont acheptée du Prince: car il y a eu diverses fois grandes contentions entre les Bru-  
geois & ceux de l'*Escluse*, a cause du trafic, les principales desquelles furent l'an 1313, lesquelles ils appellerent la  
grande ou nouvelle esmeute, qui prindrent commencement, par ceste occasion. *Jean* Comte de Namur, Fils du Prin-  
ce Guy, grand Oncle du Comte Louys, possédoit en ce temps le Port de Bruges, à l'*Escluse*: & ensemble obtint  
de Louys, à cause de son bas aage, & peu d'intelligence es affaires la prefecture de l'Eau laquelle avoit esté jusques à  
ce temps au Bailly Dammois; & se persuada luy estre permis d'exposer & vendre à l'*Escluse* toutes sortes de marchā-  
dises, mesmes celles de plus grand poix: lesquelles marchandises, selon les Loix & privileges des Brugeois, devoient  
estre menées à Bruges, comme à une ville marchande. Il esleva à l'*Escluse* une Gruë pour descharger toutes mar-  
chandises. Or comme par ce moyen le lieu marchand qui estoit stable à Bruges, sembloit estre trans-feré à l'*Esclu-*  
se, avec endommagement de la Republique, les Brugeois demanderent instamment du Comte, qu'il revoquast du tout  
& entierement, tout ce qu'il avoit permis au Namurois, sans le commun Conseil du Pays: autrement qu'une tres-  
grievue perturbation de toutes choses s'ensuivroit: laquelle revocation les Brugeois ne pouvans obtenir, à cause de  
l'opposition du Namurois, ils eurent leur recours aux armes. Ils se partirent en grand nombre & bien munis vers  
l'*Escluse*. *Louys* en estant adverty, vinst en toute haste à Bruges de Courtray, à intention, si faire se pouvoit, d'empe-  
scher & rompre leur entreprinse: mais tout en vain. Ils conjurerent tous d'un accord la perdition de ceux de l'*Es-*  
*cluse*, si le Comte ne retractoit incontinent, & abrogast par nouvelles lettres la donation faite au Namurois. Et afin  
qu'ils ne semblassent faire tout de Conseil privé, ils amenerent avec eux Louys, à l'*Escluse*. Le Namurois, qui n'i-  
gnoroit pas que ces choses adviendroyent, s'apprestoit pour faire resistance, avec si grandes munitions & force de  
soldats qu'il peut: or il fust troublé lors qu'il vist venir aussi le Comte avec ses ennemis. Il receut virilement neant-  
moins l'ennemy approchant, ayant fait sortir: d'abordé ayant tué les Port-enseignes avec quelque partie de l'en-  
nemy, le força de reculer: mais le reste des troupes des Brugeois ayant approché, ses forces deveindrent inefgales, il  
fust



fust battu & chassé, & prins prisonnier par les Brugeois, & mené à Bruges en la tres-estroicte prison, qui s'appelle *Pierre*. Il laissa en ceste bataille de ses Nobles, julques au nombre de 20, si les Commentaires que je trouve sont vrayz: entre lesquels furent les principaux Florent Bersalien, Simon de Brugdamme, & Jean Bervagius; presques tous les vulgaires soldats, estant que tuez, que chassés, que noyez. Luy mesme fust gardé & sauvé par les pieres tres-urgentes du Comte, autrement eust esté deschiré de la multitude furieuse. Les Brugeois pillerent l'Escluse, & l'ayant cependant qu'une Assemblée fust convoquée à S. Omer pour la delivrance du Namurois, où estoit grand nombre de notables personages à ceste cause; les nouvelles que le Namurois mesmes estoit eschappé de la prison, invita les cœurs des Brugeois à la paix: notamment pour ce qu'ils cogneurent que Charles Roy de France favorisoit au Namurois, & qu'on s'efforçoit que l'Escluse estant ostée & l'acces de la Mer, ils fussent privez de ville marchande, & en ceste façon leur Ville seroit à tousiours povre, une nouvelle ville marchande estant establie à l'Escluse. Il obtint donques pardon du Comte de ce qu'il avoit perpetré, en payant soixante & six mille pieces d'argent. L'Escluse est aujourd'huy ville forte, ayant double fossé. L'an 1604 le Prince Maurice mist son siege devant ceste ville, & la traignit le troisieme mois de sa venue, par famine, à rendition. Pres le Hable de l'Escluse le 26 de May l'an 1603, y eust le combat naval de 8 Galeres de *Frederic Spinola*, contre trois navires & deux Galeres des Estats des Provinces Unies gifans pres le Hable de Escluse susdict. En laquelle bataille le Gouverneur mesme *Spinola* demeura, & avec luy 1400 que tuez, que noyez. Des Zelandois y demorerent le Capitaine Jaques fils de Michel, & son Lieutenant avec le Patron du Navire. Il y avoit en l'Hable de l'Escluse deux Fortereses, l'une en l'embouchure du port dicte vulgairement de *Hase Schantse*: l'autre sise gueres loing de la ville vulgairement *Beck af*: la premiere desquelles fust occupée de Maurice par rendition: l'autre prinse d'assaut. A l'object & vis à vis de l'Escluse est la petite Isle nommée *Cadsant*, qui a un village de mesme nom. Ceste Isle estoit jadis plus grande & plus spacieuse que n'est à present, ayant une belle ville, & bon nombre de Bourgades & villages fort riches, pres lesquels ont esté données plusieurs tailles sur mer, en diverses saisons: d'autant que presque tousiours les ennemis des Flamans, les Anglois, Hollandois & autres, y venoyent aborder, & surgir: mais les orages & tempestes de la Mer, avec le flux, & reflux d'icelle, ont petit à petit rögé & gaité plus de la moitié de ceste Isle. Il y a en icelle deux Forts l'un desquels le Prince Maurice trouva vuide, l'autre dict vulgairement *ter Hofstede* il receut par rendition. A une lieue de l'Escluse se presente *Ardembourg*, jadis nommée *Rodembourg*: autrefois Metropolitaine & capitale de celle partie de ce Pays, qui le temps passé porta le nom de Flandres, comprenant en soy les Villes de *Rodembourg* de *Terout* & *Oostbourg*, & le territoire de *Burges* (qui n'estoit encore fondée) & tout ce qui est le long de la Mer julques à Boloigne. Elle est aujourd'huy presque toute gastée. Elle a un Temple dedié à la Vierge Marie, un des plus beaux & somptueux Temples qui soyent au Pays de Flandres: & y tient-on au mois de Juin une foire de Chevaux, & outre ce, on y vend de toute sorte de denrées. Y a aussi *Middelbourg* à deux lieues & demie de Bruges, elle est maintenant munie de fossés & levées & rempars. Maurice occupa ces villes l'an susdict. Y est aussi *Damme* à deux lieues de l'Escluse, jadis port de mer, qui luy venoit flotter & battre jusq'aux murs, qui la rendoit riche & puissante: mais depuis les Normands la ruinans par plusieurs fois, & elle estant non seulement affligée par les estrangers, ains encor presques aneantie par ses voisins plus proches, à sçavoir les Brugeois, elle est reduicte à present en li povre estat, qu'elle est presque du tout exposée à la discretion & volonté de ceux de Bruges. En ceste ville se fait tous les mois de May une Foire de Chevaux, ou il s'assemble grand nombre de marchands qui de tous costez y abordent. Suit *Bruges*, laquelle avons descrite cy dessus, avec le Territoire dicte le *Franc*, à cause qu'il s'affranchist de la ville de Bruges, & contient le terroir qui s'estend sept lieues es environs de Bruges, & s'appelle vulgairement *'t Land vanden Vryen*. Il a Jurisdiction sur un infini nombre de villages, & est exempt quasi de toutes charges. Il fait le quatrieme membre de Flandres. Finalement ceste Table comprend *Ostende*, de sise en la terre des Franconats. Devant ces temps il fust une povre villette de Pêcheurs pour la plus-part sans mutation, mesmes l'an 1572; mais six ans depuis fust ceincte de murailles. Elle a un Port tolerable. Pres de ceste ville furent pris l'an 1404, huit grands Poissons marins, la plus-part desquels avoyent seprante & quatre pieds de long, & de grosseur proportionnée. Et mesme l'an 1426, fust pris en ces quartiers un Porc de Mer, du tout semblable au Porc terrestre, fors qu'il estoit deux fois plus grand. Or l'an 1599 & 1601, au temps de l'Archiduc Albert, les Flamans, pour empescher les courses de la garnison d'Ostende, l'entourerent de Boulevards, par lequel moyen toutes-fois ils ne peurēt du tout empescher leurs courses: quoy qu'au circuit y avoit bien 17 Boulevards. Entre lesquels ceux *S. Catharine*, *Isabelle*, *Albert*, *Clare*. A cause de quoy ceux de Flandres requierent instamment, que ceste Ville fust assiegée: ce qui fust fait le cinquiesme de Juillet l'an 1601. Le commencement du siege a esté si grief & de si longue durée qu'aucun de la Memoire des hommes: de sorte que durant ce siege y demorerent d'un & d'autre costé environ cent & dix mille hommes. Dans l'accoustrement d'un commissaire Espagnol mort, fust trouvée une memoire en laquelle y estoit enregistré le nombre des hommes qui avoyent esté tuez, & aussi à part les enfans & femmes: desquelles choses toutes la somme estoit telle: 9 *Marschaux du Camp*: 15 *Collonels*: *Prevoists de camp* 29: *Capitaines* 565: *Port-Enseignes* 322: *Lieutenans* 1116: *Conducteurs des Ordres* 4 mille 911: *Vulgaires Conducteurs des Ordres* 9 mille 166: *Genevaux de la Cavalerie* 500: *Communs Soldats & Pionniers* 54 mille 654: *Mariniers* 611: *enfans & Femmes* 119. Somme toute 72126. Il seroit long de raconter tous les Boulevards & Forts; toutes les machines & Instruments guerriers, & toutes les autres choses. Or entre Ostende & Nieuport le 11 de Juillet, l'an 1600, fust donnée la bataille entre l'Archiduc Albert & le Prince Maurice, à laquelle demorerent plus de huit mille pietons & cavaliers. On combattist du commencement d'un Mars douteux environ l'espace de trois heures: mais finalement Maurice obtint la victoire, les Espagnols furent vaincus & deffaits. L'Archiduc y perdit de sept à huit mille hommes, tant de pied que de cheval, les plus notables desquels furent la Bourlotte, l'un des plus renommez du Pays bas, Collonel del'Infanterie, deux maistres de camp Espagnols: furent prins prisonniers outre les soldats vulgaires, le nombre desquels fust grand, l'Admirant d'Arragon, & avec luy plusieurs Seigneurs de la Court: furent prins de l'ennemy cent & cinq drapeaux d'Infanterie, & cinq Cornettes de Cavalerie: pour trophée & triomphe sur les Espagnols. Toutes falle de la Cour pres les drapeaux de la bataille de Turnhout, pour trophée & triomphe sur les Espagnols. Toutes fois ceste victoire ne fust pas sans sang à Maurice, car de son costé y demorerent bien mille. A une lieue d'Ostende est *Oudembourg*: n'ayant qu'une seule porte & entrée: ce neantmoins la ville est fort ancienne: & estoit jadis de nom, & fameuse & marchande. Le reste qui est compris en ceste Table, est exposé en la Table precedente. Le passé donques à Brabant.

D E S C R I P T I O N D E L A  
FLANDRE DICTE GALLICANTE  
O V F R A N C O I S E.

369

**L**A partie de *Flandre*, appellée *Gallicane*, ou *Gauloise*, est jointe a la *Flamingante* vers le Septentrion: au Midy elle a le pais de Haynaut; au Levant la riviere de l'Escaut, & au Ponent le Lis, & le Comté d'Artois; & bien que ceste region ne soit de guere grande estendue; si est elle & bonne & belle; ayant son terroir gras & tresfertile de toute chose, & principalement de froment: elle produit de tres-bonne garence, & du pastel excellent, mais bien peu; il y a des beaux & amples pasturages, & pour ce le bestail y prospere grandement. En ce quartier sont les bonnes, & belles villes de *Lille*, & de *Douay*, avec les petites villetes d'*Orchies*, *Lanoy*, *Armentiers*, *Basse* & *Comine*: & la puissante ville & Seigneurie de *Tournay*, & pais de *Tournesis*, avec autres lieux & places qui ne sont point à mespriser. Ses Estats consistent en quatre Chefs, qui s'appellent hauts Justiciers.

*Limites de Flandre Gallicane.*

*Villes en la Flandre Gallicane.*

Ce mot *Lille* ou *Isle* est purement françois, & se prend du Latin *Insule*; d'autant que (comme aucuns escrivent) *Lille* ceste ville estoit iadis posée au milieu des estâgs, marais, & paluz, lesquels avec le teps & par l'industrie humaine estâs taris, & remplis de terre, demurerent (comme ils sont) terre ferme. D'autres tiennent quelle prit ce nom pour les petites isles qui l'avoisinoient, & qui estoient es eaux qui lors abruvoient ceste contrée. Le long des murs de *Lille*, du costé du Chasteau, passoit vn petit fleuve, lequel prenant sa source à *Lens*, tire vers Septentrion, & au village de *Dullefont* s'embouche au *Lis*: & est *Lille* a cinq lieues d'*Ipre* & de *Tournay*, treize de *Gand* & *Brug*. Ceste ville fut fondée par le Comte de *Flandre* *Baudouin* surnommé le *Barbu* l'an 1007, & d'autant que son filz *Baudouin* dit le *Debonnaire* naquit en ce lieu, il porta aussi le surnom de *Lille*, lequel l'ayma & la cherit & favorisa pour estre son pays, & lieu de sa naissance, & l'augmenta a son possible: & entre autres biens & faveurs il la fit clore & ceindre de muraille l'an 1066, comme encore il y fait bastir la magnifique Eglise de *S. Pierre*, quil enrichit & dota de bons revenus pour la nourriture de 40. Chanoines, quil y établit, entre lesquels il voulut que fussent nommés les Evêques de *Cambrai*, *Tournay* & de *Terouanne*, maintenant d'*Ipre*. Il y a vn bon & fort Chasteau à *Lille*; & y voit on encore les ruines & reliques de l'ancien Chasteau de *Bucq*, qui est le manoir premier, & la demeure ou se tenoyent les Seigneurs, qui avoient la garde de ce pais pour les Roys de France. Au commencement ces Seigneurs s'appelloient forestiers: d'autant qu'ils estoient Gardiens des forests, & depuis ils parvindrent a tres-haut degré d'honneur, & d'autorité, & furent faits Comtes hereditaires de la Province, & Pairs de France. Cest vne belle, riche, & tresgrande ville, & bien bastie & peuplée, ou se tient bon nombre de Noblesse, & plus encore de marchands, qui font grand trafic de diverses dentées: y a encore des artisans fort ingenieux, industrieux au travail de diverses estoffes: & sur tout des sarges, demy ostades, & grograins a la façon du Levant, & iceux de plusieurs pris, & sortes, de maniere que pour le trafic de marchandise, & les mestiers exercez en *Lille*, on la tient aussi pour la principale, pour le fait des marchands, apres *Amsterdam*, excédant pour le present *Anvers*, entre toutes les villes des Pais bas, & ne doit estre maintenant appellée *Petit Anvers*, car *Anvers* est redigée en vn pauvre estat, par les forces des Provinces Unies du Pais bas. En ceste ville reside & sied la Chambre des Comptes de *Flandre*, ou lean de *Bourgonne* laissa la cognoissance du revenu, provenant du Patrimoine du Prince, d'oûir les comptes, & donner descharge aux Thresoriers qui auroient rendu raison de leur charge. En cest office & dignité est vn President, & quatre Maistres des comptes; outre ce, y a cinq Auditeurs, trois Greffiers, & autres moindres Officiers. En ceste Chambre sont gardez les Registres & Originaux des Privileges accordéz au pais par le Prince. *Lille* a vne grande Jurisdiction de Chastellenie, & belle Seigneurie, & contient ces petites regions, *Carembault*, ayant onze villages; *Pevele*, 26. *Melanthois* 21. *Ferrain* 28. *Vveppes* 32. Outre l'Escaut 7. & a plus de 12. Comtés: de la vient qu'elle a sous soy plus de cent trente sept villages. Elle est la principale & capitale de toute la *Flandre*, nommée *Gallicane*. Elle a ces Monasteres, outre grand nombre de Nonnains, les quatre Ordres mendians, & les Capucins. Les Jesuites ont basti aux fraiz de la ville vn College, pres des rempards, fort somptueux & magnifique. Pres de la ville est vne celebre Abbaye de Moynes de l'ordre *S. Bernard*, appellée *Loo*, fondée en l'an 1152. & *Marquette* riche & magnifique Abbaye de Nonnains du mesme ordre, par *Jeanne de Constantinoble*, Comtesse de *Flandre*. *Roubaix*, est vn Marquisat; *Haubourdin*, est vne grande franchise, appartenante à la maison de *Bourbon*, comme est aussi *Phalempin*, orné d'une Abbaye de Chanoines Reguliers; *Espinoy* est vne principauté. *Seclin*, est vn chef de la terre *Melanthoise*, annobly d'un beau & antique College de Chanoines, a l'honneur de *S. Piat Martyr*. *Noyelle*, est Comté, *Buabeke*, est Baronie, appartenante au filz du grand Bailly d'*Ipre*, de la maison d'*Ideghem*. *Cisoin* est vne place bien cognie, a raison de l'ancienne, & riche Abbaye des Chanoines Reguliers, de l'ordre *S. Augustin*; & autres de grand renom. *Lille* a vn tresopulent Hospital, dit l'Hospital Comtesse, fondé par *Jeanne de Constantinoble*.

*Ville marchande.*

*Chambre des Comptes de Flandre a Lille.*

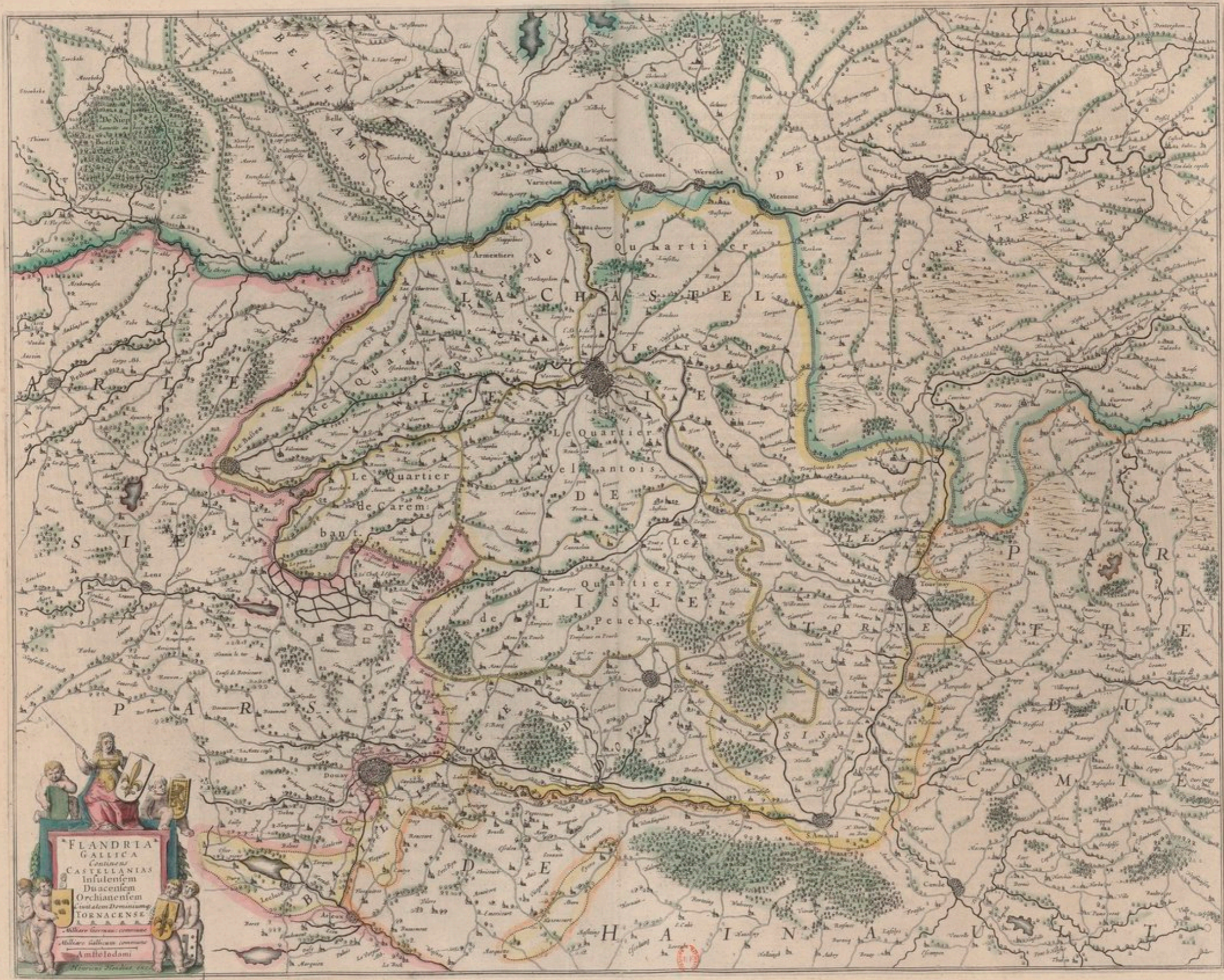
*Grande jurisdiction.*

*Douay* est posé ou iadis se tenoyent ceux que Cesar appelle *Catuaces*; or est ceste ville assise sur la riviere de *Scarpe*, qui court par plusieurs endroits d'icelle, distante sept lieues de *Lille*, de *Cambrai* cinq, d'*Arras* six, & de *Tournay* huit. Elle est vne belle, grande, & forte ville, ayant plusieurs fontaines, & de beaux edifices de maisons, quoy que vieillies: & grand nombre d'eglises: outre six paroissiales, elle a deux Chanesses, la premiere est riche, dite *S. Amé*, laquelle Eglise estoit dite anciennement de la vierge *Marie*, & est la plus ancienne de la ville, entant qu'elle fut fondée dez le teps de *Clouis Roy de France*, environ l'an de grace 500, & en fut le fondateur *Arcanalde*, qu'on dit avoir esté Connestable du Royaume de France. L'autre Chanessie est dite *S. Pierre*. Elle a trois Abbayes de femmes, l'une dite des Prez de l'ordre *S. Bernard*, & vne dite de *Sin*, de Chanoines de l'ordre *S. Augustin*, toutes deux anciennement fondées & basties hors des murs de la ville. La troisieme est nommée de *Paix*, Nonnains reformées de l'ordre *S. Benoist*. L'Abbé de *S. Vaast* d'*Arras* a fait edifier vn magnifique College & Monastere, ou il a estably des Moines *Benedictins* Reformés Anglois. On voit en ceste ville vn Cloistre de l'ordre de la *S. Trinité*, & les 4 Ordres Mendians, avec les Capucins, Jesuites, & grand nombre de Cloistres de femmes. On a erigé vne celebre Vniversité & Academie en ceste ville, ou on a commencé à enseigner en l'an 1562. ou y a grand nombre d'Estudians en toutes sortes de facultés, notamment en la Theologie, ou tous les iours sont à la Leçon trois cens Estudians pour le moins, revestus de longues robes, & beaucoup de moynes diversement accou-

*Douay.*

*Eglises & Cloistres.*

*Academie.*



frés, chose vrayment digne a veoir. Il y a grand nombre de Colleges & Seminaires, comme les grands Colleges de Marchiennes d'Anchin, & de S. Vaast. Entre les somptueux Seminaires, excède aisement celuy de Hennin, fondé par Antoine de Hennin, Evesque d'Ipre. A Douay est l'estape des grains, y abondans de divers pais & contrées; & y en fait on grand traffic; comme encore on y met en oeuvre plusieurs espèces de marchandise. La Chastellenie de Douay avec celle d'Orchies contient 28 villages, entre lesquels est *Flines*, ou est vne opulente & grãde Abbaye de femmes de l'ordre de S. Bernard, fondée par Margerite de Constantinople, & ornée de deux sepulchres des Comtes de Flandre, & plusieurs autres.

**Orchies.**

*Orchies*, est située à trois lieues de Douay, & à cinq de Lille, bonne & plaisante ville, ou l'on fait des farges, & autres estoifes en abondance: ceste cy est la troisieme des villes, qui establissent vn Gouvernement en l'estat de Flandre Gallicante. Les Capucins y ont vn Cloistre. En ceste partie est encore

**Lannoy.**

**Noble famille.**

*Lannoy*, à deux lieues de Lille, & trois de Tournay: & est vne forte place, ou l'on fait ordinairement des Tripes de lin & de velours. De ceste ville porte son nom la tres-ancienne & illustre famille de Lannoy, à laquelle elle souloit appartenir, avec sa jurisdiction, & finages: mais estant tombee en quenouille, en fin elle est parvenue au Comte de Buren, filz de Guillaume Prince d'Orange. De ceste illustre maison ont tousiours esté des Chevaliers de la Toison d'or, entre lesquels estoit Charles de Lannoy, Viceroy de Naples, lequelestant General de l'armee Imperiale au Camp, & bataille de Pavie, desfit les François, & a luy se rendit le grand Roy François I. du nom, pris en ceste iournée. Cest vne chose digne de remarque, que veu que les Histoires ne font mention que de deux Roys de France, lesquels ont esté prins par les Chrestiens en guerre, ils ont esté tous deux rendus à deux Capitaines Flamens; car l'un a esté surmonté & prins prisonnier devant Pavie, comme est escrit, & l'autre ascavoir Iean, en la bataille de Poitiers, s'est rendu prisonnier à Denis de Morbeke, Flamen Flamingant, du territoire de Cassel. Il y a vn Cloistre de Croisiers a Lannoy.

**Armentiers.**

**Grand nombre de draps.**

*Armentiers*, deux lieues de Lille & Ballioeul, est vne ville murée, bien jolie, & riche. On y fait sy grande quantité de draps, qu'en temps de paix, le nombre en vient iusqu'à plus de vingt & cinq mille pieces par an, & sur tout de celle sorte de drap tant connue, & requise de chacun, qu'on appelle des quatre couleurs: & de laquelle on envoie en Italie, & de la iusques en Constantinople: en ceste ville y a foire, pource que l'estape des fourrages excellents, portez des lieux voisins, est la tenue en son temps & saison; & appartient ce lieu au Comte d'Egmont, avec le prochain Chasteau d'Erkinghem. En ceste ville sont des Jesuites, Capucins, & Brigittins, lesquels n'ont encore la confirmation du Pape de Rome. Entre Armentiers & Eterres, ya vne estendue non gueres grande de paillage, qui est tresbeau & tresfertile en grains, fruits, & toute sorte de vivres, & est nommé le pays de *la Loue*, ayant deux beaux bourgs, & deux villages, desquels est chef *Leventis*, lieu franc & privilégié, comme ville ceinte de murailles: aussi est ce vne Prevoité, dependante de l'Abbaye de S. Vaast en Arras, auquel appartient ce pais, estant exempté de tous les subides, qu'on donne au Prince ou Conte de Flandre, & cecy avec grande franchise, & privilege. *Gorge* est vn beau bourg, grandement peuplé, proche duquel gist l'Abbaye de *Beau pré*, de Dames de l'ordre S. Bernard, située sur la riviere de Lis. Margerite de Constantinople a annexée ce pais, acheté du Seigneur de Couchy, (comme escrit Marchantius) à la Flandre.

**Basse.**

*Basse*, à trois lieues d'Esterre, est vne petite ville fermée, assez antique, ou se fait ouvrage de laine. Elle appartient au comte de Harlies de la maison de Hornes. Il y a icy vn beau Convent de Nonnains de l'ordre S. François.

**Comine.**

*Comine*, est vne belle ville sans murailles, située sur la Lis, trois lieues de Lille, de Wervicq, & Warneston environ vne lieue. Il y a vn tres-excellent Chasteau, iadis appartenant à la maison de Croy, & vn college de Chanoines, dédié à la Vierge Marie.

**Tournay.**

Sur les limites de Hainaut, & au costé de la Flandre Gallicante est *Tournay*, avec son estat, finages, & Seigneurie; ayant vn autre Gouverneur que celuy de Lille. Ceste cité est ancienne, & a esté Metropolitaine des Nerviens, peuple tres-farouche, du temps de Iule Cesar, contre lequel ils combattirent furieusement, lequel y fut en grand danger de sa vie. La cité de Tournay est commodement assise sur l'Escaut, qui passe par le milieu d'icelle: & est posée à quatre lieues d'Orchies, & sept d'Audenarde: est tresbelle, grande, riche, puissante, & tres-forte: il y a vn fort de bonne deffence. Les edifices de la ville bien dresséz, & gentiment accommodéz: y ayant des Convents, Monasteres, & plusieurs Eglises de superbe & merveilleuse structure. L'Eglise Cathedrale, suiète à celle de Cambrai, est fondée au nom de la Vierge mere de nostre Sauveur, laquelle le Roy de France Chilperic fonda & dota de plusieurs rentes & revenus: & en icelle fut solemnellement celebré le Chapitre de l'Ordre de la Toison l'an 1531, par l'Empereur Charles cinquieme. Ceste ville est fort marchande, & y a vn nombre infini d'artisans, comme de ceux qui font diverses sortes de farges & merceries; tellement qu'en tout il y a soixante & douze mestiers & arts principaux enrichissans ceste cité. Le peuple & habitans de Tournay furent convertiz à la foy Chrestienne, quelques deux cent nonante ans apres l'Ascension de Jesus Christ, par les saints personages, Piat & Chrysolie, lesquels sous l'Empire de Diocletian, furent cruellement martyriséz, & occiz pour la querelle de l'Evangile. Tournay est vn Evesché fort ancien, & en fut le premier Evesque Eleuthere, lequel y fut estably par le Pape Felix III, en l'an de grace 494. Depuis ceste Eglise a esté plus de six cens ans suiète à celle de Noyon en Picardie, iusqu'à ce que par la poursuite & priere de S. Bernard, le Pape Eugene III du nom, restablit l'Evesché en ceste Eglise l'an de grace 1146, & esleut pour Evesque Anseaulme, qui estoit auparavant Abbé de S. Vincent à Laon en Laonnois: & n'aguere en estoit Pasteur M. Charles de Crouy Prelat excellent & illustre. Elle a esté souvent sacagée & destruite & rendue souvent subiette, ores aux François, ores aux Anglois, ores aux Flamands. Les Anglois ont fait bastir le Chasteau & fort qu'on y voit a present. Mais en fin l'Empereur Charles V, y envoyant le Comte de Nassau Henry l'assieger en l'an 1521, la prit à force d'armes des François, & la rejoignit & incorpora derechef au Comté de Flandre: & toutefois est Tournay demeurée, comme iadis elle souloit estre vn membre a part, & appelée l'Etat & Seigneurie de Tournes, aiant vne belle jurisdiction sur le terroir qui l'avoisina: consistant ses Estats en trois membres; a sçavoir du Clergé, de la Noblesse, & de quatre hauts Justiciers.

**Eglise Cathedrale.**

**Quand convertiz a la foy.**

Ceste ville se montre fort magnifique par dehors, & a plusieurs tours de pierre bleüe, representant l'antiquité. Sur le temple de la bienheureuse Vierge, lieu ancien de l'Evesché, y a quatre grandes tours quarrées, presque d'vn pareil ouvrage. Les murs de la ville sont aussy pleins de tours, de sorte qu'on y compte iusques au nombre de 99. L'entrée des Temples est par degres, ilz sont tous fort obscurs par dedans, & non de rare beauté, excepté le Temple de la Vierge Mere, lequel est de structure magnifique, & fait à l'antique; dans lequel le Roy d'Angleterre, pour memoire qu'il avoit gagné ceste ville, fit eriger le tableau d'vn autel, sur lequel est gravé artitement l'image de S. George, Patron des Anglois. Y avoit aussy quelques Chandeliers & Lampes d'argent, & vn Tableau d'Alabastrre de grand pris. La Court de l'Evesque est tout proche du Temple. Tournay a esté cause de l'avancement de Lille, lors qu'elle fut fort troublée de guerre. Qui fut cause que les marchans se retirerent a Lille. Toutefois en temps de paix, le traffic y demeura bon, a cause de la liberté laquelle ceux de la ville avoyent en France, menant dedans & hors d'icelle toute marchandise sans payer gabelle ou cens: fournissans aux Pais bas des denrées de France, lesquelles on pouvoit là acheter a aussy bon marché qu'en France mesme. Ceux de Paris, Lion, Rouan, la Rochelle, & autres, y fouloyent avoir leurs Magalins, esquels se trouvoit toute commodité. Par lequel moyen la ville prosperant, ils ont tousiours porté grande faveur à la France, de sorte qu'il y a vn commun proverbe. *Le Lis de France verd croit sur la chauffée de Tournay*. A raison de quoy l'an 1187 ils abandonnerent franchement la Flandre, & se donnerent sous l'obeissance de Philippe premier Roy de France. Et l'an 1467 offriront a Louys XI. vn Lis d'or, venant à Tournay, pour vn present, & affirmoyent chaque bourgeois porter vn tel Lis en son coeur. Ceste ville a vne riche Abbaye de Moynes de l'ordre S. Benoist, dite S. Martin. Il y a encore deux Abbayes de Chanoines Reguliers, l'une dite S. Nicolas des Prez, & plusieurs autres tant d'hommes que de femmes en grand nombre, comme Dominicains, de S. François, Croisiers, deux Colleges de Jesuites, Capucins, & autres. Le Tournes comprend soixante sept villages, situés en terre commode & fertile.

**Ornement de l'Eglise Cathedrale.**

**Tournes ont esté fort adonnés aux François.**

*Marchiennes*, est vne petite ville, mais aiant vne grande & noble Abbaye de Moynes, de l'ordre de S. Benoist, avec des bastimens admirables, située sur le fleuve Scarpe. L'Abbé est Sr du lieu.

**Montaigne.**

Au pais de Tournes ou l'Escaut & le Scarpe se joignent ensemble, est assise *Montaigne*, de laquelle dependent neuf villages, & fut iadis ville de nom, & de grande importance; mais fut ruinée durant la guerre entre les François & Flamands; & en fin a esté reduite en village, esloigné de trois lieues de Tournay, appartenant a son Seigneur particulier. Il y a icy vne Abbaye de Moynes de l'ordre de Premonstré.

**S. Amand.**

Au mesme pais de Tournes est la petite ville de *S. Amand*, assise sur la riviere Scarpe, a quatre lieues de Tournay. En icelle y a vne belle & tres-riche Abbaye de l'ordre de S. Benoist, des plus opulentes de Flandre: l'Abbé de laquelle est Seigneur dudit lieu, & des finages d'iceluy, tant du temporel, que du spirituel. Huit villages sont dependans de ce lieu.

D E S C R I P T I O N 369  
 DE LA FLANDRE IMPERIALE,  
 ET PROPRIETAIRE.



Ne partie de Flandre est nommée *Imperiale*, à cause que long temps elle à esté sous l'obeissance de l'Empire: & est ceste region fort petite, & contenüe entre les fleuves de l'Escaut, & Dender sur les limites de Brabant. Ce pais s'appelloit jadis Bracant, d'un Chasteau ainsy nommé, qui fut ruiné depuis par le Comte Baudouin dict le Debonnaire: & à present ceste contrée est dite le Comté d'Alost, de la ville qui en est capitale; & encore est appelée *Seigneurie*, entant que toute la Flandre estoit de partie en Comté, Domaine & Seigneurie, & Propre. Le Comté estoit soumis à la Souveraineté de France: la Seigneurie obeissoit à l'Empire; & le Propre appartenoit au seul Comte, sans que autre que luy y eut superiorité. Outre le Comté d'Alost, estoient joint à la Seigneurie, les quatre Offices, le pays de *VVaes*, & quelque Village & terroir de là l'Escaut, qui est nommé *Overschelde*. Mais disons à present, de quelle maniere usoit le Comte de Flandre, faisant hommage & à l'Empereur, & au Roy de France, pour raison de leur souveraineté; car les ceremonies en estoient belles, & dignes d'estre ramenteües. L'Empereur estant assis, & assisté de ses Princes en Majesté Imperiale, le Comte bien & noblemēt suivy, venoit se presenter à luy, la teste descouverte, & la ceinture mise à bas, & posant vn genouil à terre, vn des Conseillers de l'Empereur lui disoit: Vous venez icy comme sujet, Prince du S. Empire, à cause de l'Estat & Seigneurie de Flandre, & de tout ce que vous tenez & relevez de l'Empire; & promettez d'estre bõ & loyal à sa sacrée Majesté, & la servir fidellement contre chacun, jusqu'à la mort. A quoy le Comte respondoit, qu'ainsi l'affirmoit il, & le promettoit: & se levant debout, baisoit l'Empereur au front: vsant de mesme ordre, & pareille ceremonie envers son Seigneur lige, naturel, & souverain le Roy de France.

*Ceremonie de l'hommage du Comte de Flandre.*

*Alost*, principale Ville de ceste region Imperiale, est bien située & bastie sur le fleuve Dender ou Dentre, à deux lieües de Dentremonde, à 5 de Gand, 4 de Bruxelles, & 6 de Malines: & est bonne & tres-forte; ou se tient vne foire de Houblon à faire biere, qui est de grand prouffit & de grande importance pour le pays. La ville d'Alost porte le nom de son ancien Chasteau, lequel fut assis derriere l'Hospital au dessous du Temple, lequel s'appelle maintenant *Panckoecx Berch*, ou montaigne de Plaisance, basty par les Goths l'an 489. Le quartier circonvoisin de ceste ville s'appelloit jadis Bracant en Lothier, de la ville Lothier rasée par ceux de Gand. Le seu de la ville, avec vn Aigle de metal se trouvent encor en l'Eglise de S. Nicolas: laquelle Ville on conjecture avoit esté jadis assise à *Velsicke*, village de ceste region, sous la Baronie de Zottinghem, ou se trouverent 200 Medailles d'argent, & deux pieces d'or & monnoye avec inscription *Severus Pius Augustus*, comme aussi vne statue de metal, & des antiques tassles de terre & cruches, vn cornalin, & vne pierre Onix, vn Satyre & vn Lion gravez dessus: en outre vn Grenat de grand pris. Ce pays d'Alost à de jadis eu le titre de Comté, les Comtes duquel estoient obligez par serment aux Empereurs. Pour laquelle raison les Comtes de Flandre furent nommez Princes du S. Empire, vn des quatre Comtes de l'Empire, & Defenseurs perpetuels de l'Evesché de Cambrai. Quelques vn font d'opinion, ceste Comté avoir prins origine des Comtes du Nouveau Chasteau basty à Gand, l'an 948. par l'Empereur Otho premier: lors que le pais Bracant avec les 4 Offices fut destiné, pour entretenir les garnisons de l'Empereur, qui estoient sur le Chasteau, & erigé en Comté. L'vn desquels Comtes eut en mariage la fille de Thierry Comte de Flandre, laquelle luy engendra vn filz aussy nommé Thierry. Cestuy estant fait Comte dudit pays deceda sans enfans legitimes, l'an 1174. Par lequel moyen Philippe d'Elface Seigneur de Flandre, eut ouverture pour parvenir à la Principauté d'Alost. Baudouin de Lille posseda le Chasteau & le pais soubstraiçts de l'Empereur Henry troisieme, & posséde par transaction, & donnez en mariage à Robert Frison son filz. Apres luy est retourné à la descente de Gand, jusques à ce que ledit Philippe estant de la parenté de Robert le Frison, y est parvenu, & inauguré par l'Empereur Frederic, cõtredisant & s'y opposant le Seigneur Thierry de Dixmude & de Bevere, estant plus proche parent au feu Comte Thierry d'Alost. Depuis lequel temps n'à esté separée de Flandre. Alost est honoree de Vicomté, ou on fouloit jadis battre de la monnoye, laquelle tout droit de là fut transportée à Gand par le Côte Guy. Il y à vne Chanoinerie de S. Gery, vn Cloistre de Guillemins, & Carmes, & autres de femmes, Iesuites & Capucins. Les bourgeois jouissent tous icy d'vn privilege avec les quatre membres, & se peuvent transporter en l'vne ou l'autre jurisdiction. Les habitans de ceste ville se monstrerent vaillans l'an 1453. contre les Gantois, acquerans revenge des dommages qu'ils avoyent receuz par lesdits Gantois. Et à esté fort renommée par ce que devant icelle le Normand & Tyrant de Flandre Guillaume fut tiré mort, lors qu'il assiegea en icelle le Comte Thierry d'Elface. A Alost l'an 1483 fut tenue la journée par les Legats de Maximilian Roy des Romains, ou sa fille Marguerite fut promise à Charles VIII, Roy de France. La Chastellenie d'Alost contient en soy c lxx. villages; & à vn supreme Elcouteite ou Bailly, joignât lequel dans la ville d'Alost s'assent cinq Baillifs, quand il est besoing d'assembler. Sa jurisdiction & sinages s'estendent jusques aux murs de Gand, & jusques aux portes d'Oudenarde, jusques à vne lieüe pres de Tenremonde, & jusques au Mont de la Trinité pres de Tournay. Proche de la ville est située l'Abbaye de *Rosten*, de femmes de l'ordre S. Bernard, fondée en l'an 1228. Les principaux villages en renom sont, *Steenhuysse*, vne Principauté, & refuge des Bannis; *Liedekerke*, Baronie ayant vn ancien chasteau sur le fleuve de Dendre; *Lombeke*, vne Viconté; *Rode*, Baronie contenant xvii. villages sous soy; *Boulare*, Baronie ayant xvi. *Gavere*, Principauté, vn grand bourg, ayant vn fort chasteau, avec xi villages, appartenant au Comte d'Egmont; *Zottinghem*, Baronie avec vn beau Chasteau, ayant x. Villages, tous appartenans audit Comte; *Schorisse*, Baronie avec sept autres. En l'Eglise de Zottinghem est la sepulture de l'Amiral d'Egmont, Prince tres-fameux, & victorieux, decapité à Bruxelles parla tyrannie du Duc d'Alve.

*Antiquités trouvées en ce quartier.*

*D'oü vient la Comté d'Alost.*

En cest estat & Seigneurie est comprise la petite ville de *Ninove*, qui en est voisine à 2. lieües, mais ayant sa jurisdiction à part. Elle est située sur Dendre, & à vne fort belle Abbaye de Moynes Premonstré, dediée à l'honneur de S. Corneille, fondée en l'an 1137. par Gerard Conestable. Il y à encore d'autres fondations pieuses, cõme vne maison pour nourrir sept hommes vefves & anciens. Ce lieu appartient à la maison d'Egmont.

*Ninove.*

Après est joint à cest Estat le petit pays de *VVaes*, ou y à plusieurs bons Villages, comme est *Temseke*, avec son tresbeau & plaisant chasteau sur l'Escaut. Les quatre Offices doivent icy estre nombrés. Cest vne petite region, non loing de Gand, & qui du costé de Septentrion avoisine l'Ocean. Elle à quatre villes, deux closes, les autres deux sans murailles. Entre lesquelles est premierement.

*VVaes.*

*Hulst*, à 4. lieües de Rupelmonde, 5. de Dendermonde, & 7. de Gand. Ceste Ville est Vicomté, celebre par 2. foires, l'vne au mois de May, l'autre en Aoust. L'an 1452 le premier de Juillet, les Gantois surprindrent ceste Ville, la pillerent, & bruslerent de tout point, excepté le Temple: mais avec le temps elle à esté rebastie. L'office de l'Escouteite est icy hereditaire à la lignée de Liedekerke, & ceste ville est la capitale de l'Office de Hulst; estant sous

*Hulst.*





iceux Offices trente villages, entre les quatre parties, à scavoir, 12 villages soubz *Hulst*, 7. soubz *Axele*, 7. soubz *Assenede*, & quatre soubz *Bouchout*, dit *Ambacht*, comme *Ampt-acht*. Il y a en ceste ville vn College, lequel vn chacun estime digne d'obeissance. Il est icy defendu de faire aucuns mestiers publiquement, sans le consentement du College desdits mestiers. Il y a icy vn Monastere de Recollets, de l'ordre S. François. Ces quatre Offices sont en bonne terre, prisee pour son bon froment & blancheur, bon pasturages. Icy ont esté basties deux Abbayes de Nonnains de l'ordre de Cisteaux, *Osteelo*, & *Dorisele*.

**Axele.** *Axele*, ville bié forte, avoisine la mer & vn lac, & a eu aussy en son voisinage l'Abbaye des Dames de l'ordre de S. Bernard, dite *Ter haghe*, bastie par Margerite II de Constantinople, transportée à Gand pour les guerres. Elle a foire annuelle en Aoust & Octobre. Elle a esté pilée & bruslée en l'an 1452 par les soldats de Philippe le Bon, pour ce qu'elle tenoit le party des Gantois contre ledit Duc Philippe. *Bouchout*, & *Assenede*, situés à deux lieues d'*Axele*, sont les deux autres chefs de ceste region, le dernier desquels a vn beau & ancien Chasteau. Ces lieux sont voisins de la mer, & pour ceste cause on affine aussy par tous les entours du gros sel, selon qu'on en use en Zelande.

**Saefringe.** *Saefringe*, est comme le Promontoire de la Flandre, comme est vn autre lieu, sur la mesme ligne de la mer, nommé *Ter Neuse*, pour ce qu'il fait la figure d'un nez. *Saefringe* est vn lieu privilegié de ville, n'ayant nulles murailles, mais outre son vieil Chasteau, elle en montre vn autre basti par Maximilian d'Autriche en l'an 1484, à l'entrée de l'Escaut courant en la mer. Ce lieu est du territoire de *Hulst*, proche des terres, rendues seiches hors des eaiies de la mer par Jean, fils de Guy, Comte de Flandre, Seigneur de Namur & de la ville de l'Escluse; lesquelles terres se nomment encore *Polder van Namen*, en memoire de ce Jean Comte de Namur. Elle est distante environ trois lieues de *Hulst*.

**Ter Neuse.** *Ter Neuse*, à esté vn village de toute ancienneté au terroir d'*Axele*, mais les Estats des Provinces Unies en ont fait à raison de sa bonne situation sur la mer, vne tres-forte & grande forteresse & boulevard, semblable en grandeur à vne petite ville. Il y a bon nombre d'habitans, vendans tout ce qui est necessaire à vne telle place d'importance. Jusques icy avons parlé de la Flandre Imperiale, reste la Flandre Propriétaire, de laquelle toucherons maintenant.

Ce qui est dit le *Propre & domaine du Comté*, a & contient en soy les Villes de *Tenremonde*, *Gerardmont*, & *Bornhem*, avec plusieurs villages. Premièrement *Tenremonde*, qui est en Latin appelée *Teneramonda*, du fleuve *Tenera*, que les Flamands nomment *Denre*, & de *Mond*, qui signifie Bouche: entant que ceste ville est bastie au lieu, où ce fleuve entre, & s'embouche en l'Escaut. Ceste ville est d'esgale distance de Gand, de Bruxelles & de Malines, cinq grosses lieues, & six d'Anvers: & est forte d'assiette, & par artifice: & pour autres raisons & considerations, cest vn lieu d'importance, & riche à l'advenant, & où se fait grande quantité de fustaines: y ayant toutes les sepmaines vn beau marché pour le traffic de lins; où vient peuple infiny: comme encore vn marché de mesme Dentrée se tient au pays de *VVaes*, au grand & bon Village de S. Nicolas. Le quartier de *Tenremonde* fut jadis donné à *Thierry* Comte de Flandre par ceux de Brabant, en recompense du bon secours qu'il leur avoit donné alencontre des *Grimbergeois*, & par ce moyen de volut au Seigneur de *Bethune*, & derechef fut acquis par *Guy de Dampiere* Comte de Flandre, par alliance de mariage, & depuis transporté par vn autre mariage à vne des nobles races de France, qui par après la vendit à *Philippe de Valois* Roy de France, qui la donna à *Loys de Male* l'an 1347, pour avancer vn mariage entre luy & les Brabançons. A *Tenremonde* y a vn beau College de Chanoines, dédié à la Vierge Mere, avec vn double Convent d'hommes & de femmes de l'ordre de S. Brigitte; vn autre d'Hermite de S. Augustin, & des Capucins. Jadis y souloit estre vn fort Chasteau. En ceste ville est la commune exaction de Flandre appelée *Transport*. L'origine d'icelle fut du temps de *Robert de Bethune* l'an 1305, lors qu'il devoit estre delivré de prison, en laquelle il estoit detenu par le Roy de France, auquel avoient esté promis annuellement 20000 deniers *Tournois*, l'vne moitié dequels deniers fut payé contant, & l'autre moitié se devoit lever hors la taxation annuelle de chaque ville & village; à cause dequoy furent à ce hypothequées les villes de *Lille*, *Douay*, *Orchies* & leurs territoires. Mais on dit qu'un certain de *Bethune* nia de pouvoir desgager le gage environ l'an 1312: & transporta la propriété de l'hypotheque au Roy: & pourtant fut appelé *Transport*. L'usage duquel a lieu lors que quelque somme de deniers est requise par la Court, la collection de laquelle se fait: & afin que les charges de la collection susdite, se fassent par esgale portion, à chaque Ville, *Chastelenie*, Village, & Seigneurie, il est donné à cognoistre quelle sera sa taxe. A la composition duquel *Transport* le *Commis de Charles Quint* & les 4. Membres, furent empeschez bien l'espace de deux ans. Iceluy toutefois fut l'an 1517 beaucoup changé & remis en ordre. La *Chastelenie* ou *Terre de Tenremonde*, est bien arrousee de Rievres & annoblie de l'Abaye de *Zyveke*, de Nonnains de l'ordre de S. Bernard, proche de la ville. Il y a quinze villages en ceste terre.

**Chastelenie.** *Montgerard* (que corrompuement les François nomment *Grandmont*) est posé sur le *Denre*, à trois lieues d'*Oudenarde*, & cinq de *Tenremonde*: la ville est assez grande, bonne, & gracieuse, & de plaisante demeure. Elle fut fondée par le Comte de Flandre *Baudouin* sur-nommé de *Mons*, duquel elle fut renommée, l'an 1086. L'an 1296 se fit à *Mont Gherard* l'assemblée de l'Empereur *Adolphe*, & du filz du Roy *Eduard* Roy d'Angleterre, item de *Jean Duc de Brabant*, de *Guillaume Duc de Juilliers*, avec plusieurs autres Princes, pour traiter alliance avec *Guy de Dampiere* Seigneur de Flandre, contre les François & *Henuyers*, qui estoient venuz avec le Comte *Jean de Nemours*, choisi par *Louys de Cresci* & ceux de Gand, pour Gouverneur contre les *Brugeois*, pour prendre garnison, afin d'avoir les advenues hors de *Haynaut* plus commodes. Mais les *bourgeois* fermans les portes, tuèrent le Seigneur de *Gavre* avec 300 soldats. Le Seigneur *Gautier d'Enghien* ne laissa ce cas impuni, par le commandement de *Louys de Male*: Car la ville estant assaillie de toutes parts fut entierement saccagée. Ceste ville aussy finalement par la fraude des *Henuyers*, qui luy avoyent promis toute assistance, fut du tout depouillée & ruinée. *Gerardmont* se glorifie de l'Abbaye des *Moynes* de l'ordre S. Benoist, nommée S. *Adrien Martyr*, du nom duquel la ville est souvent appelée. Il y a aussy des *Carmelites*, & des freres de S. Hierosme; & y a foire au mois d'Aoust; elle a plusieurs belles vies fontaines. Proche de la ville y a vne *Chartreuse*, & vne belle Abbaye de Nonnains de l'ordre de Cisteaux, nommée *Beau pré*, sur la riviere *Denre*.

**Bornhem.** Apres de *Dermonde* outre l'Escaut du costé de Brabant, est assise la *Terre de Bornhem*, contenant trois villages avec le bon Chasteau de *Bornhem*. Et de l'autre costé de l'Escaut est la *Terre de Beveren* à l'opposite d'Anvers, où y a vn Monastere de l'ordre S. Guillaume.

**Rupelmonde.** *Rupelmonde*, est ainsi dite, à cause que là se descharge dedans l'Escaut le fleuve *Rupel*, à la main gauche duquel elle est bastie à trois lieues d'Anvers. Or *Rupelmonde* est vn Bourg, privilegié de ville, & vn ancien & tres-fort Chasteau, souvent allegué es histoires de Flandre; autant que le temps passé c'estoit vn lieu de grand esteët: mais depuis pen d'ans en ça il est plus renommé & cogneu, à cause qu'au nom du Prince, on y garde les originaux des Privileges du Comté de Flandre: & pour autant qu'on y conduit quelques prisonniers, que pour autre consideration quelle que ce soit. L'an 1433, le Seigneur *Franc de Borlele*, mary de *Jaqueline* Comtesse de Hollande, apprehendé par le commandement du Duc *Philippe de Bourgogne*, fut mené prisonnier au Chasteau de *Rupelmonde*. Or par l'instinct du party *Cabillautin*, ledit *Philippe* commanda au Chastelain dudit Chasteau, que secretement il fit decapiter ledit Seigneur de *Borlele*.

**Histoire remarquable, au Chasteau.** Le Chastelain perplex de ce cas, ne desirant la mort de ce Seigneur, luy communiqua le commandement du Prince, & luy donna conseil ey dessus, qu'il le renfermeroit & le tiendrait secret, & seroit courir le bruit de sa mort. Fut trouvé bô qu'il s'en iroit à la Court, & s'informerait comment le Prince seroit affectonné par sa mort. Ce que faisant le Chastelain, & estant venu à la Court, le Prince luy demandant comment il alloit avec le Seigneur de *Borlele*: Seigneur, respondit il, le commandement de vostre Seigneurie est accompli. Le Prince oyant cecy, gemissant fort, helas! dit-il, qu'as tu fait? Lors le Chastelain tombant devant ses pieds, demanda pardon de sa vie. Helas! dit le Prince, ce n'est pas ta faute, tu as suivy le commandement. Seigneur, dit le Chastelain, ton commandement est vn peu differé, l'apparat estant prest à l'execution, mais l'homme vit encore. A raison de quoy le Prince se resouit fort, & rendit au prisonnier sa femme, & luy fut fait amy, lequel il fit Chevalier de la Toison d'or, & luy donna la Comté d'*Ostervent*. *Charles le Belliqueux* l'ayma comme son pere, & le nomma ainsi. Par ce moyen le differer du commandement par le Chastelain fut rendu agreable, lequel n'avoit mis temerairement en execution vne sentence temeraire, par l'induction des parties. Parquoy tels Officiers, comme aussy en la rendition des Pais, Villes, & Chasteaux, doivent tousiours attendre le second commandement de leur Maistre.

# BRABANT,

## IVILLIERS ET CLEVE.

L'Etat Politic de Brabant est de trois membres.

Le Clergé, que font, { Les Abbez, *Afflighem 25.22.50.56. Grimberge 25.39.50.57. Tongerlo 26.12.51.8. Grundendale 25.44.50.47. S. Gertrud de Louvain. S. Bernard 25.36.51.10. Vileer en l'Indice Belgique. Dielegem 25.37.50.53. Parck pres Louvain. Vlierbeke pres Louvain. Le grand Prieur de l'Ordre de S. Augustin en Lève, Gemblours 26.0.50.35.*

La Noblesse, que font, { L'Abbé de Gemblours Comte.  
Le Duc d'Archoot.  
Le Marquis de Berghe sur le Zoom.  
Les Barons de Dieft, Breda, Boxtel, Gaesbeeck 25.29.50.49. Wesmael, Boutersem 26.11.50.51. Perveys, Hoochstraet, maintenant Comte, Renes 25.42.50.33.  
Les Seigneurs, d'Asche, Merchten 25.29.50.58. Vuerne, Gheel, Lummen 26.13.50.46. Turnhout, Ooßerwyck, S. Oedenroy, Walem 25.45.51.6. Duffel.

Les quatre Villes principales, Louvain, Bruxelles, Anvers, Bois-le Duc.

Son Estat Ecclesiastic Obeist en partie à l'Evêque de Liege, partie à celui de Cambray. Celui de Liege tient sa Court ses Officiers à Louvain, celui de Cambray à Bruxelles.

Est aussi de trois membres, qui sont { Les Ecclesiastiques, à sçavoir Abbez & Colleges des Chanoines & Monastères.  
La Noblesse.  
Les Villes.

L'Etat Politic de Juilliers.

Prevofttez de la Jurisdiction 24. { Caster 28.9.51.0. Grewembroich 28.7.51.2. Wilhemstein.  
Brugghe 27.35.51.17. Wassenberg 27.37.51.7. Gladbach 27.49.51.11.  
Born 27.16.51.2. Geilenkirchen 27.40.50.48. Millen 27.31.51.1.  
Boiffeler 27.51.50.59. Hensbergh. Rangenaerd 27.42.51.1.  
Eufskirchen 28.19.50.42. Duren. Norvenich.  
Munsterreyffel 28.19.50.36. Thomburg 28.29.50.36. Nuenar Comté.  
Moniou 27.50.50.37. Berchem 28.11.50.56. Juilliers.  
Eschwiler 28.17.50.38. Heimbach 28.3.50.39. Nideken 26.5.50.44.

Trois Estats. Le Clergé, la Noblesse & les Villes.

L'Etat Politic de Cleves de mesme a { Le Gouverneur ou Prevoft Provincial de Cleves a ces huit Villes sous soy.  
Cleves Capitale, Calcar 27.38.51.45. Sonsbeke, où il reside 27.43.51.56. Santen, Burick 27.56.51.37.  
Vdem 27.35.51.41. Griet 27.40.51.48.

Il y a quatorze Prevofttez, { Cranemburg 27.22.51.49. Lymers. Dinflaken Prevofté, sous laquelle sont quatre Villes, Dinflaken, Wesel, Dunsburg, Schermbecke 28.16.51.43.  
Duffel 27.28.51.52. Emmerick. Holte 28.11.51.29.  
Gennep 27.18.51.44. Hetter.  
Goch 27.29.51.42. Aspel.  
Orsoy 21.2.51.30. Ringemburg 27.59.51.44.  
Huessen pres Arnhem. Biffelick 27.49.51.38.

La Seigneurie de Ravestein depend de la Court de Cleves.

La distance des Meridiens est selon la raison du Parallele 51. 10. au plus grand Circle.

### LE DUCHÉ DE BRABANT.

**B**rabant comprend la plus grande partie du Pays des Advatiques, Ambivarites & Tongres : mais en quel temps il receut le nom de Brabant, c'est chose fort douteuse & incertaine. Aucuns le disent rivent de *Brennus* Prince Gaulois. Autres de quelque Ville du mesme nom, d'où il n'y a nulle trace ni en terre, ni es histoires : d'autres de *Bratuspand*, Ville des Beauvoisins, dont *Cæsar* parle au liv. 2. Autres se fantasient un nouveau Chef *Salvius Brabon* Arcadien, qui vint avec *Cæsar* en la Belgique, la femme duquel estoit *Swane* la Niepce de *Cæsar*. Y en a qui le tirent de *Geoffroy le Barbu* Comte de Louvain, & que de *Brabant* fust apres nommée *Brabant*, ou (ce qui est le plus vray-semblable) du Village *Brachbantefie*, duquel est faicte mention en un certain instrument. Certes le nom en est nouveau, & neantmoins incogneu. Ce Pays s'estend en longueur depuis *Gemblours*, jusques à *S. Geertrudemberge* 22. milles, & en largeur depuis *Helmôt* jusques à *Berghes* 20. de circuit 80. Il a au Nord la Meuse, qui separe la Gueldre & la Hollande. Au Midy le Haynaut, le Comté de Namur, & l'Evêché de Liege, qui touche aussi ses lizieres vers le Levât: au Couchant l'Escaut, avec le Comté d'Alost. L'Air y est vrayement bon & salubre par tout, le Pays est plain, & la plupart fertile & fructueux; sauf la Contrée nommée *die Kempen*, qui est un peu sterile à cause du sable; il n'est toutes-fois entièrement inutile: d'autant que le travail & diligence des Habitans y supplée, de sorte que l'amendant par la multitude du Bestail qu'ils nourrissent, la rendent grasse, bonne & fertile. On dit d'avantage que la chair des Brebis du Pays de *Kempen* est plus delicate que des autres, & leur laine plus molle & plus fine. Or *Brabant* & *Lorraine* firent premierement un Duché sous le Prince d'Austrasie jusques à l'an de Christ 951. auquel temps la *Lorraine* escheut à *Lorraine* Nepveu de *Charles-Maigne*, & *Brabant* à *Charles* son frere: la race duquel estant esteinte, ayant eu plusieurs Seigneurs veint finalement ensemble avec *Hollande*, *Zelande*, *Haynaut* & *Artois* à *Philippe* penultième Duc de *Bourgoigne*: par le droict de sa femme: de laquelle luy nasquist *Charles* le dernier des Ducs, & *Marie* la fille unique de *Charles* se maria à *Maximilian I.* Prince d'Austriche: desquels furent engendrez *Philippe* & *Marguerite*. A *Philippe* nasquirent deux fils *Charles V.* & *Ferdinand*. *Charles V.* Roy des Espagnes, Empereur des Romains, eust pour fils *Philippe*, lequel il constitua heritier des 17. Provinces, entre lesquelles *Brabant* est le Chef, lequel donna pour douaire à sa fille *Isabelle Claire Eugenie* le Duché de *Brabant*, & ensemble les autres Provinces de la Belgique. Ce Duché a 26. Villes, dont *Louvain* est la plus ancienne, & principale demeure des Grudiens, en laquelle le Duc s'oblige par serment public & solemnel, autrefois qualifiée du Tiltre de Comté, jusques à *Geoffroy le Barbu*, qui ayant receu de l'Empereur *Henry V.* le reste de *Brabant*, laissa le tiltre de Comté de *Louvain*, & usurpa celui de Duc de *Brabant*

Bbb bb

l'an



l'an 1104. C'est une plaisante Ville, qui s'est souvent accruë, & tient aujourd'hui de circuit entre ses murs quatre mille pas. Elle est arrosée du fleuve *Dele*. Il y a un Chateau à l'antique, & comme aucuns pensent à la Romaine. *Bruxelles* est belle & magnifique Ville, ceinte de double muraille, sise en lieu fertile & abondant en toute chose. C'est merveille, que place tant peuplée, si chargée d'étrangers, de la Court du Prince, de tant de Princes & Seigneurs Forains, y sejourne avec leur suite, aye peu abondamment fournir tout ce qui leur estoit commode & nécessaire. La Ville est pleine de bonnes maisons, & force Palais, entre lesquels est le Palais Royal avec un Parc extrêmement agreable. *Anvers*, aux Latins *Antverpia*, vulgairement *Antwerpen*, en Italien *Anversa*, en Alleman *Antorff*. Pierre Appian croit estre celle, que Cæsar & Ptol. appellent *Atuacutum*. L'on croit que le mot d'Antwerpen, est venu de main jectée: car un Geant appelé Druon (comme ils disent) tenoit ces lieux devant que C. Cæsar y vint & avoit de coutume de couper la main droicte à tous passans, s'ils ne luy payoyent la moitié de leurs marchandises, & la jectoit en la Riviere: les armoiries de la Ville font preuve de cecy, & quelques os de grandeur extra-ordinaire, gardez en la Maison de la Ville, qu'on dit avoir esté de ce Druon, lequel aucuns escrivent avoir esté appelé Antigon. Fables: mais il est plus vray semblable que ce nom luy fust donné par les Naturels, de l'amas de terre à l'Escaut: car ils appellent cela *An-verpen*: car par pieux fichez en la terre moite, & levées qu'ils y dresserent contre son cours, le firent plus estroit, & par consequent approfondirent d'avantage le liêt d'iceluy: ce qui se peut aisement cognoistre par la difference du terroir es fossyemens ordinaires. Elle est donc sise sur le Fleuve où il est tres-large & tres-profond, à 26. degrez 42. minutes, de longueur, & à 51. degrez & 58. minuttes de latitude, esloignée 4. mille pas de la Mer: de Malines autant: de Louvain 8. de Gand 10. de Bruges 15. de Bruxelles 8. & de Londres 60. de Coloigne 29. de Francfort 60. Elle a esté trois fois ceinte de murailles. Premierement assez à l'estroit l'an 1201. Puis fust aggrandie l'an 1314. en une année, aussi notable pour la famine, comme la suivante pour la peste. En fin elle fust plus estendue vers le Nord l'an 1543. Toute la Ville a 7. portes d'œuvre Dorique. Le circuit par le dehors est de 4812. pas: de sorte qu'elle esgale environ, ou peu s'en faut à la proportion des Citez de Rouën, ou de Liege. A ceste grandeur fust adjoustée par le Duc d'Alve la Citadelle l'an 1567. On y a tranché au dedans huit fosses ou canaux, esquels on a fait couler l'Eau du Fleuve, pour y recevoir, porter & rapporter toutes sortes de Vaisseaux & grands Navires. Le trafic y surmonte toute l'estime qu'on en pourroit faire. Guicciardin la juge par le calcul qu'il en a jecté, excéder par an 12. millions d'escus: lequel au temps de sa prospérité n'a point surmonté, voire n'a point esgalé la juste estimation de la negece d'Anvers. Et pourtant c'est bien à propos que Iule Scaliger en a chanté ces Vers:

*Autant que de travers de Villes me regardent:*

*Autant sur moy les dards de l'envie se dardent.*

*Lion ne manque rien, Paris gist en ouvrage.*

*Rome est grande de tour, Venise belle & large,*

*Thoulouse est fort puissante, & les arts & denrées*

*Sont aux autres en detail, à moy en gros données.*

Les familles plus renommées de ceste Cité sont celles de Liere, de Berchem, d'Imerfel, d'Vrfel, Scoonhoven, Werve, Halmale, Rococx, Sterck, Stralen, Schets, & Vander Heiden. Elle a aussi produit au Monde plusieurs homes celebres en doctrine, Jean Vorstius, Pierre Gilles, tres-grand amy & familier d'Erasme de Rotterdam, Daniel Bomberge, Matthie & Pierre Wesembeke, Jean Grutere, & les freres Barlés. *Bois-le Duc*, aux Latins *Busco-Ducum*, ou *Silva Ducis*, vulgairement *s'Herzogem-bosch*, tire son nom des Forests. C'est une Ville grande & plaisante, & bien forte sur le ruisseau de *Dele*, à deux milles de la Meuse, & à 12. d'Anvers. Elle a sous sa jurisdiction, quatre Membres, à sçavoir *Kempeland*, *Peeland*, *Maesland* & le destroit d'*Ostervijck*. On fait en ceste Ville force draps, & grande quantité de toiles, & les eaux aupres de ceste Ville y sont meilleures, & plus propres pour laver & blanchir le linge qu'en quelque autre partie du Pays quelle que ce soit. Le peuple de ceste Cité est civil, belliqueux & vaillant à pied & à cheval. On croit qu'ils sont les reliques des Advatiens, lesquels Cæsar mentionne souvent en ses Commentaires. Voila les 4 Villes principales, les 3 premieres desquelles avec *Nivelle*, font le Marquisat du S. Empire. *Malines* est par aucuns attribuée à Brabant, mais elle en doit estre séparée: Ville autrement tres-belle & nette, notable pour son Archevesché, & Siege du Grand Conseil ou Parlement, auquel se relevent tous les appeaux du Pays bas. De *Malines* est forti Nicaise de Woerde homme tres-docte, combien qu'il fust aveugle. Aussi Christophle Longolius & Rembert Dodoneus. Y a d'avantage en Brabant le Duché d'*Arschot*, le Marquisat de *Berghe sur le Zoom*, patrie de Jean Latomus: le Comté de *Hoochstrate*, non loing du village *Loenhout*, lieu de la nativité de Jean Stadius Mathematicien & Historiographe excellent en son temps. Il y a aussi le Comté de *Meghen*, la Baronnie de *Breda*, de *Diest*, d'ou est sorti Nicolas Clenard, & de *Grimberghe*. Les autres Villes de Brabant sont *Maitricht*, aux Latins *Trajectum Mosa*, Ville bien & commodemēt située sur la Meuse: *Lire*, *Vilvorden*, *Gemblours*, celebre pour son ancienne Bibliotheque, & Sigebert Chroniqueur son citoyen: *Ioudoigne*, *Hannut*, *Landen*, *Halen*, *Leeuwen*, *Sichenen*, *Herentals*, *Eindoven*, *Helmont*, *Grave*. Il y a plusieurs Villes non closes de murailles communement appellées Franches, *Ostervijck*, *Oorschot*, *Turnhout*, *Duffel*, *Waelem*, *Merchten*, *Afche*, *Vueren*, *Duyssbourg*, *Hulpen*, *Wavre*, *Breine*, *Genape*, *Gbeele*, *Arendonck*, *Dormal*, & *Isca*: la patrie de Justus Lipsius homme tres-bien versé es antiquitez Romaines. Outre ce y a 700. villages. Et se rapportent aussi à Brabant la Seigneurie de *Ravestein*, le Duché de *Limbourg*, avec les Comtez de *Dalem* & *Valckembourg*. Les Lacs, Estangs & Rivieres ne sont de peu de profit au Pays, les plus cogneues desquelles sont la *Meuse* & l'*Escaut*, avec autres moindres. Il abonde en Forests, les principales desquelles sont celles de *Sogny*, *Saventerloo*, *Grootenhout*, *Grootenbeist* & *Meerdal*. Y a aussi plusieurs œuvres publics tant sacres que prophanes, entr'autres le Temple de Louvain, voué à S. Pierre est des plus magnifiques. Le Temple de Bruxelles precellent en frais & meubles riches dont il est fourny. Y a aussi des Temples en Anvers, mesmes celuy de la Vierge tres-spacieux. Je passe les autres, & plusieurs des prophanes, comme Palais, maisons de Nobles, Chateaux, Forteresses & autres. Louvain a une tres-fameuse Academie, dont j'ay parlé cy dessus. Les Brabançons ont tres-beaux, & tres-profitables privileges, & entr'autres ils en ont un tres-ample octroyé par l'Empereur Charles IV. que leur Duc Jean III. du nom obtint l'an 1349. & est tel, que nul Brabançon ne peut estre arresté en sa personne, ni ses biens saisis, ni moins le peut-on demander chose aucune en premiere instance par aucune des Villes, Estats, Pays, ni jurisdiction de l'Empire. Ils ont encor obtenu d'autres. En matiere du temporel, le Prince ne peut augmenter ni estendre plus que ce que le temps a permis, & que les predecesseurs ont ordonné l'Estat Ecclesiastique, sans le consentement & permission de la Ville capitale du quartier, auquel iceux biens sont fituez & assis. Le Prince ne peut condamner ou un Citoyen, ou un Habitant de Brabant sans ouyr sa deffense publiquement, estant secouru d'un Advocat. Il n'est pas licite d'avancer un estrangeur aux dignitez & offices publics. Il est aussi loisible au subject, de disposer des biens feodaux & autres par testament. Il leur est aussi permis de chasser par tout excepté en 5. Forests. Finalement s'il advient que le Prince s'oublie de sa promesse, & qu'il se mette à rompre leurs privileges, il est licite aux Estats de Brabant, apres contestations legitimes, de laisser le Prince, & d'elire la part qu'ils voudront.

Lacs.  
Fleuves.  
Forests.  
Oeuvres  
publics.

Mœurs



**L**A Duchè de Brabant, fut autrefois peuple de diverses nations, & estoit d'une estendue plus large que ce-  
 luy que nous voyons maintenant. Car il y en a qui rapportent que S. Bavon fit bastir une Chapelle dans la  
 ville de Gand au pays au dela de l'Escaut. On tient que S. Levin fut martirisé a l'Esce, village de Bra-  
 bant. On trouve dans les Annales de Brabant. *Que du temps de Theodoric Comte de Flandres, Tener amunde avec*  
*le territoire fut donné en recompence de son fidele service, & pour le secours qu'il presta contre ceux de Grimbergue.*  
 Et les lettres d'Otton 2. contiennent. *Qu'il confirma les heritages du cloistre de Gand, au bourg de Brabant, au*  
*village de Vervin, de Fletersle, de Papingue, de Bavingue, de Gisenfete & de Holtzem.* Lesquels vous trouverez  
 encore ez fins de la Flandre d'aujourd'huy, car le Brabant en a jadis occupé une bonne partie, comme  
 aussi la plus grand part du Henaut sinon toute. Car en l'ancienne division des Roys Charles & Louys,  
 l'an. 1370. se trouve qu'il y avoit 3. Comtez en Brabant, Cambray, Henaut, & Louvain. Certes Siebert

*Brabant  
 jadis plus  
 large.*

l'a estendue jusques aux murs de Tournay. *Au bourg de Brabant jusques à Tournay.* Vous le voyez maintenant reduict en une Pro-  
 vince avec de plus estroits limites, par l'assemblée des anciens peuples voisins. Car les parties n'estant point retranchées, il compo-  
 sa comme en un corps un territoire des Nerviens, Aduatiques, Ambiarites, Pemaniens, Tungres, Eburons, Taxandres, des  
 Menapiens & Morins.

Elle a pour bornes du costé d'Orient les Liegeois, du Midy ceux de Namur, de l'Occident les Flamends, & du Septentrion les  
 Bataues & Zelandois, separez par les fleuves de la Meuse & de l'Escaut. Il est environné par les fleuves de la Meuse, de l'Escaut, de  
 Sabe & de Tenere, & ne passe jamais outre. On y conte 26 puissantes villes tant en grandeur, qu'en fortresses faites artificielle-  
 ment. Outre celles cy il y en a qui n'ont aucun fosse n'y fossé n'y muraille, mais munies de leur seules forces, & qui possèdent les  
 mesmes privileges que les villes: La Duché de Limbourg, la Comté Dalem, & le Territoire de Falckenbourg, ont leur ressort dans  
 la Duché de Brabant, comme n'estant pas les derniers membres d'un si beau corps. Il est grandement peuplé principalement en  
 une robuste & agreable jeunesse, vaillante, & courageuse en guerre, plus prompte a recevoir la mort qu'a perdre leur liberté.

Si elle a eu d'avantage des guerres civiles ou estrangeres, cela est incertain, mesles quelquefois d'heureux ou malheureux suc-  
 ces: En France, Allemagne, Angleterre, Italie, & en Asie, les affaires ont fort bien prospere & souvent mal succédé. La prise de  
 Jerusalem & la Sirie subjuguée, doyvent leurs triumphes a ceste Province. Annoblie en apres par les mutuelles deroutes de ceux de  
 Gueldres, Liege, Hollande, Flandre, Limbourg, & de Luxembourg: Les Brabançons ayants leyé les armes contre les Anglois, on  
 subjugué les Stadiens, & remis leurs rois en leur gouvernement & patrie, ayants a peine demeure un an entier sans combattre &  
 sans porter les armes.

*La descri-  
 ption du  
 pays & ses  
 faits.*

L'an 1175. Henry Roy d'Angleterre reprit par leur moyen les villes qu'il avoit perdues. L'an 1202. le Duc Henry declara la  
 guerre a Theodore Conte d'Hollande & ayant despoillé & mis en route son armée l'emmena prisonnier. Jean Duc de Brabant ay-  
 ant esmeu la guerre l'an 1234 contre *Sipbride, Colonois, Renaut Gueldrois, Adolphe de Nassau, Henry de Luxembourg, & Contre*  
*Valeran, de Falckebourg,* emporta la victoire sur eux. Apres ces choses Edouard 3. Roy d'Angleterre, fut remis en son Royaume &  
 au milieu des siens, l'an 1327 par le secours de Brabant, lequel en apres il mena avec bon heur contre les Gascons, Bretons, Nor-  
 mans, & Espagnols, Et Richard Roy d'Angleterre eut autrefois un pareil succes contre les Gascons. Philippe Roy de France con-  
 tre l'Arragon & la Flandre, Jean contre Angleterre, & Edouard contre l'Escoffois. En apres sous le regne de l'Empereur Con-  
 rad, la ville de Lisbonne fut prise sur les Sarrazins ou deux cens mille ennemis furent mis en route, par la singuliere vertu des Fla-  
 mens & Brabançons. Puis s'estans retirez de la crainte des estrangers, ils ont esté tousiours oppressez de guerres civiles. Car  
 quelques uns ayans esmeu une vieille querelle entre ceux de Brabant & de Grimbergue, ils se liverent bataille d'ou le Braban-  
 çon retourna victorieux, & ce qui rendit la bataille memorable fut que l'on posa & suspendit sur un haut arbre au milieu des Esqua-  
 drons le Duc de Brabant encore jeune enfant & criant au berceau, afin que par ses pleurs & par la pitie d'un aage si tendre, il  
 augmentast le courage des siens & donnaist de la terreur aux ennemis, & afin qu'ils vissent que les Brabançons estoient resolu de  
 vivre & mourir avec leur Duc. Godefroy de Bouillon subjugué la Grece, l'Egypte, & la Palestine d'ont il en rapporta les estendars  
 qu'il consacra a Dieu. Je pourrois icy rapporter leurs hauts faits d'armes, rapporter leurs Capitaines celebres en guerres & en paix,  
 les Pepins, les Martels, les Godefrois, les Henris, les Jeans, les Philippes, les Maximilians, & les Charles, lesquels ont gagne par  
 leur bonne conduicte de grandes batailles, & en ont rapporte d'insignes triumphes, les Sueves, Saxons, Bavariens, Dalmaces,  
 Longobards, Sclavons, Huns, Anglois, Portugais, en font foy, & mesme en France de 70000 Sarrazins tuez par Martel.

Venons maintenant aux villes qui sont 26 comme nous avons dit, Louvain, Bruxelles, Anvers, Boisleduc sont les principales &  
 capitales du Duché. En apres suivent, Thene, Lewe, Nivelles qui sont moindres en puissance: puis Arschot, Bergeopzom, Megue,  
 Breda, Diest, & Maestricht sont plus relevees en dignité: puis Steenberge, Lier, Vilvorde, Gemblours, Iudoigne, Hannut, Lande,  
 Halle, Sichem, Herentals, Eindhove, Helmond, & Grave. Et jouissent de mesme privilege Osterwich, Orschot, Turnhout, Hoog-  
 strate, Duffel, Walhem, Merete, Esse, Veurne, Dufbourg, Ise Patrie de I. Lipse, Hulpen, Wavre, Breine, Ghenap, Geel, Aren-  
 donc, Dormale. Or les villages, ou il y a des Tours, sont assez rares en Campagne & n'outre passent pas le nombre de 700, mais il y  
 en a plusieurs notables & qui excellent en divers tilters & dignitez, comme le temple de S. Odenroye, Bostel, Rosendael, Huxel,  
 Lillo, Grimbergue, Gaefbec, Reves, Levedale, Wesemael, Cranendonc, Cuyck, Boutersem, Iaucee, Sombref, Gozelise, Hilde-  
 rembec, Walwic. Le Brabant contient aussi la seigneurie de Ravenstein. Et ceste Province est honoree de fort beaux tilters & di-  
 gnitez comme du Marquisat du S. Empire, de la Duché d'Arshot, du Marquisat de Bergopzom, de la Conté d'Hoogstrate, & de  
 Megue, Baronnie de Breda, de Diesten, de Grimbergue, de Ravenstein, de Maestricht & ses dependances avec onze autres,  
 y sont aussi comprises, Grimbergue ainsi que disent quelques uns est divisé en deux Gouvernemens.

*Les noms  
 des villes.*

Les privileges de Brabant sont beaux & fort amples. A l'Empire ou ez villes imperiales il n'est pas permis a la premiere instance  
 de contraindre en justice un Brabançon, selon la Loy de Charles 4. obtenue par Jean 3. l'an. 1349. Il n'est pas permis au Prince  
 n'y au Duc d'enrichir par donations les Ecclesiastiques, sans le consentement des principales villes sous la jurisdiction desquelles ces  
 lieux sont situez. Le Prince ne peut pas condamner aucun bourgeois n'y habitant, qu'il n'ait premierement esté ouy & qu'il n'ait  
 fait defendre sa cause par un Advocat en plein parquet & devant les juges. On ne peut pas aussi avancer aucun estranger aux  
 charges publiques. Il est licite de disposer par testament des biens feudaux. On peut aussi aller a la chasse par tout, mais princi-  
 palement en 5 endroits. Enfin si le Prince ayant oublie son serment & son devoir veut enfreindre les privileges, les Estats de Bra-  
 bant peuvent apres leurs declarations legitimes, delaisser le Prince, & en choisir un autre en tel lieu qu'ils voudront.

*Les privi-  
 leges.*

Les principaux fleuves sont la Meuse & l'Escaut, les Forests les plus renommées sont 5. *Sonienfe, Saventerloo, Grootenbout, Grooten-  
 heiff & Meerdal.* Au reste l'estat politique de Brabant est divisé en 3. parties. l'Ecclesiastique qui sont les Abbés: La Noblesse,  
 comme le Comte de Gemblours, le Duc d'Arshot, le Marquis de Bergopzom, quelques Baronnies comme Diest, Breda, Bostel,  
*Gaefbeeg, VVesemael, Petersem, Perweys, Hoohstraten,* maintenant Comte; *Renes,* les Seigneurs, *d'Aschen, Merchten, Vveurne, Gheel,  
 Lummen, Thurnout, Oosterwijck, S. Oedenroy, VValein, Duffel* & les 4 principales Villes, *Louvain, Bruxelles, Anvers, Boisleduc.*

*L'Etat  
 Politique.*

Par tout dans le pays on se sert de la langue Flamende, c'est a dire Belgique, tant aux Plaidoyers, qu'aux jugemens, arrests, & dis-  
 cours familiers, excepté toutefois en la petite Contree de Nivelles & de Genap appelle vulgairement, *Pays Romain,* de la langue  
 Françoisise que les habitans usent, d'autant que leur langage est François, tiré de la langue Latine corrompue, qu'ils entendent  
 Romaine, & de ceste petite province des Romains.

*La Lan-  
 gue.*

On trouve dans les annales de Brabant & principalement dans ceux de Barland, que Pepin fils de Caroloman fut le premier Duc  
 de ceste Province. Or Caroloman fut natif de Braban 3. du nom & troisieme Prince de Brabant devant qu'elle fut erigée en Du-  
 che. Depuis sont issus de Pepin, Grimalde, Pepin 2, Charles Martel, Pepin 3. Charlemagne, S. Louys, Godefroy le Barbu, Gode-  
 froy 2. Godefroy 3. Henry 1, Henry 2, Henry 3. Jean, Jean 2, Jean 3, Wenselaus, Antoine, Jean 4, Philippe 1, Philippe 2, Char-  
 le de Bourgoigne, Marie, Maximilien, Philippe 3, l'Empereur Charles V. Philippe 4, Albert d'Austriche, & Isabelle. Mais il faut  
 remarquer que de S. Louys jusqu'a Godefroy le Barbu, c'est a dire par plus de 200 ans, on a jamais fait mention du tiltre de Duc  
 de Brabant, d'autant que ceste Contree fut premierement comprise sous le nom d'Austrasie, & en apres sous celuy de Lorraine. Or  
 il semble qu'apres que ce Godefroy eut recouvert la Lorraine inferieure, il renvoia le tiltre de la Comté de Louvain, & de son  
 furnom il donna le tiltre de Duché au Brabant ou plustost il renouvela ce tiltre qui estoit oublie dans le pays. Or depuis ce temps  
 la on compte 21 Ducs sans faire mention des anciens, mais commençant a Godefroy le Barbu jusques a la Duchesse Isabelle fille de  
 Philippe 2 Roy d'Espagne. Or le Brabant & la Duché de Limbourg & les autres Seigneuries par de la la Meuse furent conjointes  
 & alliez a la Comte de Flandres par le mariage de Louys de Malain fils de Louis de Nevers Comte de Flandre & de Marguerite  
 fille

*Ordre des  
 Ducs de  
 Brabant.*



HANNO NIAE

PARS

LANDRIA

PARS

NAMURCENSIS  
COMITATUS PARS.

LEODIENSIS  
EPISCOPATVS PARS.

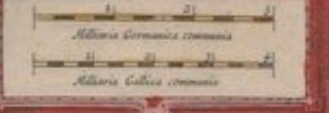
NOVISSIMA  
ET ACCVRATISSIMA  
BRABANTIAE  
DVCATVS  
TABVLA.

GELDRIA PARS.

CLIVIA PARS.



ANSTELODAMI,  
Sensus Henrici Hondii,  
habitantis in Domo ad intersectionem  
Athenae Anno 1529.



nille de Jean 3. Duc de Brabant. Car ceste Marguerite succeda aux Seigneuries de sa sœur Jeanne son aînée, femme de Wense-  
laus Roy de Boheme estant morte sans enfans l'an. 1406: & ce par un expres privilege de Philippe 2. Roy des Romains par le-  
quel il est permis a la femelle de succeder au Duché n'y ayant point d'enfans masles. Le Brabant retourna toutesfois avec le temps  
en la puissance des Ducs particuliers. Car de ce Louys Malain & de Marguerite d'ont nous avons parlé, naquit une fille unique  
nommée comme sa mere qui fut heritiere de Brabant, de Flandre, & de quelques autres Provinces, laquelle fut mariee a Philippe  
Audace Duc de Bourgogne frere de Charles V. Roy de France qui entre ses autres enfans eust d'elle Jean & Antoine auquel le pe-  
re luy adjugea le Duché de Brabant par la permission de Jean son aîné, a condition, que n'ayant point de legitimes heritiers, le  
Duché retourneroit a la Maison de Bourgogne. Antoine eust deux fils, Jean & Philippe qui furent tous deux Ducs de Brabant, &  
lesquels moururent sans enfans. Ainsi par le consentement & opinion des Estats de Brabant, le Duché est escheu a Philippe surnom-  
mé le bon Duc de Bourgogne, & fils de Jean dont nous avons parlé, & de ceste façon le Brabant est retourné aux Bourgoignons,  
& depuis a la maison d'Autriche.

Tout le  
Brabant  
n'obeit pas  
a la maison  
d'Autriche.

L'air.

Tout le Brabant n'obeit pas maintenāt a un seul Seigneur. Car quelques parties & quelques villes sont sous la puissance des Estats  
des Provinces Unies, ou qui sont demeurez en leur ancienne alliance, ou ont este conquises par les Estats Generaux, comme Ber-  
geopzom, Steenberge, la forteresse de Lillo, Willemstadt, Grave, Maestricht, & Boisleduc avec ses Seigneuries Campinie, Peeladie,  
Maelandie & Ostervich annexes a iceluy, & acquises par force depuis peu de temps en l'honneur immortel du Prince d'Aurange.  
Le Climat de Brabant est fort doux & sain, le pays plat, & pour la plus part fertile en grains & en fruits. Car encore que le ter-  
roir de Campinie soit plus sterile a cause des sables, toutefois par le travail & labourage continuel des habitans & parce qu'ils y  
mettent quantite de fumier qui supplée beaucoup a ce deffaut, & qui est cause en partie que les peuples y cueillent tous les ans une  
bonne moisson.

Louvain.

Louvain est la premiere & la plus ancienne ville de Brabant, & fut bastie ainsi que croit Cl. Lipsé du temps des Normans, &  
prist en nostre langue le nom, du lieu ou elle est située, car, ce dit il, du coste de l'Orient de ceste ville il y a une colline & une forest  
qu'on appelle *Lo & Loberg & Lobosch*, & la plaine est sujette au fleuve qu'on nomme anciennement en la langue du Pays *Veen*, ainsi  
Louvain a pris le nom de l'ancien & vray mot *Loven*, comme qui diroit *Lo-veen* de la plaine humide qui est sujette a *Lo*. Ceste vil-  
le est situee en un tres bon pays. & fort bien choisie de nos ancestres pour la demeure des Muses, car entre les plus beaux orne-  
ments, l'Academie remplie de toutes sortes de facultes & d'Arts tient le premier lieu, que Jean 4. Duc de Brabant institua l'annee  
1426. l'enrichissant d'un continuel revenu & de plusieurs beaux privileges, approuvez par Martin v. P. M. Philippe 2 Roy d'E-  
spagne Duc de Brabant &c. augmenta les gages des professeurs, & y adjousta quelques docteurs en Theologie. Il en est sorti Adrian 6.  
P. M. natif d'Vtrecht. Ruarde Tappart, Docteur en Theologie, Mudee endroict civil & canon, & Gemma Frison en Medicine & Ma-  
thematiques y ont este fort renommez. Les batiments des Eglises, des Monasteres, & des Convens sont tres nobles, entre les plus ap-  
parens l'Eglise de S. Pierre & le Palais, tiennent le premier lieu. Autrefois Louvain a esté une Comté, mais il semble aujourd'huy qu'elle  
soit abastardie, elle est toutefois le chef de la quatrieme partie de Brabant, & ayant la preface sur les autres villes, car c'est la premiere  
qui preste le serment au Prince & la reçoit semblablement de luy, dans les affaires elle a la premiere audience, excepte lors que le Roy  
demande secours, ou la ville d'Anvers a cause de son interest particulier, & de son pouvoir dit la premiere son advis.

Bruxelles.

La ville de Bruxelles tire son nom de ceste forteresse que les Senons peuples d'Angleterre firent anciennement bastir: admirable pour  
sa situation, posée partie en la plaine & partie en lieu releve, & spacieux, remarquable pour le double circuit de ses murailles demeure  
tres digne d'un puissant Prince, car elle est environnée d'un tres fertile pays, excellent pour la chasse, & distant d'un quart de lieu seule-  
ment de la forest de Soignac. Les maisons de la ville sont pour la plus part fort belles & artificiellement basties, les Eglises ne sont pas  
seulement belles mais aussi somptueuses & magnifiques, la principale fust autrefois dedie a S. Michel, & maintenant elle est consacree a  
S. Gudile. Les Palais des Seigneurs sont divers & grandement superbes. Il y a un plaisant & spacieux vivier tout contre le Palais du  
Duc, qu'on appelle vulgairement le parc, de toutes parts entouré de murailles, dans lesquelles il y a quelques maisons, lices, jeux de Paul-  
me, jardins, dedales, estangs, quelques costaux, boiscages, vallees, prez, &c. De Bruxelles prist naissance ce grand miracle de nature An-  
dré Vesale, Medecin du Roy, Chirurgien, & excellent Anatomiste. C'est le siege ordinaire de la Chancellerie de Brabant, le Conseil  
Souverain du Domaine, la Cour Royale, & des Magistrats & Conseillers, d'ont a bonne raison elle est honorée du tiltre de ville Royale.

Anvers.

Anvers est une des belles villes de l'Europe fort celebre pour le trafic devant que les troubles fussent levés dans le pays, de la situa-  
tion de laquelle, de la beauté des batiments, de l'industrie du peuple & de la richesse de plusieurs se trouve dans les livres. Louys Guic-  
ciardin entre autres la fort renommée, apres luy Andre Schot Iesuite, & Melchior Barleus, tres excellent Poëte, Oncle de Gaspar Barleus  
Poëte Hollandois, qui a Escrit, *les Bucoliques, de la Race des Dieux, du ravissement de Ganymede, de l'ancienne Origine du peuple de Brabant*  
*autrement les Brabantides, & les louanges de la ville d'Anvers.* D'ou l'on est pas assure de quelle façon elle a tire son nom, mais les plus  
malavisez de tous sont ceux qui croyent qu'elle ait pris son nom de Hantwerpen, C'est a dire, jettement de mains. Mais il suffira de re-  
citer les discours de Charles Scribanus, qui sont tels aux Originaux d'Anvers.

Il y en a qui ont voulu dire qu'elle ait tiré son nom de Hantwerpen, comme qui diroit jetter les mains, & afin qu'il ne manquât rien a ceste  
fable, ils ont trouvé d'aventure un Geant, la d'ent duquel on monstre qui est plus grande que la palme de la main. Croyons qu'il en a eu 32  
combien grande faut il qu'il ait eu une telle bouche, ou il y avoit de si grandes dents. Ils concluent que la juste longueur de l'homme est de 6  
pieds le pied de 4 palmes, comme de 4 doigts une palme, ils le font d'onc de 24 palmes, croyez vous qu'a un tel homme peut jouer entre les  
dents de nostre Geant, ce sont choses prodigieuses, faisons en le calcul de plus pres. Cedons justement a cet homme la longueur de 2 palmes pour  
ses dents, qui est la 12 partie de l'homme, il faudra necessairement que nostre Geant ait eu pour le moins 96 palmes, qui sont 16 Coudees & 24  
pieds, encore que nous ne luy ayons Concedé que 8 palmes pour ses dents. Que fera-ce si nous luy en attribuons 16 palmes, il aura 192 palmes  
qui sont 32 Coudees & 48 pieds, de combien sera il plus haut que Goliath, lequel nous sçavons par l'écriture Sainte qu'il n'avoit que 6 Cou-  
dees & une palme, cest a sçavoir 9 pieds & une palme. Il y a encore en nostre Geant quelque chose non moins esmerveillable, La dent d'iceluy que  
l'on monstre pour en faire foy, pese 16 onces, combien que la plus grosse dent de l'homme, n'excede jamais ou rarement une dragme: Or cha-  
que once ne pese que 8 dragmes, il faut donc que la dent de nostre Geant ait pese 128. que si de la mesure ou du poids de la dent nous passons  
au reste du corps, la plus grande dent de l'homme de 6 pieds estant seulement une dragme, combien grand croirons nous nostre Geant, une  
dent duquel pese 128 dragmes &c. Et en apres: *Qui peut maintenant plus commodement expliquer ceste fable, que Brabo ce nouvel Alcide compa-  
gnon de Cesar, lequel coupa la main a nostre Drunon Erich resuscité (c'est le nom du Geant) & que Cesar l'ignorast, ou qu'il fust si secret que de met-  
tre sous silence l'action noble de son compagnon, ven qu'il parla de Sextus Baculus, C. Volusenus, T. Pulpio, L. Varenus & autres de moindre renommée.*

La Ville d'Anvers est située en une fort belle & grande Campagne, du coste droit de la rive de l'Escaut au lieu ou ce fleuve se coule superbermet  
vers Nord-ouest, & separe le Duché de Brabant d'avec la Comté de Flandres, fleuve tres large & tres profond, que mesme les plus grands na-  
vires peuvent aborder de la mer jusques dans le port, appelle vulgairement de Werf, ou ceste merveilleuse machine nomme en Flamend de  
Kranck charge & descharge les navires par une admirable facilité. Huit principaux canaux ou conduits de l'Escaut se coulent dans la ville, par  
lesquels entrent les navires, batteaux, & autres petites barques charges de marchandises & autres choses necessaires pour l'usage des Citoyens.  
Elle a 22 places publiques, desquels la plus grande est celle des Conseillers & la plus belle celle des Marchands dite vulgairement de Borse.  
Parmy environ 50 Eglises, Monasteres covents & autres semblables lieux, dediez a la pieté, paroist l'Eglise Catedrale de la vierge, fort gran-  
de, somptueuse, magnifiquement bien ornee, fort renommée & digne d'estre regardée a cause de la tour. En l'an 1567 François Sonius fut le  
premier Eveque de ceste ville, le second Levinus Torrentius natif de Gand, auquel succeda Jean Mureus de Bruxelles, oncle d'Albert Mureus  
tres digne doyen en ce temps de la mesme Eglise Catedrale, en apres Jean Malderus le suivit homme grandement celebre pour son sçavoir.

Depuis quelques annees les Iesuites y ont fait bastir une Eglise de marbre blanc & embellie de peintures du plus renommé peintre de ce  
siecle Pierre Paul Rubens Conseiller de l'Archiduc.

Elle est non seulement ville Imperiale, mais aussi le premier Marquisat du S. Empire, d'ont elle jouit de plusieurs privileges, s'estant delivree  
par ses merites de toute obeyssance & par ainsi exemte de toutes choses, parce aussi qu'elle est le chef d'une quatrieme partie du Brabant, ayant  
sous sa subjection, Bergeopzom, Breda, Lire, Herentals, Steenberge, & quelques autres petits bourgs & villages, partie desquels appent  
plutoit a Anvers pour la chose civile qu'a la Chancellerie, & sont aussi subjettés en autres choses a la ville.

Boisleduc est une grande ville situee pres les petites rivieres de la Diefe, Dommele & de Aa, forte de son assiette, de ses marais & si bien munie  
d'autres artifices, qu'on la croiroit imprenable, si Frederich Henrich Prince d'Aurange ne l'eut emportee par force, l'an. 1629. On fait en ceste  
ville un nombre infini de cousteaux de fort bonne trempe, une incroyable quantite d'esplingles, plusieurs draps de laine & beaucoup de linge.  
Le siege Episcopal estoit tres beau a laquelle dignite presidoit Ophorius homme grandement loué pour sa bonté & religion.

L'Eglise Catedrale de S. Jean est assez splendide & somptueuse. Or elle tient le dernier rang entres les principales villes, ayant en son quartier  
4 Contrées qui y sont subjettés, a sçavoir Kempen, Peland, Maesland & le terroir Ostrevich. Entre les autres villes de Brabant la Duché  
d'Archeot est la plus eminente, & Bergeopzom est embellie du tiltre de Marquisat. Hoogstrate & Megue sont insignes pour la prerogative du  
Comté, Breda & Dieft ont tiltre de Baronies. Maestricht ne tient pas le dernier lieu, il est situe sur la Meuse, & fut ainsi appellé d'autant que  
le fleuve y passe & repasse, la ville est grande en son terroir, ancienne, bien munie, abondante, en de beaux edifices elle a 2 Eglises principales,  
l'une desquelles par la volonte du Roy, entant que Duc de Brabant, possede la Chaconerie de S. Servas, qui y fut le premier Ecclesiastique, &  
qui convertit ces peuples a la foy Chrestienne, l'autre est consacree a la vierge.

La description des autres Villes du Brabant sont descriptes par Guicciardin, & autres.

D E S C R I P T I O N  
Des Chasteaux  
S A N T V L I E T,  
L I L L O,  
L I E F K E N S H O E C, &c.  
Situës sur L' E S C A V L T.



L ne fera pas hors de propos, devant que nous traitions de ces Fortereffes, de parler un peu de la Riviere de l'Escault, sur laquelle elles sont assises. Ce fleuve prenant son origine au pays des Vermandois, passe par Cambrai, & s'estant grossy a Valenciennes, tant qu'il peut porter des navires, & plus augmenté par le meflange de l'Escarpe, s'en va rendre a Tournay, & a Aldenarde villes de la Flandre, destournant plus sa course vers le Septentrion, & dela recevant a Gand plusieurs autres eaux par ensemble, principalement ceux de la Liefe, & de la Lieve, se tournant vers l'Orient, il donne ses appellations a Tenremonde, & Rupelmonde, & ce a occasion que les fleuves de Tenere, & Rupele, en ces lieux la s'écoulent au plus grand. C'est pourquoy estant renforcé par tant d'aydes, il s'en coule au costé droict a la jadis tres-riche ville d'Anvers, & qui retient encore pareillement a present les anciennes traces de sa fortune : & non loing de la il est comme opprimé, & renfermé par divers chasteaux, mais de deux principalement des Hollandois, desquels celui, qui est en la rive de Brabant est appellé Lillo, s'abordoit jadis par un port, lequel estant a present couvert, le rend d'autant plus ferme, l'autre qui est en la rive de Flandres est appellé Liefkenshoeck. Jusques en ce lieu, l'Escault s'écoule sans cesse, lequel commence incontinent a se separer, entre les villages de Santvliet de Brabant, & Saftingue de Flandres, & de la en hors, retenant encor son appellation, a raison du canal qui luy demeure, & mesme a l'aspect de Bergue a Zome, qui est a sept heures du chemin d'Anvers, joint avec le Zome, duquel la ville prend son nom, & de la s'estendant plus outre, il divise la Zelande en celle qui est appellée vers l'Occident l'Escault, en laquelle est l'Isle de Walcheren : contenant les villes de Middelbourg, Fleffingue, & Vere, & la Septentrionale, & Australe Bevelande, & en celle qui vers l'Orient l'Escault, en laquelle la principale Isle Schaldia ou *Schonwen*, prenant son nom du mesme fleuve, ou est aussy la ville de Zirixée, & autres moins principales. Il y a un autre canal, au costé gauche, qui est appellé *Honte*, jadis l'ouvrage des Empeurs Ottos, estroit anciennement, selon qu'il appert par ses vieilles enseignes, mais qui a esté du despuis par l'Ocean, qui s'y est fourré au dedans enlargy, & amplifié d'avantage. Ceste Sein separe de la Flandre, la Bevelande Australe [le chef de laquelle est Ter Goes,] & aussy la Valacre. Au costé droict un peu au dessous de Bergue a Zome, y a derechef un autre canal, qui porte le nom de Vosmare, & ayant traversé la costé droict de l'Isle Tolen qui porte ville de mesme nom, se glisse dans le Flac (c'est un destroit de la Mer, qui contient plusieurs Isles de la Seigneurie d'Hollande, jadis possédées par les Toparques de Vorn, & Putte. l'estime quand a moy que toute ceste estendue depuis la Flandre, jusques a celle partie d'Hollande qui est au dela de la Meuse, a esté continuelle terre, a cause que la rive y est esgalle de part & d'autre, [si ce n'est qu'on ait esgard a la Mer, qui s'y est entrecoulée,] & si l'on confidere aussy, que jamais aucun des Romains, n'a oncques fait mention des Isles en cest endroit. Le temps le plus proche de nostre memoire nous marque, combien que la grande viciffitude d'une si longue durée y a peu apporter du changement, duquel nous apprenons aussy, que plusieurs terres, ont esté soubsmergées par le deluge, les choses Brisées, qui auparavant avoient esté unies, & de terres nouvellement produictes, ou les anciennes remises. Et l'Argille que ces Rivieres avoyent icy entraine, la estant rejetté par la Mer, l'invention & industrie des hommes aiant fait retenir la fange par divers artifices, esclorre & espuiser les eaux, & certes l'industrie de ce peuple, surpassé en cest endroit celle de tous les autres. Et ainsi comme non seulement les siecles, mais aussy les ans, les mois & les jours changent de face, en la mesme façon aussy les fleuves se sont destournés ça & la, selon que les desbordements de la Mer agitez par la force des vents ont mis a couvert les plus apparoyants d'iceux, & decouvert ceux qui estoient cachés. Il y a beaucoup de plus petites Isles, outre les ja remarquées, plusieurs greviers, plusieurs choses, qu'on ne sçait comme les nommer, de jurisdiction incertaine, selon que la Mer s'est avancée, ou retirée, des changements de laquelle l'Escault s'en ressent jusques a Gand. Je trouve que les Allemans ont jadis appellé toute sorte d'Isles du nom de Zelande, apres que plusieurs ont esté jointes en un empire, ce qui avoit esté fait propre a des particuliers a esté adjoint a tout le corps ensemble, principalement du despuis que les Comtes d'Hollande (qui apres avoir chassé les Flamens, s'estoient rendus victorieux de la Valacre, & des lieux voisins) ont possédé ces terres, soubz un droict particulier, & aussy soubz un special tiltre de Comté. La partie des Zelandois es premiers mouvements des Albains, s'estoit jointe a celle des Hollandois, prenant son commencement de Fleffingue, a laquelle aussy plusieurs autres s'estoient unies de leur plein gré, singulierement Middelbourg, estant pressée de la faim. Les gens de ce pays, sont fort puissants en guerres navales, & se sont acquis par grandes batailles, que les Espaignols, les redoubtoient plus que d'autres, jusques a ce que par la reduction de Zieuxee, en la puissance du Roy, soubz la conduite de Requesenius, les affaires avoient esté aucunemēt composées, mais pourautant que les Espaignols, brassoient tous les jours par sedition beaucoup de choses insupportables, toute la Flandre ensemble fust contraincte de conjointre ses armes, de sorte que les aiant chassés de toutes parts, a grand peine, leur permeirent ils de se loger es





endroits les plus esloignés de ces pays: Par ce moyen la Zelande, se rendit ferme, & intentée possession a l'ennemy, augmentant ses forces, du depuis que par la prinse de la uille d'Anvers de Parme, elle perdit aussi la liberté de la Mer, l'usage, & le commerce d'icelle. Mais a l'entrée du nouveau siecle, Augustin Spinola aiant ameiné des Galeres d'Italie, luy avoit aussi si sembloit ameiné, & le dommage, & la crainte, jusques a ce que luy aiant esté opposées des navires de ceste mesme sorte, non auparavant appareuës en ceste Mer, & icelles ayant esté encores souvêt soulagées par les vieilles navires occasion des vents soudains, elles furent non sans grand peril de la Mer, renvoyees autre part. Tost apres, avec la prinse de l'Escluse, fust aussy prins tout ce qui restoit de ces navires, & par l'adjecion d'Isendic la limite voisine de Flandres a en apres servi aux Zelandois de deffence, ne luy restant aucun autre subject de crainte, sinon que du costé du pays d'Hulstan, auquel n'y a ni port, ni navires, par laquelle on scauroit entreprendre quelque legereté. Apres cecy les fuyards avoient prins esperance de pouvoir envahir la Bevelande Australe, & qu'apres qu'ils auroient descouvert la pointe d'Irsic pretendoient de percer les digues, pour soubmerger la ville Ter Goes, & ce qui luy touche, & que la partie qui estoit vers le Honte se pouvoit aussi retenir, defenduë qu'elle eut esté par ses propres digues, lesquels aians jadis servi pour empescher l'orage des eaux leur devoient alors servir de munition de guerre. Quelques ans escoulés, ils attendoit l'opportunité favorable, en laquelle la ville de Goese seroit desnuée de la garnison, ce qui advint pendant que le Prince, & son armée estoient pour la deffence de Grolle, & que les intentions des ennemis, qui avoient esté de long temps descouvertes par les explorateurs estoient ja mises en oubly. Fust doncques rassemblée a Anvers une multitude de nasselles, & celle autre sorte des basteaux, qui en un plein canal s'attachent aisement aux guays, une partie d'iceux fust poussée le long du canal, qui derriere Lillo est environné de plusieurs jones d'un terroir fort humide, & l'autre conduite par charriots par terre, toutes au nombre de cinquante, garnies de dix mille soldats, & aians vogué par un grand espace de pays, entre l'Escault, & la Honte se vindrent en fin rendre en la Bevelande Australe, aians diligemment observé le temps, auquel le pays estoit notamment vuyde, asscavoir alors que plusieurs des habitans s'en estoient allés au fameux marché de Goese. Mais il advint, qu'une favorable marée, s'en retournant plus viste qu'ils n'eussent désiré, avoit par bonne fortune laissé, au beau milieu un grand espace de pays entre ceux qui ja arrivoient, & entre le terroir de la Bevelande Australe, lequel pour la tenacité de la bouë, ne se pouvoit passer, ni a basteau, ni a pied: Toutesfois comme qu'ils en fussent fortis par basteaux, ou autrement, tant y a qu'ils avancoient le pas, lors que peu de soldats sortans de la ville, firent monstre d'eux memes au hors du tas, & sur la terre humide, la ou aians colloqué les estendarts, desquels les habitans du pays ont accoustumé se servir es recreations publiques, ils exciterent par un faux semblant en ceste sorte une vraye crainte, & frayeur. Plusieurs donc espouvantéz s'haltoient communement a defendre leurs biens, sans aucune difference de religion, le pays estant rempli des Romanistes. Ce qu'eux voyants ils s'en retournerent aussi tost a leurs nasselles, & se mirent a attendre a Rillarde, qui est une des moindres Isles, la venue du flux de la Mer, par la quelle ils parvindrent a une petite Isle, propre pour la pasture du bestail, mais en petit nombre, auprès de ce lieu, ou nous avons dict se faire la separation de l'Escault, & de la Honte. Ceste Isle s'appelle *Hogerwerve*, le costé droit de laquelle, asscavoir ou l'Escault s'escoule s'appelle Aggere, & l'autre Cromflite. Icy le quatriésme jour d'Aoust ils bastirent un chasteau, & tost apres au lieu le plus proche d'Aggere un receptacle, qui servit de deffence a la traverse du fleuve, qui sont les commencemens sans doute pour forcer Lillo de toutes parts.

La navire des Zelandois, qui estoit la l'unique en garnison, n'avoit pas beaucoup offensé ceux qui estoient passés a la traverse, quand ils se prosternerent a terre, ayant seulement ravy quatre nasselles, pleines de ferremens, & de gens inutiles. Ils firent retourner en arriere par le canon plusieurs navires venantes de Zelande. Mais celles la qui estoient commises pour le guet de Bergues a Zome, retindrent aisement place. Semblablement le chasteau de Santflite d'une vaste grandeur, & d'une beauté grande, au quel on apprestoit nouvellement sept deffences, est joignant un vieil digue, qui en façon de rempars separe des inondations des eaux la terre ferme, & ce qu'il y a de plus sur le chemin d'Anvers, fait en partie tant pour les deliberations & conseils cy dessus dictés, que pour contenir, & empescher les excursions des soldats de Bergues a Zome, & pour apprester les choses necessaires, quand on voudroit assieger celle ville, qui est la cause qu'on a commencé a deduire un fosse du Chasteau de la Croix, non loing d'Anvers a Stabrouc, & finalement a Santflite, pour franchir les passages en assurance, & avec peu de fraiz. Mais ces entreprinse ont esté grandement troublées par les accidents survenus, & par les machinations des ennemis. Car en premier lieu le second jour d'Octobre un feu impourveu brusla les loges de la forteresse de Santflite, & tout ce qu'il y trouva de propre. Au dessoubs de Lillo y a grand nombre des eaux, & restantes des Isles, & illec esparfés au dedans, interrompent par diverses fois, & empeschent les inondations. Le plus prochain de ces Illetes est appellé Blaugare, qui porte une diguë nouvelle, qui va jusques a Lillo. En ce terroir & parmy les courants des eaux les Hollandois etablissent quantité de forts pour destourner l'ennemy, & pour s'emparer davantage du fleuve. Ce que l'ennemy mesme a imité en la derniere rive, qui est a l'opposite de Santflite, ou il dresse sur un conduit d'eau, un chasteau, qu'il appelle Stofe, mais les flots ont tousiours grandement endommagé & cest ouvrage, & tous les autres que les Espaignols ont fait, aians aussy emporté ces derniers ans, qu'ils ont esté plus violents que jamais, la vieil digue, qui est au quartier le plus important de Stabrouc. Partant le Prince informé de tout ce qui se passoit en cest endroit, commanda que l'Isle (qui est la plus grande entre Stofa, & Blaugaria, & qui environnée de fossés, voisine le fleuve par un juste chasteau, auquel y a quatre bastions) fust prinse, comme aussi des deffences, qui estoient dans le fosse, & que le fleuve estant introduit de plus pres, cest espace fust rendu plus estroit, & qu'il fust aussy enceint d'une digue de guerre. Le succès favorisa ce mandement, combien que ceux qui tenoient Santflite avec grande deffence dechasseoient tant qu'il leur estoit possible, a grands coups de canons, ceux qui s'employoient, & estoient ententifs a un tel ouvrage.

DESCRIPTION  
De la forte ville de  
**B O L D V C,**  
Et de son Terroir, avec son dernier siege.



**L**A ville de *Bolduc*, ou selon aucuns *Bois le Duc*, en Latin *Sylva Ducis*, ayant esté jadis sous l'Evesché de Liege, est une ville ancienne, puissante, opulente, & belliqueuse. Elle est située ou finist le pais jadis nommé *Taxandria*, sur les marches de Gueldres & de Hollande. Le nom des Taxandres, ou Toxandres, mentionné par d'autres & cognu autres fois, avec les années s'est rendu obscur parmi nous, comme plusieurs autres choses en ce temps. Il y en a qui debaten acrement, du lieu de ceste nation, releguée maintenant, par ceux qui sont entendus en cela, jusque dedans les Isles de Zelande. La plus part croyent, qu'ilz ont esté limitrophes des Brabançons & Liegeois, & se sont estendus jusques au terroir appellé la Campagne de Brabant, de laquelle la premiere ville fut ainsy nommée; à cause du forest voisine. Au reste on dit qu'elle fut premierement appellée *Orthen*, par Geoffroy de Lorraine son premier fondateur, & de cela se trouvent encore des traces es faux-bourgs. Ceux qui nous ont d'ancienneté laissé par memoire ce qui se passoit en la Gaule Belgique, nous disent, que la noblesse du pais, passoit la plus grand part de son temps, au deduit de la chasse. Quelques uns ont creu, d'autres s'accomodent volontiers à ceux qui le croyent, qu'en la place ou est à present la ville, y avoit une forest fort-plaisante, temperée par les ruisseaux d'une eau tres-froide, en laquelle se trouvoient toutes sortes de bestes sauvages, & des plus grandes; & que l'exercice que le Duc de Brabant aimoit le plus estoit, ou de les prendre, ou de les tirer. Qu'au milieu y avoit une maisonnette grossierement bastie selon le temps d'alors, pour retraicte des chiens, ou de ceux qui se trouvoient harassés de grand travail de la chasse. Que lors on l'appelloit *Hasevinda*, de laquelle le nom, ou les reliques sont demeurées en la place du marché. Sy on ne tient cela indubitable, on en croira autant qu'on voudra deferer à l'antiquité: puis que les Romains mesmes ne se sont pas abstenus de fables, ou il à esté question des commencemens des lieux, & des leurs mesmes, voire de la ville qui à esté le siege de l'Empire du monde, & que facilement on applaudit à celuy qui recite choses anciennes & agreables. On dit que le bois, chery par ses possesseurs Ducs, tant à cause du plaisant ombrage des arbres drus & espais, que pour ce qu'il estoit fort peuplé de bestes fauves & autres, fut par eux entouré de fossés; lesquelz ayans esté estendus, & s'y estant trouvé un port commode, les voisins y furent attirez, ce qui fit que le lieu peu à peu fut habité: mais que les nouveaux venus, se trouvant entre des originaires remuants & desfiants, furent souvent chassés, & souvent restablis. Qu'elle fut close de murailles & fortifiée de tours, par l'entremise du Duc de Brabant, contre les incursions des ennemis, & incontinent apres eut le nom & le privilege de ville. De la prit le commencement de sa force, grandeur, & renommée. Peu à peu l'espace fut agrandi, & basti de plusieurs maisons & Temples, qui maintenant s'y voyent en grand nombre; & magnifiques. L'Eglise Cathedrale dediée à l'honneur de S. Iean Apôstre & Euangeliste, subjecte sous l'Archevesché de Maline, estoit auparavant une Eglise Collegiale de Chanoines seculiers, subjects immediatement au Pape de Rome, & à esté erigée en Evesché avec les autres nouvelles du pais bas, par le Roy d'Espagne Philippes second du nom environ l'an 1559. l'Evesque de ce lieu à tiré quelques milles florins pour une partie de son revenu de l'Abaye de la V. Marie de Tongerlo, de l'ordre de Premonstré, située gueres loing de Herentals. Ceste Eglise Cathedrale est une admirable structure, & digne d'estre contemplée, avec son orgle tres-grand & somptueux; elle à un clocher de bois d'une hauteur merueilleuse & belle. Ceste ville à eu aussy devant son dernier siege une riche Abbaye de l'ordre de Premonstré, dite de Berne, pour ce qu'elle avoit esté jadis bastie en un lieu ainsy nommé, & par les guerres destruite, & de la à esté transportée en ceste ville. Hors de la ville y à eu plusieurs monasteres, & entre les autres un double Monastere l'un d'hommes, & l'autre de Nonnains, separées d'habitation par une muraille, & n'ayant qu'une Eglise; en un lieu dit Couwater, dans le village de Rosmale en Maselande de l'ordre de Sainte Brigitte, vefve, native de Suede. Dans la ville y avoit alors plusieurs autres monasteres, comme de l'ordre S. Guillaume, Croisces, Bomgaerden, de S. Dominique, des Freres Mineurs, des Capucins, Iesuites, outre plusieurs autres tant d'hommes que de femmes, lesquelz pour la brevete je passeray sous silence. Ceste ville est à present entre les principales de Brabant, & tient le quatriesme rang. Ses habitans ont esté rendus habiles aux armes par plusieurs guerres qu'ilz ont demenees contre les Gueldrois & contre les Hollandois. Les mesmes aussy, au temps qu'ilz sembloient estre en mesme party que nous, avec ce qu'ilz estoient courageux, retenans opiniastrément les anciennes coustumes, ne pouvoient compatir avec ceux qui estoient d'autre sentiment, lesquelz ennuyés de ce desdain, apres plusieurs animosités, leur quittans la ville, prefererent la liberte à ceste demeure. Et par la finit la contention, & commença la defection. Apres laquelle ilz ont vescu avec plus d'union entr'eux, & sous la domination d'un Prince, plus accoustumés à contredire, qu'à ne point servir. Car on sçait que plus d'une fois, ilz ont refuse garnison, mesme de leur propre parti. On y faisoit estat de quatre ou cinq mille hommes capables de porter armes. Les femmes (ce que les Ecrivains du pais ont remarqué) testues & opiniastrés au possible, toutes & quantes fois que l'approche de l'ennemy, ou autre semblable necessité survenoit, laissant la laquenouille, & les autres soins du sexe, osoient bien entreprendre le mesme que leurs maris, & mesme les animer. Lesquelz en temps de paix elles veulent gouverner. Jadis on les à louez pour leur frugalité & temperance, ce qui les endurcissoit aux incommodités & rendoit invincibles en l'adversité. Nous les appellions chiches & mesquins, pour ce que nous mesurons la vertu par le luxe. La ville est spacieuse, les rues larges, eminente sur plusieurs autres en belles maisons, tant communes, que religieuses.

*Situation de Bolduc.*

*Ses commencemens & l'origine de son nom.*

*Comment peuplée.*

*Ses progres. Evesche.*

*Monasteres.*

*Nombre & humeur de ses habitans.*

*Grandeur de la ville.*



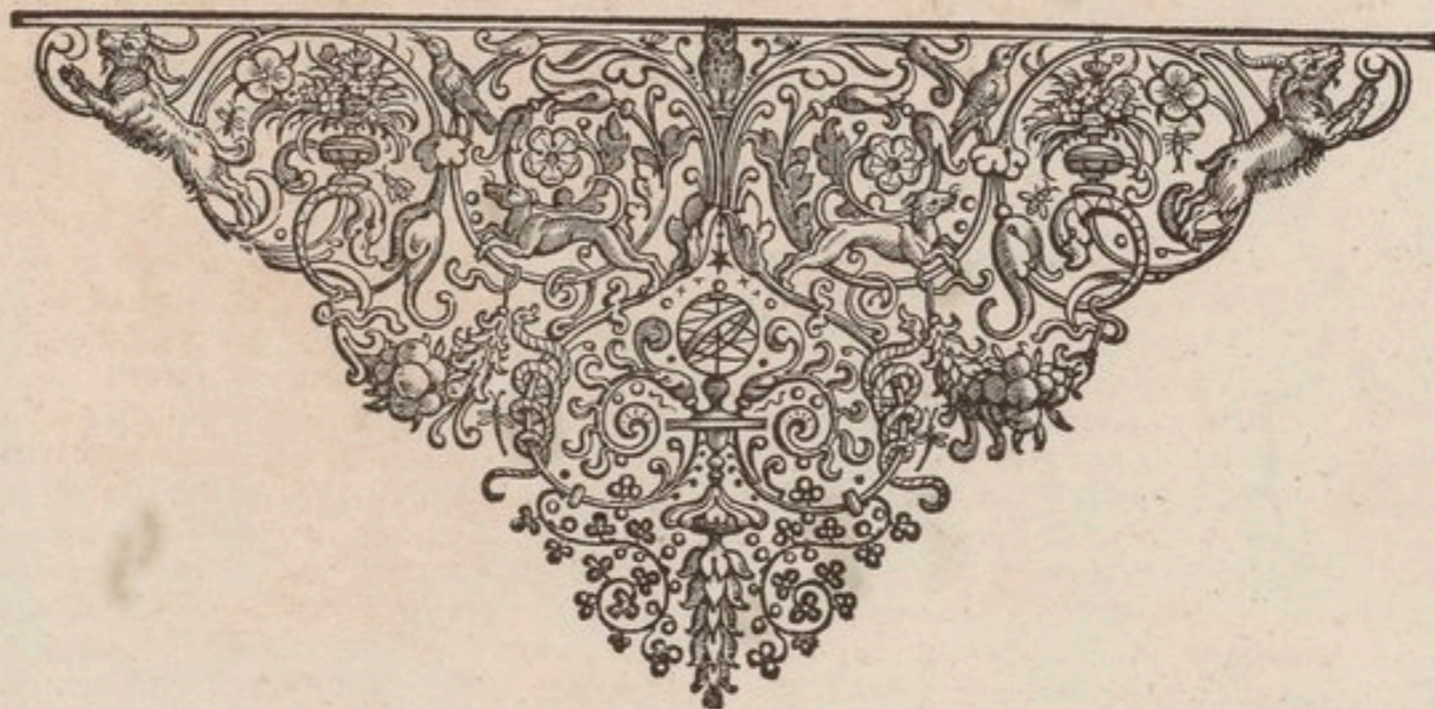
*Grande jurisdiction de la ville. Ses portes, & forties par eau.*

L'estendue de sa jurisdiction qu'on appelle *Mairie*, semble plustost d'une Province que d'une ville. Elle tient la Campigne de Brabant, Pelande, Maselande, & Osterwic. esquelles il y a plusieurs villes & bourgades plaisantes. Quelques uns en nomment cent septante; autres d'avantage. Il y en a qui adioustent aux villes de sa tenuë Endove, Helmont, Megen, Grave, & Ravelstein. On y entre par quatre portes. Outre la premiere qui à le nom de S. Jean, par laquelle on va à Vliemen, y à celle d'Anvers, ou de Vucht, celle de Hintem ou de Grave, & celle d'Orthen. Outre lesquelles il y à trois forties par eau selon le cours des rivieres. L'une s'appelle le grand Heekel, par laquelle le Dommel est conduit en la ville; l'autre est celle par laquelle prend son cours la riviere d'Aa; la troisieme sert de port aux habitans, qui se ferme par la recontre des deux rivieres en la ville; d'ou prend son origine, celle qui s'appelle Diefse, qui se rend bien pres de la, dans la Meuse. De la premiere y à un chemin estroit, entre de profonds marêts, couvert de pas est sec & sablonneux. Du costé gauche, quand on le regarde de la ville, est la riviere de Dommel. A droite, un grand & large fossé: le reste sont marefcages. Devant la porte qui est entre deux bastions, y avoit du temps du dernier assiegement une demie l'une, de laquelle la face estoit bonne, avec une contrescarpe au devant. Non loin de la, ou le chemin se va rendre à la terre ferme, estoit situé un des forts basti par ceux de la ville, avec cinq petis bastions, semblable contrescarpe, & fosséz de mesme; dedans lesquels le Dommel entrant, le rendoit inaccessible, si non du costé qu'il regarde les champs, qui sont plus hauts que l'eau. Aujourd'huy designé par le nom de S. Antoine, & communement on l'appelle le petit fort. Du costé droit, ou le marêts se joint à la bruyere, il y en avoit un autre beaucoup plus grand, de cinq grands bastions avec une fausse braye (les experts l'appellent parapet horizontal) & un profond & large fossé. En outre une contrescarpe comme à l'autre, fortifiée d'un autre fossé, & d'un ouvrage à corne. On l'appelle Isabelle. Le chemin par lequel on y vient, est estroit, tendant vers le village d'Hintum, au milieu d'un terroir humide, & bas. Devant l'entrée de la porte y avoit une demie l'une outre deux bastions, defendué d'un grand ouvrage à corne. Du costé d'Orthen ou l'accés est plus difficile, à cause des marets & un large conduit d'eaux, il ny avoit qu'un ouvrage en forme de demie lune. Environ quinze cents pas par dela la grande Hekela, du costé ou il y à moins d'eau, & ou ça & la il y à des motes de terre eslevées, y avoit un autre fort appellé Pettelar, avec autant de bastions, & une contrescarpe aussi, sur laquelle on pouvoit cheminer à couvert. Telle estoit lors la situation de la ville, & la forme des forts. Les Etats Alliés ont assiegé la ville deux fois en vain. Mais pour la troisieme fois en l'an 1629. le Prince d'Orange Frederic Henry ayant commencé d'assieger la ville le premier jour de May, la circonvalle tellement par dehors, qu'il y posa sept forts, tous grands, en forme quarrée: entre lesquels estoit celuy de Vliemen, par ou principalement on devoit empescher l'entrée à l'ennemy, qui estoit fait en ouvrage à corne & à couronne: & l'autre appellé de S. Anne, seulement à couronne. Il y avoit quarante & neuf redoutes, & dix & sept ouvrages à corne, outre quelques tenailles & forts, qu'on appelle communement demi forts, & qui n'estoient pas de mesme forme. En la circonvallation du dedans, & par ou on fit les approches, y avoit quarante & neuf redoutes, avec trente & cinq bateries tant pour tirer contre la ville que pour demonter les pieces des ennemis & favoriser les assailants. Il y avoit aussi quatre grands forts en forme quadrangulaire. La longueur de la circonvallation du dehors, estoit de quarante mille & trois pas: celle de dedans, de mille cinq cens vingt & six. Durant cest assiegement la ville & le chasteau d'Endove fut pris des nostres, située dans la Campigne de Brabant, en la jurisdiction de Bolduc.

*L'ennemy forte hors de Bolduc.*

Le dixseptiesme de Septembre, estant Lundy la ville nous fut rendue, par manquement de poudres, & les gens de guerre sortirent de la ville, une multitude incroyable de peuple y ayant de toutes parts accouru, sur le bruit de la reddition. Ce peuple ainsy espanu des Provinces & des villes, venu pour veoir, estoit encore plus regardé luy mesme comme un spectacle nouveau. Le Prince victorieux avoit fait dresser une tente non loin de la ville, de laquelle le Roy & la Reyne de Boheme, le Prince de Dannemark, les Ducs de Wirtemberg & de Holstein, avec plusieurs autres, qui tous avoient esté presens & tesmoins, pouvoient faire jugement de la beauté de ce jour la, & de la joye & liesse commune. Quant au General le Prince d'Orange, qui estoit cause de la feste, il estoit la, vestu simplement à la Soldate, assez relevé d'ailleurs & esclatant, aux yeux de ceux qui regardoient à sa vertu & au bon succès: Et avec la Princesse son espouse la presente, en un si grand concours de peuple, il voyoit es autres l'honneur qu'on luy rendoit, & l'estat qu'on faisoit de sa victoire. On disoit que depuis le commencement du siege environ douze cents de leurs hommes avoient esté tuéz, & qu'il y avoit bien autant de malades.

*Nombre des morts durant le siege.*



**L'Etat Politic de Hollande est de trois Ordres.**

**Le premier Ordre est des Chevaliers d'orez, (qu'ils appellent Ridder-heeren) dont les principaux sont**

**Le second est des Seigneurs, desquels ceux qui coparoissent ordinairement aux nom des Estats à la Haye du Comte, sont nomment ceux-cy.**

**Le 3 Ordre sont six grandes Villes, qu'on assemble à la Haye au nom de toutes,**

**La Jurisdiction d'Vtrecht a son estat de soy mesme, lequel consiste de 3 membres,**

**La Jurisdiction.** En premiere instance on appelle de tous les Dioceses & Sieges sub-alternes de Justice, au Conseil Provincial à la Haye du Comte 25. 33. 52. 11. ou est la plus grande Jurisdiction de Hollande, & Conseil du Comte. Delà on relevoit l'appel au grand Conseil de Malines. Y a aussi à Vtrecht un Parlement, dont ne se fait appel, mais seulement revision par les mesmes.

**L'Etat Ecclesiastic.** Toute la Hollande fust soumise aux spirituelles à l'Evêque d'Vtrecht y tenant là son siege. Ces choses sont premierement recueillies partie hors de Louys Guicciardin, partie hors la Chronique vulgaire. Puis recogneues du tres-illustre Seigneur Godefroy à Muisembroeck, Conseiller de Hollande, & Michel d'Isselt d'Amersfort.

D'autant que ceste Table n'a peu comprendre la Hollande Meridionale, vous la trouverez en la Table de Zelande, en laquelle aussi vous pourrez rechercher quelques lieux icy remarquez.

**Le Comte d'Egmond** 25. 51. 52. 44.  
**Le Comte de Ligne, les Seigneuries duquel sont** Wassenacr 25. 38. 52. 15. Valckembourg 25. 40. 52. 18. & le Vicomté de Leyden Cité.  
**Le trouve en outre ces Comtez en Hollande:** Maesland 25. 30. 52. 2. Texel 25. 55. 53. 13. Goeyland 26. 27. 52. 20. Kennemerland 25. 55. 52. 45. Steenberghe 25. 33. 51. 39.  
**Les Seigneurs & Barons Brederode** 25. 52. 52. 34. auquel appartient la Seigneurie de Vianen 26. 25. 52. 4. Le Baronat de Lijsfelt.  
**Le trouve aussi entre les Baronnie en la Chronique d'Hollande, les suivantes Seigneuries nombrées.** Lecke, Sevenberghen 25. 52. 51. 32. Voorn 25. 25. 51. 56. Iffelslein 26. 21. 52. 6. Stryen 25. 42. 51. 49. Teylinghen 25. 45. 52. 21. Puttem 25. 38. 51. 55. Harlem 25. 53. 52. 31. Leerdam 26. 25. 58. 58. Asperen 26. 27. 51. 57. Arckel 26. 19. 51. 55. Altena 25. 35. 52. 6. Botterfloet. Poelgeest 25. 51. 52. 14. Polanen, Lockhorst, Assendelft 26. 0. 52. 35. Warmond 25. 45. 52. 19. Sparwoude 25. 57. 52. 32. Matenes 25. 40. 52. 0. Schooten 25. 54. 52. 33. Noordwijck 25. 41. 52. 21. Verdoes, peut estre Does 25. 48. 52. 15. Myne van Amstel, Spangen 25. 40. 52. 1. Alkemade 25. 44. 52. 17. Benthuysen, Kenenborch 25. 34. 52. 4. Raaphorst 25. 39. 52. 14. Sweten 25. 47. 52. 14. Heemskerke 25. 55. 52. 39. Ruwen 25. 41. 51. 57. Dryn & Sprangen.  
**Y a en outre en ceste Hollande d'autres Seigneuries, Heusden, Oudtheusden** 26. 27. 51. 46. Papendrecht, Wijngaerden, Giffemborch, Ameyde 26. 17. 52. 2. Woerden 26. 10. 52. 11. Waterlandt 36. 2. 52. 38. Scaghen 26. 0. 52. 50. Purmerende 26. 11. 53. 0. Goude 25. 58. 52. 6. Naeldwijck 25. 28. 52. 5. Rijswijck 25. 35. 52. 9. Schoonhoven, Wateringhen 25. 31. 52. 7. Soetermeer 25. 45. 52. 9. Heemstede 25. 53. 52. 29. Heichtwoude 26. 8. 52. 51. Werwen 25. 59. 51. 54. Haestrecht 26. 2. 52. 5. Dalen, Spijck, Hardinxveld, Bardwijck, Wyck.  
**Dordrecht, autrement Dort, Metropolitaine de toute la Hollande Meridionale, elle a un Pretour & Magistrat, auquel obeissent les Habitans, & un Bailly auquel le territoire de dehors, tant au Civil qu'au Criminel.**  
**Harlem a son Pretour & Magistrat en Ville, & aux champs un Bailly, qui president au Civil & Criminel.**  
**Delft a un Pretour & Magistrat pour les Citoyens, un Bailly pour les Villageois, qui ont Jurisdiction es choses Civiles & Criminelles.**  
**Leyden a un Pretour & Magistrat en Ville, es champs un Bailly, ayant Jurisdiction tant es choses Civiles que Criminelles.**  
**Amsterdam a dans la Ville un Pretour & Magistrat, & aux champs un Bailly, qui jugent les choses Civiles & Criminelles.**  
**Goude a un Pretour & Magistrat pour les Citoyens & Habitans, aussi un Bailly & un Capitaine au Chasteau.**

**Le premier membre est le principal Clergé de cinq Colleges de la Ville, le principal desquels est des Chanoines de S. Martin, vulgairement den Dom, le Doyen duquel appelle tousiours tous les Estats aux Assemblées, propose en icelles les difficultez, il fait recueil des voix, & conclud: les autres Colleges sont de S. Sauveur, vulgairement Oude Munster, Sainte Marie, S. Pierre, & S. Jean.**

**Le 2. les Nobles du nombre desquels les Burggraves de Montfort, Culemburg** 26. 33. 52. 2. Abcoude 26. 15. 52. 23. Vianen, Zulen, Rifembourg, Ruël, Horst, Nienrode, Nieveld, Amstel, Lichtembourg, Hardembrouck, Stoutembourg, Draeckembourg, Vienhamme, Vten-Enghe, van Rhijn, van Amerongen, van Vliet, van Over de vecht, Grauwert, Borre, Taets, van Loenresloot, Gutsphaes, Welle, Vleuten, Hinderitcin, le Chevalier de Ondaen, vander Haer, Wacl, & autres en grand nombre, desquels une grande partie est maintenant perie: & leur sont succedé autres, les principaux desquels ceux de Rhensse, d'Vchtembrouck, de Rhede, Genth, Aesvijn, vanden Bomgaert, van Linden, van Baexen & autres.

**Le 3. Les cinq Villes Capitales, Vtrecht, Amersfort, Wyck te Duerstede, Rhencn, Montfort.**

LE COMTE DE HOLLANDE.



Vcuns tirent le nom de Hollande de l'abondance des Forests & Boscages: car nous appellons indifferremment le Bois & la Forest *Holt* & *Hout*, ainsi *Hollandt* signifiera Pays Forestier: car ils disent que toute la Hollande estoit jadis effroyable pour tant de Bois. Autres pensent qu'elle est appelée Hollande de sa creuseté, quasi *Hol-lands*, c'est à dire, terre creuse: car tout le Pays est marefcageux, & branlant sous la desmarche de ce qui est dessus. D'autres pensent qu'elle est appelée Hollande du foin, comme *Hoylande*: mais le docte Junius la dit peuplade des Goths & Dannois, comme Zelande: & que les Dannois & Normans ayant quitté les Isles de la Mer Baltique, à sçavoir d'Hollande & Zelande, se veindrent habituer en ces lieux, aufquels ils donnerent les noms de leur Pays. Ce Pays a pour bornes d'Occident la Mer Britannique: du Nord la Cimbrique: du Levant un destroict qui descouvre la Frise: du Sud-est le Pays d'Overyffel & la Velavie: & du Midy le Pays d'Vtrecht. Son circuit est de 60 milles: sa largeur est fort petite: veu qu'on tient que du milieu du Pays un voyageur peut aller jusques à ses extremittez en trois heures: & mesme il y a des lieux ou l'on ne compte qu'une mille, & mesme moins depuis ce milieu jusques à la mer, ou un goulphe de Mer. Son terroir est fertile, & en quelques endroits se desbauche à porter le Grain en abondance: mais qui ne suffit pourtant en si petit & ferré quartier à nourrir si grand nombre de testes, qu'à peine en pourroit-on voir tant ailleurs: mais la bonté du pasturage y est extreme, ou

Pays.  
Noms.  
  
Situation  
  
Fertilité

C e c c c

infinies

Clarissimis, Magnificis, Prudentissimis,  
DD. Prætoribus, Consulibus, cæterisque Senatoribus  
Reipublicæ Amstelodamensis, hæc accuratissi-  
mam Hollandiæ tabulam de novo in lucem  
editam, lubens meritoque dat, dicat, dedicat  
consecratque.

GERMANICVM MARE.  
Vulgo De Noordt See.



De Eylanden Texel, Vlielandt  
en der Schelling.



DVCATVS  
BRABANTIE  
PARS.

COMITATVS  
HOLLANDIE  
novissima descriptio  
Designatore  
Balthazaro Florentio  
a Berckenrode  
Anno Domini 1629

Cum privilegio Illustrum Ordonum  
Generalium antistarum Belgii  
Provinciarum in fræntium.

AMSTELODAMI,  
Jungtus Henrici Hondii hæbitante  
in Domo ad intèrgræ Alæ.

DE ZVYDER ZEE

FRISIAE  
PARS

DRI  
AE PARS.

infinies troupes de Bœufs se nourrissent : lesquels y font tres-beaux & tres-grands, comme aussi les Vaches excellentes en grandeur & en quantité de lait qu'elles rendent. C'est chose assurée qu'en certains endroits de Hollande en temps d'Esté, chaque Vache rend environ 44. pintes de lait par jour. Et Jean Benninck Conseiller de la Court de Hollande, à ce que dit Guicciardin, a soigneusement remarqué, & par certain calcul a trouvé, qu'il se tire des Vaches d'Assendelph, & 4. prochaines Bourgades, autât de lait par an, qu'il est amené de Vin du Rhin, de la haute Germanie à la Ville de Dordrecht. De ce bon lait ils font du Beurre tres-louable, non pour l'ordinaire & plaisir des peuples barbares, comme dit Pline : mais mesme pour les Princes & grands Seigneurs. Ils en font aussi Fromages qui ne cedent en rien de bonté aux Parmesans & Plaisantins. Ceux de Tessel & Gravesand tiennent le premier lieu : le second ceux d'Edam, recommandez sur tout pour leur antiquité. Elle produit aussi Chevaux gaillards & genereux. Et aux Collines sablonnières innombrable multitude de Connils. Quantité de Cerfs, Biches & Lievres. En la Forest de la Haye, les troupes de Chevreux se voyent à plaisir. Y a aussi une chasse fort lucrative & questueuse aux Oyseaux :

*Animaux*

*Pouvoir*

*& Con-*

*vernemēt*

*Villes*

mesmement de Canes, d'Oyes, & en Automne de Beccassés qu'ils appellent vulgairement *Sneppes*, les Latins *Scolopaces*, Pline rusticules, & Martial Perdrix rustiques. Y a mesme Tourbes qu'ils tirent des entrailles de la terre, & aussi des eaux, & les sechēt au vent & au Soleil, pour faire du feu. Le Pays de Hollande fut erigé en Comté l'an de Christ 1363, par Charles le Chauve Roy de France, qui donna ce Pays à *Thierry d'Aquitaine* Prince du sang Royal, auquel succeda son fils *Thierry*, & à luy *Arnould* auquel *Thierry III.* qui eust pour successeurs *Thierry IV. Floris I.* & autres par ordre, comme Munster escrit. Ils se sont autrefois fait renommer en Guerre : car au moyen du bon secours qu'en tiroient les Romains, ils furent receus en la fraternité de l'Empire, en faveur de laquelle ils se moyennerent la grace de plusieurs Princes ; par icelle se rendirent formidables & redoutez au commun des peuples, acquirent la reputation d'une vraye vertu guerriere, rechercherent l'honneur, & en fin jouirent & effectuèrent leur beau desir de se rendre recommandables par les vrais effects d'une louable vertu. Les Villes de Hollande sont *Dordrecht, Dordrechtum* (vulgairement, mais non fort proprement *Dordracum*) qui vaut autant à dire que *Marché de Duvet* : car *Drecht* aux vieux Hollandois signifie marché : c'est la principale de toutes les Villes de Hollande : sa figure oblongue prend forme d'une Galere, riche & bien fournie de tout : voire comme un abondant Magazin & Retraite de provision, de tout ce qui est propre & nécessaire pour la vie humaine. Elle a droict & privilege d'arrester toutes Marchandises estrangeres, qui descendent par la Riviere, & les y garder jusques à ce qu'elles y soyent vendues ou deschargées, & n'en peuvent avec ce estre transportées que par les vaisseaux du lieu mesme. Ils appellent ce privilege du mot d'*Esape*. *Haerlem* est pour sa grandeur, beauté de maisons, & plaisir de son assiette, entre les plus recommandées. Elle a un Temple le plus beau de toute l'Hollande, appuyé sur bonnes & assurées colonnes, tout pres du Marché. Le *Sparen* y porte la commodité de ses eaux. Il y a un bois au devant de la Ville, qui sert aux Citoyens de pourmenoir, pour les exercer & recréer. On la croit bastie par les Frisons, environ l'an 506. On luy doit la gloire de l'invention de l'Imprimerie. Elle est aussi ornée d'un autre honneur, d'avoir prins par un nouveau moyen la Ville *Damiette* en Egypte sur les infideles : pour marques dequoy, elle porte deux cloches de cuivre Corinthien, lesquelles pour ce l'on appelle *Damiates*. *Delft* suit, Ville fameuse non par l'Oracle d'Apollon, mais par le don de *Ceres* & *Bromius* qu'elle fournit : car il s'y brasse de la Biere, la meilleure qui soit apres celle d'Angleterre. Elle prend nom d'une fosse, que les Bataves appellent *Delf*, conduite depuis la Meuse jusques là. L'an 1541. le 3. de May, le feu qui se print de certains braziers en brulla une grande partie : mais elle fut réparée & refaite plus belle que devant. *Leyden*, que Ptolomée appelle *Lugdunum Batavorum*, est Ville sise sur le milieu de l'embouchure du Rhin. Elle soustint l'an 1574. un grief & calamiteux siege, dont elle fut delivrée par grace Divine, & inondation d'eaux, l'ennemi estant contraint se lever & retirer. *Amsterdam*, aujourd'huy le plus renommé lieu pour le trafic qui soit au Monde, tire le nom de la Riviere de *Amstel*. Elle fut au commencement habitée de peu de Pêcheurs, subiecte à la Seigneurie & Jurisdiction des *Amstelins*. Puis fut murée, & par *Giselbert Amstelius*, environ 280 ans fortifiée de Rampars, Portes & Tourions : mais le tout estant brulé par l'envie des voisins, elle fut entourée de murailles l'an 1482. Depuis lequel temps elle s'est toujours accruë, & est demeurée sous le droict & Jurisdiction de Hollande : mais maintenant c'est le Magazin non seulement de Hollande, mais de toutes les regions voisines jusques aux *Goths*, *Cimbres*, *Sarmates* & *Polonnois*. On y voit non seulement demeurer des *Italiens*, *François*, *Espagnols*, *Portugais*, *Anglois*, *Escossois*, *Suedois*, *Norwegeois*, *Livoniens* & *Allemañs* : mais mesmes les *Indiens*, *Americains*, *Orientaux*, *Maures* & autres, de presque tous les endroits du Monde. *Goude*, prend son nom de *Gow*, qui signifie fossé & Rampart y eslevé, sise sur l'*Isele*, abondante en toutes choses. *Naerden* est villette des *Chauces* (les nostres les appellent *Goeylanders*) bastie par *Goedele* Abbesse du Convent *Altenate* : à laquelle ce Pays fut donné par l'Empereur *Othon*, & de laquelle il devolut au droict du Prince de Hollande. *Muyden* sise sur la bouche de la riviere nommée *Vecht* : les Habitans de laquelle font pour la plupart pêcheurs. *West* d'un costé est ceint d'un mur, l'autre est lavé de la Riviere *Vecht*. Il a des edifices assez beaux pour la condition du lieu. les Habitans brassent de la Biere desirée par toute la Hollande à cause de sa bonté. *Edam* aux anciens *Tdam* du ruisseau *Ta* ou *Tda* : *Monickedam* à une lieuë d'*Edam* : *Purmerend* sise sur le Lac *Purmer* poissonneux & spacieux : *Alcmar* prend son nom des Lacs desquels il est environné de tous costez, comme si tu disois *Al-meer*, tout-mer. *Enchuyzen* est ainsi appellée pour la rareté des maisons, comme *Enckelhuysen*, belle villette, munie par le fit du lieu, assise sur le Goulphe de *Zuyder-Zee* : noble maintenant par navigations loingtaines, & l'art de cuire sel. *Hoorn* ayant nom de son Port finieux & fleschi comme une corne. *Medemblick* Ville maritime, esloignée à 2. lieuës d'*Hoorn*. Y a aussi *Rotterdam* patrie d'*Erasme*, *Woerden*, *Schoonhoeve* & plusieurs autres Villages desquels le plus renommé la *Haye*, ou se tient le Conseil du Prince, l'Assemblée des Estats, & le Palais pour y rendre la Justice aux Requerans.

Adjoustrons maintenant quelque peu de l'*Evesché d'Vtrecht*, *Vtrecht*, *Trajectum*, fut autrefois dit *Antonia*. *Junius* le pense avoir esté ainsi appellé, pour ce que le camp arresté de la 35 Legion s'y tenoit : de sorte que comme le vulgaire ignorant leust ces mots *V. Trig. Leg. Stat*, il en fit *Vtric*, qu'on forma depuis en *Vtrecht*. Il y a plusieurs Temples : mais 5 principaux. Entre les Villes subiectes à ceste Province sont, ce que les Anciens appelloient *Batavodurum*, sur le Canal qu'on a tiré du Rhin au Lac, dont parle Tacite livre 5. Histor. puis fut nommé *Durostatum*, par les Naturels *Wijck te Duerstede*. Elle fut puissante & riche Ville : mais vilainement saccagée & toute perdue par les Normans. *Rhenen* est villette à cinq lieuës d'*Vtrecht* sur le Rhin, à Tacite *Grinnes*. *Amersfort* assise sur la petite Riviere *Eems*, & *Montfort*.







Novissima  
DELFLANDIÆ, SCHIELANDIÆ  
et circumaccientium insularum  
ut  
VOORNÆ, OVERFLACKIÆ,  
GOEREÆ, ISELMONDE,  
aliarumque tabula  
auctore Baldovino Florio a Bochardis  
AMSTELÆDAMI,  
Sumptibus Henrici Hondii  
Anno 1642.

- Grave-  
fande.* Du costé de l'Océan il y a force Dunes, ou montaignes de sable, comme en tout le rivage de Hollande; & joignant ces sablonieres est Gravefande ville jadis fort peuplée, & enceinte de murailles avec un beau port sur la Meuse, elle en est a present esloignée environ trois milles, la riviere s'estant retirée, & ayant par mesme moyen accru le territoire de cette ville. Il y a une tour fort haute qui servoit jadis de Phare pour éclairer de nuit a ceux qui navigoient, comme elle fait encor aujourd'hui, la aussi estoit le palais, des Comtes de Hollande, & la Cour de Parlement, laquelle fut apres transférée a la Haye par Guillaume Empereur des Romains. On voit encor aujourd'hui des vestiges de cet ancien palais, & il y a une rue appelée Hoflaen, c'est a dire la rue qui conduit a la Cour du Prince, & le territoire se nomme Hoflant. Il y avoit aussi un Convent de Chanoines reguliers. Les fourrages de Gravefande sont renommés, il y vient aussi un tres beau froment & a foison.
- Schielande.* La Schielande est proche de Maeslant, & a pris son nom de la riviere de Schia, qui a aussi donné le nom a la ville de Schiedam assise sur la Meuse, & assez proche de Vlaeringe, elle a un port assez capable, & commodé, Elle a commencé a prendre le nom & a jouir des privileges de ville l'an 1274 & fut nommée Niewdam jusques a l'an 1300, & du depuis elle s'est appelée Schiedam jusques a present. Sur le mesme bord de la Meuse non gueres loing de Schiedam est la ville de Delfshave qui est le port de Delft dont nous parlerons cy apres. Delà on rencontre la ville de Rotterdam ainsi nommée du canal qu'on a tiré du ruisseau nommé Roter, & conduit dedans la ville, la quelle a esté bastie il y a environ 300 ans, comme montre fort bien Adrianus Junius en sa Hollande; d'ou appert que ceux la se trompent qui la tirent de Rotaire Roy de France, & soustiennent qu'elle commença l'an 42 apres la Naissance de Iesu Christ, en quoy ils suivent Munster, ou bien Reignon, qui rapporte que l'an 778 Charlemagne fit le jour de Pasque a Rotterdam; mais il y a faute; car au lieu de *In Roterodamo Civitate*, il faut lire *In Rodomo Civitate*, c'est a dire a Roan, comme montre fort clairement Jean Isaac Pontan en ses Origines de France au liv. 3. chap. 3. C'est une ville riche, & puissante, de grand abord, & commerce, ou il se fait quantité de draps, & de biere qui est renommée pour la meilleure apres celle d'Angleterre. Elle tire aussi un grand revenu de la pesche des harengs, & a cet effet elle entretient grand nombre de barques tousjours prestes qu'ils appellent *Buses*. Il y a aussi un havre, & un port capable de plusieurs navires, basti de grands quartiers de belle pierre bleue a grands frais. Erasme a esté l'un des grands ornemens de cette ville, dont on voit encor la maison paternelle, avec une statue de bronze que la ville de Rotterdam luy a dressée sur le marché. Gouda est a trois milles, ou environ de Rotterdam: Junius tient qu'elle a pris son nom de *Gou* qui est un ancien mot flamend qui signifie fossé & rempart tout ensemble; mais il y a une petite riviere appelée *Gou* qui passe par le milieu de la ville & qui enferme la Schielande avec la riviere de Schia, d'ou il est vray semblable que la ville de Gouda a emprunté son nom. Elle est posée sur l'Isel non pas sur celui de Gueldres dans le quel le Rhein se descharge par le fossé ou canal de Drusus; mais sur le bas Isel qui sort du canal du Rhein qui est au milieu, & passe par Vtrecht, Iselstein, Montfort, & Oudewater, & coupe la ville de Gouda par le milieu; Elle a eu autresfois pour Seigneur comme aussi la ville de Schoonhove, Jean Blossius fils de Louys Blossius, & de la fille unique de Jean frere de Guillaume Comte d'Hainaut, & de Hollande. Iceluy ayant espousée Machtilde Duchesse de Gueldres print le tiltre de Duc de Gueldres, & entre autres choses qu'il fit il exempta ses subjects de Gouda, de tous peages, & gabelles par tout le pays de Gueldres l'an 1372. Restent Delft, & la Haye. Delft a pris son nom du fossé, ou canal qui a esté tiré depuis la Haye jusques a Delfshave. C'est l'ouvrage de Godefroy de Lorraine surnommé le Bos, le quel comme il estoit grand guerrier, & fort avisé ayant reconnu le naturel du lieu y bastit une ville il y a environ 500 ans. David George le verrier grand Herefiarque en estoit natif. La ville de Delfshave n'est qu'une dependance de Delft qui en tire de grands revenus; c'est pourquoy ceux de Delft sont obligés de reparer, & maintenir les digues, & escluses de ce lieu, & de porter les autres charges comme il est raisonnable puis qu'ils en tirent le revenu.
- La Haye.* La Haye estoit jadis le séjour des Comtes de Hollande. Ce beau palais qui est entouré d'un fossé, & d'un grand vivier a esté basti par Guillaume Empereur des Romains & Comte de Hollande lequel transféra a la Haye la Cour de Parlement qui estoit au paravant a Gravefande. Schevelinge est sur le bord de la mer a quelques milles de la Haye dont l'Eglise fut engloutie des vagues il y a environ 100 ans, sans qu'il en paroisse aucun vestige, on en a basti une autre assez loing de la mer, mais elle s'en approche de peu a peu; & l'an 1570 elle se desborda tellement qu'elle renversa environ 60 maisons. De la on peut voir que ce rivage n'est gueres assuré, & que l'Océan ronge, & renverse tout.
- Schevelinge.*



L A  
Troiziesme Table  
D E  
H O L L A N D E .



**Q**UE DORDRECHT OU DORT, & l'Isle laquelle communement est nommée l'Isle de Dordrecht, en flamen *Dortfche VVaert*, & *Alblaffer VVaert*, *Crimper VVaert*, avec autres sont situées par la riviere de Meuse & le Rhin, ou il s'esgorge dans le Lecq, est la commune opinion. Entre iceux merite le premier rang l'Isle de Dordrecht, dictée *Dortfche VVaert*, de la chose mesme. Car le mot de *VVaert* ou *VVeert* est bien un mot du pays mais ancien, lequel les Anglois Saxons retiennent encore pour le jourdhuy, lesquels appellent ausy une petite isle *VVorth* & *VVierth*. De cecy provient ausy *Keyfers VVeert*, *Bommeler VVeert*, & autres semblables, ce qui n'est autre chose que l'Isle de l'Empereur, l'Isle de Bommel. Et ceste Isle de Dort, est environnée principalement de la riviere de Meuse & d'un petit canal, qui directement la divise, devers Strie & le Couchant, dit *de Kil*. Au Levant & Midy s'ouvre une grande & large mer, une partie de laquelle envers Geertruydenberge s'appelle *het Biesbos*, ainsi dite pour les joncs, lesquels ont la autrefois creu avec grande abondance en terre humide & basse. Ils appellent ce qui est au dessoubz, vulgairement *het Hollands- Diep*, ou le profond de Hollande. Et ce Bois de joncs, ou *het Bies-bos*, duquel est dit, est maintenant une large mer, contenant de longueur environ quatre lieues d'Allemagne, & deux en largueur. Autrefois ç'a esté terre mais basse & profonde, en laquelle principalement grande quantité de joncs croysoient, le nom de ce pays *Biesbos*, duquel j'ay dit, en rend bonne tesmoignage. Elle a esté inondée par la mer, ainsi qu'elle est pour present, du temps de Philippe Duc de Bourgogne, Comte de Hollande, en l'an 1421. Car alors ceste belle terre, par l'imperuosité de la mer, a esté subitement inondée & changée en un bras de mer, avec septante deux villages outre les chasteaux, & bourgades, & tres-grande multitude d'hommes & bestes, comme Junius & autres racontent, suivans leurs memoires domestiques: Mais Crantzius, lequel a vescu environ ce temps, en l'onzième de sa Saxonie, raconte n'estre pas peries plus de seize paroches avec le peuple & bestail par ceste grande inondation. Et je trouve que Molleerus a suivy ceste opinion en sa description du Rhin. A quoy accorde l'espace de la mer, laquelle nous voyons pour le jourdhuy estre laissée, n'ayant a grande peine en longueur qu'environ quatre lieux du pays, & deux seulement en largueur, comme il est dit cy devant: & est vray semblable que ces septante deux villages ou hameaulx, ont esté maifonnages à deux costès & voisinnages, non pas paroches ou villages.

*Dordrecht*, ou *Dort*, comme aucuns escrivent, est une ville excellente en ceste Isle, de laquelle l'Isle a tiré son nom. Hadrianus Junius & autres veulent qu'elle soit esté separée de la terre ferme par l'inondation de l'an 1421. duquel avōs parlé cy dessus, & qu'elle a esté nommée *Durdrecht*, comme sy on disoit, *la Halle de Duret*. Mais *Drecht* & *Tricht* pour la diversité du dialecte ou escriture, signifie plus tost un passage, comme *Maestricht*, *VVrecht* ou *Outrecht*, & *Swyndrecht*, à l'opposite de ceste ville, signifie un passage des Porcs. Ce qu'estant posé, il est certain que souvent les noms des villes sont donnés de leurs rivieres prochaines ou passant au travers d'icelles, comme sont *Amsteldam*, *Roterdam*, & *Schiedam*, des rivieres *Amstel*, *Rote*, & *Schie*. Et que la riviere nommée *Dortia* ait passé au devant de ceste ville marchande, note le docte Iean Rutgerse au livre 3. de ses diverses Leçons chap. 13. non seulement hors des anciens escrits, mais d'avantage hors d'une ancienne Table, laquelle est gardée en icelle ville; adjoustant, qu'un village a esté posé proche d'icelle, lequel avoit nom *Dortsmonde*, comme sy vous disiez *l'Embouchure de Dorte*, comme ausy *Iselmonde*, l'embouchure de l'Isel: & que ce village a esté ruiné par la grande inondation d'eaux de l'année 1421. en laquelle, comme est dit, ceste ville a esté séparée de la terre ferme; & que la riviere Dorte est disparue par la mixtion de la Meuse, le lieu ayant neantmoins gardé son nom. Que si cecy est ainsi, qui est celui qui doubtera maintenant que *Dordrecht* soit appelée, ainsi que si vous disiez le passage sur Dorte? Au surplus il est facile a estimer l'antiquité de la place, par ce que Regino de Prumine en l'an de *Jesus Christ* 898. comme aucuns disent, semble faire mention d'icelle. C'est pour le present la premiere ville de toute la Hollande, ayant droit, entre autres, d'arrester & tirer a soy toutes marchandises estrangeres, lesquelles sont apportées par les rivieres, a celle fin qu'elles puissent estre reçues a l'estape, & y demeurer, jusques a ce qu'elles soyent vendues. Le fort chasteau de *Merwede* a esté anciennement situé proche de *Dordrecht*: duquel on estime que l'ancien Chroniqueur *Dithmare* fait mention, lequel a fleury en l'an 1018. le nommant quelque peu mal *Merwidu*. Outre ceste mer, laquelle avōs dit estre pour le present appelée *Biesbos*, est située sur la terre de Brabant, a la main gauche de la riviere de *Merwe*, la ville du Mont S. Gertrude, vulgairement dite *Sint Geertruydenbergh*, ainsi nommé de sainte Geertrude fille de Pepin de Landen, qui fust Maire du Palais du Roy de France. Elle est defuncte en l'an du Seigneur 664. On dict que quand elle vivoit, elle auroit fort aimé ce lieu, & auroit esté son bien patrimonial, comme tesmoignent les lettres de Dame Hillwide, Comtesse de Strie, duquel lieu est parlé cy devant, situé proche de *Dordrecht*. Ces lettres seelées escriptes en l'an 992. sont gardées en l'Abbaye de Thore aupres de *Weert* ou pays de *Kempen* en Brabant. Ou entre autres choses se lisent ces mots: *l'ay apporté a ladite Eglise mon bien allodial, lequel le glorieux Roy Zuendebolchus avoit jadis donné, en ma terre de Stryen: premierement l'Eglise de Stryen, laquelle est consacrée en l'honneur de la Vierge Marie; le Mont du rivage, ou la tresbienheureuse Geertrude a converti corporelement, & a une chapelle consacrée par S. Amand: le village Gillezele, le village de Baerle par moy edifiée en l'honneur du saint confesseur Remy, le chasteau de Sprundelheim, avec toute son appartenante comme il est situé sur le fleuve de Merbatte.* Ceux de Brabant ont toujours guerroyés avec les Hollandois pour la possession de ceste petite ville. Elle obeit ce jourdhuy au Prince d'Orange, lequel l'ayant prins sur l'ennemy, l'a tellement fortifié avec œuvres, bouleverts, & fossés, qu'elle est nombré non sans raison entre les inexpugnables villes.

S'ensuit l'Isle, dite *Alblaffer VVaert*, ainsi dite du village, lequel est nommé *Alblas* & *Alblafferdam*. A quoy, approche fort pres, comme l'on voit en la table de Peutiger, le lieu nommé *Tabli*, placé environ le plus bas de la Batavie. On voit aupres d'*Alblafferdam* une Maison ou Chasteau dict *Souburch*, appartenant a la famille des *Coebely* a la Haye. Ceste Isle a le fleuve du *Lecq* au costé gauche. Plusieurs escrivent que ce soit ce mitoyen coulant du Rhin, lequel Plin de duit jusques en la mer. *Abraham Ortelius* considerant de plus pres ces mots de Tacitus parlant de *Corbulon*: *A celle fin toutefois que le soldat ne seroit paresseux & conard, il a conduit une fosse l'espace de xxxi i i M. P. entre la Meuse & le Rhin, par laquelle fosse on pouvoit éviter les sables & places incertaines de la Mer,* a constitué que le *Lecq* est ceste fosse de *Corbulon*. Dio consentit avec Tacite, ou il parle du mesme *Corbulon*: *Quand il estoit paix il a conduit une fosse longue cent & septante stades depuis le Rhin jusques a la Meuse par l'œuvre des soldats, a ceste fin que ces rivieres ne se desborderoient par le reflux de la mer.* Au rivage gauche du *Lecq* est assise *Schoonbove*, une belle ville, ainsi nommée par la cultivation & plaisir de des jardins. Car il y a en ceste contrée des tresbeaux lieux plaines d'arbres fruitiers, lesquels pourroyent aucunement debatre avec les pommerayes d'*Alcinous*. Elle est annoblie d'une heureuse pescherie de *Saulmons*. Et l'on croyt qu'elle est aggrandie des ruines



DEN  
BIES BOS.

Novissima Tabula  
**INSVLAR. DORDRACENSIS.**  
**ALBLASSER. CRIMPER. CIVNDERT**  
 etc: Comprehendens item  
**TERRITORIA VIANÆ. GORICOMII.**  
**LEERDAMI. ALTENÆ. HEVSDENÆ.**  
 ac Civitates S. Geertrudisbergam. Sevenbergam,  
 Willensitadium, et circumjacentes Regiones ad Holl. pertinentes.  
 Auct. Balb. Florentio a Berckenrode

Millesia Germanicum communi.  
 Amstelodami, Sumptibus Henrici Hondij. Anno 1629.

- ruines de la ville de Nieupoort, laquelle a esté assise a l'opposite de ceste ville sur l'autre rivage. Elle a outre le Lecq passant par devant la ville, encore un coulant provenant hors du fleuve Issel, lequel tombe au travers du milieu de la ville. Elle a esté jadis le bien patrimonial de Jean de Haynault, frere de Guillaume Comte de Hollande: duquel Iean la fille unique Ieanne, Dame de Goude, Schoonhove & Thole, a espousé un Comte de France, Louis de Bloys, lequel a tiré a sa famille ces possessions. D'ou vient que tout le pays, qui est entre Goude & Schoonhove, est ordinairement appellé encore pour le present, *het landt van Bloys*. Mais les trois filz de Louis de Bloys, lesquels il avoit engendré de Ieanne, estants apres decedez sans enfans, toute ceste contrée est retournée avec les susdites villes, a la Comté de Hollande, a sçavoir en l'an 1397. Les annales domestiques font memoire de ceste ville environ l'an 1303, auquel temps elle a eu un chasteau, mais elle n'avoit encore alors nulles murailles: Iean de Haynault fut le premier qui environna ceste ville d'une muraille de brique, ayant ensemble renouvelé ou de nouveau basti un assés fort chasteau. Erasme de Rotterdam demontre clairement en quelque missive a Damian Portugais, & Hadrianus Iunius en sa Batavie, que ce lieu a esté la terre de naissance du tresdocte, & facilement le plus eloquent Ciceronian de son temps, Christoffe Longolius, lequel d'un costé la France s'attribue, & d'autre costé Malines s'approprie & certifie. Guerres loing de la ville se voit le chasteau appellé *Haertsbergh*. Et appartient sous Schoonhove, *Cabui, Polibroeck, Berghambacht, Ammerstol, Srolwijck, Bouvepas, Berkou, Vlist, Iaersvelt, Crimpen, Leckerkerck & Ouderkerck*. Desquels Iaersvelt est un chasteau, assis sur le Lecq; de Crimpen se diét *Crimperweert*, ou Ise de Crimpe. *Nieupoort* posé a l'opposite de Schoonhove, sur l'autre rivage de Lecq, ville jadis abondante & riche, est maintenant un bourg privilegié de ville, de condition mediocre, ainsi que les plus florissantes choses ont aussy souvent coustume de tomber en decadence, & d'estre abolies par la situation & oubliance. Au dessus de Nieupoort se rencontre un chasteau, diét *Langerack*, appartenant au Seigneurs de Boetselar: Et dessous iceluy est un chasteau, comme il est tresfort, aussy est il le plus antique de ceste contrée appellée *Liesvelt*, jadis hereditaire des Seigneurs de Liesvelt. Lesquels estans trespassés, apres plusieurs Seigneurs en fin est parvenu par achat a Eric Duc de Brunswic, Seigneur de Woerde, lequel apres avoir fait un echange, a donné ledit chasteau a Philippe Comte de Hohenloo; & pour le dernier est devenu par droict d'heritage au nepveu d'iceluy. Outre lequel chasteau est le pays & la ville d'*Iselsteyn*, ainsi nommée du petit coulant d'Isel. C'est un bien acquis du Comte de Bure, & pour le present du Prince d'Orange. *Viane*, laquelle est a l'opposite au rivage dextre du Lecq, si vous montes la riviere, est une petite ville, de forme presque quarrée, obeissante a la famille de Brederode. Elle a un chasteau, non si fort en ouvrage que beau: Auquel est adjoinct un verger tresbien entretenu & cultivé. Proche d'un petit bois situé apres de la ville, est le chasteau d'*Amelstein*: lequel passé quelques années Henry de Brederode d'heureuse memoire a fait edifier en faveur de sa compagne Amelie de Nienaren, ayant gardé le nom d'icelle. Sous la juridiction de Viane sont contenus *Heykoop, Booykoop, Lexmonae, Lackervelt, Achthoven, Meerkercke, Ameyde & Thienhoven. Leerdam, Heuclom, & Asperen*, villetes situées comme en un triangle, sont distantes de la ville de Viane quelques mille pas, veu qu'icelles petites villes ayent jadis esté apartenantes sous la juridiction & seigneurs d'Arckel, dessous lesquels *Gorcom* a esté aussy comprise, nous parlerons en premier lieu de la ville de *Gorcom* & du pays d'Arckel. Iean d'Arckel a environné la ville de Gorcom de murailles, & l'a le premier changé en forme de ville, ayant adjoinct un fort chasteau environ l'an de salut 1230. En apres Guillaume de Baviere, Comte d'Hollande, l'a rasé apres qu'il avoit acheté la ville & le pays d'Arckel de Reinald 1<sup>r</sup> Duc de Gelre. Ces villages sont comprises sous la ville de Gorcom & Gouvernement d'Arckel, *Leegh en hoogh Blocklant, Schelwynen, Hornaer, Nienlant, Spyc, Kedichem, Oosterwijck, Middelkoop, Leerbrouck, & autres*. Le Gouverneur, lequel ordinairement est appellé le Drossard de Gorcom, est accoustumé de presider en iceux, apres que la ville & le pays ont esté annexéz a l'Hollande. Il n'y a pas de doute que *Leerdam* soyt le mesme, comme sy vous disies Lingerdam, pour ce qu'il est situé sur le petit ruisseau de Linge: Il a aussy esté autrefois de la juridiction d'Arckel, jusques a ce qu'en l'an 1410. il est devenu a la maison d'Egmont par le mariage, de Marie d'Arckel, de laquelle maison est semblablement venu par mariage aux Princes de Bure & d'Orange, sous le domaine desquels il est maintenant tenu. *Heuclom* est posé sur le mesme coulant, une ancienne villette & presque aneantie: les Seigneurs de laquelle ont pareillement pris leur origine de la famille d'Arckel. *Aspere* n'a pas aussi recognu autrefois d'autres Seigneurs. Par apres elle a esté aussy transportée a la famille des Boetzelaers, prenant leur origine de ceux de Cleve, par mariage. Desquels Vesselus vander Boetzelaer, Seigneur d'Asperen, estoit encore nagueres en vie.
- Heusden.* Le pays d'*Altena* est posé a l'opposite de Gorcom sur la terre de Brabant, aussy *Worcom & Heusden*. Entre iceux Heusden est tresforte & belle en ses edifices & assés bien peuplée. Ceux de Brabant font leurs efforts d'enseigner qu'elle leur appartient, mais les Hollandois la defendent comme estant le leur. Pareillement *Worcom*, estant hors des limites de Hollande sur la lisiere de France, toutefois de la juridiction de Hollande, est située au confluent du Wael & de la Meuse, d'un costé regardant a l'opposite le chasteau de Lovesteyn, de l'autre Gorcom. Elle a eu autrefois pour Seigneur le Comte de Horne: comme aussi le pays d'*Altena*, lequel s'estend loing en la mesme terre de Brabant, a esté anciennement un fief des Princes de Cleve. A iceluy pays, comme aussy *Worcom*, regardent, outre le chasteau de Lovesteyn, *Almkercke, Gysen, Rijswyck, Neereyl, Opeyl, VVtwyck, VVaerthuysen, Emmichoven, Sleafwyck, den Hil, & autres lieux*. Ce *Worcom* se doit distinguer de l'autre ayant mesme nom, en Frise outre le Rhin, entre Stavere & Harlinge, située sur le sein de la Mer de Midy, ordinairement appellée *Worcom*. Ces villages se nombrent de la juridiction de Heusden, *Herp, Hedichuysen, Plymen, Engelen, Cuyck, Onssenoort, Outhousden, Elshout, Hulten, Baerdwijck, Doveren, Drongelen, Genderen, Babylonbrouck, Heusden, Aelburch, VVijck, Veen, Eeten, Meeuwen*.
- Sevenberge.* D'icy l'on va droit a Sevenberge par ce mesme pays de Brabant, laissant a la gauche la ville de Breda, a main droite Geertrudenberge, de laquelle nous avons maintenant parlé. Et Sevenberge n'a pas pris son nom, comme l'on estime, de sept monts ou collines, desquels n'y en a nuls en ce lieu, mais de sept ruisseaux, lesquels ont esté fort commodes a ceux qui navigoyent en ce lieu, pour garder les navires, comme en bon port. Car *Bergen* en flamen signifie *reposer & garder*. Elle a jadis esté de la juridiction de Strie. Et le pays de Strie n'est gueres loing de Dordrecht, comme il est déclaré cy devant, a l'opposite de Sevenberge. Et ce que les anciennes memoires racontent est memorable, a sçavoir que devant le deluge, lequel, comme nous avons dit maintenant, est advenu en l'an 1421. une chascune personne souloit cheminer de Strie a Sevenberge par terre par un digue, lequel menoit depuis Strie jusques a Sevenberge, ne passant en nulle place aucunes eaves ny aucun coulant: ou toutefois se voit pour le jourdhuy un grand bras de mer. Proche de Sevenberge est située l'isle nommée *Klundert*, ayant outre une grande forteresse du mesme nom aussy la ville de *Willemstadt*, edifiée passé quelques années, & ornée des droicts & privileges de ville par le tresillustre Prince d'Orange, Guillaume de Nassau: duquel aussy elle porte le nom.
- Willemstadt.* On ne doit pas laisser passer, parlant icy dessus de la contrée d'*Iselstein*, que proche d'icelle est assise *Oudewater*; une ville aujourd'huy assés forte, ayant ses murailles faités en arcs, & beaucoup de citoyens riches pour la mesure des choses. L'histoire nous monstre, comme elle a esté agitée de diverse fortune par les guerres civiles passé quelques années.
- Oudewater.*





RHINOLANDIÆ,  
 AMSTELANDIÆ,  
 et circumjacent. aliquot  
 territoriorū, accurata des.  
*Aut. Baltazar Flor. a. Berckgrade.*  
 AMSTELODAMI,  
 Sumptibus Henrici Hondii.  
 Anno 1629.



Syrie Adhates, l'Arabie Dysares, le Noric Belenus, l'Afrique Celeste. Spartian des trente Tyrans: Les Africains ont appelle Celse Empereur, orné d'un voile de la Deesse Celeste. Ammian Marcellin liv. 22. Quand le Philosophe Asclepiade fut venu de longtain pays a ce faubourg pour visiter Lulian, estoit accoustumé de porter avec soy par tout ou il alloit une petite image d'argent de la Deesse Celeste, & ce qui s'ensuit. Philastre de Brixie au Catalogue des Heresies: Il y a, dit il, une autre heresie entre les Juifs, laquelle ils nomment Royne, & FORTUNE DU CIEL, laquelle aussy il appellent CELESTE en Afrique, &c. Tertullian encore une autre fois en son Apolog. Ceste mesme VIERGE CELESTE est celle qui promet les pluies. Laquelle derniere place respond au mot, lequel aussy est posé en ceste inscription, laquelle semblablement intitule Jupiter avec l'epithete de FRUGIFERE.

FAUSTINIAN.) Le Centenier se nomme icy Faustinian, par ce que FAUSTINA, comme dict expressement Dion Xiphilin estoit appelée LA MERE DES EXERCITES, apres la victoire obtenue par Antonin sur les Quades & Marcomannes. De la vient que l'on peut conjecturer de l'aage & temps de ce monument. AU LARE VIALE, pour estre rapporté a Jupiter, il l'a posé au nombre singulier. Plaute l'a ainsi dit au nombre pluriel en Mercator ou Marchand Acti. 5. Sc. 2. Je vous appelle vous Lares Vales, ou des chemins. Et finalement BONO EVENTO au lieu du Latin Bono Evento, c'est a dire, Au bon evenement, n'est pas vulgaire. Et jusques icy soit parlé de ceste inscription. Leyde donq n'est pas seulement ce jourdhuy le Lugdunum des Bataves, & le lieu publicque & marché de toute antiquité, mais est aussy de toute sortes de doctrine, & doit estre appelée la vraye Athene de Batavie. Et est la ville principale du pays que nous disons Rhyndlandt, ayant cinquante sept villages sous soy resortans, fort, plaisante & salubre par son air & eaux diversément coulantes par icelle, & aussy par ses beaux vergers. La mer est distante d'icelle deux milles, la Haye, siege des Comtes, une: Delft trois milles: Harlem, environ cinq: Amsterdam, marché & boutique de Mercure, sept, Dordrecht huit ou neuf, attirant a soy presque la prerogative d'antiquité entre les villes de Hollande. Les plus prochains villages d'icelle, sont presque ceux cy: VVassenaer, Rhinsburg, Valckenburg, Catwijck sur le Rhin, Catwijck sur la Mer, aussy deux Nordwijck, l'un Dedans, l'autre Dehors; en apres y a Oostgeest, VVarmond & Voorhout. Entre lesquels (a celle fin que je dise cela en un mot) Rheinsburg avec les paroles des Annalistes, de Sigebert & Herman Contract, est nombré entre les villes. Et ils nomment Vlaeringe & Rheinsburg villes de Frise. Car qui osera prendre cela, & interpreter ce mot, du Burgh, qui est en la ville de Leyden, & de la ville mesme, sinon avec un certain autheur? Voicy d'avantage les chasteaux plus proches de la ville de Leyden, oultre Poelgeest & Alphen cy devant mentionnés: VVarmond, Bockhorst, Does, Swete, Cronesteyn, Sudowijck, Engest, Roomburg, Rosenburg, Santhorst, Duvenvoorde, Rucope, VVyngarde. Autrefois ont esté aussy ceux cy, Almade, Boshuysse, Cembete, Berendrecht, Torenvliet, Sonneveldt, & Tellinge nagueres commencés a refaire.

Villages cinquante & sept sous la jurisdiction de Leyde.

Chasteaux pres de Leyden.

Kennerlant. Harlem.

Chasteaux & maisons illustres pres de Harlem.

S'ensuivent les Caninesfates ainsi dit par Tacitus, lesquels sont pour le temps present Kennemers; & le pays est nommé par abbreviation Kennemerland & Kermerlandt. Harlem est ville capitale d'iceluy, selon le tesmoignage principalement de l'autheur du Chronique mis en Rhisme, fait passé plus de trois cens ans, lequel pose Harlem entre les Kennemers, quand il dit, Harlem in Kennemerlandt. Devant qu'elle fust environnée de murailles, aucuns pensent qu'elle fust une Seigneurie, de laquelle le Seigneur Baudewin de Harlem est renommé, tué par les Frisons proche de Schage en l'an 1168. Elle est maintenant & a esté jadis annoblie par la grandeur de la ville, beaux edifices, & plaiance de sa situation. Elle a le plus beau Temple de toute la Hollande, edifié sur de tresfortes colonnes, joignant le marché. Le Spar traverse le milieu de la ville, Junius est d'opinion qu'elle est encommencée a edifier environ l'an du Seigneur 506. par les Seigneurs de la famille de Harlem. Elle a acqueru grande louange, par son nouveau conseil en la prise de Peluse, laquelle ils appellent Damiate, en signe de quoy elle a deux petites cloches faites de metal de Corinthe, lesquelles sont appellées Damiates. Elle a encore une autre gloire, d'avoir trouvé l'art d'Imprimerie. Il y a proches d'icelle beaucoup de chasteaux, & terres d'illustres familles, & entre autres le chateau Brederode, Assenburg, Heemskerck, en apres la maison de Marquette, Merestein, Forest, Reewijck, Velsen, Polenburg, Harlem chez Beverwijck, jadis domicile de la famille de Harlem, par apres deféré a ceux de la maison d'Assendelft, & autres. Heemstede, situé gueres loing du lac de Harlem, les Seigneurs de Heemstede estant decedés, est devenu a Roeland de Fevre, Tresorier de Flandre, lequel avoit a mariage Dame Hadewine de Heemstede & Benthuysse. Les heritiers desquels pressés de trop grande dettes l'ont vendu a ceux de Lochorst. Et finalement leur niepce, Anne d'Arckel, ayant espoulé un noble Geldrois, Walrave a Gent, fils du Seigneur d'Oyen, l'a transporté par vente a un fort riche homme, N. Houwin, bourgeois d'Amsterdam. Et est par apres en partie vendu a Pierre Ruytenburg d'Amsterdam, Seigneur de Vlaeringe. Les successeurs duquel, & entre iceux le Genre de Ruytenburg, honorable & noble Adriaan Pauw, Chevalier, cy devant asseleur de la Chambre des Comptes a la Haye & Conseiller, a present Pensionaris d'Hollande, le possede entierement par droit d'heritage. Il y a encore proche de Harlem d'autres chasteaux ou antiques murailles d'iceux, comme est Cleve, Tetrode, Baenjart, Berckenroede, Hillegom, desquels & chascun des premiers en particulier, l'on peut voir au loing Gouthove aux annotations au Chronique de Hollande, desquels j'ay cy devant mentionné.

Beverwijck.

Amstelant

Amsterdam.

Beverwijck distant deux lieux de Harlem, estant assis en lieu oportun au sein du Tye, distant de la mer deux mille pas, regarde en son voisinage de fort plaisantes maisons des Nobles. Le mot de la place privilegiée de ville sonne le vic, siege & refuge des Bavariens, lesquels sont aussy nommés en Latin Bajorii & Bavari. De la on passe a Amsterdam, droit par le sein ja mentionné, laissant a la dextre Sparendam, lequel escoule le fleuve Spar en la mer dite Zuyder-zee. Lequel Amsterdam n'est pas une ville de Kennemerlant, mais comme son nom demontre, est un conduit d'Amstelant ou du fleuve Amstele. Et Amstelant est une terre regardante du Couchant, envers le Midy, la Hollande Meridionale: du costé de Midy, le pays d'Wtrecht: du Levant & Septentrion a pour lisiere Goylant. Amsterdam, estant quasi a la plus extreme partie du pays d'Amstelant, a la sortie de la riviere Amstel coulant en Ye, envers le Septentrion, est assis a la riviere Ye. Toute la terre est icy principalement marecageuse & tousjours humide: d'ou vient que les habitans font ordinairement des tourbes & glafons, desquels on fait du feu, & appellent telle terre en langue du pays Venen, & le principal village d'icelle Amstelveen. Est monstré en une autre place, qu'Amstelant a esté autrefois un terroir des Seigneurs d'Amstel & Iselstein, lesquels ont esté des illustres & fort puissantes familles, sujettes principalement a ceux d'Wtrecht. La ville est pour le present continuellement frequentée & ouverte aux Espagnols, Italiens, Bretons, Escossois, François, Allemans, Sarmates, Cimbres, Sueciens, Norwegiens, Danois, Livoniens, Polonois, Borussiens, Moscoviters, & sy autres nations y a sous le Pole Boreal, voire ce qui plus est, apres le souventes fois reiteré aggrandissement de la ville, elle est maintenant aussy frequentée par les navigations des Indes, & des gens de l'autre monde.

Vvesop. Muyde. Narden.

Vvesop est environ deux lieux pres d'Amsterdam, comme aussy Muyde. Narden est chef de Goedeland. Vvesop est de ce costé cy encéint d'une muraille, de l'autre est arroulé de la riviere Vecht, laquelle prend son origine du Rhein a Wtrecht: & de la s'escoule par Muyde au bras de mer, dit Zuyder-zee. Narden est le chef, comme j'ay dit, du pays Goedeland, lequel la corrompue & vitieuse coustume nommée Goyland, jadis donné par l'Empereur Otho premier du nom, a Goedele Abbessse, & orné de son nom comme d'un grand guerdon & bienfaict. De laquelle on lit annoté que ce dit pays est transporté au domaine des Comtes de Hollande en lieu de benefice. On trouve aux monuments, que ceste ville est agrandie par les ruines du vieil Naerde, apres que l'Evesque d'Wtrecht de la famille d'Arckel l'ayant prise l'eust rasé par terre.

L A  
Cinquiesme Table  
D E  
H O L L A N D E .



ESTE cinquiesme Table comprend la NORTHOLLANDE, laquelle ne demonstre pas seulement une partie de *Kermerlant*, de laquelle est cy devant dit, mais aussy les *Frisiens*, ou, comme nous l'appellons aujourd'hui, la *Vestfrise*: lesquels par Tacite sont dits *les petits Frisons*, eu esgard a ceux, qui a l'opposite & oultre le fleuve, canal Boreal du Rhin, par le mesme autheur sont appellés *les grands Frisons*. Pline a appellé ces *petits Frisons*, *Frisiens dans le Rhin*; ceux qui estoient oultre, sont dits par le mesme *Frisiens oultre le Rhin*. Ces petits Frisons ont pris le nom de *Nort-Hollandois* apres plusieurs guerres & longs debats avec les Hollandois, & ce environ l'an de salut 1303, quand ils ont esté contraint de faire la paix avec Jean de Hainault Comte de Hollande, cestuy-ci estant victorieux. Alors disje leur a esté donné le nom du peuple victorieux, laissant cestuy des Frisons & leur propre nom, nonobstant qu'ils sont plus volontiers nommés *Vestfrisiens*, & se nomment & escrivent *Vestfrisiens* encore ce jourd'hui aux lettres publiques & instruments. Mais les *Frisiens* qui estoient oultre le Rhin, ceux la ont esté en terre ferme & en l'Allemagne, comme Pline a clairement liv. 25. chap. 3. ou il dit: *En la Germanie oultre le Rhin les forts estants avancés par l'Empereur Germanicus, en la contrée maritime y avoit une fontaine d'eau douce, laquelle estant bené les dents tomboient, & ayant trouvé une herbe apporta remede, laquelle est appelée Britannique. Les Frisons, ou les forts estoient, ont monstré icelle aux nostres.* Car il est evident que le Frisons oultre le Rhin, sont situés deffoubs la division de la riviere, en commençant non au milieu canal du Rhin, mais au troisieme, ou l'*Isel*, premierement du mesme Pline, qui nomme expressement l'*Isel Rhin*, veu qu'il dit qu'il s'espart de Septentrion en plusieurs lacs; apres hors de Tacite, lequel colloque le camp de l'Empereur Germanique aupres des Frisons oultre ce troisieme canal Boreal du Rhin, aux limites de la Germanie continentale, ou située en terre ferme, racomptant ses exploits de guerre contre les *Cheruscians*. Et par ainzy selon Pline y a deux fortes de Frisons, a sçavoir *dans le Rhin*, ceux la sont dans l'*isle*, desquels nous parlons icy; & *Frison oultre le Rhin*, en terre ferme de l'Allemagne, ou nous avons déclaré que les forts de l'Empereur Germanique estoient.

Le commencement de ces Frisons dans le Rhin, ou, comme nous avons dit qu'ils sont appellés par Tacite, des *petits Frisons*, ou, comme maintenant, de *Westfrise*, ou bien des *Frison Occidentaux*, est communement situé derriere le fleuve *Kinbem* ou *Kinne*, lequel coule devant *Alckmaer*, & auquel les *Caninesfates* ou *Kinnemers*, desquels est dit, terminoient. La ville d'*Alckmaer* a appartenu aux mesmes *Kermerlandes* ou *Caninesfates*. Laquelle se presente icy incontinent apres *Beverwyck*, duquel est parlé cy devant en la quatrieme Table, envers le Septentrion. Elle a tousiours esté alliée, comme aussy les *Kinnemers*, avec les Hollandois, & a esté comme un aide & secours pour repousser & debatre les *petits Frisons*, lesquels ne cedants presque a nulles routes & desconfitures, rouloient & machinoient tousiours nouvelles choses, & estoient accoustumés de troubler le pays d'Hollande avec leurs continuelles incursions. Un certain Autheur parle ainzy d'eux & de leurs confins: *Les Caninesfates sont maintenant Kennemers ainzy nommés du fleuve Kinne, lequel tombe aupres d'Alckmaer deffoubs les forts Nuburch & Meddenburch, divisant la Hollande de la Frise. Et Kinnemare est Hollande Septentrionale, ayant les villes Harlem, Beverwyck & Alckmaer: laquelle est aux confins de la province de Hollande, guerres loing du cours du fleuve Rekre, dict anciennement Ockenforde & Almeren.* Jusques icy l'Autheur, alliant *Alckmaer* aux *Kinnemers* & Hollandois. Le Chronique fait en *Rhismes*, comme on peut voir presque sur la fin d'iceluy, recognoist *Alckmaer* en *Frise*. Et est vray semblable qu'*Alckmaer* a pris son nom du mot *Almeren*, pour ce que ce lieu est quasi de tous costés environné de lacs. Et je trouve que dix d'iceux sont deseichés, par le moyen des moulins a eau & autres inventions, les noms desquels sont, *Berge*, lequel contient mille deux cent de nos verges de terre, *Dael*, *Verone*, *Suin*, *Boucleve*, *Heilo*, *Grebbe*, *Templin*, *Argillar*, & le lac *Posticq*: restent encore cestuy de *Diepe*, *Sterre*, *Wormer*, *Schermer*, *Beemster* & *Warde*. Desquels le *Schermer* est le plus grand. Les autres ou sont seiches, ou on travaille journellement pour espuiser l'eau & les amoindrir, estant entre d'eux quelques terres deseichés. Et entre iceux le lac de *Beemstere*, est tellement espuié les années precedentes, avec inenarrable constance & despens des bourgeois de la ville d'*Amsterdam*, ayant basty de tous costés des moulins & adjoulté des escluses & grande multitude d'ouvriers, ainzy que la terre, laquelle estoit trouvée fangeuse, est maintenant fort propre a semer & cultiver. Que *Verone* ou *Vrone* soit jadis esté située environ *Alckmaer* un peu plus de mille pas, outre *Warmenhusse*, lequel est aujourd'hui un beau village, tesmoignent les champs, lesquels en tirent leurs noms. *Junius* estime que ce fut autrefois le seul & principal marché entre les *petits Frisons*; est maintenant une ville reduite en cendre, les tertres & sepulchres de laquelle se monstrent ordinairement entre *Koedyck* & *Langedyck*, estendu avec tresgrande espace appellés de *Vrone*, comme est dit, lesquels tertres ataignent le village dedié a *Pancrace*. Le mesme tient pour veritable, que ceste ville a esté la premiere desdits *Westfrisiens*, & chef de la nation, le boutefeu des guerres & ministre de fureur, pour autant que sa situation ait esté commode pour assaillir la Hollande: Et pour ce qu'elle avoit plusieurs fois faullé sa foy, & sy souvent renouvelé la rebellion, que pour cela elle auroit esté demolie & rasée par terre par Jean de Hainault, Comte de Hollande, duquel est maintenant parlé, & y ayant introduit la charrue auroit defendu de la reedifier, comme ledit *Junius* rapporte dans ses annales, & *Ubbo Emmius* du mesme le repete en l'an 1303, avec ce vers Chronostique: *ECCe Cadit Mater Fr Is Ia.* Cependant l'Autheur du Chronique Rhytmique, lequel a flory en ce temps, nomme aucunes fois la terre, & aucunes fois le village de *Vrone*. *Enchuyse* est aujourd'hui entre les principales villes. Ils sont d'opinion qu'elle a pris son nom des edifices singuliers, lesquels en forme des villages ont esté rares au commencement, & apres sont accrus & augmentés plus pres & drus l'un de l'autre. Car c'est ce que sonne *Enckelhuysen*. C'est une belle ville, forte de nature, situé a la mer de *Midy*, sur le dernier bord de terre: noble pour le present par ses navigations lointaines, & par l'art de cuire parfaitement le sel, hors de ce sel aspre & noir, lequel on amene en ce lieu avec grande abondance des cités maritimes principalement de la France Armorique. On peut colliger du Chronique de Hollande composé en vers que du temps passé la terre de toute part a esté appellée *Drechtlands*: Pour autant qu'en ce lieu le passage de la *Frise* continentale jusques aux *petits Frisons* ou a ces Occidentaux, n'a pas esté seulement facile a rencontrer pour passer le chemin, mais aussy court. Tellement que plusieurs lieux & villes du Pays bas, comme *Maastricht*, *Virecht*, *Dordrecht*, *Swyndrecht*, semblent n'avoir tiré leur nom d'autre part, que du passage. Et le Chronique, lequel j'ay dit, fait memoire de *Drechtland* a l'an 1155.

*Alfenen elf hondert las  
Ende vyf-en-vyftigh ons Heeren jaer,  
Quamen mes Oorloghen swaer  
Die Vriesen van Drechtlandt,  
En hebben gerooft en verbrandt  
Die van Kennemaer, &c.*



WYCKER-BEER

DE SCHEER-HEK

DE WAERT

WORMER

DE ANDE

DE WIERINGER VLAACK

Pampus

DE HOORNICKER HOP

DE WIERINGER VLAACK

De Kille

Milliers, Germaen, vromme



Qualité de  
la terre de  
ce pays, &  
de la  
Westfrise.  
Horne.

Sa terre, comme aussy du reste de la Westfrise, est bien pour la plus part marecageuse, mais merueilleusement fertile en toutes sortes de grains & autres choses, & excellente presque plus que l'on pourroit croire pour nourrir le bestail: est toutesfois argilleuse a ses bords & limites, la ou les collines sablonneuses finissent, lesquelles la nature a fait contre les flots de la mer. Ces villages sont desous Enckhuse, Grootebronck, Luttrebronck, Bouwerskerpsel, Hoogkerpsel, Hem, Veenhuysen, & Bronckhaven. Horne est prochaine d'Enckhuse, ayant son nom de son port tournant & courbé en forme d'un corne. Celle est ordinairement tenue pour la ville premiere & capitale des petits Frisons, lesquels habitent la Frise Occidentale, ou deça le Rhin, noble par la dignité Ecclesiastique du Doyen, lequel ceux d'Wrecht envoioient autrefois pour vicaire de la Frise Occidentale. C'est une ville peuplée, & tres abondante en toutes sortes de viandes & laicteries, laquelle est a demy arroucée par la mer. Les beaux champs & fertiles prairies avec des grands & riches villages environnent l'autre partie: Elle a de fort larges rues, lesquelles sont ordinairement la principale gloire & ornement des villes. Elle donne un assure & tranquille port aux navires en son sein interieur, duquel y est grande commodité, & estoit autrefois plus grande, quand a l'opposite du port & de la ville l'isle avec le village Dampste, laquelle est maintenant submergée & engloutie par la mer, estoit encore en estre: Ces villages sont de la jurisdiction de Horne, Avenhoorn, Beeih, Oudendijck, Woggenom, Nubixwou, Hauwaert, Berchout, Swaech, Baenjaert, Betlem, Oostblocker, Westblocker, Binnewijzen, Westwoude, Schellinckhout, Wydenesse, Oosterbeeck, Schaerwon, Groesthuysen, Opmeer, Spanbronck, Opdam, Hensbronck. Medenblich est distant de Horne environ deux lieues, ville maritime de ce mesme sein ou mer Meridional, ayant un brave port, fait par main d'homme, avec l'aide de la nature du lieu. Elle a un bien antique chasteau, lequel a esté plusieurs fois un bon secours aux citoyens. Elle est presque la plus ancienne entre les villes de ceste region, car Albert de Stade fait memoire d'icelle en l'an 1255. Ces villages appartiennent a ce lieu, Warnarshouff, Oppertoer, Oostwoude, Sybekerpsel, Bennebronck, Abbekerck, Lambertschagen, Twisch, Hoochwoude, Eerswoude, & Midwoude. Ou est a noter, selon le tesmoignage du Chronique fait en Rhisme, que Guillaume Empereur des Romains, Comte de Hollande, a esté tué par ces petits Frisons, au dessus du dit village Hoochwoude: quand devant environ deux cent & soixante ans Arnold Comte aussy de Hollande fut tué & massacré en un combat par les mesmes au village Winckele, a scavoir en l'an 993. Et outre les ja mentionnés villages, surpassent Schage, semblable a une ville en grandeur & richesses, en une partie de terre un peu élevée, entre Septentrion & Couchant: Puis Nierop vieil & nouveau. Outre ce appartiennent aussy a la Westfrise ou a ces petits Frisons les isles pas du tout exprimées en ceste Table ou Carte, a scavoir Wieringe & Texel, entre laquelle & Huisduin est aupres l'entrée de la mer ce port le plus profond de tous, s'escoulant du Fleve ou Vlie, cognu par le nom de Mars, dit ainsy des anciens Marfages. Wieringe est située plus au dedans, & separé du reste de la terre par un gué, ou eau peu profonde, (toutes anciennement arrachées de la terre ferme par les efforts des flots de la mer,) avec une fertilité presque non pareille. Et entre icelles isles Texel est habitée par huit bourgs ou villages, Wieringe cinq, & Vlielandt, laquelle leur est prochaine, fise contre Septentrion, par deux villages.

Meden-  
blich.

Schage  
village.

Frifabones,  
ou  
Water-  
landois.

Edam, Monickedam, & Purmerend, villes clairement exprimées en ceste mesme Table approchent de celles dessus mentionnées, vers le Midy, lesquelles sont a bon droit estimées n'estre pas proprement de ceste Frise, mais qu'elles regardent plustost au Waterland & aux Waterlandois, lesquels Pline, comme est mis cy devant, a appellé Frifabones, prochains des Frisons dans le Rhin. Desquels, encore que ny Tacite, ou autres escrivains, ne facent mention, toutefois Pline fait telle memoire d'iceux au liv. 4. chap. 15. qu'il ne faut nullement doubter que ce soyent nos Waterlandois. Et s'il est licite de conjecturer, le tres docte Isaac Pontanus, cy devant plusieurs fois nommé, n'a pas admonesté sans raison en ses Controverses sur les Descriptions des lieux, ce que son amis le renommé personnage Pierre Sriver a aussy sur ce advisé, qu'en ceste place au lieu des Frifabones auroit esté premierement escrit Eburones. Car les Eburones, dis-je, ne doivent nullement estre oubliés en ce denombrement des peuples de la Gaule Belgique, lequel Pline recite au mesme chap. 17. Et encore que les Frifabones semblent entre tous les auteurs estre seulement nommé par Pline, toutefois leur nom est aussy cogneu au livre des inscriptions Romaines, ou, entre autres choses, on lit Frifayoni pour Frifayoni ou Frifaboni en ceste maniere:

D. M.

T. FL. VERINO. NAT. FRISÆVONI,

VIX. ANN. XX. M. VII. TEL.

VICTOR. EQ. SING. AUG.

FRATRI. DULCISS.

F. C.

Edam.

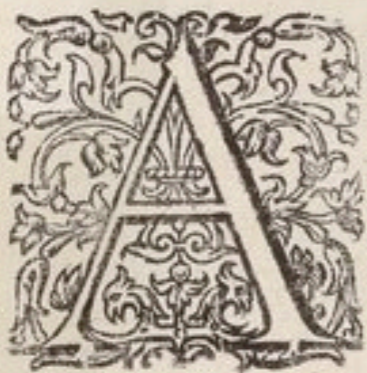
Monike-  
dam.  
Purmer-  
end.

Il touche peu en quel sorte vous escrives, ou Frifavo, ou Frifabo. Car tous d'eux sont formés de la voix Germanique, & celle de nostre Pays bas Wonen, c'est a dire demorer. Et les Danois encore plus pres, ce que nous disons Wonen, ilz disent Wo. C'est la raison que & Chaibones & Chaivones, en tous les deux manieres escrit se reconrent souventes fois par les anciens, comme & Ingevoines & Istevones, & autres peuples nommés de la mesme termination Germanique. En ces Frifabones ou Waterlandois, outre autres, sont celebres les villes maintenant nommées. Quand est de la ville d'Edam, comme nous l'appellons pour le present, elle a esté jadis nommée Ydam, du fleuve Ye ou Yde, maintenant conduict d'eau ou canal, environnant la principale Eglise du lieu, lequel deschargeoit la multitude d'eau croupante par son escluse, appellée par commune appellation, comme est dit autre part, Dam. Le prochain village dit Middelye tesmoigne aussy l'origine du nom, pour ce qu'il gist au milieu du coulant Ye. C'est une ville bien renommée pour la bonté de ses fromages, ailles riche, & a un long port, & plusieurs havres, ausquels l'on fabrique des grandes & petites navires. Monikedam est disjoincte de la une lieue, ainsy dite du lac voisin, lequel avoit nom Monickemeer, ce que sonne lac du Moine: tellement que la ville pourroit plus a droit estre dite Monickmeerdam. De la s'ensuit Purmerend, ainsy dite, pource qu'elle est posé au lac de Purmer, ou plustost au fin d'iceluy. Et est en maniere de ville separée en rues, & bastie de beaux edifices, ayant un chasteau tout proche du mesme lac de Purmer, maintenant deseiché & reduict en champs, Guillaume Eggard a esté autrefois Seigneur du lieu, lequel estoit fort chery du Comte de Hollande Guillaume sixiesme, duquel il se nommoit aussy Tresorier & Receveur. De luy le lieu est devenu au filz, du filz a la seur d'iceluy & son mary Seigneur de Zyle. Par apres est passé par vendition au Viconte de Montfort. Et de la l'Empereur Maximilian l'a transporté a son fisque pour la rebellion d'iceluy ou de ses heritiers, lequel l'a donné a Balthasar Volckenstein d'Autriche Superintendent de son camp, lequel l'a apres vendu a Jean d'Egmond, aux successeurs duquel elle est demeuré, jusques a ce qu'en fin le Roy d'Espagne eut confisqué les biens de Lamoral d'Egmond, apres qu'il eut fait decapiter le mesme Lamoral, comme criminel de lese Majesté. Et en fin les Estats des provinces Unies l'ont accepté de Philippe filz du mesme Lamoral, lequel a esté occis en bataille en France, en l'an du Seigneur 1590, ayants payé le pris d'iceluy, & l'ont adjousté a la Hollande. Les villages Uspedam & Neck sont sous la jurisdiction de Purmerend. Bamestre est aussy colloqué tout proche de la ville, autrefois un lac, maintenant bonne terre portant beaulx grains, duquel est icy devant quelque peu parlé.

Mer Me-  
ridionale.

Le Sein ou golfe interieur de la Mer Meridionale, entre Amsterdam, & Enckhuse & a l'environ, a esté devant six cens ans, petit a petit converti en ceste si grande & large mer par les pastures, maretz, isles & ruiffeaux submergés, comme monstrent au pag. 80. les Controverses des Descriptions des lieux, maintenant souvent citées. Car le golfe exterior, envers le Vlie, est cognu par les anciens, principalement par Pline & Tacite, lesquels l'appellent grands lacs du Rhin, s'espandants en la mer Septentrionale. Mais de cecy en un autre lieu.

Mers &amp; Lacs deséchés &amp; maintenant habités &amp; grandement peuplés.



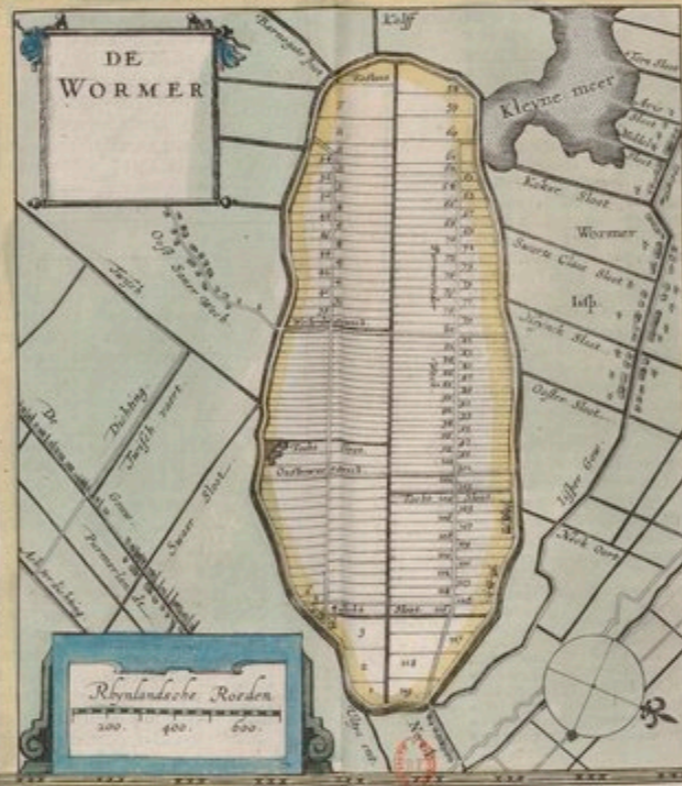
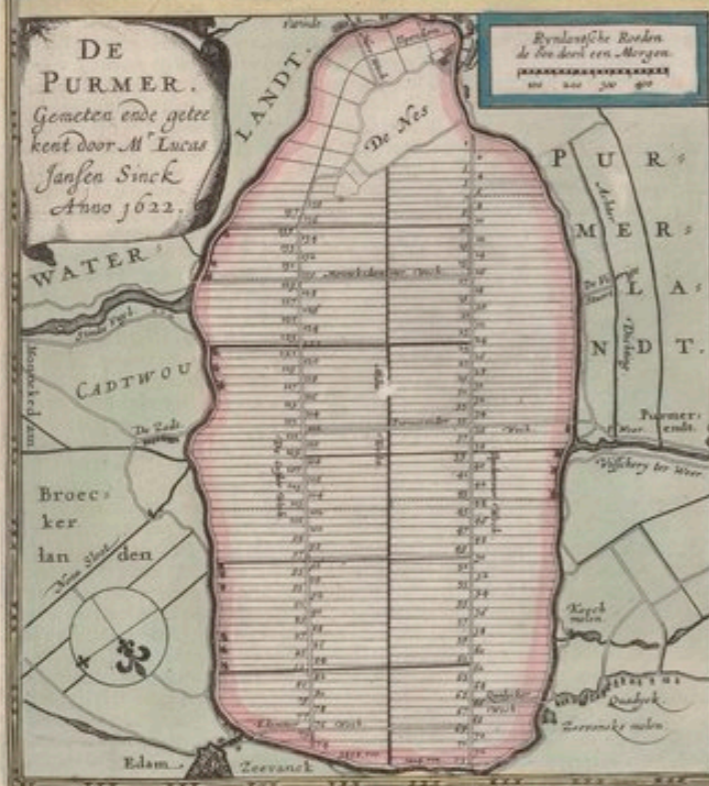
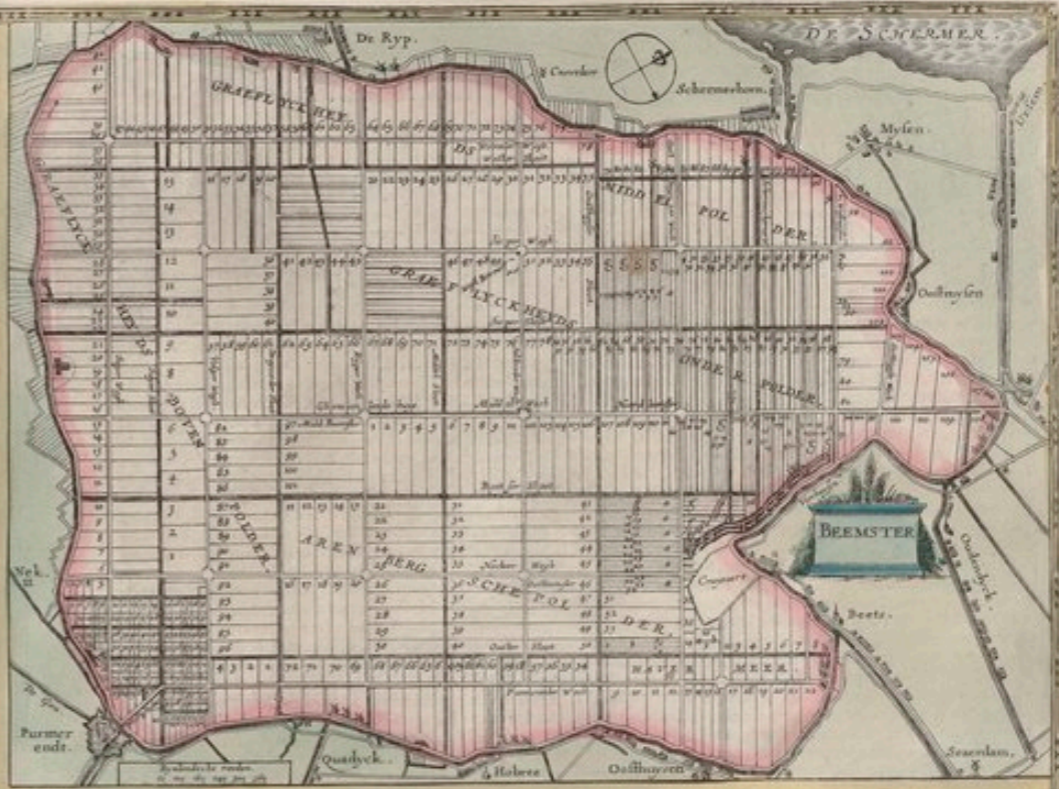
PRES avoir ainsi traité de la Hollande, il sera fort a propos que nous discourions un peu des Mers qui ont esté deséchées & tariées. Car la gloire & l'industrie des anciens Hollandois est certes digne d'estre racontée, pource qu'ils ont pourveu a l'augmentation des terres outre les digues, qu'ils ont eslevé en ces lieux ou le flot & reflux de la mer anticiroit tous les jours, & partant il faut que nous en disions quelque chose.

Or les habitans ont nommé ces terres proprement de ce mot *Poldres*, qui est pris de quelque fleuve ou mer, au quel lieu se font le flux & reflux de la mer, & qui sont environnez de grandes digues pour les conserver des eaux. Peut estre des estangs qui y ont esté trouvez, qui s'appellent vulgairement *Pols*, mais il me semble que l'etymologie de H. Iunius est meilleure qui le derive de *Volis*, c'est a dire des Poulains des chevaux (que les Grecs appellent *αυλας*.) Laquelle opinion est de Mejerus. Or en premier lieu il y a deux de ces Poldres qui sont memorables, a sçavoir Zype & Beemstre, lesquels ont esté environnez de digues tant du temps de nos peres que du nostre; sont labourables, rapportent beaucoup de grains; & ou il avoit quantité de poissons: ainsi nous voyons clairement tant la bonté & liberalité de Dieu que l'industrie presque incroyable des Hollandois. Car comme la nature ou plustost Dieu autheur d'icelle a posé au destroit de Sicile la Charybde & Scylle, environnée de cruels chiens aboyans, ainsi que feignent les Poëtes, & sujette aux naufrages, comme il a mis en Eubee Caphare une montagne prodigieuse, & inaccessible en rochers de fort longue estendue; il donna a la Libie des gués dangereux de Syrte: aussi a il adjousté a la Hollande ceste forest de chiens, ainsi que les habitans l'ont nommée, d'autant que le grand bruit de la mer & des ondes, font resonner tous les lieux circonvoisins par leur continuel urléments, & par leurs assauts perpetuels tant de jour que de nuit la frappent, destruisent, & dissipent; ou les habitans pour s'opposer a sa fureur ont eslevé une digue demesurée, qu'on pourroit nommer Cyclopes d'autant qu'elles esgale le sommet d'une haute montagne, qui seroit toutefois un foible rempart contre ces chiens, si on ne la fortifioit tous les jours, car quand ceste mer prodigieuse, laquelle flotte plus bas que ceste machine la longueur d'un trait d'albalestre, la consume avec le temps l'abisme, ou bien en tempeste la disperse. Car H. Iunius raconte avoir vu des pierres du poids de 200 livres, que ces flots hideux avoyent jettez sur la plaine de ceste machine comme des balles. Or il y a un rang de pieux fichez fort avant en terre, bien liez les uns avec les autres, poussez avec des Truyes, qui separent ceste machine, d'ont l'entredeux d'iceux sont remplis de pierres & de rochers d'une pesanteur demesurée, qui sont entassez les uns sur les autres. Tous les ans elles sont fortifiées par le travail des maçons & charpentiers, lesquels sont commandez par les officiers, qui sont esleus & pris du magistrat. Commandans avec soin de trainer poutres, porter les charges de pierres moillons, rochers & cailloux ou il en est besoin. Car ceste digue est longue de 3000 pas, tout le long de la mer au lieu du rivage qui est principalement subject a la fureur du vent Nord-ouest, & finit a *Petten* distant de 3 lieues d'Alcmaer, village noble pour la prise des moules, lesquels elle nourrit tres delicats & tres blancs, par dessus tous ceux qu'on puisse trouver, ne au plus tempestueux fond de l'Ocean, & s'attachants a ces pierres & poutres, desquelles vous feriez autant d'estat que des huitres. La Zype prend son commencement en ce lieu qui a esté ainsi appelé du flux & reflux de la mer, Quartier du pays qui comprend de tour 11000 arpens de terre d'Hollande (qui sont de 10 verges de 12 pieds) a sçavoir du village de *Petten*, ou de la forest des chiens, comme j'ay dit, vers Orient. Elle a pour limites du costé d'Occident la mer Oceane, de l'Orient la digue qui s'estend depuis *Petten* jusques au port de *Medenblick*; vers le Septentrion elle a aussi la mer Oceane & *Tusenlandt*, l'ancienne demeure des *Tusiens*, comme rapporte Iunius, avec l'île de *Tessel* & *Wieringhe*, &c. Toute ceste contrée ayant long temps demeurée deserte, a cause du peu de profondeur de la mer, & du flux & reflux allant & venant par un petit canal, que Pline a rapporté estre semblable a celui qui est au bord d'Illyrie (comme nous lisons dans les Cronicques du Pays bas.) A esté ceinte premierement d'une grande digue par Guillaume seigneur de Scage, & appelé le Nouveau pays, ou *Nieuwe landt*. Puis apres Nicolas Nicolai tres excellent poëte, frere de Jean 11 environna de terrasses & digues toutes ces terres, & les garentit contre les flots de la mer l'an 1552. En ce mesme lieu ce grand personnage Bucold, tant en vertu que curieux de medailles antiques bastit des salines, & ayant pour cet effect des lacs & marets, les humeurs desquels estants figés sont propres a faire du sel, & faictes avec un tel artifice qu'ils ne se ressentent point de l'injure de l'air qui pourroit estre preveue. Partant ce champ rendu propre au labourage par le travail des hommes, en partie addoucie par le moyen des pluyes, & aussi endurci au Soleil & au vent, finalement tirez hors des fosses & canaux, avoit commencé d'estre fort fertile en grains. Lors qu'au premier de Novembre l'an 1570 une grande tempeste d'un Automne fascheux ou plustost une certaine misere & calamité fatale, la mer inonda par un grand deluge toutes ces terres, & tout ce qu'on avoit faict avec une excessive despence & travail n'importe, tout cela fut consommé & perdu subitement, les digues estants rompues par la tempeste, non helas, sans la perte de beaucoup d'hommes & bestail & plusieurs maisons qu'on avoit desia la basties. Auquel temps aussi plusieurs terres maritimes du Pays bas en ont souffert autant. Car tout ce qui a esté labouré de terres fertiles ou a esté couvert de montagnes de sables, ou mort par la saleure de l'eau de la mer, ou rendu sterile. Et encore qu'il sembla bién que le dommage du territoire de Zype fut irreparable & que plusieurs desesperassent de le remettre sus, neantmoins par le moyen de gens de Conseil & par la prudence & advis des Estats de Hollande, on a encore tenté une nouvelle digue, qui maintenant est en tel estat que tout cet ouvrage semble estre hors de tout danger, & qu'on a bonne esperance que ces digues pourront facilement resister aux tempestes & flots de la mer. Ce terroir (autant qu'on en peut juger par la moisson de quelques années) est autant fertile que pas un de toute la Hollande, excepté les lieux qui sont couverts de sable. Or on a trouvé par experience, que par le moyen de ces diges ou montagnes de sable, que non seulement ceste contrée est conservée & maintenue, mais mesme toute la Hollande, & que ceste forest de Chiens en est moins agitée & battue de la mer: tellement qu'il semble qu'on aura point tant affaire de digues qui sont dans le pays (lesquelles d'autant qu'elles donnent toute assurance on leur a donné le nom de Dormir, vulgairement *Die slapers*, & sont distingues par ces mots de vieil & de nouvelle.) Ces dunes ne sont autre chose que comme des montagnes de sable entassées, ou il y a par tout seme une espece de joncs par le moyen desquels le sable est arresté contre le vent d'Occidēt, & sans autre aide humaine esleve petit a petit toute ceste digue en une grande & excessive hauteur. Invention du tout admirable, & principalement que sans aucuns frais on evite une despence incroyable, car auparavant si la mer venoit, de Nord-ouest, y estant, tout estoit couvert d'eau, & si elle s'en retournoit de sable; & maintenant depuis qu'une telle terrasse est faicte, on peut labourer avec toute assurance, & la ou la place & le lieu le permet on y bastit de maisons, tant pour les bourgeois que pour les paisans: tous les prez, les champs labourés, sont de grand rapport, estant bien cultivez. En cest endroit il n'est pas besoin de beaucoup de moulins pour espuiser les eaux a cause de la hauteur de la terre. Mais les surveillans des digues, que le commun peuple appelle *Dijkgraven*, ou Contes des digues, par le soyn & diligence desquels ces lieux estoient auparavant maintenus & conservez, qu'a peine en ont

D'ou Zype  
prend son  
commence-  
ment.

Sa situa-  
tion.

Fertilité.



ils besoin, ni si apres doivent ils craindre qu'il se face quelque debris ou inondation, attendu que les laboureurs & habitans sont plus assurez en ces lieux qu'en plusieurs autres du Pais bas, ou il leur est enjoit & prescrit toutes les années, combien il leur faut donner pour reparer ces digues, jusques a quelle hauteur, de quelle largeur doit estre le haut & le bas; ou apres que cela leur est commandé, il faut que tous se mettent a l'ouvrage, mettants a l'amende les rebelles & negligents, tres excellente loy & necessaire, d'autant que le bien public consiste de ceste digue, ce qu'estant negligé on pourroit tomber en tres grand danger. C'est pourquoy pour maintenir & conserver une chose de telle consequence Guillaume Roy des Romains, & autres Princes de Hollande ont octroyé plusieurs privileges. Ce que nous avons dit de la Zype suffira pour maintenant, passons a Beemster qui est l'autre Poldre de Hollande.

## L A B E E M S T R E.

**C**ETTE Ile qui est appellée vulgairement *Beemster*, & d'*Hamvode Beemster* autant qu'on s'en peut refouvenir jusques en l'an 1608 a commencé premierement d'estre environnée de digues. Est situé en Waterland vis a vis de *Purmerend*, par dela la *Zype*, en longueur comme autrefois la déclaré *Hamvode* de 5000 pas, de largeur de 1500, ayant 5 ou 6 pieds de profondeur. Celle de nostre temps par le cours des années apres avoir englouty les terres d'alentour, s'est tellement accreüe qu'elle contient en son circuit plus de 12000 verges, mesures de Rhinolande, estant couverte d'eau, jusques a 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

Pource qui est de la situation de ce lac, qui est maintenant changé en Ile, qui a tout a l'entour un fossé large de 4, 5, 6, 7, & en quelques lieux de 8 & 10 verges, de hauteur de 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

L. E V E S C H E

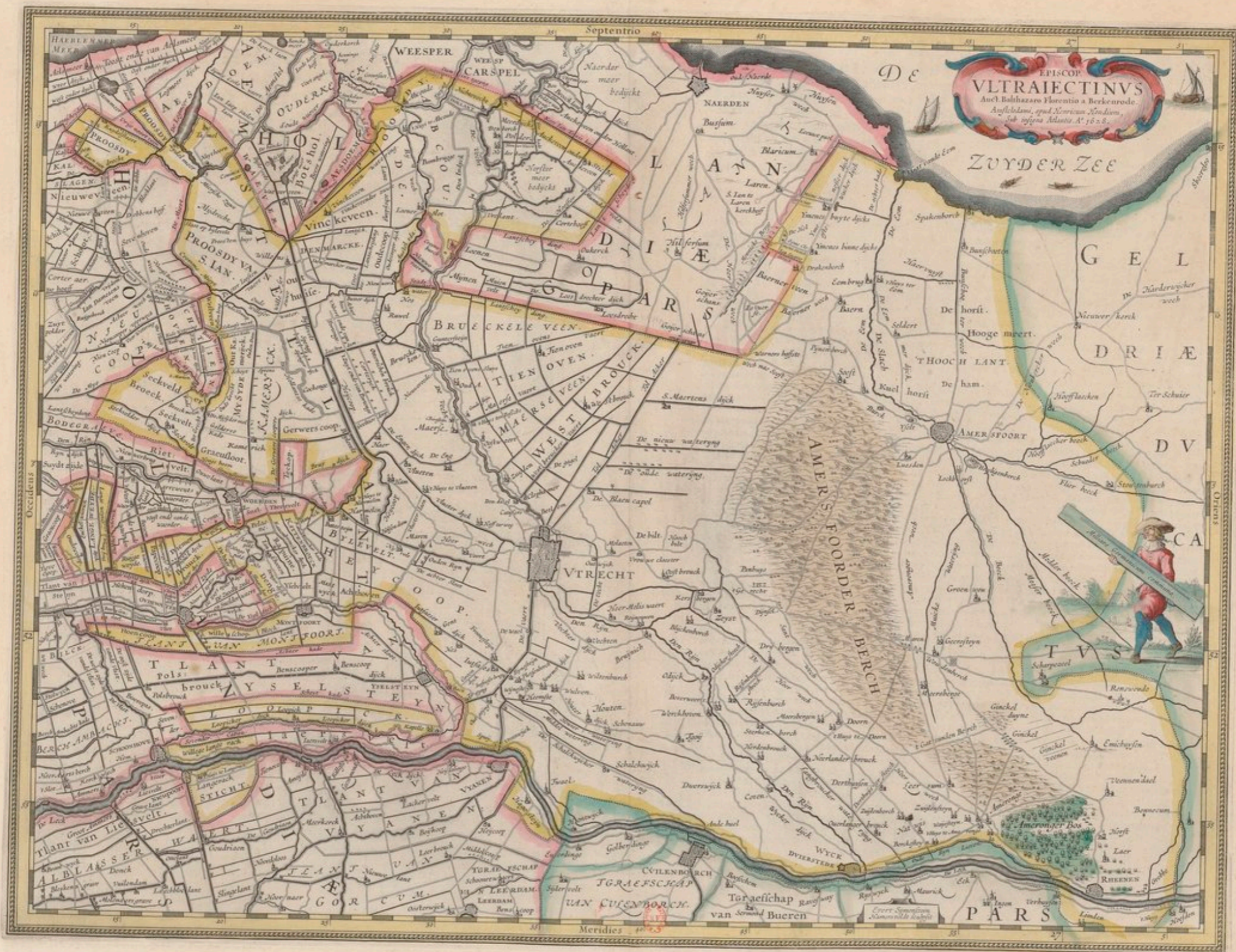
## D V T R E C H T.



ET Evesché qui a pris son nom de la ville capitale, jaçoit qu'il soit conjoint au Comté de Hollande, c'est toutesfois un domaine a part: Du costé du Nort, du Couchant, & du Midi il est entouré, presque de toutes parts du Comté de Hollande; du costé du Levant il a le Duché de Gueldres. L'air y est fort sain, & temperé; le terroir est plus fertile, & plus propre au labourage que celui de Hollande d'autant qu'il est plus haut, & par conséquent plus sec. Vtrecht en est la Metropolitaine qu'Antonin en son Itineraire appelle *Trajectum*. Nous trouvons aussi qu'elle s'appelloit *Antonia*, mais nous ne sçavons d'ou elle a eu ce nom. Quelques uns estiment que c'est d'Antonius premier Sénateur, & Embassadeur de Vespasian, que Tacite dict avoir esté déposé de la dignité de Sénateur par l'Empereur Neron, & puis rétabli, son innocence ayant esté reconnue. D'autres disent que c'est de M. Antonius Embassadeur de Jules César, lors qu'il subjugeoit la Gaule Belgique. Certains tirent ce nom de M. Antonius Pius qui fit réparer la ville; & c'est l'opinion de celui qui a fait l'inscription qui se mit sur la porte de la ville lors que Philippe roy d'Espagne y fit son entrée en ces termes *ANTONINI Pii Imp. Felicibus auspiciis Vrbs Trajectensis Instaurata, Felicioribus per piensimum Imp. Carolum V. Aucta, Felicissimam se hoc Principe futuram haud dubia spe confidit.* C'est a dire, *La Ville d'Vtrecht réparée sous les heureux auspices de l'Empereur Antonin, & plus heureusement accrue par l'Empereur Charles V. se promet d'estre tresheureuse sous ce Prince.* Il y en a qui soutiennent que cette ville fut nommée *Wiltburgum*, par les Voltes, ou Wiltes; & se fondent sur ce que dict Sigebert, que Willebrord établit son siege Episcopal en un lieu nommé *Vultaburch*, qui s'appelloit lors *Vultrajectum* d'un nom composé des *Vultes* & de *Trajectum* comme qui diroit *la ville des Voltes* car *Drecht* signifie ville. Mais cela n'est pas vray semblable; attendu que *Vultaburg* estoit sur le Rhein a plus d'onze mille par dessus la ville d'Vtrecht. Il y en a d'autres qui prennent ce nom d'Ulpius Trajanus Gouverneur de la Germanie sous l'Empereur Domitian, & disent que cette ville fut premierement appelée *Vlperajectum* & puis *Vlraiectum*. Aujourd'hui nous l'appellons Vtrecht: Ce que Junius estime estre arrivé de ce que la trente cinquieme legion y avoit son camp en hyver. Donc le peuple idiot lisant *V. TRIC. LEG. STAT.* C'est a dire *Quintæ Tricesimæ Legionis stativa*, en a fait *VTRIC* qu'on a changé du depuis en Vtrecht. Le mesme est arrivé en une ville de Sueve nommée *Cantstadt*; car l'ancienne inscription de la ville estant telle *LEG. ANT. STAT.* C'est a dire *Legionis Antoninianæ stativa*, le peuple ignorant retrenchâ les deux premieres lettres & leur *Gantstat*, & chageant puis apres le *G* en *C* il appella cette ville la *Cantstat*. La ville d'Vtrecht est située sur le vieil canal du Rhein lequel jadis avant qu'il se fust déchargé dans le *Leck*, passoit par le milieu de la ville, & de la s'en alloit rendre dans l'Océan. C'est une chose grandement remarquable, que cette ville est tellement située qu'elle a pour le moins cinquante villes tout a l'entour qui sont si proches, que vous pouvez aller a laquelle qu'il vous plaira en un jour a pied, depuis Vtrecht; & de plus que vous pouvez, en partant le matin d'Vtrecht, & marchant bellement, aller a l'une de 26 villes qu'il y a, & vous rafraichir & faire bonne chere, & puis retourner encor soupper a Vtrecht. Cette ville fut tellement travaillée par les Normans du temps de l'Evesque *Alfridus* qu'il fust contrainct de transférer le siege Episcopal a *Deventer*; mais *Baldric* Evesque de *Cleves* le remit a Vtrecht & repara la ville y adjoustant des murailles, & fosses. *Willebrord* surnommé *Clement* y fut fait le premier Archevesque par le Pape *Serge* du temps de *Iustinian* le Jeune fils de *Constantin*. Ce *Willebrord* estoit natif de *Bretagne*, & instruisit les Frisons es mysteres de la foy; puis apres ayant quitté son Archevesché il se retira en la ville de *Treves*; & bastit un monastere a cinq milles de la en un lieu fort aspre parmy des montaignes, qui fut nommé *Absternacum*, aujourd'hui il s'appelle *Echternac*. Il a eu plusieurs successeurs en ce monastere, les annales en nomment jusques au nombre de 61, le dernier a esté *Frederic* de *Tautembourg* fils de *George Schenck* Chevalier de la *Toison d'or*.

C'est une grande ville riche, & puissante, embellie de plusieurs beaux edifices, & principalement de grottes, & caves sous terre d'un merveilleux artifice. Les Eglises y sont en grand nombre, entre lesquelles il y en a cinq principales, a sçavoir *S. Martin*, *S. Sauveur*, *S. Pierre*, *S. Jean*, & *Nostre Dame*. L'Eglise de *S. Martin* est la Cathedrale, & la plus belle de toutes: l'Empereur





Charles V. l'an 1540. y tint les Estats de l'ordre de la Toison d'or. Les autres Eglises sont Collegiales : celle de Nostre Dame fut bastie par l'Empereur Frederic Barbarouffe, le Pape le luy ayant enjoinct pour penitence en satisfaction de la faute qu'il avoit commise en ruinant, & saccageant la ville de Milan, sans espargner les Eglises & lieux sacrez. Or comme l'on creusoit les fondemens de cette Eglise, il se fit une grande ouverture comme un goulfre presque au milieu de l'Eglise qu'on ne pouvoit combler quoy qu'on y jettast des gros quartiers de pierre, & quantité de charbons (qui affermirent toutes fois les fondemens du temple de Diane d'Ephese basti dans un marais) a la fin on s'avisast d'y jeter des cuirs de bœuf ce qui reussit, en memoire de quoy ce distique fut gravé, dans la base de la colonne posée sur ce goulfre.

*Accipe posteritas quod post tua secula narres  
Taurinis curibus fundo solidata columna est.*

Il y a eu divers Monasteres, deux entre autres remarquables pour leur grandeur ; l'un des Chevaliers de Malte, l'autre de l'ordre Teutonique, tous deux tres magnifiques. Il y avoit aussi un beau & riche Monastere de l'ordre de S. Benoist nommé S. Paul, & deux autres pour les Damoyelles, l'un de l'ordre de S. Bernard, & l'autre de Premonstré. Les habitans de la ville sont gens courtois, industrieux, & riches. Le Pape Hadrian V. en estoit natif; il estoit issu de bas lieu, mais il se poussa par son esprit. Il s'en alla estudier en l'Université de Lovain, ou il fit un tel progres aux langues, aux arts, & en la Theologie, qu'il parvint aux premiers honneurs de cette Academie, & fut donné pour precepteur a l'Empereur Charles V. qui le fit premierement son Embassadeur en l'Espagne, puis Evêque de Dertose, en apres Cardinal, & fut a la fin esleu Pape; mais il ne siegea que 20 mois; apres sa mort on luy fit cet Epitaphe. *Cy gist Hadrian VI. qui n'a jamais rien eu si a contre cœur que de commander.* On voit encor aujourd'hui la maison qu'il a fait bastir a Vtrecht estant desia Pape. Il y a de plus a Vtrecht la Chambre du Conseil du Roy, a la quelle se font toutes les appellations de la Province. Cette ville a aussi le droit de battre monnoye par un indult de l'Empereur Othon I. pour gratifier sa femme Egida, & l'Evêque Baldric. Apres la Metropolitaine je toucheray les autres villes de cette Province. Premierement je rencontre sur le Leck Wijck Duirstede, que Tacite au liv. 5. de ses Annales nomme *Batavodurum*; les histoires font foy que c'a esté jadis une ville fort florissante, & opulante, & qu'il y avoit plus de cinquante Eglises ce qui n'est pas fort vray semblable, n'en desplaist aux historiens; tant y a que presque tous disent qu'elle a esté ruinee, & rasée par les Normans qui mettoient tout a feu, & a sang, & que du despuis son enceinte a esté beaucoup plus petite, elle est encor aujourd'hui asses riche a cause de la commodité de sa situation. Elle est a un mille de Culembourg, & a trois d'Vtrecht, son assiete est fort plaisante, il y a un chasteau basti a l'antique qui n'est pas a mespriser, ou les Evêques d'Vtrecht avoient coustume de se tenir; non seulement a cause que le lieu est recreatif, & commode pour tout ce qui est necessaire a la vie; mais aussi pource qu'il est retiré, & esloigné du bruit, fort propre pour se recueillir avec Dieu. Rhenen est une ancienne ville que Tacite au lieu preallegué appelle *Grinnes* (Junius ayme mieux lire Rhenes) & dict qu'elle fut assaillie par Clasticus General de la Cavalerie de Treves, & vaillamment defendue par les habitans; elle est posée sur le Rhein a quatre milles d'Vtrecht, elle a des hautes murailles, & un rempart. Amersford prend son nom du trajet de la riviere d'Eems; C'a esté en son commencement une petite ville, comme on peut voir par son ancien rempart, & fossé, mais du despuis elle est aggrandie. Ceux du pays de Gueldres l'ont souvent mal menee, & l'an 1543 elle se rendit a Martin van Rossem. La riviere d'Eems passe par le milieu de la ville: Le terroir est fort fertile du costé du Levant & du Midi: vers le Couchant ce ne sont que bois, & vers le Nort il y a des pasturages, & de la a un mille vous rencontrez la mer. Les habitans sont farouches, & martiaux, lesquels s'estans emparez d'Vtrecht par trahison environ l'an 1528 assisterent grandement Henry de Barmievre Evêque de la dicte ville a vanger ses injures & tuer la garnison. Reste Montfort ville asses renommee, & forte d'assiette, & de murailles; Godefroy Evêque d'Vtrecht la fit bastir pour l'opposer aux armes des Hollandois, elle est au milieu de trois villes qui sont a esgale distance l'un de l'autre, a sçavoir Iselstein, Oude-water, & Woerden; elle est assise sur le bord de la riviere d'Isel, & a un chasteau: Il y a trois rivieres en cet Evêché, le Rhein, Eems, & Isel. Au reste la Province d'Vtrecht fait un Estat a part composé de trois membres; le premier est le Clergé qui consiste en cinq Eglises Collegiales, dont la premiere est celle de S. Martin le Doyen de la quelle assemble les Estats, propose les difficultez en l'assemblée, collige les voix, & conclud. Les autres Chapitres, ou Eglises Collegiales sont S. Sauveur, dict communement Oudemunster; Nostre Dame, S. Pierre, & S. Jean. La noblesse, & les Chevaliers font le second membre de l'Estat, entre lesquels sont les Burchgraves, les Montforts, les Culembourgs, Abcoudes, Vianes, Zulen, Risenburg, Ruel, Horst, Nienrod, Nieveld, Amstel, Lichtenberg, Hardenbrouch, Stoutenburg, Macchenbourg, Vtenham, Vreneng, Renes, Vliet, Overdevecht, Grauwert, Amerong, Borree, Taets, Lonreslot, Iurphaes, Wel, Vleuten, Haer, Ouden, Wael, & plusieurs autres, dont la plus grand part sont esteints, & d'autres sont succedé en leur place qui possèdent des fiefs nobles, soit par mariage, soit par donation, soit par achapt; & qui ont a present les mesmes droits qu'avoient les anciens a qui ils ont succedé: Entre lesquels ceux cy sont les principaux, les Seigneurs de Rhednessse, d'Vchtenbroeck, de Rhede, Bongard, Ghent, Aeswind, Baex, Linden. Les cinq citez capitales font le troisieme membre de cet Estat, a sçavoir Vtrecht, Amersford, Wijck, Rhenen, & Montfort. Quant a ce qui est de la jurisdiction; de tous les Dioceses juridiques il y a appel au Conseil Provincial a la Haie, ou est la jurisdiction Souveraine, non seulement de Hollande; mais aussi de toutes les Provinces unies; de la il y avoit autrefois appel au grand Conseil de Malines. Il y a aussi a Vtrecht un Parlement qui juge en dernier ressort, & sans appel, seulement il y a revision de proces. Pour ce qui regarde l'estat Ecclesiastique; toute la Hollande en ce qui est du Spirituel depend de l'Evêque d'Vtrecht. Ce diocese estoit jadis de grande estendue, & fort puissant; Mais quant a ce que dict Dominique le Noir qu'Vtrecht peut armer quarante mille hommes au besoing, c'est un impudent mensonge, qu'il semble avoir puisé des Commentaires de Volaterran, & d'Aeneas Pius qui ont escript que l'Evêque d'Vtrecht peut mettre sur pied une armee de quarante mille combattans. Mais c'est asses parlé de cet Evêché. J'adjousteray seulement pour closture certains vers latins qui se voyent en l'Eglise de S. Martin escripts en deux tableaux appendus a deux colonnes.

Voicy ceux qui sont a main droicte.

*Circumquaque fluens Hollandia gurgite Rheni  
Cingitur Oceani &c.*

Ceux cy sont a main gauche.

*Tempore Francorum Dagoberti Regis, in isto  
Præsenti fundo &c.*

Z E L A N D E,

Et la partie Meridionale de Hollande.

L'Etat Politic de Zelande cō-sistoit en trois membres;   
 D'un Prelat, qui representoit tout le Clergé, c'estoit l'Abbé de S. Nicolas de l'Ordre de Premonstré de Middelbourg.   
 D'un Noble, pour tout l'Ordre, le Marquis de Vere 24, 54. 51, 37.   
 Et la Communauté des Villes, les principales desquelles sont Middelbourg, qui est la Capitale de tout le Comté de Zelande: Ziericzee 25, 8. 51, 42. Flisingen 24, 48. 51, 30. Vere, Tolen 25, 27, 51, 35. S. Martens dijck 25, 20. 51, 36. Rommerswael 25, 25. 51, 33. & Goes 25, 8. 51, 34.   
 Toutes les causes se rapportent à la Haye du Comte, en Hollande.

La distance des Meridiens est à raison du Parallele 51, 40. au plus grand Circle.

D V C O M T E D E Z E L A N D E .



Zelande prend le nom de Terre & de Mer, qui ne signifie que Terre maritime: car elle est toute Pays ceinte de Mer. Lemnius croit par Tacite, qu'elle ne fust incogneue aux Anciens, non par ce terme qu'elle porte: mais par usage & coustume de parler vulgaire, sçavoir est *Maet*, dont ufoient entr'eux les Naturels du Pays: car ils les nomme *Mattiaques*, disant: *Au mesme service & contribution que les Cattes, sont subjects les Mattiaques, gens semblables aux Bataves, fors que la qualité de l'Air, du Ciel & du Sol les rend plus couragieux.* Elle fust nommée Zelande par les Dannois & Normains, lesquels fortis de ceste Isle de Dannemarc, qu'on nomme Zelande, pour chercher nouvelles demeures, pressés de trop grand nombre de Naturels, se saisirent des costes de Bretagne & de France: & nommerent Wallacie & les Isles voisines Zelande, comme aussi la Hollande, du nom de leur Pays naturel: comme Virgile rapporte, que fist Helenus fils de Priam, qui bastist une Ville de Troye en Epire, pourveuë de sa forteresse, avec la figure de la porte Scea, & ruisseau de Xanthe, desquels il leur donna les noms. Ainsi mesme que les peuples d'Europe ont fait es Indes, en la Nouvelle Espagne & la Nouvelle France. Les Isles de Zelande sont assises entre les embouchemens de la Meuse & de l'Escaut, & ont pour leurs bornes du Nord la Hollande: du Levant le Pays de Brabant: du Midy la Flandre, & d'Occident la Mer Germanique: l'Air de Zelande n'est guere bon, ains rude & fascheux pour la plus-part: moins salubre que celui des voisins, principalement en Esté pour les grosses exhalations des Paluds & Marecages, joint qu'il y a trop peu d'arbres: toutes-fois elle a ce bien qu'elle n'est gueres sujette à la peste, ni aux maladies contagieuses: mais quand elles y entrent, elles tyrannissent fort les corps, & en sortent tres-difficilement. Son terroir est gras, & de grand rapport, & l'on y recueille du bled plus blanc, & plus pesant, qu'en tout autre Pays: & autres fruiçts. Il abonde en Garance, qu'ils appellent *Meedecrappe*, pour accommoder les draps, arrester & garder la couleur & teinture de s'escouler: y viennent aussi des grands & hautement esleveez Lauriers, avec leurs fruiçts meurs, une grande quantité d'herbes autant medicinales, que de bon goust, & propres à manger. Il y a aussi de bons pasturages pour engraisser le Bestail, non seulement au deçà les Diques & Levées: ains aussi au delà les costes, & sur le bord mesme de la Mer, ou elle se jouë de flotter & resotter, ou l'on voit errer & pasturer à plaisir, quelques milliers de Bestail, avec un tres-grand profit des marchands, qui en font trafic, non seulement pour le grand nombre, mais aussi pour le goust exquis & saveur delicate que l'herbage leur donne, comme chose fort agreable aux Estrangers. L'an 808 la Zelande fust donée par Louys Roy de la Germanie, à *Thierry* fils de Sigisbert, Prince d'Aquitaine, à la requeste d'Emme femme du Roy Louys: lequel y ayant commandé par 38 ans, en fust son heritier & successeur *Thierry* son fils, duquel sont descendus ceux qui ont regné depuis, par une longue succession, jusques au Roy Philippe second. Les Isles de Zelande sont aujourd'huy au nombre de huit, dont il y a quatre au delà l'embouchure de l'Escaut en Mer, tirant vers le Brabant, & le Levant; a l'occasion dequoy on les nomme Orientales, *Schouwen, Duveland, Tolen & Oresand*: & quatre deçà l'Escaut vers l'Occident, c'est à sçavoir, *Walcheren, Zuitbeveland, Nordbeveland & Wolferdijck*. Des Isles qui sont au delà de l'Escaut, celle qui se nomme en Latin *Scaldia* est la premiere & plus grande, que ceux du Pays nomment *Landt van Schouwen*; son circuit est aujourd'huy de sept mille, mais autrefois ceste Isle a esté plus grande, & seulement separée de *Nordbeveland* par un petit bras de Mer. Ses principales Villes sont *Ziericzee & Brouwershaven*. On tient que *Ziericzee* est la plus ancienne de toutes les Villes de Zelande. Elle fust bastie environ l'an 849 par un certain Siringue. Elle fust long temps renommée, & en estime, pour la commodité de son trafic, son bon Havre, & abondance des estrangers y abordans: mais y estant l'entrée du Port bouchée pour la plus-part de sablonnières, perdist beaucoup de sa reputation. On espere toutes-fois qu'y faisant un nouveau Havre, elle recouvrira son ancienne splendeur. De ceste-cy tesmoigne *Levin Lemnie*, qu'elle est feconde & fertile de plusieurs Doctes, & Esprits excellens, pleine de Marchands prudens & advisez, tirans tres-grand gain par le trafic de leur Bled, & tres-beau Froment, du sel blanc comme neige, de leur Garance, de l'abondance des poissons salez & frais, de l'abondance immense des Haras & Bestail. Quant au mesnage, luy mesme escrit, que tout y est elegant, net & bien poli: la table sobre & modérée, ni jamais prodigement somptueuse. Au trafic tous les Citoyens sont ordinairement diligens & industrieux, desireux de gain, attentifs au profit, toutesfois liberaux & bien-faicteurs aux povres & estrangers pressés de povreté, & envers tous Hospitaliers, gracieux, doux, affables, debonnaire. Et n'y a aucun qui ne soit fort enclin à faire plaisir sans aucune simulation ou faux visage. *Levin Lemnie*, notable pour son sçavoir en Medecine y print naissance, & a passé la plus-part de son aage. *Brouwershaven* est plus riche, & peuplée de pescheurs que d'autre sorte de gens: & neantmoins d'elle est forti un Pierre portant le nom de *Brouwers-haven*. La seconde Isle des Orientales voisine de *Schouwen*, est *Duyvelandt*, nommée pour l'abondance des Colombes, qui y frequentent. Elle a quatre mille pas de circuit & n'a que Bourgades & Villages. L'an 1530, elle fust couverte des flots de la Mer, avec grande perte d'Hommes & de Bestail: mais apres qu'on eust fortifié les levées, & mis hors la Mer, ce dommage fust reparé dans peu de temps apres. La troisieme Isle Orientale est *Tolen*, limithrophe de Brabant, & separée par un petit destroit de Mer.

Pays.

Air sa qualité. Fertilité.

Animaux.

Pouvoir & gouvernement.

Villes.



On y voit deux petites villes *Tolen*, & *S. Martens Dijk*. *Tolen* qui a donné le nom à l'Isle, est nommée du vocable Flaman *Tol*, qui signifie Dace, ou Tribut: d'autant que là on souloit payer le peage. C'est une vieille Villette, de laquelle ne s'esloigne fort *S. Martens Dijk*, Dique de *S. Martin*, lieu fort plaisant, entouré d'Arbres, sur lesquels nichent grand nombre d'Oyseaux, de Herons notamment. La quatriesme & derniere Isle des Orientales est *Orezand*, ou *Woorezand*, fise entre *Schouwen* & *Nordbeveland*. Ceste Isle est la plus-part endiquée des Citoyens de *Ziericzee*, ayant esté auparavant toujours couverte des eaux de la Mer, & ce huiet ou dix ans en ça. Elle comprenoit au commencement plus de trois cens cinquante demy arpens de terre, mais elle decroit peu à peu par la violence des ondes. Son terroir est fort fertile, & a rendu pieçà à ses possesseurs leurs frais avec usure. Les autres Isles qu'on voit du costé d'Orient, font de si peu d'effect qu'elles ne meritent le descrire, & pour ce passans outre, verrons celles qui sont regardans vers l'Occident, où il y a plus qu'en la partie descripte, & à dire & à contempler. Au deça de l'Escaut vers l'Occident (qu'ils nomment *Bewester Schelt*) la principale Isle est *Walacrie*, *Walckeren*, appellée des Wallons ou Gaulois, qui s'appellent encore en Flaman *Walen*. Du Levant elle regarde le Pays de Brabant: du Midy la Flandre: du Nord la Hollande: & du Couchant l'Angleterre. C'est la Capitale de toute la Zelande, tres-recommandée pour le sit, richesses, nombre d'Habitans, beauté de Villes & de Bourgades, & du grand commerce qu'il s'y fait. Elle a dix milles en circuit. Ses villes sont *Middelbourg*, *Flisinge*, *Vere*, *Armuyden*. Il y a beaucoup de villages. *Middelbourg* tire nom de son affiette: car c'est un Bourg au milieu de l'Isle. La Ville est grand, embellie de plusieurs edifices, tât publics que particuliers, Ponts, Tours & Rampars tant pour ornement que pour l'usage. Ses ruës & ses places sont fort belles. C'est la principale de toutes les Villes de Zelande, & lieu de trafic fort signalé & fréquenté des Estrangers. *Paul de Middelbourg*, Prince des Mathematiciens de son temps, luy doit sa naissance: & *Nicolas Everard*, President de la Court d'Hollande, puis de Malines. Et mourut en ceste charge l'an 1532. Ses enfans ne seront oubliez icy, pour leur singuliere doctrine, *Pierre Everard* Docteur en Theologie, *Everard Nicolas* President de la Court de Frise, puis aussi de Malines. *Nicolas Nicolai Grude*, *Adrien Nicolas Marie*, & *Jean second Poëte*. *Flisinge* a son nom & enseigne d'une bouteille, nommée *een Flessche* par les Flamans. Ville fort nouvelle, mais puissante, & qui commande à la Mer; pleine de courageux Pefcheurs, bons Mariniers, & fort experts Pilotes, pour la conduite des navires. *Vere*, dictée autrement *Canfer*, est posée sur le bord de la Mer, qui regarde vers le Septentrion, sur un Canal venant de *Middelbourg*, de laquelle elle est esloignée d'une lieue. Elle tire nom du mot *Veer* qui signifie passage. Elle fust ceinte de murailles premierement l'an 1358. Depuis quel temps elle commence à estre le lieu de commerce des Escossois y prenans port. *Armuyde*, ou *Ramuë* est une petite ville, le port de laquelle a esté autrefois tres-fameux par toute l'Europe. Apres *Walcheren*, la seconde est *Zuytbeveland*, qu'aucuns pensent estre nommée des Tremblemens & esbranlemens du Pays: nous la croyons ainsi appellée des Bavares, les enseignes & armoiries desquels apparoissent encor es escus de ceste Isle. Elle s'estend par une plaisante & spacieuse longueur, vers les rivages de Brabant & de Flandres, toutes-fois elle a receu tant de dommage depuis quelques années, qu'elle est plus petite de la moitié. La ville de *Romerswal* est separée de ceste Isle & environnée de la Mer de tous costez, contre laquelle elle est contrainte sans cesse de se deffendre, avec travail & grands frais. De sorte, qu'elle ne subsiste que par la negociation du Sel. Les Comtes de Zelande, prestent ordinairement en ceste Ville le ferment, quant ils sont reçeus, comme fist *Philippe 11* l'an 1549. Et lors *Nicolas de Confilte* mit ces vers à l'huys de sa maison:

*D'un regard joyeux ordinaire avons veu un Soleil privé,  
Nous avons veu les Astres passés en un jour plein d'obscurité.  
Nous avons veu de l'Océan les flots horribles & affreux,  
Nous assaillir pour nous noyer, nous pauvres Belges malheureux,  
Mais apres que nous t'avons veu Philippe Prince glorieux.*

*Sorti de race des Casars, l'honneur d'entre les demi-Dieux,  
Tous les mal-heurs du tēps passé, tous rafraischis nous mespri-  
Ce que par nostre œuvre present en verité testifions: (sons,  
Lequel jacoit qu'il soit petit, accepte l'œuvre pour le fait  
Un petit bastean ne fait rien estant dedans nostre destroit.*

Du costé d'Occident de ceste Isle est la ville de *Goes*, à l'une des embouchures de l'Escaut, qu'on appelle *Schenghe*. Ville plus plaisante & riche que grande, & est maintenant toute seule en ceste Isle. Ses Citoyens sont de bonnes mœurs, a un sage Senat. En ceste Isle vous voyez de tres-beaux Bois & gentils buissons pour le plaisir de la chasse, à cause qu'il y a force Bestes & infinies sortes d'Oyseaux & utiles & delectables. La 3 Isle est *Nordbeveland*. Ceste-cy fust jadis si fertile & tant amène & plaisante, qu'on la tenoit pour les delices de Zelande: mais les inondations & débords de l'Océan advenus l'an 1532 la ruinerent & accablerent entierement, toutes-fois on la remet peu à peu. Il y avoit une bonne ville close, nommée *Cortcheene*, & plusieurs villages, qui furent tous engloutis des eaux. La quatriesme Isle est *Wolferdijk*, comme si l'on disoit, la Dique de *Wolfard*: fort petite, n'y ayant que deux villages. Et pour reprendre toute la Zelande ensemble, il y a dix Villes & cent villages, ou quelque peu d'avantage. Les Zelandois receurent la foy Chrestienne devant le regne de *Charles-maigne*, leur Docteur estoit *S. Willebrord*. Les Habitans sont de bon Esprit, prevoyans & accorts: il sont de moyenne stature. Les Annales toutes-fois rapportent, que *Guillaume le Bon*, Comte d'Hollande, mena aux Nopces de *Charles le Bel*, Roy de France, une femme Zelandoise, extrêmement grande, pres de laquelle aussi grands hommes ne sembloient que petis nains, & si forte à l'advenant qu'elle portoit en chaque main un tonneau de biere, qui pesoit quatre cens livres d'Italie; & transportoit où elle vouloit, une poutre ou chevron, que huiet hommes ensemble ne pouvoient lever. Ils sont fort propres en leurs maisons, gracieux & liberaux envers les povres. Ils sont fort experimentez en la navigation. Ils cuisent avec un notable artifice le Sel noir & sale, qu'on tire des parties Occidentales, en grandes chaudières, qu'ils en remplissent, & le rendent si pur & net, qu'il envie la blancheur de la neige. Ils meslent eau de Mer avec le rude & grossier d'Espagne & de France Armorique, le font bien bouillir & cuire, de sorte, qu'ils tirent cent 45 livres de pur & net, pour cent de celuy d'Espagne. Lequel ils vendent apres en France, Angleterre, Dannemarc, & autres quartiers d'Europe. Ils ont exercé cest art desia bien quatre cent ans avec grand fruit & commodité de leurs voisins. Ils sont aussi un grand profit au trafic de leur Bled, & tres-beau Froment, de leur Garance, salures soit de chair, soit de poisson ou d'autre chose, du Bestail & notamment du menu & brebiail, qu'ils ont en quantité. Ils sont merveilleusement attentifs à leurs affaires, & fort entendus en fait de marchandise. Or à peine trouvera-on en toute la Zelande d'eauë, qui ne soit infectée de salure. Cependant toute la terre est tres-fertile, comme nous avons dit cy dessus: car combien que le fond interieur est salé, toutes-fois la sur-face arrousé d'eauë celeste est plus douce: autrement.

*Tout le terroir est salé & amer*

*Infructueux, par les eaux de la Mer.*

— Mais cecy suffira de Zelande.

Monts.

Arts.

385

LE DUCHÉ DE GVELDRES,  
Comprenant le Comté de Zutphen, & la Sei-  
gneurie d'Over-Yffel.

I Celle de Nimegue, la Capitale de laquelle est Nimegue, & y a ceste partie I. Les Villes de Tiel, Bom-  
mel, avec lesquelles furent jadis nombrées Grave, Leerdam & Buren retirées du temps de ceux d'Edmond.  
II Les Prefectures dictes vulgairement, *Rijk van Nijmegen*, Oberbetuwe, Nederbetuwe, Thielre &  
Bommelre-weert, tusschen Maes ende Wael, Beesd & Rency. Les Seigneuries avec haute Justice, Persin-  
gen, Vbbergem, Groesbeeck, Doddendael, Batembourch, Horsssem, Luer, Oyen, Diegden, Balgoij, Gent, Hoemoet  
Mellingen, Pannerden, Meinerswick, Isendoorn, Lebee, Linden, Oudewaert, Marsch, Wolfsweert, Inderwijck,  
Daalbem, Paderoyen, Nederhemert, Amersoyen, Hedel.  
III Celle de Ruermond, la capitale de laquelle est Ruermond, & en ceste partie sont, I Les Villes de Gel-  
re, Venlo, Stralen, Wachtendonck, Montfort, Erckelens. II Les Prefectures, Kessel, Gelre, Montfort,  
Kriekembeek, Stralen, Wachtendonck, Ercklens, Middelaer. III Les Seigneuries avec haute Justice,  
Vierssen, Horst, Leuch, Well, Afferden, Walbeek, Aerffen, Griebensoorst, Blitterswijck, Brouckhuysen, Mir-  
loe, Elmpt, Steffans weert, Hillewode, Swalmen, Assel, Geisteren.  
III De Zutphen, la Capitale de laquelle Zutphen, & en ceste partie sont. I Les Villes immediatement  
subjectes à la souveraine puissance, Doesbourg, Doetekom, Lochem, Grolle. II Les Prefectures, het  
Drostamt van Zutphen, het Schelt-amt van Zutphen, Bredevoort, Doesbourg. III Les Baronnies,  
Bronchorst, Berge (sous laquelle y a une villette de mesme nom) Baer, Wisch. IV Les Seigneuries avec  
haute Justice, Borkelo, ( sous laquelle y a aussi une villette du mesme nom ) & Lichtervoorde.  
IV Celle de Arnhem, la Capitale de laquelle Arnhem, & en ceste partie sont. I Les Villes Harderwijck,  
Wageningen, Hartum, Elborch. II Grandes Prefectures, Veluwen-zoom. Quatre petites Hattom, Olde-  
brouck, Niebrouck, Wageningen. III Les Seigneuries avec haute Justice, Dorenweert, Rosendael. IV. Les  
Seigneuries avec une seule Justice inferieure ou civile, Scherpenseel, Hoevelaken.

Ont 4 par-  
ties à sa-  
voir.

Guel-dres  
& Zut-  
phen.

Les Estats consistoyent jadis en deux classes, la premiere desquelles estoient des Chevaliers & Ministeriaux, la seconde  
des Villes Capitales & Villetes : puis la premiere classe a esté donnée aux quatre Barons de Bronchorst, Bergen, Baren,  
Wisse, laquelle classe est issuë sous le Prince d'Arnout, & est aujourd' huy derechef abolie.  
La Jurisdiction en cas reservez à la souveraine puissance, s'exerce par le Gouverneur, le Chancelier & les Conseil-  
lers qui resident à Arnhem : les Juridictions des Villes, villetes & villages s'exercent chacune en son lieu, & en aucu-  
nes de ces Juridictions on juge en dernier ressort & definitivement : les autres sont subjectes aux appeaux lesquels se  
font en quelques lieux aux jugemens des Villes, ailleurs aux grandes Assemblées, commandées au nom de la souveraine  
puissance.

L'Etat Ecclesiastic. Guel-dres estoit  
subject à quatre Evesques. } Nimegue avec son territoire estoit subject à l'Evesque de Coloigne,  
Ruremonde avec les siens à celui du Liege.  
Zutphen avec les siens à celui de Munster.  
Arnhem avec les siens à celui d'Utrecht.

Mais sous le Roy Philippe par les Bulles des Papes Paul IV. & Pius IV. l'an 1560. la Jurisdiction Ecclesiastique de  
tout le Pays de Guel-dres & de Zutphen fut commise au nouveau Evesque de Ruremonde.  
Les Comtes tant du Fisc que des domaines des Gouverneurs, Thresoriers, Receveurs & Peagers se rendent & se  
rayent en la Chambre des Comtes qui est à Arnhem.

O V E R - Y S S E L.

I Trois Villes Capitales, Deventer, Campen, Swoll, lesquelles sont aussi de l'alliance Hansatique, & ont droit de bat-  
tre monnoye.  
II Seize villetes, Vullenhoe, Hasselt, Steenwijck, Ommen, Hardenberg, Welssem, Grasfort, Ghelemuden, Ootmarfen,  
Oldenseel, Enschede, Ghoer, Delden, Rijssen, Diepenheim, Almelo.  
III Trois grandes Prefectures paganes, Sallant, Twente & Vullenhoe avec la Chastellenie en Kuender : deux petites  
Isselmuyden, Sacxbergen.  
IV Les Estats sont de deux Membres, le premier est la Noblesse, l'autre est de trois Villes capitales.  
V La Jurisdiction en causes reservees à la cognoissance du Prince (desquelles y avoit fort peu) fut commise sous le  
Roy Philippe au Chancelier & Conseillers, qui residoyent à Vullenhoe: le reste de la Jurisdiction s'exerce en ses jugemens  
des villes, villetes & villages, fors que la Noblesse pagane n'est appellée en droit ailleurs qu'es assemblées des Estats : les  
appeaux des jugemens des villetes se font aux villes Capitales, on admet pas ulterieure appellation.  
La Jurisdiction Ecclesiastique fut jadis en la puissance de l'Evesque d'Utrecht : mais sous le Roy Philippe elle ceda par  
les lettres des Papes Paul & Pie au nouveau Evesque de Deventer, l'an 1560. Et incontinent apres ceste Jurisdiction  
fut ostée avec la Domination mesme.

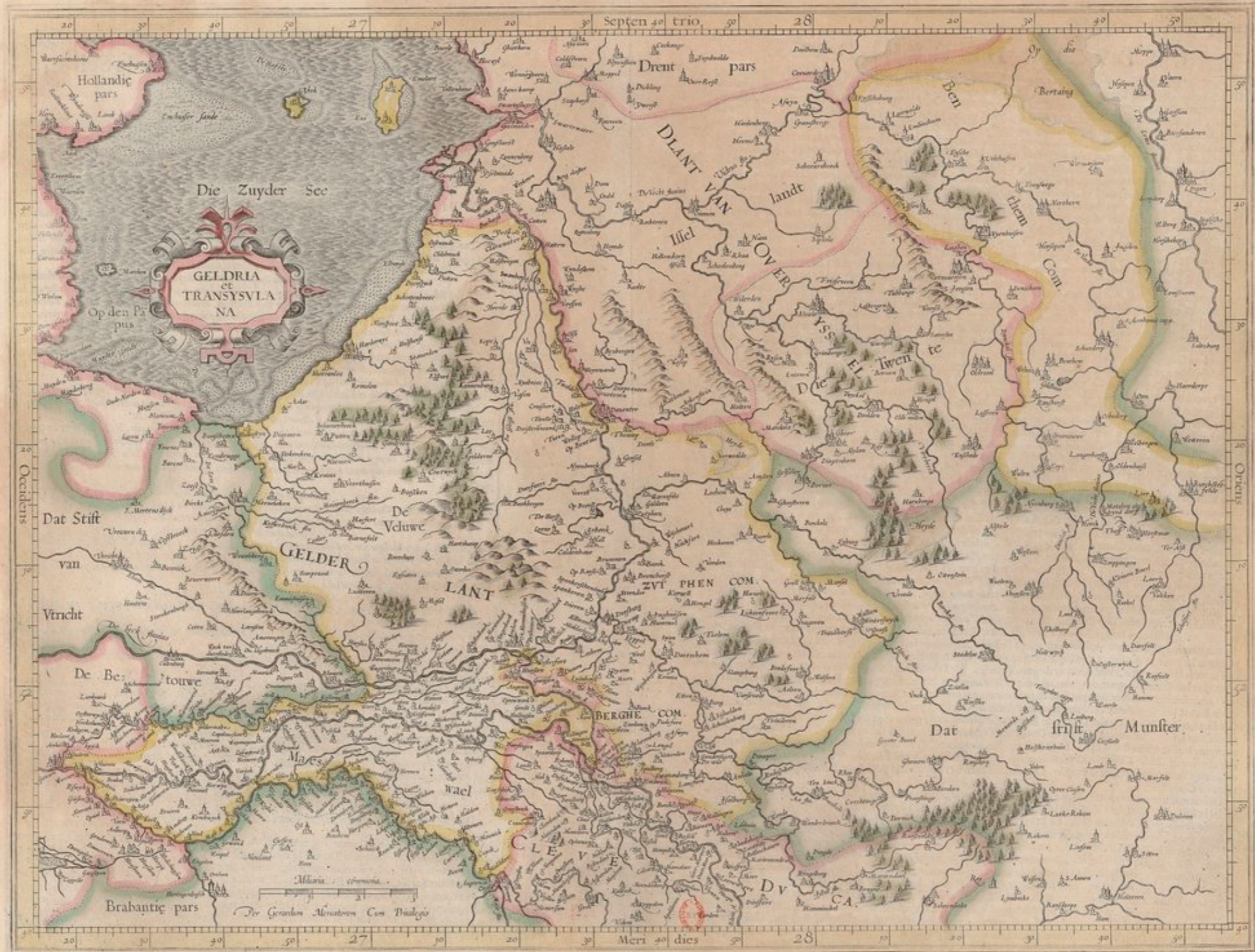
En Over-  
Yffel sont

Ces choses sont recueillies hors des papiers du tres illustre Seigneur Frederic Sandius, Conseiller du Duché de Guel-dres.  
La distance des Meridiens est à raison du Parallele 52. 29. au plus grand Cercle.

Le Duché de Guel-dres, comprenant le Comté de Zutphen, & la Seigneurie d'Over-Yffel.

**G**uel-dres prend nom de Gelre, Forteresse que Wicard du Pont & son frere Lupold firent bastir: autres le pren-  
nent de Geldube Villette, dont parle Tacite. D'autres d'ailleurs. Ce Pays a pour ses limites du costé du Nord  
la Frise, avec le bras de la Mer Germanique, vulgairement appellé *Zuyder-zee*: du Levant la Duché de Cleves:  
du Midy celle de Juliers, & d'Occident le Brabant & la Hollande: l'Air y est temperé, net & salubre. Le terroir tres-  
fertile, & propre à toute sorte de labour & cultivation, & sur tout pour le grain, & nourriture du Bestail, duquel s'y en  
nourrit grande quantité : mesmes y en amene-on de Dannemarc, pour l'engraiffer. Mais les plus belles & profitables  
pastures sont pres du Rhin, du Vahal & de la Meuse. Au commencement Guel-dre estoit regie & gouvernée par Gou-  
verneurs, apres par Princes : car Leopold neveu de Martin Gouverneur d'Austrasie par Lambert, ou comme d'autres  
disent *Guidus*, y commanda. Apres Charle-Maigne, les Seigneurs du Pont, le gouvernerent sous Tiltre de Prevosté : le  
dernier desquels nommé *Winehard*, ne laissa qu'une fille nommée Aleide, mariée à Othon Comte de Nassau : lequel

Pays.  
Noms.  
Situation  
Fertilité



## 388 LE DUCHÉ DE GVELDRES.

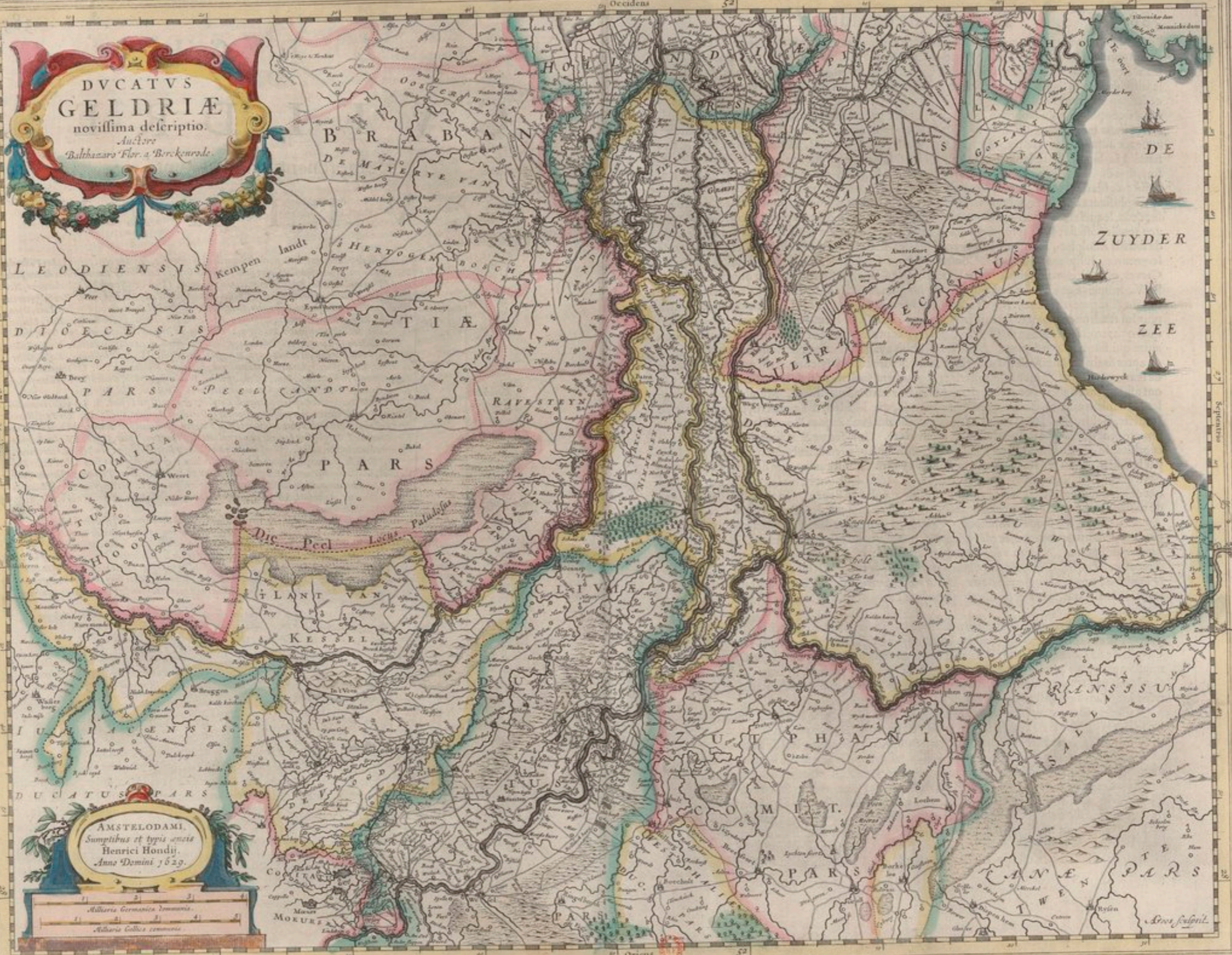
*Pouvoir & Gouvernemens* Othon fust le premier Seigneur de Gueldres, qui porta le tiltre de Comte l'an 1079. mais estant depuis morte Aleide, il espoufa la fille de Gerlac Comte de Zutphen, ce qui fust cause que ce Comté vint a estre uny au Duché de Gueldres. Othon laissa apres luy ces Comtes ensuiuans, *Gerard, Henry, Gerard II. Othon II. Gerard III. Othon III. Reinault, Reinault II.* lequel obtint la dignité & tiltre de Duc, l'an 1339 del'Empereur Louys de Baviere en une Diette tenuë à Francfort. A cestuy-cy succeda *Reinault III.* qui apres diverses rencontres, fust prins prisonnier par Edouard son frere, qui l'y retint par dix ans entiers. *Guillaume* luy succeda, & à luy son frere *Reinault IIII* lequel venant à mourir sans enfans, son Nepveu par sa soeur *Arnoult d' Egmond* vint à ceste Principauté, laquelle il ceda depuis à Charles Duc de Bourgoigne. Mais les Gueldrois refusans d'accepter ceste cession, *Charles* y fust avec une grande armée, & ptint possession de ce Pays : duquel mourant il laissa la succession à *Marie* sa fille unique & seule heritiere, depuis mariée à Maximilian Roy des Romains : mais *Charles d' Egmond* fils d'Adolphe, r'appellé de France par les Estats de Gueldres, on luy obeit, & fust compté pour le 8. Duc de ceste Province. Entre cestuy-cy & l'Empereur Charles V. y eust querelle touchant le droict de ce Pays, laquelle en fust accordée premierement à Gorcom l'an 1528. puis à Grave 1536. à condition que Charles tiendroît le Duché de Gueldres & Comté de Zutphen, en fief de l'Empereur: mais s'il decedoit sans lignée qu'ils reviendroyent de droict à l'Empereur, ou à ses hoirs & ayans cause. Ce Duc estant decedé sans enfans l'an 1538. ces Pays devoient tomber à l'Empereur Charles V. mais les Gueldrois rejeçtans Jean Duc de Cleves, qui avoit quelque pretenfion en Gueldres & Zutphen, choisirent & receurent son fils *Guillaume* pour Prince qui commanda sur le Pays, au grand desplaisir de Charles V. Empereur, jusques à ce que l'an 1543. despoillé de la plus grande partie de son Duché de Juilliers, se vint humilier en l'armée de Venlo audit Empereur, duquel il fust receu à condition qu'il quitteroit la jouissance de Gueldres, affranchiroit les subjects du ferment de fidelité qu'ils luy avoyent juré, & que Cæsar luy rendroit son Duché de Juliers, fors les deux Villes, *d'Hensberg & Sittart.* Ainsi les Gueldrois libres au commencement, furent depuis mis sous la puissance des Princes, gardans tousiours neantmoins leurs loix & autorité de leurs Estats. Aujourd'huy ne recognoissent que le gouvernement de Messieurs les Estats, & en leur nom du Gouverneur & Conseil Provincial. Il y a 22. Villes closes & 4. principales *Nimegue, Ruremonde, Zutphen & Arnhem.* *Nimegue* aux Latins *Noviomagum*, ou *Neomagum*, est une Ville ancienne, sise sur la rive gauche du Vahal, où il est fort large & profond. Elle semble avoir esté jadis la Court de Baton : certes la Forteresse de Batembourg luy est prochaine, & en la Ville est le Mont Hesse, ainsi appellé, à ce qu'on dit, par Hesus fils de Baton. Si nous croyons Regino, Charles-Maigne constitua trois Palais Royaux, *Nimegue, Aix la Chapelle & Theonville.* Hors la Ville on tire diverses Monnoyes au chemin, qu'ils appellent le Pied de l'Empire, *Roomfchen Voet*, lequel chemin est plus proche de la Ville. On y a aussi trouvé un Marbre avec inscription, *HIC PÆS ROMANI IMPERII: HVCVS QVE IVS STAVRIÆ.* La Ville est forte, & bien munie, tant par l'assiette, que par art humain, fort riche & abondante en tout. Du costé qu'elle se tourne vers le Pays de Cleves, elle s'esleve sur un Mont de mal-aisé accez, pourveu d'une vieille Forteresse, qu'on dit œuvre de Cæsar, & de cest endroict elle se fait voir plaisante, pour ses Montaignes chargées de Forests & nombre de vives sources d'eaux y coulantes de toutes parts: l'autre costé de la Ville panche & descéd pour finir en des Marais. Le reste du Sol est une petite & cõtinue Colline, qui s'esleve tousiours en aiguissant jusques au sommet. *Ruremonde* est sur la bouche de la riviere de Rure, se dischargeant en la Meuse, Ville plaisante, riche, & puissante : sise sur les vieilles demeures des Menapiens. *Zutphen* sur la droicte rive du Fleuve Isel, est notable pour le tiltre de Comté, duquel cy dessus. *Arnhem*, ou à Tacite *Arenacum*, est bonne & grande Ville, siege de la Chancellerie & Conseil de Gueldres. Le sit de ceste Ville est tres-plaisant, regardant d'un costé des costaux, Forests, sources des eaux & pasturages, d'autre costé le Rhin passant & à l'une & l'autre rive d'ice-luy des tres-gras pasturages. Les autres moindres Villes sont *Hattem, Elbourg, Harderwijck*, illustrée d'une Escole publique. *Wageninge*, que Tacite appelle *Vada, Tiel, Bommel, Doebourg, Doctecom*, & autres : il est arroufé du Rhin, de la Meuse, & du Vahal. Autres Fleuves y passent, comme *Worm, Ruere, Sualm*, le vieil *Isel, Berckel, Niers, Regge, Aa & Vidre.* Au Nord il regarde la Mer communement appellée *Zuyder-zee*, c'est à dire, Mer du Zud, duquel costé il s'estend pour favoriser, comme fait l'Hollande le commerce avec d'autres nations. Le terroir est uny & planier, ayant peu de Montaignes : mais force bois plaisans & fort profitables. Les Naturels estoient jadis bons guerriers, & fort addonnez aux armes : maintenant s'addonnent plus à l'estude des bonnes lettres, & se jectent à la Marchandise pour la pluspart. Le reste, partie s'it & pratique les Arts mechaniques : partie le labeur & culture de la terre, pour la faveur que la terre leur y preste, dont ils tirent de grands profits. Ce Duché comprend, le Comté de *Zutphen*, ainsi nommé pour estre bas & marefcageux, des palus, qu'on appelle *Venen.* Les Naturels rapportent le naturel & façon de faire de leurs Ancestres les *Sicambres*, sont puissans & communement propres à la Guerre. Ce Comté de *Zutphen* vint & escheut sous la main, puissance & Seigneurie des Princes de Gueldres, par le moyen du mariage d'Othon I. Comte de Gueldres, avec la fille de Gerlac Comte de Zutphen, environ l'an de grace 1072 lequel outre son fils Gerard, qui luy succeda au Duché, eust de Sophie, fille du Comte de Zutphen, *Gerlac* qui fust son heritier. Il y a une Ville de mesme nom, que Junius croit estre la Cité des *Vispetes*, peuplée, abondante, sise en lieu bas & marefcageux, munie d'eaux, à la droicte rive de l'Isel. Le fleuve *Berckel* l'arroufé, qui se discharge là en l'Isel. En ce quartier y a un Juge general, qu'ils appellent vulgairement le *Drossart.* On attribue aussi à ceste partie la Ville de *Sheerenberge*, notable pour son tiltre de Comté.

*Pays. Noms. Situation Fertilité.* Difons maintenant un mot du Pays d'Over-Yffel, ainsi nommé pour estre assis & situé outre le fleuve Isel. Il a du Nord la Frise Occidentale : du Midy la Gueldre : vers l'Orient la Westphalie : & au Couchant le grand goulphe, nommé *Zuyder-zee*, & le fleuve Isel. Le Pays est plat sans monts, & bon & fertile, en grains sur tout, & abondant en pasturages. Ceste contrée a par plusieurs siecles esté subiecte aux Evesques d'Vtrecht, jusques à ce que l'an 1528. elle se soubsmitt à Charles V. Empereur, & à ses successeurs, par le conseil & induction d'Henry Palatin Evesque d'Vtrecht. Il y a huit Villes murées, *Deventer, Campen, Swol, Steerwijck, Vollenhove, Hasselt, Oetmarsen & Oldezeel.* *Deventer* la plus grande & principale, fust dit-on la demeure des *Ansuariens*, d'ou procede ce, notoire à tous, jusques aux aveugles & barbiere, *Ansen-stadt.* Ville abondante en toute chose, riche, heureuse, forte & bien munie, sise sur la droicte rive de l'Isel. *Campen* sise à main gauche deçà l'Isel, est une Ville fort belle, grande & d'assez d'importance. *Swol* située sur un petit Fleuve est aussi forte & bonne Ville avec double fossé, & grands rampars. Je laisse les autres. Outre l'Isel elle a le *Vidre* & autres moindres rivieres : & y a plusieurs plaisantes & profitables Forests, bien que petites & sans noms. Or la Ville de *Deventer* notamment est celebre par le trafic, les Habitans de laquelle traficquent es parties plus esloignées du Monde : mais que cecy suffise d'Over-Yffel, entrons maintenant en Artois.

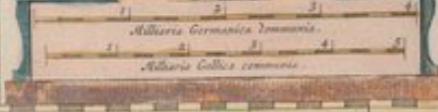




DVCATVS  
**GELDRIÆ**  
 novissima descriptio.  
*Auctore*  
*Balthazaro Flor. a Berckenrade.*



AMSTELODAMI  
 Sumptibus et typis auctoris  
 Henrici Hondij.  
 Anno Domini 1629.



DE  
 ZUYDER  
 ZEE

LEODIENSIS  
 DIOECESIS

PARS  
 PEEL

PARS  
 KESSEL

PARS  
 MOER

BERABAN  
 DE MATERYE VAN

SHERTOGEN  
 BOSCH

PARS  
 RAVENSTEYN

PARS  
 CLIVIA

PARS  
 MOER

HO  
 NDI

PARS  
 ULTRA

PARS  
 CLIVIA

PARS  
 CLIVIA

PARS  
 MOER

PARS  
 GELDEN

PARS  
 GELDEN

PARS  
 GELDEN

PARS  
 GELDEN

PARS  
 GELDEN

PARS  
 GELDEN

PARS  
 GELDEN

PARS  
 GELDEN

PARS  
 GELDEN

PARS  
 GELDEN

TRINSSU

ANEN  
 PARS

Occidens

52

Oricas

52

Septentrio

52

*Du Gouvernement  
des anciens.*

Premierement ceste province fut gouvernée par des prevofts, puis par des Princes. Leopolde, ou autrement Guidus, nepveu de Martin Gouverneur d'Austrasie, du costé de Lambert a commandé en ces lieux ici. Apres la mort de Charlemagne les seigneurs du Pont, la regirent sous le tiltre de Gouverneur. En apres Otto de Nassau, sous le nom de Conte commença de preceder l'an cD LXXIX. Iceluy engendra outre son fils Girard qui lui succeda à la conté de Gueldre, de Sophie fille du Conte de Zutphen, Gerlac lequel herita aussi de la ditte conté, mais estant mort sans enfants la Conté de Zutphen fut joint à la duche de Gueldres, & y est encore annexée aujourd'hui. Henry, Girard II. Girard III. Otto III. Renauld l'ont suivi & Renauld II. lequel fut tellement en grace de l'Empereur, qu'il fut déclaré à la diete de Francfort, duc de Geldre l'an 1339. le 14. d'Avril par Louis Auguste. Apres icelui Renauld 3. fils de Renauld 2. & fils de sa fille Marie commanda en Geldre comme duc ou Prince; lequel Edovard prit apres plusieurs batailles, & l'ayât lié le retint 10. ans entiers prisonnier, Guillaume son frere luy succeda, lequel estant mort aussi sans enfans, Arnaud d'Egmond son nepveu du costé de sa soeur, s'en rendit possesseur, & apres plusieurs changements, Charles petit fils de cestuy cy du costé de son fils Adolphe, fut appelé de France par les estats de Gueldre l'an 1492. & posseda cette seigneurie, jusques en l'an 1538. Constituant pour son heritier Guillaume fils de Jean duc de Cleves, qui gouverna quelque temps les affaires de Gueldre, estant en grande disgrâce de Charles V. jusques à ce qu'il fut despoillé de la plus grande partie de Juilliers, mais s'estant humilié devant l'Empereur & layant requis aux champs devant Venlo, il luy fut accordé, que l'Empereur lui rendroit la Contrée de Juilliers, excepté la ville de Hensberg, & Sittert, à condition qu'il quitteroit la possession de toute la Gueldre, & promettrait par serment de la remettre à un autre qui seroit mis en sa place. Ainsi les Geldrois ayants premierement esté libres, vesquirent en apres sous la domination d'un Prince, sans perdre toutefois leurs privileges, ny l'auctorité de leurs magistrats. Aujourd'hui ils ne recognoissent seulement que la puissance des Estats, & ont asprement combattu contre les Espagnols pour ravoir leur liberté. Munsterus affirme que les Menapiens ont autrefois occupé ceste contrée, que Marlian & Leode croyent estre ceux de Juilliers, Geldre, & Cleves, mais Ortelius les joint aux Brabançons & aux Flamends. Quelques uns croyent que les Sicambres habitent en Gueldre. Or la forme & la situation est tout à fait exorbitante, que mesme par ou le fleuve du Rhin est séparé en deux branches, coupe presque par le milieu, ceste province, qu'on ne doit pas s'estonner si les auteurs en disputent & n'en sont pas d'accord. Cæsar remarque fort bien que les Menapiens ont habité deçà le Rhin & qu'ils ont occupé seulement les terres voisines de l'autre costé du fleuve. On tient que la plus grande partie de ce duché a esté occupée des Sicambriens, Bataves, & Vsiptes, qui se rendirent à Auguste Cæsar, ainsi que dit Suetone. Horace rapporte que les Sicambriens estoient sauvages: & se plaïsant au meurtre, & plus addonnez aux tromperies qu'à la vertu de Tibere, ainsi que remarque Tacite. Appian raconte que 500. Sicambriens mirent en fuite 5000. chevaliers Romains. Vne legion des Sicambriens porta les armes pour les Romains & bastit une ville sur le Danube, proche l'ancienne Bude, comme une pierre tesmoigne qui fait assez mention de ceste nation, qui fut tirée de terre du temps du Roy Mathias Corvinus, ainsi que rapporte Lazius.

*La vaillance des  
anciens.*

Les premiers Princes ont toujours esté occupez tant dedans que dehors le royaume à la guerre, & ont rendu ceux de Gueldre leurs subjects vaillants, d'ou vient le renom de la noble Cavallerie de Gueldre: Charles V. fortifia ceste nouvelle seigneurie acquise, de Chevaliers, d'administrateurs, & y conduisit outre ceux cy des gens de guerre prompts à obeir. Craignant que les Geldrois par trop accoustumez aux armes & prompts à la main n'exécutassent de nouveaux troubles; mais aujourd'hui leur vertu est beaucoup amoindrie.

*Villes.*

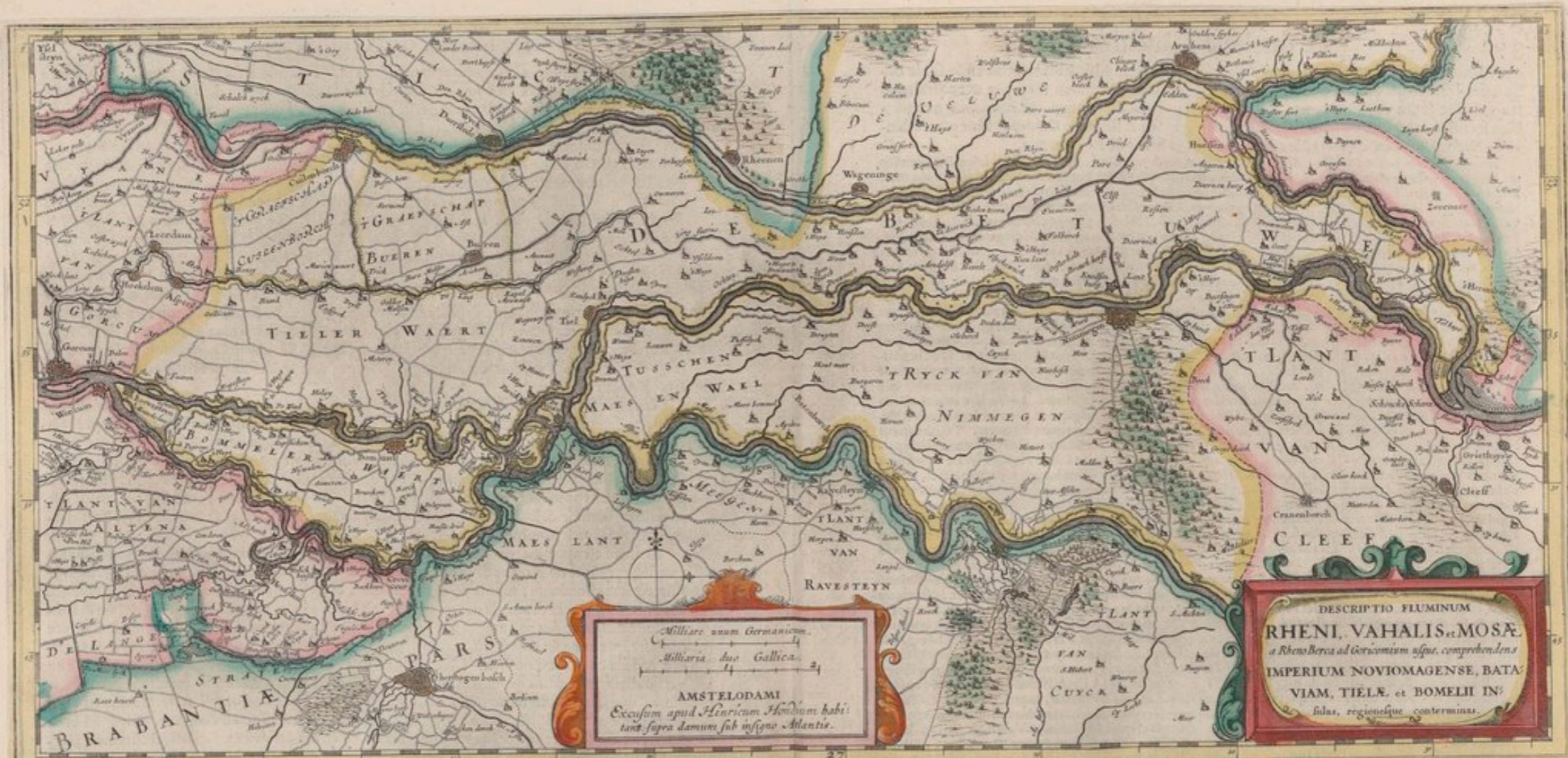
Il y à 22. villes en Gueldre. Entre toutes Nimmegue est la plus belle, & plus antique situé sur le rivage de Vahal du costé gauche, ou en cest endroit il est fort profond.

On estime qu'elle à esté la cour de Baton, d'autant qu'elle à la forteresse Batenbourg qui lui est voisine, & entre ses murs la montagne Hesus, ainsi appelée du fils de Baton (comme quelques uns disent.) Reginonus raconte que Charlemagne établit 3. Courts Royales en ses royaumes scavoir à Nimmegē, Aix, & Metz. Il dit aussi qu'il consacra avec grande devotion la Chapelle à I. Christ, que Girard de Nimmegē assure avoir esté dediée aux Dieux infernaux, combien qu'il y eust une sepulture de Julius Pudens & de ses heritiers, comme il apparoit en son inscription. Qu'en icelle est, signifié, comme ceste noble & illustre famille de Pudentius a esté faillie en la haute Allemagne, & comme il est fait mention d'icelle en marbre dans l'Arcenac Romain ou Valerius Pudens est appelé legat d'Auguste. Le Palais en ce lieu estant tombé, Charle  
main

magne le fit reftablir, ainfi que rapporte Eginhard. Frederic 1. furnommé Ahenobarbe ne fe monftra pas moins excellent lors qu'il fit rebastir la ville qui eftoit deftruite, ainfi qu'il fe lit fur fon tombeau en vers groffiers: La ville eft bien munie en fa fiteuation, fort riche, abondante en toutes chofes, avec une fort vieille fortereffe, que Iulian fit bastir, de cefte endroit ou elle fe leve fur une colline il y à des montagnes pleines d'Arbres, & quantité de fources de fontaines, & c'eft la que la claire & belle eftendue du pays fe defcouvre, les divers limites de la ville font plus bas vers les mareftz, le refte de la terre eft relevée prefque en de continuelles montaignes. De ce lieu eft forti ce renommé Francois Craneveld. & Girard Valckenbourg, & Girard de Nimmege homme de grand fçavoir y nafquit auffi. Elle eft floriffante en hommes, fumptueufe en Edifices & en traficque. Elle à efté enrichie d'un Canall ces jours paffez, entre Vahal & le Rhin, Jufques à Arnhem: lui ayant efté donné pour recompence de battre la monoye d'or & d'argent. La villette qui lui eft plus prochaine c'eft Cranebourg, d'ou eft né Theodorus Pulmannus. *Ruremonde*, tire fon nom de l'entrée du fleuve Rure. La ville eft plaifante, abondante en bourgeois, Riche, puiffante, gentille en bastiments, forte en affiette & en murs, en la demeure ancienne des Menapiens. Ptolomée loge elegamment les Menapiens de la le fleuve de la Meufe, & leur ville & Chafteau, qu'on appelle aujourd'hui *Kessel* une lieüe de Ruremunde, le territoire de Ruremonde s'eftent fort au long & au large, & eft grandement fertile en toute forte de Grains & de Fruicts.

Zutphania vulgairement appelle Zutphenum ou Zutphen, eft la ville d'Vfipetes ainfi que rapporte Iunius, & eft affife fur la rive droicte du fleuve d'Ifal au lieu que Pline & Pomp. Mela la furnomment Flevus. Le fleuve Berkel coule au milieu de la ville, & fe melle la dans l'Ifel Il y à environ 4. lieues de diftance de Arnhem. La ville eft grande, riche, & bien renommée, peuplée & bien munie de Bastiments publics & privez, de temples, dont le 1. temple de S. Walpurge y eft fort apparent. Cefte Eglife eft grandement noble & d'un travail fort ancien. Cefte excellent Docteur & Ecrivain Girard, eft nay a Zutphen, duquel fe fouvient l'Abbé Tritemius, & fe fçavant homme Jean Vostrufe.

Arnhem eft appellée par Tacite Arenac, cefte ville eft fitué à cofte droit de la rive du Rhin à une lieüe prefque de la ou ce fleuve fe fepare en 2. cornes, à 2. lieües de Nimmege & Doesbourg: Elle eft fort abondante, munie de toutes chofes, & tresplaifante; en ce lieu il y à des coftaux des bois, des fources deaux, & des prés, de la le Rhin fe gliffe, regardant de loing de l'un & l'autre cofté de fa rive des paturages tres gras. Ce fut jadis l'ancienne demeure des ducs de Gueldre & maintenât celle du Gouverneur, & le fiege de la Chancellerie & confeil de la Duché de Gueldre, & de la conté de Zutphen. Cefte ville eft fort belle & gentille en edifices tant publics que particuliers, mais principalement en Eglifes. En cefte ville il y à eu une garnifon de la 10. Legion ( que Cæfar nomme du mot Francois *Alaude* ) ainfi que rapporte Tacite. *Hattem* eft fitué fur la cofte gauche d'Ifel, petite ville, fale mais forte & munie d'un chafteau. *Elburg* eft fitué fur la rive du Zuyderzee, petite ville quarrée & dediée à la pefcherie. *Harderwijck* comme qui diroit la retraicte des bergers, eft auffi fitué fur le rivage de la mefme Mer. Ville fort bien munie, dont les habitans font un grand part pefcheurs. Par l'ordre de fes Eftats & pour le bien public elle à efté ornée, il n'y à pas long temps, d'une efcole Illufte & de professeurs publics, qui enfeignent la Philosophie & les langues. *VVageningen* eft une ville appellée de Tacite Vada, autrefois elle fut fitué fur le Rhin, & maintenât elle en eft encore voisine, de terroir marescageux & de nature forte. *Tiel* eft à cofté droit de la rive de Vahal, bien peuplée, d'une longue eftendue, environnée de marescages, fitué de la le Rhin, ayant un fauxbourg tourné vers le Septentrion qui lui fert de Fortereffe, fort bien munie par l'art & par la nature. *Bommel* eft fitué à cofte gauche de la rive de Vahal, belle ville & bien munie, & le chef de cefte ifle nommée *Bommerweert*. *Girard Moring*, *Henri Bommel*, & *Albert Leonin*, font fortis de Bommel. *Bronchorft* en Geldre eft affife fur la droicte rive du fleuve Ifal, villette affez belle & enrichie du tiltre de Conté *Doesbourg* felon l'opinion de quelques uns à efté bastie par Drufe Neron, à l'entrée du noble foffé Drufiane & eft ainfi appellée Drufobourg à caufe de fon fondateur. Elle n'eft efloignée de Nimmege que d'une lieüe feulemēt, c'eft une ville affez gentille, peuplée & nagueres fort bien munie cõtre les courfes de l'ennemi. *Sherenberge* eft à une lieüe & demy de Doetechē, affez belle ville & fon territoire tellement eftendu au large, qu'elle jouïft du tiltre de Conté. *Lochem* eft fitué proche du fleuve Berkel, & diftante de 2. lieües feulemēt de Zutphen. *Grolle* eft une ville fort bien munie, fituée dans un lieu marescageux, & diftante de 2. lieües de Bredefort. *Brefort* eft auffi fitué dans les palus, munie d'une bonne fortereffe. *Geldre*, eft une ville affez bien fortifiée, laquelle ( ainfi que difent quelques uns ) à donné le nom à toute la Duché. *Stralen* n'eft diftante que



d'une lieüe & demie de Wachtendonck. *Venlo* est une bonne ville & bien munie assise sur le costé droit de la Meuse, distante seulement d'une demi lieüe de Stralen subjugée avec Stralen & Ruremonde susdit depuis peu par Frederic Henry Prince d'Orange. *Wachtendonck* autrefois bien fortifiée contre les courses de l'ennemi, esloignée de 2. lieües de Geldre & situé pres le fleuve de Niers. *Herculane* est une ville assez gentille à 4. lieües de Ruremonde.

Jusques ici nous avons traité des villes & cités environnées de murailles, de la Gueldre, lesquelles sont assez peuplées & abondantes en richesses. Nous traiterons maintenant de six qui sont sans murailles. *Keppel, Burg, Gent, Batenbourg, Montfort, Echt. Keppel* est situé sur l'ancien fleuve Isal & esloignée seulement d'une demi lieüe de Doesbourg. *Burg* est aussi situé sur le mesme fleuve & séparée de Anholt d'une lieüe seulement *Gent* est pres du fleuve Vahal, & esloignée d'une lieüe de Nimmegen. *Battenbourg* est sur la Meuse, séparée de Nimmegen & de Thiel esgalement de 2. lieües, laquelle est fort ancienne, s'il est vray ce que l'on dit, car les habitans racontent que la forteresse a esté la premiere de toutes, que Batte issu du sang royal des Battes fit bastir en cest endroit, laquelle en retient encore son nom. *Montfort* est séparé d'une semblable espace de la Meuse & Ruremonde d'une lieüe, & garnie d'un assez bon chasteau. *Echt* est presque proche d'une tres belle forest, appellée de son nom *Echterwaldia*, & esloignée de Montfort d'une petite lieüe. *Culenbourg* est sous la juridiction de Gueldre, mais on dispute toutefois si son territoire y doit estre compris. *Bure* est voisine de ceste ville de la distance d'une demi lieüe seulement, situé sur la rive fenestre du fleuve Leck. Cest une ville fort plaisante, fertile en terroir, se descouvrant fort au large, honorée du tiltre de Conté par Philippe 2. Roy d'Espagne. *Bure* n'est pas allié à la Gueldre, n'y n'est enclos ainsi que disent quelques uns dans son territoire, mais une seigneurie particuliere & séparée, encore qu'elle soit sur la frontiere. C'est une ville qui est moyenne en richesse & en bastiment, & qui à la plus forte Citadelle de toutes. Elle est sujette à present au Prince d'Orange. *Obert Giffanius, Jean Perennius, Iudocus Lomnius* sont issus de ceste ville. Il me semble que nous avons assez amplement traité des villes de Gueldre & des autres lieux du Duché. La Gueldre est arroucée de 4. fleuves tres renommez, c'est a sçavoir, de la Meuse fleuve de la Gaule Belgique & des trois bouches du Rhin. Nous avons parlé de la Meuse en la description generale, nous parlerons maintenant des autres. Tacite nomme le fleuve que l'on appelle aujourd'hui *Wael, Vahal, Casar Walis, & 11. Junius Vachalis*. Cest proprement ceste partie du Rhin qui se tourne à gauche vis à vis de Telon, assez cognu par le nom de *Lobec*, & vient battre le pied de la grande & puissante ville de Nimmegen, qui rend le lieu navigable, de la va d'une longue conduite à *Tiel*, puis de ce lieu par un cours fort destourné laisse *Bommel* à gauche, puis pres de la *Worcum* reçoit la Meuse, Et puis pres de *Gorcum*, est augmenté du fleuve *Ling*, grandement tranquille, ou il prend le nom de *Meroüe* de la forteresse ainsi appellée, puis layant passée arrouse *Dordrecht*: En apres reçoit les deux branches du Rhin *Lecc & Isel*, & coulant à *Helmonde*, commence d'estre appellée la Meuse au dessous de *Rotterdam*, ou s'estandant plus au large par une grande emboucheure, laisse à costé droit *Schiedam & Vlaerdingen*, puis apres passe pardevant *Goervliet*, & la *Briel* à gauche, ou la il se mesle à l'Océan. *Leck* est appellée des anciens *Fossa Corbulonis* laquelle ainsi qu'escrit Tacite *Domitius Corbulo* la estendue du Rhin à la Meuse de 23. mille pas, ou ainsi que *Dion* raconte de 21000 pas. Aujourd'hui elle est appellée *Leck*, descendant du fleuve du Rhin, lequel fut autrefois un petit ruisseau tirant sa source du Rhin, & maintenant certes il s'est fait fleuve d'un ruisseau, & a osté la nourriture à celui qui lui avoit donné naissance & se l'estant approprié s'est eslevé par dessus icelui, & s'est rendu navigable au pris que l'autre est devenu aride & sans eau. Ainsi ayant desrobé ceste riviere au Rhin, & ce fleuve injurieux à *Wrecht* passe à *Kulenbourg* & de la à *Viane*: en apres à *Schoonhoven*: finalement se rend au fleuve *Merwe*, avant que de prendre le nom de Meuse, ayant en longueur environ 8 lieües de nostre pays. *Isel* est appellé de *Pline* Fleve emboucheure du Rhin, que *Ptolomé* appelle oriental, & en langage du pays *Yssel*. Cela doit estre attribué à *Druse Neron* qui a fait faire ce long fossé, oeuvre nouveau & certes admirable pour la guerre, qu'il a appellé *Drusienne*, comme tesmoigne *C. Tacite*. Ce fossé commençant au dessus d'*Arnem* se continue jusques à deux ou 3. lieües, conduisant le Rhin sous le nom du nouveau *Issel* par de la *Doesbourg*. Ou il reçoit le vieux fleuve *Issel* qui à ses sources en *Vestphalie*, le nom duquel cestui cy a adopté: de la passant *Bronchorst* se va rendre à *Zutphen*. D'ou, le cours du fleuve va jusques à *Deventer*. Et ainsi que nous avons dit l'*Issel* laisse à costé droit 4. villes, & les deux qui suivent sont situés à costé gauche, entre lesquelles se presente le premier *Hattem* petite ville, forte & bien munie tant de sa nature que par artifice: puis à *Campe* ville renommée: apres avoir passé ceste ville & quelque petites isles se va rendre dans le Goulphe de *Zuyder zee*. ou maintenant il est emporté & comme ravi par la Mer apres avoir reçu le *Vidre*, sur nommé les eaux noires, que la nature de la terre montre par sa noirceur qu'il est, a sçavoir *marefcageux* & qui produit force tourbes à bruller, & y laisse à gauche ces petites isles *Ens & Ort* demeure des pecheurs. Ce mesme fleuve joint avec ce bras de mer passe pres de la *Frise*, & de l'oultre le *Flieland* tombe en la Mer septentrionale: Oultre ces fleuves il à encore quelques autres qui passent par ceste contrée, comme *Worm, Roer, Sualm, Isela, Isel, la vielle Berkel, Niers, & Aa*. Du costé du septentrion elle regarde la Mer appellée aujourd'hui *Zuyder zee*, comme qui diroit la Mer Australe, d'autant qu'elle regarde vers le Midi: La terre est unie & basse, ou il y à fort peu de montagnes & encore ce qu'il y en à est rempli de Bois & de saufaye. Quand aux ouvrages publics il y en à en grand nombre lesquels pour brevete je passe sous silence.

Les Fleuves.

La mer, les montagnes les bois & les arts.

# L A F O S S E

## D E S. M A R I E,

appelée aussy

### E V G E N I E N E ;

Qui a commencé a estre deduicte entre le  
Rhin, & la Meuse, en l'an 1628.



**P** A R M Y les miraculeux, & esmerveillables ouvrages des Anciens, ont accoustumé d'estre grandement extollés, le mont rendu navigable par Xerxes: le destroit de Peloponnese encommencé de fouyr par plusieurs, mais jamais parachevé: les Alpes fendues par Hannibal avec du vinaigre; le lac Lucrin, onze ans durant, seiché par trente mille hommes: la metairie de Lucullus, en laquelle par une montagne coupée, l'Euripe estoit admis. En ce nostre pays Bas les Romains ont jadis ameiné des fossez d'un grand & merueilleux artifice. Voicy la fossé Drusienne, laquelle eut pour *Aucuns terribles fossements des anciens.* *En Pays Bas.* autheur Drusus Germanicus qui joignit le Rhin avec la Nabalie, maintenant appelée Isale, dix mille pas de long depuis le village d'Iseloort, jusques a Doesburg. Voicy cest autre que Corbulon estendeist entre le Rhin, & la Meuse, selon que rapporte Tacite au second de ses Annales, l'espace de xxxiii mille, par laquelle on esvitast les lieux incertains de l'Ocean. Celebre est aussy la fossé civile, dans laquelle il espandist le Rhin, afin qu'en ceste sorte, il eut double rempart, ou double fossé envers la France, d'ou il craignoit la force, & les armes des Romains, assçavoir Vahale, & ce nouveau canal du Rhin. Mais chose semblable a entrepris en ce nostre temps l'Archiduchesse Isabelle, laquelle a commencé de faire mener une fossé, par *Fossé Eugéniane.* *En quel lieu.* *A quelle fin.* grand espace de terre pour conjointre la Meuse avec le Rhin, & ce au lieu ou le Rhin est encore en son entier, entre Venloo, & Berck, par les champs & territoires de la Gueldre, & de Colouigne. Et avoit on esperance si l'affaire leur eust reüssy, de conduire la mesme fossé de la Meuse, dans la Demere, & de celle cy jusques dans l'Escault, afin que le fer, le cuyvre, les bois, & les autres choses que le terroir d'Allemagne produict, & qu'autrement descend avec grand profit aux Hollandois, navigeat tout droict en Brabant. Ceste mesme borne devoit servir aussy pour empescher les excursions de la Cavallerie Hollandoise sur les extremitez des Flamends, & afin qu'on laissast plus en proye, & en pasture les champs d'Allemagne sifes au dela le Rhin. De plus avoit elle aussy esté a ce esmeu par le passage de Mansfeld avec son armée par Brabant, lequel s'estoit efforcé avec le Prince d'Orange, de rompre, & mettre a bas, le fascheux assiegement, que souffroient ceux de Bergue à Zome. Car de ce qu'ils avoient faiçt courir le bruiçt, que les eaux du Rhin (la part ou il ne se separe pas encore) pouvoient estre deduictes dans la Meuse, & que par ce moyen les fleuves esquels elle se divise, (qui sont les principaux forces des Bataues) se pouvoient passer à guet, la situation des lieux merueilleusement inégale, les a refuté en telle forte, que pour remplir ceste fossé d'eau, il leur a fallu emprunter de l'eau du fleuve de la Nierse, proche de la, & ramasser tout ce qui estoit d'humide à l'environ, & que plus est, le retenir par trois clostures, afin qu'il ne se descoulast & la fossé se seichast. Ce grand ouvrage encommencerent les Espagnols le 21 de Septembre en l'an MDCXXVI. Et la fossé fust cavee de la largeur de quatorse pieds, autant de profondeur, & de la longueur de dix heures de chemin, ayant esté bastis a la garde & deffence d'icelle & des ouvriers xxxv petits fortereffes, hors mis les autres redoutes & defences de moindre grandeur. Le Conte vanden Berg fust le premier de tous, au nom du trespuissant Roy d'Espagne, comme aussy de la Serenissime Isabelle, Princesse de Flandres, & du Marquis Spinola, qui print luy mesme la puelle en main & fouist par trois fois, faisant ainsy un commencement, lequel seconda par ordre le Conte d'Isenbourg, & le reste des Chefs de l'armée, & puis la troupe des soldats ordinaires. Les Estats Vnis, & le Prince d'Orage





*Les principes de cest ouvrage souvent interrompu par les Estats unis.* pensants leur principal soin & diligence devoir estre, de destourner l'entreprinse, firent assembler au mois de Iuin en l'année suivante, sous la conduite de Stakenbroeck, proche de Nimegen, quelques cornettes des Chevaux, & quatre cents ou plus Arquebusiers a pied, tirées hors les villes frontieres, comme d'Arnhem, Dusbourg, Zutphen, Deventer, Swoll, Grave, Heusden, Geertrudisbergue, & de Bergen op Zoom. Tous lesquels pourvus de vivres pour quelques jours, & des quatre petits pieces de canon, arriverent en diligence au lieu ou on travailloit a la fossè, & preindrent au second assault la plus grande forteresse, y aians tué quarante hommes, & prins prisonniers cent soldats de la garde, demolissans & rompans ça & la les digues & cataractes, les moules aquaires, renversant les amas & monceaux de terre, bruslans les bois, & tous les pieux & autres choses qui servoient a cest ouvrage, emportans semblablement le canon d'airain, qu'ils avoyent pris du Comte de Mansfeld, voire mesme aians rompu quelques forteresses & receptacles, ils s'en retournerent chez eux, contens d'avoir apprins a l'ennemy que malheureusement il avoit entrepris un tel ouvrage. Ce nonobstant les Espagnols n'abandonnerent pas leur entreprinse, n'estants point destournés par la calamité leur advenue, ni de leur mauvais succes, ains plustost aians reprins nouveaux courages, restablirent & refrèt leur ouvrage, y adjoustans encore trois mille fossoieurs d'avantage. C'est pourquoy les Estats generaux, aians fait un Edict par le pays de Gueldre denoncèrent des griefves peines, a tous ceux qui s'emploieroient ou ayderoient a une telle œuvre, commettans à la discretion des soldats tous les ouvriers d'icelle. Desquelles menaces, l'ennemy n'en tenant conte, poursuivirent ce qu'ils avoient encommencé. Sur la fin du mois de Iuin l'Archiduchesse Isabelle, le Cardinal de Queua, & le Marquis de Spinola vindrent sur le lieu accompagnés de trente bandes des chevaux, & des deux mille arquebusiers. Au mois d'Aoust le capitaine Wolf ayant ramassé d'icy & de la deux mille arquebusiers, fist une entreprinse sur le fort royal, & la print aiant mis à mort tout ceux qui ne se voulurent rendre, & aiant mis le feu es cabanes des fossés, emmeiné quarante prisonniers & emporté deux pieces de canon, s'en retournerent en triumphe, pour la deuxiesme fois. Mais apres que pour quelque temps ils eurent intermis leurs ouvrages, ils recommencerent pourtant de les reprendre entre Berck & Gelre, au mois de Janvier, de l'an 1628, & desia la fossè estoit parvenue à tel point, qu'il sembloit qu'elle devoit apporter quelque profit & avantage. C'est pourquoy le labeur fust encore pour la troisieme fois interrompu par l'incursion de la Cavallerie des Estats. Du despuis en ça, la fossè aiant esté ouverte aux excursions des nostres, principalement apres la prinse de Vesale, & de Burick, en l'autre rive du Rhin, l'ouvrage fust entierement delaisé, & leurs grandes entreprinses s'en allerent en fumée. Or ceste fossè, fust appelée Eugeniene, pourautant que sous les auspices d'Isabelle Eugenie, elle print son commencement. Et de peur qu'une si grande entreprinse, ne fust abandonnée de la faveur du ciel, elle fust appelée par autre appellation la fossè de S. Marie.

*Villes aux extremités de la ditte Fossè.* Or attendu que ceste fossè demonstre trois villes, deux desquels luy sont a ses extremités, assçavoir Berck, & Venloo, & la troisieme laquelle est Geldre estant sur son milieu, j'estime n'estre pas hors du propos de rapporter quelque chose d'icelles.

*Berck.* Berck est située au bord Francois du Rhin, ville renommée non pour sa grandeur, mais pour les exercices de la guerre; car aiant esté tãtost assubjectie aux Estats generaux, tantost aux Espagnols, a souffert le siege d'une part & d'autre, c'est de la qu'elle a esté si renommée au Pays Bas.

*Gelre.* Gelre ville pareillement mediocre, mais asses puissamment forte, a donné le nom à toute la Duché. Est distante de Strale deux petites lieues. D'icy eut son origine Gerard Mathisus personnage tres celebre en doctrine, & grand Aristotelicque; aussy Guillaume Velde, de l'ordre de S. Augustin, personnage sçavant, & venerable, comme qu'il appert encore aujourd'huy par divers de ses escrits, lequel toutesfois Tritemius veut avoir esté Venlonois.

*Venloo.* Venloo à la droiète rive de la Meuse, seulement de Strale demy lieue. Ville bien munie contre tous assaults de la guerre. En ceste ville se rendist a l'Empereur Charles V. Guillaume Duc de Cleve, & de Juliers, & la paix par apres fust entre eux conclu.

*Villes voisines.* Non loing de la fossè se rencontrent Strale, & VVachtendonck. Celle cy aiant esté quelque fois par stratageme prinse des nostres, est maintenant de la jurisdiction d'Espagne. Elle est proche du fleuve Niers. Aussy se rencontre Meurs, ville celebre pour le tiltre de Conté, fort renommée pour ses fortifications. Le Regime de la ville, & du Conté, appartient maintenant a la maison de Nassau, & a present a Frederic Henry Prince d'Orange.

# LE COMTE 389 D'ARTOIS.

Cette Table comprend aussi la vraye Picardie, & le Duché de Cambrai, dicté Cambresis, qui est Principat d'Empire, & est gouverné tant au temporel que spirituel, par l'Archevesque qui reside à Cambrai: mais en la spiritualité, il souloit obeir à l'Archevesque de Rheims, & pour le temporel est sous la protection du Roy d'Espaigne.

L'Etat Politic d'Artois, m'a esté communiqué par un homme tres-docte, en la cognoissance de ces choses. l'obmettray son bistoire, pource qu'elle est un peu prolix, esperant qu'autres meus aussi de la gloire de leur Patrie, la pourront illustrer, & que de là pourra estre recueilli un œuvre Geographique des Estats des Royaumes & Provinces, pour estre imprimé à part. Je mettray toutes-fois tous les membres qu'il a assignez, & par les mesmes noms, selon sa distribution, ce qui suffira à la declaration de la Table presente.

- Deux Evêques d'Arras & de S.Omer.
- Deux Prevosts, de Bethune & Aire.
- D'Ecclésiastiques, esquels sont,
  - Sept de S. Benoist, Arras, Auchin 23, 54. 50, 15. S. Omer, Blangis 22, 44. 49, 53. Mont, Hames, & Alchi.
  - Huict de l'Ordre de S. Augustin, Auriassen, Mont S. Eloy 23, 50. 50, 19. Choques 23, 42. 50, 34. Hennin, Lietard 24, 5. 50, 26. De Raiselli Villa, Marocul 22, 58. 50, 2. Eaucourt 24, 0. 49, 56.
  - Deux de l'Ordre des Cisteaux, Cherchamp 23, 12. 50, 48. Clommeres 23, 24. 50, 49.
  - Trois de l'Ordre de Premonstré, Dammartin 23, 3. 50, 17. S. André 23, 6. 50, 20. Auguati.
- Dix Colleges de Chanoines, Arras, S. Omer, Bethune, Aire, Hefdin, Lens, S. Pol, Lillers, Falcoberg, Douvi.
- Vn seul Prince d'Espinoz 24 8. 50, 29.
- Vn Marquis de Renty 23, 19. 50, 36.
- Sept Comtes, S. Pol, Falquemberg 23, 12. 50, 37. Harle 23, 46. 50, 28. Busqueten, Hennin, Axque, Blangis: mais ces deux derniers furent donnez en dot il y a long temps, aux Monasteres de S. Bertin & de Blangis, & ne sont appellez es Assemblées des Estats.
- De nouveau ont esté aussi creez de S. Aldegonde, Bruay, Bailleux, & Noyelles.
- Quatre principaux Chastelains, Arras, S. Omer, Bapaume, Lens.
- Les familles des Nobles par ordre alphabetic sont: Aussy, Averdoin, Aubigny 23, 42. 50, 19. Aix 23, 51. 50, 15. Annequin 23, 52. 50, 32. Annezin 23, 44. 50, 34. Averoult, Avion 23, 50. 50, 24. Alennes, Annin, Bailleur 23, 45. 50, 10. Beaufort 23, 40. 50, 14. Beaumez 23, 18. 50, 3. Beauvains 23, 7. 50, 23. Beaufart 23, 9. 50, 6. Bellone 24, 11. 50, 17. Berles, Billy 24, 3. 50, 25. Boffles, Boisleux, Bonnieres, Boncourt 23, 23. 50, 37. Boubers 23, 10. 50, 28. Bours 23, 34. 50, 26. Brias, Buisly 24, 18. 50, 5. Caumont 23, 9. 50, 15. Conroy, Contes 23, 9. 50, 21. Coupigny 23, 40. 50, 26. Croisilles 24, 6. 50, 8. Cunchy, Divion, Douvrin 23, 46. 30, 32. Enne, Erin 22, 57. 50, 32. Esquerdes, Estrée, Fosseux, Frevin 23, 46. 50, 18. Fleschin, Gomicourt 24, 0. 50, 4. Govy 23, 47. 50, 12. Greboval, Geulefin, Habarcq, Hachicourt, Hamelaincourt, Hefault, Houchin, Handin, la Vieville, la Planque, Lignereul, Licques, Longastre, Malanoy, Maisnil 23, 42. 50, 27. Mammiez, Marles, Mets en Conture 24, 14. 49, 57. Mingoval, Moiry, Nedoncelles, Neufville 23, 53. 50, 20. Noielle 23, 10. 50, 5. Noircarmes, Ococh, Olham 23, 43. 50, 25. Oignies, Oresmiaux, Planques 24, 13. 50, 25. Plouich, Pronville 24, 11. 50, 8. Quereques, Ranchicourt 23, 40. 50, 25. Ransart 23, 51. 50, 8. Recourt, Rebecq, Regnawville, Rely 23, 30. 50, 35. Rolancourt 23, 17. 50, 22. Rumenghien, Sains, S. Aldegonde, S. Venant, Sombrein, Souastre 23, 46. 50, 2. Ticuloie, Tramerie, Vaulx 24, 8. 50, 4. Villers 23, 5. 50, 20. Vrolandt, Wancourt 24, 4. 50, 14. Warluzele, Waurans, Willerval.
- Les Royales sept, Arras, S. Omer, Bethune, Aire, Hefdin, Lens, Bapaume.
- Des Seigneurs privez, S. Pol, Perne, Lillers.
- Item, Bourgades grandes ayant privileges de Villes, qu'on appelle aussi aux Assemblées des Estats ving & huict, Arques, Aubigny, Avesnes, Aussy, Beauvains, Bangy en Ternois, Busquoy, Carvin 24, 8. 50, 31. Caumont 23, 9. 50, 15. Choques, Dourier 23, 0. 50, 17. Fauquemberghe 23, 12. 50, 37. Fresin 23, 14. 50, 23. Fleurbay, Frevenc, Frages 23, 16. 50, 33. Gorgue 23, 51. 50, 40. Hennin, Lietard, Houchin, Housdain, Labroie, Lubourg 23, 23. 50, 29. Oisy 24, 19. 50, 13. Pas, Richebourg, Tornechem, Venitic, Vitry.

L'Etat Politic en Artois est de trois membres,

De Nobles, desquels

Les Citez principales,

## LA JURISDICTION.

Le Conseil Provincial, setient à Arras, d'où les appels se relevent au Parlement de Malines.

## L'ESTAT ECCLESIASTIC.

L'Evêque d'Arras, de Teroane & de Boloigne souloyent presider à tout le Comté es choses spirituelles, & estre subjezts à l'Archevesque de Rheims: maintenant les Evêques d'Arras & de S. Omer sont sous l'Archevesque de Cambrai, lesquels obtiennent quasi tout l'Artois.

Quelques lieux marquez par la lettre e, doivent estre cerchez en la Table de Boloigne.

La distance des Meridiens est à raison du Parallele 50, 10 au plus grand Circle.

Fffff

L'Artoys



Pays.  
Noms.Sit.  
Téperic  
de l'Air.  
FertilitéPouvoir  
de gou-  
verne-  
ment.

Villes.



Artoys comprend la plus grande partie du Pays de ceux que Cæsar appelle *Atrebatæ* de la principale Ville, qu'il appelle *Atrebatum*. Marius Niger toutes-fois met icy les *Ambians*. Ptolomée met aussi les *Atrebatians*, entre la Seine & le Phrudium, qu'on appelle la *Somme*. Le nom Latin *Artesia* vient d'*Arras* comme s'appelle la Capitale, quasi *Aratesia* par contraction, ou abrégé d'une syllabe, vulgairement *Artoys*. Ce Pays est proche de la Picardie, avec laquelle il confine. Ses bornes aujourd'hui au Nord sont la Flandre, dont il est séparé par le Fleuve du Lis & le nouveau Fossé. Au Midy & Couchant la Picardie. Au Levant la Flandre Gallicane, & le territoire de Cambrai: l'Air y est doux, sain, & serein: le terroir fertile, en Froment sur tout, dont il ne fournit abondamment à ses naturels seulement, ains aussi à ses voisins de Flandres, Brabant & autres. C'est le seul grenier de ceux d'Anvers & de Malines. Il ne produit point de vin, combien qu'on tiene que le Pays est capable d'en porter, & que c'est la nonchalance de ceux qui y demeurent qui est cause de ce deffaut, plustost que l'assiette. Ce Pays fust premierement joint, uni & incorporé à celui de Flandres: car Charles le Chauve le donna pour dot à *Baudouin d'Ardenne*, lors qu'il print en mariage sa femme *Iudith*. Puis *Philippe d'Alsace* mariant sa niepce *Isabelle* à *Philippe* fils de *Louys septiesme*, Roy de France, luy donna la Flandres Occidentale, c'est à dire, ce quartier qui est depuis la nouvelle Fosse, jusques à la Picardie. Et l'an 1398 *Philippe* le fist Comté, le donnant à son fils *Louys*, qui fust le premier Comte d'Artois, apres Roy de France, & Pere de *S. Louys*. Puis l'an 1382 *Louys Malan* Comte de Flandres, apres la mort de sa Mere, fust fait Comte d'Artoys: ainsi furent derechef unis les deux Comtez: mais par le decez de *Charles le Hardy*, Duc de Bourgogne occis à *Nancy*. *Louys onzieme* se saisit d'Artoys: lequel en fin par l'accord fait entre *Charles 8* Roy de France, & *Maximilian* Empereur, fust rendu à *Philippe d'Autriche*, fils de *Maximilian*, Pere de *Charles V* Empereur, l'an 1492. Au terroir & finages d'Artois sont comptées 9 Chastellenies, d'*Arras*, de *S. Omer*, de *Teroane*, d'*Aire*, de *Hesdin*, de *Lens*, de *Bapaumes*, de *Avenien*, de *Bredenarde* & de *Augulacen*. Ses Villes principales sont, *Arras*, *S. Omer*, *Betune*, *Aire* & *Bapaumes*. Les autres sont moindres. Il y a 854 Villages, 28 Abbayes. *Arras*, en Latin *Atrebatum*, & *Atrecht* vulgairement, est posée sur la riviere *Scarpe*, loing de six lieues de *Douay*, à huit de *Dourlens*, neuf de *Cābray*, & à quatorze (mais bien petites) d'*Amiens*. Ceste ville est grande, representant deux villes, dont l'une appartient à l'Evesque, & se nomme *Cité*; l'autre au Prince, & s'appelle *Ville*. La *Cité* est fort petite, mais belle, & munie de fortresses & fossez. On y voit le tres-beau Temple Cathedral, voué à la Vierge Marie. Là se garde fort ceremonieusement, & avec grand apparat de pierres estrangeres, certaine sorte de Manne, que *S. Hierosime* recite en ses Epistres avoir pleu du Ciel en ce quartier, de son vivant. En iceluy Temple on voit aussi une belle & rare Bibliotheque de plusieurs bons livres escrits à la main, & iceux en Theologie. Le premier Evesque estably en ceste Eglise fust *S. Vast*, y ordonné par *Remy* Archevesque de *Reims*, dès l'an 531. La *Ville* est plus grande, louée grandement pour la grandeur de ses edifices & belles ruës & de son marché. On y voit l'Abbaye de *S. Vast*, jouissant de plus de vingt mille ducats de revenu annuel. Toutes les maisons s'appuyent sur grandes voutes souterraines, cavées pour obvier à la force d'un siege. C'est la patrie de *François Baudouin*, Jurisconsulte fameux; Le Monument duquel est gravé en l'Eglise de *Maturin* à Paris en ceste sorte: CUIACI, BALDUINUS HIC IACET. HOC TECUM REPUTA ET VALE. MORTUIS NOBIS IURISPRUDENTIAM GRAVIS CORRIPIET SOPOR, *Franc. Bald. Jurisc. ob. anno 54, 11 Novembr. a partu virginis 1563. Papius Massonus Balduini auditor P.* Y nasquit *Charles Clusius*, qui fust l'honneur & ornement de toute erudition & elegance. Lequel apres plusieurs voyages en divers Pays, estant aagé mourut à *Leyde*, où il mist la dernière main à ses escrits de memoire eternelle. *Arras* est assez bien peuplée & fournie de marchands & divers artisans, desquels y a plusieurs Colleges, la plus-part desquels sont *Tisserans*. Elle estoit autrefois la Metropolitaine de Flandres, regnant en France l'Empereur *Charles le Chauve*, & quelques siecles apres. *S. Omer* fust premierement appellé *Sathieu*, dit *Meier*. Puis *S. Omer* d'un Sainct homme natif de *Constance*. L'on dit que cest *Omer* fust Evesque de *Terouenne*, environ l'an 670, & qu'il bastit un Monastere en ce lieu sur la Riviere *Aa*. Elle est gentille pour sa netteté & affluence d'Hommes: ayant des beaux bastimens de toutes sortes, entre lesquels est l'Abbaye de *S. Bertin*, avec une Eglise & Convent admirable. Aucuns la disent avoir esté le port *Iccie* des anciens, comme nous avons dit en la description de *Bouloigne*. A trois mille de là sur la Riviere de *Lis*, estoit l'ancienne Capitale Ville des *Morins* *Teroenne*, de laquelle avons parlé en la mesme description. *Betune* noble Ville d'Artois, le Grenier de tous Grains, fust autrefois fort celebre entre les *Artesiens*, & *Flamans* Occidentaux: notamment auparavant qu'elle fust comprise avec les autres sous le nom & Comté d'Artois. Elle se maintient encor en honneur, pour le commerce qui s'y fait des grains, & autres choses qu'on transporte pour l'usage & necessité de la vie humaine. En icelle on fait grande quantité de ce bon fromage tant renommé, & que l'on depart & es Pays bas, & Regions voisines. *Aire* est sise sur la Riviere du *Lis*, qui la separe en deux, distant deux mille de *Terouenne*: Ville belle & bien munie avec une tres-ancienne fortresse, & des maisons assez commodes. S'y voit aussi *Hesdin*, renommé rampart, qu'on a dressé sur le Canche contre les François, estant demolie une Ville du mesme nom par les Imperiaux, à l'occasion de la guerre entre les plus grands & puissans Princes de l'Europe. Son assiette est fort commode sur la rive de *Canche*, une petite lieue plus avant vers la France, & à quatre lieues de *Monstrueil*, & à cinq de *S. Pol*. Un autre ruisseau l'arrouse, nommé *Blangis* du lieu d'où il fort. Si que pour la commodité du sit, est estimé une bonne fortresse, de sorte, qu'il a esté soudain habité & pourveu d'Hommes, y estant transferez les droicts & privileges du vieil *Hesdin*. Pres d'*S. Omer* y a un Lac poissonneux, auquel y a quelques Isles flottantes, & que par cordages y attachez, ou crocs & perches qu'on y jecte se traient & conduisent ou l'on veut, telles que les *Calamines*, dont parle *Pline* liv. 2. chap. 95. Et afin qu'on ne pense cela fabuleux, ou n'estre que petites pieces ou quartiers de terre mouvante: on doit sçavoir que les bœufs & autres bestiaux y peuvent paistre & s'y nourrir. Et dessous ces Isles mouvantes, se retirent en nombre infiny les poissons en temps d'Hyver & d'Esté, pour se deffendre des froidures de l'un, & des ardeurs de l'autre. Les Principaux Fleuves sont le *Lis*, *Scharpe*, *Aa*, *Canche* & *Anthy*, outre d'autres ruisseaux portatifs. Mesme non loing de *Terouenne*, est un grand Canal, qu'on appelle *La Fosse neuve*, lequel (selon qu'aucuns escrivent) fust fait par l'artifice & main des Hommes des le temps du Comte *Baudouin*, ou contre les courses des ennemis, ou pour borner les frontieres de Flandres & Artoys: d'autres tiennent que ce soit un bras de Mer, qu'on y a renfermé. Certes *Virgile* reconnoit *Terouenne*, ou les *Morins* avoir esté voisins de la Mer, quand il les appelle les derniers des hommes. Or *Terouenne* s'esloigne maintenant de huit mille de ceste Mer. D'avantage on tire souvent du fonds de ceste fosse, des pieces d'ancres, & autres restes de navires, qui sont tres-certains argumens que l'Ocean en estoit prochain & y avançoit son flus & reflux. Elle ne manque en tout de Forests, notamment vers le Midy & le Couchant. Les Habitans sont vaillans & belliqueux. Cecy suffira d'Artois: passons outre à *Haynaut*.

Lac.

Fleuves.

Mans.

H A Y N A V T,

Auquel est joint

LE COMTE DE NAMVR.

- I Douze Pairs, qui sont,** Longueville, Lens 25. 10. 50. 34. Silly, Chievre 25. 3. 50. 37. Avesne, Chimay, Levreux, Barbançon 25. 36. 50. 14. Baudour 25. 57. 50. 29. Rebaux, Walecourt.
- II Les Prelats Ecclesiastiques.** Vn Abbé & Comte, S. Wauldrut 25. 26. 50. 52. XXVI Abbez, S. Guislain 25. 5. 50. 27. Marchiennes, Cambron 25. 10. 50. 35. Hasnon, Maroille 25. 4. 50. 6. Ancin 24. 24. 50. 24. Haulmont, Liesby 25. 24. 50. 5. S. Denys 25. 18. 50. 30. Vicoigne 24. 43. 50. 24. S. Feuillien, Crespin 24. 5. 50. 26. Bonne Esperance 25. 25. 50. 24. S. Jean, S. Aldegonde 25. 32. 50. 26. Geilenghien, Spinleu, Ath, Fontenelle 25. 13. 50. 0. Beaumont, Denain, Quésnoy, Wautiebraine, Lohve 25. 34. 50. 28. Bellia, la Torre 25. 27. 50. 18. Les Colleges des Chanoines, S. Waldegrude, S. Germain, Sogny, Binch, Cimay, Maubeuge, Avesnes, Condé, Antoing, de la Sale à Valenciennes.
- III Les Nobles auquel y a** Trois Principautez Chimay, Ligne & Barbançon. Onze Comtez. Lalain 24. 21. 50. 24. Beaumont 25. 32. 50. 15. Oiservant, duquel la plus notable ville est Bouchain, Avesne, Berlaimont 25. 6. 50. 10. Bossu 25. 41. 50. 15. Montigny 25. 3. 50. 22. Reux 25. 25. 50. 30. Terrache, Gomignies & Vertaing. Le Marquisat de Hareze. XXII Baronnies, Enguien, Lenze 24. 51. 50. 27. Hareze 25. 18. 50. 29. Ligne 24. 56. 50. 39. Antoing 24. 40. 50. 35. Vuerchin, Fontaine 25. 38. 50. 25. Hamaide 24. 57. 50. 42. Kivrain, Berlaimont, Ville 24. 59. 50. 30. Gomegnie 24. 58. 50. 15. S. Aldegonde, Senzelle, Condé, Haurdain 24. 32. 50. 14. Belleule, Fagnelle, Boussie, Roefin, Frasne 24. 50. 50. 26. Harchies 24. 55. 50. 29. Vn Marechal. Vn Seneschal. Vn grand Veneur. Vn Chambellan perpetuel.
- IV Offices ordinaires, Chaſtelemes, de Monts, Ath, Bouchain, Braine, Avesnes.**
- V La Communauté des Villes:** Monts, Ath, Engien, Bins, Maubeuge, Beaumont, Chimay, Avesnes, Landerſy, Quésnoy, S. Guislen, Reux, Braine le Comté, Sogny, Condé, Bouchain, Halle, Piquencourt, Mariembourg, Philippe ville, ausquelles on adjoûte Valenciennes avec la Prevosté du Comte.

L'Etat Politic de Haynaut, consiſte en 5. membres qui sont

- L'Etat Politic du Comté de Namur est de trois membres, qui sont
- L'Ordre Ecclesiastic, auquel sont les Abbez Flores 26. 6. 50. 26. Grampé 26. 22. 50. 25. Anden 26. 29. 50. 30. Bonef 26. 21. 50. 36. Wassoire 26. 12. 50. 13. Hastieis 26. 12. 50. 13.
  - La Noblesse, Dontre Vicomté 26. 12. 50. 25. &c.
  - Les Citez principales, Namur, Bovines, Charlemont, Valencourt ou Wallencourt 25. 46. 50. 11.

Ces choses sont prises partie hors de Guicciardin, partie hors de la Table intitulee le Jardin de Haynaut.

La distance des Meridiens est selon la raison du Parallele 50. 20.

Le Comte de Haynaut, avec le Comte de Namur.



Aynaut fust jadis la demeure des Nerviens, la capitale desquels est aujourd'huy appellée Tournay, Pays. Noms. que Ptolomée appelle Baganum. Ce Pays a souvent changé de nom: premicrement il s'appelloit Pannonie, dit Lessabeus, du Dieu Pan adoré par les Habitans d'iceluy: puis fust dict Forest Charbonniere, apres l'on l'appella Basse Picardie. En fin fust nommé en Latin Hannonia, du fleuve Hania qui le tranche par le milieu: & par le vulgaire Haynaut ou Henegow, de ce mesme Fleuve que les François appellent Hayne, ou Hene, & d'un ancien terme Alleman Gow, qui signifie Pays ou village. Ses bornes sont du costé du Nord Flandres & Brabant: du Midy la Champagne & la Picardie: du Levant le Comté de Namur, & le Pays de Liege, avec ledict Pays de Brabant: & d'Occident Flandres & Artoys. Il est loing de 20. lieues & large de 16. Son Air est temperé, gracieux & serain: son terroir fertile, & porte principalement grande quantité de bon Froment. Il y a force Prairies, Paturages, Pommiers & autres choses necessaires à la vie. Il y a pareillement des Mines de bon Fer, & de Plomb, & des Carrieres de divers Marbres, & mesme de la pierre de touche, qu'Ovide appelle Index, & des Lithantraces, aux Liegeois Houilles. Ils prennent feu & le gardent long temps, comme charbons: & l'on n'en use que pour faire du feu avec un peu de bois. Il y a outre ce grande quantité de chaux vive excellente: & s'y font les pieces & lames de verre transparent, par lesquelles on arreste les incommoditez du Ciel d'entrer es Temples & Maisons: & celles cy precellent toutes autres qui se font ailleurs: S'y font aussi toutes sortes de verres, tant vaisseaux à boire qu'autres. Ce Pays a souvent changé de Seigneurs: en fin de la race de ceux de Monts, vint aux Comtes de Flandres, delà à ceux d'Hollande, puis à ceux de Baviere, desquels l'eurent ceux de Bourgoigne, & les derniers ceux d'Austriche. Il y a en Haynaut 24. Villes munies de fossez & remparts, les principales

G g g g g



Scala miliarum Hannoniae quae sunt usque hodie  
 inuenta

Miliaria Germanica Communia

Papa de Hay  
 natus tempore de Divo  
 et de Sole

NOBILIS  
 HANNONIAE  
 COMITATUS  
 DESCRIPTIO.

Auctore Iacobo Sur-  
 homio Montano.

Baptista Doetecomius  
 sculpsit

F. L. N. D. S. A. E.  
 PARS ORCHIES

LEODIENSIS  
 EPISCOPATUS  
 IUS PARS

ARTE  
 SIAE  
 PARS  
 CAMBRE  
 SIS

La Tiralle

cipales desquelles sont *Monts & Valenciennes*, *Monts, Berghen* aux Flamans, ayant nom de son fit, est assis sur une petite Montaigne, & est une tres-forte place, armée de bonne & forte muraille, avec trois larges & profonds fossez, & au dedans y a un Chasteau fort ancien. Le petit fleuve Trulle passe par la Ville. Elle est grande & belle, ornée de somptueux edifices tant privez que publics, ayant plusieurs fontaines d'eau vive : riche pour le trafic, divers mestiers, agriculture, & Chanoinerie de vierges nobles de S. Waltrude. *Valenciennes*, ou, comme aucuns veulent, *Valentiniane*, de l'Empereur Valentinian, comme dit Sigebert de Gemblours, (lequel aussi raconte que l'an 771. l'Empereur Charles le Grand tint là une Assemblée des Eitats de Gaule solēnelle & generale) est assise sur l'Escaut en une belle plaine, & pour ce sans danger de l'ennemi. Elle a son Arcenal & armement bien garny pour la Guerre. Deux Temples, l'un de la Vierge, d'une ancienne structure : les Colonnes duquel sont de Marbre & de Porphyre : l'autre plus nouveau est dedié à S. Jean, ouvrage de Pepin, Pere de Charle-Maigne. Plusieurs Monasteres, sur tous le plus notable, est celui des Cordeliers, où sont enterrez les Comtes de Haynaut, & Seigneurs de Valenciennes à part. Il y a un superbe & magnifique Hostel public, avec un celebre Horloge, œuvre de Guillaume le Bon, Comte de Haynaut, Hollande & Zelande. A une lieuë de Valenciennes est la tres-belle & riche Abbaye de *Vicoigne*, où l'on voit une rare & exquisite Bibliotheque ornée de livres de toutes sciences & facultez. Y sont aussi *Conat*, sur la droicte rive de l'Escaut, esloigné deux mille de Valenciennes, belle villette. *Landrety* sur le Sambre, fameux par le Siege qu'y mit Charles V. Empereur l'an 1543. qui toutesfois ne l'obteint point par force. *Avesnes* ville bonne & forte sur le petit fleuve Hēpre. *Chimay* assis dedans une Forest sur la riviere Blanche. Ceste ville a souvent esté brulée aux dernieres Guerres des François, contre les Imperiaux, & ruinée : mais en fin elle est tellement reparée, qu'elle semble renée & rendue plus belle & gentile que par-avant. Elle a un Palais de Prince avec un Jardin & labyrinthe d'un singulier artifice. *Halle* est sur les frontieres de Brabant, tres-celebre par le Temple de la Vierge Marie. *Bouchain* est une ville, sur la rive fenestre de l'Escaut, entre Cambray & Valenciennes, bastie par Pepin, en memoire de la notable victoire qu'il gagna sur l'Armée de Theodoric Roy des Goths. *Quesnoy* villette à 3. milles de Valenciennes, annoblie pour le trafic de ses marchandises. *Beaumont* villette tres-plaisante, assise sur la croupe du Mont, duquel elle prend son nom. *Mariembourg* fust ainsi appellée de la Roine d'Hongrie Marie, laquelle par l'ordonnance & commandement de l'Empereur son frere, la fist bastir peu de temps apres que le Seigneur de Longueval & Martin van Rossem passerent avec l'Armée Françoisise vers la ville de Luxembourg par le Pays de Brabant l'an 1542. Elle est assise entre la Blāche & la Nere, tres-forte tant par son fit que par art. Fust toutesfois prinse des François l'an 1554. Auquel tēps Philippes pour empescher les courses des François bastit une autre ville à une lieuë & demie de Mariembourg, & la nomma de son nom *Philippe-ville*. Y a aussi *Bavais*, *Bavacum*, à l'advis d'aucuns le *Baganum* de Ptol. & le *Bagacum* d'Antonin. D'autres le disent estre le *Belgium* de Cæsar : mais ils sont convaincus par ceux qui le mettēt au Beauvoisis, ou en quelque lieu de Picardie, avec plus vray-semblables argumens. Y sont aussi *Maubenge*, *Bins*, *Reux*, *Soigny* Braine le Comte, *Enghien*, *Lezine*, *Chevre*, *At*, *S. Guislin* & *Leuze*. Avec neuf cent 50. Bourgades, plusieurs desquels sont beaux, plaisans & riches. Le Pays est par tout humecté de Laes, Estangs, Fontaines & belles Rivieres, telles que sont l'*Escaut*, le *Sambre*, le *Tender*, *Hayne*, & autres. Ses Forests & Boscages sont fort plaisantes : les principales desquelles sont celles de *Mormans* & *S. Amand*. Or la Republique de Valenciennes est ordonnée avec tant de prudence, & ornée de si bonnes loix, que ceux de Noremburgue ont voulu composer leur Republique celebre à l'exemple de celle-cy, y envoyans personnages des plus advisez d'eux, pour leur en rapporter la forme : ainsi que firent les Romains au patron de celle d'Athenes. Par ce ne se faut esmerveiller si d'une Republique si bien reiglée nombre de grands personnages en sont sortis. Les plus notables desquels sont Henry VII. Empereur, Duc de Lutzembourg. Marie fille unique & heritiere universelle de Charles le Hardy, ayeule de Charles V. Empereur, Jean Froissart, l'un des fameux Historiens de son temps, comme il recognoit au commencement de son Histoire. Le peuple de ce Pays est civil, affable & courtois, bien que la plupart de l'infime populace soit de mauvaise inclination, & facheuse complexion. Au reste il est belliqueux, & incomparable en loyauté & devoir envers leur Prince. Ils ont accoustumé se vanter de leur liberté par un proverbe vulgaire, quand ils disent, *Pays de Haynaut, tenu de Dieu & du Soleil*.

Air temperé  
Fertilité.  
Pouvoir  
& Gouvernemen  
Villes.

Reste le Comté de *Namur*, posé entre Brabant, Haynaut, Luxembourg & le Liege, d'un petit territoire & montueux : mais fort plaisant. Son Air est salubre & temperé : la terre fertile des choses necessaires à la vie humaine. Il y a aussi des Mines de Fer & Plomb, avec carrieres où l'on coupe des pierres de toutes sortes, & principalement des Marbres tirans sur le noir, & qui rapportent au Iaspe. Et l'on a comencé depuis quelque temps d'y tirer des houilles qu'on brulle, dont j'ay parlé en la precedente description. Il a eu au commencement le tiltre de Marquisat, puis a diversément changé de Maistres. Le Marquis fust *Philippe*, frere de Baudouin Comte de Flandres l'an 1200. Le Comte fust *Theodore*, par le decez duquel, toute la Seigneurie vint à Philippe le Bon Duc de Bourgoigne, comme nous avons monstré en la description de la basse Allemaigne. Il y a quatre villes ceintes de murailles, *Namur*, *Bovines*, *Charlemont*, & *Valencourt* : 128. Bourgades. *Namur*, *Namurcum*, en est la principale : l'origine du nom en est ignorée, aucuns la tirent de *Nan*, dieu Payen, lequel coustumier de rendre oracles, devint muet à l'advenemēt de Christ, & fist-on de *Nan* muet, *Namur* : autres d'un nouveau mur y dressé par les Romains. La Ville sied entre deux Montaignes, sur la rive gauche de la Meuse, où elle reçoit le Sambre. Elle s'esloigne dix mille de Louvain, dix de Liege, & autant de Bruxelles, & en est la ville riche & belle par ses edifices, tant publics que particuliers, & bien forte par sa forteresse. A 4 mille de Namur est *Bovines*, petite ville, saccagée plusieurs fois es Guerres d'entre les François & Imperiaux, en fin pour la plupart ruinée par Henry II. Roy de France l'an 1554. par le soing & industrie des rechappez, elle a comencé de se remettre. *Charlemont* fust basty par Charles V. l'an 1555. contre les François qui avoyent pris & tenoyēt *Mariembourg*, dont ils travailloyent fort tout le Pays. *Valencourt* n'est à mespriser, distant 7. mille de Namur. Il y a Fleuves poissonneux, & entre iceux la *Meuse* & le *Sambre*, & de belles Fontaines. Y a aussi plusieurs Forests & Boscages, le plus grand desquels est celui de *Marlaigne*, remply & fourmillant en toute espece de proye, & sauvagine, & de gibier pour le vol, & pour le deduiēt de la Chasse. On voit en ce Comté plusieurs Temples & beaux Monasteres dresséz, & richement dorez aux frais des Comtes de Namur. A 3 mille de Namur est *Audenne*, riche Bourgade, auquel se voit le vieil Monastere de Religieuses Nobles Chanoinesses, dressé, puis formé & institué par Begghe fille de Pepin le vieil, de laquelle on dit que les sœurs *Beguines* ont pris le nom. A Namur se tient & reside le Conseil Royal du Pays, les appeaux duquel ressortissent au Parlement de Malines. C'est aussi le siege de l'Evesque, le Temple Cathedral duquel est dedié à S. Aubin. Les Habitans sont grands guerriers : parlent François mais corrompu. Peu de Marchands, Manouvriers & Artisans. Grand nombre de Nobles, issus de l'estoc & sang illustre des grands Princes, quoy que la plupart en soyent descendus par bastardise.

## Le Comté

D E

## N A M U R .



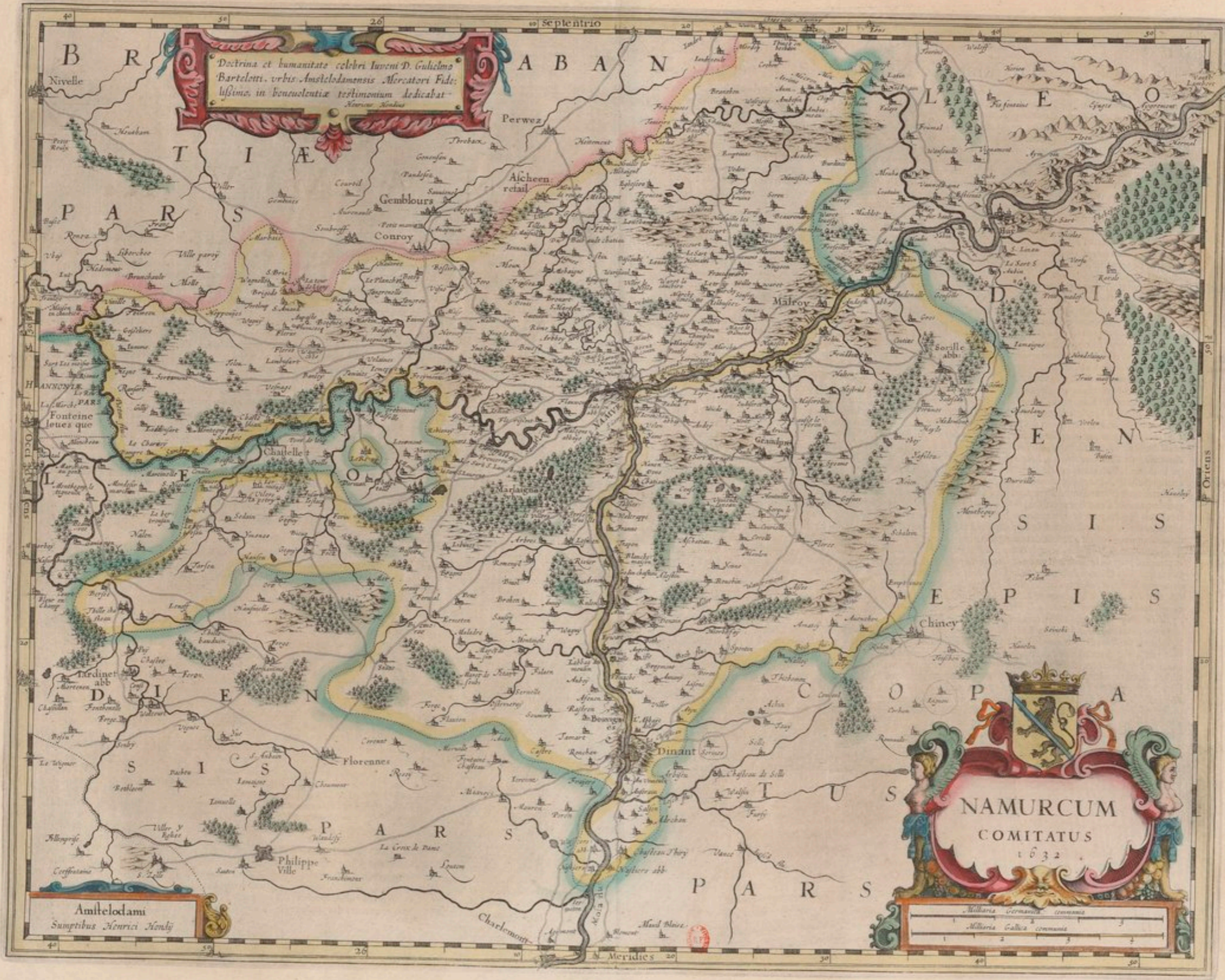
Le Pays & Comté de *Namur* ( qui à prins son nom de sa ville Capitale ) est sis & posé entre Brabant, Henaut, Luxembourg & le Liege, d'un petit territoire & montueux, mais fort plaisant. L'Air y est bon, temperé, doux & tres-sain. La terre fertile pour l'apport des bleds, & autres grains & semences necessaires à la vie humaine. Il à aussi Minieres de Fer & Plomb; avec de carrieres & grottes, ou se tirent de toutes sortes de pierres belles & dures à bastir, entre autres des tres-beaux Marbres noirastres en assez grande quantité: comme encor de ceux qui sont rougeastres entremeslez de blanc, qui rapporrent au Jaspé: & d'avantage d'une autre sorte entre gris & azuré, mais ou il y à blanc tres-beau meslé: & autres pierres propres à faire edifices, & de la chaux pour cimenter. Et puis quelque temps en ça l'on à commencé à trouver du charbon de pierre, duquel avons parlé en Henaut. Voire fait on en ce pays de tres-bon Salpêtre & autres choses servant à munition. Or toute cette Seigneurie eut au commencement un Seigneur sous tiltre de Marquis: apres cela elle changea souvent de tiltre. Nous Lions que *Baudouin* Comte de Henaut fut déclaré premier Marquis. Cestuy-ci nomma entre ses fils Marquis de Namur *Philippe* frere de Baudouin Comte de Flandres l'an c1000. A cestuy, decedé sans enfans succeda sa soeur Yolenthe mariee à Pierre Cortenée, quoy que puisnee. Icelle eut son fils *Philippe* pour successeur. Lequel estant mort le Comté estoit deu à l'Empereur Baudouin son frere, mais pendant qu'il est occupé à Byzance sa seur Marguerite mariee à Henry Comte de Viane usurpa Namur. L'Empereur retourné l'assiegea, le print & contraignit Marguerite de ceder & en sortir maugré elle. Mais voulant retourner à Byzance il receut de la Royne Blanche la Mere de S. Loys 20000 livres, permettent à elle si long temps l'usufruit du Comté, jusques à ce qu'il auroit restitué l'emprunt. Pendant que ces choses se font plusieurs se commencerent à esmouvoir à cause de ce Comté: Henry Comte de Lutzenbourg, Jean d'Avesnes Comte de Henaut. L'Emperiere toutefois *Marthe* femme de Baudouin obtint le Comté. Mais icelle pressant les citoyens par exactions, & taschant de confisquer leurs biens comme coupables de lese Majesté, à cause d'un Baillif meurtry par eux: eux irritez envoyerent des Deputez à Henry de Lutzenbourg offrans assistance, & l'enhortans à recouvrer son heritage augmenté. Iceluy joyeux pour ceste occasion, vint & receu dans la ville & ayant le Chasteau en sa puissance, obtint la Comté. Mais sa domination n'estoit pas de longue duree: car l'Empereur Baudouin, auquel competoit le droit direct au Namur, le vendit par le conseil du Roy S. Loys à Guy Comte de Flandres, fils de Marguerite, pour la somme de 20000 livres. Ainsi partie par droit d'emption, partie à tiltre de douaire *Guy* Comte de Flandres ayant prins en mariage *Isabelle* la fille de Lutzenbourg, obtint Namur. Iceluy decedé à Compiègne en la prison, son fils Jean luy succeda au Comté de Namur: & à luy Jean son fils, lequel son pere estant mort venant en toute haste de Paris, fut sacré au temple de S. Albain. Or iceluy lors qu'estant allé en la Prusse il estoit trespasé au retour: son frere *Guy* se hastant vers Namur, fut receu par les citoyens. Lequel estant en Flandres percé d'un coup de lance & tué par le Seigneur de S. Venant en un tournoy, le troisieme frere *Philippe* appelé hors de la Norwegue fut sacré. Et cestuy-ci ayant esté meurtry en Cypre à Famagouste, *Guillaume 4.* frere enpeor sans barbe, fut subrogé sous la tutelle de sa mere & de son oncle, lequel receut son Comté à Aix la Chappelle de Charles IV, accreu de plusieurs privileges. Apres le trespas duquel son fils de mesme nom succeda, exercité aux armes des son enfance sous la discipline de son vaillant pere: & à luy *Jean* son frere, duquel il tomba par achapt ez mains, & Seigneurie du Duc de Bourgoigne Philippe surnommé le Bon, duquel il est venu comme le reste des Pays bas sous l'obeissance de la Maison d'Austriche. Quelques uns mettent icy les *Cereses* peuple de Germaine en Cebas sous l'obeissance de la Maison d'Austriche. Quelques uns mettent icy les *Cereses* peuple de Germaine en Cebas. Hubert du Liege les cuide maintenant estre appelez Ripenses, ou est le Chasteau *Cerey* pres la Meuse: Namur à Vigenerée. Il y à en ce Comté iv. Villes ceintes de murailles, *Namur, Bovines, Charlemont, & Walencourt*, & outre ce 182. villages. *Namur* en est la capitale, l'origine du nom de laquelle est fort obscure & incertaine. Quelques uns le pensent estre derivé de *Nan* Dieu des Payens, qui ayant de coustume de donner responce & oracles, se teust à l'advenement de Christ: & pourtant de Nan muet lon a fait *Namutum*, puis *Namurcum* & *Namur*: d'autres dient que ce lieu a prins son nom d'un nouveau mur y basty par les Romains. *JUSTE LIPSIUS* tire le nom de cette ville du mot Flamand *Naammer* / c'est à dire prochain mur. Les François l'appellent *Namur*, les Italiens *Namurra*, les Flamends *Namen* / & les Allemans *Nhemmen*. Cette Cité est assise entre deux montagnes sur le rivage fenestre de la Meuse: & par le milieu d'icelle passe le Sambre qui s'engoulphe & mesle la endroit dedans icelle. Il est à 8. lieues de Louvain, à 10. du Liege & autant de Bruxelles. Quant à l'origine de cette ville quelques auteurs racontent qu'il y a eu un Chasteau devant elle, auquel depuis la ville a esté adjointe, ayant esté augmentee par plusieurs fois. Le premier circuit de la ville a esté entre le Sambre & la Meuse aux racines de la roche ou est le Chasteau. Puis elle a esté aggrandie outre le Sambre environ l'an c100. par Albert premier. Finalement le dernier accroissement de la ville comença, le nombre des habitans estant augmenté merueilleusement, & la nouvelle ville close de murailles, laquelle les Comtes de ce temps-la octroyerent liberté & remunerations. C'est une ville riche, & belle par ses edifices tant publics que particuliers. Elle a des ponts qui ne sont à mespriser, les principaux desquels sont, le Pont du Sambre, de la Meuse, aux Herbattes, celui de pierre pres le Temple de la Vierge Marie, aux portes de S. Albain & la Hoyolentia se: xxxiv. Tours es murailles: 5. Marchez: vi. Temples, entre iceux est tresauguste le *Cathedral* dedié à S. Aubin, dressé par Paul 4. Siege de l'Evesque, le Diocese duquel s'estend fort loin. Les Monasteres sont, des *Croisez* comencé à estre institué par un homme privé: des *Cordeliers* institué par le Comte: des *Capucins*, le *beguinage* n'aguenencé au Monastere des Carmes & un autre des *Sœurs Gryses*. Y a aussi à l'usage de la ville des bastiments publics: *l'Hofel*

Pays.  
Sit.  
Temperie  
de l'air.  
Fertilité.

Pouvoir &  
gouvernement.

Villes.



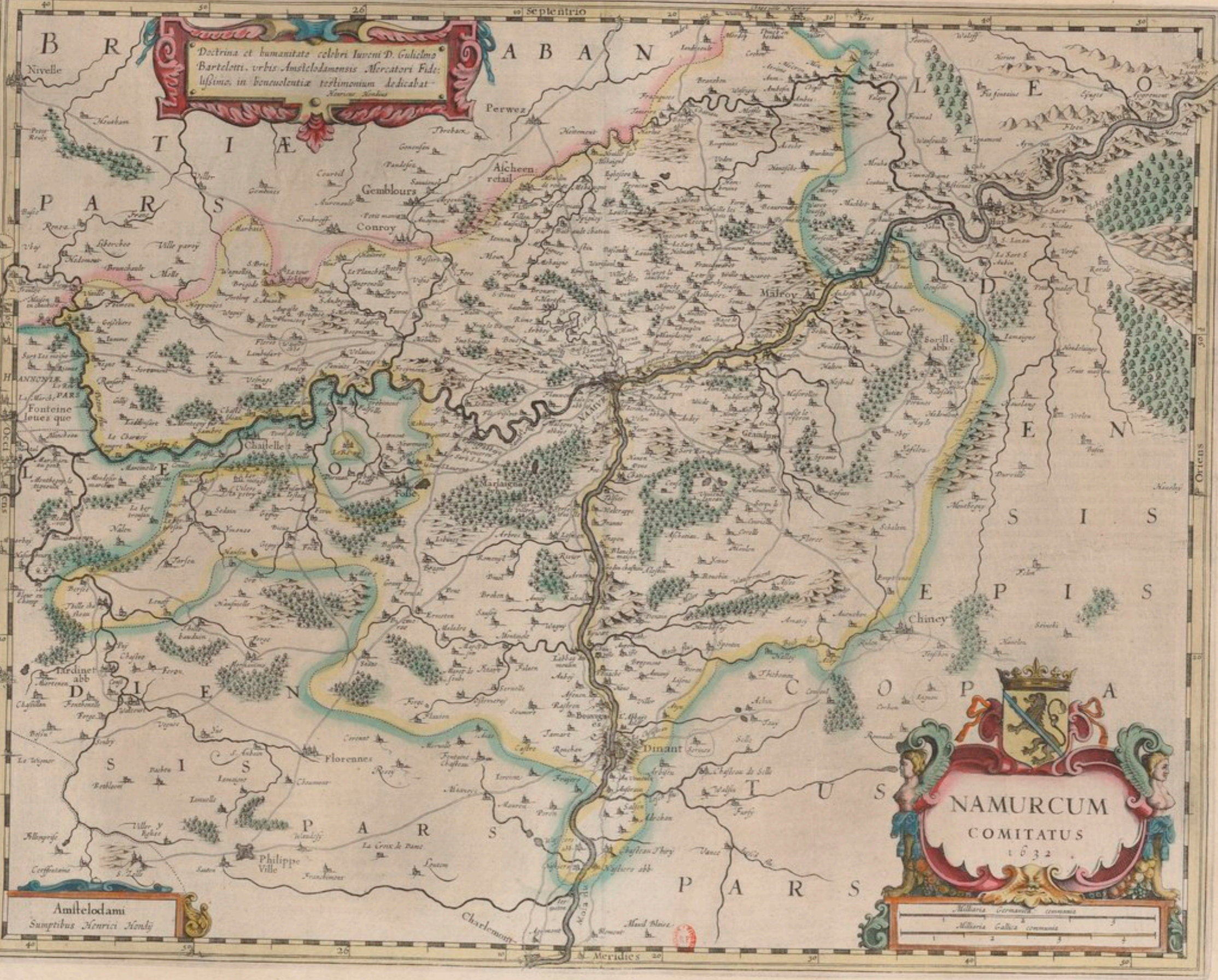


Doctrina et humanitate celebri Iuveni D. Galieno Bartoloni, urbis Amstelodamensis Mercatori Fide-  
lissimo, in benevolentia testimonium dedicabat  
Nicolaus Houtart

**NAMURCUM**  
COMITATUS  
1632

Amstelodami  
Sumptibus Henrici Hondij

Miliaria Germanica communia  
Miliaria Gallica communia



*l'Hôtel de Ville*, ou y a le tribunal des Senateurs, ce qui a esté jadis dans le Chasteau comme on pense, depuis le Chapitre de S. Aulbain. Mais d'autant que ce lieu, croissant de jour en jour le nombre des habitans, ne sembla pas estre assez grand, ils acheperent une maison plus ample au plus grand marché, laquelle ils ont basti de beau ouvrage, & ont esté n'agueres les maisons empeschants la veüe ostés. *La Halle de froment*: *La Boucherie* a rive la du fleuve embellie d'oeuvre superbe: & *la Court du Conseil Provincial*. Entre les Maisons de Namur excellent *La Maison de Croy*, *La Dauriane*, *Spontinense*, de *Maybaïs*, *Crupetense*, d'*Escluye*, *Vitschie*, *Oultremontaine*, *Duyense*, *Dirviane*. Aupres de la ville gist un Chasteau assez commode & fort, basti sur une haulte roche en un lieu fort muni par sa situation, Il a une tour en une haulte roche en un lieu fort muni par sa situation. Il a aussi une tour en une haulte cime d'une montagne, qu'ils appellent *Burdegalense*, & afferment estre un oeuvre & monument de *Jule Cesar*. En ce Chasteau souloyent jadis les Comtes de Namur estre receuz en foy & hommage, habiter, celebrer les Diettes & recevoir les Ambassadeurs. En cette ville reside le Conseil Royal du pays, les appeaux duquel ressortissent au Parlement de Maline. Les habitans de cette ville feirent jadis trafic en draperie, puis accoustumez aux armes ont merité l'opinion de vaillantise entre les estrangers, comme grands guerriers. De ce lieu fut natif *Pierre Brosius*, Docteur de la Sorbonne: comme aussi *Nicolas Goublot* Docteur de l'un & l'autre droit, & *Gerard de Iacea* & *Anselme* Historiographes. A trois lieues de Namur est le riche village d'*Audenne*, ou lon voit un tres-ancien College & Chapitre de Chanoinesses femmes nobles, basti & fondé par *Begghe* fille de *Pepin l'ancien* & espouse d'*Angise*, de laquelle on pense que le nom de *Beggines* a prins son origine. De ceste *Begghe* sont sortis les autres *Pepins*, *Charles Martel*, & *Charles surnommé le Grand*. A 4. lieues de Namur est *Bovins*, petite ville. Il fut jadis un chasteau, & se vante, si on doit croire les Chroniques, des Romains ses fondateurs. Il receut droit de ville & la liberté des Citoyens de Namur par *Jolenthe la Comtesse*. Elle est ancienne; & jadis bien bastie, & bien peuplée, mais à esté faccagee, ruinée & deloee plusieurs fois par la furie des guerres: & mesme dernièrement l'an 1514. par *Henry II. Roy de France*. Mais elle à depuis esté remise sus par l'industrie des Citoyens: de sorte qu'elle à maintenant 3. portes, xvi. rues: 2. marches, xvi. tours sur ses murailles. Ses oeuvres principaux sont 2. chasteaux. Elle a un temple voué à *S. Lambert*: aussi un Hospital cogneu par le tiltre de *S. Nicolas*. C'est la patrie de *Henry Blesius* peintre celebre. *Charlemont* petite ville bastie par *Charles V l'an de grace 1514.* contre les François, qui pour lors tenoyent *Mariembourg*. Elle à la face de forteresse admirable, armée de boulevards & defenses, voisine de 3. lieues de *Mariembourg*, & loing de Namur de 7. lieues. Elle est assise commodement sur une montaigne a gauche de la Meuse, au dessous de *Civet*, qui est place assez cogneue. Ce lieu fut ainsi nommé de l'Empereur *Charles V*. Reste *Valencourt*, une bonne villette a 7. lieues de Namur. Elle a un beau paysage voisin qui l'enclost de tous costez. Elle a receu droit de ville, loix & liberté des Francs Saliens: & fut ceinte de murailles apres le departement des Normands. Or ses limites sont ainsi estendues, qu'elle a maintenant 4. portes, aussi rues publiques, un marché celebre, sur la rive du ruisseau *Aurie*. Et voyla de la ville & villettes. Or ce Comté est divisé en vii. Prefectures, a scavoir la *Prefecture de Namur*, ou la *Preture de Feix* entour la Ville: la *Wassegense*, *Flerucense*, de l'*ancienne Metairie*, *Bovinense*, le *Baillivat de Sansone*, & *Pollivacense*, ou du *pont des Vaches*: de lesquelles le docteur *I. B. Gramaye* parle copieusement en ses *Antiquitez de Namur*, hors desquelles avons icy emprunté quelques choses. Par ce pays courent plusieurs fleuves & ruisseaux; lesquels outre la commodité que ils apportent de porter & rapporter d'un en autre pays, avec si facile accez & grande assurance, tout ce qui se presente, fournissent grande quantité d'excellens poissons, & sur tout ez lieux ou ilz peuvent se nourrir au gravier, & pierres vives, & autres fonds propres pour les alimenter & pour leur servir de jouet & passetemps. Entre iceux la Meuse fameuse & le Sambre tant cogneu & celebre sont les principaux, desquels avons parle ailleurs. Il à aussi des claires & ruiselantes fontaines qui ressource, & sont de toutes parts desgorgees. Il y a plusieurs forests & Boscages, le plus grand desquels est celuy de *Marlaigne*, remply & fourmillant en toute espee de proye, & sauvagine, & de gibier pour le vol, & pour le deduit de la chasse. Il y a en ce Comté Temples & Monasteres celebres en fort grand nombre, bastis jadis aux despens des Comtes de Namur, & honorez de riches revenuz: & plusieurs belles & riches Abbayes. Les Estats de ce pays sont composez des Ecclesiastiques, de la Noblesse, & des Chefs des bonnes villes. En l'ordre Ecclesiastique sont l'*Evêque l'Abbé Seculier de S. Marie* à Namur, les *Abbez de Floref*, *S. Gerard*, *Waulsoir* en Hastier, *Grand pré*, *Boneff*, *Molines*, *Jardinet*. Les *Prevoists d'Audenne*, *S. Aulbain*, *Seclin*, *Walcourt*. L'*Abbesse de Mousty* sur Sambre, Autres de *Salzin*, *Marche le Dame*, *Solieres*, *Soriamont*. Les nobles sont, les *Vicontes de Daur*, *Vpigny*, *Wauromont*; les *Chastellains de Samson*, *Bovines*, *Montaigle*, &c. Le troisieme membre sont les iv. villes principales *Namur*, *Bovines*, *Charlemont*, *Valencourt*, par nous descrites cy dessus. Entre les Prefects du Comté doit estre mis le Gouverneur: lequel est toujours de la premiere noblesse des Princes du pays bas, & Lieutenant du Comte. Suit l'Office du grand Baillif, ou du Preteur de la Province. Au Baillif souloyent assister du temps ancien, 10. ou selon les autres 12. *Pairs du Chasteau de Namur*. Il est certain qu'iceux ont esté des le temps d'*Albert*, mais par les mesmes, qui maintenant sont tenuz pour tels. Maintenant on nombre les Seigneurs de *Syes*, *Andenarde*, *Obais*, *Arvelois*, *Hanj*, *Faulx*, *Bossuts*, *Zetrudes*, *Wangues*, *Bregnilerj*. Ceux-cy souloyent anciennement presider aux jugements & à iceux toutes les causes du Comté se rapportoyent, jusques a ce que le Conseil Provincial fut institué sous ceux de Bourgoigne. icy doivent aussi estre rapportees les dignitez du Receveur general, l'office duquel est d'avoir soin du domaine du Prince, & est subjeet à la Chambre des Comtes de l'isle. Iceluy a pour avancer le droict du Prince un Procureur General, & ce des le temps des Princes de Bourgoigne. Il y a grand nombre de Nobles en ce Comté: & parmi ceux-cy y a diverses familles, qui se tiennent & disent estre fort anciennes, & issus de l'estoc & sang illustre de grands Princes. Le pleupe y abonde; & en ceste sienne frequence & multitude il est bon, loyal & fidelle aux Superieurs, & bien exercité au fait des armes. Ilz parlent François, mais corrompu.

Bovines.

Charlemont.

Valencourt.

Fleuves.

Forests.  
Oeuvres  
publiers.Façon de  
gouverner.

Mœurs.

# LUTZEMBOURG,

## ET LA PROVINCE DE TREVES.

L'Etat Politic  
cōme en autres,  
a trois mem-  
bres, qui sont,

L'Ordre Ecclesiastic. Les Abbez Epternac, S. Marie en Lutzembourg, de la Vallée d'or, auxquels on adjoins-  
se vulgairement de S. Hnbert.

Les No-  
bles { Le Comte de Vianden, la Roche en Ardenne, Salme 27,29.50,16. Durby 26,59. 50,21. Marche  
26,46.50,15. S. Vit 27,39.50,18. S. Iansberg 27,30.49,31.  
Plusieurs Barons.  
Beaucoup de Seigneuries.

Les Villes principales, Lutzembourg, Arlon, Theonville, autrement Diedenhove, Rodemarck, peut estre  
Rodemacheren 27,42. 49,31.

Le Confeil principal du Roy reside à Lutzembourg, dont les appels se relevent à Malines.  
il obeites choses spirituelles pour la plus grande partie à l' Archevesque de Treves, & à l' Evesque du Liege.

En la Pro-  
vince de  
Trevés  
74,

Abbez, Prumin 27,56.50,17. S. Maximin pres de Treves. Metloch 28,4.49,34. Himmelrodt 28,11.50,5. Toley  
28,30.49,34.

Les Comtez, qui sont dans la Jurisdiction de Treves. Manderscheid 28,15.50,9. Keyhel 28,7.50,5. Veirne-  
borgh 28,34. 50,23. Gerrestein 28,7.50,18. Veldentz 28,26.49,56.

Baronnies, Winnembergh 28,36.50,11. Bilstein 28,41.50,7.

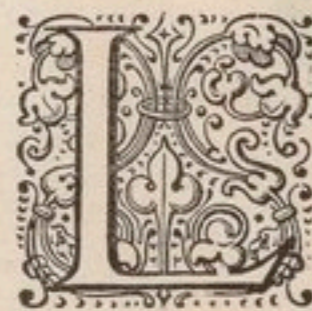
Les Seigneuries, Passenheim 28,58.50,22. Saffich 28,55.50,24. Zur Leyen 28,55.50,18. Eltz 28,46.50,13.  
Permont 28,42.50,16. Wildemborg 28,43.50,9. Eeremborch 28,53.50,13. Waldeck 28,51.50,10. Hertel-  
stein 28,3.50,12. Kerpen 28,15.50,24.

Les Prevostez, Schoimbergh 28,23.50,21. Schoinecken 37,55.50,14. Hildesheim 28,8.50,22. Daune 28,19.  
50,15. Over-Mandercheidt 28,15.50,9. Kjlborch, Vlmen 28,26.50,15. Cochem, Kempenich 28,37.50,28.  
Meyen 28,43.50,22. Montreal 28,38.50,21. Kaisers Esch 28,35.50,16. Munster Meivelt 28,49.50,16.  
Over-Hammerstein 28,53.50,30. Welsch Billich 27,59.49,6. Broich 28,14.50,1. Pfaltz 28,7.49,51. Wittlich  
28,18.50,2. Sarborch, Grimborch, S. Wendel, Bleiscassel 28,48.49,16. Hunolstein 28,28.49,53. Baldenaw 28,  
35.49,54. Berncastel 28,29.49,57. Cell 28,34.50,3. Baldeneck 28,46.50,5. Schoineck 28,56.50,12. Coblentz,  
Boppart, Over-Wesel, Eerembreitstein, Montaubour, Vilmar, Brechen, Caemborch. Ces six seront monstrées en  
la troisieme Table de Westphalie.

Les Comtez confins à ceste Province & portez en ceste Table, sont Blanckenheim 28,10.50,26. Arnsberg 28,20.50,30.  
Nuenar 28,40.50,34. Reiferscheidt 28,5.50,30. Sleiden 28,4.50,33.  
Les Seigneuries Cronembourg 27,59.50,25. Smidheim 28,3.50,18.  
Le reste de la Province de Treves, que ceste Table n'a peu comprendre, sera mis en la troisieme Table de Westphalie.

La distance des Meridiens, est à raison du Parallele 49,50. au plus grand Circle.

### Le Duché de Lutzembourg, & la Seigneurie de Treves.



Le Duché de Lutzembourg prend son nom de sa principale Ville, qui s'appelle ainsi du Fleuve  
Elze, qui est, peut estre, l'Alifontia d'Antonin. D'Elze on fait Elzembourg, puis Lutzembourg.  
Pierre Diveus le tire d'ailleurs: N'y a point de doute, dit-il, que ceux de Toul, aux Latins Leuci,  
n'habitent pres de ceux de Treves, des Messins & des Langrois: leurs Villes Tullus & Nasium, men-  
tionnées par Ptolom. en gardent encor les noms, appellées Toul & Nancy. Je croiroy qu'ils fussent ap-  
pellez par le vulgaire, die Lutzen, & qu'ils ayent commandé au long & au large. De sorte, que le  
nom de Lutzembourg seroit sorti d'eux, quasi der Lutzembourg. C'est ce qu'il en dit. Lazius l'appel-  
le Duché Mosellan. Ses bornes sont au Nord, le Pays du Liege & de Namur: Au Midy la Lor-  
raine: au Levant la Mouselle, & l'Evêché de Treves: & au Couchant la Meuse avec la Forest d'Ardenne. Son cir-  
cuit est de 70 milles. Ce Pays, combien que montueux & forestier, jouit toutes-fois d'un Air assez gracieux, & est bon  
& fertile; & divisé en deux. L'une partie s'appelle Famenne; l'autre Ardenne. Famenne est fertile de Bleds & toutes for-  
tes de biens, avec quelques minieres, & plusieurs sortes de belles pierres: entre lesquelles sont celles à faire d'excel-  
lente chaux: elle donne aussi quelque peu de Vin. L'Ardenne est plustost sterile qu'autrement: de maniere qu'elle ne  
rend qu'un peu de Seigle, & quelques Legumes: ce que la benignité de la Nature a voulu recompenser par l'abon-  
dance de toutes sortes de venaison & fauvagine. Asez proche de Manderscheid, es Seigneuries de Keyla, Cronenberg  
& Sleida, en la Vallée de Hellenthal, sont les Metaux de Fer. Il se forge en ce lieu par ces Cyclopes des enclumes, four-  
neaux de fer, estuves, & chauffoirs, qu'on porte vendre par toute la Germanie, avec grand profit. Il n'eust au com-  
mencement que Tiltre de Comté. De sorte, que l'Empereur Henry second ne se qualifioit, que Comte de Lutzem-  
bourg. Puis monta en Duché. Ce qu'aucuns attribuent à Wencefflaus Roy des Romains; autres à Charles quatrief-  
me: mais Conrad Vercerius à Henry septiesme. premier de ceste famille Empereur des Romains. Sigifroy fult le pre-  
mier Comte, à ce que dit Ortelius avoir trouvé es memoires manuscrits: & qu'il estoit fils de Tacuin, Duc Mosellan.  
Et fult autrefois partie du Pays de ceux de Treves. Or ceste Province est devolué à Charles V, & à son fils Philippe,  
en ceste sorte. Philippe (dit le Bon) reçeut ce Duché d'Elizabeth, la Vefve de son Oncle Antoine. Auquel succeda  
Charles le Hardy. Dont il est derivé à l'Empereur Maximilian avec Marie la fille de Charles, & les suivans Seigneurs  
de la Maison d'Autriche. Elle contient 20 villes fortifiées de murailles & de fossez, à sçavoir Lutzembourg, Arlon, Ro-  
demarck, Theonville, Gravemacher, Coninghsbacher, Dieshirc, Vierton, Echternach, Viande, Bastonac, Mommedi, Neuf-  
Chastel, Danvilliers, Marville, Roche, Durbi, S. Vit, Marze, & Salme. Y a quelques autres villes, dont les murailles ont  
este abattués: & y a mesme des Chasteaux, en guise de petites villes, S. Jean & Mandercheid, qui portent Tiltres de  
Comté. La principale ville est Lutzembourg, Lutzemburgum aux Latins, autres l'appellent Lucemburgum; aucuns  
H h h h h Leuce-

Pays.  
Noms.  
Sit.  
Fertilité.  
Pouvoir  
& Gon-  
verne-  
ment.  
Villes.



TRIER  
LVTZEN  
BVRG

Bischofliche Landschafft

Die Herrschaft Wetzlar  
von Prälato

400 Le Duché de Lutzemb. & la Seign. de Treves.

*Leucburgum* : à Ptolomée *Augusta Romanduorum* à l'advis d'Appian. Guicciardin la veut estre dicté quasi *Lucisburgum*, c'est à dire Chateau du Soleil, comme plusieurs endroicts de ces quartiess, semblent avoir eu leurs noms des Dieux des Payens. *Arlon*, de l'autel de la Lune, *Ivois* de Iupiter, *Marche*, du Dieu Mars: mais si c'est là leur vraye origine, que les autres en jugent. La Ville est située en plaisant lieu, en partie montueuse, & partie planier. La Riviere Elze y passe, separant la haute & montueuse de la basse & unie partie. Les maisons & edifices y sont d'assez belle monstre: mais fort endommagés par les Guerres. Y a le Temple de S. Nicolas, le Monastere de S. François, & l'Abbaye de S. Marie, en laquelle est enterré Jean de Lutzembourg, Roy de Boëme, fils d'Henry septiesme Empereur, & Pere de Charles quatriesme. Ceste Ville bien que fort empirée par les fureurs de la guerre, fort desplaisantes & prejudiciales aux Muses, qui ne cherchent qu'un doux & afferé repos, à produit neantmoins doctes personages: entr'autres Nicolas Navius, homme tres-docte, sage & bien advisé; tellement qu'il fust fait par son merite President du Conseil Royal seant à Lutzembourg, & finist ses jours en ceste charge: laissant un fils de mesme nom, lequel esgalant les vertus du Pere, fust fait par Charles cinquiesme Empereur, Vice-Chancelier de l'Empire tant qu'il a vescu. *Arlon* est sur la croupe d'une montagne, assez belle villette: l'on dit que la Lune y a esté adorée autrefois, & que le nom en est venu. On en a tiré plusieurs antiquailles, que le Comte Pierre Ernest à fait transporter, pour servir à son grand bastiment, qu'il fist au dedans l'enceinte de Lutzembourg. De ce lieu fust natif Barthelemy Latomus, docte personnage. *Theonville* assise sur le bord fenestre de la Moselle, est bonne Ville, forte & bien garnie contre tout effort. *Bastogne*, autrement appellée *Paris en Ardenne*. Les Fleuves principaux de ceste Province sont la *Moselle* & la *Meuse*: le dernier desquels termine la partie Occidentale par un long & recourbé destour, & tombe par plusieurs virevoutes du Midy au Septentrion & traverse aussi la Forest d'Ardenne: le premier termine pour la plus-part la region Orientale. Les autres sont *Chier*, *Bemoy*, *Houl*, *Lech*, *Alsat*, *Atard*, *Sowr*, *Prumcus*, *Mineus*, *Ghomeus*, *Orto*, *Albis*, & presqu'autres innumerables ruisseaux. Le Pays est fort bossu de Montaignes, & couvert de Forests espees, qui sont autant de rameaux de l'Ardenne, la plus grande Forest de la Gaule. La Court pour la Justice de tout le Pays est à Lutzembourg, ou ils rendent le droict, tant en François qu'en Alleman, selon les lieux ou demeurent les parties. On parle Alleman à Lutzembourg, Arlon, Rodemarc & Theonville: François à Ivoy, Mommedy, Mareul & Danvilliers, & pour ce faut-il, que les Advocats & Juges, Procureurs, & tels autres Ministres, entendent & sçachent & l'une & l'autre langue. Les appeaux ressortissent au Parlement de Malines: ou les escritures faictes en Alleman, sont fidellement traduites en François. Il y a beaucoup de Noblesse en ceste Province, le nombre de laquelle ne semble point estre diminué par les guerres. Et leur degré est anobli par quelques Empereurs qui en sont fortis.

LA SEIGNEURIE DE TREVES.

**Fays.** **Nom.** **Sit.** **Air & qualité.** **Fertilité.** **Pouvoir & Gouvernement.** **Villes.** **Lacs.** **Fleuves.** **Monts.** **Forests.** **Oeuvres.** **Escole.** **Mours.**

**V**Oyla quant au Duché de Lutzembourg; s'en suit la fort ancienne Jurisdiction des Trevois, laquelle prend nom de sa Ville principale. Ils sont appellez *Treviri* par Cesar, *Tribori* par Ptolomée, *Triberi* au livre des Notices: aujourd' huy *Trierische*. Elle est bornée du Nord par le Comté de Nassau, Duché de Mont, & Evesché de Cologne: du Levant de la Ringovie, & du Pays de Hessen: du Midy du Pays de Westrich, & Duché des deux Ponts: & du Couchant du Duché de Lutzembourg. Son Air est souvent nuageux & fort pluvieux; de sorte, qu'aucuns luy accommodent l'esgoust des Planettes: mais c'est à cause d'une vallée, sur laquelle les nuages demeurent pendus; puis se tournent en pluyes à l'advis d'aucuns. Le Pays est inegal: veu qu'en quelques endroicts, il a des Montaignes aspres & steriles, & ne porte que de l'Avoine: & en quelques autres il y a des Montaignes verdoyantes & fertiles, & qui produisent principalement du vin. Il porte encore beaucoup plus du costé du Rhin & de la Moselle. Il y a aussi par tout ce Pays diverses sortes de Metaux, Argent, Cuivre, Fer, Plomb. Elle a tousiours eu son propre Duc. Aujourd' huy elle recognoit pour Seigneur son Archevesque, l'un des Electeurs de l'Empire. Les Trevois ont autrefois esté si guerriers, qu'ils deffirent sous la charge d'Ambiorix, Cotta & Sabinus Lieutenans de Cesar logez au Pays du Liege, taillans en pieces une legion entiere: mais ils furent depuis rompus & domptez par Labienus. Cesar advoué que ceste Ville de Treves, ne fust jamais fort differente en naturel farouche, & rudes façons de vivre des Germains: à cause du voisinage, & l'ordinaire pratique des Armes contr'eux. Mesme qu'elle ne voulut onques se sous-mettre aux commandemens des Romains, que s'y voyant contrainte par Armes: si grâde fust autrefois l'affection des Belges à maintenir leur liberté. *Trier* ou *Treves*, aux Latins *Augusta Trevirorum*, en est la principale Ville. Elle est appellée en une Monnoye de Vespasian COL. AUG. PAT. TREVIROR. Mela la nomme proprement *Augusta*; Aufone *Triverica Urbs*. Salvian l'a dit tres-excellente. Aujourd' juy se fait renommer par la dignité Archiepiscopale & Principauté, aussi par le Tiltre d'Electorat. Et debat d'ancienneté, avec les plus anciennes Villes d'Europe. *Aeneas Sylvius* en a recherché l'antiquité jusques à 300 & mille ans devant la Ville de Rome. La Moselle la coupe en deux. D'icelle chante Aufone au Catalogue des Villes. Le Naturel du lieu dit Simon Richwin, escrivant à Munster, est assez propre pour les plaisirs & delices qu'on souhaitte, soit que vous consideriez les Montaignes, soit les Fleuves & Ruisseaux, qui tranchent les Prairies. Les Montaignes s'y plaisent à porter le bon Vin. La terre y est assez fertile. Toute sorte de Poisson & chairs de chasse y abondent. Les Comtez sont, *Manderscheit*, *Keybel*, *Weirnemborch*, *Gerresteyn*, *Veldentz*. Les Baronnies, *Winnemberg* & *Bilstein*. Les Villes outre Treves pres la Moselle, *Noyon*, *Numagen*, *Veldentz*, *Celle*, *Beilstein*, *Confluence*, & autres. Il y a en ce Pays deux Lacs d'une profondeur admirable, a sçavoir celuy d'*Ulme* & celuy de *Laiche*, au dernier desquels se trouvent pierres de verde, jaune & rouge couleur, qui rapportent fort aux Emeraudes & Hyacinthes. Au reste elle est arrousee presque par tout de Fleuves, Torrens & Ruisselets, que tous mellez avec la Moselle, sont portez au Rhin: de la vient qu'il y a force Poissons. Entré les Fleuves sont, la *Moselle*, *Kil*, ou *Gelbis*, *Pruin*, *Vr*, *Sava*, *Abra*, *Sura*, & autres. Les Montaignes sont, *Meliboci*, *Agnobi*. La Forest d'Ardenne s'y estend fort, & s'appelle selon les lieux, icy *Wester-waldt*, la *Eider-waldt*, ailleurs *Ebers-waldt*, qui toutes sont pleines de sauvagine. Le Palais de Treves est notable pour son ancienneté. Il en reste aussi quelques autres masses qu'on voit encor, les autres sont ensevelies aux entrailles de la terre, dont partie se tirent de jour a autre, pour marques d'une vieille antiquité. Elle porte aussi la plus ancienne Academie de toute l'Allemagne. N'est befoing de parler des estudes, des arts, langues & sciences lesquelles y ont fleury: on y est venu du milieu de l'Italie mesme, pour y estre enseigné. Les Naturels y sont de triste accueil, & d'habitude melancholique: mais ils s'humanisent peu a peu, & se civilisent par la frequentation & hantise des estrangers, qui par recreations & joyeux convis leur font perdre ce sourcil Stoicien. Aufone qui a fait beaucoup de plaisir aux Trevois, dit en quelque part d'iceux bien a propos, ce qui s'en suit: aussi la Nature a donné à ses Nourrissons de Treves un Esprit, & des mœurs joyeux, en front severe. En general les Mosellans sont des plus endurcis aux labours. On les voit ramper, monter & courir, comme Chevaux par les Montaignes.

LE DUCHÉ  
DE  
LIMBOURG:  
AVEC  
SES DEPENDANCES.



*E Duché de Limbourg*, lequel est représenté en ceste Table, emprunte son nom de sa Ville Pays. Capitale Limbourg: lequel nom n'est pas fort ancien, & ne sçay si on en avoit ouy par- Situation  
ler long temps devant l'an du Seigneur 1050. auquel temps (comme il se lit aux Annales de Gueldres) Wolfrand Abbé Prumien eust debat touchant le droict avec Henry Comte de Limbourg. Ses bornes sont au Ponent, le Liege & Mastricht villes celebres; au Nord le Duché de Juliers: au Levant la Ville Imperiale d'Aix la Chapelle & S. Cornelis Munster: au Midy il a le Comté de Francimont avec les eaux du Spa. Tout ce Pays, comme Ciel & sa  
il est plaisant en Esté à cause de la variété du lieu & plaisant prospect, au contraire aussi qualité  
est-il en temps d'Hyver fort mal agreable, à raison, tant de la glace continuelle, comme  
des neiges, qui en quelques endroits y sont de telle hauteur & espaisseur, qu'elles y du-  
rent jusques à une bonne partie de l'Esté. Le Terroir y est fort fertile en toutes sortes de vivres, excepté le Vin, à cause Fertilité  
de la rigueur de l'Air. On y seme & recueille de tres-bon Froment, & toute sorte de grain, dont ils font du pain bien blanc. S'y voyent aussi Fromages: y croissent aussi diverses herbes tant medicinales que cuisinieres. La Terre y produit mesme beaucoup de Soulfre, au travers des mines duquel il est vray-semblable que les Fontaines admirables d'eaux chaudes de la Ville d'Aix passent. Mesme depuis peu de temps s'y est descouverte une Mine d'Estain & de Plomb, argument qui fait croire qu'on y trouvera quelque jour des mines d'Or & d'Argent. Et à demie lieue de Limbourg, il y a une Mine & quarriere de celle pierre grise, qui est plustost semblable à metal qu'à matiere autre qu'elle que ce soit, & laquelle Pline appelle *Lapis arosus*, & *Cadmia*. Voicy ce qu'il en dit en son livre 34. chap. 1. *Fit & Aes à lapide aroso, quem vocant Cadmiam*. Et au chap. 10. du mesme livre: *Namque ipse Lapis ex quo fit Aes, Cadmia vocatur*. Les Germains l'appellent *Covalium*: les boutiques *Climia* & *Cathimia* & *Lapis Calaminaris*. Or avec ceste terre minerale on fait du Letton avec de l'Airain, & se rapporte tellement à ce Metal en nature & substâce, qu'estât preparée à force de feu, elle s'y conjoint & incorpore si bien, qu'elle l'augmente de la troisieme partie. Ceste Terre en outre, est bonne pour diverses operations en medecine, & mesmement pour ayder les yeux malades, ainsi que le mesme Pline & Galien declarent par leurs escrits. Il semble qu'on recouvre une pierre semblable en l'Isle de Cypre: mais deçà les Monts il s'en trouve peu d'autre que celle de Limbourg: de laquelle on a accordé avec le Prince par les mains & moyens de Schets, il y a plus de soixante ans, ceste chose demeurant en ceste maison, laquelle tant pour tirer ceste pierre que pour la purger & mettre en perfection, y a employé grand nombre d'hommes, avec si grand ordre & police, qu'il sembloit que ce fust une petite Republique. Ceste Seigneurie au commencement n'estoit que Comté: mais en l'an mille cent septante deux, l'Empereur Frederic, surnommé Barberouffe l'erigea en Duché: ou-  
tre ce, les Seigneurs de ce Pays ont esté jadis Ducs de Lorraine. En fin, Henry dernier Duc de Limbourg mourant sans hoir mâle de son corps, Jean I. du nom, Duc de Brabant luy succeda, l'an 1293. Et lequel bien que desia il eust achepté c'est Estat, il le conquist neantmoins en bataille à force d'Armes, pres du Fort de Voronc, vainquât le Comte de Gueldres, usurpateur de ceste Seigneurie, & en laquelle bataille le Comte Gueldrois fust fait prisonnier, & avec luy l'Evêque de Cologne; lequel ayant esté prins par le Comte de Mont, fust tenu prisonnier sept ans de long, pour ce qu'il avoit donné secours au Duc de Brabant: mais luy estant delivré, il print le Comte, qui par honneur l'avoit conduit en estant prié, & l'enferma dans une cage de fer laquelle il fist imbuer de miel, & exposer au Soleil, afin que par un exemple de cruauté inouy, il fist picquer le pauvre Comte des esguillons des mouches, vespes, & mouches à miel, & ainsi l'ordure de la prison le fist mourir. En la mesme bataille moururent le Comte de Luxembourg avec deux ou trois de ses freres, tous confederéz d'iceluy Comte de Gueldres. Le Duc Jean ayant gagné la victoire, fist raser le Fort de Voronc, & ainsi depuis en avant, l'Estat de Limbourg est tousiours demeuré paisible à la maison de Brabant. De ce Duché de Limbourg & de ses Princes, issus de l'estoc de Lorraine, est fort le premier Roy de Portugal, ainsi que plus à plein & clairement le declarent les Annales d'Espagne, dequoy aussi avons touché cy dessus en la Description de Portugal. La Ville capitale de tout le Duché est Limbourg: elle est assise sur le fleuve We-  
ser, à 3 lieues de la Cité d'Aix la Chapelle, & à 4 grandes lieues de Liege, en une haute Roche, munie de tous costez d'une vallée defrompuë & profonde, inaccessible de toutes parts, plus par le fit du lieu, que par artifice d'hommes: si non où elle regarde au Midy, où la Terre s'ellevant hautement, descend peu à peu en une immense planure de la Ville mesme. Ceste Ville a un Chasteau en la partie où elle panche & regarde vers le Septentrion, basty de Marbre tres-pur, d'un genre de laspe commun, duquel ce Terroir est tres-fertil, pres le village Hevermont & ailleurs. Or le fit du Chasteau ne doit sembler estrange, quoy qu'autrement il soit assis au plus haut de la petite Montaigne, sur tout si l'on considere que les Fauxbourgs pour grands qu'ils ayent esté, ont surpassé deux fois la grandeur de la Ville. A raison dequoy il est advenu que le Chasteau fust basty au milieu, pour pouvoir commander d'un & d'autre costé, à sçavoir tant sur la Ville que sur les Fauxbourgs. Si cela a esté bien fait ou non, notamment la Ville s'estendant trop au dehors, & les Fauxbourgs ruinez, je ne l'oseroy approuver: mais Gaston Spinola Comte de Bruay, Gouverneur de ce Duché & de tout le Pays d'outre la Meuse, pour oster toute crainte de violence qui par ce moyen pourroit arriver au Chasteau, a fait deux portes nouvelles de la Ville, d'un ouvrage beau, & fort commodes, tant pour decevoir les forces de l'ennemi, que ses embusches. La Ville est lavée du fleuve Weser, qui sourd en la forest d'Ardenne, & s'en court en la Meuse vis à vis de Liege. Il abonde d'une excellente sorte de poisson: ils les appellent Truites, qui se peuvent comparer avec les Saumons en goust & aucunefois en grandeur: avec tres-grande abondance d'Escrevisses, lesquelles le Fleuve susdict, ou plustost ruisseau, car il vient du tout sec en Esté, nourrit tres-bien & engraisse entre les cailloux & fentes ou crevasses des Rochers. En ceste Ville nasquit Jean Fleming citoyen d'Anvers, homme de bonnes lettres & grand Poëte: comme aussi Remacle Fusch homme tres-sçavant, & qui a escrit plusieurs livres & diverses œu-  
vres,



vres, fust citoyen de Limbourg. Les Citoyens pour la pluspart font Tisserans, & font tous les ans grand nombre de draps, & les distribuent en diverses parties de la Germanie inferieure. Pres de la Ville se fait beaucoup de Fer, y ayant une speciale fournaise & boutique pour cest effect, aux despences de laquelle à peine suffisent chaque année 6. mille Florins. Or la Ville mesme n'a rien qui soit digne de louange, quant aux bastimens: car elle est petite, & ayant tant seulement deux portes, & difficile à monter aux Habitans. Ellen'a qu'un Temple dedié à S. George, ayant un propre Prevost. Don Iean occupa ceste Ville par rendition, y ayant amené ses forces, le Chasteau de Hende luy estant livré auparavant par la trahison d'un Corporal. Le Gouverneur de ceste Ville avoit requis vivres, & munitions de guerre, quand le bruit courut que Don Iean marchoit avec son armée pour l'assieger. Ce qu'il receut. Don Jan fist sommer la Ville, l'assiegea, & la batist avec neuf pieces de Canon, ce qui ne luy eust tourné à grand avantage, n'eust esté la mutinerie de quelques Bourgeois & soldats, lesquels ne voulurent combattre. A raison dequoy la Ville tomba en fin en sa puissance, & par ce moyen aussi il recouvra Valckembourg & Dalem. Il y a en ce Duché beaucoup de villages, & deux lieux privilegiez fort grands, *Vpen* & *Hernie*. A deux lieuës de Limbourg, toutesfois hors de la dition pres du village *Spay*, a une Fontaine fort renommée, dedans un bois fort beau & plaisant, qui est un bras & partie des Ardennes. Et entre *Walhorne* & *Monts* se trouvent les collines dictes vulgairement *Kelmerghen*, de l'abondance du Metal, ou Pierre, de laquelle avons fait mention cy dessus, qui se tire d'icelles: pour la defence desquelles & garde des revenus, le Comte fudict a dressé un Boulevard en ce lieu: mais iceluy par nonchalance de la garnison a esté bruslé devant quelques années par les Hollandois. Non loing de la Ville est le grand *Bois de Faigne*, propre pour le bruslage & plaisir de la chassie. Et cecy suffira de la Ville de Limbourg & du Duché. On adjouste ordinairement à ce Duché trois autres villes, chascune desquelles a la prerogative de Comté, icelles sont *Valckembourg*, *Dalem* & *Rhode le Duc*, desquelles parlerons maintenant par ordre. *Valckembourg* appellé en François *Franquemont*, est une assez belle Ville, ayant Jurisdiction sur une belle estenduë de Pays & villages, loing d'Aix à 3 grandes lieuës, & à deux petites de *Mastricht*. Son terroir est tres-fertil: soit qu'on regarde au revenu du Bled, soit aux pasturages: dont n'est gueres loing le Cloistre de *S. Gerlac*, illustre non moins en bastiment qu'antiquité. Or ceste Seigneurie fust conquise par le Duc de Brabant Iean III du nom, qui l'osta à force d'armes à Ramot Seigneur de *Valckembourg*: lequel estant homme fascheux, & assaillant *Mastricht* & le Pays voisin, fust vaincu & prins par le Duc fudict. *Dalem* est une fort petite ville, avec un Chasteau de peu d'effect, assise à trois grandes lieuës d'Aix & à 2. du *Liege*: est erigée en Comté, & a plusieurs villages & estenduë de Pays sous sa Jurisdiction, & delà la riviere de *Meuse*. *Henry II.* du nom Duc de Brabant la conquist, & la mist parmy les Terres de son Domaine. A *Dalem* appartient la belle Abbaye de *Val Dieu*: l'Abbé de laquelle tient la premiere place entre les premiers de ce terroir, & encores un autre de la *S. Croix*. *Rhode le Duc* est une ancienne petite Ville avec un vieux Chasteau, environ à une lieuë loing de *Valckembourg*, & est le quatriesme Estat & Seigneurie d'outre la *Meuse*, ayant Souveraine Justice: mais subiecte à la revision & reformatio de la Chancellerie de Brabant. Ne pouvons icy obmettre *Carpén*, qui est entre le Pays de *Iuliers* & *Coloigne*, à deux grandes lieuës du *Rhin*: c'est un village esgalant une petite Ville en grandeur, ayant une Eglise Collegiale, & droict de foire & de marché, où y a grand apport de marchandise, & affluence de Peuple, apres duquel y a un fort Chasteau lequel l'an 1568. Monseigneur le Prince d'Orange ayant passé le *Rhin* print, & le munit de garnison. Or cecy tout assemblé fait une bonne Seigneurie, & souloit estre jadis commandée d'un Seigneur propre au lieu: mais les Ducs de Limbourg la conquirent & mirent sous leur Jurisdiction & puissance, quoy qu'il y ait un Gouverneur à part qui s'y tient avec bonne garnison pour la garde de ceste place. Tout ce Pays, outre la *Meuse* a 3 autres ruisseaux, qui se deschargent en Fleuves: à sçavoir *Bervin* qui lave *Dalem*, *Genda* qui se joint à *Valckembourg*, & *Worme* qui passe par devant *Rhode le Duc*. Or tant le Duché de Limbourg que les autres Estats & Seigneuries cy dessus alleguées, consistent en trois Membres, à sçavoir en Prelats qui font le premier, en Gentil-hommes & Nobles qui font le second, & le tiers comprend les hautes Justices & sieges de Judicature. Et le Duché de Limbourg comprend cinq quartiers ou Membres qu'ils appellent *Bancs*, *Hervie*, *Spremont*, *Walhorn* & *Mont*: les deux premiers desquels ont Majeurs pour Magistrats, & les trois derniers Drossarts. Et cecy suffira du Duché de Limbourg & des lieux dependans d'iceluy, je passe au reste.





I N D E X.  
 SVR LA TABLE GENERALE  
 D'ANGLETERRE,  
 D'ESCOSSE ET D'IRLANDE.

<b>A</b>	A. Bbeville	23.51	Bannog	11.54	Brechin	18.59	Carmaden	16.53
	Aberconway	16.55	Bardsey	15.54	Brecknoke	17.53	Carlinford	13.56
	Aberdonc	19.59	Baiklei	18.53	Brenks	18.61	Carlyfle	18.57
	Aberdora	19.60	Barckwy quære 11	21.53	Briel	26.53	Carone head	9.52
	Abergevenny	17.53	Barifdail	18.60	Bristol	18.52	Cary	13.57
	Aberystwith	26.53	Barlymont	26.51	Brog	12.59	Caryk	12.53
	Abotesburye	18.51	Barmouth	16.54	Broke	12.55	Casfal	11.54
	Aker. ca.	22.54	Barnesley	19.55	Brug	25.52	Castrum	
	Air	18.61	Barray	11.59	Bruffel	26.51	Honue	12.57
	Alcmar	26.53	Barton	21.55	B.Thomas	13.56	Catherlagh	12.54
	Aloy	12.55	Baruy	19.59	Buckingham	20.53	Catlyck	28.54
	Amelant	27.54	Barwyck	19.58	Bungai	23.53	Catnes	17.61
	Amersham	20.52	Baffingstock	20.52	Buquhnefs	19.59	Cavon	12.56
	Amiens	24.55	Baffi	25.51	Burnham	22.54	Cawod	20.55
	Amsterdam	27.53	Bathe	18.52	Burton	20.55	Calmondelay quære 8.	
	Annan	17.53	Bauley	13.53	B.Wicloec	13.54	Chanonry	18.54
		17.59	Bealt	10.56			Carde	16.60
		15.55	Bedfort	17.53	<b>C.</b>		Chechester	18.51
<b>ANGLESEY</b>		19.54	Bedfort	21.53	Aernarvan	15.54	Chelmesford	21.51
<b>ANGLIA</b>		26.52	Belfaft quære 4.	16.52	Calebegh	9.57	Chepftow	22.52
Antwerpen		9.53	Beike	13.57	Cales	23.52	Chelster	18.53
Ardhey		15.51	Bellamor	10.56	Calvin caft.	11.52	Chimlig	17.52
Arguhytyn		24.51	Bergen	10.55	Cambray	25.51	Chipehafe	19.57
Ardres		15.57	Bergomum quære 13.	26.51	Cambridge	56.23	Chriftchurche	19.51
Ardrossen		15.57	Beryca	15.58	Camp	28.53	Ciciter	19.52
Ardstinfel		12.54	Beumaris	17.51	Campan	13.54	Cladogh	9.57
Arga		14.56	Bewaeley	16.55	Canan	23.52	Clancauras quære 14.	9.52
Arglas		24.51	B.Flemming	18.53	Canterbury	14.57	Care	10.54
Arien		20.56	B.Hean	11.54	Cantyrnul	13.54	Clee	12.55
Armaat		13.56	Bickerton	13.53	Caput Arckloio	9.54	Clog	11.55
Armagh		25.51	Birton	19.57	C.Beale quære 9.	13.53	Clone	11.53
Arras		9.57	Bifchops tardford quære 12	18.51	C.Bron	12.54	Clonefert	11.55
Arraniles		15.57	Bifham in the file	21.53	C.Calon	11.53	Clonemel	12.55
Arren		13.58	Blancon	17.55	C.Chrittian	9.52	Cloy	22.54
Arrois quære 5.		21.51	Blagulm	9.45	C.Cleare	13.53	Clyne	16.60
<b>ARTOIS</b>		25.51	Blair	15.57	C.Cloner	9.54	Coggeshalt	22.53
Ashford		22.52	Blakborn	16.59	C.Doc	12.53	Collanzay quære 7.	13.58
Afferew		9.56	Bodman	18.59	C.Doney	52.53	Colchefter	23.53
Atherfton		20.53	Boducrin	15.51	C.Donin	9.53	Coleshul	16.53
At Wyck		21.55	Boin	15.54	C.Eilan quære 12	8.53	Collen	12.58
Avindail		16.57	Bolongne	12.60	C.Gallay	9.55	Colne	18.55
Ayr		15.57	Boltom	23.51	C.Garne	11.55	Colog caft	11.52
	<b>B.</b>		Bolton	18.55	C.Kirk	5.53	Colraine	13.57
	BAdgenoth	16.59	Bommel	19.56	C.Korbre	10.54	Combemarton	16.52
	B.Boile	8.52	Borace	27.52	C.Latrum quære 5.	9.55	Conel	11.54
	B.Cong	13.55	Bofch	9.55	C.Letter	9.53	Congerton	18.54
	B.Cotton	11.53	Bofon	27.52	C.Lyftol	12.55	Coperwick	30.61
	Bailmoi quære 6.	14.59	Botraut	22.54	C.Molina	10.53	Corane quære 3.	14.57
	Baimes	12.60	Bow	11.53	C.More	10.55	Cork	11.53
	Bala	15.56	Bowes	17.51	C.Mores	10.54	Cornwal quære 20	19.57
		27.54	B Quella	19.56	C.Mure	11.54	Cortryck	25.51
	Baleghan	12.57	BRABANT	12.53	C.Nichore	14.54	Cofwel	14.57
	Balatra	13.55	Brachy pult point	27.54	C.Onorelay	9.55	Coventre	19.53
	Baleneion	8.53	Bradfort	15.54	C.Rego	10.55	Cowbridge	17.52
	Bale Willy	9.56	Bragdail	19.55	C.Rew	9.54	Craufurdihonn quære 22.	
	Bamburg	20.57	Brainford	13.59	C.Robert	13.57	Crekelade	19.52
	Bambury	20.53	Bramcroft quære 10.	21.52	C.Tome	15.51	Cromarily	16.60
	Bangarab	14.57	Braul	18.54	Carantak	15.53	Cromere	23.54
	Bangor	16.54		17.61	Cardingan	13.54	Crowland	
					Carik			

# I N D E X.

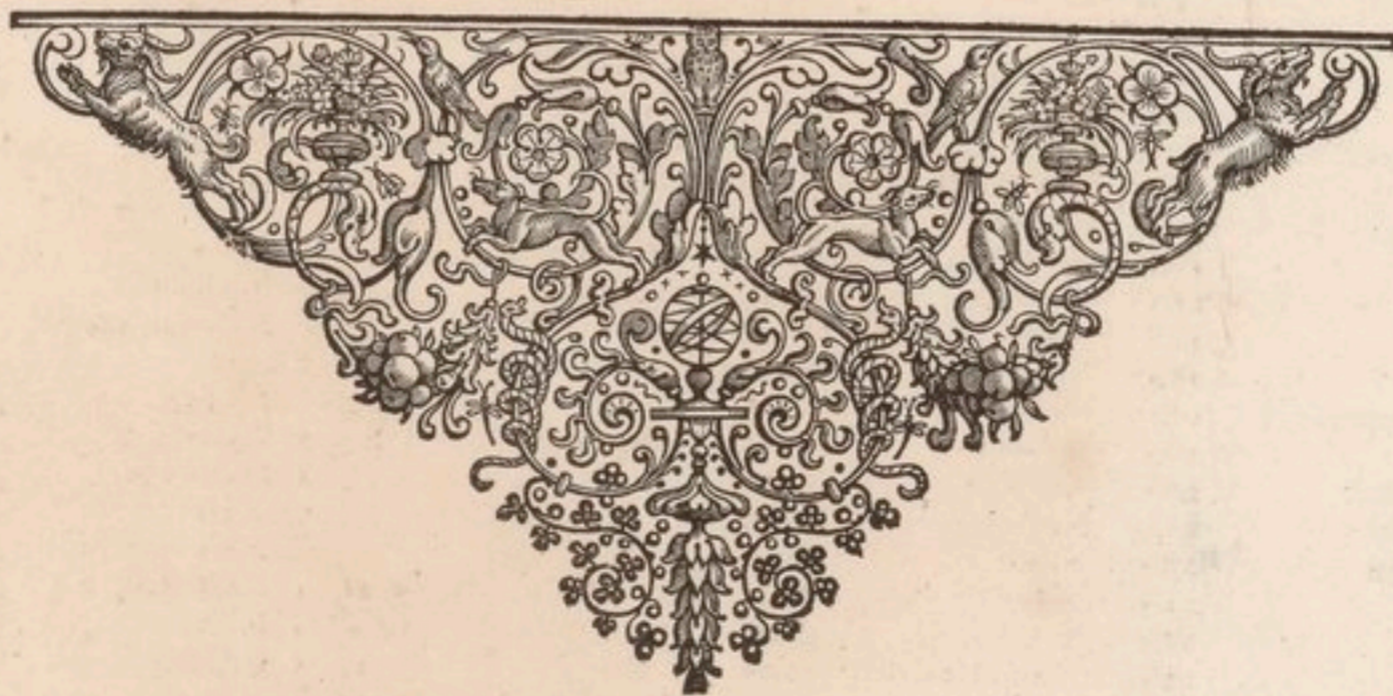
Crowland	21.54	Dunstabrug	20.57	G.	Horton	19.57
Crume ca.	13.58	Dunstafag	14.58	<b>G</b> Almesfel	Hoseley	23.53
Cuthaly	17.57	Dunweg quære 1.	13.58	<b>G</b> Galway	Hothe	13.55
		Dumlarik	16.57	Ganfendal	Hottin	10.53
<b>D</b> Aker	18.56	Dumnotyr	19.59	Galeis	Houden	20.15
<b>D</b> DANIÆ Pars	28.58	Durasme	19.56	Garthpibo quære 7.	Hoy	17.61
Darbye	19.54	Durna	12.60	Garve	Hul	21.55
Darlington	19.56	Durnes	15.61	Chent	Huntington	21.53
Darthmouth	17.51	Duynkercken	24.52	Gilwal	Huntspil	18.52
Dalkey	13.55			Glanarme Abb. quære 2.	Hurst	19.51
Delft	36.53				Hyde	23.52
Deluyn	12.55	<b>E.</b>		Glanynog		
Denbigh	17.54	<b>E</b> Ag	13.57	Glaskaryk	<b>I.</b>	
Dereshame quære 13.	10.53	<b>E</b> Eddir	17.59	Glasquo	<b>I</b> Adder	27.61
Dermont	26.52	Edynburg	18.58	Glassembury	Iaxley	21.53
Der Noefs	29.60	Egmont	26.53	Glocester	Iedgerton	18.57
Detfort	22.52	Egremont	17.56	Goes	Innenkenly	11.56
Diepe	23.51	Eindhoven	27.52	Gorcum	Inuermegy quære 9.	19.58
Dielt	27.51	Elburg	28.53	Grantham	Invernes	16.59
Dingwal	16.60	Elleg	12.57	Great	Inuery quære 8.	18.59
Dirlton	28.58	Eltham quære 14.	21.52	Gregargu	Iona	13.58
Dis	22.53	Ely	21.53	Grene cast.	Iork	20.55
Dixmude	24.52	Enckhufen	27.53	Greveling	Ioughall	12.53
Dnel ca.	12.53	Englisch ca. quære 10	10.53	Grimsthorp	Ipen	25.51
Dockum	28.54	Enverloth	15.59	Grymsbye	Ipswiche	23.53
Doilathelan	16.54	<b>E</b> RNE	11.56	Gudzen	Ireby	17.56
Dolgelle	17.54	Erth	11.58	Gunwal	<b>I</b> V T I A	30.59
Donan cast.	12.57	E. Saltfletbie	21.55			
Doncaster	20.55	Esbrew	15.60	<b>H.</b>		
Dondrome	15.56	Esgil	18.56	<b>H</b> Alifax	<b>K</b> Aerilon	10.54
Done	10.55	Efill	14.58	Haltwefel	Karegfergus	14.57
Donekillen	9.53	Eskin	12.59	Homon ca.	Karray	14.57
Donelong	12.57	Esfir	12.59	Hampton court	Kattrin	4.53
Dongaruan	12.53	Evesholm	19.53	Handa	Keith	18.60
Donyn	12.55	Evil	18.52	Hanwith	Kellean	10.55
Donkirem	9.53	<b>E</b> V S T A	11.59	Hardanger	Kelleloe	11.54
Dorcester	18.51	Excester	17.52	Harderwick	Kelles	12.55
Dorno	17.60			Harlegh	Kelphekel	11.53
Dort	27.52	<b>F.</b>		Harlem	Kendal	18.56
Donnebeg	9.54	<b>F</b> Alkirk quære 18.	17.58	Harlingen	Kenfeage	16.52
Dovart	14.58	Farohead	14.61	Hartfort	Kefwick	17.56
Doucheri	27.50	Farringdon	19.52	Hartepol	Kilham	21.55
Dover	23.52	Federt	12.53	Hartley	Kilkarfi	11.53
Dounboy	9.52	Fenneo	13.54	Harton	Kilkenny	12.54
Douncham	22.54	Ferne	16.60	Harwiche	Killa	55.60
Dounelykey	9.54	Fernes	13.54	Hasselt	Kilmani	13.58
Down	14.56	Ferney	13.56	Halting	Kilton	20.56
Draton	18.54	Festia	27.61	Haterlay	Kingfler	20.52
Drisburg	18.57	Fifeard	15.53	Havant	Kingfton	21.52
Drogeda	13.55	Finnevin	18.59	Haverburg	Kingftoun	10.55
Drommemer quære 7.	11.54	Fladda	13.60	Haveril	Kirk Brigid	15.56
		Flamburyhead	21.55	Hauering	Kirk Christ	15.56
Drymlar	17.57	<b>F</b> ANDRIA	24.51	Hay	Kirkham	18.55
Dublyn	13.55	Flint	17.55	<b>H</b> A Y N A V L T	Kirk mala	15.56
Duglyn quære 24.	15.58	Foir	15.58	Helmesley	Kirkmorich quære 2.	15.57
Dunbar	18.58	Fontain	26.51	Hemeritage	Kirknbrik	16.57
Dunbegan	13.60	Fordon	18.59	Henley	Kirk Oswald	18.56
Dunbeith	17.60	Forlan	15.58	Hereford	Kirkwal	17.61
Dunolain quære 17	17.58	Formby	17.55	Heslafid	Kirfopfoot quære 2.	19.57
		Fernham	20.52	Hexham	Kirton	20.55
Dunbritton quære 21	16.50	Fovern	19.59	Hickling	Knathe	20.54
		Foulnefis	22.52	Hitching	Knokin	18.54
Dunbrose	9.56	Foy	15.51	Hitter	Konne ca.	16.52
Dundalck	13.56	Frefyk	17.61	<b>H</b> O L L A N T	Kybroy	11.54
Dunde	18.58	<b>F</b> R I E S L A N D	28.54	Holmetown	Kyldare	12.55
Dungal	10.56	Frodesham	18.55	Holi Crofs	Kyldrum	18.59
Dunganon	13.56	Fronfnard	16.60	Holyhead	Kyllane	9.53
Dunkel	17.58	Fruy	19.59	Hooton	Kylmakrenam	11.57
Dunra	14.59	Eye	18.59	Horn	Kylmon	15.58
Dunska	13.59	Fynlator	18.60	Horfes	Kylmyumoge quære 15.	10.52
				Horsham	Kymedok	

# I N D E X.

<p>Kymedok 11.54 Kynghston 12.55 Kyntail 14.59</p> <p><b>L</b> Abrum 11.56 Laghlyn 12.54 Lancaster 18.55 Landaf 17.53 Lander 18.57 Lagport 18.55 Lathom 18.55 Law 16.51 Lecefter 20.54 Lichlade 19.52 Ledes 19.55 Leghton 20.53 Leichfeld 19.54 Leike 19.54 Lemerhorm 27.53 Lenifter 18.53 Leneham quare 15. 22.52 L.erne 16.58 Lefard point 15.51 Leftof 23.52 Lethowfow 13.51 Lever 12.57 Leverpole 17.55 Leviflar 10.60 Leewarden 27.54 Leuyn 17.58 Lewes 21.52 Leyden 26.53 Leyden quare 2. 16.59 Lidbury 18.53 Lyghe 22.52 Limerik 11.54 Linkn 17.61 Lifta 38.60 Lianbeder 16.53 Lianeguaft 17.54 Lianidlos 17.54 Lianiltgo 16.55 Lianuillang 17.54 Lianyay 16.53 Liarroderis 15.55 Loeven 27.51 Loghinnuar 16.57 Lofter caft. 8.53 Lome 15.60 London 21.52 Lone 10.53 Lonet quare 3. 16.59 Longford 11.55 Longham 8.52 Lorne 15.58 Lowthe 21.55 L.Sel 14.59 L.Tay 16.58 Luccurs quare 11 18.58 Ludlow 18.53 Lundie Iuf. 26.52 Lunes dal 18.57 Lurgifhal 19.52 Lyd 22.52 Lyme 18.51 Lyn 22.54 Lyncoln 20.54 Lymora 11.53 Lyfton 16.51</p>	<p><b>M</b> Aban 17.57 Macheln 26.52 Machenleth 17.54 Madenhead 20.52 Madedton 22.52 Magnus 17.52 Malne 11.55 Maldon 22.52 Manchefter 18.55 Mandevils 13.57 MANIA Infula 15.50 Mapleton 22.55 Mardow 30.60 Marketrafin 21.55 Marlingsb. 19.52 Maunfeldt 20.54 May 18.58 Maye 9.56 Mazad quare 12 14.59 Meare 18.52 Meer 13.59 Melton 20.54 Menagham 12.56 Mera 14.60 Middelburg 25.52 Mildnal 22.53 Millum caft. 17.56 Minchnighapton quere 16. 19.52 Mongar 12.55 Mologa 9.54 Monmout 18.53 Monoch quare 16. 16.58 Monrofs 18.59 Mons 16.51 Monftreul 24.51 Morlashe 17.53 Morton 17.51 Mofa fln. 27.50 Mofchenes ca. quare 6. 10.54 Montgomery 17.54 Moy 16.59 Muk 13.59 M V L A 13.58 Munckwermouth 20.56 Mynhead 17.52</p> <p style="text-align: center;"><b>N.</b></p> <p><b>N</b> Aghlin 11.55 N. Aluerton 19.56 N A M V R 27.51 Namur 27.51 Nantwich 18.54 Narden quare 5. 17.60 Nary 12.61 N.caft. 19.57 Neath. 16.53 Neleren 28.61 Nefmoin 16.54 Neutchaftel 27.50 Newarck 20.54 Newburg 16.55 Newcaft. 13.55. 12.57. 12.56. 10.56. 18.54. 12.55. quare 11. 11.55 Newmalton 20.55 Newmarkt 22.53. 21.53</p>	<p><b>M.</b> Newport 15.53. 20.51</p> <p><b>N</b> Nevry 13.56 Neyum quare. 15. 15.58 Nivel 26.51 Northam 29.57 Northampton 20.53 NORVEGIE Pars 29.61 Noruowrowe 11.57 Norwich 23.54 Notingham 20.54 N.Ronche 18.62 N.Soreham 21.51 N.Wiche 18.54</p> <p style="text-align: center;"><b>O.</b></p> <p><b>O</b> Boil caft. 10.56 OCEANVS Deu. calidonijs 10.59 Ochilre 16.57 Oldehilfont 30.60 Omahus caft. 9.52 ORCADES 17.61 Ofill 14.60 Oftende 25.52 Otley 19.55 Otternefsis 30.60 Oudenarde 25.41 Onis Kelle 11.62 Oxford 20.52</p> <p style="text-align: center;"><b>P.</b></p> <p><b>P</b> Adftow 15.51 Pappa 17.62 Pas 24.51 Peblis 18.57 Peer 27.52 Pemsfes 22.52 Pembrok 15.53 Penley 18.52 Pennart 16.52 Penfance 14.51 Pentuar 15.51 Peterburg 21.53 Petersfeld 20.52 Petworth 21.52 Pfouilskarre 15.61 Philorth 19.60 P I C A R D I E 24.50 Pickery 20.56 Plynmouth 16.51 Polle 19.51 Porterhame 13.55 Portefmouth. 20.51 Portland 18.51 Pot 19.54 Pouderham 17.51 Prefton 18.55 Pruddo 19.57 Pulhely 15.54</p> <p style="text-align: center;"><b>Q.</b></p> <p><b>Q</b> Vaplad 21.54 Quenus ferry quere 19 17.18 Quenefton 12.54 Quert 12.60 Quhabir 14.59</p>	<p>Quhtihonre 15.59 Quimboro caft. 22.52</p> <p style="text-align: center;"><b>R.</b></p> <p><b>R</b> Adamach 11.60 Radnot 18.53 Ramfey infu. 15.55 Ranishead 10.57 Ranifgatepere 23.53 Ranyue quare 4 16.59 Rashe 13.57 Ravenglas 17.56 Ravenstein 27.52 Reculuer 23.52 Renty 24.51 Reperwit 29.60 Read caft. 13.57. 11.57 Reding 20.52 Ree 11.55 Revenfa quare 1. 15.58 Reving 27.50 Riadergowy 17.53 Ringowd 19.51 Rippley 19.55 Rippon 19.55 Roche caft 13.56 Rochefter 22.52 Rona 13.61 Rofayquare 4 15.58 Rofdoy 16.58 Roffebrin 10.52 Rofecomon 11.55 Roffe 12.54 Roffelye 10.52 Roffyn 16.60 Rotterdam 26.53 Rothedale quare 5. 18.55 Rothes quare 7. 18.59 Rudder caft. 13.54 Rum 13.59 Rye 22.52</p> <p style="text-align: center;"><b>S.</b></p> <p><b>S</b> Aild 16.59 S. Aeldams chap. 19.51 S. Agnes 15.51 S. Alban 21.52 S. Andreas 18.58 S. Afaph 17.55 S. Auguftin 18.62 S. Bogyca 18.59 S. Boniface 20.51 S. Brande 17.61 S. Clement 11.60 S. Columban 15.51 S. Columban 12.61 S. David 15.59 S. Done ca. 15.53 S. Donets 18.59 S. Donets 17.52 S. Govenspoint 15.53 S. Gregorij 8.53 S. Helena 9.57 S. Helene head 9.57 S. Iees 14.51 S. Ionas tous quare 10 17.58 S. Iohn</p>
--	--	--	---

# I N D E X.

<p>S. Iohn. 13.59 S. Levans 14.51 S. Magnus 18.51 S. Maria. 11.59  S. Niclas 18.62 S. Patritius 11.60 S. Patrick 11.57 S. Peter 11.59  S. Schoburye 22.51 S. Valeri 22.50 Salcomb 17.51 Salesburg 19.52 Salfid Abb. 15.57 Sandl 14.47 Sandwiche 23.52 Scharbrouch 21.56 Scheape 10.57 Schellinc 27.54 Schevitenes 26.61 <b>SCOTIA</b> 15.58 Seaton 20.57 Sedes Episcop 15.56 <b>SEELANT</b> 25.52 Selby 20.55 Sennam 14.51 Sernoch 28.61 Seventones 12.51 Sheafeld 19.54 Shravesburye 18.54 Shyn 16.60 Shent 21.60 Sidmouth 17.51 Siericzee 25.52 Skipton 19.55 Skye 12.56 Skye 13.59 Skr Affyn 15.60 Slane 13.55 Sleford 21.54 Sluys 25.52 Slygath 9.57 Smythes 14.56 Snatbe 20.55 Sodere quære s. 14.58 Solway 17.75</p>	<p>Somerton 20.54 Southampton 20.51 Spey 16.59 Spyne 18.60 Staflanger 28.61 Stafford 19.54 Stakky 9.55 Stanetrop 19.56 Staveren 27.54 Stele 18.55 Sterling 17.58 Sternway 12.60 Sterpoint 17.51 Stig 11.59 Stokwith 20.55 Stopford vide 6. 18.55 Stow 19.53 Stoy 12.60 Strabubaster 17.61 Stratton 16.51 Strom 14.51 Stroma 17.61 Sturbridge 19.53 Sturmister 18.52 Sudburie 22.93 Swin 14.58 Sysewel 23.53 Syllies 12.51</p>	<p>Thraepston 21.53 Thrusk 20.56 Thuin 26.13 Thurnout 27.52 Tielt 25.52 Tillingham 22.52 Tintagel 15.51 Tiron 13.57 Toam 10.54 Tobbreugh 10.55 Tong 15.61 T'Ooge 26.54 Torfatquie 16.61 Tornay 25.51 Tornway quære 6. 17.60 Torrage cast. 13.55 Towrcester 20.53 Towen meridionidh 16.54 Traguete 8.53 Trailes 9.53 Trantirnes 13.60 Treconell 10.56 Tregon 16.53 Treport 23.51 Tripperam quære 8. 11.54 Turo 15.51 Trym 13.55 Tunbridge 22.52 Tunstal 21.55 Tylbury 22.52 Tynmouth 20.57</p>	<p><b>W.</b> <b>WV</b> Ainflette 22.54 Wakefeld 19.55 Walden 22.53 Walderfwik 23.53 Wallingford 20.52 Waliham Abb. quære 13. 22.52 Walton 23.53 Wareham 19.51 Warkeworth 20.57 Warren 13.55 Warrington 18.55 Waterford 12.53 Warwik 19.53 Welmton 18.54 Wells 18.52 Wemis 18.58 Weterington 20.57 Wexford 13.54 Witbye 21.56 Witehurch quære 9. 18.54 Witton 19.56 Wigen quære 4. 18.55 <b>WICHT</b> 20.51 Wighton 20.55 Wikham 23.53 Witton 19.52 Winchester 20.52 Winfor 20.52 Wirkinton 17.56 Wisbiche 21.54 Wivelescomb 17.52 Wodhead 19.55 Worcester 19.52 Worcom 27.54 W.Pappa 17.62 Wrexham 17.54 Wlfti quære 3. 17.57 Wic op zee 26.53</p>	
	<b>T.</b>	<p>T. Ame 20.52 Tanestok 16.51 Tartart 17.60 Tarde 12.61 Tatershal 21.54 Taunton 18.52 Tayn 16.60 Tenbye 15.53 Terbart 12.56 Terrey 12.58 Teverton 17.52 Tew 15.61 Tewkesbury 19.53 Texel 26.54 Thedford 22.53 The sanctuary 9.53 The sprun head 21.55 Thomas town 13.53</p>	<p><b>V.</b> <b>V</b> Arengen 22.51 <b>VERGINIVS O.</b> <b>CEANVS</b> 9.51 Vianen 27.53 Vlecker 29.60 Vlielant 26.54 Vluerton 17.56 Vppingham 21.54 Vrquhart 16.59 Vske 18.53 Vtoxater 19.54 Vtricht 27.53 Voxstee 28.60 Vutziers 26.61 Vxbridge 21.52</p>	<p><b>Y.</b> <b>Y</b> Armouth 23.54 Yarum 20.56 Yate 19.56 Yla 13.58 Ypret 22.50 Yrwen 16.57</p>



I N D E X  
E N L A T A B L E  
D E  
N O R W E G E  
E T  
S U E C I E .

<b>A</b>	A.	Bergen	28.63	Chim	51.69	Eckfont	21.60
Bo	46.61	Berkara quenar	42.69	Corogofchinoz	73.70	Egge	41.71
Achas	46.64	Bersia	42.65	Cogerbela	41.65	Egrepe	57.63
Ackerhuys	32.61	Bigda	45.67	Cola	61.71	Elfnabben	43.60
Aduig	38.59	Bionor	32.66	Cola fl.	61.70	Elnedale	37.63
Egdanas	33.66	Bircala	47.63	Cola pogoft	62.69	Enecopia	41.61
Agna	58.72	Birkarli	45.69	Colmar	39.58	Eng	33.61
Agremine	46.64	Blaniscog	35.62	Colmogori	69.65	Erambo	41.62
ALANDIÆ Inful.		BODDIA Occident.		Congel	34.60	Erberad	42.64
	44.61		45.68	Consback	35.60	Erilla	41.65
Alant	45.61	BODDIA Oriental.		Coninxhaven	32.60	Erke	44.61
Alborch	32.59		50.67	Coperberg	34.63	Espoa	48.62
ALBUS lacus	57.69	Bodwyk	34.65	Coperwik	30.61	Esterdal	31.63
Alstahus	31.56	Boetsevoort	55.73	COPERDALIA		ESRONES die Esten	
Alta	41.63	Bogefunt	37.60		38.63		53.65
Alvatra	38.60	Bolanes	41.63	Corelenborg	58.67	F.	
Ambrunfch	42.62	Bongau	46.72	CORELIA terra	60.57	F Alacopia	35.60
Amerfont	30.60	Bonor	43.65	CORP. Christi P.	68.69	Falckenburg	35.59
Andanas	37.71	Borgelo	41.66	Corfholm	46.66	Fardet	32.60
ANGERMANNIA		Borgse	41.66	Cracowad	31.66	Faxholm	44.65
	42.66	Borftel	43.62	Cronabach	39.59	Festun	27.61
Anholt	58.34	Bota	43.66	Cronaburg	48.93	Felborg	42.69
Anflo	33.61	BOTNER see	48.68	Cronsbergn	39.58	Felby	44.70
Apnu	74.70	Bowensberg	30.58	Cudmudarad	43.66	Fellin	50.60
Aranes	44.66	Bretta	35.61	Cuma	50.62	Ferenbo	36.62
Arbogo	40.61	Brinnia	30.66		46.63	Festia	27.61
Archas	56.63	Brunflo	39.66	Cumbla	39.61	Feringia	42.61
Ardal	39.67	Byri	50.66	Custa	47.61	FINLANDIA	48.62
Arensburg	59.47	Byrfen fl.	35.65			FINNICUS finus	
Arhufen	58.32			D.			48.61
Arofia	40.61	C.		D Achden	47.60	FINNISCH see	44.63
Aruica	36.64	C Aawad	34.61	Dachderot	46.60	Fluerbuy	39.59
Arzeva fl.	64.69	CAIENKA femla	53.72	Dale	35.62	Foria	43.65
Asco	27.63		72.70	DALECARLIA	38.64	Fors	41.66
Affon fl.	46.63	Calenscho	72.70	Dalecarlia fl.	43.62	Forsher	41.67
Affund	41.67	Campedal	32.64	De Neefs	32.60	Fofdael	31.62
Auri mineræ	47.69	Candelox	60.68	Derpt	51.60	Foxnoz	68.67
Auros	34.61	Capitanei Bircatorum		Dfina Ccenobium	61.63	Froften	35.66
Awer	42.70		41.69	Diavon fl	64.68	Frowenberg	40.59
		Cap. Bonæ fortunæ	70.67	Dilsbo	42.65		
B.		C. Confort	67.70	Domshaf	48.71	G.	
B Abenitlia	64.69	C. Gratia	69.68	Domus Bircarorum	39.70	G Almesfel	48.60
Bacamo	35.66	C. Gallant	68.69	Domus Regia	39.66	Gambawik	38.70
Bahus	34.60	C. Hopewel alias Sketenes			46.46	Ganga	38.63
Baja S. Albani	69.69		51.73	Don fl.	51.62	Ganfendal	28.61
Balftad	41.71	C. Raco	69.69	Dragenmark	33.60	Gefia	43.62
Bay	32.61	C. S. Ioannes	71.68			Gelben	35.62
Bedftad	33.66	C. Sowerbere	94.71	E.		Gelecal	36.68
BELLAMORE		Carpa	46.63	E Chefio	36.60	Gemen	47.59
bum mare	66.67	Carpa	45.61	Eckby	39.60	GESTRICIA	42.62
Berg	39.71	Castelholm	45.61	Edswelt	33.61	Gilberga	37.62
Berga	57.69	Castrum	53.61	Eckholm	52.61	Gillescal	32.67
	50.62	Castrum regium	40.68			Gnarp	42.65
	41.64	Chalis	49.69	F. b.		Goldal	

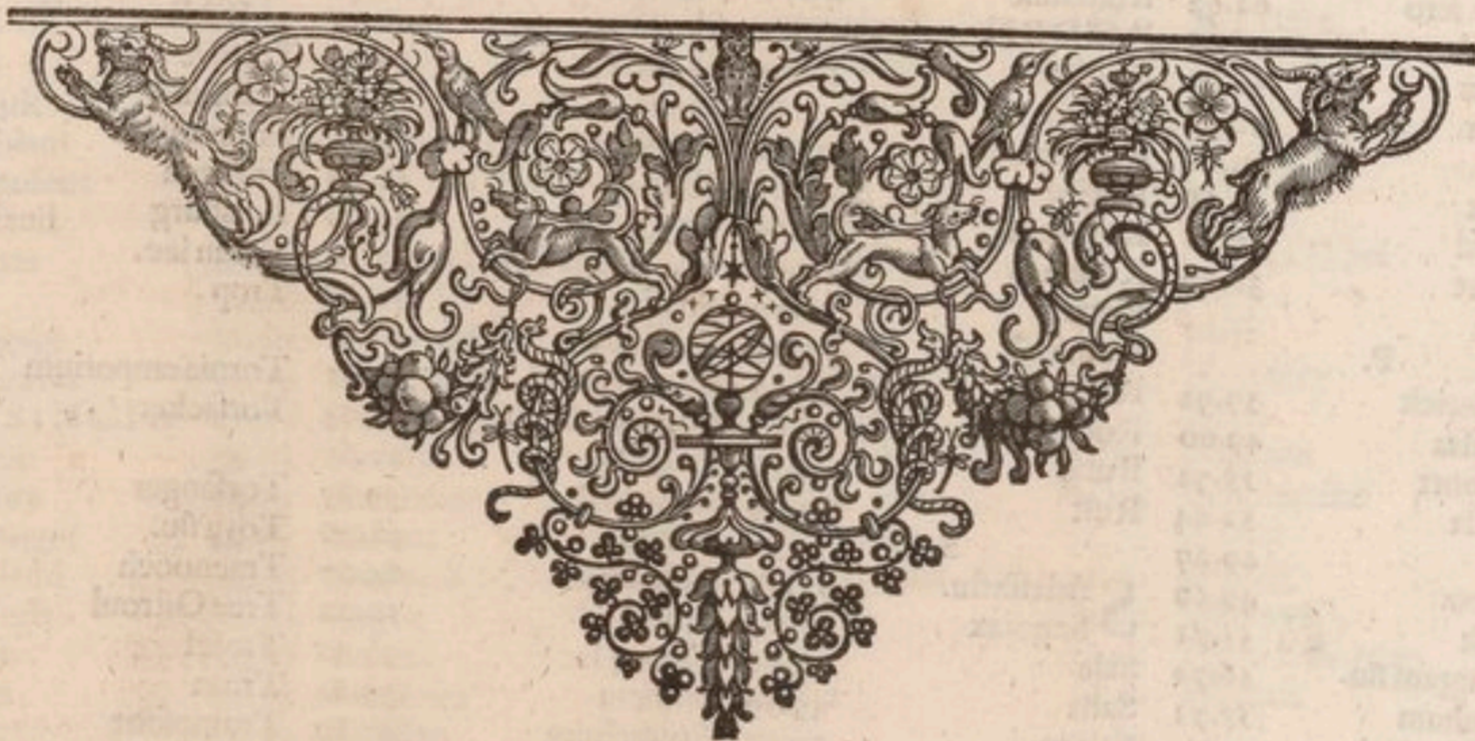




# I N D E X.

Vasten	38.60	Virtis	51.67	Wagaiesera	66.63	Westerhers	40.61
Vastral	35.71	Vifnen	37.62	Walders	28.64	Westerhus	39.66
Ubdal	34.64	Vifta	54.67	Wandwag	39.70	Westkiel	31.61
Uden	26.36	Ula	52.69	Wardhowfs	56.72	Westerwik	39.59
Udden	51.62	Vladiskoy lac	41.64	Wardal	34.67	Westucort	36.66
Vedagoba	58.72	Vlecker	29.60	Warongia	63.70	Westraherad	37.63
Vekelax	53.63	Vleefaker	33.61	Warfiga	64.68		38.59
Vema	46.62	Vlesbuy	45.63	Warfiga fl.	75.68		48.60
Verga	47.66	Vifnen	45.65	Warfondt	43.59	WETER lacus	38.60
Vermelac	36.63	Ulmoherad	37.62	Wartsberg	35.59	Wexo	38.58
<b>VERNELANDIA</b>		Uma	45.67	Weber	38.59	Wigefera	64.63
	36.92	<b>UMATTRESK</b>	41.67	Wedde	43.61	Wittinfo	27.62
Vermo	46.64	Underaker	38.67	Weddero	34.58	Wodlaiesera	64.64
Vero	48.68	Underval	40.70	Weissenstein	51.60	Wolfont	30.60
Verulax	53.63	Vogelo	44.72	Wenden	50.59	Worift	47.61
Vefikila	46.65	Voxftee	28.60	<b>WENER lac.</b>	36.91	Wyck	34.61
Ulburg	55.64	<b>UPLANDIA</b>	40.62	Wenfuffel	31.59		
Viga	47.62	Utwee	28.63	Werder	38.60		
Vigelstade	38.56	Vutziers.	20.61	Wernemo	37.59	Z.	
Vickfie	42.70			Westbo	39.59	<b>Z</b> olotitza	68.67
Vingaker	40.60	W.		Westerdal	33.62		
Viris	57.64	<b>W</b> Alcopen	37.61	Westergarn	42.59		
		Waga	66.63				

F I N.





I N D E X  
Sur la Table  
G E N E R A L E  
D E L A  
F R A N C E .

<b>A</b>	<b>A.</b>	Arnay	26.47	Bern	30.40	Brugge	25.52
R flu.	30.47	Arnen	30.52	Ferte Bernard	22.49	Brussel	26.51
Aaraw	30.48	Arnhem	28.53	S. Bernardin	31.46	Bullon	25.50
Aarburg	30.48	Arnsberg	30.52	Berneville	19.50	Burgundia Comit.	28.47
Abbeville	23.51	Arras	24.51	Berre	26.43	Burgundia Ducat.	26.48
Agde	25.43	Arfy	26.47	<b>BERRY</b>	23.47	Bulancay	23.47
Agen	22.45	<b>ARTOIS</b>	24.51	Befançon	28.47	<b>C.</b>	
S. Agnes	27.47	Arwangen	30.47	Bevire port	20.50	CAbafa	28.43
Aigile	22.49	Ascheburg	31.50	Beyeren	31.48	Caberton	19.44
S. Aignan	23.48	Aspres	28.45	Biel	29.47	Cabo Creus	25.42
Aigre	21.47	Avalon	25.47	Bilbao	18.44	Caen	21.50
Ainebelle	25.44	Aubenas	26.44	Bilevelt	31.53	Caffranc	22.43
Aigne Perfe	25.46	Aucy	24.51	Bingen	30.50	Cahors	23.45
Aigues Mortes	25.43	Audierne	16.48	Bitz	30.49	Cales	23.52
Aigurande	23.47	Avesnes	26.51	Blais	21.46	Cambray	25.51
Ainay	24.47	Augusta	30.46	Blanc en Berry	23.47	Canano	29.43
Aix	27.43	Avinion	26.44	Blefneau	24.48	Canterbury	23.52
Aken	28.51	Aulnay	21.47	Bloife	22.48	Capo delle melle	31.43
Alaix	25.44	S. Auloye	22.46	Bodenfac	21.45	Cap. Vircelli	28.43
Ville Frâche d'Alban	24.44	Aquillado insula	26.43	Bodenzee	32.48	Carcassona	24.43
Sar Alben	29.49	Auranches	19.49	Boicholt	29.52	Cassel	32.52
Ville Franche d'Albingeois	24.44	Autun	26.47	Bois de Fucheres	23.43	Castel Sarafin	22.44
		Aux	22.44	Bommel	17.52	Castelnac	22.45
Alby	23.45	Auxerre	25.48	Bonchurch	20.51	Castres	24.44
Aldernay	19.50	Auxone	27.47	S. Boniface	20.51	Caudebec	22.50
Alençon	22.49	Ayerne	22.43	Bonne	29.51	Cauxex	28.44
Aleth	23.43	Ayn	27.49	Bonneval	23.49	S. Cecilia	21.43
Algonrio vel fl.	20.42	Ayne flu.	27.50	Bononia	28.42	Cell	29.51
Altdorff	31.47	Ayre	21.44	Bourbon	25.47	Chalon	26.49
Altena	30.52	Ayrolam	31.46	<b>BOURBON</b>	25.47	Chalon	27.47
Alzei	30.50			Bourdeanx	21.45	Chambery	28.45
Ambroise	22.48	<b>B.</b>		Bofche	27.52	Chambre	29.45
Ambrun	28.44	<b>BAC</b> an Bery	26.50	Boulongne	23.51	<b>CHAMPAIGNE</b>	26.48
Amiens	24.50	Bacheliete	23.46	Bourg	21.45	Champeaux	25.47
Anchises	20.45	Bachrach	30.50	Bourges	24.48	Champieris	27.54
Ancray	18.48	Baieux	20.50	Bourgneuf	24.46	Chanto ceaux	19.48
Andelis	23.50	Baione	20.44	<b>BRABANT</b>	26.27.52	Chapelle	26.50
S. Ander	17.44	Banas	21.45	Brazper	17.48	Charbueil	24.47
Andernach	29.51	Banfac	26.45	Breda	27.52	Charite	25.48
Anduze	25.44	<b>BAR</b>	26.49	Bredafort	28.53	Chartres	23.49
S. Jean d'Angely	21.46	Bar	26.49	Bregentz	32.48	Chateau Briand	19.48
Angiers	20.48	Bar	29.46	Bresse	23.47	Ch. flu. Cambr.	25.51
<b>ANGLIÆ</b> Pars	18.51	Bar fur Seyne	26.48	Bresse	27.46	Ch. Dun	23.49
Angoulesme	22.46	Barcelonette	29.44	Bresse	28.46	Ch. Gontier	20.48
<b>ANTOU</b>	20.48	Barleduc	27.49	Brefluyre	20.47	Ch. Herault	22.48
Anff	20.43	Barnestable	17.52	Brest	16.48	Ch. en Loer	21.48
Antiboli	29.43	Bafel	30.48	Bretaigne	17.48	Chateau Neuf	28.49
Antwerpen	26.52	Baffy	24.51	Bretoveil	24.50	Ch. Roux	25.47
Anzino	30.46	Bayon	28.45	Briançon	29.44	Ch. Thierry	25.47
Aquile	27.43	Beaumont	24.49	Ch. Briand	19.48	Chastel neuf	23.50
Aquitanicus Oceanus vide		Roche Beaucovet	22.46	Briart	24.48	Chastelet	25.50
<b>O.</b>		Beau regard	25.40	Bridiers	23.47	Chastillon	23.48
Aranche	28.46	<b>BEAUSSE</b>	23.48	Briels	26.52	Chastillon fur Seyne	26.48
Arbois	28.37	Beauvoir	18.47	Briel	26.52	La Chastre	24.47
Arbigre	18.52	Beauvois	23.50	S. Brioux	18.49	Chaumont	27.48
Arcaxon	20.45	Befort	29.48	Brignollos	28.43	Chauni	25.50
Ar flu.	23.50	Bele	23.46	Brioude	25.45	Cauvigni	22.47
Argentat	24.45	Belle Ifle	17.47	Brioufe	21.49	Chelfy	21.51
Argenton	28.47	Belle Ville	27.46	Brifach	30.48	Cherbourg	20.50
Argenton	23.47	Berard	52.47	Briffat	20.48	Chinon	21.48
Arien	24.51	Berenzona	31.46	Britannicus Oceanus vide		Chiuray	22.47
Arles	26.43	Bergen op Zoem	26.52	<b>O.</b>		Chizay	21.47
Arlun	28.50	Bergerac	22.45	Brondrut	29.48	Chur	32.47
		Bermeo	18.44	Bruck	30.48	<b>c</b>	
						Claverit	

# I N D E X .

<p>Claven 32.46 Clermont 25.46 Clermont 24.50 <b>C L E V E</b> 28.52 Cleve 28.52 Cleruaux 28.47 Clery 23.48 Cliffon 19.47 Cluny 29.49 Coblentz 30.51 Coblentz 30.48 Cocheim 29.51 Cognac 21.46 Col de Perfe 27.44 Colibre 25.42 Collinay 18.48 Colmar 30.48 Coln 29.51 Comburg 19.49 Comons 26.44 Compiègne 25.50 Complador 25.45 Conac 21.46 Condon 22.44 Condrecourt 28.48 Confoulant 22.47 Cons 17.47 Conferas 23.43 Constance 19.49 Constat 32.49 Corbie 24.50 Cordes 20.44 Qumimer Coirentin 16.48 Corf Castel 19.51 Cortes 25.47 Cortryck 25.51 Cofne 24.47 Cofne 25.48 Cofnitz 32.48 Cotras 21.45 Craon 20.48 Crevant 25.48 Creveceur 21.50 Crevola 30.46 Creutznach 30.50 Croppiere 25.46 Croyfic 18.47 Curvum Promontorium 29.42</p> <p style="text-align: center;">D.</p> <p><b>D</b> Ampaire 28.49 Danubius fl. 32.49 Dags 20.44 Darney 28.48 Darthmouth 17.51 <b>DAULPHINE</b> 27.45 Delfperg 29.48 S. Defier 27.49 Deva 19.44 Deyne 27.44 Diepe 23.50 Dieft 27.52 Dieuze 29.49 Dicy 29.49 Digne 28.44 Dillenberg 30.51 Dinant 27.51 Divan 19.49 Dole 27.47 Domo 31.46 Donferas 23.46 Dorat 23.47</p>	<p>Dorsten 29.52 Dort 26.52 Dortmunt 29.52 Dotn 30.48 Douay 25.51 Dover 23.52 Dreux 23.49 Ch. Dun 23.49 Dun le Roy 24.47 Duren 29.51 Duretail 30.48 Duffeldorp 29.52 Durlingen 31.48 Duykerck 24.52 Duysburg 29.52 Dye 27.44 Dyon 26.47</p> <p style="text-align: center;">E.</p> <p><b>E</b> Bro rio vel fl. 20.42 Ecya 21.43 Ekero 19.50 Emonille 19.50 Entraygues 24.45 Eres 28.43 Ifles des Eres 28.42 Escartis 21.44 Espernay 26.49 Espontour 24.45 Les Effars 19.47 Estayng 28.50 Estampes 24.49 Eureux 23.50 Eyndhoven 27.52</p> <p style="text-align: center;">F.</p> <p><b>F</b> Alaise 21.49 Feletin 24.46 La Fere 25.50 Ferre Bernard 22.49 Ferte Milon 25.50 S. Florentin 25.48 S. Flour 24.45 Fontenay 16.48 Fonteny 28.48 Foulneffe 23.52 Le Four 16.49 Foye 16.51 Villa Franca vide V. 24.49 France 31.51 Francfort 31.51 Ville Franche vide V. 29.43 Frafeneto 29.43 Freiul 29.43 Friburg 30.48 Friburg 29.47 Bois de Fucheres 23.49 Fuenterabia 19.44 Fulda 32.51</p> <p style="text-align: center;">G.</p> <p><b>G</b> Aillac 23.44 Gallego fl. 21.42 Ganges 24.44 Gap 28.44 Pont de Gard 26.44 Pont de Gardane 29.43 Gorde maigne 25.44 Garnefay 18.50 Gavache 18.47 Geneve 28.46 Genever See 28.46 Gergeant 24.48</p>	<p>S. Germain Sufay 19.30 <b>GERMANIÆ</b> Pars 31.50 Gernsheim 31.50 Ghent 25.52 S. Girons 23.43 Givet 27.51 Giunio 30.46 Gleran 17.48 Goch 28.52 Goms 31.46 Gonans 28.48 Gontier Ch. 20.48 Goulon 18.49 Gracay 23.48 Graffo 29.43 La Grave 28.45 Gravesand 22.52 Grenoble 27.45 Grey 7.48 Grois 17.48 Gryers 29.47 Guafcogne 20.44 Guemund 29.50 Guepion 23.45 Gueret 23.47 Guerlesquin 17.49 Guerrende 18.47 Guetari 19.44 <b>GUIENNE</b> 20.45 La Guierche 22.48 S. Guilliam 25.43 Puy Guillaume 25.46 S. Guindaft 17.48 Guinguand 18.49 Guife 25.50 <b>GULICK</b> 28.51 Gulick 21.51</p> <p style="text-align: center;">H.</p> <p><b>H</b> Ailpron 31.50 Hainault 26.51 Hakerhou 19.50 Hafteren 29.51 Ham 30.52 Hamton 20.51 Han 25.50 Haffelt 27.51 Haftinge 22.51 Hattingen 29.52 Heidelberg 31.50 Helfton 15.51 Ch. Herault 22.48 Heyfant 15.49 Hide 23.52 <b>HISPANIÆ</b> Pars 18.43 Honfleu 22.50 Hoochstraten 27.52 Hors 31.49 Houdain 23.49 Les Hougeaux 20.50 Hoye 27.51 Huxter 32.52 Hyefmes 22.49</p> <p style="text-align: center;">I.</p> <p><b>I</b> Acca 22.43 Iahshausen 32.50 Iainuille 27.49 Iarfay 19.49 S. Iean de Luz 19.44 Illantz 32.47</p>	<p>Ingrande 20.48 Iocelin 18.48 Ionquera 24.42 Iornico 31.46 Ipren 25.51 Ifle aux moutons 16.48 Ifle Iourdain 22.47 Les 7 Ifles 17.49 Ifles de Eres 28.42 Iffoire Vide Y. <b>ITALIÆ</b> Pars 30.45 Iverdon Vide Y. Iuigny 25.48 S. Iulien 23.46</p> <p style="text-align: center;">K.</p> <p><b>K</b> Eyfers Luter 30.50 Kilburg 28.51 Kenille 20.50</p> <p style="text-align: center;">L.</p> <p><b>L</b> A Chaftré 24.47 La Grave 28.54 La Guierche 22.48 Lambefca 27.43 Lamela 27.43 La Mothe 28.49 Landernau 16.48 The Landes end 14.51 Landrechies 25.51 Landreliers 17.49 Langeao 22.45 Langen 21.45 Langres 21.48 Langres 27.48 <b>LANGVEDOC</b> 25.44 Lanfac 21.46 Laredo 17.44 La reolle 21.45 La Roche 20.49 La Roche 28.51 Laron 26.44 La val 20.48 La vaur 23.44 Lautereck 30.50 S. Legier 26.47 L. Four Vide F. Leiden 26.53 Lenne 30.51 Lennep 29.52 Lens 24.51 Le Puy 25.45 Lefard point 15.50 Lefcure 21.44 Les Effars 19.47 Les Hougeaux Vide H. Lefnoven 17.49 Les 7 Ifles 17.49 Le Taureau vide T. Le Tour 22.44 Le Tour 27.43 Leucata 24.43 Liborne 21.45 Liençe 26.50 Lier 26.52 Ligeris vel Loire fl. 24.48 Ligneres 28.44 Ligny 26.50 Lille 28.48 Limburg 28.51 Limoges 23.46 <b>LIMOSIN</b> 23.47 Lion 26.46</p> <p style="text-align: right;">Liperche</p>
---	---	---	---

# I N D E X .

Liperche	27.45	Mar San Mont	20.45	Isle aux Moutons vide I.		S. Paul	24.51
Lipostet	20.45	Marseille	27.43	Moyal	18.48	S.Par	21.43
Lippe	30.52	S.Martin	26.46	Munster	30.52	Perigeux	22.46
L'Isle Jourdain	22.47	P.S.Martino	30.45	Sal Munster	31.51	Pernes	24.15
Lianes	16.44	Martos	21.43	Muffidan	22.46	Peroue	25.50
S.Lo	20.49	Mafcon	27.46			Col de Perfe vide C.	
Loche	22.48	Mafiers	27.50	N.		Peryn	15.51
Lodene	25.34	S.Mathe	16.49	<b>N</b> Amen	27.51	Pefficom	31.47
Lodun	21.48	Maubeuge	26.51	Nancy	28.49	Pfortzheim	31.49
Ch.du Loir	20.48	Mauleurier	20.47	Nangis	25.49	<b>P I C A R D I A</b>	24.50
Loir fl.	21.48	S.Mauris	27.46	Nantes	19.48	Pierre fcte	24.48
Loire vel Ligeris fl.	26.46	Maximin	27.43	Narbona	24.43	S.Pierre Montier	25.47
Loller	31.51	Maylezay	20.47	S.Nazare	18.47	S.Pierre port	22.50
London	51.52	Mayne	20.49	Neckar fl.	31.59	Plancy	16.49
Lonque	25.45	Mayne fl.	20.49	Nellenburg	31.48	Plermel	18.48
Lonny	27.47	Meaux	24.49	Nemoux	34.49	Plimmouth	17.51
S.Lorens	25.43	Medebach	31.52	Nera	22.44	Poictier	21.47
S.Lorenzo	30.43	Medleton	22.52	Nevers	25.47	Poictou	20.47
Lofan	29.47	Megen	27.52	Bourg Neuf	24.46	Poiffy	23.49
Lofet	29.44	Meringen	30.47	Neufchateau	28.49	S.Pol de Lion	17.49
<b>LOTRINO</b>	29.49	C.delle Melle	31.43	Neufcastel	23.50	Pomeges	27.43
Loubeage	25.45	Melun	24.49	New Sorehan	21.51	Pomenac	17.49
Louengis	28.43	Memers	22.49	Nicy	28.45	Pons	21.46
Lucern	30.47	Mentz	30.50	Nieuport	24.52	S.Bons	24.43
Lude	20.48	Mefeurre	27.45	Nimes	26.44	Pont	25.49
Lueven	27.51	Metz	28.50	Niort	21.47	Ponterlin	29.47
Lugana flu.	21.44	Meyn fl.	32.51	Niza	30.43	Pontarlay	27.47
Luneburgo	29.45	S.Michel	29.45	Nogent	25.49	Ponteau de mer	22.50
Lunen	29.52	S.Michel	19.49	Nogent le retrou	22.49	Pont S.Esprit	56.44
Lunen ville	28.49	S.Michel	27.49	Nogueron	21.44	Pont de gard	26.44
Lupian	25.43	Middelborg	25.52	Noiers	26.48	Pont de Gardane	29.43
Lufac	22.47	Milliaux	17.49	Nommeny	28.49	Pont a Mafroy	28.45
Luffon	19.46	Millant	24.44	<b>N O R M A N D I E</b>	23.49	P.S.Martino	30.45
Lutzemborg	28.50	Ferte Milon Vide F.		Northforlande	23.52	Pont Orion	24.46
<b>LUTSEMBURG</b>	21.50	Miltenburg	31.50	Noferet	28.47	Pont fecourt	17.48
Luxeul	28.48	Mirepois	23.43	Novaille	23.46	Popie	23.45
<b>LVYCK</b>	27.51	Moers	28.51	Novy	24.46	Portes	21.45
Luyck	28.51	Molefta	27.44	Noyon	25.50	Portes mouth	20.51
Lyd	23.52	Molins	25.47	Nuftat	30.51	Port S.Marie	22.45
		Monaco	30.43	Nuys	28.43	Porto Crezo	28.42
		Monestrol	26.45			Portfand	19.51
		Monreal	21.44	O.		Port fal	6.40
<b>M.</b>		Mons alias Bergen in He-		<b>O</b> Benrac	16.49	Roche de Pofay	22.47
<b>S. M</b> Acuire	21.45	negow	26.51	Oceanus Aquitan.		Poufin	26.44
Machelen	26.52	Monitier S.Pierre	25.47			Pouzanges	20.47
Pont a Mafroy	28.45	Monftreul	24.51	Oceanus Britanicus	17.50	S.Privat	22.46
Magadin	31.46	Montagut	19.47	Offendorff	30.49	S.Privit	23.46
Magny	25.46	Montargis	24.48	Oleron	21.43	Provence	27.43
Maes fl.	28.51	Montauban	23.45	Olivet	28.45	Pulvian	19.47
Maes fl.	27.50	Montbelgard	29.48	S.Omar	24.51	Le Puy	25.45
Maes Munfter	29.48	Montbrifon	26.45	Oneglia	30.43	Puy Guilliame	25.46
Maeftricht	28.51	Montcornet	26.50	Ooftende	25.52	Pyl	16.52
Maigne	21.48	Montegnny	27.50	Orbe	29.47	Pyrenee montes	21.43
S.Maixent	21.47	Montereau	25.47	Orege	26.44		
Malamort	27.43	Montfort	19.48	Orete	28.33	Q	
Malans	32.47	Montpelier	25.43	Orgon	26.43	<b>Q</b> Varentan	20.5
Malefroit	15.48	Montravel	21.45	Pont Orion	24.46	<b>Q</b> uercy	23.45
S.Malo	19.49	Montreulbelay	20.48	Orleans	23.48	Quilberon	17.48
Mande	24.45	Mont Rougeau de Riviere		Ofca	22.43	Quimpelay	17.48
Manle	22.46		22.43	Oudenarden	25.51	Quimper Coentint	16.48
Mans	21.49	Mont Leherri	24.49			Quingey	28.47
Mante	23.43	Moret	24.49	P.		S.Quintin	25.50
Mantua	27.46	Morhanes	29.49	<b>P</b> Aderborn	31.58		
Marans	29.46	S.Moritz	29.46	Padus flu.	31.45	R.	
S.Marcellin	27.45	Morlayx	17.49	Painmarc	16.48	<b>R</b> Angeville	24.44
Marchienne	26.51	Mortaigne	22.49	Paifana	30.44	<b>R</b> anzieres	27.49
Mare Mediterranie	26.42	Mortaigne	20.47	Paliffe	25.49	Raon	29.49
Mareuil	22.46	Mofel fl.	29.50	Pamier	23.44	Raren	30.46
Martinach	29.46	Mofel fl.	28.50	Pamplon	19.43	Rafcas	25.44
S.Marie Port	22.45	Mospach	31.50	Paris	24.49	Ravierre	26.48
Marignan	27.43	La Mothe	28.49	Partenay	20.47	Realmont	24.44
Maringues	25.46	Moufon	27.50	Pas	24.51	Redon	18.48
Marnay	27.47	Mouffac	22.45	Pavillac	22.52	Reims	26.50
Marne fl.	26.49						
Marpurg	31.51						

Remo.

# I N D E X.

Remorantin	24.48	S.Brioux	18.49	S.Sebastian	19.44	Veldkirch	32.47
Renes	19.48	S.Cecilia	21.43	S.Seigne	26.47	Venafque	22.43
Reteii	26.50	Scheld flu.	26.52	S.Sulpice	23.44	Vendosme	22.48
Reving	27.50	Schoonhoven	17.53	Stein	31.48	Venlo	28.52
Rhein Zaberen	30.49	S.Defier	27.49	Straesburg	30.47	Vennes	28.48
Rhodes	24.45	Sedane	26.49	S.Valer	26.45	Verdu	27.47
Rhyn flu.	31.47	Segre	20.48	S.Valeri	22.50	Verdun	27.50
Ribadeo	28.42	Seiffel	28.46	S.Vit	28.51	Vernueil	23.49
Riba de fella	16.44	Selonge	27.48	Sumeo	31.66	Very	28.46
Rineck	32.48	Seltz	30.49	Summo Iaco	32.46	Vesoul	28.48
Rineck	31.48	Semur	26.48	Sufa	29.45	Veville	28.45
Rinfelden	30.48	Semur	26.46	Sufaye S.Germain	14.50	Viande	28.51
Rina	32.47	Sena vide Zena		S.Wendel	29.50	Vidauberi	18.43
Roan	23.50	Senlis	24.49			Vierizon	28.48
Roane	26.46	Sens	25.48	T.		Vienne	26.45
La Roche	20.49	Sentron	29.45	TAlart	28.44	Vilene fl.	19.48
La Roche	28.51	Sep, Isles	17.49	Tallemont	20.46	Villa Franca	24.42
Roche Beaucovet	22.46	Serck	18.50	Talmont	19.47	Villa Vitiofa	15.44
Roche Bron	22.45	Sermier	20.49	Tan	30.49	Ville Franche	24.47
Roche Chouart	22.46	Sefteron	28.44	Trantaife	28.46	Ville Franche d'Alban	
Roche fort	27.51	Sevenes	25.44	Tatafcen	26.44		24.44
Rochelle	20.46	Seyn Infula	16.48	Tarbes	21.44	Ville Franche d'Albingeois	
Rochemadour	23.45	Seyne flu.	26.48	Tartas	20.44		24.44
Roche de Pofay	22.47	S.Florentin	25.48	Tavetsch	31.47	Ville Franche de Rovergue	
Roche fur Yon	19.47	S.Girons	23.43	Le Taureau	27.49		24.45
Roermund	28.52	S.Guilliam	25.43	Terny	26.46	Villemur	23.44
Romans	26.45	S.Guindast	17.48	Teroan	24.51	Ville neuf	29.46
Romenay	27.46	New Shordhan	21.51	Tefino fl.	31.45	Ville Rauge	24.44
Roquelaure	23.45	Sedmouth	18.51	The landes end	14.51	Vinay	30.44
Rofne flu.	26.44	S.Jean d'Angeli	21.46	The Northforlande	23.52	Vinftering	20.49
Rofne flu.	27.46	S.Jean de Luz	19.44	Theonville	28.50	Vircelly C.	22.42
Roffillon	26.45	Sigen	30.51	Thierry Ch.	25.49	Vire	20.49
Rotevaies	19.43	Sirick	28.50	Tholoufe	23.44	Vifp	30.46
Ville franche Rovegue vi-		Siriczee	26.32	Thun	30.47	S.Vit	28.51
de V.		Sitten	30.56	Tiel	27.52	Viteau	26.47
Rougeau mont de Riviere		S.Iulien	23.46	Tietz	30.51	Vitrey	20.48
	22.43	S.Legier	26.47	Tiffanges	19.47	Vitry	27.47
Ch.Roux	23.47	S.Lo	20.49	Tollon	28.43	Vivonne	21.47
Roye	24.50	S.Lorens	25.43	Tongeren	27.51	VLAENDEREN	
Rueffec	21.46	S.Lorenzo	30.43	Tonins	21.45		24.52
Rumnac	23.46	S.Macaire	21.45	Tornay	25.51	Vliflingen	25.52
Rumilly	28.45	S.Maixent	21.47	Tornoiata	22.43	Vovant	20.47
Rye	22.51	S.Malo	19.49	Tornu	27.46	Ufel	30.45
Rye	19.47	S.Marcellin	27.45	Tofa fl.	30.46	Ufez	26.44
Ryffel	25.51	Port S.Marie	22.45	Tovars	21.47	Ufez	25.44
		S.Martin	26.46	Toul	28.49	Uttert	27.55
S.		P.M.Martino	30.45	Toullon	26.47		
SAdoron	27.44	S.Mathe	16.49	La Tour	22.44	W.	
S.Saes	20.49	S.Mauris	27.46	La Tour	27.43	WAaggis	31.47
S.Agnes	27.47	S.Michel	27.49	Tours	21.48	Waldeck	31.52
S.Aignan	23.48	S.Michel	19.45	Toury	24.49	Walderfang	29.50
Sainetes	21.46	S.Michel	29.45	Treguel	17.49	Warneftein	30.51
Port Sal	16.49	S.Moritz	29.46	Treport	23.51	S.Wendel	29.50
Salm	29.49	S.Nazare	18.47	Trier	29.50	Wefel	28.52
Sal Munfter	31.51	Soens	29.52	Troye	26.49	Wefen	31.47
Salles	24.43	Soiffons	25.50	Tubingen	31.49	Wefer fl.	32.52
Salvatierre	20.44	S.Omar	24.51	Tulles	23.45	Wight Infula	20.51
S.Salveur de Dyve	21.50	Sone fl.	27.46	Turin	30.44	Wirtzburg	32.50
Salviati	23.46	Sorrigne	27.44			Worms	31.50
Sandefages	25.45	Soubize	20.46	V.			
Sanfigo	27.42	Sovillac	23.45	VAbres	24.44	X.	
Santillana	17.44	Soulac	20.46	La Val	20.48	XBudargel	23.42
Sar flu.	29.50	Spaliou	25.45	Valence	26.45		
Sar Alben	29.49	S.Paul	24.51	Valenchiennes	25.51	Y.	
Sartafin Castel vide C.		S.Per	21.43	S.Valer	26.44	YSfoire	25.46
Savignac	24.46	Spier	31.50	S.Valeri	22.50	Yverdon	29.47
Saulieu	26.47	S.Pierre Montier	25.47	Valonges	20.50		
Saulmur	20.48	S.Pierre port	22.50	Vannerans	22.43	Z.	
S.Auloye	22.46	S.Pol de Lion	17.49	Vannes	18.48	RHein Zaberen	30.49
Savona	31.44	S.Pons	24.43	Varengen	22.50	Zena	27.43
Savoie	28.45	S.Privat	22.46	Vareunes	25.46	Zurich	31.48
S.Bernardin	31.46	S.Privat	23.46	Vauculeur	27.49	Zweibrucken	29.50
S.Boniface	20.51	S.Quintin	25.50	La Vaur	23.44		

I N D E X  
Des lieux de la Table  
G E N E R A L E  
De la  
G E R M A N I E  
I N F E R I E V R E.

<p>A.</p> <p><b>A</b> Bbeville Lon. 23 Lat. 51 S. Aechten Roy 27.51</p> <p>Adud 28.50 Aelst 26.51 Aenholt 28.52 Aenlo 28.54 Aernhem 28.53 Aeth 26.51 Ahuys 29.53 Aken 28.53 Alcmar 26.53 Aldebroughe 22.53 Aldenaer 29.51 Aldenhoven 28.51 Alein 30.52 Alesham 22.52 Allene 25.51 Almeloo 29.53 Almen 28.53 Alpen 28.52 Altena 30.52 Altzei 30.50 S. Amand 25.51 Ambleteul 23.51 Amersfort 27.53 Amiens 24.50 Amsterdam 27.53 Andernach 29.51 ANGLIÆ Pars 22.51 Antwerpen 26.52 Apel 29.54 Apeldorne 28.53 Ardemborch 25.52 Ardres 24.51 Arenberch 29.51 Arien 24.51 Arlar 27.53 Arlewe 25.51 Arlun 28.50 Arnsberch 30.52 Arras 34.51 Arschot 27.51 ARTOIS 25.51 Arwiller 29.51 Asselan Pont. 23.51 Asselen 29.54 Assendelft 26.53 Assene 26.52 Asth 28.52 Asthe 26.51 Astinhusen 31.52 Audenarde 27.51 Avelghem 25.51 Avelnes 26.51</p>	<p>S. Avoult 29.50 Austi 23.51 Authye flu. 24.51 Authye 24.51 Auxi 24.51 Axefe 26.52</p> <p style="text-align: center;">B.</p> <p><b>B</b> Aestro 26.52 Baerle 27.52 Baeville 23.50 Bagimont 27.50 Bale 27.52 Baluc 30.52 Bambeke 24.51 Bapames 25.51 S. Barbe 28.50 Baret 25.51 Barlaimont 26.51 Basseul 24.51 Bassy 24.51 Bastogne 28.51 Bavay 26.51 Beaumont 26.51 Beaurains 29.50 Beaugeng 27.51 Beckom 30.52 Bedburg 29.51 Belle 24.51 Bensburgh 29.51 Benteul 25.50 Benthem 29.53 Berck 28.52 BERGK 30.52 Geerts Berge 26.51 S. Geertruyen Berge 27.52 S. Heeren Berg 28.52 Bergen 24.52 Bergen in Henegowalias Mons 25.51 Bergen op Zoom 26.52 Seven Bergen 26.52 Stein Bergen 26.52 Beringen 27.52 Berlette 24.51 Bern cassel 29.50 Berneval 23.51 Bethune 24.51 Viller Bervoch 28.50 Beveren 26.52 Beverwyck 26.53 Beylstein 30.51 Bilevelt 31.53 Bilfel 27.51 Binch 26.51 Bingen 30.50 Blangy 23.50</p>	<p>Blankeberg 25.52 Blanckenheim 29.51 Bocholt vel Boicholt 29.52 Boeckbergen 28.53 Boeckum 29.52 Boer 29.52 Groote Boerl 29.52 Boke 31.52 Bolchen 29.50 Bolongne 23.51 Bomal 28.51 Bommel 27.52 Bommene 26.52 Bonef 27.51 Bonne 29.51 Boppart 30.51 Borborch 24.51 Burchworm 27.51 Borkelo 28.53 Bornem 29.53 S. Hertogen Bosch 27.52 Ouden Bosch 26.52 Bossonville 28.50 Bouchain 25.51 BOULONNOIS 23.51 Boxtel 27.52 BRABANT 27.52 Bracht 30.52 Bradnel 22.52 Braine le conte 26.51 Bramsche 30.53 Bray 24.50 Breda 27.52 Bredesfort 28.52 Brederode 26.53 Bremen 31.54 Bretveil 24.50 Bricque 23.51 Briell 26.52 Brielen 31.52 Brien 28.50 Brifich 29.51 BRITANNICI maris Pars 22.51 Brompt 29.51 Bronchorst 28.52 Bruegel 27.52 Brugge 25.52 Bruggen 28.52 Bruffel 26.51 Brykelfey 22.53 Buel 28.54 Buers 22.52 Buiffy 24.50 BULLON 27.50 Bullon 27.50 Burg 28.52 Burgsteenford 29.53</p>	<p>Burnan 22.52 Bylen 28.54</p> <p style="text-align: center;">C.</p> <p><b>C</b> Ales 23.51 Callnicourt 25.50 Cambray 25.51 CAMBRESIS 25.50 Camp 26.53 Campen 28.53 Canterbery. 23.52 Capelle 26.52 Carbie 24.40 Cassel 24.51 Castelaun 29.51 Carlyck 28.54 Catte 24.50 Catznelnboge 31.51 La Cauchie 24.50 Cauffy 25.50 Caux 23.51 Cayen 23.51 Cell 29.51 Celles 24.51 Cerfontaine 26.51 Chamont 28.50 Champiau 27.50 Chapelle en Tyrasse 26.50 Charlin 27.51 Chateau en Cambresis 25.51 Chastelet 25.50 Chauemont 27.51 Chauny 25.50 Chieure 26.51 Chimay 26.51 Chiny 27.50 Chone 28.51 Clay 22.54 Clerf 28.51 Clery 24.50 CLEVE 27.53 Cleve 27.52 Cloppenburg 30.54 Les Cluse 25.51 Cnocke 25.52 Coblentz 30.51 Coheim 22.51 Coege 26.54 Coefvelt 29.52 Coevorden 29.53 Colcester 22.53 STIFT COLN 29.51 Coln 28.51 Comble 21.51 Comene 25.51 Conde 25.51</p>
--	---	--	---

XXXXXXXXXX

d

Cortkeem

# I N D E X .

Cortkeen	26.52	Duren	29.51	Fromele	27.51	Hardelot	23.51
Cortrijck	25.51	Duffeldorp	29.52	Furftenouwe	30.53	Hartemberg	28.53
Cranemborch	28.51	Ten Duynen	24.52			Harderwyck	27.53
Cranenburg	28.52	Duynkercke	24.52	<b>G.</b>		Harlem	26.53
Cressy	25.50	Duysburgh	29.52	<b>G</b> Aest	28.54	Harleſton	22.53
Crevecœur	25.51	Dynter	27.52	Gangelt	28.51	Harlingen	27.54
Crevecœur	24.50			Gavere	25.51	Harwich	23.53
Creuznach	30.50	<b>E.</b>		Gedain	27.50	Hafeleunen	30.53
Criel	23.51	<b>E</b> Chternaken	28.50	Geel vel Gheel	27.52	Haffelt	27.51
Cromere	22.54	<b>E</b> cou	25.51	Geerdsberge	26.51	Haffelt	28.53
Crottoy	23.51	Edam	27.53	<b>G</b> ELDERLANT	27.52	Haſtinge	22.51
Cub	30.51	Eckelo	25.52	Gelekirchen	28.51	Hattem	28.53
Cugnon	27.50	Eems vel Ems flu.	29.54	Gelre	28.52	Hattingen	29.52
Culemborch	27.53	Idem	31.32	Gemblour	27.51	<b>H A Y N A V L T</b>	25.51
Cyfoen	25.51	Eensburen	29.53	Geme	27.51	Hebſteden	29.50
		Eepe	28.53	Gemen vel Ghemen	29.52	Hede	23.52
<b>D.</b>		Egmont	26.53	Gemert vel Gemert	28.52	Helmont	28.52
<b>D</b> Alem	28.51	Egmont op Zee	26.53	Gemund	29.51	Hensberg	28.52
Dalen	28.52	Eiſſche	29.53	Gemunnen	29.50	Herck	27.51
Dalen	30.52	Eiteren	24.51	Gendt vel Ghendt	25.52	Herentaels	27.51
Dalheim	28.50	Eitrop	29.51	Genival	26.51	Herkinge	26.52
Damme	25.52	Elaſton neſſe	23.53	Gennep	28.52	Hermael	27.51
Damviller	27.50	Elburg	28.53	<b>G E R M A N I C U S O -</b>		Hermanskel	29.50
Dasberch	28.51	Eller	30.51	<b>C E A N U S</b>	23.52	'SHertogenboſche	27.52
Daune	29.51	Embrick, alias Emmeryck	28.52	S.Gertruyenbergh	27.52	Hertoghen Raid	28.51
Dedham	22.53	Encluſen	27.53	Gefſel vel Gheſtel	27.52	Hertzberg	30.52
De Laen fl.	30.51	Enere	24.50	S.Gewer	30.51	Herwerden	31.53
Delft	26.53	Enegers	30.51	S.Giflain	26.51	Hefdin	24.51
Delmenhorſt	31.54	Engien	26.51	Givet	27.51	Hefpungen	28.50
Deiſe	25.52	Enſcede	29.53	Glabbeck	28.52	Hickling	23.54
De Maſe fl.	26.53	Ercklens	28.52	Goch	28.52	Hoey	27.51
Dereham	22.53	Ermuyen	25.52	Godin	27.51	<b>H O L L A N T</b>	27.53
Der Rbyn fl.	30.50	Eſcault flu.	25.51	Goer vel Ghoer	29.53	Holt	26.52
Dermonde	26.52	Eſch	28.51	Goerede	26.52	Homfalife	28.51
Detten	30.53	Eſpechy	25.50	Goes	26.52	Hondſcote	24.52
Devemont	24.50	Eſſen	29.52	Gontero	26.51	Hoochſtraten	27.52
Deventer	28.53	Eſtain	28.50	Goreum	27.42	<b>H O O R N</b>	28.52
Die Eems fl.	24.54	Eſtapes	23.51	Goude	26.53	Horn	27.53
Die Lip flu.	30.52	S.Eſtintie	26.51	Granpre	27.51	Horſt	29.52
Diepe	23.50	Eſterford	22.52	Grave	28.52	Horſtmar	29.53
Diepholt	31.53	Eſterheu au pont	26.50	Graveſande	26.53	Hoeft	30.50
Diernbach	31.51	Eſweiler	28.51	Greve	30.53	Hotton	27.51
Dieſt	27.51	Eyerlandt	26.54	Grevelinge	24.52	Hour	27.51
Dietkirch	28.50	Eyndhoven	27.52	Grevenbroeck	29.52	Hourdain	25.51
Dillemburg	30.51			Grevenraet	29.52	S.Hubert	27.51
Dimchurche	23.53	<b>F.</b>		Grimbergen	28.53	Hueſden	27.52
Die Weſer fl.	31.54	<b>F</b> Abayart	26.50	Groeningen	28.54	Hueſſem	30.50
Dinant	27.51	<b>F</b> alais	27.51	Groenouwe	23.53	Hulſt	26.52
Dinſlaken	29.52	Fellon	27.51	Grol	29.53	Hunen	27.51
Diſ.	22.23	La Ferte	25.50	Groot Sundert	26.52	Huyſen	27.53
Dixmude	25.52	Feversham	22.52	Groote Boerl	29.52		
D'Lant van Luyck	27.51	Fintain	26.50	Guemund	29.50	<b>I.</b>	
Doesburg	28.53	Flabeville	28.50	Guines	23.51	<b>I</b> Berg	30.53
Doetekum	28.53	Flines	25.51	Guiſe	25.50	Imeppe	27.51
Dommeler	27.52	Floref	27.51	<b>G U L I C K</b>	28.51	Inancourt	24.50
Dompire	24.51	Florennes	26.51	Gulick	28.51	Ingel Munſter	25.51
Donchery	27.50	Foix	23.50			Ipren	25.51
Donqueure	24.50	Folkeſton	23.52	<b>H.</b>		Ipfwiche	22.53
Donwiche	23.53	Fontaines	26.51	<b>H</b> Acfort	27.53	Ierlon	30.52
Dorlens	24.51	Fontaines	24.50	<b>H</b> aaſkercke	24.51	Iſſel fl.	28.53
Dorſten	29.52	Forpach	29.50	Hage	26.53	Iudoigne	27.51
Dort	26.52	Foulneſſe	22.52	Haleſworſt	23.53	Ivoix vide Yvoix.	
Dortmund	29.52	Francfort	31.50	Hall	26.51		
Douay	25.51	Ville Franche	27.50	Halteren	29.52	<b>K.</b>	
Dover	23.52	Franchimont	28.51	Halver	30.52	<b>K</b> Aiſer	29.51
Douſye	27.50	Francemburgh	31.51	Ham	30.52	Keyſerſwerd	29.52
Dreckfurden	30.53	Frackicker	27.54	Hamelincourt	24.51	Kempen	28.52
<b>D R E N T</b>	28.53	La Frette	27.50	Hames	23.51	Kerpen	29.51
Drolshagen	31.51	Freudenberg	28.50	Han	25.50	Kerſtenich	28.51
Duffel	26.52	Friefs	28.54	Hanape	25.50	Kerverdonck	28.52
Dulmen	29.52	Friefs Ochten	30.54	Hannoville	28.50	Kilburg	29.51
Dung	27.50	<b>F R I S I Æ</b> Pars	28.54	Hannuye	27.51	Kingſton	23.52
Durbuy	27.51			Hapecourt	25.50	Kirchberg	29.50

# I N D E X .

Kirpach	30.51	Lyf. fl.	24.51	Montegny	27.50	Orforde	23.53
Ronigfmacheren	28.50	Lysbourg	24.51	Montford	27.53	Orgny	25.50
Kufchel	29.50			Montmedy	27.50	Orgny	26.50
		M.		Mortaigne	25.51	Orloy	29.52
L.		M	Achelen vel Meche-	Mofella fl.	28.50	Ofembrug	30.53
LA Cauchie	24.50	len	26.52	La Motte	24.50	Ofs	27.52
Laen fl.	30.51	Mackum	27.54	Moufon	27.50	Oudenarde	25.51
Laerwold	29.53	Maerfen	27.53	Movy	25.50	Oudemborchi	25.52
La Ferte	25.50	Maeftrecht	28.51	Muden	27.53	Oudemboschi	26.52
La Frette	27.50	Malden	22.52	Munfter	29.51	Oude Tonge	26.52
La Motte	24.50	Malmedir	28.51	Munfter	30.52	Over peelt	27.52
Landeck	27.51	Manderscheid	29.51	Munftereifel	29.51	Over Raid	29.51
Landrechies	25.51	Many	25.50	Murlebach	29.51	Over Reeft	28.53
Lange	29.54	Marche	27.51			Ourt fl.	28.51
Laon	25.50	Marchennes	25.51	N.		Ourt	28.51
La Roche	28.51	Marchunne au pont	26.51	NAmur	27.5	Ourt	27.50
Lebach	29.50	MARCK	30.52	Namur vi. Namen	77.51	Outwyck	27.53
Lechnich	29.51	Mardyck	24.52			Oye	24.52
Leeck	27.53	Maritz	25.50	Naffau	30.51		
Leerdam	27.52	Marieburg	26.51	Neer	28.52	P.	
Leewe	27.51	Marienfelt	30.52	Neerfen	28.52	Paderborn	31.52
Leiden	26.53	Markeghem	25.51	Nelle	24.50	Pames	23.51
Leighe	22.52	Marle	25.50	Nemenden	22.52	Parck	28.50
Leimuden	26.53	Martelenge	28.50	The Nefse point	23.51	Pas	23.51
Lemberg	31.53	Marteloy	28.51	Neufchattel	27.50	Pas	24.51
Lemmerhorn	27.54	S. Martins dyck	27.53	Neyem	30.52	S. Paul	24.51
Lengkercke	30.53	Marville	27.50	S. Nicolaes	26.52	Pecquencourt	25.51
Lenne flu.	30.52	Mafe fl.	26.52	Nideck	29.51	Peer	27.52
Lenne	30.51	Idem	28.52	Niekerken	29.53	Pepergae	28.53
Lennep	29.52	Mafeyck	28.52	Nieneve	26.51	Pernes	24.51
Lennich	28.51	Mafieres	27.50	Nieumoer	26.52	Perone	25.50
Lens	24.51	Maubert fontaine	26.50	Niewpoort	24.52	Perweis	27.51
Lenville	23.51	Maubeuge	26.51	Nimmegen	28.52	Pettengen	29.50
Lenze	25.51	Maye	26.52	Nivelle	26.51	Pfaltz	29.50
Le Portet	23.51	Medebach	31.52	Norderdracht	28.54	Philippe ville	26.51
Le Roux	26.51	Medenblick	27.53	Nordwolde	31.54	PICARDIA	24.50
Les Clufe	25.51	Medleton	22.52	Northforlande	23.52	Pierre Pont	25.50
Lefcou	24.50	Meeffene	25.51	Northorn	29.53	Plettemborch	30.52
Leffen	26.51	Megen	27.52	Nortwyck op zee	22.53	Pont Affelan	23.51
Leftoffe	23.53	Melle	30.53	Norwich	28.53	Pont a vendin	25.51
Leuvorden	31.53	Menthiene	27.50	Noyon	24.50	Pont de Remy	23.50
Leuwarden	27.54	Mentz	30.50	Numagen	29.50	Popering	24.51
Leye fl.	24.51	Meppe	29.53	Nuftadt	30.51	Porlet	23.51
Lience	26.50	Meppel	28.53	Nuys	29.52	Le Portet	23.51
Lier	26.52	Mergen	34.51			Porvile	23.50
Lilers	24.51	Meris	28.50	O.		Poucke	25.52
Lillo	36.52	Merftat	30.50	OCEANUS Ger-		Pruym	28.51
LIMBURG	28.51	Mertzich	27.50	manicus	27.52	Putte	26.51
Limburg	28.51	Mefchede	30.52	Ochamps	27.50		
Limpurg	30.51	Mefieres	28.50	Fries Ochten	30.54	Q.	
Lingen	29.53	Meffieris	28.50	S. Oeden Roy	27.52	Q Vakenbrug	30.53
Lion	24.50	Metloch	29.50	Salt Oefel	31.53	Quehenry	26.50
Lip. fl.	30.32	Metz	28.50	Oepen	28.51	Quefnoy	55.51
Lippe	30.52	Meyen	29.51	Oetmerfen	29.53	S. Quintin	25.50
Loit	27.50	Meyert	27.53	Oirfchot	27.52		
Lokeren	26.52	Meyn alias Moen fl.	30.50	Oldenborn	28.54	R.	
Loller	31.51	Middelburg	25.52	Oldenzeel	29.53	R Aefvelt	29.53
Longewifch	30.53	Middelkerck	24.52	Olkens plaete	26.52	R Ratingen	29.52
Longion	28.50	Mierbeke	26.51	Olt	28.53	Ravensberch	30.53
Longwy	28.50	Mierwart	27.51	Oltede	29.53	Ravenstein	27.52
Loray	28.50	Modaef	27.51	S. Omar	24.51	Hertogen Rayd	28.51
Lubbeke	31.53	Modum	29.54	Omme	28.53	Rees	28.52
Lueven	27.51	Moers	29.52	Onfer Vrouwen Polder	25.52	Over Reeft	28.53
Lumbres	24.51	Mol	27.52	't Ooge	26.53	Richenstein	28.51
Lummes	27.50	Molenbay	25.51	Oofteinde	27.54	Rhiede vel Riede	30.42
Lunen	29.52	Moncorne	27.50	Ooftende	25.52	Rhiede vel Riede	29.54
Lunichufen	29.52	Mondidier	24.50	Oefterwyck	27.52	Pont de Remy	23.50
LUTZENBURG	28.50	Monikendam	27.57	Ooftmael	27.52	Rhene vel Renen	37.53
Lutzenburg	28.50	Monreal	29.51	Oppenheim	30.50	Rhenn	29.53
LUYCK	27.51	Mons alias Berge in Hene-	26.51	Orchies	25.51	Rhenty vel Renty	24.51
Luyck	28.51	gow	26.51	Orchimont	27.50	Repelmonde	26.52
Lydberg	30.52	Monftreul	23.51	Ordinghen	29.52	Rhethe vel Rhefe	27.52
Lyeffes	26.51	Montabour	30.51			Reving	27.50

# I N D E X.

<p>Riequebourg 24.51 Rien 27.50 Ringelberg 28.52 Ripemoat 25.50 Robeque 24.51 Rocci 25.50 La Roche 28.51 Rochefort 27.51 Roeden 38.54 Roer fl. 29.52 Roer fl. 30.52 Roermunde 28.52 Roesselaer 25.51 Rolde 28.54 Ronse 25.51 Rooswinckel 29.45 Rosendael 26.52 Rotterdam 26.53 Le Roux 26.51 Roxnis 26.52 S. Achten Roy 27.51 S. Oeden Roy 27.52 Roye 24.50 Ruesel 27.52 Rumney 23.52 Ruynen 28.53 Rydborg 31.52 Rye 22.51 Ryn vel Rhyfl. 30.50 Ryffel 25.51</p> <p style="text-align: center;"><b>S.</b></p> <p><b>S</b>Aefringen 26.52 Salme 28.51 Salmeroer 29.50 Salt Oesfel 31.53 Samson 27.51 Sandoune castel 23.52 Sandwich 23.52 Santen 28.52 Santvoort 26.53 Sarfl. 29.50 Sarbrucken 29.50 Sarburg 28.50 Saxmudham 23.53 Schagen 26.53 Schevelingen 26.53 Schauwenburg 29.50 Schelde fl. 26.52 Schepye infula 22.52 Scherambeke 29.52 Scholneck 28.51 Schol 30.53 Schoonhoven 27.53 Schouwen infula 25.52 Schutdorpe 29.53 SEELANT vide Zeelant, Selligen 29.54 Semy 28.50 Sendenhorst 30.52 Senovile 28.50 Sevecote 25.52 Sevenar vide Zevenar Sevenbergen 26.42 Severen 28.54 SHeerenberg 28.52 SHertogenbosch 27.52 Siburg 29.51 Sichenen 27.52 Sigen 30.51 Summeren 29.51 Simon 26.50 S. vel sint Achtenroy 27.51</p>	<p>S. Amand 25.51 S. Anould 29.50 S. Barbe 28.50 S. Estienne 26.51 S. Geertruyenberg 27.52 S. Gewer 30.51 S. Giflain 26.51 S. Hubert 27.51 S. Martensdyck 27.53 S. Nicolaes 25.52 S. Oeden Roy 27.52 S. Omar 24.51 S. Paul 24.51 S. Quintin 25.50 S. Truyen 27.51 S. Valeri 22.50 S. Valeri 28.51 S. Wendel 29.50 Sipkeloo 29.53 Sirick 28.50 Siric Zee 26.52 Sittert 28.51 Sleiden 29.51 Slidrecht 27.52 Sloten 27.54 Sluys 25.52 Slyckemburg 28.53 Slyen 26.53 Smitberg 29.50 Sneck 27.54 Soens 29.52 Soest vel Zoest 26.51 Soigne 29.50 Solzrbach 29.50 Some fl. 25.50 Sotevile 22.50 Sotteghem 26.51 Souchies 24.41 Sour 28.50 South Church 22.52 Sout Cote 24.42 South Shoburge 22.52 Spiere 25.51 Stablo 28.51 Staplo 31.52 Statlo 29.54 Staveren 27.53 Steenbergen 26.52 Steenwyck 28.53 Steken 26.52 STIFT COLN 29.61 STIFT TRIER 29.51.50 Stockem 28.51 Stowe 22.53 Stramont 27.50 Streien 26.52 Stuvesant 26.52 Groot Sundert 26.52 Sutphen vide Zutphen Swacley 23.52 Swalm 29.52 Swol 28.53 Suyder zee vide Zuyder zee Sydmifter 22.52</p> <p style="text-align: center;"><b>T.</b></p> <p><b>T</b>Ecklemburg 30.53 Telling 30.52 Ten Duynen 24.52 Teroane 24.51 Texel Infula 26.54</p>	<p>The Neffe point 23.51 The northforlande 23.52 Theon ville 28.50 Thorout 25.52 Thurnout 27.52 Thyn 26.51 Tichemont 28.50 Tiel 27.52 Tielt 25.52 Tienen 27.51 Tietz 30.51 Tilburch 27.52 Tilloc 24.50 Tiraffe 25.50 Titegny 28.50 Tongen 26.52 Tongre 27.51 T'Ooge 25.53 Tornay 25.51 Treport 23.51 Treport 33.51 Trier 29.50 STIFT TRIER 29.50.51 S. Truyen 27.51 Turckheim 30.50 Twent 28.53 Tzinsic vide Zinsic Tzulck vide Zulch Tzweibrucken vide Zweibrucken.</p> <p style="text-align: center;"><b>V.</b></p> <p><b>V</b>Alberg 30.51 Valenchiens 25.51 S. Valeri 23.51 S. Valeri 22.50 Valckemburg 28.51 Valkenisse 26.51 Varengen 22.50 Vasen 28.53 Vden 28.52 Vecht fl. 28.53 Vechte 30.53 Veldentz 29.50 Ponta Vendin 25.51 Venlettes 22.50 Venlo 28.52 Verchyn 25.51 Vere 25.52 Viande 28.51 Vianen 27.53 Vilers 26.51 Ville Franche 27.50 Viller Betuoch 28.50 Vilvorde 26.51 Vinermoet 29.54 Vireu 27.51 Virton 28.50 S. Vit 28.51 Vitry 25.51 VLAENDEREN 24.51 Vleersheym 31.50 VLIELANT infula 26.54 Vlissingen 25.52 Ulm 30.50 Ulmen 29.51 Unna 30.52 Vollenhove 28.53 Volmigstein 29.52 Vpende 28.54 Vrck 27.53 Vreede 29.53 Vreelant 27.53</p>	<p>Vtricht 27.53 Vuerhe 24.52 Vuerne 26.52</p> <p style="text-align: center;"><b>W.</b></p> <p><b>W</b>Achtendonc 27.53 Wageninge 28.53 Walcheren Infula 25.52 Walcourt 26.55 Waldeck 29.51 Walderfang 29.50 Walsingham 22.54 Warendorp 30.52 Warley 24.50 Warnstein 30.51 Wartefeltz 30.51 Wassembergh 28.52 Wafferaw 29.50 Wasserbillich 28.50 Warene 24.51 Wedde 29.54 Weert 28.52 Welborch 30.51 Wel 28.52 S. Wendel 29.50 Wendunen 25.52 Werden 29.52 Werdole 30.52 Werle 30.52 Wesel 28.62 Wesemale 27.51 Weser fl. 31.54 Weser 38.51 Wesfen 28.52 Westcappelle 25.52 WESTFALIÆ Pars 30.53 Westmer 27.54 Wetzler 31.51 Widerden 28.53 Wiedebrug 31.52 Wilkelingen 29.50 Wilshufen 30.54 Winchelseye 22.51 Windeck 30.51 Winendale 25.52 Wingene 25.52 Winkel 27.53 Winterten nefse 23.54 Witgenstein 31.51 Witlich 9.51 Wodbridge 23.53 Woerden 27.53 Worckum 27.54 Worms 31.50 Wulpe 25.52 Wyck op Zee 26.54 Wyc te Duersteden 27.53</p> <p style="text-align: center;"><b>Y.</b></p> <p><b>Y</b>Voix 27.50</p> <p style="text-align: center;"><b>Z.</b></p> <p><b>Z</b>EELANT 25.52 Zevenar 28.52 Zinsich 29.51 Zulch 29.51 Zurphen 28.63 Zweibrucken 29.50 ZUYDER ZEE 27.53</p>
--	---	--	--







# A U R E L I E U R

*Touchant*

L'ordre des feuilles au Tome I.

A. B. C. D. D<sup>2</sup>. E. F. G. H. I. K. L. M. M<sup>2</sup>. M<sup>4</sup>. N. O. P. Q.  
R. S. T. V. X. Y. Z.

Aa. Bb. Cc. Dd. Ee. Ee<sup>2</sup>. Ff. Gg. Hh. Ii. Kk. Ll. Mm. Mm<sup>2</sup>.  
Nn. Oo. Pp. Qq. Rr. Ss. Tt. Vv. Xx. Yy. Zz.

Aaa. Bbb. Ccc. Ddd. Eee. Fff. Ggg. Hhh. Iii. Kkk. Lll. Mmm.  
Nnn. Ooo. Ppp. Qqq. Rrr. Sff. Sff<sup>2</sup>. Sff<sup>3</sup>. Sff<sup>4</sup>. Sff<sup>5</sup>. & 6.  
Sff<sup>7</sup>. Sff<sup>8</sup>. Ttt. Vvv. Xxx. Xxx<sup>2</sup>. Xxx<sup>3</sup>. Xxx<sup>4</sup>. Xxx<sup>5</sup>.  
Xxx<sup>6</sup>. Xxx<sup>7</sup>. Xxx<sup>8</sup>. & 9. Xxx<sup>10</sup>. Xxx<sup>11</sup>. Xxx<sup>12</sup>. Yyy. Zzz.  
Zzz<sup>2</sup>. Zzz<sup>3</sup>.

Aaaa. Bbbb. Bbbb<sup>2</sup>. Bbbb<sup>3</sup>. & 4. Bbbb<sup>5</sup>. Bbbb<sup>6</sup>. Cccc.  
Cccc<sup>2</sup>. Dddd. Eeee. Ffff. Gggg. Hhhh. Hhhh<sup>2</sup>. Iiii.  
Kkkk. Llll. Llll<sup>2</sup>. Mmmm. Nnnn. Nnnn<sup>2</sup>. Oooo.  
Pppp. Qqqq. Rrrr. Sfff. Tttt. Tttt<sup>2</sup>. Vvvv. Xxxx.  
Yyyy. Zzzz.

Aaaaa. Aaaaa<sup>2</sup>. Aaaaa<sup>3</sup>. Aaaaa<sup>4</sup>. Bbbbb. Bbbbb<sup>2</sup>. Bbbbb<sup>3</sup>.  
Bbbbb<sup>4</sup>. Ccccc. Ccccc<sup>2</sup>. Ccccc<sup>3</sup>. Ccccc<sup>4</sup>. Ccccc<sup>5</sup>.  
Ccccc<sup>6</sup>. Ccccc<sup>7</sup>. Ddddd. Eeeee. Eeeee<sup>2</sup>. Eeeee<sup>3</sup>.  
Eeeee<sup>4</sup>. Fffff. Ggggg. Ggggg<sup>2</sup>. Hhhhh. Iiiii

Indice. a. b. c. d.



A U R I L R

Index des lettres au ...

A B C D E F G H I K L M N O P Q  
R S T U V X Y Z

Aa Bb Cc Dd Ee Ff Gg Hh Ii Jj Kk Ll Mm Nn  
Oo Pp Qq Rr Ss Tt Uu Vv Xx Yy Zz

Aaa Bbb Ccc Ddd Eee Fff Ggg Hhh Iii Jjj Kkk  
Lll Mmm Nnn Ooo Ppp Qqq Rrr Sss Ttt Uuu Vvv  
Xxx Yyy Zzz

Aaaa Bbbb Cccc Dddd Eeee Ffff Gggg Hhhh  
Iiii Jjjj Kkkk Llll Mmmm Nnnn Oooo Pppp  
Qqqq Rrrr Ssss Tttt Uuuu Vvvv Xxxx Yyyy  
Zzzz

Aaaaa Bbbbbb Cccccc Dddddd Eeeee Fffff  
Gggggg Hhhhhh Iiiiiii Jjjjjjj Kkkkkkk  
Llllllll Mmmmmmm Nnnnnnnn Ooooooo  
Pppppppp Qqqqqqqq Rrrrrrrr Ssssssss  
Tttttttt Uuuuuuuu Vvvvvvvv Xxxxxxxx  
Yyyyyyyy Zzzzzzzz

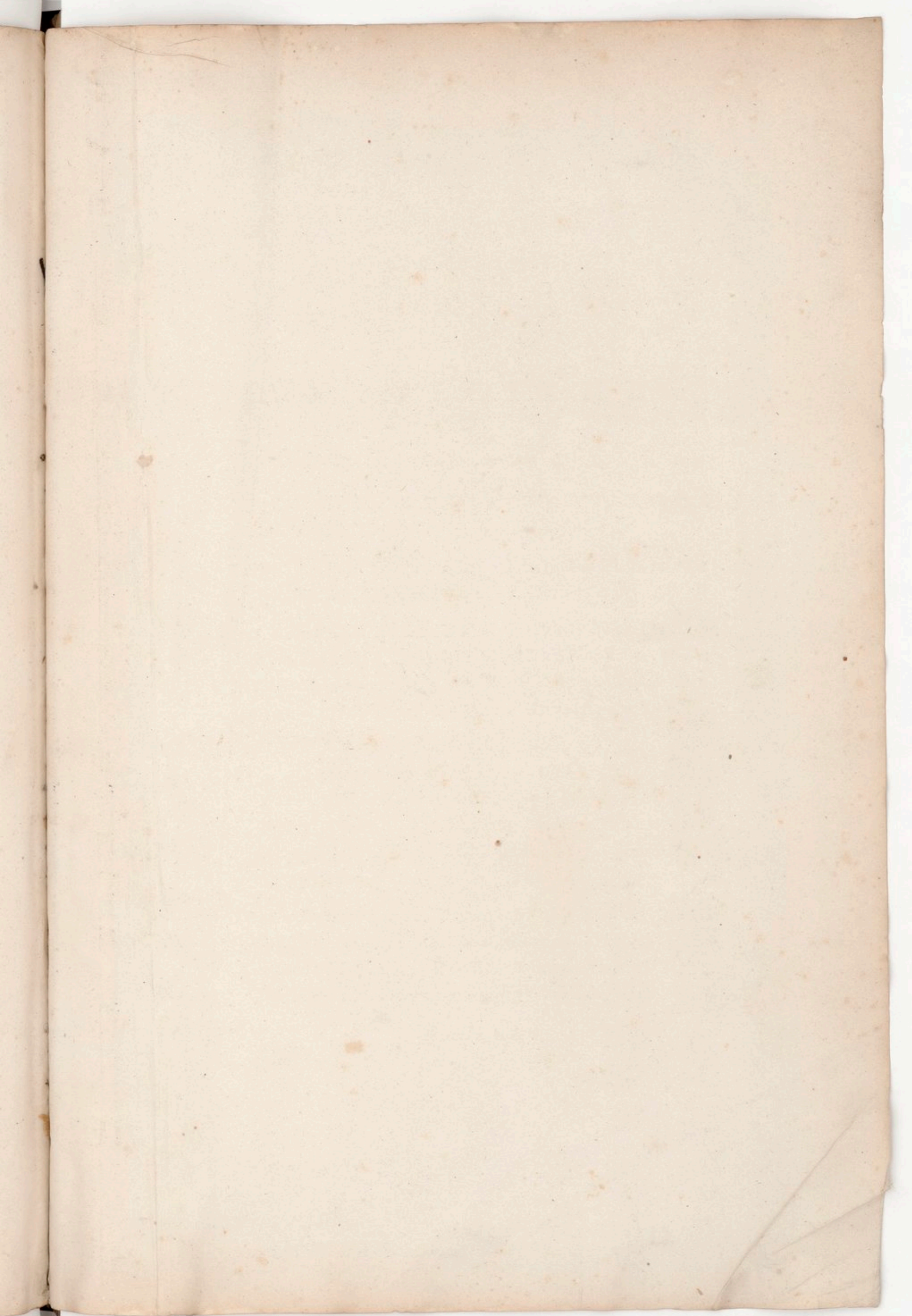
Aaaaaa Bbbbbbb Ccccccc Ddddddd Eeeeeee  
Fffffff Ggggggg Hhhhhhh Iiiiiiii Jjjjjjjj  
Kkkkkkkk Lllllllll Mmmmmmmm Nnnnnnnn  
Ooooooooo Ppppppppp Qqqqqqqqq Rrrrrrrrr  
Sssssssss Ttttttttt Uuuuuuuuu Vvvvvvvvv  
Xxxxxxxxx Yyyyyyyyy Zzzzzzzzz

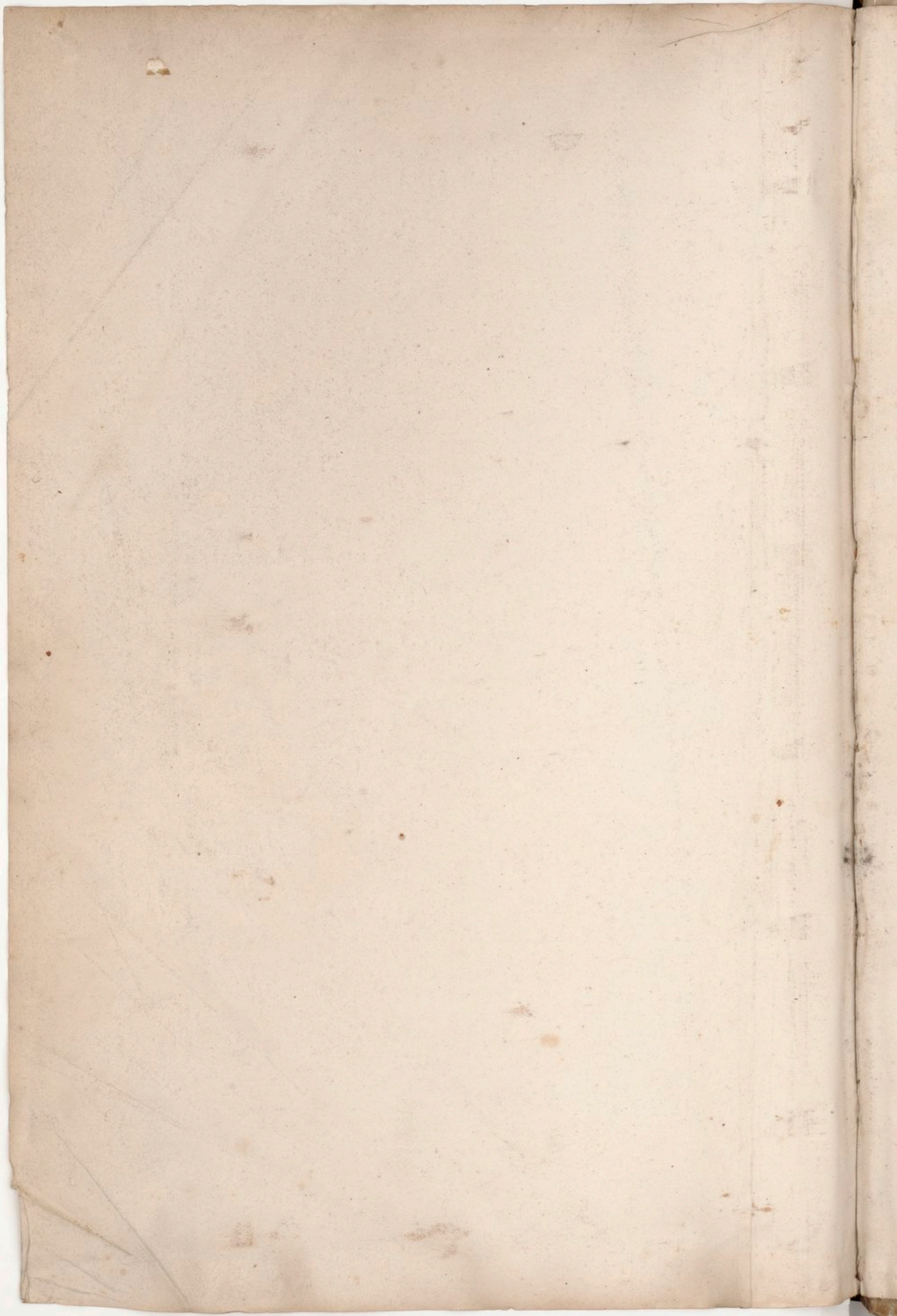
Aaaaaaa Bbbbbbbb Cccccccc Dddddddd Eeeeeeee  
Ffffffff Gggggggg Hhhhhhhh Iiiiiiiii Jjjjjjjjj  
Kkkkkkkk Llllllllll Mmmmmmmm Nnnnnnnn  
Oooooooooo Pppppppppp Qqqqqqqqqq Rrrrrrrrrr  
Ssssssssss Tttttttttt Uuuuuuuuuu Vvvvvvvvvv  
Xxxxxxxxxx Yyyyyyyyyy Zzzzzzzzzz

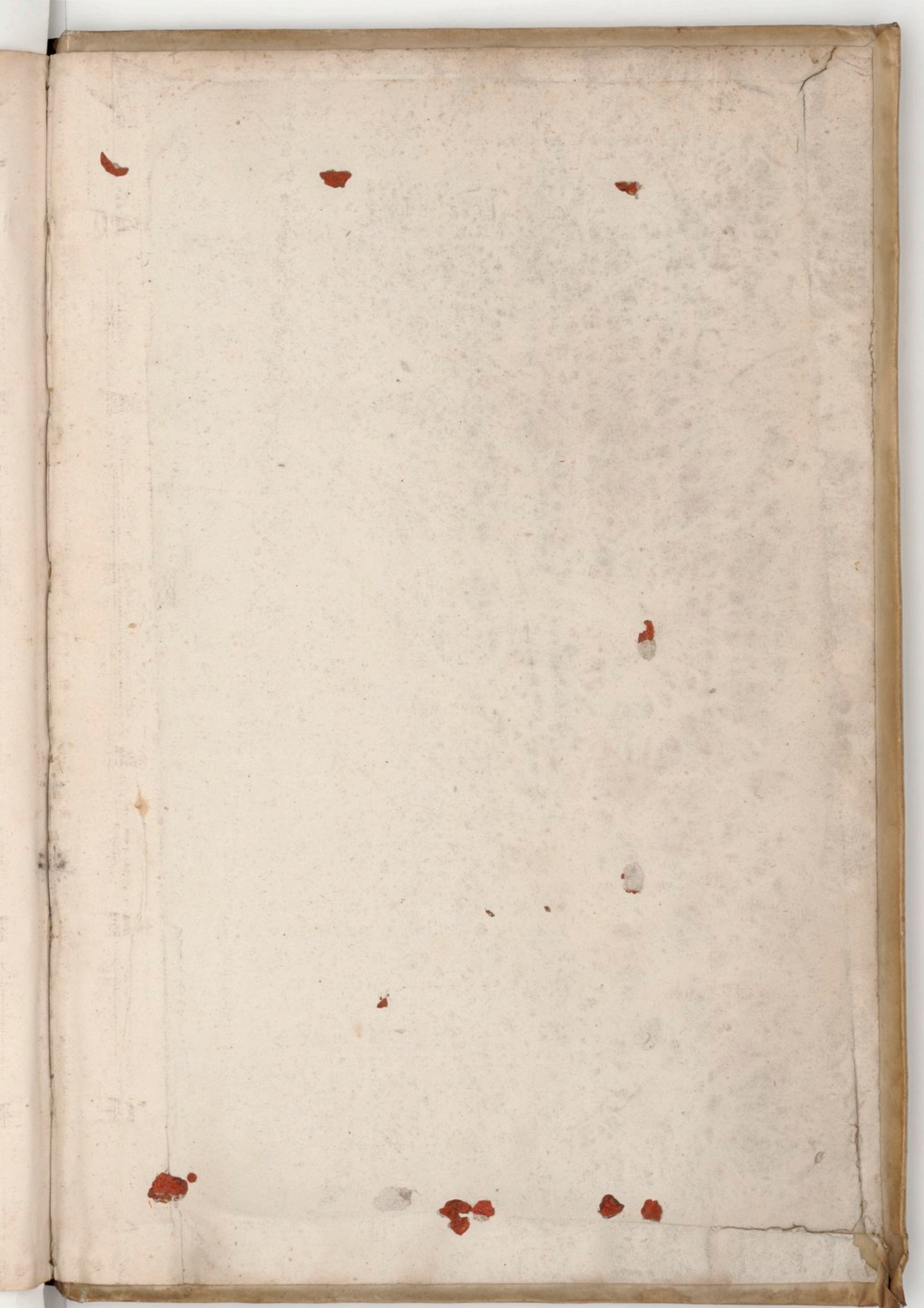
Aaaaaaaa Bbbbbbbb Cccccccc Dddddddd Eeeeeeee  
Ffffffff Gggggggg Hhhhhhhh Iiiiiiiii Jjjjjjjjj  
Kkkkkkkk Llllllllll Mmmmmmmm Nnnnnnnn  
Oooooooooo Pppppppppp Qqqqqqqqqq Rrrrrrrrrr  
Ssssssssss Tttttttttt Uuuuuuuuuu Vvvvvvvvvv  
Xxxxxxxxxx Yyyyyyyyyy Zzzzzzzzzz

Aaaaaaaaa Bbbbbbbb Cccccccc Dddddddd Eeeeeeee  
Ffffffff Gggggggg Hhhhhhhh Iiiiiiiii Jjjjjjjjj  
Kkkkkkkk Llllllllll Mmmmmmmm Nnnnnnnn  
Oooooooooo Pppppppppp Qqqqqqqqqq Rrrrrrrrrr  
Ssssssssss Tttttttttt Uuuuuuuuuu Vvvvvvvvvv  
Xxxxxxxxxx Yyyyyyyyyy Zzzzzzzzzz

Index a. b. c. d.









G<sup>DD</sup>  
e  
RESERVE  
4529

El. A

n° 1302.

K. G.

1302. E. 4







